SCD Lyon 1

SCD Lyon 1

SCD Lyon 1

PLANTES USUELLES,

INDIGÈNES ET EXOTIQUES.

Prix d'origine
24 livraisons à 6 fr. 144. fr.

PLANTES USUELLES,

INDIGÈNES ET EXOTIQUES.

SCD Lyon 1

37.957

PLANTES USUELLES,

INDIGÈNES ET EXOTIQUES,

DESSINÉES ET COLORIÉES D'APRÈS NATURE,

AVEC LA DESCRIPTION DE LEURS CARACTÈRES DISTINCTIFS
ET DE LEURS PROPRIÉTÉS MÉDICALES,

PAR JOSEPH ROQUES,

DOCTEUR EN MÉDECINE, DE L'ANCIENNE FACULTÉ DE MONTPELLIER, ET MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES.

But who their virtues can declare? who pierce,
With vision pure, into these secret stores
Of health, and life, and joy?.....

THOMPSON, *Poëme des Saisons.*

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE LYON

TOME PREMIER.

ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE LYON

A PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, N.° 17;

ET chez Madame veuve HOCQUART, Libraire, rue de l'Éperon, N.° 6, près celle St.-André-des-Arcs.

1807.

SCD Lyon 1

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

RIEN n'est plus digne de fixer l'attention du philosophe, au milieu du spectacle imposant qu'offre à ses regards l'agrandissement successif des connaissances humaines, que cet empire particulier que l'histoire naturelle exerce depuis si long-tems sur les autres sciences. En suivant l'origine et le perfectionnement des grandes découvertes, on a pu remarquer les améliorations qui ont influé si puissamment sur les progrès de l'esprit humain depuis un demi-siècle, et lui ont, pour ainsi dire, fait changer de face. Les savans ont signalé la cause de cette grande impulsion, et, d'un commun accord, la méthode philosophique a été proclamée, comme le principe fécond à qui nous devons tant de bienfaits.

L'immortel Bacon, en dépouillant la philosophie du jargon scientifique des écoles, lui avait fait prendre un essor plus rapide, plus simple et plus majestueux. Doué d'un talent surnaturel, et d'un génie qui réunissait à la fois l'exactitude, l'élévation et la profondeur, il avait tracé d'une main hardie la véritable route des sciences expérimentales, et préparé, par ses sublimes méditations, une époque à jamais célèbre dans les annales du monde. Les savans du dix-huitième siècle, marchant sur les traces de ce grand philosophe, se sont illustrés par les plus utiles découvertes, et ont répandu un éclat jusqu'alors inoui sur toutes les branches de l'histoire naturelle. L'univers a retenti du bruit

SCD Lyon 1

de leur renommée; et la postérité ne pourra citer leur nom, sans éprouver un sentiment de respect et de reconnaissance.

Après tant de triomphes et de si glorieux souvenirs, faut-il s'étonner que l'histoire naturelle soit devenue l'objet du goût dominant? Sans parler des services immenses qu'elle ne cesse de rendre aux arts, n'offre-t-elle pas, à chaque instant, les plus douces consolations dans l'infortune, et les jouissances les plus vives au sein de la prospérité? Heureux celui qui, loin du fracas du monde et des trompeuses espérances, peut contempler librement les beautés de la nature, et méditer sa grandeur infinie! Exempt de trouble et d'alarmes, il demeure inaccessible aux passions orageuses qui tourmentent sans cesse l'homme inquiet et ambitieux. L'orgueil, l'imposture, l'intrigue, les remords ne sauraient pénétrer dans sa simple retraite. Riche des dons que lui dispense la nature, il dédaigne les faveurs de la fortune et le vain prestige des honneurs, qu'il faut souvent acheter par tant de privations et de peines. Eh! que lui importe d'habiter ces palais somptueux, où l'or brille de toutes parts, et dont une foule d'esclaves et de flatteurs encombrent les avenues, lorsque son cœur peut se livrer, sans contrainte, aux doux épanchemens de la confiance, et jouir d'une félicité inaltérable au sein de la paix, de la philosophie et de l'amitié?

Mais, parmi les connaissances dont se compose l'histoire de la nature, celle qui plaît davantage à l'esprit, et semble réunir tous les suffrages, c'est, sans contredit, la science qui apprend à connaître les végétaux, science aimable qui charme les ennuis de la vieillesse, tempère la fougue du jeune âge, calme les passions tumultueuses et lui inspire l'amour de la sagesse et de la vertu. Eh! comment ne pas se laisser séduire par les attraits dont elle s'environne? Le philosophe, l'homme de lettres, l'artiste, le riche citadin, le paisible habitant des campagnes, les rois même, ont reconnu l'empire de Flore. Qui pourrait contempler, sans attendrissement, le spectacle magnifique que nous offre la nature, lorsque, parée de ses plus brillantes couleurs,

SCD Lyon 1

elle renouvelle la scène du monde? Tout s'anime à sa puissante voix ; la prairie a repris sa fraîcheur et sa verdure; une sève vivifiante pénètre la substance des végétaux; les fleurs naissent et s'ouvrent aux caresses du zéphir; les plus suaves parfums s'exhalent de leurs calices; l'air est rempli d'une céleste ambroisie.... le ruisseau limpide coule du flanc des montagnes à travers la plaine fleurie, et le bruit de son onde fugitive se mêle au doux frémissement des feuilles et au murmure des vents ; le chantre harmonieux des forêts, dont l'hiver avait suspendu les accords, se réveille et soupire tendrement aux premiers rayons de l'aurore ; sa voix s'anime avec les feux du jour pour célébrer les bienfaits de la nature, et l'écho solitaire retentit de ses accens mélodieux.... L'homme, témoin de tant de merveilles, l'homme, cette image vivante du créateur, serait insensible à la joie universelle des êtres !....

Ouvrons les annales de la science et faisons succéder à ce tableau du renouvellement des saisons, une scène digne de fixer l'admiration des siècles. Suivons, par la pensée, cette classe d'hommes illustres, également avides d'instruction et de gloire, renonçant aux plaisirs du monde, et quittant les douceurs d'une vie tranquille; voyons-les traverser la vaste étendue des mers, errer dans les sables brûlans de l'Afrique, ou dans les tristes solitudes des régions polaires, gravir les monts les plus escarpés, s'élancer au milieu des précipices et des torrens, affronter l'esclavage, braver le trépas pour surprendre la nature, et lui ravir des trésors qu'elle semble cacher aux regards des mortels.

Il faut convenir que la botanique a des charmes bien puissans, pour commander de si grands sacrifices et de si pénibles travaux. Si l'on remonte aux tems les plus reculés, on verra qu'elle a été connue des anciens peuples. Salomon, Esculape, Orphée, Epiménide s'étaient livrés à l'étude des plantes et de leurs propriétés. Théophraste et Dioscoride se rendirent célèbres chez les Grecs. Pline s'en occupa aussi chez les Latins; et ce grand peintre de la nature est un des plus

SCD Lyon 1

beaux génies que l'antiquité ait produits. Mais ce ne fut guère que vers le dix-septième siècle, que cette science prit une marche régulière. Césalpin, Morison, Rivin, et quelques autres naturalistes, avaient beaucoup contribué à ses progrès, lorsque le savant Tournefort parut, et lui fit changer de face. Il classa les plantes d'après la forme de leurs fleurs, en conservant leurs rapports naturels. Sa méthode simple et facile a joui d'une grande réputation, et a été adoptée par beaucoup d'excellens esprits; mais l'illustre Linnæus devait bientôt le surpasser par la supériorité et la grandeur de ses vues. Doué de la plus vaste érudition, et d'un génie transcendant, il embrassa toutes les parties de la botanique, et dans toutes il fit de grandes réformes, et dicta des lois. Son système sexuel excita l'admiration des savans, et fut reçu avec le plus vif enthousiasme. Néanmoins, il fut critiqué avec amertume par quelques contemporains jaloux de sa gloire. Mais que peuvent les clameurs de l'envie contre le jugement de la postérité? Son système est regardé comme le plus ingénieux, le plus uniforme, et il est le plus universellement suivi. La simplicité de sa nomenclature et l'exacte précision de ses caractères, en feront un monument solide et durable.

Parmi les botanistes français, qui, de nos jours, ont rendu des services essentiels à la science, on doit citer avec éloge le modeste Bernard de Jussieu, ce savant estimable qui a propagé le goût pour la méthode naturelle; mais il était réservé à l'héritier de ses talens et de ses vertus, A. L. de Jussieu, de nous faire connaître entièrement sa doctrine, et de lui donner un nouveau lustre, en l'appuyant de ses propres travaux et de ses recherches. M. Lamarck, dans sa Flore française et dans la partie de l'Encyclopédie qui traite de la botanique, s'est montré le digne émule des grands maîtres, par ses grandes connaissances et son profond savoir. N'oublions point MM. Gouan, Desfontaines, Ventenat, Mirbel, Decandolle, Cels, Thouin, Jaumes Saint-Hilaire, etc., savans distingués auxquels nous devons des ouvrages pleins de mérite et d'intérêt.

SCD Lyon 1

Ces hommes, justement célèbres, ont, sans doute, perfectionné l'histoire des plantes par leurs travaux et leurs recherches; mais aucun d'eux ne s'est occupé spécialement de la description détaillée de leurs propriétés médicamenteuses. Nous avons cru faire une chose utile, en donnant au public un Traité sur les plantes usuelles. Cet ouvrage, qui intéresse si vivement toutes les classes de la société, manque depuis long-tems, puisque nous n'avons sur cette matière que les écrits de Chomel et de Regnault. Le premier, qui avait des connaissances très-étendues en botanique, et qui avait cultivé cette science avec une ardeur extrême, a néanmoins rempli très-imparfaitement sa tâche, relativement aux vertus des plantes; et en général son livre présente une foule d'erreurs et de superfluités, qu'il faut attribuer en partie au tems où il a écrit.

L'ouvrage de Regnault n'offre que la description des plantes indigènes, avec l'énumération vague et empirique de leurs propriétés; ce qui prouve, d'une manière incontestable, que ce sujet ne peut être traité, avec quelque succès, que par ceux qui s'occupent spécialement de la médecine clinique. Nous ne parlerons point de quelques compilations faites sans goût et sans discernement, par des hommes qui n'avaient aucune connaissance des sciences naturelles, et où l'on trouve des pages entières prises dans les deux auteurs que nous venons de citer.

Pour répandre plus de clarté sur notre ouvrage, nous l'avons fait précéder d'un précis sur les parties extérieures des végétaux; et, en cela, nous avons cru servir ceux de nos lecteurs qui n'ont que de faibles notions de la botanique. Un aperçu des méthodes de Tournefort, Linnæus et Jussieu, termine ce travail préliminaire. Quelques auteurs français, tels que Desfontaines, Jolyclerc, Bulliard, et surtout Lamarck, nous ont été d'un grand secours. Nous aimons à leur payer ici le tribut de notre juste reconnaissance. Quant au plan que nous avons adopté, on nous reprochera peut-être d'avoir choisi

SCD Lyon 1

l'ordre alphabétique ; mais nous avons voulu nous conformer au goût de beaucoup de lecteurs, et sur-tout des gens du monde, qui aiment à trouver sans peine l'article qui flatte leur curiosité, sans être obligés de parcourir un livre entier. Chaque plante est désignée, autant que cela a été possible, par son nom vulgaire, et par celui qui a été adopté par Linnæus. Nous avons fait mention de la classe et de l'ordre de cet illustre botaniste, ainsi que de la classe de Tournefort, et de la famille de Jussieu. Dans la description particulière des plantes, nous avons tâché d'exposer, d'une manière simple et précise, leurs caractères distinctifs, ainsi que leurs propriétés médicinales ; et, lorsque le sujet a paru l'exiger, nous sommes entrés dans quelques détails sur l'histoire et le traitement des maladies.

Nous avons cru rendre notre travail plus utile et en même tems plus digne des suffrages du public, en y joignant des gravures coloriées avec le plus grand soin. Cette partie, qui n'est pas la moins intéressante de l'ouvrage, a été confiée à l'intelligence et à l'activité de M. Grasset de Saint-Sauveur, connu avantageusement par ses *Voyages pittoresques dans les quatre parties du Monde.*

De même que nous avons rejeté des plantes dont l'expérience n'a point sanctionné les vertus, malgré leur grande réputation, nous en avons également tiré de l'oubli quelques-unes, dont on a trop légérement banni l'usage, d'après des observations incomplètes ou isolées. Toutefois, il en est d'autres d'une utilité médiocre, que nous avons cru devoir conserver, parce qu'elles font l'ornement de nos jardins, à cause de leur beauté et de leurs formes gracieuses.

Si nous avons profité des lumières que les naturalistes les plus célèbres ont répandues sur l'histoire des plantes, nous avons également eu recours aux travaux dont quelques médecins viennent d'enrichir la thérapeutique. Desbois de Rochefort avait préparé par un ouvrage estimable, la route que les docteurs Alibert et Schwilgué viennent de parcourir avec succès. Ces deux médecins, remplis d'une instruction

SCD Lyon 1

aussi solide que brillante, ont bien mérité de la science par un travail classique et digne des plus grands éloges. Comme eux, nous avons rarement employé ces termes vagues et insignifians, qui ne présentent à l'esprit aucune idée exacte. En effet, qu'entend-on par plantes céphaliques, hépatiques, anti-épileptiques ? Qu'entend-on par acrimonie du sang et des humeurs? Comme rien ne contribue plus aux progrès des sciences qu'un langage sévère, à l'aide duquel on présente des idées claires et précises; de même rien n'est plus fait pour propager l'ignorance et le charlatanisme, que ce verbiage vide de sens et de raison, employé journellement dans l'art de guérir, par une foule de jongleurs patentés, qui n'ont pas même reçu les premiers principes d'une éducation libérale. Combien cette classe d'hommes est loin de pouvoir apprécier les connaissances qui doivent distinguer le vrai médecin! Sa tâche ne se borne point à connaître les propriétés des végétaux et des autres médicamens; il doit encore faire une étude approfondie de leur action sur l'économie vivante, et des circonstances qui peuvent la modifier de tant de manières, comme le climat, l'âge, le sexe, le tempérament, les habitudes, les passions (*), etc. C'est là l'objet de cette partie intéressante de la médecine, qui traite de la thérapeutique et de la matière médicale. Mais que d'écueils, que d'obstacles, que d'incertitudes, pour s'élever à la hauteur de cet art admirable, qui exige de la part de l'homme qui se livre à son

(*) La crainte abat et peut anéantir les forces musculaires et motrices ; la joie, l'espérance, les sentimens courageux en décuplent les effets : la colère peut les accroître, en quelque sorte, indéfiniment. Mais l'action même de la sensibilité n'est pas moins soumise à l'empire des idées et des affections de l'ame. Sur un homme attristé d'idées chagrines, agité de sentimens cruels, les objets extérieurs produisent d'autres impressions, que si le même homme était doucement occupé d'images agréables, et son ame dans un état de satisfaction et de repos.

Rapports du physique et du moral de l'homme, par M. Cabanis, tome II, page 495.

SCD Lyon 1

étude, les facultés les plus brillantes et les plus composées de l'entendement!

Nous n'osons pas nous flatter que ce livre puisse servir de guide aux grands maîtres de l'art; mais si les hommes qui ont besoin d'instruction, et qui sont assez sages pour ne pas la dédaigner, y trouvent quelques idées saines sur les propriétés des végétaux, et apprennent à se défier des vertus exagérées de quelques plantes, dont un examen plus sévère a prouvé l'inefficacité; si, enfin, notre travail peut mériter l'indulgence des savans qui se livrent à l'étude de la nature, et contribuer au soulagement de l'humanité, cette pensée nous tiendra lieu de gloire, et sera notre plus douce récompense.

JOSEPH ROQUES.

SCD Lyon 1

PRÉCIS

DES DIVERSES PARTIES EXTÉRIEURES

DES VÉGÉTAUX.

DES RACINES. Planche 2.

LA racine est un organe situé à l'extrémité inférieure de la plante, s'enfonçant ordinairement dans la terre, et destinée à pomper les sucs nécessaires à la nutrition des végétaux. On peut diviser les racines en trois espèces principales : les racines *bulbeuses*, les *tubéreuses* et les *fibreuses*.

La racine BULBEUSE est d'une forme arrondie ou ovale; on remarque à sa partie inférieure un corps charnu, d'où partent de petites racines fibreuses.

On distingue plusieurs sortes de bulbes. On les nomme :

Ecailleuses. . . Lorsqu'elles sont composées ou recouvertes de plusieurs pièces en forme d'écailles.

Solides. . . . . Lorsqu'elles sont d'une substance charnue et solide.

Tuniquées. . . Lorsqu'elles sont composées de tuniques s'enveloppant les unes dans les autres.

La racine TUBÉREUSE est un corps épais et charnu, d'où partent latéralement et inférieurement de petites racines fibreuses. On la nomme :

Fasciculée. . . Lorsqu'un grand nombre de ses portions partent d'un centre commun.

Grumeleuse . . Lorsqu'elle est disposée par petites portions adhérentes.

Globuleuse. . . Lorsqu'elle est d'une forme un peu sphérique.

Noueuse. . . . . Quand les portions noueuses qui la composent, sont suspendues par des filets.

Palmée . . . . Lorsque les parties dont elle est formée, partent d'un centre commun, et ressemblent à une main ouverte.

SCD Lyon 1

La racine Fibreuse est composée de filamens fibreux; elle reçoit différentes dénominations, relativement à sa forme et à sa direction. On l'appelle:

Chevelue. . . . Quand les fibres qui la composent, ressemblent à des cheveux, par leur finesse.

Rameuse. . . . Lorsqu'elle se divise en branches latérales.

Fusiforme . . . Lorsqu'elle est en forme de fuseau, et *pivotante*, lorsqu'elle s'enfonce perpendiculairement.

Articulée . . . Lorsqu'elle forme différens nœuds et plusieurs articulations.

Traçante . . . Lorsquelle s'étend horizontalement, sans pénétrer profondément la terre.

Rampante . . . Lorsque s'étendant horizontalement, elle pousse çà et là des rejets qui portent aussi racine.

Durée des Racines.

On distingue aussi les racines par leur durée; on les appelle *ligneuses*, lorsque leurs fibres sont dures, difficiles à rompre, et qu'elles subsistent avec leurs tiges pendant plus de trois ans. — *Vivaces*, lorsque, pendant plusieurs années, la tige périt et se reproduit tous les ans. — *Annuelles*, lorsqu'elles durent, avec leur tige, un an seulement. — Enfin, *Bisannuelles*, quand elles ne durent que deux ans.

TIGES. — POSITION DES RAMEAUX ET DES FEUILLES.

Planche 3.

Tiges.

La tige est cette partie de la plante qui naît de la racine, s'élève ensuite perpendiculairement ou rampe sur la terre, et soutient les feuilles, les fleurs et les fruits. Cette partie reçoit différentes dénominations. On l'appelle:

SCD Lyon 1

Simple. . . . . Lorsqu'elle ne se ramifie point, et *hampe,* lorsqu'elle est dénuée de feuilles.

Chaume . . . . Lorsqu'elle ressemble à un tuyau fistuleux garni de plusieurs nœuds ou articulations.

Articulée. . . . Lorsqu'elle est interrompue dans toute sa longueur, par des articulations ou des nœuds placés de distance en distance.

Tortillée. . . . . Lorsqu'elle se roule en spirale autour des corps qu'elle rencontre.

Fourchue . . . Lorsqu'elle se divise par tout en formant la fourche.

Epineuse. . . . Lorsqu'elle est garnie d'épines qui adhèrent à sa substance, de manière qu'on ne peut les en séparer sans les casser.

Aiguillonnée. . Lorsqu'elle est parsemée d'aiguillons attachés seulement sur l'écorce, sans adhérer à la substance.

Position des Rameaux.

Les rameaux sont des productions de la tige. Ils sont appelés

Alternes. . . . . Lorsqu'ils sont disposés, l'un après l'autre, à des distances à peu près égales autour de la tige.

Opposés . . . . Lorsqu'ils naissent de deux points situés vis-à-vis l'un de l'autre.

Verticillés. . . . Lorsqu'ils sont rangés autour de la tige, comme sur un axe commun.

Serrés . . . . . Lorsqu'ils sont rapprochés le long de la tige, quelque soit sa direction.

Penchés . . . . Lorsque, par leur faiblesse, ils s'inclinent presque perpendiculairement.

Croisés. . . . . Lorsqu'ils sont rangés par quatre, en forme de croix.

Insertion et position des Feuilles.

Les feuilles prennent différens noms, d'après le mode de leur insertion. Elles sont:

Bifoliées. . . . . Lorsqu'elles n'ont qu'un point d'insertion commun, et qu'elles

SCD Lyon 1

sont portées deux à deux sur un même pétiole; on les appelle aussi *géminées*.

Trifoliées . . . Lorsqu'elles sont disposées trois par trois, etc.

Radicales . . . Lorsqu'elles partent immédiatement du collet de la racine.

Alternes . . . . Lorsqu'elles sont placées, l'une après l'autre, aux deux côtés de la tige.

Sessiles. . . . . Lorsqu'elles sont privées de support propre, ou immédiatement fixées sur la tige.

Pétiolées . . . . Lorsqu'elles sont portées par un *pétiole*. — On appelle *pétiole*, cette partie de la plante qui sert de support aux feuilles.

Axillaires . . . Lorsqu'elles s'insèrent dans les aisselles des branches.

Embriquées . . Lorsqu'elles se recouvrent l'une l'autre, à moitié à peu près, comme les tuiles d'un toit.

Décurrentes . . Lorsque les deux bords se prolongent, avec saillie, sur la tige, au-dessous de son point d'attache.

Engainantes. . Lorsque leur base enveloppe la tige, en forme de gaine.

Croisées . . . . Lorsqu'elles sont disposées en croix sur la tige.

Verticillées . . Lorsqu'elles sont placées sur la tige, en forme d'étoile.

Amplexicaules. Lorsque leur partie inférieure semble se partager pour embrasser la tige.

Fasciculées. . . Lorsqu'elles sont groupées, en faisceau, sur différens points de la tige.

Articulées . . . Lorsqu'elles naissent successivement du sommet les unes des autres.

Pédiaires. . . . Lorsque leur pétiole se divise en deux à son extrémité, et que plusieurs folioles naissent sur le côté intérieur de ses divisions.

Ailées impaires. . Lorsque plusieurs folioles rangées en manière d'aile des deux côtés et le long d'un pétiole commun, sont terminées par une impaire.

Ailées . . . . . Lorsqu'elles sont terminées par des folioles opposées, et sans une impaire.

Ailées interrompues. Lorsque leurs folioles sont alternativement grandes et petites.

Ailées vrillées . . Lorsque le pétiole qui les soutient se divise, à son extrémité, par un ou plusieurs filets que l'on nomme *vrille* ou *main*.

SCD Lyon 1

Ailées décurrentes. Lorsque les folioles se prolongent en forme d'ailes, le long du pétiole commun.

Bi-pinnées. . . Lorsqu'elles sont deux fois ailées, c'est-à dire lorsque leur pétiole porte de chaque côté des folioles ailées.

Tri-pinnées . . Lorsqu'elles sont trois fois ailées, c'est-à-dire lorsque leur pétiole porte de chaque côté plusieurs folioles bi-pinnées.

Tri-ternées. . . Lorsque leur pétiole se divise et se subdivise trois fois en trois.

FEUILLES. Planche 4.

On peut considérer les feuilles des plantes, par rapport à leur forme, leur superficie, leurs découpures et leur grandeur, etc. On les nomme :

Orbiculées. . . Lorsque leurs bords sont également éloignés d'un centre commun.

Ovales . . . . . Lorsqu'elles sont arrondies à leur base, et un peu plus étroites à leur sommet.

Elliptiques. . . Lorsque le diamètre de leur longueur surpasse celui de leur largeur, et qu'elles sont également arrondies à leurs deux extrémités.

Oblongues . . . Lorsqu'elles sont beaucoup plus longues que larges.

Cunéiformes. . Lorsqu'elles sont rétrécies de haut en bas, en forme de coin.

Linéaires. . . . Lorsqu'elles sont étroites et presque parallèles dans toute leur longueur, excepté à leur sommet qui se termine en pointe.

Cordiformes . . Lorsqu'elles ont la forme d'un cœur.

Triangulaires . Lorsqu'elles ont la forme d'un triangle.

Lancéolées. . . Lorsqu'elles imitent le fer d'une lance.

Rénaires. . . . Lorsqu'elles ont la forme d'un rein.

Lunulées. . . . Lorsqu'elles sont en forme de croissant.

Sagittées . . . . Lorsqu'elles imitent un fer de flèche.

Hastées . . . . Lorsqu'elles imitent un fer de pique.

Ligulées . . . . Lorsqu'elles ont la forme d'une langue.

Subulées . . . . Lorsqu'elles sont faites en alène.

SCD Lyon 1

Peltées. . . . . Lorsque leur pétiole ne s'insère point sur leur bord, mais dans leur disque.

Echancrées. . . Lorsque leur sommet a un petit sinus ou angle rentrant.

Mucronées. . . Lorsqu'elles se terminent brusquement par une pointe étroite.

Romboïdales. . Lorsqu'elles ont quatre angles, deux aigus et deux obtus.

Spatulées . . . Lorsqu'elles imitent la forme d'une spatule.

Capillaires. . . Lorsqu'elles ont une forme grêle et très-alongée.

Panduriformes. Lorsqu'elles sont en forme de fût de violon.

Connées . . . . Lorsqu'elles se réunissent par la base de leur disque, en contournant la tige.

Perfoliées . . . Lorsqu'elles sont traversées par la tige.

Oreillées. . . . Lorsqu'elles portent à leur base pétiolée, deux appendices ou oreillettes.

Lyrées . . . . . Lorsqu'elles sont en lyre; c'est-à-dire, lorsqu'elles sont découpées latéralement, en lobes profonds, écartés et élargis à leur base, pointus à leur sommet, et qui vont en diminuant de grandeur vers la partie inférieure de la feuille.

Plissées . . . . Lorsqu'elles sont plissées en éventail.

Pinnatifides . . Lorsqu'elles sont découpées profondément, et que les découpures ne vont pas jusqu'à la côte principale de la feuille.

Palmées . . . . Lorsqu'elles sont divisées profondément en plusieurs lanières, alongées de manière à ressembler à une main ouverte.

Laciniées . . . Lorsqu'elles sont découpées inégalement en lanières alongées, plus ou moins étroites.

Lobées . . . . . Lorsqu'elles sont divisées en plusieurs lobes par des incisions obtuses.

Canaliculées. . Lorsqu'elles sont creuses ou pliées longitudinalement en goutière.

Fistuleuses. . . Lorsqu'elles sont alongées, plus ou moins cylindriques et creusées intérieurement.

Tri-nervées. . . Lorsqu'elles sont à trois nervures longitudinales.

Partagées . . . Lorsqu'elles sont fendues ou découpées en plusieurs parties jusqu'à leur base.

Sinueuses . . . Lorsque leur bord a des échancrures et des saillies également arrondies par une courbure continue.

SCD Lyon 1

Crénelées. . . . Lorsque leur bord est divisé par des dents arrondies ou obtuses, qu'on nomme *crénelures.*

Bi-crénelées . . Lorsque leur bord a une double crénelure.

Dentées . . . . Lorsque leur bord est divisé par des dents pointues qui ne regardent pas le sommet de la feuille.

Rongées . . . . Lorsque leurs échancrures ou sinuosités en ont d'autres plus petites et inégales entr'elles.

Ondées. . . . . Lorsqu'elles sont façonnées en ondes, et plissées à gros plis arrondis.

Ensiformes . . Lorsqu'elles ont la forme d'une épée à deux tranchans.

FLORAISON ET SES ACCESSOIRES. Planche 5.

La floraison est l'époque à laquelle les plantes portent des fleurs, et c'est, sans contredit, la plus brillante de la végétation. Les organes qui concourent à la formation de la fleur, sont *le calice, la corolle, les étamines* et *les pistils.*

Calice.

Le CALICE est cette partie extérieure qui couvre et soutient la plupart des fleurs. On en distingue de plusieurs espèces; il est:

Monophyle . . Lorsqu'il est d'une seule pièce.

Polyphyle . . . Lorsqu'il est composé de plusieurs folioles.

Embriqué . . . Lorsqu'il est composé de parties appliquées les unes sur les autres.

Caliculé . . . . Lorsque sa base est ceinte de petites feuilles qui forment presqu'un double calice.

Bifide . . . . . Lorsqu'il est divisé environ jusqu'à moitié en deux parties, et *Trifide,* lorsqu'il est divisé en trois parties.
On l'appelle aussi :

SCD Lyon 1

Bourse. . . . . Pour désigner le calice des champignons.

Bale . . . . . Pour désigner le calice des Graminées; il est formé par des mailles ou paillettes qui environnent ou renferment les organes sexuels.

Coeffe . . . . . Pour désigner une enveloppe mince et membraneuse qui recouvre l'urne dans laquelle sont enfermés les organes de la fructification des mousses.

Spathe. . . . . Pour désigner une espèce de gaine membraneuse, qui renferme une ou plusieurs fleurs, s'ouvre latéralement, se dessèche et dépérit dans quelques individus, et dans d'autres survit à la fleur.

Corolle.

La COROLLE est cette enveloppe colorée, composée d'une ou plusieurs pièces, que l'on nomme *pétales :* lorsqu'elle n'est composée que d'une seule pièce, elle prend le nom de *Monopétale;* et de *Polypétale*, lorsqu'elle est composée de plusieurs pièces. La COROLLE *monopétale* est :

Campanulée. . Lorsqu'elle présente la forme d'une cloche.

Infundibuliforme. Lorsqu'elle ressemble à un entonnoir.

En roue . . . . Lorsqu'elle imite la forme d'une roue.

Hypocratiforme. Lorsqu'elle ressemble à la soucoupe des anciens; c'est-à-dire, lorsque s'évasant supérieurement en forme de soucoupe, elle se termine en tube.

Labiée . . . . . Lorsque son limbe forme deux lèvres, l'une supérieure et l'autre inférieure.

En grelot . . . Lorsqu'elle prend la forme d'un grelot.

La COROLLE *polypétale* est :

Rosacée . . . . Lorsqu'elle est composée de plusieurs pétales égaux disposés en rose.

Crucifère. . . . Lorsqu'elle est composée de quatre pétales disposés en croix.

Papillonnacée. Lorsqu'elle est composée de quatre ou cinq pétales, et qu'elle a à peu près la forme d'un papillon.

SCD Lyon 1

Anomale . . . Lorsqu'elle ne présente qu'une forme irrégulière et indéterminée.

Bi-pétale. . . . Lorsqu'elle a deux pétales.

Tri-pétale . . . Lorsqu'elle en a trois.

Organes sexuels.

Les étamines . Sont les organes mâles des végétaux; leur forme est le plus souvent celle d'un filet terminé par une espèce de petite capsule que l'on nomme *anthère*, et qui contient une poussière subtile et prolifique.

Les pistils . . . Sont les organes femelles des végétaux; ils sont ordinairement composés de trois parties principales : la partie supérieure appelée *stigmate ;* la partie moyenne que l'on nomme *le style ;* et la partie inférieure qui est le réceptacle des grains, désignée sous le nom d'*ovaire.*

Les étamines prennent différens noms, d'après leur forme et leur disposition. On les appelle :

Sessiles. . . . . Lorsqu'elles sont dénuées de filets.

Monadelphes . Lorsqu'elles sont réunies en un seul corps, soit en colonne, en tube, ou seulement réunies par leur base.

Hypogynes. . . Lorsqu'elles prennent naissance sous le pistil.

Périgynes . . . Lorsqu'elles sont attachées au calice.

Epygynes . . . Lorsqu'elles sont sur le pistil. (N. B. *Les pistils manquent dans quelques fleurs, et dans d'autres on ne trouve point d'étamines*). On appelle :

Fleur mâle. . . . Celle qui est dénuée de pistil.

Fleur femelle. . . Celle qui n'a point d'étamines.

Parties des Fleurs et accessoires.

Le fleuron n'est autre chose qu'une petite fleur, dont le limbe de la corolle s'élève ou s'étale également, ou à peu près, en tous sens.

Fleuron hermaphrodite. Il est ainsi appelé parce qu'il réunit les deux sexes.

Demi-Fleuron. . . C'est une petite corolle tubulée vers sa base, dont le limbe se prolonge en forme de languette.

SCD Lyon 1

Fleur radiée . . . C'est celle dont le disque est occupé par des fleurons, et la circonférence par des demi-fleurons, représentant autant de rayons.

Chaton. . . . . C'est un assemblage de petites écailles florales fixées sur un axe commun.

Nectaire. . . . C'est une partie de la corolle destinée à contenir le miel que les abeilles viennent y recueillir ; il se présente tantôt sous la forme d'un éperon, tantôt sous la forme d'une écaille, ou sous celle d'un cornet.

Pétale. . . . . . C'est une espèce de lame mince, colorée, qui compose la corolle d'un grand nombre de fleurs ; il est quelquefois en forme de cœur, et quelquefois remarquable par un grand rétrécissement à sa base, que l'on appelle onglet.

Réceptacle. . . C'est la base sur laquelle reposent immédiatement la fleur et le fruit, et ordinairement le centre de la cavité du calice.

Feuilles florales. . Elles avoisinent les fleurs, et sont quelquefois colorées comme elles ; on les appelle aussi *bractées.*

Glandes. . . . Ce sont des petits corps vésiculeux qu'on rencontre sur les feuilles, les calices, les pétales, etc.

INSERTION DES FLEURS. — GERMINATION ET FRUCTIFICATION. Planche 6.

Disposition et insertion des Fleurs.

Les fleurs considérées relativement à leur disposition, se nomment :

Pédunculées. . . Lorsqu'elles sont portées par des pédoncules. On appelle pédoncule le support commun de plusieurs fleurs, ou d'une fleur solitaire.

Axillaires . . . Lorsqu'elles sont disposées dans les aisselles des feuilles ou des branches.

Sessiles. . . . . Lorsqu'elles sont dénuées de pétioles.

Radicales. . . . Lorsque le pétiole qui les porte, naît immédiatement de la racine.

Unilatérales. . Lorsqu'elles naissent d'un seul côté.

SCD Lyon 1

Latérales. . . . Lorsqu'elles ont leur point d'insertion sur les deux côtés de la tige.

Solitaires. . . . Lorsqu'elles sont isolées dans le lieu de leur insertion.

Verticillées. . . Lorsqu'elles sont disposées autour de la tige, comme sur un axe commun.

En épi. . . . . Lorsqu'étant presque sessiles, elles se trouvent rassemblées en forme d'épi sur un péduncule commun.

En corymbe. . Lorsque les péduncules qui les portent, naissent de points différens, et s'élèvent à peu près à la même hauteur.

En ombelle. . . Lorsque leurs péduncules partent d'un centre commun, et divergent comme les branches d'un parasol.

Paniculées. . . Lorsqu'elles sont rangées sur des péduncules dont les divisions sont très-nombreuses et très-diversifiées.

Capitulées. . . Lorsqu'elles sont ramassées en tête.

En thyrse. . . Lorsque leurs péduncules partent graduellement d'un axe commun, et arrivent à des hauteurs différentes.

En grappe. . . Lorsque leur péduncule commun est toujours dans une direction inclinée ou pendante.

Germination et Fructification.

Germination. Rien n'est plus fait pour mériter notre attention, que le moyen que la nature emploie pour la dispersion des graines ou leur sémination. Si l'on examine un peu attentivement ce que devient une graine après qu'elle a été semée, on la voit, en peu de tems, se gonfler, augmenter considérablement de volume; sa tunique propre se déchire, ses lobes ou cotyledons sortent de leur berceau, s'ecartent, livrent passage à la plantule, et alors la semence est dans l'état de germination.

Embryon. . . . C'est le germe d'une nouvelle plante semblable à celle dont il provient. Il est composé de deux parties, la radicule et la plumule. La radicule est le commencement de la racine, et la plumule celui de la tige.

Cotyledons . . . Ou *feuilles séminales.* Ce sont deux espèces de lobes ou

SCD Lyon 1

feuilles épaisses, qui s'alongent et sortent de terre en même tems que la plantule.

Fructification. Parmi les différens moyens de reproduction qui concourent à perpétuer les végétaux, la fructification est le plus universel. A mesure que le fruit s'accroît, les organes qui avaient eu le plus de part à sa formation, dépérissent et le laissent parvenir à son entier développement.

Semence aigrettée. Elle est ainsi nommée, lorsqu'elle est surmontée d'un panache ou plumet. Si ce plumet est porté par un pédicule, il prend le nom de *pédiculé*, et celui de *sessile*, s'il repose immédiatement sur le sommet de la semence.

Capsule. . . . . C'est une espèce de fruit renfermant des graines dans une ou plusieurs loges.

Follicule ou *Coque.* C'est une espèce de *péricarpe* ou enveloppe presque ovale, à laquelle les semences ne sont point adhérentes.

Silique. . . . . C'est un fruit solitaire, simple, alongé, et marqué de chaque côté de deux sutures longitudinales.

Gousse. . . . . C'est une espèce d'enveloppe déviant de la direction du péduncule, et dont le sommet est oblique. Elle est *articulée*, lorsqu'elle présente des étranglemens de distance en distance.

Fruit à noyau. C'est une espèce de *péricarpe* composé d'une pulpe ou chair molle, plus ou moins succulente, qui renferme une petite boîte ligneuse, connue sous le nom de noyau.

Fruit à pepin. . C'est une enveloppe charnue, plus ou moins solide, au centre de laquelle on rencontre des loges membraneuses qui renferment des semences que l'on nomme pepins.

Baie. . . . . . C'est un fruit mou, charnu, succulent, d'une forme arrondie ou ovale, et renfermant une ou plusieurs semences.

Cône. . . . . . C'est un assemblage d'écailles ligneuses, embriquées les unes sur les autres, autour d'un axe commun, auquel elles adhèrent par leur base. Sous chacune de ces écailles on trouve une ou deux semences ordinairement ailées.

Semences. . . . On les appelle *ailées* lorsqu'elles portent une espèce de membrane saillante qui facilite leur dispersion; et *couronnées*, lorsqu'elles sont chargées du calice de la fleur.

SCD Lyon 1

ANALYSE

DES DIFFÉRENTES MÉTHODES.

MÉTHODE DE TOURNEFORT. Planches 7 et 8.

Tournefort a divisé les plantes en vingt-deux classes ; les dix-sept premières renferment les herbes et les sous-arbrisseaux ; les cinq suivantes comprennent les arbres et les arbustes. Il a pris pour base de sa méthode les fleurs, comme étant la partie la plus apparente des plantes, et celle qui pourrait fournir les caractères les plus favorables pour les distinguer. Il a établi ses classes sur la forme, et sur la présence ou l'absence de la corolle.

CLASSE I.re
Campaniformes. Corolle simple, régulière, en forme de cloche, de bassin, etc.

CLASSE II.e
Infundibuliformes. Corolle simple, monopétale, régulière, et ressemblant, en quelque sorte, à un entonnoir.

CLASSE III.e
Personnées. . . Corolle simple, monopétale, irrégulière, dont les graines sont renfermées dans une capsule ou autre péricarpe.

CLASSE IV.e
Labiées. . . . . Corolle simple, monopétale, irrégulière, en forme de gueule, et dont les graines, au nombre de quatre, sont toujours nues au fond du calice.

CLASSE V.e
Crucifères. . . . Corolle simple, polypétale, régulière, composée de quatre pétales disposés en croix, et dont le fruit est une silique ou une silicule.

SCD Lyon 1

CLASSE VI.
Rosacées. . . . Corolle simple, polypétale, régulière, composée de cinq, ou d'un nombre indéterminé de pétales disposés en rose.

CLASSE VII.
Ombelliferes. . Corolle simple, polypétale, régulière, ayant cinq pétales disposés en rose, et pour fruit deux semences réunies. Les fleurs des plantes que renferme cette classe sont portées par de longs pédoncules qui partent d'un centre commun, et divergent comme les rayons d'un parasol.

CLASSE VIII.
Caryophyllées. Ou *Fleurs en œillet.* Corolle simple, polypétale, régulière, dont l'onglet est fort long, et a son attache au fond d'un calice alongé et monophylle.

CLASSE IX.
Liliacées. . . . Ou *Fleur en lis.* Corolle simple, régulière, ordinairement composée de trois ou six pétales, ou d'un seul pétale divisé en six parties.

CLASSE X.e
Papillonacées. . Ou *Fleurs légumineuses.* Corolle simple, polypétale, irrégulière, dont le fruit est une gousse.

CLASSE XI.
Anomales. . . . Ou *Fleurs irrégulières.* Corolle simple, polypétale, irrégulière, d'une forme bizarre.

CLASSE XII.
Flosculeuses. . . Fleurs composées de plusieurs petites corolles monopétales, que l'on nomme fleurons.

CLASSE XIII.
Semi-flosculeuses. Fleurs composées de plusieurs petites corolles monopétales, en languettes, que l'on nomme demi-fleurons.

CLASSE XIV.
Radiées. . . . . Fleurs composées de fleurons dans le centre, et de demi-fleurons à la circonférence.

CLASSE XV.
Apétales. . . . Ou *Fleurs à étamines.* Fleurs dont les étamines ou les pistils ne sont point entourés de pétales, ou bien qui sont entourés de parties que Tournefort ne regarde pas comme des pétales, parce qu'elles subsistent après la floraison, et ne sont pas ordinairement colorées comme les pétales des autres fleurs.

CLASSE XVI.
Apétales, sans fleurs. De cette classe sont toutes les plantes qui n'ont point de fleurs apparentes, mais seulement des espèces de graines ordinairement déposées sur le dos des feuilles.

SCD Lyon 1

CLASSE XVII.
Apétales cryptogames. Ou *sans fleurs ni graines apparentes.* Tournefort a compris, dans cette classe, toutes les plantes dont les organes de la fructification lui étaient absolument inconnus, et où il ne trouvait rien qui parut destiné à cet usage.

CLASSE XVIII.
Arbres ou *Arbustes.* *A Fleurs, apétales, ou à étamines sans pétales.* De cette classe sont tous les arbres dont les fleurs n'ont pas de pétales, et ne sont pas portées sur des chatons. Les unes portent, sur le même individu, la fleur et le fruit ensemble ou séparément; les autres portent des fleurs sur un pied, et des fruits sur un autre pied, de la même espèce.

CLASSE XIX.
Arbres ou *Arbustes.* *A Fleurs amentacées.* A cette classe appartiennent tous les arbres dont les fleurs n'ont pas de pétales, mais sont disposées sur des chatons, etc.

CLASSE XX. *Arbres* ou *Arbustes à fleurs monopétales, campaniformes* ou *infundibuliformes.* De cette classe sont tous les arbres qui ont des fleurs dont les caractères sont les mêmes que ceux qui ont servi de base aux deux premières classes de cette méthode.

CLASSE XXI. *Arbres ou Arbustes à fleurs rosacées.* Cette classe renferme tous les arbres dont les fleurs ont les mêmes caractères que ceux qui ont été employés pour former la classe sixième, les rosacées.

CLASSE XXII. *Arbres* ou *arbustes à fleurs papillonacées*, ou *légumineuses.* Cette dernière classe renferme tous les arbres dont les fleurs ont les mêmes caractères que ceux de la classe dixième, les papillonacées.

SYSTEME SEXUEL DE LINNÆUS. Planches 9 et 10.

On a donné le nom de système sexuel à la méthode de Linnæus, parce qu'elle a pour base les organes sexuels des plantes; c'est-à-dire, les étamines considérées comme organe mâle, et les pistils, comme organe femelle. Linnæus a d'abord divisé en vingt-quatre classes les plantes qu'il a décrites; chaque classe a été subdivisée en plusieurs ordres; chaque ordre ou chaque section renferme plusieurs genres, et chaque genre

SCD Lyon 1

plusieurs espèces. Linnæus n'a point séparé les arbres d'avec les herbes. Il a compris toutes les plantes qui ont des fleurs visibles et distinctes, dans les vingt-trois premières classes de sa méthode. Celles dont les fleurs sont à peine visibles, ou qu'on ne voit qu'indistinctement, forment la vingt-quatrième classe.

FLEURS HERMAPHRODITES. Nombre des étamines.

- Classe I.re — Monandrie. Cette classe renferme les plantes qui n'ont qu'une seule étamine.
- Classe II.e — Diandrie, deux étamines.
- Classe III.e — Triandrie, trois étamines.
- Classe IV.e — Tétrandrie, quatre étamines.
- Classe V.e — Pentandrie, cinq étamines.
- Classe VI.e — Hexandrie, six étamines.
- Classe VII.e — Heptandrie, sept étamines.
- Classe VIII.e — Octandrie, huit étamines.
- Classe IX.e — Ennéandrie, neuf étamines.
- Classe X.e — Décandrie, dix étamines.
- Classe XI.e — Dodécandrie, douze étamines.

FLEURS HERMAPHRODITES. Nombre et situation des étamines.

- Classe XII.e — Icosandrie, une vingtaine d'étamines insérées sur le calice.
- Classe XIII.e — Polyandrie, depuis vingt jusqu'à cent étamines, qui ne tiennent point au calice.

FLEURS HERMAPHRODITES. Proportion des étamines.

- Classe XIV.e — Didynamie, quatre étamines, dont deux petites et deux grandes.
- Classe XV.e — Tétradynamie, six étamines, dont quatre grandes et deux petites, opposées.

FLEURS HERMAPHRODITES. Réunion des étamines dans quelques-unes de leurs parties.

- Classe XVI.e — Monadelphie, plusieurs étamines réunies par leurs filets, en un corps.
- Classe XVII.e — Diadelphie, plusieurs étamines réunies par leurs filets, en deux corps.
- Classe XVIII.e — Polyadelphie, plusieurs étamines réunies par leurs filets, en trois ou en plusieurs corps.
- Classe XIX.e — Syngénésie, plusieurs étamines réunies par leurs anthères, et quelquefois, mais très-rarement, par leurs filets, en forme de cylindre.
- Classe XX.e — Gynandrie, une ou plusieurs étamines réunies et attachées au style.

SCD Lyon 1

FLEURS UNISEXUELLES.	Classe XXI.e	Monœcie, fleurs mâles et femelles séparées, sur le même individu.
	Classe XXII.e	Diœcie, fleurs mâles et fleurs femelles séparées, sur deux individus ; les fleurs mâles sur un pied, et les fleurs femelles sur un autre.
	Classe XXIII.e	Polygamie, fleurs mâles et femelles, sur un ou plusieurs individus qui portent aussi des fleurs hermaphrodites.
FLEURS INDISTINCTES.	Classe XXIV.e	Cryptogamie, fleurs cachées, ou que l'on ne voit que très-indistinctement.

MÉTHODE DE JUSSIEU. Planche 11.

Cette méthode est fondée sur la forme de l'embrion, sur la position des étamines relativement aux pistils, et sur l'absence, la présence et la forme de la corolle. Elle est composée de quinze classes.

Les plantes sont d'abord divisées en *acotylédones*, *monocotylédones* et *dicotylédones*. On donne le nom d'acotylédones aux plantes dont l'embrion n'a point de cotylédon. On nomme monocotylédones celles qui en ont un, et dicotylédones, celles qui en ont deux.

ACOTYLÉDONES.

Les plantes *acotylédones* forment la première classe ; comme elles n'ont point d'organe sexuel apparent, il est impossible d'observer leur insertion. Aussi on s'est borné à ranger les genres analogues dans différens ordres.

MONOCOTYLÉDONES.

Les *monocotylédones* étant privées de corolles, ne peuvent avoir qu'un mode d'insertion, *l'immédiate nécessaire*. Cette insertion est *hypogyne*, lorsque les étamines sont placées dessous le pistil ; *perigyne*, lorsqu'elles sont attachées au calice ; *épigyne*, lorsqu'elles prennent naissance sur le pistil ; ce qui forme trois autres classes.

DICOTYLÉDONES.

Les dicotylédones, beaucoup plus nombreuses que les *acotylédones* et les *monocotylédones* ensemble, exigent un plus grand nombre de classes ; et ce nombre

SCD Lyon 1

est fourni par l'absence ou la présence de la corolle. La fleur est apétale, monopétale et polypétale. Les *dicotylédones apétales* sont également divisées en trois classes. Les étamines sont *épigynes*, *périgynes* et *hypogynes*. Les *dicotylédones monopétales* forment quatre classes ; elles sont fournies par l'insertion de la corolle, qui est *hypogyne*, *périgyne* et *épigyne* : cette dernière fournit deux classes. Dans la première, les étamines sont réunies par leurs anthères ; dans la seconde, elles sont parfaitement libres. — Les *dicotylédones polypétales* sont encore considérées d'après l'insertion des étamines, et elles fournissent trois classes, les *polypétales épigynes*, les *hypogynes*, et les *périgynes*. Les fleurs uni-sexuelles forment la quinzième et dernière classe. Elles ne peuvent être soumises à la loi des insertions, puisque les organes sexuels sont séparés et résident dans différentes fleurs.

SCD Lyon 1

ABSINTHE (Arthemisia absinthium).

Floscul. Tour. — *Corimbif.* Jus. — *Singén. polygam. superf.* Lin.

Planche 12. — Figure 1.

Cette plante croît naturellement dans les terrains incultes et arides de l'Europe. Sa grande utilité la fait cultiver dans les jardins, où elle s'élève facilement. Sa racine est un pivot ligneux, garni de plusieurs tiges cylindriques, rameuses, cannelées et hautes de deux à trois pieds. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, très-découpées et d'un vert blanchâtre. Ses fleurs sont petites, arrondies, de couleur safranée et disposées en grappe. Cette plante est vivace; elle exhale une odeur forte, aromatique, et jouit d'une saveur éminemment amère. Elle fleurit vers le mois de Juillet, et c'est alors qu'elle possède au plus au degré ses vertus médicinales. Elle contient une huile camphrée, un principe extractif, etc.

Il est peu de plantes dont les propriétés soient plus nombreuses et mieux constatées que celles de l'Absinthe. Son action est prompte, intense et durable. On l'administre, avec le plus grand succès, dans beaucoup d'affections chroniques, mais sur-tout dans la faiblesse des voies digestives, dans l'hydropisie, la diarrhée, la dysenterie et l'atonie générale. Elle est utile dans les gonflemens glandulaires, la suppression des règles, la jaunisse, et elle combat puissamment les vers des intestins. Le professeur Pinel et le docteur Alibert ont constaté ses effets précieux dans le traitement des fièvres intermittentes et du catarrhe de la matrice.

On la donne en infusion aqueuse, depuis une once jusqu'à deux, ou bien en poudre, à la dose d'un demi-gros. Si on met à infuser, pendant vingt-quatre heures, une poignée d'absinthe dans une pinte de vin rouge, on obtient une liqueur tonique, dont on ne saurait trop recommander l'usage à la suite de longues maladies qui ont affaibli les organes. Elle fortifie singulièrement l'estomac, excite l'appétit et régularise les digestions. L'huile volatile, la teinture alcoolique, l'extrait, la conserve et le sirop d'absynthe sont aussi des préparations fort utiles. On donne l'extrait à la dose d'un demi-gros, en bol, ou délayé dans un peu de vin généreux, le matin à jeun, et immédiatement avant les repas. On se sert extérieurement du suc et de l'herbe pilée, pour arrêter la putridité des ulcères, et pour résoudre les tumeurs. Malgré ses grandes propriétés, on a observé que l'Absinthe devait être donnée avec réserve. En général, elle ne convient pas aux personnes d'une constitution irritable, et on doit en bannir l'usage dans toutes les maladies où le spasme et l'inflammation prédominent.

SCD Lyon 1

ACACIA D'EGYPTE ET ACACIA DU SÉNÉGAL.

ACACIA D'ÉGYPTE, OU GOMMIER ROUGE (Mimosa nilotica).

Monop. TOUR. — *Légum.* JUS. — *Polyandr. monog.* LIN.

PLANCHE 12. — Figure 2.

CET arbrisseau croît dans l'Arabie, en Egypte, en Abyssinie etc., où il s'élève à environ quinze ou vingt pieds de hauteur. Ses branches sont lisses, rougeâtres, et s'étendent un peu horizontalement. Ses feuilles, d'un vert obscur, sont deux fois ailées ou bi-pinnées, et composées de quatre à cinq paires de pinnules munies de folioles obtuses à leur sommet. Les fleurs sont jaunes, petites, globuleuses, et portées sur un pédoncule axillaire. La corolle est monopétale; le style, court et grêle, est couronné d'un stygmate tronqué; le germe se change en une gousse articulée, contenant plusieurs semences rondes et comprimées.

ACACIA DU SÉNÉGAL, OU GOMMIER BLANC (Mimosa Senegalensis).

Mimosa spinis ternis. LIN. — PLANCHE 12. — Figure 3.

CET arbre croît et abonde sur la côte de cette partie de l'Afrique située depuis l'embouchure du Niger, jusques vers la hauteur du cap Blanc. Ses caractères généraux sont les mêmes que ceux du *Mimosa nilotica.* Il n'en diffère que par ses fleurs, qui sont blanches et disposées en épis placés deux à deux.

L'*Acacia* d'Egypte produit une espèce de gomme qui coule spontanément de l'écorce des branches et du tronc, et qui paraît être la gomme arabique du commerce. C'est une substance sèche, dure, réunie en morceaux fragiles de la grosseur d'une noix, un peu inégaux, raboteux, et plus ou moins transparens. Elle est inodore, blanche ou d'un jaune pâle, et d'une saveur fade et visqueuse. On doit choisir pour l'usage intérieur celle qui est blanche, diaphane, et dont la cassure est brillante. Les habitans de l'Egypte en font un grand usage dans les maux de gorge et le crachement de sang. On n'employait anciennement que la gomme arabique; mais depuis nos établissemens sur les côtes du Sénégal, on lui a substitué celle que fournit le Gommier blanc. C'est un suc gommeux qui coule, sans aucune incision, du tissu et des branches de cette espèce d'acacia, sous la forme de larmes transparentes, cristallines et d'une saveur douce. Ce suc, qui est très-rafraîchis-

SCD Lyon 1

sant, est d'un si grand usage parmi les arabes, qu'ils en font leur principale nourriture pendant leurs voyages. En effet, il doit leur être d'un extrême secours dans des pays arides et sous un ciel brûlant, où ils trouvent si rarement de l'eau pour étancher leur soif ardente.

Mais c'est sur-tout la médecine qui revendique ces deux espèces de gommes confondues sous le nom de gomme arabique. Cette substance, dont on ne peut pas révoquer en doute les bons effets, mérite une place distinguée parmi les remèdes adoucissans. On l'emploie, avec succès, pour calmer l'érétisme des intestins dans la diarrhée et la dysenterie. Elle est d'un fréquent usage dans l'épuisement, les pertes de sang rebelles, les maladies des voies urinaires, etc. Elle convient dans les rhumes opiniâtres, et même dans la phthisie pulmonaire, lorsque des humeurs acres s'emparent du gosier et de la trachée-artère, et déterminent une toux sèche, pénible et fréquente. Dans ces cas, on prépare une espèce d'émulsion, en faisant fondre une once de gomme arabique et autant de sucre dans deux livres d'eau d'orge, qu'on aromatise avec un peu d'eau de fleur d'orange. On peut même y ajouter, selon les circonstances, depuis demi-once jusqu'à une once de sirop de pavot blanc. On prépare avec la même substance un sirop connu, dans la pharmacie, sous le nom de sirop de gomme arabique; ainsi qu'une pâte sucrée et des tablettes pectorales qui jouissent d'une propriété adoucissante, calment la toux et favorisent l'expectoration.

SCD Lyon 1

ACANTHE (Acanthus mollis).

Personn. Tour. — *Acanth.* Jus. — *Didyn. Angiosp.* Lin.

Planche 12. — Figure 4.

L'Acanthe est une plante vivace qui croît spontanément dans les contrées méridionales de la France et de l'Europe. Sa tige est droite, ferme, haute de deux pieds, et garnie, depuis le milieu jusqu'au sommet, de fleurs blanches un peu jaunâtres, quelquefois d'un rouge livide, disposées en épi terminal. Leur corolle est renversée, et ne forme qu'une lèvre divisée en trois lobes à son extrémité. La lèvre qui manque est remplacée par les feuilles supérieures du calice. Le fruit est une capsule ovale à deux loges. Les feuilles sont très-grandes, radicales, profondément sinuées et luisantes. Chaque découpure est terminée par une pointe ou épine qui n'est point piquante, ce qui distingue cette espèce des autres. Cette plante fleurit vers la fin de l'été. Elle produit un grand effet dans les jardins, et se fait remarquer par ses formes gracieuses, ses belles feuilles et la singularité de ses fleurs. Elle a tellement frappé les anciens, qu'ils ont employé ses feuilles pour orner les chapiteaux des colonnes des plus célèbres édifices.

Cette plante connue, en pharmacie, sous la dénomination vulgaire de branc-ursine, passe pour émolliente. On l'emploie ordinairement, comme la mauve, dans les cataplasmes et les fomentations. Chomel, d'après Dodonée, vante ses grandes propriétés dans le cours de ventre, la difficulté d'uriner, le crachement de sang, la pulmonie même, et les blessures internes. Dioscoride en recommande l'usage dans les brûlures, les luxations, les accouchemens laborieux, etc. Mais n'est-ce pas abuser de la crédulité publique, que de prodiguer ainsi les éloges à une plante qui ne paraît pas devoir être préférée aux autres émolliens et mucilagineux.

SCD Lyon 1

ACHE des marais (Apium graveolens).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. digyn.* Lin.

Planche 13. — Figure 5.

Cette plante croît dans les marais et sur les bords des ruisseaux. On la reconnaît aisément à sa tige rameuse, haute et profondément cannelée. Ses feuilles sont une ou deux fois ailées, leurs folioles luisantes, larges, incisées, dentées et cunéiformes. Ses fleurs sont disposées en ombelles, la plupart axillaires et sessiles.

Cette plante contient une huile volatile ; elle a une saveur un peu acre, une odeur forte et aromatique. On emploie la racine et les feuilles dans les bouillons apéritifs, pour remédier aux engorgemens des viscères abdominaux, On attribue au suc d'Ache une vertu fébrifuge, et on en fait prendre six onces, dans les fièvres intermittentes, au moment du paroxisme ; mais nous pensons que ce moyen de guérir la fièvre, ne mérite pas plus de confiance qu'une foule d'autres moyens empiriques, qu'il ne faut employer qu'avec prudence. D'ailleurs, pour traiter la fièvre intermittente avec succès, il faut rechercher attentivement la cause qui l'entretient, remédier aux accidens particuliers dont elle peut se compliquer, et recourir ensuite aux médicamens dont une rigoureuse expérience a confirmé les bons effets. On a également recommandé le suc exprimé des feuilles d'Ache, dans l'affection scorbutique de la bouche, dans les ulcères sordides, et dans la bouffissure, symptôme précurseur de l'hydropisie. On prépare, avec les sommités de cette plante et le sucre, une conserve dont on a anciennement exalté les vertus, contre l'affection pulmonaire. Mais que peut-on attendre d'un remède aussi frivole, lorsque le traitement le plus méthodique n'obtient le plus souvent qu'un succès très-précaire?

SCD Lyon 1

ACONIT NAPEL ET ACONIT SALUTAIRE.

ACONIT NAPEL (Aconitum napellus).

Anom. TOUR. — *Renonc.* JUS. — *Polyand. trigyn.* LIN.

PLANCHE 13. — Figure 6.

LE Napel croît dans toute l'Europe. On le trouve particulièrement sur les montagnes et dans les vallons humides de la Suisse, de l'Allemagne et de la Tartarie. Il se fait remarquer par une tige droite, simple, feuillée, et haute d'environ deux pieds. Ses feuilles sont pétiolées, palmées, luisantes, et à découpures profondes et étroites. Ses fleurs, d'un très-joli bleu, sont grandes, disposées en épi, et solitaires sur leurs pédoncules. Elles sont composées de cinq pétales inégaux, dont le supérieur est en forme de casque; elles ont deux nectaires recourbés, plusieurs petites étamines inclinées vers les pétales, et cinq styles, terminés par des stigmates réfléchis. A la fleur succèdent trois ou quatre capsules, contenant plusieurs semences angulaires. Cette plante est vivace, et fleurit dans le mois de Juin. Sa racine, ses feuilles et sa tige, ont une saveur très-acre, et une odeur nauséabonde.

Les effets délétères de l'Aconit, l'ont fait ranger, de tout tems, dans la classe des poisons. Cependant, les observations recueillies par le célèbre Storck, prouvent son efficacité dans quelques maladies chroniques. Il en a fortement recommandé l'usage dans le traitement des maladies du système lymphatique, comme les tumeurs squirreuses des glandes, les tubercules, les affections lentes des viscères abdominaux, etc. Quelques médecins français n'ont pas obtenu les mêmes avantages de l'administration de l'Aconit, et ils ont conclu que les éloges de Storck étaient, pour le moins, exagérés. Mais ce n'est point par quelques expériences négatives qu'on peut détruire la célébrité d'un remède, en faveur duquel déposent les témoignages authentiques des plus habiles médecins de l'Europe. Stoll en a indiqué l'usage dans une maladie convulsive particulière, *la Danse de St.-Guy*. Rosen, Murray, Blom ont attesté ses propriétés par des expériences réitérées. On trouve, dans la collection des thèses de Baldinger, excellent ouvrage, qui n'est pas assez connu en France, des observations précieuses, qui prouvent l'excellence de l'Aconit dans les fièvres intermittentes, le rhumatisme chronique,

SCD Lyon 1

les affections goutteuses et la paralysie. Enfin, l'illustre Fouquet, professeur de Montpellier, qui s'est rendu si célèbre dans la médecine hippocratique, l'administrait, avec le plus grand succès, dans les obstructions des viscères, les ulcères rebelles et l'affection scrophuleuse.

On emploie particulièrement l'extrait ou suc épaissi du Napel, à la dose d'un demi-grain par jour, qu'on peut augmenter graduellement jusqu'à dix ou douze grains. Toutefois, on ne saurait le donner avec trop de circonspection, puisque son usage imprudent, peut-être suivi de défaillances, d'anxiétés, de délire et même de l'inflammation de la membrane muqueuse du canal alimentaire, accident terrible, auquel on ne peut opposer que des boissons émollientes et mucilagineuses, comme l'eau d'orge gommée, le lait, l'huile d'amandes douces, etc. Dans des cas moins graves, on a tenté l'usage du tartrite de potasse antimonié (tartre émétique); et ce moyen, à raison de sa propriété stimulante, peut être d'un grand secours, lorsqu'il y a affection comateuse, avec langueur des forces vitales.

ACONIT SALUTAIRE (Aconitum anthora).

Planche 13. — Figure 7.

Les montagnes des Alpes et des Pyrénées fournissent l'Aconit salutaire. On le trouve également en France, dans la Bohême, etc. Sa tige, qui est feuillée et presque simple, s'élève à la hauteur d'un pied. Ses feuilles sont palmées, blanchâtres en dessous, vertes en dessus, et à découpures linéaires. Ses fleurs sont terminales, jaunâtres, et velues en dehors; les fruits composés de cinq capsules.

On avait cru que l'Aconit salutaire était le contre-poison du *Thora*, espèce de renoncule, ainsi que du Napel; mais c'est une erreur, car, malgré son nom, il est presque aussi âcre et aussi dangereux que les autres espèces. Cependant on emploie sa racine, suivant Valmont de Bomare, contre la morsure des vipères et autres animaux venimeux : il ajoute même qu'elle est utile dans les fièvres ataxiques (malignes). Nous avons sans doute beaucoup de déférence pour ce célèbre naturaliste, mais nous devons à la vérité, de dire qu'il serait extrêmement imprudent de négliger le quinquina, le camphre, et autres moyens éprouvés dans les maladies compliquées d'ataxie, pour donner la préférence à un aussi singulier remède. Nous ne parlerons point de l'Aconit à grandes fleurs, *aconitum cammarum*, de l'Aconit tue-loup, *aconitum lycoctonum*, etc. Nous nous bornerons à dire, que toutes ces espèces contiennent un suc extrêmement caustique, et capable de causer les accidens les plus graves.

SCD Lyon 1

ACORE (Acorus calamus).

Aroïd. Jus. — *Hexandr. monogyn.* Lin.

Planche 13. — Figure 8.

Cette plante croît dans les deux Indes et dans l'Amérique septentrionale. On la trouve aussi dans les lieux humides et marécageux de la Hollande et des pays voisins. Sa racine est longue, cylindrique, articulée, d'une grosseur médiocre, d'une odeur aromatique, et d'une saveur âcre et amère. Ses feuilles sont engaînantes, droites et ensiformes. Ses fleurs sont petites et naissent sur un chaton; leur calice est composé de six écailles persistantes: on y remarque six étamines et un seul ovaire se changeant en une capsule qui a trois loges et contient trois semences.

On croit généralement que cette plante est le *Calamus aromaticus* des anciens. Suivant le rapport de M. Bosc, savant naturaliste, les anglo-américains la mangent fraîche, et prétendent qu'elle est très-nourrissante. Dans le nord de l'Europe, on la confit comme l'Angélique, et on s'en sert pour fortifier l'estomac et exciter l'appétit. Sa racine est utile en médecine, et jouit, comme beaucoup d'autres substances aromatiques, d'une propriété tonique et cordiale. On l'emploie en poudre à la dose d'un gros, sous la forme de bol ou d'électuaire; ou bien on en met depuis demi-once jusqu'à une once, également en poudre, à infuser dans suffisante quantité de vin généreux. Cette liqueur ainsi préparée, convient dans les affections vermineuses, dans les cas de débilité gastrique, ainsi que dans les fièvres intermittentes qui se compliquent de faiblesse générale. On en donne deux ou trois onces plusieurs fois le jour. Quelques médecins ont vanté les propriétés de l'*Acorus*, contre le scorbut, l'affection hystérique, la suppression menstruelle. En effet, il peut convenir, comme substance aromatique et excitante, lorsque ces maladies sont compliquées de relâchement; mais si elles tiennent à des causes opposées, comme cela arrive si souvent dans les affections de l'uterus et dans l'histérie, quel succès peut-on attendre de cette racine et des autres amers dont on fait un si grand abus, dès qu'on ne voit par tout qu'un principe d'atonie à combattre. Nous ne parlerons pas de la vertu spécifique de l'*Acorus* dans les fièvres ataxiques (malignes). Des médecins, entraînés par l'exemple, ont pu l'employer anciennement; mais il en est peu qui voudraient aujourd'hui fonder tout leur espoir sur ce faible moyen, dans des circonstances qui exigent les remèdes les plus sûrs et les plus héroïques.

SCD Lyon 1

AGARIC AMADOUVIER (Boletus igniarius).

Fruits inconnus. Tour. — *Champig.* Jus. — *Cryptogam.* Lin.

Planche 14. — Figure 9.

L'Agaric amadouvier est une espèce de champignon ou d'excroissance fongueuse qui naît sur les troncs des vieux Chênes, des Noyers et de plusieurs autres arbres. Sa forme a quelque ressemblance avec le pied du cheval. Sa superficie est rude, raboteuse, rougeâtre; sa substance intérieure, fibreuse et difficile à diviser. C'est cette espèce qui fournit l'amadou, substance spongieuse connue de tout le monde, et en même tems si utile pour arrêter les hémorrhagies. Cette propriété n'était pas ignorée des anciens; elle semblait oubliée, lorsque le chirurgien Brossard annonça, en 1750, que l'Agaric suppléait merveilleusement à la ligature, à la suite des amputations. Malgré ce pompeux éloge, on a plus d'une fois reconnu son insuffisance pour arrêter les hémorrhagies produites par l'ouverture des gros vaisseaux; mais il réussit très-bien dans des cas moins graves, lorsqu'on en applique plusieurs couches sur le vaisseau ouvert, et qu'on les maintient par un bandage convenable. Du reste, ce n'est nullement par la propriété astringente qu'on lui a attribuée, qu'il étanche le sang; mais bien par sa qualité spongieuse, jointe à la compression mécanique que l'appareil exerce sur les parties.

Il est une autre espèce d'Agaric qu'on trouve sur les bois pourris, et qui est également propre à faire de l'amadou. Il est remarquable par sa surface qui est raboteuse et difforme, par sa substance ferme, coriace et d'un blanc jaunâtre.

Le Mélèze fournit aussi une autre espèce d'Agaric, connu sous le nom d'Agaric blanc (*Boletus laricinus*). Nous en faisons mention parce qu'il était autrefois d'un grand usage en médecine. On lui reconnaît un principe résineux, âcre, et une saveur d'abord un peu douce, ensuite amère et nauséabonde. On a indiqué cette substance pour modérer les sueurs excessives dont s'accompagne la phthisie pulmonaire. Quelques médecins l'ont également mise en usage dans les engorgemens limphatiques. Vogel la regarde comme un doux évacuant, donnée à la dose d'un gros dans six onces d'émulsion commune; mais l'expérience n'a pas confirmé cet éloge; au contraire, il paraît qu'elle agit d'une manière lente, incertaine, et qu'elle provoque tantôt le vomissement, tantôt les déjections alvines, et qu'elle imprime un mouvement de spasme et de chaleur à tout le canal alimentaire. La matière médicale abonde tellement en purgatifs plus doux et plus fidelles, qu'on peut fort bien se passer de l'Agaric. On doit en dire autant des trochisques préparés avec cette substance.

SCD Lyon 1

AGNUS CASTUS (Vitex agnus castus).

Arb. monop. Tour. — *Gatil.* Jus. — *Didyn. angiosp.* Lin.

Planche 14. — Figure 10.

Cet arbrisseau, connu aussi sous le nom de Gatillier commun, croît naturellement sur les bords des rivières et des torrens. On le trouve dans la Grèce, en Italie et dans la France méridionale. Il a quelque ressemblance avec le Saule, et produit à son sommet des rameaux nombreux et flexibles. Les feuilles portées sur d'assez longs pétioles, sont composées de folioles impaires, lancéolées, pointues, oblongues, d'un vert foncé en dessus, blanches et cotonneuses en dessous. Les fleurs sont placées à l'extrémité des rameaux et disposées en épis. Elles sont petites, d'une couleur purpurine, et quelquefois blanche, suivant la variété. On les voit dans les mois de Juillet et d'Août. On cultive cet arbrisseau dans les jardins, dont il fait l'ornement. Toutes ses parties sont odorantes, et contiennent, sur-tout la semence, un principe âcre et volatil.

On a beaucoup vanté anciennement les effets de l'*Agnus castus* pour tempérer les feux de l'amour. Les mères de famille athéniennes se disposant à sacrifier à *Cérès*, dans les thesmophories, composaient, dit-on, en partie, leurs lits, de feuilles d'*Agnus castus*, pour se mettre dans l'état physique le plus favorable à la chasteté. Le professeur Peyrilhe pense que c'est sans doute ce qui a fait attribuer à cet arbuste une propriété anti-aphrodisiaque. Chomel cite un pasteur, doué d'une grande piété et d'un zèle apostolique, qui avait préparé avec les semences d'*Agnus castus*, un remède infaillible pour entretenir la chasteté et réprimer les ardeurs de Vénus. Pour nous faire croire à un pareil miracle, on aurait dû nous faire part de quelques observations. Nous craignons bien que l'auteur de ce remède n'ait tenté ses expériences que sur des sujets faibles et délicats, qui, sans doute, n'avaient pas besoin de son secours pour vivre dans la continence. Du reste, sans vouloir contester sérieusement l'efficacité de cette préparation étonnante, nous nous bornerons à dire que l'*Agnus castus* n'a que fort peu de propriétés, ce qui l'a fait abandonner de la médecine moderne.

SCD Lyon 1

AGRIPAUME (Leonurus cardiaca).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didyn. gymnosp.* Lin.

Planche 14. — Figure 11.

Cette plante est commune dans le Nord. Elle habite les lieux incultes et escarpés. Sa racine est vivace et fibreuse. Ses tiges sont élevées, nombreuses et quadrangulaires. Ses feuilles sont vertes, les inférieures arrondies et dentelées, celles de la tige lancéolées et à trois lobes. Ses fleurs sont petites, labiées, velues, et d'une couleur purpurine; les anthères parsemées de globules brillans.

L'Agripaume jouit, dans toutes ses parties, d'une odeur forte et d'une saveur un peu amère. Elle a été regardée comme utile dans la cardialgie des enfans. Boerhaave lui a attribué une vertu sudorifique; d'autres l'ont proposée comme vermifuge, et propre à exciter les mouvemens de l'*uterus*. Toutefois, nous avons très-peu d'observations qui constatent son efficacité d'une manière précise. Elle est même rejetée de la plupart des matières médicales, quoiqu'elle soit peut-être d'une utilité plus réelle que beaucoup d'autres qui y tiennent un rang distingué. Nous pensons qu'il serait intéressant pour l'art, de ne point bannir l'usage de cette plante. L'odeur forte qu'elle exhale, ainsi que son amertume, semblent déposer en sa faveur, et font présumer son efficacité dans les cas d'histérie et d'atonie gastriques.

SCD Lyon 1

AIGREMOINE (Agrimonia eupatorium).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Dodecandr. digyn.* Lin.

Planche 14. — Figure 12.

L'Aigremoine croît dans les champs et dans les prairies. Sa tige est velue et s'élève à environ deux pieds de hauteur; ses feuilles sont composées de folioles oblongues et dentées en forme de scie. Les fleurs sont petites, jaunes, rangées en grappes à l'extrémité des petits rameaux, et composées de cinq pétales. Leur calice est à cinq divisions, et entouré extérieurement d'un autre calice hérissé de poils recourbés.

Ses feuilles ont une saveur un peu salée et légérement stiptique; elles contiennent une huile volatile. Suivant Pline, le roi Eupator a observé le premier cette plante; de là vient son ancien nom latin *eupatorium*. Quoiqu'elle n'ait que peu d'énergie, elle a toujours été rangée dans la classe des plantes détersives et diurétiques. On l'a beaucoup recommandée dans l'inflammation de la gorge et dans les maladies du foie. Le crédule Chomel lui attribue les plus grandes propriétés dans l'engorgement des viscères abdominaux, le crachement de sang et la dysenterie. Fernel, dont l'opinion est d'un tout autre poids en médecine, l'indique aussi dans les cas d'obstruction. Néanmoins, elle est beaucoup moins usitée aujourd'hui, et si elle n'est pas tombée tout à fait en discrédit, les auteurs les plus modernes en ont à peine parlé. M. Schwilgué recommande de n'employer cette plante que lorsqu'on ne saurait se procurer de moyens plus efficaces. Il l'indique pourtant dans l'angine et la diarrhée chroniques. On a, sans doute, exagéré les propriétés de l'Aigremoine, en lui attribuant des cures merveilleuses, qui n'étaient souvent produites que par quelque mouvement salutaire de la nature; mais il faut convenir aussi, qu'elle n'est pas sans utilité, principalement dans les maux de gorge, sous la forme de gargarisme. Dans ce cas, on en fait infuser une demi-poignée dans une livre d'eau bouillante, et on ajoute à la colature une once de miel rosat, un gros de muriate d'ammoniaque (sel ammoniac) et quelques gouttes de laudanum liquide. Du reste, les jeunes médecins ne doivent jamais oublier que l'angine peut se compliquer de bien des manières, et qu'elle exige, outre l'usage des gargarismes, une méthode de traitement fondée sur la cause matérielle qui l'entretient.

SCD Lyon 1

AIL (Allium sativum).

Liliac. Tour. — *Asphod.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 15. — Figure 13.

Cette plante, dont la bulbe radicale est composée de plusieurs autres bulbes couvertes de tuniques très-minces, croît dans les contrées méridionales de l'Europe. Sa tige est droite, élevée et garnie de feuilles planes et linéaires. Ses fleurs sont blanches ou rougeâtres, et disposées en une ombelle bulbifère. Les étamines sont trifides, ou terminées par trois pointes. L'Ail est cultivé par tout, et fleurit dans le mois de Juin. Les Egyptiens en ont fait une divinité; les Grecs l'avaient en horreur; les Romains croyaient que son usage excitait le courage des soldats.

Ses bulbes contiennent une huile volatile extrêmement active, du mucilage et de l'albumine. Elles exhalent une odeur très-pénétrante, connue de tout le monde. Leurs propriétés sont incontestables. Sydenham, Baglivi, de Haën, Bergius, ont indiqué l'usage de l'Ail dans plusieurs maladies. En effet, on l'emploie avec succès pour combattre la diathèse vermineuse, ainsi que le scorbut. Il agit d'une manière spéciale sur les voies urinaires et sur l'organe cutané; aussi convient-il éminemment dans l'hydropisie et dans les maladies exanthématiques, lorsque la fièvre est modérée, et qu'aucun organe essentiel à la vie n'est frappé d'inflammation. Son emploi est également utile dans les fièvres qui règnent dans les lieux humides et marécageux, et qui se compliquent de faiblesse générale. Employé comme assaisonnement dans le régime alimentaire, il augmente l'appétit et accélère la digestion. Appliqué immédiatement sur la peau, il la rougit et l'enflamme, comme la semence de Moutarde. On le donne intérieurement sous la forme d'infusion; ou bien on en extrait le suc, qu'on fait prendre à très-petites doses plusieurs fois le jour, après l'avoir mêlé avec un sirop adoucissant. On doit bannir l'usage de son huile volatile: sa causticité est telle, qu'une faible dose pourrait enflammer le tissu de l'estomac. On fait entrer l'Ail dans la composition du vinaigre des Quatre-Voleurs, excellente préparation, dont on peut se servir avec avantage, pour dissiper les émanations qui frappent désagréablement l'odorat, mais qui ne jouit point d'une vertu anti-pestilentielle.

SCD Lyon 1

AIRELLE (Vaccinium myrtillus).

Arb. monop. Tour. — *Bruy.* Jus. — *Octandr. monogyn.* Lin.

Planche 15. — Figure 14.

L'Airelle, appelée aussi Myrtille, est un petit arbrisseau d'environ deux pieds, qui abonde dans les bois et les vallées humides de l'Europe. Sa tige est anguleuse et garnie de rameaux flexibles. Ses feuilles alternes, ovales et légèrement crénelées, le font ressembler à un petit myrte. Ses fleurs sont monopétales, en grelot, d'un blanc rosé, et remplacées par des baies d'un bleu noirâtre, renfermant plusieurs semences. Cet arbrisseau fleurit au printems, et ne prospère que dans les lieux frais et ombragés.

Son fruit est remarquable par une saveur acidule et légérement styptique. On le mange dans le Nord, et on obtient, par sa fermentation, une liqueur vineuse qui n'est point désagréable. Les marchands de vins s'en servent pour rougir leurs vins blancs. Avec le suc exprimé et plus ou moins épaissi, on prépare une espèce de Roob et un sirop, qui, par leur propriété acidule et rafraîchissante, conviennent parfaitement dans la dysenterie et les affections bilieuses. Un moyen aussi simple est sans doute préférable, dans ces maladies, au traitement empirique des médicastres, qui employent journellement des remèdes dont ils ignorent les principes et les propriétés, et qui, par leur routine insensée, aggravent les phénomènes morbifiques, et troublent les mouvemens salutaires de la nature.

SCD Lyon 1

ALKÉKENGE (Physalis alkekengi).

Infundibul. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. monogyn.* Lin.

Planche 15. — Figure 15.

Cette plante, désignée aussi sous le nom de Coqueret, croît naturellement en Allemagne, en Italie et en France. Sa tige, un peu rougeâtre et velue, ne s'élève guère qu'à la hauteur d'un pied. Ses feuilles sont entières, aiguës, réunies deux à deux et portées sur de longs pétioles. Ses fleurs sont monopétales et axillaires. Le calice est rougeâtre, et contient un fruit charnu d'une saveur acide et un peu amère.

Les fruits d'Alkékenge sont mucilagineux, rafraîchissans et diurétiques. Les anciens en faisaient beaucoup de cas dans les maladies des voies urinaires, et particulièrement dans la néphrétique. On les a également recommandés dans l'hydropisie et dans les fièvres bilieuses. On en tire le suc par expression, et on le donne à la dose d'une ou deux onces, qu'on étend dans suffisante quantité d'eau. Desbois de Rochefort ne leur accorde pas plus de propriétés qu'aux autres fruits légérement acides, tels que les fraises, les oranges, les citrons, etc. Néanmoins, Vogel leur a attribué une vertu anodine, et Peyrilhe, en partageant son opinion, a recommandé l'Alkékenge comme une plante utile dont on ne fait pas assez d'usage.

SCD Lyon 1

ALLIAIRE (Erysimum alliaria).

Crucif. Tour. — *Crucif.* Jus. — *Tetradyn. siliqu.* Lin.

Planche 15. — Figure 16.

On reconnaît l'Alliaire ou Vélar à sa racine blanchâtre, grêle et ligneuse; à ses tiges velues, cannelées, cylindriques, et hautes d'environ trois pieds. Ses feuilles sont pétiolées, pointues, crénelées tout autour et cordiformes. Ses fleurs naissent à l'extrémité des tiges et des rameaux; elles sont blanches, nombreuses, composées de quatre pétales en forme de croix, et de deux nectaires situés entre les étamines. Le germe se change en une silique contenant des semences rondes.

Cette plante est commune en Europe, et croît naturellement dans les lieux ombragés. Elle est remarquable par une saveur amère et une odeur analogue à celle de l'Ail. Malgré son énergie, elle n'est presque plus usitée aujourd'hui. Quelques médecins l'ont administrée dans l'asthme pituiteux, comme propre à stimuler l'organe pulmonaire, et à le débarrasser de l'humeur muqueuse dont il se trouve engoué. Elle a été employée extérieurement, pour arrêter les progrès des ulcères gangreneux, et, sous le rapport de sa vertu anti-septique, elle semble mériter l'attention des observateurs. A raison de son amertume et de son odeur active et pénétrante, ne pourrait-on pas en essayer l'emploi dans les affections vermineuses ?

SCD Lyon 1

ALOËS HÉPATIQUE ET ALOËS SUCCOTRIN.

ALOËS HÉPATIQUE (Aloë saponaria vulgaris).

Liliac. TOUR. — *Asphod.* JUS. — *Hexandr. monogyn.* LIN.

PLANCHE 16. — Figure 17.

L'ALOËS hépatique ou vulgaire, est originaire de l'Afrique. On le trouve au Cap de Bonne-Espérance, dans l'Europe australe et en Amérique. Il habite les terrains incultes, et se fait reconnaître par sa tige, qui part du collet de la racine, et s'élève à environ un pied de hauteur; par ses feuilles d'un vert pâle, assez larges, maculées, charnues, à bords épineux, et formant un faisceau un peu ouvert. De l'aisselle des feuilles intérieures naît un pédoncule grêle, haut de deux à trois pieds, se divisant en deux ou trois rameaux qui portent des fleurs pendantes, rougeâtres, et disposées en épi lâche.

ALOËS SUCCOTRIN (Aloë soccotrina).

PLANCHE 16 — Figure 18.

L'ALOËS succotrin tire son origine de l'île de Soccotora. Ses feuilles sont longues, étroites, succulentes, d'un vert foncé, et garnies d'épines nombreuses. Du milieu de ses feuilles s'élève une tige presque cylindrique, dont le sommet est garni de belles fleurs d'un rouge éclatant.

On distingue, dans le commerce, trois espèces de suc d'Aloës : 1.° l'Aloës succotrin, qui est jaunâtre en dehors, rougeâtre en dedans, et d'une belle couleur d'or, lorsqu'il est réduit en poudre. Il est ordinairement très pur, transparent, friable, d'une odeur un peu aromatique et d'une saveur amère; 2.° l'Aloës hépatique, dont la couleur est plus foncée et l'odeur plus forte; 3.° l'Aloës caballin, qui est rempli d'impuretés, et d'une odeur fétide et nauséabonde. Il est particulièrement consacré aux usages de l'art vétérinaire.

La médecine n'emploie que les deux premières espèces; et elle donne la préférence à l'Aloës succotrin, comme étant le plus pur. On lui reconnaît un principe gommeux et un principe résineux. Ce médicament a eu beaucoup de vogue; il mérite sans doute d'être apprécié; mais on en fait aujourd'hui un

SCD Lyon 1

abus condamnable. Il constitue la base des pilules connues, depuis quelques années, dans la capitale, sous le nom de grains de vie, grains de santé, etc. On les trouve d'autant plus commodes, qu'immédiatement après les avoir avalées on se livre sans inquiétude aux plaisirs de la bonne chère. C'est un point essentiel pour les gourmands, dont l'estomac ne connaît point de trève au milieu d'un grand repas. Ceux qui ont expérimenté les grains de vie, ont remarqué que leur action se portait principalement sur la contractilité musculaire des gros intestins, et qu'ils n'agissaient qu'environ douze heures après leur administration, en imprimant au rectum un sentiment de pesanteur fort incommode. Ce remède peut, sans doute, convenir aux personnes dont le système gastrique est tapissé d'une humeur muqueuse, et chez lesquelles la digestion se fait d'une manière lente et irrégulière; mais son emploi ne peut qu'être funeste à celles qui éprouvent un spasme fréquent dans les vaisseaux hémorrhoïdaux, ainsi qu'aux femmes sujettes aux hémorrhagies de l'utérus. Les gens de l'art connaissent la correspondance qui existe entre cet organe et les autres viscères du bas ventre, qu'on ne saurait irriter sans lui imprimer le même mouvement. Le docteur Fothergill a eu raison de blâmer l'abus des aloëtiques à l'époque de la cessation des règles, et M. Alibert a confirmé ce sage précepte par ses propres expériences. Cet habile observateur a remarqué qu'après que l'évacuation sexuelle avait cessé par l'effet du retour de l'âge, les purgatifs, dont l'action était analogue à celle de l'Aloës, pouvaient exciter de nouveau, dans l'utérus, un accroissement de sensibilité et déterminer l'excrétion des règles.

On a recommandé l'usage de l'Aloës dans l'affection vermineuse, les fièvres quartes et les obstructions des viscères avec atonie. Dans ce dernier cas, on le combine utilement avec le savon et le fer. Donné à la dose de dix à quinze grains, il agit comme purgatif, et il incise puissamment l'humeur glaireuse des premières voies. Lorsqu'on veut simplement stimuler l'action de l'estomac, on l'administre à la dose de quatre ou cinq grains, immédiatement avant les repas. L'Aloës entre dans plusieurs préparations très-connues. Nous ne citerons que l'Elixir de propriété et l'Elixir amer ou de longue vie. On les donne l'un et l'autre à la dose d'une demi-cuillerée, pour exciter l'organe gastrique. Sa teinture est employée extérieurement comme anti-septique, et propre à réprimer la marche rapide de la gangrène. Les propriétés que nous venons d'énumérer, font de l'Aloës une plante recommandable et digne, à beaucoup d'égards, de sa grande réputation.

SCD Lyon 1

AMANDIER (Amygdalus communis).

Arb. rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. monogyn.* Lin.

Planche 16. — Figure 19.

L'Amandier vient de la Barbarie. Il s'élève à vingt-cinq ou trente pieds de hauteur. Ses feuilles sont pétiolées, alternes, étroites, pointues, dentées et d'un joli vert. Ses fleurs sont sessiles et d'un blanc de lait. Cet arbre ne prospère que dans les climats chauds, et on le conserve difficilement dans les parties septentrionales de la France. On le cultive dans les vignes et dans les champs.

Son fruit est connu sous le nom d'Amande. On en distingue de douces et d'amères : elles contiennent un principe amilacé et mucilagineux. On retire des Amandes douces, en les triturant et en y versant peu à peu une suffisante quantité d'eau d'orge, une liqueur laiteuse et rafraîchissante, à laquelle on donne le nom d'émulsion, et qui est très-propre à calmer l'irritation spasmodique des voies urinaires et du conduit intestinal. Si on convertit cette émulsion à l'état sirupeux, on obtient le sirop d'orgeat, dont on fait une boisson aussi agréable que salutaire, pendant les grandes chaleurs, lorsque l'estomac peut la digérer.

Les Amandes fournissent aussi une huile d'un jaune pâle et d'une saveur très-douce, quand elle est récente. On l'emploie avec beaucoup d'avantage dans l'inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac, produite par l'empoisonnement, et dans toutes les maladies qui exigent l'usage des anodins et des relâchans. Nous devons remarquer, qu'on en fait ici un abus très-préjudiciable dans les rhumes et dans les catarrhes qui sont entretenus par la diathèse gastrique. Dans ces cas, les évacuans abrègent singulièrement la maladie, et l'empêchent souvent de dégénérer en phthisie pulmonaire. Cette médecine heurte sans doute les préjugés populaires et la méthode banale de quelques gens de l'art; mais elle est très-convenable dans un climat où les maladies se présentent rarement avec l'appareil des symptômes inflammatoires.

SCD Lyon 1

AMARANTE (Amarantus, celosia cristata).

Rosac. Tour. — *Amarant.* Jus. — *monœc. pentandr.* Lin.

Planche 16. — Figure 20.

Cette belle plante, à laquelle on a donné aussi le nom de *Passe-Velours*, se trouve aux Indes et dans l'Amérique méridionale. Elle se fait remarquer dans les jardins, dont elle fait l'ornement, par une tige élevée, rameuse, et garnie dans sa longueur de feuilles larges, terminées en pointe et d'un vert tendre. Les fleurs sont petites, nombreuses, disposées en forme de panache et d'une couleur purpurine. Sa culture exige beaucoup de soin. Il faut la semer au mois de Mars ou d'Avril. On en distingue une autre espèce dont les fleurs sont jaunes ou mordorées. Elle est d'une grande beauté, et ne diffère de la précédente que par la couleur.

L'Amarante est destinée à briller dans les jardins, et non dans la matière médicale, qui ne reconnaît point ses vertus, malgré les éloges que lui donnent Miller et Lemery. C'est en vain qu'on loue ses bons effets dans l'hemoptysie et dans les pertes de sang produites par la faiblesse de l'utérus. L'expérience et l'observation se réunissent pour constater son inertie dans ces mêmes maladies qu'on peut guérir par des moyens bien autrement efficaces.

SCD Lyon 1

ANCOLIE (Aquilegia vulgaris).

Anom. Tour. — *Renonc.* Jus. — *Polyandr. pentagyn.* Lin.

Planche 17. — Figure 21.

L'Ancolie, appelée aussi *Gant de Notre-Dame*, croît spontanément dans les bois et les pays montueux. Sa racine est vivace, fibreuse et blanchâtre. Sa tige, ramifiée, s'élève à deux pieds de hauteur. Ses feuilles sont incisées tout autour, et composées de trois lobes découpés profondément, presqu'en forme de coin. Ses fleurs d'un très-joli bleu, embellissent les bois pendant l'été : elles sont variées, blanches, violettes, bleues, couleur de chair, etc., lorsque la plante est soumise à la culture. Elles sont dénuées de calice et composées de cinq pétales lancéolés, de cinq nectaires rangés alternativement avec les pétales, d'un grand nombre d'étamines, et de cinq ovaires ou germes qui se changent en capsules contenant plusieurs semences.

L'Ancolie a joui autrefois de quelque réputation en médecine. On a employé les fleurs, et sur-tout la semence, qui est mucilagineuse et un peu acre. On a indiqué les fleurs pour calmer la toux qui accompagne la fièvre lente et la consomption. La semence a été recommandée dans le traitement des maladies exanthématiques, et particulièrement de la petite vérole, sous la forme d'émulsion, ou en poudre, à la dose d'un demi-gros. Quelques médecins ont cru que son usage pouvait faciliter les accouchemens laborieux. On ne peut que sourire de pitié, lorsqu'on voit de pareilles erreurs dans les écrits consacrés à la matière médicale. Où sont les observations qui constatent d'aussi singulières propriétés? Il est bien permis de les révoquer en doute, lorsqu'elles ne sont appuyées que sur des indications futiles ou sur des préjugés.

SCD Lyon 1

ANÉMONE (Anemone coronaria).

Rosac. Tour. — *Renonc.* Jus. — *Polyandr. poligyn.* Lin.

Planche 17. — Figure 22.

Qui ne connaît point cette plante admirable par sa forme élégante, par la richesse et l'éclat de ses couleurs? On l'appelle *Anémone des couronnes*, *Anémone des fleuristes*. Elle tire son origine des Indes; on la trouve aussi aux environs de Constantinople. Sa tige n'est pas très-élevée; ses feuilles sont radicales, ternées et munies de folioles à découpures plus ou moins fines. Il s'élève du milieu des feuilles de petites tiges dont le sommet est couronné d'une belle fleur, large, ronde, à plusieurs pétales disposés sur plusieurs rangs, de couleur purpurine, rouge, violette, etc.

Il est une autre espèce d'Anémone, à laquelle on a donné le nom d'Hépathique (*Anemone hepatica*), dont les feuilles nombreuses, pétiolées et à trois lobes, sont cachées par une immensité de jolies fleurs à long pédicule, blanches, rosées ou bleues. Elle est également recherchée, et produit un effet charmant dans les jardins des fleuristes.

L'Anémone des bois (*Anemone nemorosa*), désignée sous le nom de *Sylvie*, se fait remarquer par ses fleurs rosées, blanches ou purpurines. Elle embellit les forêts au mois d'Avril, et ne prospère que dans les lieux ombragés. Cette jolie plante n'est pas moins digne des soins des amateurs.

Quoiqu'on ait employé anciennement les Anémones dans quelques maladies, nous n'avons aucune observation bien faite qui prouve leur efficacité. On leur a attribué une propriété détersive et vulnéraire. La décoction de leurs racines a été consacrée aux affections des yeux et de la tête. On la mâche pour exciter la sécrétion de la salive et déterger les aphtes qui surviennent à la bouche.

SCD Lyon 1

ANETH (Anethum graveolens).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Petandr. digyn.* Lin.

Planche 18. — Figure 23.

Cette plante abonde dans les parties méridionales de la France, en Italie, en Espagne, etc. Sa racine est blanchâtre, petite et fusiforme. Sa tige est peu élevée et rameuse. Ses feuilles sont deux fois ailées. Ses fleurs sont jaunes et naissent aux extrémités de la tige, en forme de parasol. Le germe se change en deux semences ovales, comprimées et d'un jaune pâle.

L'Aneth exhale une odeur un peu forte, mais pourtant agréable et suave. Il contient de l'huile volatile. Sa semence possède une vertu tonique et un peu anodine : on l'a proposée pour combattre le vomissement et le hoquet. Les feuilles, appliquées extérieurement, sont résolutives. Suivant quelques auteurs, l'Aneth a la vertu d'exciter la sécrétion du lait. Cette opinion nous paraît un peu hasardée. Quoi qu'il en soit, cette plante est utile dans notre art; et on ne saurait lui contester les propriétés dont jouissent les autres plantes ombellifères. Elle convient sur-tout dans les cas de flutuosités, pour exciter l'estomac et les intestins. On l'emploie en infusion aqueuse ou alcoolique. Si on donne la préférence à son huile volatile, on l'administre à la dose de six à huit gouttes dans une cuillerée d'eau de Menthe ou de fleur-d'orange.

SCD Lyon 1

ANGÉLIQUE (Angelica archangelica).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. digyn.* Lin.

Planche 17. — Figure 24.

L'Angélique est commune sur les montagnes de la Suisse, des Alpes, des Pyrénées et de l'Auvergne. Sa racine est grosse, fusiforme, noire et ridée en dehors, blanche intérieurement. Sa tige est rougeâtre, rameuse, élevée et garnie de grandes feuilles qui l'embrassent par leurs pétioles. Elles sont deux fois ailées, alternes et composées de folioles ovales, pointues et dentées en forme de scie. Ses fleurs paraissent pendant l'été : elles sont verdâtres et disposées en ombelles ; le calice offre cinq divisions. Le germe est remplacé par un fruit rond, composé de deux semences, convexes d'un côté et planes de l'autre.

On reconnaît cette excellente plante à son odeur musquée, aromatique, agréable. Elle est d'une saveur chaude, piquante, un peu amère. Elle fournit une huile volatile et un principe extractif sucré. On lui assigne les propriétés dont jouissent les autres substances aromatiques ; et on peut l'employer utilement, lorsqu'on veut stimuler les organes digestif et cutané. Comme puissant alexitère, elle a eu une grande vogue dans les maladies contagieuses et exanthématiques. Sa vertu tonique et cordiale a rendu son usage recommandable dans le traitement du scorbut et du catarrhe pulmonaire avec prédominance d'atonie. On la prescrit en décoction à la dose d'une once ; ou bien on la donne en poudre à la dose d'un gros dans un peu de vin, et sous la forme de pilules ou d'électuaire. Elle fournit une eau distillée très-agréable. On obtient, par la macération alcoolique, une essence qu'on administre à la dose d'un gros dans un véhicule approprié. Les tiges confites sont très-agréables au goût, corrigent l'odeur viciée de la bouche, et favorisent le travail de la digestion. Enfin l'Angélique a joui d'une si grande estime chez quelques peuples, qu'ils lui ont attribué une vertu antipestilentielle. Cette confiance est, sans doute, déplacée ; mais nous voyons avec peine qu'une plante si active et si riche en propriétés, soit si peu usitée de nos jours, lorsqu'on adopte, avec tant d'enthousiasme, quelques remèdes dont la nouveauté fait tout le prix.

SCD Lyon 1

ANIS (Pimpinella anisum).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. digyn.* Lin.

Planche 18. — Figure 25.

L'Anis croit spontanément en Egypte, à Malte, en Espagne, ect. On le cultive dans quelques parties de la France. Sa tige est haute d'environ deux pieds, et se divise en plusieurs rameaux garnis de feuilles vertes, étroites et profondément découpées. Ses fleurs sont petites, jaunâtres et disposées en ombelles. Elles ont cinq pétales et cinq étamines. Le germe devient un fruit qui contient deux semences, d'une odeur agréable, et d'une saveur chaude et douce.

La semence d'Anis est émulsive, aromatique et très-usitée en médecine. Elle possède une vertu stimulante, résolutive, et se trouve à la tête des quatre semences chaudes. On la donne en poudre, depuis vingt grains jusqu'à un gros, mêlée avec du sucre, ou délayée dans un peu d'eau ou de vin. Elle fournit par la distillation une huile volatile qu'on donne à la dose de huit à dix gouttes, dans une demi tasse d'infusion aromatique, pour fortifier l'estomac, dissiper les flutuosités, et favoriser l'expectoration dans le catarrhe chronique. Elle donne, par l'expression, une huile fixe dont on loue les propriétés contre les douleurs rhumatismales. On est assez dans l'usage d'ajouter une pincée d'Anis aux potions purgatives, afin d'en corriger le mauvais goût. On l'enduit de sucre et on le convertit en dragées, dont on fait usage après les repas pour favoriser l'acte de la digestion. L'Anis entre dans beaucoup de préparations officinales, et sert à aromatiser plusieurs liqueurs très-estimées.

SCD Lyon 1

ANIS ÉTOILÉ (Illicium anisatum).

Tulipif. Jus. — *Polyandr. digyn.* Lin.

Planche 18. — Figure 26.

L'Anis étoilé est un arbrisseau indigène de l'Asie, auquel on a donné aussi le nom de *Badiane*. On le trouve particulièrement dans la Chine, aux îles Philippines et au Japon. Il s'élève à environ douze pieds de hauteur. Ses feuilles sont alternes, pointues, oblongues et larges d'un pouce et demi. Ses fleurs sont jaunes, odorantes et composées d'un grand nombre de pétales, d'étamines et de styles; ce qui les fait paraître doubles. A ces fleurs succèdent des fruits d'une odeur suave, disposés en étoile, et composés de plusieurs capsules triangulaires réunies à un centre commun, en manière de rayons. Ces capsules sont jaunâtres, dures et raboteuses en dehors, lisses et luisantes intérieurement. Elles contiennent des semences ovoïdes, applaties, dont la coque mince et fragile renferme une amande blanche, grasse et d'une saveur douce. M. De Launay croit que l'Anis étoilé pourrait être cultivé dans les parties méridionales de la France, où il prospérerait sans doute, si on lui choisissait une terre légère, substantielle, et une exposition convenable.

Les capsules et la semence de cet arbrisseau répandent une odeur suave, pénétrante; elles ont une saveur douce, agréable et aromatique. Elles fournissent de l'huile volatile et de l'huile fixe. La semence est très-usitée chez les Chinois, qui la mâchent, après les repas, pour hâter la digestion et se parfumer la bouche. Ils la prennent en infusion pour exciter les organes, et ils la mêlent avec le thé, le café, etc., pour les rendre plus agréables. La médecine emploie les capsules et la semence, comme un moyen stimulant dans les affections atoniques de l'estomac et de la poitrine. Elle les administre en poudre, à la dose d'un demi-gros, dans une liqueur convenable. Elle se sert aussi de leur infusion aqueuse, et de leur teinture alcoolique pour remplir à peu près les mêmes indications.

SCD Lyon 1

ARGENTINE (Potentilla anserina).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Gynandr. exandr.* Lin.

Planche 18. — Figure 27.

L'Argentine habite les lieux humides et incultes de l'Europe. Sa racine est vivace, noirâtre, fibreuse. Sa tige est grise, légérement velue et rameuse. Ses feuilles sont ailées, assez grandes, et composées de folioles oblongues, dentées, velues, vertes en dessus, et garnies en dessous d'un duvet argenté. Ses fleurs sont jaunes, axillaires, pédonculées et composées de cinq pétales insérés sur le calice qui est monophylle.

Cette plante a une saveur légérement acerbe. Geoffroy dit qu'elle contient du muriate d'ammoniaque (sel ammoniac), et du sulfate d'alumine (alun). Elle est comprise dans la classe des plantes astringentes, détersives et vulnéraires. Quelques auteurs l'ont recommandée vaguement dans la jaunisse, l'hydropisie et les fièvres intermittentes. D'autres l'ont estimée très-utile dans le traitement de la dysenterie et des pertes de sang rebelles. On l'emploie ordinairement en décoction dans suffisante quantité d'eau, à la dose d'une poignée; ou bien on en exprime le suc, qu'on donne à la dose de cinq ou six onces. Vogel assure qu'en appliquant sur le front une compresse imbibée de ce suc, on arrête l'hémorrhagie du nez. L'eau distillée d'Argentine, passe pour avoir une propriété cosmétique : on s'en sert pour dissiper les taches de rousseur et les feux du visage.

SCD Lyon 1

ARISTOLOCHE (Aristolochia clematitis).

Person. Tour. — *Aristol.* Jus. — *Gynandr. hexandr.* Lin.

Planche 18. — Figure 28.

On trouve cette plante en Espagne et dans le midi de la France. Elle se plaît dans les lieux stériles et pierreux. Sa racine est fusiforme et s'enfonce profondément dans la terre. Elle pousse des tiges fermes, cylindriques, cannelées et hautes de deux pieds. Ses feuilles sont grandes, alternes, cordiformes, soutenues par de longs pétioles et d'un vert pâle. Ses fleurs sont petites, jaunâtres, axillaires et ramassées en pelotons. Elles sont composées d'une corolle tubulée, sphérique à sa base, et taillée en languette. Le germe se change en une capsule à six loges, contenant plusieurs semences.

L'Aristoloche a une saveur un peu acre et amère. Le suc de la racine rougit le papier bleu. Elle est presque tombée dans l'oubli, malgré la grande réputation dont elle a joui anciennement. Quelques auteurs ont consacré des pages entières à la description des vertus nombreuses de cette plante, qui exerce, disent-ils, une action spéciale sur la matrice, et rappelle promptement ses excrétions supprimées. Elle jouit aussi d'une propriété fondante et incisive, et produit de grands effets dans l'engorgement des viscères. Cependant, lorsqu'on interroge l'expérience, on est étrangement surpris de cette crédulité aveugle qui fait adopter, sans examen, les erreurs les plus ridicules. L'Aristoloche est regardée, depuis quelque tems, comme une plante faible et douteuse, sur laquelle il ne faut pas trop compter.

SCD Lyon 1

ARMOISE (Artemisia vulgaris).

Flosc. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. polygam. superfl.* Lin.

Planche 19. — Figure 29.

L'Armoise, appelée vulgairement *Herbe-de-St-Jean*, est commune en Europe. Elle habite les lieux arides et incultes. On la reconnaît à sa tige herbacée, droite, cylindrique, cannelée et haute de trois à quatre pieds; à ses feuilles alternes, découpées, soyeuses, vertes en dessus, blanchâtres en dessous. Ses fleurs naissent en grand nombre au sommet des rameaux: elles sont petites, composées de plusieurs fleurons rougeâtres, et disposées en grappes simples et recourbées. L'Armoise est vivace, et fleurit dans le mois d'Août.

Les habitans de la Chine et du Japon, forment le moxa avec la partie supérieure, ou avec les feuilles de cette plante. Ce remède énergique est consacré au traitement des maladies goutteuses et rhumatisantes. Quelques auteurs prétendent, au contraire, que c'est l'*Artemisia chinensis*, qui fournit cette substance cotonneuse.

L'Armoise jouit d'une odeur forte, aromatique, et d'une saveur chaude, mais peu amère: elle fournit de l'huile volatile, et un principe extractif. Son infusion aqueuse est rougeâtre, et noircit par le sulfate de fer (vitriol de Mars). Elle paraît avoir une action particulière sur l'*uterus*. Hippocrate lui-même a signalé cette propriété. On l'emploie avec avantage dans l'hystérie qui n'est point compliquée de spasme ou d'irritation vive, ainsi que dans la suppression des lochies et du flux menstruel. Par sa propriété stimulante, elle devient un puissant remède contre les engorgemens atoniques des viscères abdominaux. On pourrait préparer avec les sommités de cette plante, le fer et suffisante quantité de vin blanc, une liqueur tonique, très propre à combattre l'état d'inertie et de langueur de la matrice. On la met aussi au rang des plantes vulnéraires et résolutives, et on l'emploie extérieurement, en forme de cataplasme, pour résoudre les tumeurs. Le sirop d'Armoise jouit de quelqu'estime: il est souvent employé dans les potions hystériques et emménagogues. Cette plante, comme tonique est inférieure à l'Absinthe, qui peut la remplacer utilement, lorsque la faiblesse de l'utérus est compliquée de langueur générale et d'atonie gastrique. On donne l'Armoise en poudre à la dose d'un gros, ou en infusion aqueuse à la dose de trois ou quatre onces. On la prépare avec une poignée de ses sommités, et on ajoute à vingt onces de colature, une once de sirop de canelle et deux onces d'eau de Menthe.

SCD Lyon 1

ARNIQUE (Arnica montana).

Rad. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superf.* Lin.

Planche 19. — Figure 30.

L'Arnique ou Bétoine des montagnes, est également connue sous le nom de Doronic. On la trouve sur les Alpes, dans la Bohême, dans la Laponie, etc. Sa racine est inégale, noirâtre et fibreuse; ses feuilles sont radicales, oblongues, entières et marquées de nervures longitudinales. Du milieu des feuilles s'élève une tige simple, velue, cylindrique, et garnie de deux ou trois paires de feuilles opposées, petites et lancéolées. Elle est terminée par une, deux ou trois fleurs assez grandes et d'une belle couleur d'or. Ses semences sont noires, menues, oblongues et aigrettées.

La fleur et la racine de cette plante précieuse exhalent une odeur balsamique. Elles ont une saveur acre et piquante, et paraissent contenir plus de parties gommeuses que de parties résineuses. L'extrait aqueux de la plante entière, est beaucoup plus abondant que son extrait spiritueux. On doit mettre l'Arnica au nombre des meilleurs médicamens employés par la thérapeutique. Fehrius en a le premier recommandé l'usage à la suite des chûtes violentes, et l'a appelée la panacée des blessés. Les médecins de Berlin et de Breslaw, ont confirmé ses vertus dans des cas semblables. Nous ne répéterons point avec Vogel et Cartheuser, que l'Arnica a la propriété de résoudre le sang extravasé à la suite des contre-coups, de diviser l'humeur épanchée, de la dissoudre, et de l'évacuer, soit par les urines, soit par les émonctoires de la peau, de la manière la plus prompte et la plus efficace. Ces éloges sont assurément exagérés; et il ne faudrait pas s'en tenir à ce seul moyen, pour remédier aux accidens qui résultent des contusions graves. Néanmoins, après avoir employé les remèdes généraux, on peut avoir recours à la décoction des fleurs d'Arnica, dont on donne une tasse de trois en trois heures, et préparer, avec ces mêmes fleurs, des cataplasmes qu'on applique avantageusement sur les parties contuses.

Mais ce n'est pas seulement comme plante vulnéraire, que l'Arnica jouit d'une réputation distinguée dans l'art médical. Le docteur Collin, médecin de Vienne, qui a longuement disserté sur cette plante héroïque, en a obtenu des effets surprenans dans la curation de la paralysie et de l'amaurose ou goutte-

SCD Lyon 1

sereine. Haller l'a recommandée dans les maladies convulsives. Kœmpf, dans son *Enchiridium Medicum*, excellent ouvrage qui mérite d'être mieux apprécié par les médecins modernes, en fait l'éloge dans les affections paralytiques compliquées d'atonie, dans la phthisie ulcéreuse et le catarrhe chronique. Dans ces deux dernières maladies, il combine l'Arnica avec les fleurs de Sureau, le Lierre terrestre et l'oxymel scillitique. Cette plante offre encore un moyen précieux dans les affections goutteuses froides, et à la fin du rhumatisme aigu, lorsqu'une espèce d'empâtement a remplacé le spasme et la douleur. Plusieurs observateurs font mention de son efficacité dans l'engorgement des viscères, à la suite des fièvres intermittentes rebelles. Nous ne parlerons point des maladies laiteuses, dont on a, si mal à propos, agrandi le domaine, et auxquelles on peut opposer l'Arnica, d'après l'opinion de Desbois de Rochefort. On trouve dans le bel ouvrage de M. Alibert, sur la thérapeutique et la matière médicale, des expériences négatives, tentées par M. Vacca-Berlinghieri, professeur à Pise, et consignées dans un de ses ouvrages (*Saggio intorno alle principali et piu frequenti malattie del corpo umano*). Mais ces essais du docteur italien, sont bien peu concluans, puisqu'il ne cite que l'exemple d'une jeune dame attaquée d'une maladie convulsive, à laquelle s'était réunie une fièvre intermittente très-légère, et où les fleurs d'Arnica ne procurèrent aucun avantage. L'émétique guérit-il toujours les affections bilieuses ? le quinquina, lui-même, triomphe-t-il de toutes les fièvres intermittentes? Mais hâtons-nous de parler des fièvres muqueuses et adynamiques, que l'Arnica combat avec tant de puissance, par l'excitation prompte et durable qu'elle imprime aux organes; et appuyons notre doctrine, des observations recueillies par le célèbre Stoll, le plus grand médecin clinique du dernier siècle. Cet habile observateur avoue, avec la candeur qui le caractérise, que les effets de ce remède ont surpassé son attente, et qu'aucun autre moyen ne lui a procuré autant de succès dans le traitement des fièvres putrides. Il faut d'abord évacuer le canal digestif par l'émétique, lorsqu'il y a turgescence. Ensuite, on a recours à la décoction des fleurs d'Arnica, qu'on adoucit avec un sirop convenable, et dont on donne une tasse de deux en deux heures. La langueur des forces vitales, un délire obscur et tranquille, un pouls faible, accéléré, indiquent l'usage de ce médicament. Il excite par fois des vomissemens qui se répètent à de longs intervalles, et qui, dès-lors, imitent le vomissement critique qui survient dans les fièvres putrides; mais, le plus souvent, il décide une douleur violente au creux de l'estomac, laquelle se dissipe lorsqu'on le donne à des doses moindres. Stoll pense que la qualité spécifique de l'Arnica, dépend de cette impression vive qu'elle porte sur le système gastrique.

SCD Lyon 1

Le docteur Collin a également prouvé son efficacité dans le traitement de la dysenterie bilieuse, sans le secours des évacuans. Nous croyons néanmoins, que dans les cas observés par ce médecin, l'atonie du canal intestinal était le principe de la fluxion dysentérique : car l'usage de l'Arnica pourrait être suivi de grands inconvéniens, si la dysenterie était compliquée d'une affection inflammatoire ou éminemment gastrique. Dans ces circonstances, les partisans de la méthode excitante, sont dans une étrange erreur quand ils emploient l'Arnica, le vin et l'opium. Il faut réserver ces grands moyens pour la dysenterie adynamique, et les employer assez tôt; car s'il ne faut pas oublier que la liberté du canal intestinal prévient les accidens les plus graves, tels que les métastases au cerveau et à la poitrine, il faut se rappeler aussi, qu'il est des cours de ventre symptomatiques, et vraiment pernicieux, qui tendent à énerver les forces et à développer une ataxie prompte et mortelle. On n'a que trop d'exemples de ces diarrhées excessives qui triomphent de tous les secours de l'art, lorsqu'on s'est borné pendant trop long-tems à une méthode expectante et pusillanime. Dans ces cas extrêmement difficiles, il faut se hâter de donner le remède par excellence, la racine d'Arnica. Nous l'avons employée d'après le mode de Collin et de Stoll, et elle nous a réussi quelquefois, sans autre moyen auxiliaire qu'un vin généreux. Néanmoins, on peut lui associer, avec avantage, le cachou, le quinquina et l'opium, en excitant, en même tems, l'organe cutané, par des applications épispastiques, renouvelées tous les deux jours, sans enlever l'épiderme, afin de calmer par révulsion le mouvement des intestins.

On prescrit l'Arnica de diverses manières. On fait bouillir les fleurs depuis demi-once jusqu'à une once, dans deux livres et demie d'eau, et l'on ajoute, à deux livres de colature, deux onces de sirop d'écorce d'orange. On donne une tasse de ce mélange de deux en deux heures. La dose de l'extrait préparé avec les fleurs, est depuis vingt grains jusqu'à un gros. On emploie la racine à la dose d'une once, en infusion théïforme dans deux livres d'eau, et encore mieux en substance, à la dose d'un demi-gros ou d'un gros, à des intervalles plus ou moins rapprochés.

SCD Lyon 1

ARRÊTE-BOEUF (Ononis arvensis, vel spinosa).

Légumin. Tour. — *Légumin.* Jus. — *Diadelph. décandr.* Lin.

Planche 19. — Figure 31.

Cette plante, qui a aussi reçu le nom de Bugrane, croît dans les champs, sur le bord des chemins, et dans les terrains secs et sablonneux. Sa racine est ligneuse, et jette des filamens fibreux. Ses tiges, encore jeunes, sont dénuées d'épines; mais en vieillissant elles deviennent dures, épineuses, rougeâtres, et ordinairement penchées vers la terre. Ses feuilles sont ovales, vertes, velues, et naissent alternativement au nombre de trois. Ses fleurs sont disposées en grappes : elles sont purpurines, et quelquefois d'un rose tendre. L'étendart de la corolle est ample et agréablement rayé. Le fruit est comme une petite gousse, contenant des semences réniformes.

On emploie très-peu la racine d'Arrête-Bœuf, quoiqu'on l'ait placée depuis long-tems parmi les cinq racines apéritives mineures. Elle a une saveur un peu acre et une odeur désagréable. Quelques médecins lui attribuent une propriété résolutive, et, sous ce rapport, ils en font usage dans l'engorgement du foie et de la rate, l'hydropisie et la jaunisse. Dioscoride, dont l'autorité n'est pas très-recommandable, lorsqu'il s'agit d'observations cliniques, vante son efficacité dans le calcul et la dysurie. Mathiole assure s'en être servi avec succès dans le sarcocèle; et Bergius et Acrel ont loué ses vertus dans la même maladie. Il serait intéressant pour l'art, de soumettre l'Arrête-Bœuf à de nouvelles expériences, afin de pouvoir apprécier les faits recueillis en sa faveur. Lorsque cette plante est indiquée, on donne sa racine en poudre, à la dose d'un gros; ou bien en décoction concentrée, à laquelle on ajoute un peu d'acétite de potasse (terre foliée de tartre), et un sirop convenable.

SCD Lyon 1

ARROCHE PUANTE (Chenopodium vulvaria).

Apét. Tour. — *Atripl.* Jus. — *Pentandr. dygin.* Lin.

Planche 19. — Figure 32.

L'Arroche puante est aussi appelée par les botanistes, *Ansérine vulvaire*. Elle se plaît sur le bord des chemins, dans les décombres et dans les lieux incultes. Sa racine est vivace, droite et fibreuse. Ses tiges, rameuses et rampantes, sont garnies de feuilles entières, ovales, rhomboïdales, et couvertes d'une poussière farineuse. Les fleurs sont blanchâtres, et disposées en petites grappes à l'extrémité des rameaux. Leur calice est en forme d'étoile, et contient une seule semence, plane et noirâtre.

Cette plante, qui est d'une saveur amère, se fait remarquer par l'odeur fétide et nauséabonde qu'elle exhale. Elle passe pour anti-spasmodique. On l'emploie dans les maladies nerveuses, et dans la chlorose. Son odeur, qui est très-active et très-pénétrante, la rend également propre à combattre la présence des vers. On l'administre ordinairement en infusion théïforme, en lavemens, et sur-tout en fomentations qu'on applique sur la région utérine, pour réprimer la violence des accès histériques.

Les observations nous manquent pour constater d'une manière précise les propriétés médicamenteuses de cette plante, sans doute très-peu usitée, à cause de sa saveur désagréable, qu'il est difficile de masquer sans altérer son action. Du reste, on peut la remplacer aisément dans les circonstances où elle est indiquée, par des moyens aussi variés que salutaires.

SCD Lyon 1

ARUM (Arum maculatum).

Person. TOUR. — *Aroïd.* JUS. — *Gynandr. polyandr.* LIN.

PLANCHE 20. — Figure 33.

CETTE plante, à laquelle on a donné le nom vulgaire de *Pied-de-Veau*, croît en Europe. Elle abonde en France, en Italie et en Allemagne. Ses feuilles sont radicales, pétiolées, hastées, entières, parsemées de veines blanchâtres, et quelquefois mouchetées de noir. Sa fleur est fort singulière, et offre à l'extérieur un cornet, que les botanistes ont désigné sous le nom de *spathe*. Elle est d'un blanc jaune, et quelquefois marquée de veines pourpres. Ses fruits sont des baies globuleuses, molles et d'un beau rouge.

La racine est blanche, tubéreuse, arrondie, fibreuse et lactifère. Elle doit être cueillie au printems, avant l'apparition de la fleur, pour être conservée dans un vaisseau bien clos, à l'abri de l'humidité. Lorsqu'elle est fraîche, elle possède une saveur caustique et brûlante. Les autres parties de la plante sont également âcres, et contiennent, comme la racine, un principe volatil. L'analyse de l'Arum maculé n'a offert, jusqu'ici, aucun résultat satisfaisant. Sa racine est très-énergique ou presque inerte, selon le mode de dessication. Elle excite vivement le canal alimentaire, et produit le vomissement et la purgation, lorsqu'elle est récente. Son usage a prospéré quelquefois dans les scrophules, les obstructions des viscères et le rhumatisme chronique. Bergius a proclamé ses vertus contre la céphalalgie produite sympathiquement par la congestion saburrale de l'estomac, et contre les fièvres intermittentes rebelles. Dans ce dernier cas, il mêlait la racine d'Arum avec le sulfate de potasse (tartre vitriolé) et la rhubarbe, et il donnait ce mélange pendant l'apyrexie. Desbois de Rochefort a sur-tout loué cette plante dans le traitement du catarrhe chronique du poumon, et à la fin de la coqueluche, lorsqu'il ne reste qu'une matière muqueuse à fondre. Malgré l'autorité de cet estimable Auteur, nous ne pensons pas que les vertus de l'Arum, dans le catarrhe, soient bien constatées; et si son usage a eu quelque succès, on ne doit l'attribuer à aucune propriété spécifique, mais bien à l'impression vive qu'il produit sur l'estomac, laquelle se répète, par sympathie, sur l'organe pulmonaire. La manière de l'administrer est en poudre, à la dose de dix à quinze grains, qu'on incorpore dans un peu de miel, et qu'on répète deux ou trois fois le jour; ou bien, en décoction édulcorée avec le sirop d'Erysimum ou de Lierre terrestre.

SCD Lyon 1

ASCLÉPIAS (Asclepias vincetoxicum.).

Campanif. Tour. — *Apocin.* Jus. — *Pentandr. dygin.* Lin.

Planche 20. — Figure 34.

L'Asclépias, ou *Dompte-venin*, croît en Europe. Il est commun aux environs de Paris, et principalement au bois de Boulogne. Sa tige est droite, simple, cylindrique, et haute d'environ un pied et demi. Ses feuilles sont ovales, lancéolées, vertes, cordiformes à leur base, et portées sur de courts pétioles : elles sont plus petites, à mesure qu'elles se rapprochent du sommet de la tige. Ses fleurs sont blanches, axillaires, et disposées en grappes alternes.

Les racines de cette plante sont chevelues, et ont quelque ressemblance avec celles de la Serpentaire de Virginie. Elles répandent une odeur forte et pénétrante. Leur saveur est acre, aromatique et un peu amère. Elles fournissent beaucoup plus d'extrait aqueux que d'extrait spiritueux. Malgré la propriété alexitère que le nom de *Dompte-venin* semble départir à cette plante, elle n'est presque point employée par la médecine moderne. Haller la regarde même comme suspecte. Cependant Hoffmann lui a attribué une vertu anodine. Desbois de Rochefort, lui-même, à qui nous devons des observations précieuses sur la thérapeutique, assure qu'on peut en retirer un grand avantage, comme excellent sudorifique, dans le traitement de la petite-vérole et des affections syphilitiques. C'est à l'expérience seule qu'il appartient de confirmer ou de rejeter une opinion aussi singulière.

SCD Lyon 1

ASPERGE (Asparagus officinalis).

Rosac. Tour. — *Asparag.* Jus. — *Hexandr. monogyn.* Lin.

Planche 20. — Figure 35.

L'Asperge commune est une plante herbacée et vivace. Elle croît dans l'Europe méridionale. Sa racine est cylindrique, charnue et blanchâtre. Sa tige droite, cylindrique et très-rameuse, s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds. Ses feuilles sont molles, linéaires, nombreuses, vertes, et naissent en faisceaux semblables à de petites houpes. Ses fleurs paraissent dans les mois de Juin et de Juillet : elles sont d'un vert jaunâtre, pendantes, solitaires, pédonculées, et disposées à l'origine des rameaux. Leur calice est verdâtre et offre cinq divisions égales et profondes. Il leur succède une petite baie globuleuse, d'un rouge très-vif dans sa maturité.

On cultive l'Asperge dans les champs, et principalement dans les jardins potagers. Ses pousses nouvelles offrent un mets agréable, très-sain et très-recherché. Elles sont plus chargées de principes actifs que la racine, et elles communiquent à l'urine une odeur fétide. Cette plante est bien déchue de son ancienne réputation. On employait autrefois sa racine dans une foule de maladies, telles que l'hydropisie, la jaunisse, les obstructions, le calcul, etc. ; mais elle ne jouit pas aujourd'hui d'une grande estime. Son action sur le système urinaire est extrêmement faible ; et si quelques médecins l'employent encore, c'est plutôt par habitude, que par conviction de son efficacité. Du reste, on la fait entrer, à la dose d'une once, dans les apozèmes et bouillons apéritifs. Elle fournit, d'ailleurs, son contingent pour la confection du sirop des cinq racines.

SCD Lyon 1

AUNÉE (Inula helenium).

Radi. TOUR. — *Corymbif.* JUS. — *Syngén. polygam.* LIN.

PLANCHE 20. — Figure 36.

L'AUNÉE est commune dans les lieux humides et dans les bois de l'Europe méridionale. Sa tige est ferme, droite, haute et cannelée. Ses feuilles radicales sont pétiolées, grandes, ovales, légérement dentées, parsemées de nervures, vertes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous. Les feuilles de la tige sont moins grandes et amplexicaules. Ses fleurs sont de couleur d'or; les écailles de leur calice sont larges et ovales. Les semences sont étroites, longues et aigrettées.

La racine de cette plante est rameuse, cylindrique, charnue, brune en dehors, blanchâtre intérieurement. Elle a une odeur agréable, une saveur acre, amère, aromatique. Elle fournit un principe extractif et de l'huile volatile camphrée. Ce n'est pas sans raison, qu'on accorde depuis long-tems à l'Aunée une propriété stimulante. La médecine en a consacré l'usage dans les cas de faiblesse gastrique et intestinale. Elle l'emploie fréquemment pour combattre les affections lentes des viscères, et à la suite des maladies catarrhales de la poitrine. Elle a encore recours à l'Aunée dans les fièvres éruptives, lorsqu'elle veut produire un mouvement du centre à la circonférence.

La racine d'Aunée se donne en infusion aqueuse, à la dose de trois ou quatre onces. On la prescrit en poudre et en extrait, à la dose d'un gros. On peut encore faire une préparation fort utile, en faisant macérer, pendant quelques jours, une ou deux onces de racine d'Aunée dans deux livres de vin généreux. Cette liqueur convient à la suite des fièvres gastriques et bilieuses, lorsqu'on veut relever le ton du canal digestif.

SCD Lyon 1

AURONE FEMELLE (Santolina chamæ Cyparissus).

Flosc. TOUR. — *Corymbif.* JUS. — *Syngén. polygam. égal.* LIN.

PLANCHE 21. — Figure 37.

L'AURONE femelle, ou Santoline commune, ou petit Cyprès, est un arbuste d'environ un pied et demi, qu'on trouve dans les pays méridionaux. Il se plaît aux expositions chaudes et dans les terrains légers et pierreux, où il croît naturellement. Sa tige se divise en beaucoup de rameaux, droits, cylindriques, et forme une espèce de buisson. Ses feuilles sont très-petites, linéaires, d'un vert blanchâtre, et odorantes : elles ont quelque ressemblance avec celles du Cyprès. Ses fleurs paraissent au mois de Juillet : elles sont jaunes, terminales, et portées sur de longs pédoncules grêles et presque nus. Les semences sont brunes, oblongues, et dénuées d'aigrettes.

Cette plante, dont la racine est dure, épaisse et ligneuse, jouit d'une odeur qui se rapproche de celle que répand l'Angélique ; elle est d'une saveur aromatique et amère ; elle fournit un peu d'huile volatile. On croit que le nom de Santoline, qu'on donne à l'Aurone femelle, dérive du mot *sanctus* dont il est diminutif, et exprime une plante sainte ou sacrée, à cause des grandes propriétés qui lui ont été attribuées. Elle mérite sans doute d'être conservée au rang des végétaux utiles ; mais ses vertus n'ont rien de merveilleux, et ne surpassent point celles des autres substances amères et aromatiques. Toutefois, on peut l'employer avec confiance dans la leucorrhée chronique, dans les cas d'acidité, de flatulence et dans quelques autres maladies de l'organe digestif, sur-tout lorsqu'elles ont pour cause un principe de faiblesse et d'atonie. Nous croyons aussi, qu'elle peut offrir un moyen propre à combattre la présence des vers. On la donne plus particulièrement aux enfans pour remplir cette indication. Quelques auteurs ont parlé, d'une manière assez vague, de son efficacité dans la pleurésie. Mais son usage n'est-il pas plutôt pernicieux dans cette maladie, dont l'invasion est le plus souvent marquée par un accroissement rapide des forces vitales, et qui, sous ce rapport, exige impérieusement une méthode relâchante et sédative ?

On administre l'Aurone femelle en poudre ou en infusion aqueuse, et d'après les mêmes procédés que l'Armoise vulgaire.

SCD Lyon 1

AURONE MALE (Artemisia abrotanum).

Flosc. TOUR. — *Corymbif.* JUS. — *Syngén. polygam. superfl.* LIN.

PLANCHE 21. — Figure 38.

L'AURONE mâle, ou Armoise citronelle, est un sous-arbrisseau qui croît spontanément dans plusieurs contrées de l'Europe australe. Il est remarquable par ses tiges brunes, grêles, cassantes, rameuses et hautes de deux à trois pieds ; par ses feuilles vertes, odorantes, pétiolées, nombreuses et découpées en folioles linéaires ; par ses fleurs jaunâtres, petites, presque sessiles, et disposées en grappes menues le long des rameaux supérieurs.

Ce petit arbuste est cultivé dans les jardins, à cause de l'odeur agréable qu'il exhale. Il est d'une saveur aromatique et amère. Ses jeunes pousses et principalement ses feuilles, laissent aux doigts une odeur qui approche de celle du camphre ou du citron. Il fournit de l'huile volatile, de l'extrait aqueux, et de l'extrait spiritueux.

On attribue à cette plante de très-grandes propriétés, lorsqu'il s'agit d'exciter le ton des organes gastrique et utérin. Quelques auteurs l'ont préconisée dans les affections vermineuses compliquées de la faiblesse des voies digestives, dans l'écoulement muqueux du vagin, et dans le dévoiement chronique. Ettmuller assure que ses vertus sont supérieures à celles de l'Absinthe. Si l'opinion de ce médecin était sanctionnée par des faits bien constatés, il ne pouvait faire de cette plante un plus brillant éloge. On la donne en infusion préparée à froid, à la dose de trois ou quatre onces, selon qu'elle est plus ou moins chargée ; ou en substance, à la dose d'un gros, qu'on peut délayer dans du vin ou autre véhicule convenable.

SCD Lyon 1

AVOCATIER (Aguacate aut palsifera arbor).

Planche 21. — Figure 39.

L'Avocatier est un assez bel arbre qui croît à Saint Domingue et à la Guiane. Son bois ainsi que son écorce, sont d'une couleur grisâtre. Ses feuilles sont d'un joli vert, oblongues, pointues, assez minces et garnies de nervures obliques. Ses fleurs sont axillaires, pédonculées, par pelotons, et composées de fleurons assez semblables à des étoiles, et d'un blanc terne ou jaunâtre. Elles répandent une odeur extrêmement suave. Cet arbre commence à porter des fruits à deux ans et demi, ou trois ans au plus tard.

Les Espagnols donnent à ce fruit le nom de *Pera d'Avocato*. Il a quelque ressemblance, pour la forme et la grosseur, à la poire de Bon-chrétien. La peau qui le couvre est lisse et d'un beau vert : elle ne jaunit que lorsque le fruit a atteint toute sa maturité. Sa substance est molle, d'un jaune pâle, et ressemble, au premier aspect, à du beurre ou à de la gelée. Elle est nutritive, chaude et aphrodisiaque.

Le père L'Abat, dans l'Histoire de ses voyages aux Antilles, rapporte qu'on emploie, avec le plus grand succès, le fruit de l'Avocatier, dans le traitement des flux dysentériques. Il attribue aux rameaux encore tendres, une vertu vulnéraire. On les prend en infusion, à la suite des coups et des chûtes violentes. Il assure encore que le pian, qui n'est, d'après quelques écrivains modernes, qu'un symptôme syphilitique, est heureusement combattu par le même remède. Le fait avancé par ce voyageur, serait, sans doute, beaucoup plus intéressant, s'il était confirmé par le témoignage des médecins qui ont eu occasion d'observer cette maladie.

SCD Lyon 1

AVOINE (Avena sativa).

Apétal. Tour. — *Gramin.* Jus. — *Triand. dygin.* Lin.

Planche 21. — Figure 40.

On reconnaît aisément cette plante céréale à ses tiges droites, feuillées et hautes de deux ou trois pieds; à ses feuilles larges et un peu rudes, à ses fleurs blanchâtres et disposées en une panicule très-lâche, quelquefois unilatérale, composée d'épillets inclinés sur leur pédoncule. Les semences sont renfermées dans la base florale : elles sont alongées, lisses, noires ou blanches, selon la variété.

On sème l'Avoine dans toute l'Europe, à cause de ses usages économiques. elle prospère particulièrement dans les terrains arides et montueux. Sa farine est nourrissante et mucilagineuse. Elle faisait la principale nourriture de quelques anciens peuples, tels que les Gaulois et les Bas-Bretons. la décoction des semences, forme une boisson très-rafraîchissante dans les fièvres ardentes et inflammatoires. Elle remplit les mêmes indications que la tisane d'orge, et peut la remplacer. Le peuple emploie fréquemment une espèce de topique préparé avec l'avoine et le vinaigre, pour remédier aux douleurs latérales de la poitrine. Ce moyen rubéfiant n'est pas très-énergique, mais il peut être de quelqu'utilité dans la pleurésie rhumatismale.

Dépouillée de son écorce, et grossièrement pilée, l'Avoine prend le nom de *gruau*, avec lequel on prépare une boisson très-usitée et fort utile dans les maladies fébriles accompagnées d'irritation générale. Lorsqu'il est cuit dans du bouillon ou du lait, il fournit une nourriture légère et adoucissante.

SCD Lyon 1

BALSAMIER DE LA MECQUE (Amyris opobalsamum).

Térébinth. Jus. — *Octand. monogyn.* Lin.

Planche 22. — Figure 41.

Le Balsamier de la Mecque, est un arbre de la hauteur du Troëne. Le tronc est d'une moyenne grosseur et d'une couleur rougeâtre. Les branches sont flexibles et odorantes. Les feuilles sont ailées avec impaire et composées de trois, cinq ou sept folioles sessiles. Les fleurs sont blanches et disposées en panicules axillaires et terminales. Elles produisent de petites coques rougeâtres ou brunes dans leur maturité. Ces coques contiennent une liqueur jaunâtre, d'une saveur un peu amère et d'une odeur suave.

Cet arbre croît en Arabie, dans le territoire de Beder. Il en découle spontanément ou par incision, un suc résineux qu'on appelle Baume de Judée, de la Mecque, d'Egypte, du grand Caire, etc. Cette liqueur a reçu le nom latin d'*opobalsamum*. Elle est très-rare, et on ne la trouve plus dans le commerce, parce qu'elle est employée par les Grands de Constantinople et de la Mecque. On en connaît deux autres espèces. Celle qui surnage pendant l'ébullition des rameaux et des feuilles du Balsamier, sous la forme d'une huile volatile et limpide, est très-estimée des dames turques, qui s'en servent pour adoucir la peau. La troisième espèce est l'huile qui surnage sur l'eau après la première ébullition. Elle est plus épaisse, moins odorante, et nous est apportée par les caravanes. C'est le baume qui est le plus connu en Europe, et qu'on nomme *Baume de la Mecque*. Il est ordinairement sophistiqué.

Il fournit de l'huile volatile et un principe résineux. Il est d'une saveur un peu âcre et d'une odeur aromatique. Il jouit d'une action stimulante qui le rend précieux lorsqu'on veut produire une irritation générale. Sagement administré, il peut convenir dans le catarrhe du poumon, et dans la phthisie tuberculeuse; mais il ne faut point l'employer lorsque la fièvre est vive, le pouls tendu et fréquent; et, sur-tout, lorsqu'on redoute l'hémophthisie. La meilleure manière de l'administrer, est à la dose de quelques gouttes qu'on méle avec un peu de sirop de gomme arabique ou de Lierre terrestre. Les Egyptiens en font un grand usage, comme d'un préservatif contre la peste. Appliqué extérieurement, il jouit d'une propriété anti-septique; mais toutes ces qualités lui sont communes avec les baumes que nous retirons du nouveau monde, tels que ceux du Pérou et de Tolu, qu'on doit lui préférer, puisqu'ils sont beaucoup moins sophistiqués.

SCD Lyon 1

BALSAMINE DES BOIS (Impatiens noli tangere).

Anom. Tour. — *Gerani.* Jus. — *Syngén. monogam.* Lin.

Planche 22. — Figure 42.

Cette plante, connue sous le nom de *Balsamine sauvage* ou de *Merveille à fleur jaune*, croît dans les lieux humides et ombragés de l'Europe, de la Sibérie et de l'Amérique septentrionale. Sa tige est assez élevée, rameuse, verdâtre, et renflée à l'origine des rameaux. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, vertes et dentées. Les pédoncules sont solitaires et portent quatre ou cinq fleurs pendantes, assez grandes, et de couleur jaune. Les capsules sont étroites, s'ouvrent au moindre contact avec une élasticité singulière, et lancent au loin les semences.

Cette espèce de Balsamine, dont la racine est rampante et fibreuse, a été employée dans les maladies du système urinaire, et particulièrement dans le calcul, à une époque où la méthode empirique asservissait notre art, et semblait justifier, en quelque sorte, les sarcasmes des auteurs satiriques. Tout ce qu'on a dit sur la Balsamine est si vague, les observations qu'on a pu recueillir sur ses propriétés sont si incomplètes, qu'il est bien difficile de lui assigner un rang parmi les plantes utiles. Du reste, les feuilles froissées entre les doigts répandent une odeur nauséabonde, et sont vénéneuses, d'après le témoignage de Dodonée, qui leur a vu produire des effets pernicieux.

Il est une autre espèce de Balsamine originaire de l'Inde, à laquelle on a donné le nom de *Balsamine des jardins (Impatiens Balsamina)*, et que les anciens faisaient entrer dans la composition d'un baume consacré au traitement de quelques maladies externes. Mais ses propriétés ne sont ni mieux connues, ni mieux appréciées que celles de la Balsamine des bois.

SCD Lyon 1

BANANIER (Musa paradisiaca).

Musac. Jus. — *Polygam. monœc.* Lin.

Planche 22. — Figure 43.

Ce bel arbre, à qui on a donné le nom vulgaire de *Figuier d'Adam*, croît dans les pays chauds de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. A l'époque de son parfait développement, il offre l'aspect d'une tige simple, arborée, épaisse, haute de douze à quinze pieds, et couronnée par un faisceau de huit à douze feuilles, simples, entières et pétiolées. Elles sont longues de huit à neuf pieds, larges d'environ un et demi, et munies dans leur longueur d'une côte saillante, d'où partent latéralement des nervures fines et parallèles. Du milieu de ces grandes feuilles sort un assez long pédoncule, qui soutient un grand nombre de fleurs sessiles formant un épi écailleux, conique et rougeâtre. Les fleurs inférieures produisent des fruits jaunâtres dans leur maturité, et presque de la forme de nos concombres.

Ces fruits ont une pulpe succulente, d'une saveur sucrée et agréable; mais on les digère difficilement lorsqu'on n'y est pas habitué. Aux Antilles et à Cayenne, on en fait une boisson connue sous le nom de vin de Banane. On retire de la pulpe desséchée, une farine qui fournit aux Européens, pendant la traversée, une nourriture extrêmement saine. Les Egyptiens ont attribué aux fruits du Bananier beaucoup de propriétés médicinales. Ils les employent particulièrement en décoction, dans les affections catarrhales de la poitrine, et dans la dysurie.

SCD Lyon 1

BARDANE (Arctium lappa).

Flosc. Tour. — *Cynar.* Jus. — *Syngén. polygam. égal.* Lin.

Planche 22. — Figure 44.

Cette plante est bisannuelle, et porte le nom vulgaire de *Glouteron*. Elle croît naturellement en Europe, sur le bord des chemins et dans les lieux incultes. Sa tige est rameuse, striée et haute de deux ou trois pieds. Les feuilles radicales sont très-grandes, pétiolées, cordiformes, vertes en-dessus, blanchâtres en-dessous; celles de la tige sont un peu ovales et moins larges. Les fleurs sont composées de plusieurs fleurons de couleur purpurine. Le calice est globuleux, et formé d'écailles couvertes d'un léger duvet.

La racine est longue, fusiforme, spongieuse, ridée, de couleur brune en dehors, blanche intérieurement. Elle est inodore, d'une saveur douceâtre, légérement amère. Elle fournit un principe extractif muqueux. Depuis long-tems on emploie cette plante dans les affections dartreuses et autres maladies de la peau analogues. Schroëder vante ses propriétés dans les maladies goutteuses et dans l'engorgement de la rate. Hollerius assure s'en être servi avec succès dans le traitement de la pleurésie, et Baglivi lui a attribué une vertu anti-syphilitique. Parlerons-nous des maladies exhantématiques compliquées d'ataxie, que quelques auteurs ont cru devoir combattre par l'usage de la Bardane? S'il fallait ajouter foi à tant d'observations inexactes, recueillies par des médecins prodigues d'éloges, cette plante mériterait une place distinguée dans la matière médicale. Convenons toutefois qu'elle est d'un faible secours, et que rien ne constate d'une manière positive les vertus dont on a bien voulu la décorer.

SCD Lyon 1

BASILIC (Ocymum basilicum).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Dydinam. gymnosp.* Lin.

Planche 23. — Figure 45.

Cette plante, désignée sous le nom de Basilic commun, est originaire des Indes orientales et de la Chine. On la cultive dans presque tous les jardins. On peut la reconnaître aisément à l'odeur aromatique et suave qu'elle exhale. Ses tiges sont rameuses, touffues et s'élèvent à peine à la hauteur d'un pied. Ses feuilles sont lisses ou crispées, ovales, pétiolées, lancéolées. Ses fleurs paraissent dans le mois de Juillet : elles sont purpurines ou blanches, et disposées en grappe terminale et droite. A la fleur succède une capsule qui contient des semences oblongues, menues et noirâtres.

Cette espèce de Basilic possède une saveur chaude, un peu amère. Il donne de l'huile volatile et un principe extractif. Comme les autres labiées aromatiques, cette plante imprime aux organes un mouvement tonique et augmente la chaleur générale. Quoiqu'elle soit presque tombée dans l'oubli, elle ne mérite pas moins d'être comptée parmi les substances salutaires. Son huile volatile, employée à petites doses, offre un remède précieux contre l'espèce de céphalalgie dont la cause se trouve liée à l'inertie du canal digestif. On peut avoir recours à l'infusion des feuilles et des fleurs, lorsqu'on veut exciter le système cutané, et favoriser la transpiration. On fait entrer le Basilic, ainsi que quelques autres plantes odorantes, dans la composition d'une espèce de poudre connue sous le nom de *poudre céphalique*. On l'emploie comme le tabac, vers la fin du catarrhe de la membrane pituitaire, lorsque l'irritation a disparu.

La manière d'administrer le Basilic, est en infusion aqueuse qu'on édulcore avec un sirop agréable. On peut lui associer avec avantage, quelques feuilles de Mélisse ou de petite Sauge.

SCD Lyon 1

BECCABUNGA (Veronica Beccabunga).

Infundibul. Tour. — *Rinanth.* Jus. — *Diandr. monogyn.* Lin.

Planche 23. — Figure 46.

Cette plante porte aussi le nom de *Véronique aquatique.* Elle se plaît sur les bords des fontaines et des ruisseaux. Ses racines sont blanches, fibreuses et rampantes. Ses tiges rameuses, cylindriques, rougeâtres, sont couchées sur la terre. Ses feuilles sont ovales, luisantes, crénelées, opposées deux à deux, et d'un vert foncé. Ses fleurs sont axillaires, pédonculées, et disposées en grappe : elles sont de couleur bleue, et paraissent dans le mois de Juin. Il leur succède un fruit membraneux, cordiforme, et divisé en deux loges, qui renferment des semences planes et menues.

Le Beccabunga est inodore. Il contient un principe légérement amer. L'herbe récente est très-usitée dans l'affection scorbutique. On en exprime le suc, qu'on donne seul, à la dose de trois ou quatre onces, ou mêlé avec autant de petit lait, dans les maladies qui sont entretenues, comme on dit vulgairement, par un principe *acrimonieux.* Vogel, à qui la médecine doit quelques ouvrages estimés, en fait un grand éloge dans la curation de la goutte et des obstructions des viscères. Le grand Boerhaave assure en avoir ressenti lui-même l'efficacité; mais il faut observer, que le Beccabunga était mêlé avec le Treffle d'eau (*Menianthes trifoliata*), plante précieuse que l'art a toujours su distinguer. C'est ainsi que des substances inertes, associées à des remèdes éprouvés, ont obtenu des éloges qu'elles ont cessé de mériter, dès l'instant qu'on les a employées seules, et qu'on a étudié attentivement leur action. L'expérience n'a point confirmé les grandes vertus du Beccabunga; et quoiqu'il soit encore d'un fréquent usage dans le traitement du scorbut et des maladies cutanées, on doit le considérer comme une plante faible, à laquelle on doit préférer le Cochléaria, le Cresson et le Ménianthe trifolié.

SCD Lyon 1

BELLADONE (Atropa Belladona).

Campan. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. monogyn.* Lin.

Planche 23. — Figure 47.

On ne saurait trop signaler les plantes qui, comme la *Belladone*, fournissent un poison redoutable. Elle croît dans toutes les parties de l'Europe. On la trouve dans les lieux incultes, dans les forêts, sur le bord des chemins, etc. On la reconnaît à la tristesse de son port, à sa tige herbacée, cylindrique, un peu velue, et haute de quatre à cinq pieds ; à ses feuilles entières, ovales, pointues, pétiolées et verdâtres ; à ses fleurs solitaires, d'un rouge brun ; à ses fruits globuleux, noirs, luisans et remplis d'un suc visqueux et sucré.

Toutes les parties de cette plante sont vireuses et narcotiques. Les nombreuses observations qu'on a recueillies sur ses effets vénéneux, prouvent qu'elle peut exciter le délire, les convulsions générales, le narcotisme, l'inflammation et la gangrène du tissu de l'estomac. L'empoisonnement par la Belladone, exige les plus prompts secours. Il faut d'abord provoquer le vomissement par une abondante boisson d'eau tiède, ou par la titillation du larynx, et recourir ensuite à l'usage des acides végétaux, et sur-tout du vinaigre, qui est un des remèdes les plus efficaces contre les effets des poisons narcotiques. L'inflammation imminente du canal alimentaire réclame l'usage des boissons huileuses, gommées, émulsives. Quelques auteurs ont proposé le tartrite antimonié de potasse, mais si l'organe digestif éprouve une irritation vive, ce remède, au lieu d'être utile, peut accélérer la gangrène. Il faut réserver ce grand moyen, lorsqu'à la faiblesse du pouls se joint une affection comateuse, avec prostration des forces.

Malgré ses effets vénéneux, la Belladone a été recommandée dans les scrophules et dans l'engorgement squirreux des glandes. Le célèbre Stoll a combattu avec son extrait, des maladies convulsives qui avaient résisté à tous les anti-spasmodiques connus. Hufeland, Richter et quelques autres auteurs, ont recueilli une foule d'observations qui constatent son efficacité dans l'hidrophobie. Si les qualités vireuses de la Belladone doivent en faire redouter l'usage, avouons, toutefois, qu'il serait intéressant pour l'art et pour l'humanité, de répéter les expériences des médecins allemands, dans une maladie dont le traitement est aussi difficile, que la terminaison en est fatale.

SCD Lyon 1

BELLE-DE-NUIT (Mirabilis jalappa).

Infundibul. Tour. — *Nyctagin.* Jus. — *Pentandr. monogyn.* Lin.

Planche 23. — Figure 48.

La Belle-de-Nuit est également connue sous le nom de faux Jalap, et de *Merveille du Pérou*, d'où elle est originaire. Pendant l'été et l'automne, elle embellit nos jardins par l'éclat et la beauté de ses fleurs pédonculées, nombreuses, en entonnoir, et parfaitement épanouies vers la fin du jour. Elles sont de couleurs variées, rouges, jaunes, purpurines, et quelquefois mêlées de blanc. Les feuilles sont assez grandes, cordiformes, opposées, pointues, et d'un beau vert.

Cette plante a reçu le nom de Belle-de-Nuit, parce que ses fleurs craignent l'impression de la lumière. En effet, elles ne s'ouvrent que lorsque l'astre du jour a cessé de briller.

Sa racine est oblongue, grosse, brune au dehors, grise ou blanchâtre intérieurement. Elle est d'une saveur acre et piquante. Son odeur est nauséabonde. Elle donne beaucoup plus de principes gommeux que de principes résineux. Elle paraît avoir quelque analogie avec le Jalap, quant à ses propriétés. Elle a comme lui le pouvoir d'exciter la contractilité musculaire des intestins. On peut l'employer à petites doses dans l'engorgement atonique des viscères, dans l'hydropisie et dans la diathèse vermineuse. On l'administre en poudre, depuis vingt grains ju qu'à un gros, dans une tasse d'émulsion ou d'eau de poulet. Néanmoins, depuis que la matière médicale s'est enrichie du Jalap, on préfère ce précieux médicament à la Belle-de-Nuit, parce qu'il offre un purgatif plus sûr et non moins énergique.

SCD Lyon 1

BENJOINIER (Styrax benzoin). Driander. Transac. philosoph.

Plaquemin. Jus. — *Decandr. monogyn.* Lin.

Planche 24. — Figure 49.

Le Benjoinier est indigène des îles de Java et Sumatra. Linnæus, d'après Commelin, l'avait désigné sous le nom générique de *Laurier;* mais Driander a dissipé l'erreur, et a prouvé qu'il appartenait au genre Aliboufier. C'est un assez grand arbrisseau, dont les feuilles sont alternes, pétiolées, oblongues, très-entières, mucronées et palmées. Ses fleurs sont pédonculées. Le calice offre cinq divisions; il est en forme de cloche, et cotonneux en dehors.

Cet arbre obliquement incisé, fournit un suc résineux, transparent, blanchâtre. Il devient d'un rouge brun, lorsqu'il est figé. Il est connu sous le nom de Benjoin. Celui qu'on appelle amygdaloïde est le plus pur. Il est divisé en petites masses imitant la forme d'une amande. Son odeur est suave et très-diffusible. Sa saveur est acre, piquante. On extrait du Benjoin, par la sublimation, un sel acide, qu'on appelle fleurs de Benjoin, ou acide benzoïque sublimé. Les fleurs, par leur propriété stimulante, augmentent la chaleur générale. On les emploie avec succès dans les maladies muqueuses du poumon, dans les affections rhumatisantes chroniques, et dans la paralysie. On administre l'acide benzoïque, depuis dix grains jusqu'à trente, en dissolution aqueuse, ou sous la forme d'électuaire, par l'intermède du miel ou d'un extrait convenable. Le sirop de tolu, préparé d'après le mode de quelques pharmacopées, n'est qu'un sirop d'acide benzoïque, très-convenable vers la fin de la coqueluche, et dans la phthisie tuberculeuse, lorsqu'il faut exciter doucement l'organe pulmonaire, mais ausi très-pernicieux lorsqu'il existe des symptômes de phlegmasie.

La teinture de Benjoin passe pour un excellent cosmétique, et dissipe les taches de rousseur. Avec quelques gouttes de cette teinture, qu'on étend dans un peu d'eau, on obtient une liqueur lactescente, connue sous le nom de lait virginal. Cette préparation, aussi simple que facile, est très-propre à rafraîchir la peau. On doit, sans doute, la préférer à tous les cosmétiques si vantés par les charlatans, et dont la propriété répercussive peut entraîner les suites les plus funestes.

SCD Lyon 1

BENOITE AQUATIQUE (Geum rivale).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. polygyn.* Lin.

Planche 24. — Figure 5o.

On trouve cette plante dans les vallées humides et sur le bord des ruisseaux. Elle est très-commune dans les plaines de la Lithuanie. Sa racine est oblongue, fibreuse, noire ou roussâtre. Sa tige droite, feuillée, rameuse, un peu velue, s'élève à la hauteur d'un pied et demi. Les feuilles caulinaires sont assez petites, alternes, distantes, à trois lobes dentés et pointus; celles de la racine sont longues, ailées; la terminale est très-grande, arrondie, dentée et souvent à trois lobes. Les fleurs sont inclinées, pédonculées, et placées à l'extrémité des rameaux. Le calice est d'un rouge obscur, les pétales sont un peu échancrés, médiocrement ouverts, et d'une couleur de rouille. Cette plante est vivace, et fleurit pendant le mois de Juillet.

La Benoite aquatique possède une saveur amère, acre et styptique. Les Suédois font le plus grand cas de sa racine. Ils l'employent fréquemment pour combattre les fièvres intermittentes chroniques, et sur-tout dans le traitement du catarrhe intestinal compliqué d'atonie. Le docteur Swediaur recommande la racine en poudre, employée extérieurement contre les ulcères syphilitiques. Quoi qu'il en soit, la Benoite n'est point usitée en France; du moins, nous connaissons très-peu d'observations qui attestent ses propriétés médicales. Les succès qu'en obtiennent les médecins étrangers, semblent lui assigner une place parmi les substances toniques et astringentes.

On peut la donner en poudre, depuis un scrupule jusqu'à un gros, dans un peu de vin généreux, lorsqu'on veut exciter le canal alimentaire. On prépare la décoction, en faisant bouillir une ou deux onces de racine dans deux livres d'eau. On ajoute à la colature une suffisante quantité de sirop d'écorce d'orange ou de canelle, et on l'administre à la dose de quatre onces, à des intervalles plus ou moins rapprochés.

SCD Lyon 1

BENOITE CARYOPHYLLÉE (Geum urbanum).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. polygyn.* Lin.

Planche 24. — Figure 51.

La Benoite caryophylle est une plante vivace de l'Europe. Elle habite particulièrement les lieux ombragés. Sa tige droite, rameuse, feuillée, légérement velue, s'élève à un pied et demi environ de hauteur. Ses feuilles radicales sont ailées; les supérieures sont amplexicaules, ternées et dentées. Les unes et les autres sont vertes et un peu velues. Les fleurs terminent les rameaux : elles sont jaunes, petites et pédonculées. Elles sont composées de cinq pétales et de plusieurs étamines attachées au bord intérieur du calice.

La racine est fibreuse, cylindrique, brune ou rougeâtre en dehors, blanche intérieurement. Elle répand une odeur agréable, approchant de celle du gérofle. Elle est d'une saveur chaude, amère, piquante. Elle fournit un principe extractif et de l'huile volatile. Elle possède de grandes vertus, et mérite une place distinguée parmi les substances amères et aromatiques. Les faits recueillis par les médecins de Copenhague, qui l'ont fréquemment employée, attestent son efficacité dans les fièvres intermittentes. Elle n'est pas moins utile dans celles qui se compliquent d'adynamie et qui exigent un remède prompt et efficace. On vante, sur-tout, sa décoction avec la rapure de corne de cerf, dans le catarrhe chronique des intestins. Malgré sa propriété stimulante et fébrifuge, nous nous garderons bien de répéter, avec quelques médecins enthousiastes, qu'elle mérite d'obtenir la préférence sur le Quinquina. Il est des cas graves où rien ne saurait remplacer cette écorce admirable.

On donne la racine de Benoite en poudre, à la dose d'un gros, qu'on mêle avec un peu de vin, ou sous la forme d'électuaire, qu'on prépare avec suffisante quantité de miel. On procède à son infusion, en faisant macérer une once de cette racine dans deux livres d'eau. La dose est de quatre onces, qu'on peut réitérer plusieurs fois le jour. Son extrait aqueux jouit d'une propriété analogue à celle des autres extraits amers. On l'administre de la même manière, et à la même dose.

SCD Lyon 1

BETOINE (Betonica officinalis.)

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didyn. gymnosp.* Lin.

Planche 24. — Figure 52.

On trouve la Bétoine dans les bois et sur les collines de l'Europe australe. On la distingue par sa tige simple, droite, un peu velue, et haute d'environ deux pieds ; par ses feuilles oblongues, opposées, cordiformes, crénelées, et d'un vert foncé. Les inférieures sont portées sur de très-longs pétioles. Les supérieures sont presque sessiles. Les fleurs paraissent dans les mois de Juin et de Juillet ; elles forment un épi souvent interrompu et composé de verticilles serrés. Leur couleur est blanche ou purpurine.

La racine est de la grosseur du pouce, fibreuse, noirâtre, amère. Les feuilles exhalent une odeur si active et si pénétrante, qu'elles occasionnent à ceux qui les recueillent en grande quantité, des vertiges qui approchent de l'ivresse. Cette plante fournit un extrait légérement amer, et un extrait spiritueux plus acre et plus aromatique. Lewis en a obtenu un peu d'huile volatile.

La Bétoine a joui d'une grande réputation chez les anciens, qui employaient la décoction des feuilles et des fleurs dans les maladies de la tête ; aussi l'a-t-on rangée parmi les plantes *céphaliques*. Elle est très-peu usitée en France. On en fait beaucoup plus de cas en Italie et en Espagne. On lui a attribué d'excellentes propriétés dans le traitement de la sciatique et de la goutte ; mais aucune observation ne les constate d'une manière précise. On se borne à l'employer aujourd'hui, comme un moyen propre à stimuler la membrane pituitaire, et à favoriser l'excrétion du mucus.

SCD Lyon 1

BISTORTE (Polygonum Bistorta).

Apétal. Tour. — *Polygon.* Jus. — *Octandr. trigyn.* Lin.

Planche 25. — Figure 53.

La Bistorte croît dans les contrées méridionales de l'Europe. Elle habite particulièrement le sommet des montagnes. Ses tiges sont grêles, noueuses, cylindriques, et hautes d'environ un pied. Les feuilles inférieures sont vertes, pétiolées, oblongues, pointues; les supérieures sont plus petites, et sessiles. Les fleurs, dénuées de pétales, naissent à l'extrémité des tiges, en forme d'épi: elles sont composées d'une corolle à cinq divisions, et de neuf étamines couleur de chair. Au pistil succède un fruit capsulaire qui renferme des semences anguleuses.

La racine de Bistorte est courte, ligneuse, cassante, fibreuse, deux fois repliée sur elle-même, brune en dehors, rougeâtre intérieurement, et inodore. Sa saveur acerbe, styptique, décèle un principe fortement astringent: elle contient du tannin peu soluble dans l'eau froide. Quoiqu'elle ne soit pas d'un fréquent usage en médecine, elle mérite néanmoins d'être comptée parmi les substances toniques et astringentes. On peut l'employer efficacement dans le catarrhe chronique des intestins, la leucorrhée, l'incontinence d'urine, les pertes de sang rebelles, et autres évacuations excessives dont la cause peut être rapportée à un principe de faiblesse et d'atonie. Toutefois, il est des écoulemens qu'il ne faut pas trop se hâter de supprimer, sans avoir préparé une autre voie d'évacuation. L'humanité ne peut que gémir, lorsqu'une foule d'hommes ignorans et obscurs, annoncent de prétendus spécifiques pour la guérison des fleurs blanches. Cette maladie tient à des causes extrêmement variées, et son traitement exige de la part du médecin autant de prudence que de talent, puisque sa prompte suppression peut déterminer l'hydropisie, l'ulcération de la matrice, le cancer, et sur-tout la phthisie pulmonaire. Le docteur Blatin a réuni dans un excellent Traité sur le catarrhe de l'utérus, une foule d'observations qui attestent les mauvais effets des substances astringentes dans le traitement des écoulemens habituels. Ce travail où brillent les connaissances modernes, offre le plus grand intérêt. Les divers élémens du catarrhe sont analysés avec une extrême justesse, et l'observation clinique vient toujours à l'appui des méthodes de traitement.

On doit donc borner l'usage de la Bistorte aux évacuations qui sont simplement entretenues par un état de faiblesse. On la donne en poudre à la dose d'un gros, qu'on incorpore dans le miel ou dans un sirop. On procède à sa décoction, en faisant bouillir, pendant un quart d'heure, une once de racine pulvérisée, dans environ deux livres d'eau, et l'on ajoute à la colature deux gros de teinture de canelle, et une once de sirop de grenade.

SCD Lyon 1

BLUET (Centaurea Cyanus).

Flosc. Tour. — *Cynar.* Jus. — *Syngén. Polygam.* Lin.

Planche 25. — Figure 54.

Cette plante, connue aussi sous les noms de Barbeau et de Casse-Lunette, abonde dans les champs, où elle se fait remarquer par la jolie couleur et l'élégance de ses fleurs. Sa racine est ligneuse et garnie de filamens fibreux et capillaires. Sa tige est rameuse, légérement velue et haute d'environ deux pieds. Ses feuilles sont longues, étroites, linéaires, cotonneuses et d'un vert blanchâtre. Ses fleurs, d'un joli bleu, sont terminales, et remarquables par leurs fleurons stériles et disposés en couronne. On cultive le Bluet pour l'ornement des jardins, où sa couleur varie agréablement et prend toutes sortes de nuances, excepté le jaune.

On a attribué anciennement au Bluet de très-grandes propriétés dans les maladies qui affectent l'organe de la vue. Son eau distillée a été sur tout d'un fréquent usage pour calmer l'inflammation des paupières. Mais l'expérience a prouvé sa nullité absolue dans l'ophtalmie, dont les causes sont tellement variées, que les moyens empiriques qu'on emploie journellement, ne peuvent être que d'un faible secours, si toutefois ils ne sont pas nuisibles. Les affections des yeux ne sont bien souvent qu'un symptôme de maladie dont la cause matérielle réside dans un organe éloigné. De ce nombre sont les ophtalmies gastriques, beaucoup plus fréquentes qu'on ne pense, et qu'on ne saurait dompter ni par le secours de la main, ni par des collyres ou des pommades, mais bien par des évacuans répétés. Les ophtalmies syphilitiques et dartreuses, exigent également une méthode particulière, et réclament toute l'attention d'un médecin habile. En général, les hommes de l'art qui se consacrent particulièrement à la guérison des maladies des yeux, négligent trop l'étude de la thérapeutique ; il faut pourtant avouer, que par son secours, ils pourraient bien souvent prévenir des opérations douloureuses, ou assurer leur succès lorsqu'elles sont indispensables.

SCD Lyon 1

BOUCAGE (Pimpinella saxifraga).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 25. — Figure 55.

Cette plante croît en Europe; elle est commune sur les pelouses, dans les vallées et dans les bois. Sa racine est menue, longue et pivotante. Sa tige grêle, rameuse et peu garnie de feuilles, s'élève à un pied et demi de hauteur. Ses feuilles sont ailées et composées de cinq ou sept folioles arrondies et dentées. La terminale est ordinairement trilobée. Ses fleurs sont blanches et disposées en ombelles à l'extrémité des rameaux. Les pétales sont presqu'égaux, recourbés à leur sommet, et les stigmates un peu arrondis. Les fruits sont ovales et convexes en dehors; ils renferment dans une seule loge, plusieurs semences oblongues et roussâtres.

On emploie rarement cette plante. Cependant sa racine abonde en principes médicamenteux; elle répand une odeur forte, et se fait distinguer par une saveur chaude, stimulante; elle donne de l'huile volatile très-active, de l'extrait aqueux et de l'extrait spiritueux. Comme tous les amers, elle augmente les phénomènes d'irritation, et convient spécialement dans les affections abdominales chroniques, lorsqu'il faut relever le ton des organes. Quelques auteurs ont singulièrement exagéré ses vertus, en lui attribuant la propriété de dissoudre les calculs urinaires. Rien n'est moins constant que son action diurétique, qui est toujours subordonnée à l'excitation générale. D'ailleurs, il est des circonstances qui exigent la plus grande réserve dans le choix des substances propres à exciter la sécrétion des urines. On proscrira sur-tout l'emploi des stimulans diurétiques, dans les maladies compliquées du spasme violent de l'appareil urinaire, et on aura recours aux apéritifs émolliens et mucilagineux, aux lavemens, aux demi-bains tièdes, etc.

On administre la racine de Boucage en substance, à la dose d'un gros qu'on mêle avec suffisante quantité de miel. Quelquefois on la donne en infusion aqueuse, à la dose de trois ou quatre onces, plusieurs fois le jour.

SCD Lyon 1

BOUILLON BLANC (Verbascum thapsus).

Infundibul. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. monogyn.* Lin.

Planche 25. — Figure 56.

On trouve cette plante bisannuelle dans les champs, sur le bord des chemins, et dans tous les lieux secs et sablonneux. Sa racine est oblongue, d'une grosseur médiocre, blanche et fibreuse. Sa tige est simple, ronde, cotonneuse, et haute d'environ quatre pieds. Ses feuilles sont grandes, ovales, molles et couvertes d'un duvet blanchâtre et fort épais. Les fleurs sont d'un beau jaune, et paraissent dans les mois de Juillet et d'Août. La corole est monopétale, en forme de roue peu régulière.

Les fleurs récentes du Bouillon blanc ont une odeur légérement balsamique, une saveur douce et fade : elles sont mucilagineuses et fournissent de l'extrait aqueux. On leur attribue une propriété un peu anodine, et on les emploie fréquemment dans les affections du poumon, compliquées de spasme et de phlegmasie. Elles ne sont pas moins recommandables dans l'hémoptysie qui attaque les personnes douées d'un tempérament sanguin et irritable. Les fleurs du Bouillon blanc, ainsi que les autres fleurs qu'on nomme pectorales, n'ont pourtant aucune propriété spécifique dans les maladies du poumon, et leur action sur cet organe n'est que secondaire. Si leur infusion aqueuse favorise l'expectoration, on doit attribuer ce phénomène à l'espèce de détente qu'elle produit sur les membranes muqueuses de l'estomac, et sympathiquement sur l'organe respiratoire. Il ne faut tenir aucun compte des rêves de Mathiole et de Chomel, qui attribuent au Bouillon blanc une vertu spécifique contre les hémorrhoïdes.

On donne ces fleurs en infusion théiforme, qu'on édulcore avec un peu de miel blanc, ou avec un sirop agréable. On leur associe avec avantage les fleurs de Mauve, de Violette et de Tilleul. Nous devons observer, que les boissons relâchantes et pectorales ne conviennent que dans les affections marquées par l'irritation vive, ou par l'état inflammatoire du poumon. Elles sont pernicieuses dans le catarrhe entretenu par la faiblesse de cet organe.

SCD Lyon 1

BOULEAU BLANC (Betula alba).

Ament. Tour. — *Ament.* Jus. — *Monœc. Tétrandr.* Lin.

Planche 26. — Figure 57.

Cet arbre est commun dans les bois de l'Europe septentrionale. On le trouve aussi en France. Suivant le climat et le terrain, il s'élance à la hauteur de cinquante à soixante pieds, ou il ne forme qu'un arbrisseau. L'écorce du tronc et des branches est remarquable par l'épiderme lisse, satiné et très-blanc qui la recouvre : on voit seulement à la partie inférieure des vieux troncs, de grandes gerçures noirâtres. Les rameaux sont grêles, extrêmement flexibles, et d'un brun rougeâtre. Les feuilles sont petites, alternes, pétiolées, ovales, pointues, dentées, d'un joli vert en dessus, un peu blanchâtres en dessous. Les fleurs mâles sont disposées en forme de chaton sur un filet commun, et composées de douze étamines ; les fleurs femelles paraissent sous la forme d'un cône écailleux. Chaque fruit donne des semences comprimées et entourées d'un aile membraneuse.

Les feuilles récentes du Bouleau sont odorantes, d'une saveur amère. On les emploie en infusion théiforme, dans les maladies de la peau. Si on incise le tronc ou les branches, au printems, on en obtient un suc d'un goût légérement acide et agréable. Les bergers recherchent cette liqueur dans les forêts pour étancher la soif. Dans les pays septentrionaux on vante ses propriétés dans le calcul des reins et de la vessie, et on le donne le matin, à jeun, à la dose de trois ou quatre onces. On se sert également de la décoction des rameaux pour remplir des indications analogues. Du reste, ce n'est point sur des données vagues qu'on peut établir l'action diurétique du bouleau, et l'on doit beaucoup rabattre des éloges outrés que lui donnent Van Helmont et quelques autres auteurs, dans la curation des maladies qui affectent le système urinaire.

SCD Lyon 1

BOURDAINE (Rhamnus Frangula).

Arbr. rosac. Tour. — *Nerpr.* Jus. — *Pentandr. monogyn.* Lin.

Planche 26. — Figure 58.

Ce grand arbrisseau porte aussi le nom de Bourgène et d'Aune noir; il croît dans les terrains humides et dans les bois taillis. Le tronc est d'une grosseur médiocre; son écorce est noire en dehors, jaunâtre intérieurement; le bois qu'elle recouvre est blanc et fragile. Les feuilles sont d'un beau vert, grandes, entières, alternes et terminées en pointe. Les fleurs sont petites et d'un blanc terne; le calice est tubulé, et les étamines sont recouvertes par de petites écailles qui tiennent lieu de pétales. A ces fleurs succèdent des fruits globuleux dont la couleur, verte d'abord, devient ensuite rouge, et enfin noire lorsqu'ils ont acquis leur maturité.

L'écorce intérieure est usitée en médecine. Son odeur est nulle; sa saveur est amère, styptique et nauséabonde. Lorsqu'elle est fraîche, elle détermine le vomissement. Son action est moins énergique et se porte plus particulièrement sur les intestins quand elle est desséchée. On peut l'employer avec avantage dans l'asthme pituiteux, dans l'hydropisie et les engorgemens atoniques. Elle n'est pas moins propre à combattre la présence des vers.

On donne l'écorce de Bourdaine en substance, depuis vingt grains jusqu'à un demi-gros. On prépare sa décoction, en faisant bouillir depuis deux gros jusqu'à demi-once d'écorce grossièrement pilée, dans suffisante quantité d'eau, pour obtenir vingt-onces de colature qu'on peut édulcorer avec un sirop agréable. La dose est de quatre onces, qu'on répète plusieurs fois le jour.

SCD Lyon 1

BOURRACHE (Borrago officinalis).

Hypoc. Tour. — *Borrag.* Jus. — *Pentandr. monogyn.* Lin.

Planche 26. — Figure 59.

La Bourrache est originaire du Levant. Elle croit dans toute l'Europe. On la cultive dans les jardins, comme une plante médicale du plus fréquent usage. Sa racine est tendre, fibreuse, blanchâtre. Sa tige est rameuse, cylindrique, peu élevée, et couverte de poils rudes et piquans. Ses feuilles sont alternes, larges, ovales, velues, ridées et d'un vert foncé; les inférieures sont pétiolées et couchées sur la terre; les supérieures sont plus étroites et sessiles. Les fleurs naissent à l'extrémité de la tige; elles sont en roue, à cinq divisions très-ouvertes, et d'une belle couleur bleue.

Cette plante est inodore; sa saveur est herbacée : elle fournit du mucilage et du nitrate de potasse (sel de nitre). C'est mal-à-propos qu'on a mis ses fleurs au nombre des cordiales; elles sont fades, sans odeur, et n'ont aucune action sur le système des forces. On emploie ses feuilles en infusion théiforme pour favoriser les fonctions de la peau. C'est un remède vulgaire dans la fièvre scarlatine, la rougeole, la petite vérole, etc.; mais la vertu diaphorétique de la Bourrache n'est pas assez constante pour justifier le fréquent usage qu'on en fait. On lui attribue aussi une propriété pectorale, et on l'emploie dans presque toutes les maladies qui attaquent l'organe de la respiration : sous ce rapport, elle peut être quelquefois utile; elle n'a pourtant aucune supériorité marquée sur les autres plantes pectorales. Les anciens étaient persuadés que son usage pouvait tempérer l'atrabile, et dissiper la mélancolie des hypocondriaques tourmentés par des spectres et des fantômes; mais depuis long-tems on ne croit plus à de pareilles chimères.

La Bourrache nous paraît plutôt indiquée lorqu'il s'agit d'exciter la sécrétion urinaire. On l'emploie en infusion, ou on en exprime le suc qu'on donne à la dose de trois ou quatre onces, avec une égale quantité d'eau de veau ou de petit lait.

SCD Lyon 1

BOURSE A PASTEUR (Thlaspi bursa pastoris).

Crucif. Tour. — *Crucif.* Jus. — *Tétradyn. Silicul.* Lin.

Planche 26. — Figure 60.

Cette plante également désignée sous le nom de Tabouret, croît sur le bord des chemins et dans les lieux incultes de l'Europe. Sa racine est blanchâtre, grêle, fibreuse. Sa tige s'élève à la hauteur d'un pied et demi. Ses feuilles radicales sont oblongues et profondément découpées ; les supérieures sont amplexicaules, plus petites, souvent entières. Ses fleurs naissent à l'extrémité des rameaux; elles sont blanches, disposées en croix, et remplacées par des siliques un peu en cœur, ou en forme de petite bourse.

La Bourse à pasteur ne contient aucun principe médicamenteux ; elle est inodore, et sa saveur est douce et fade. Néanmoins, elle a été décorée d'un grand nombre de propriétés. Quelques auteurs ne craignent pas d'avancer, qu'elle convient dans presque toutes les hémorrhagies, dans le cours de ventre, la leucorrhée, etc. D'autres l'ont préconisée dans le traitement des fièvres intermittentes. Nous nous garderons bien de répéter les rêveries de Simon Pauli et autres observateurs superficiels et inexacts, qui ont tant divagué sur les propriétés des plantes; mais nous dirons que la Bourse à pasteur n'a qu'une propriété subastringente, et que la médecine moderne l'a entièrement bannie de son catalogue. D'ailleurs, le célèbre Haller, dont le témoignage est d'un si grand poids dans notre art, lui accorde très-peu de vertu, et la regarde comme la plante la plus faible du genre des crucifères.

SCD Lyon 1

BRUCEA (Brucea ferruginea, l'Hérit.).

Térébint. Jus.

PLANCHE 27. — Figure 61.

CET arbrisseau, à qui Miller a donné le nom de *Brucea antidysenterica*, croît dans la plus grande partie de l'Abyssinie, et sur-tout sur les bords des vallées du Kolla. Dans son pays natal il porte le nom de *Wooginoos*. Il s'élève à la hauteur d'environ cinq ou six pieds en Europe. Sa tige est droite et recouverte d'une écorce grisâtre, un peu ridée : elle se divise dans sa partie supérieure en quelques rameaux lâches, redressés et feuillés à leur sommet. Les feuilles sont grandes, pétiolées, ovales, ailées avec impaire, et d'un vert jaunâtre. Les fleurs mâles sont disposées par pelotons le long d'un épi situé à l'aisselle des feuilles. Le calice est à quatre divisions, la corolle à quatre pétales insérés sur le réceptacle. Les fleurs femelles offrent quatre filets d'étamines stériles. Les ovaires, les styles, les stigmates et les capsules sont au nombre de quatre.

C'est au chevalier Bruce que nous devons la connaissance de ce précieux arbuste. Ce célèbre voyageur rapporte, que les habitans du Sennaar employent fréquemment sa racine pour la guérison de la dysenterie, maladie presque endémique dans cette contrée. Après l'avoir réduite en poudre, ils en délayent une cuillerée à café dans un verre de lait de chameau ou autre véhicule convenable. Ce remède, qu'on renouvelle matin et soir, n'occasionne aucune évacuation sensible. Il fait seulement éprouver une grande altération qui disparaît assez promptement. Il est d'une amertume excessive, sans avoir aucune saveur aromatique. Le chevalier Bruce atteint d'une dysenterie rebelle, à laquelle il avait vainement opposé l'ipécacuanha, le laudanum et autres moyens dont on connaît l'efficacité dans ce genre de maladie, se trouva parfaitement guéri, dans très-peu de jours, par l'usage de la poudre de *Wooginoos*. Il eut occasion d'en renouveler l'essai sur lui-même et sur plusieurs de ses domestiques, et il obtint toujours le même succès.

SCD Lyon 1

BRUNELLE (Prunella vulgaris).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 27. — Figure 62.

La Brunelle abonde sur le bord des chemins, dans les prairies et dans les bois. Sa racine est menue et fibreuse. Ses tiges sont droites, rameuses et légérement velues. Ses feuilles sont pétiolées, ovales, oblongues, à dents de scie et d'un vert foncé. Les fleurs sont purpurines, quelquefois bleuâtres, et disposées en épi terminal. La lèvre supérieure du calice est tronquée et garnie de trois petites dents; l'inférieure est plus étroite et bifide. Les étamines sont au nombre de quatre; leurs filamens sont bifurqués ou partagés en deux divisions, dont l'une supporte l'anthère. M. Poiret a remarqué que les fleurs de la Brunelle étaient très-grandes dans une variété qui croît dans les terrains secs et pierreux, et très-petites dans une autre qu'il a rapportée d'Afrique.

Cette plante n'a point de saveur particulière, et son odeur est faible. Toutefois Chomel, à qui les éloges coûtent si peu, lui donne un rang distingué parmi les plantes astringentes et vulnéraires. C'est, *dit-il*, un baume naturel qui arrête le sang et réunit les plaies. Aussi se donne-t-il bien de garde de l'oublier dans le traitement des hémorrhagies du poumon et de l'appareil urinaire. Jean Bauhin, autre botaniste non moins crédule, prescrit le suc de Brunelle aux personnes mordues par des bêtes venimeuses. Césalpin préparait avec ce même suc, l'huile rosat et le vinaigre, un topique qu'il croyait propre à calmer les violentes douleurs de tête. Mais tous ces faits inexacts ne disent rien de positif, et ne peuvent, par conséquent, nous faire connaître les propriétés de la Brunelle. Tout ce qu'on a dit de son efficacité dans le traitement du scorbut et de la phthisie pulmonaire, n'est pas moins chimérique. La médecine moderne qui a singulièrement précisé l'emploi et les effets des médicamens, emploie rarement cette plante. Néanmoins, quelques gens de l'art s'en servent encore dans les inflammations de la gorge.

SCD Lyon 1

BRUYERE (Erica vulgaris).

Arbr. monop. Tour. — *Bruyèr.* Jus. — *Octandr. Monogyn.* Lin.

Planche 27. — Figure 63.

La Bruyère est un arbrisseau qui croît spontanément dans les forêts, dans les landes et les lieux secs et stériles. Elle est très-commune en Europe, où elle couvre d'immenses contrées. Ses racines sont profondes et ligneuses. Ses tiges dures, rougeâtres, s'élèvent à la hauteur d'un à deux pieds. Ses feuilles sont vertes, opposées, rudes et comme embriquées. Ses fleurs sont nombreuses et disposées en grappes le long des rameaux. Le calice est à quatre parties. La corolle est monopétale, en cloche et à quatre divisions. Les étamines, au nombre de huit, sont posées sur le réceptacle, et terminées par des anthères échancrées. Le fruit est une capsule à quatre loges, renfermant des semences menues et très-nombreuses.

La Bruyère est d'un plus fréquent usage en économie domestique qu'en médecine. Néanmoins, elle a été beaucoup employée anciennement. Mathiole assure que la décoction long-tems continuée de ses feuilles, est très propre à dissoudre les calculs urinaires. Mais un auteur plus moderne, et en même tems plus ridicule, ne craint pas de renchérir sur les éloges de Mathiole. On a de la peine à concevoir, qu'à une époque où la médecine signale ses progrès avec tant d'éclat, on puisse délirer aussi étrangement sur les propriétés médicales des plantes. Avouons pourtant, que si l'auteur est dépourvu du talent d'écrire et de bien observer, il a eu du moins assez de modestie pour garder l'anonyme.

Le botaniste Ray a attribué à l'eau distillée des fleurs de Bruyère, une propriété ophtalmique. D'autres en ont fait des fomentations pour calmer les douleurs vives causées par la goutte. Enfin, on a avancé, que la décoction des feuilles était propre à favoriser la sécrétion du lait. Mais aucun fait ne vient à l'appui de toutes ses assertions trompeuses, et la Bruyère rentre dans la classe des plantes inertes.

SCD Lyon 1

BRYONE (Bryonia alba).

Campanif. Tour. — *Cucurbitac.* Jus. — *Monoec. Syngén.* Lin.

Planche 27. — Figure 64.

La Bryone ou Couleuvrée, croît dans les haies et dans les bois. Elle est commune aux environs de Paris. Ses tiges sont grêles, anguleuses, légérement velues, grimpantes et garnies de vrilles spirales à l'origine des pétioles. Ses feuilles sont alternes, palmées, un peu rudes, à cinq lobes anguleux et d'un vert pâle. Ses fleurs paraissent dans les mois de Juin et Juillet : elles sont axillaires, petites et d'un blanc jaunâtre. Leur calice est campanulé, à cinq dents : on distingue à leur corolle cinq divisions. Les fleurs mâles ont trois filets d'étamines. Les fleurs femelles ont un style trifide et trois stigmates échancrés. Le fruit est une baie globuleuse, molle, qui renferme plusieurs semences.

La racine de Bryone est très-grosse, succulente, fusiforme, rameuse et d'un blanc jaunâtre. Sa saveur est amère, acre et nauséabonde. Lorsqu'elle est récente elle excite vivement le canal alimentaire, provoque la purgation et quelquefois le vomissement. Les baies et les jeunes pousses jouissent d'une propriété moins énergique. On a recommandé la Bryone dans l'hydropisie, dans l'asthme pituiteux et dans les affections paralytiques avec atonie. Quelques auteurs ont constaté ses vertus dans les scrophules, le rhumatisme chronique, la diathèse vermineuse et l'aménorrhée (suppression des règles). Toutefois, on doit observer que ce remède est un stimulant très-nuisible aux personnes qui éprouvent une chaleur vive et des mouvemens spasmodiques dans les entrailles.

On administre la Bryone en substance, à la dose d'un demi gros dans un véhicule approprié. On prépare son infusion en faisant macérer une once de racine dans vingt onces d'eau bouillante ou de vin blanc. Lorsqu'elle est fraîche, on peut en exprimer le suc, dont la dose est depuis deux gros jusqu'à demi-once. On donne son extrait alcoolique depuis vingt grains jusqu'à un gros. La Bryone n'exerce pas une action très-constante. L'art vétérinaire, en doublant et triplant les doses, pourrait en tirer beaucoup plus d'avantage que la médecine humaïne.

SCD Lyon 1

BUGLE (Ajuga reptans).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 28. — Figure 65.

Les bois et les prairies humides de l'Europe fournissent abondamment la Bugle, qu'on nomme aussi petite Consoude. De sa racine qui est menue, blanche et fibreuse, sortent plusieurs tiges longues, grêles et rampantes. Ses feuilles sont opposées, ovales, légérement sinuées, et d'un vert foncé. Ses fleurs sont bleues, blanches ou rougeâtres, et disposées en épi terminal. Elles sont presque sessiles et garnies de bractées. La lèvre supérieure de la corolle est très-petite et dépassée par les étamines. Au fond du calice qui est court, persistant et à cinq dents presqu'égales, sont placées quatre semences nues et légérement arrondies.

La Bugle est inodore, et sa saveur n'offre qu'un très-faible degré d'amertume. Mais elle n'en a pas moins joui autrefois d'une très grande réputation. Suivant Vogel, elle est amère, détersive et sub-astringente. Ettmuller loue ses propriétés dans le traitement de l'angine et de la phthisie ulcéreuse. Dodonée la prescrit dans les engorgemens du foie. Elle a été également employée dans les hémorrhagies du poumon, de l'utérus et des intestins. Mais on ne trouve nulle part une observation bien faite qui puisse justifier son usage. Sa propriété diurétique n'est pas mieux constatée.

On prescrit les feuilles de Bugle en décoction, et on en exprime le suc dont on donne trois ou quatre onces plusieurs fois le jour. Du reste, on fait entrer cette plante dans la composition de l'eau vulnéraire, appelée aussi *Eau d'arquebusade*, excellente préparation pharmaceutique, dont l'usage est universellement adopté à la suite des plaies et des contusions.

SCD Lyon 1

BUGLOSE (Anchusa officinalis).

Infundibul. Tour. — *Borragin.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 28. — Figure 66.

Toute l'Europe fournit la Buglose officinale. On la trouve fréquemment dans les prairies, au pied des murs et dans les terrains pierreux. De sa racine qui est cylindrique et oblongue, s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds, plusieurs tiges rameuses et velues. Les feuilles sont alternes, lancéolées, pointues, hérissées de poils et d'un vert blanchâtre. Les fleurs, d'un bleu purpurin, sont disposées en épis à l'extrémité des rameaux. La corolle en entonnoir, est fermée par des écailles ovales, saillantes, en forme de voûte. Les semences, au nombre de quatre, sont jaunâtres et ciselées à leur base.

La Buglose est inodore : elle a une saveur herbacée et sub-acide. Sa racine est mucilagineuse et gluante; ses fleurs mâchées teignent la salive en bleu, mais elles ne sont pas plus cordiales que celles de la Bourrache. Elle paraît jouir des mêmes propriétés que cette dernière plante, et contient comme elle du nitrate de potasse (sel de nitre). Elle a été particulièrement recommandée dans les obstructions abdominales. Les anciens croyaient qu'elle était propre à dissiper la mélancolie. Quoique l'usage de la Buglose soit très-borné aujourd'hui, on peut néanmoins l'employer dans les maladies des voies urinaires qui réclament l'usage des plus doux apéritifs. C'est ainsi qu'on peut administrer le suc exprimé de ses feuilles étendu dans suffisante quantité d'eau d'orge ou de petit lait, dans l'affection catarrhale de la vessie, compliquée de spasme et d'irritation vive. La Buglose remplit les mêmes indications que la Bourrache, et peut lui être substituée.

SCD Lyon 1

BUIS (Buxus sempervirens).

Arbr. à étam. Tour. — *Euphor.* Jus. — *Monœc. Tetrandr.* Lin.

Planche 28. — Figure 67.

Tout le monde connaît cet arbrisseau dont la grandeur varie suivant la latitude des climats où il est élevé. Il est remarquable par l'écorce blanchâtre et raboteuse qui couvre son tronc ; par ses rameaux verdâtres, nombreux et quadrangulaires ; ses feuilles opposées, petites, ovales, luisantes, lisses, fermes et toujours vertes. Les fleurs sont jaunâtres, ramassées à l'extrémité des rameaux ou aux aisselles des feuilles. Elles sont remplacées par des fruits capsulaires qui contiennent plusieurs semences.

Le Buis, par ses bordures toujours vertes, produit un joli effet dans nos jardins. Il réussit dans toutes sortes de terrains, et on peut le multiplier facilement par sa graine. Son bois est jaune, compacte, très-dur et très-pesant. Il répand une odeur désagréable ; sa saveur est amère et nauséabonde. On l'emploie, comme le Gayac, pour exciter les fonctions de l'organe cutané. Desbois de Rochefort révoque en doute ses propriétés médicales. Cependant d'autres médecins ont observé qu'il produisait de bons effets dans les affections rhumatisantes et goutteuses, ainsi que dans les affections lentes des viscères abdominaux et du système limphatique. On a même cru qu'il pouvait remplacer le Gayac dans le traitement de la syphilis. Mais depuis qu'il est prouvé que le mercure administré avec méthode, est le seul remède capable de dompter cette cruelle maladie, du moins lorsqu'elle est invétérée, on est très-peu curieux de faire de nouvelles expériences sur le Buis et quelques autres substances végétales dont la propriété anti-syphilitique se trouve d'ailleurs contestée par de grands observateurs.

Les feuilles de Buis possèdent une saveur amère. Prises à la dose d'un gros, en poudre, elles purgent fortement, selon Vogel et Puyhn. On prescrit le Buis sous la forme de décoction. On la prépare en faisant bouillir une once de sa racine rapée, dans deux livres d'eau jusqu'à évaporation de moitié, et on partage la colature en trois doses qu'on fait prendre dans le jour.

SCD Lyon 1

BUSSEROLE (Arbutus uva-ursi).

Arbr. monop. Tour. — *Bruyèr.* Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 28. — Figure 68.

La Busserole ou Arbousier, porte aussi le nom vulgaire de Raisin d'ours. C'est un sous-arbrisseau très-commun en Europe. On le trouve en Allemagne, en France et sur-tout dans les vallées sablonneuses de l'Espagne. Ses tiges sont rampantes, grêles et garnies de feuilles entières, oblongues, petites, luisantes et à peu près semblables à celles du Buis. Ses fleurs disposées en petites grappes, sont blanches, d'un rouge tendre au sommet. Le calice est à cinq divisions. La corolle, transparente à sa base, présente la forme d'un grelot. L'ovaire devient une baie sphérique d'un beau rouge, à cinq loges contenant chacune une semence.

Les feuilles de Busserole n'ont point d'odeur; mais leur saveur est amère et piquante. Elles fournissent abondamment du tannin soluble dans l'eau froide. Leur infusion aqueuse devient noire par le sulfate de fer (vitriol de Mars) et jouit d'une saveur extrêmement acerbe. On a sans doute trop exalté leur action diurétique, lorsqu'on a dit qu'elles avaient la propriété de dissoudre et de chasser les concrétions urinaires: d'ailleurs, les expériences de MM. Fourcroy et Vauquelin, sur les divers élémens du calcul, prouvent assez l'insuffisance des substances végétales dans le traitement long et difficile de ces maladies; mais on a tort d'abandonner aujourd'hui l'usage de la Busserole, dont l'expérience a réellement constaté les vertus dans le catarrhe vésical, et dans tous les cas où il faut exciter les propriétés vitales du système urinaire. L'illustre Sauvages, qui dans le dernier siècle a été l'ornement de l'Ecole de Montpellier, a recommandé cette plante, comme en ayant obtenu les plus grands effets dans les affections urétrales. Mais son emploi n'est pas moins avantageux dans le catarrhe intestinal et dans les écoulemens leucorrhoïques, lorsque ces maladies sont entretenues par un excès d'atonie.

On administre la Busserole en substance, depuis vingt grains jusqu'à un gros, qu'on délaye dans un peu de thé ou autre véhicule convenable. On prépare sa décoction en faisant bouillir légérement environ une demi-once de feuilles dans vingt onces d'eau, et on ajoute à la colature une once de sirop scillitique.

SCD Lyon 1

CABARET (Asarum europæum).

Apétal. Tour. — *Aristol.* Jus. — *Dodécandr. Monogyn.* Lin.

Planche 29. — Figure 69.

Cette plante, désignée aussi sous le nom d'Oreille d'homme, abonde dans l'Europe méridionale : elle se plaît dans les lieux humides et ombragés. Sa tige est simple, peu élevée. Ses feuilles sont pétiolées, réniformes, obtuses, d'un vert foncé et brillant en dessus, d'un vert pâle en dessous. Ses fleurs sont pédonculées, terminales, d'un pourpre foncé. Le calice ordinairement divisé en trois parties, repose sur l'ovaire. Le fruit est une capsule coriace, couronnée par les dents du calice.

La racine d'*Asarum* est petite, cylindrique, tortueuse, cendrée au-dehors, jaunâtre intérieurement. Son odeur est forte, pénétrante, approchant de celle de la Valériane. Sa saveur est amère, acre, nauséabonde. Elle donne à l'analyse de l'huile volatile camphrée. Les feuilles fournissent les mêmes principes, et n'ont pas moins d'énergie que la racine. Cette plante a joui d'une grande estime parmi les anciens, qui l'employaient fréquemment pour exciter les voies digestives. Elle est beaucoup moins usitée depuis la découverte de l'Ipécacuanha ; mais on ne saurait lui contester les grandes propriétés dont elle est pourvue. Les habitans des campagnes ont recours à l'infusion de ses feuilles pour provoquer le vomissement et la purgation. Elle convient sur-tout dans la paralysie atonique, les affections lentes des viscères, et les fièvres intermittentes rebelles qui s'accompagnent d'œdème. Elle n'est pas moins utile dans l'aménorrhée (suppression des règles), lorsque les forces vitales de l'utérus ont besoin d'être excitées par un stimulant énergique.

On prescrit cette plante de diverses manières. On donne la racine pulvérisée, à la dose de huit ou dix grains dans un peu d'eau tiède, pour provoquer le vomissement. La dose doit être beaucoup plus faible, c'est-à-dire de deux, trois ou quatre grains, quand on veut simplement stimuler l'organe digestif. Les feuilles infusées dans l'eau, au nombre de huit ou dix, jouissent également d'une propriété émétique. Elles perdent beaucoup de leur énergie par la décoction, mais elles conservent une vertu excitante. La teinture alcoolique, préparée avec les feuilles ou la racine, remplit les mêmes indications. On se sert encore de la poudre des feuilles d'Asarum, pour stimuler la membrane pituitaire et provoquer l'éternuement.

SCD Lyon 1

CACAOTIER (Théobroma cacaoifera).

Hermann. Jus. — *Polyadelph. Pentandr.* Lin.

Planche 29. — Figure 70.

Cet arbre si intéressant par ses fruits, croît dans l'Amérique méridionale. Il est d'une moyenne grandeur; son écorce est jaunâtre, raboteuse et gercée transversalement. Ses rameaux sont garnis de feuilles verdâtres, alternes, grandes, pétiolées, pendantes, entières, et parsemées de nervures obliques. Ses fleurs sont nombreuses, pédonculées: elles naissent sur les branches et même sur le tronc. Avant leur épanouissement, elles ont la forme d'un bouton pâle à cinq angles, et long d'environ trois lignes. Le calice est à cinq folioles lancéolées, pâles au-dehors, rougeâtres intérieurement. Les pétales, au nombre de cinq, sont jaunâtres ou d'un blanc rosé. Le germe devient un fruit oblong, épais et assez semblable à nos concombres. Il est d'abord d'un vert pâle, puis jaunâtre, et enfin d'un rouge foncé, et parsemé de petits points jaunes lorsqu'il a acquis toute sa maturité. Il contient environ trente amandes, arrondies, oblongues, lisses, d'un violet clair, et couvertes d'une pellicule membraneuse.

Ces amandes fournissent un principe muqueux, une huile fixe, concrète, blanche, et un peu d'extrait résineux amer. L'huile fixe, appelée beurre de cacao, est quelquefois employée comme médicament. On en prépare des tablettes pectorales, des suppositoires, etc. Les amandes rôties et pilées avec le sucre, servent à la fabrication du chocolat, dont on fait une boisson très-usitée en Europe, et sur-tout chez les Espagnols qui en font leurs délices. On y ajoute de la vanille et de la canelle, lorsqu'on veut avoir un chocolat agréablement aromatisé et plus tonique. Ce dernier convient sur-tout aux convalescens dont les forces ont été épuisées par des maladies longues et difficiles, par des cours de ventre rebelles, des sueurs excessives, une expectoration copieuse, etc. On loue avec raison l'usage du chocolat dans le marasme des vieillards, dans l'hypocondrie, les affections lentes du poumon, et autres maladies qui exigent une nourriture douce et substantielle. En général, il convient beaucoup mieux aux personnes maigres et en même tems d'une constitution faible, qu'aux personnes grasses, pituiteuses et qui ont de la disposition à l'obésité. Celui où l'on fait entrer quelques substances aromatiques, telles que la vanille et la canelle, est plus agréable, plus fortifiant et plus salubre que le chocolat ordinaire, improprement appelé chocolat de *santé*, dont le principe butyreux trop abondant surcharge l'estomac et provoque l'indigestion. Le chocolat *analeptique*, dont on a récemment prôné les propriétés merveilleuses pour favoriser l'embonpoint, n'a rien de supérieur aux autres préparations, si ce n'est le beau nom dont on l'a décoré.

SCD Lyon 1

CACHOUTIER (Mimosa catechu).

Légumin. Jus. — *Polyand. Monœc.* Lin.

Planche 29. — Figure 71.

Cet arbrisseau croît aux Indes orientales. Ses rameaux sont garnis de feuilles deux fois ailées, composées de quinze à vingt paires de pinnules qui soutiennent un grand nombre de folioles vertes, obtuses à leur sommet, étroites et linéaires. Les fleurs sont jaunes et disposées en épis pédonculés et axillaires. Le calice est tubulé et à cinq dents. La corolle est régulière, en entonnoir et à cinq divisions. Le fruit est une gousse noirâtre, aplatie, et longue de deux ou trois pouces.

C'est le fruit de cet arbrisseau qui nous fournit ce suc concret, réuni en masses solides, d'un brun roussâtre, d'une cassure vitreuse, qu'on connaît dans le commerce sous le nom de *Cachou*. Il est inodore, d'une saveur amère et acerbe, et fournit une grande quantité de tannin. Le Cachou abonde en propriétés médicales. Son emploi est sur tout avantageux, lorsqu'il s'agit de relever le ton de l'estomac et des intestins. Aussi l'ordonne-t-on fréquemment pour combattre les cours de ventre symptômatiques qui se développent pendant le cours des fièvres adynamiques (putrides), et qui tendent à énerver de plus en plus les forces du malade. Il n'est pas moins indiqué pour modérer les sueurs copieuses dont s'accompagne la phthisie pulmonaire. La leucorrhée, les flux hémorrhagiques et autres évacuations excessives, compliquées de faiblesse et d'atonie, réclament l'usage du Cachou, dont la propriété astringente et tonique se trouve attestée par les plus habiles observateurs.

Le Cachou forme la base de plusieurs préparations très-estimées. On prépare avec cette substance, la myrrhe et le baume du Pérou, qu'on fait digérer dans l'esprit de cochléaria et l'esprit de vin rectifié, une teinture très-propre à combattre l'affection scorbutique de la bouche. Tout le monde connaît les pastilles odoriférantes de Cachou, dont on fait usage pour favoriser le travail de la digestion et donner à l'haleine une odeur agréable. Sa teinture, préparée avec la canelle et l'alcool, se donne à la dose de quinze à vingt gouttes. On prépare une décoction très-utile dans le cours de ventre atonique, en faisant bouillir deux gros de Cachou dans deux livres d'eau de Riz, et en ajoutant à la colature, une once de sirop de Canelle.

SCD Lyon 1

CAFIER (Coffœa arabica).

Rubiac. Jus. — *Pentand. Monogyn.* Lin.

Planche 29. — Figure 72.

Le Cafier est indigène de l'Arabie heureuse. Ce n'est que vers le commencement du dix-huitième siècle qu'il a été transporté et cultivé en Amérique. C'est un arbrisseau toujours vert, dont la hauteur est de vingt à vingt-cinq pieds, et qui pousse des branches arrondies, souples, noueuses, feuillées, opposées deux à deux, et rangées de manière qu'une paire croise l'autre. Ses feuilles sont opposées, entières, ovales, lancéolées, d'un vert luisant en-dessus, d'un vert pâle en-dessous. Ses fleurs sont axillaires, sessiles, blanches, odorantes, et presque semblables à celles du jasmin d'Espagne. Le calice est à quatre ou cinq dents fort courtes. La corolle est monopétale, infundibuliforme. Les étamines sont au nombre de cinq. Au pistil succède un fruit globuleux, ombiliqué à son sommet, de la grosseur de nos cerises, rouge dans sa maturité, et contenant deux semences ovales, convexes d'un côté, planes et creusées d'un sillon de l'autre.

Tout le monde connaît la liqueur délicieuse qu'on obtient de ces graines, qui fournissent un principe aromatique très-agréable. Quelques médecins ont singulièrement exagéré les dangers de cette liqueur; et c'est mal-à-propos que le célèbre médecin de Lausane, en interdit l'usage aux hommes de lettres. Il est certain que le Café, pris avec modération, réchauffe doucement l'estomac, augmente son action digestive, ranime la circulation et excite même les fonctions de l'entendement. Il convient sur-tout dans les fièvres intermittentes entretenues par un état de débilité. Il soulage singulièrement les personnes sujettes à de fortes migraines et dont l'estomac digère d'une manière lente et difficile. C'est un remède domestique, dont les Egyptiennes font un grand usage pour exciter la menstruation. Toutefois, son usage habituel est nuisible aux personnes très-irritables, sujettes à des mouvemens spasmodiques, à l'insomnie et à des constipations opiniâtres. Les femmes enceintes, qui ont déjà éprouvé des fausses couches ou des pertes utérines, doivent craindre l'action stimulante du café, et en user sobrement. L'espèce de rigueur avec laquelle certains Médecins ont condamné l'usage du café au lait, est aussi injuste que ridicule; car si ce mélange agréable ne convient pas à quelques personnes, il est très-salubre pour une foule d'autres, qui en font, avec raison, leur déjeûner habituel.

SCD Lyon 1

CAILLE-LAIT JAUNE (Gallium luteum).

Capanif. TOUR. — *Rubiac.* JUS. — *Tétrandr. Monogyn.* LIN.

PLANCHE 30. — Figure 73.

CETTE plante croît spontanément dans toutes les parties de l'Europe. Elle abonde dans nos campagnes, où elle se fait remarquer par sa racine grêle, traçante, garnie de filamens fibreux et d'un brun jaunâtre; par ses tiges noueuses, quadrangulaires, menues et hautes d'environ un pied; par ses feuilles étroites, molles, linéaires, d'un vert foncé, et disposées en forme de rayons, au nombre de cinq, six et même davantage, autour des nœuds des tiges. Les fleurs sont monopétales, jaunes, odorantes, et placées en petites grappes à l'extrémité des tiges et des rameaux. Aux fleurs succèdent des fruits composés de deux semences arrondies, ayant en quelque sorte la forme d'un croissant.

Le Caille-lait possède une odeur forte, approchant de celle du miel, et une saveur légérement amère. Son eau distillée est odorante et nauséeuse. On a attribué à ses sommités fleuries une propriété anti-spasmodique, et on les a employées dans le traitement de l'épilepsie et dans les affections hystériques et hypocondriaques. Gesner a loué leur vertu anti-dartreuse. D'autres ont proposé le sirop préparé avec le suc de ces mêmes fleurs récentes, comme un moyen propre à provoquer la menstruation. Le docteur Weiss les faisait entrer dans son remède anti-laiteux, dont on trouve la formule dans les Mémoires de la Société royale de médecine, année 1780. Cette Société savante a même conservé le Caille-lait dans la correction qu'elle a faite du remède de Weiss.

Mais la médecine expérimentale, la seule qui puisse apprécier les médicamens à leur juste valeur, n'a point confirmé les vertus nombreuses attribuées à cette plante. On a même contesté la justesse de sa dénomination vulgaire; et MM. Parmentier et Deyeux ont prouvé qu'elle ne jouissait nullement de la propriété de faire cailler le lait.

SCD Lyon 1

CALEBASSIER (Cucurbitefera Arbor).

Solan. Jus. — *Monœc. Syngén.* Lin.

Planche 30. — Figure 74.

Cet arbre, de la grandeur de notre pommier, croît aux Antilles, à la nouvelle Espagne, à la Guiane, etc. Son tronc est tortueux, recouvert d'une écorce grisâtre et raboteuse. Ses rameaux, nombreux et fort longs, s'étendent la plupart horizontalement, et sont garnis à chaque nœud de plusieurs feuilles oblongues, lancéolées, pointues, rétrécies insensiblement vers leur base, vertes, luisantes, entières, et presque sessiles. Les fleurs sont blanches, pédonculées et solitaires : elles naissent sur le tronc et le long des branches. Le calice est monophylle, la corolle monopétale, campanulée, irrégulière. Les étamines, au nombre de quatre, sont aussi longues que la corolle; leurs filamens, un peu courbés, soutiennent des anthères oblongues et obtuses. Le pistil devient un fruit ovoïde, de la figure de nos calebasses. Son écorce est verdâtre, très-dure et presque ligneuse. Sa pulpe est blanche, succulente, d'une saveur légérement acide. Ses semences sont aplaties, cordiformes et de couleur brune.

Les habitans des contrées où croît le Calebassier, regardent son fruit comme un remède excellent dans un grand nombre de maladies. Ils en retirent une liqueur semblable à la limonade, qu'ils emploient dans les fièvres ardentes, bilieuses et putrides. On connaît le sirop de Calebasse, qu'on prépare avec la décoction de sa pulpe et suffisante quantité de sucre, et dont on a tant prôné les vertus dans le traitement des maladies pulmonaires. Mais ce remède, comme bien d'autres, n'a point soutenu sa réputation, et n'a procuré, en France, qu'un soulagement précaire. Néanmoins, le docteur Dasille, dans son Traité sur les maladies des climats chauds, assure que cette préparation a produit les plus grands effets dans la phthisie du poumon, lorsqu'on l'a employée avant l'apparition des symptômes formidables qui annoncent l'incurabilité de cette maladie.

SCD Lyon 1

CAMOMILLE ROMAINE (Anthemis nobilis).

Radi. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superf.* Lin.

Planche 30. — Figure 75.

Les champs de l'Europe fournissent abondamment cette plante vivace, dont les tiges faibles et penchées produisent des touffes garnies de feuilles alternes, pinnées, à folioles linéaires, aiguës. Les fleurs sont blanches, terminales, solitaires, radiées et odorantes. Le calice est demi-sphérique, embriqué, à écailles presqu'égales, le réceptacle garni de petites lames. Les semences sont dénuées d'aigrettes.

Les fleurs de Camomille répandent une odeur forte, aromatique et assez agréable; leur saveur est chaude et amère. Elles fournissent un principe extractif amer, du tannin et de l'huile volatile d'une belle couleur de saphir. Cette plante jouit depuis long-tems d'une réputation méritée dans notre art, qui l'a placée au premier rang parmi les fébrifuges indigènes. En effet, l'observation atteste que ses fleurs peuvent combattre efficacement certaines fièvres intermittentes non pernicieuses, et que dans quelques circonstances on doit les préférer à l'écorce puissante du Quinquina. Elles ne sont pas moins utiles pour exciter le mouvement tonique de l'estomac et des intestins, à la suite des fièvres qu'on appelle vulgairement putrides et bilieuses. Elles procurent un soulagement assez prompt dans les douleurs cardialgiques, et dans les vomissemens nerveux qui surviennent pendant la grossesse. On connaît leur efficacité lorsqu'il faut rappeler l'écoulement lochial supprimé par le spasme de la matrice. Les dysenteries compliquées d'adynamie, ainsi que les fièvres éruptives, réclament aussi leur emploi. On s'en sert extérieurement en demi-bains, en fomentations et en cataplasmes, dans les cas de phlegmasie intestinale, utérine et urinaire. Pringle a confirmé leur propriété anti-septique, et la chirurgie, emploie journellement leur décoction dans les cas de gangrène et autres maladies externes.

On donne les fleurs de Camomille en infusion théiforme. On les réduit aussi en poudre dont la dose est d'un gros, qu'on incorpore dans un peu de miel. On prescrit l'huile volatile à la dose de quinze à vingt gouttes, dans une potion appropriée. L'huile de Camomille, qui n'est autre chose que de l'huile d'olive imprégnée par infusion des principes de cette plante, sert à faire des embrocations sur les parties frappées de goutte et de rhumatisme.

SCD Lyon 1

CAMPHRÉE (Camphorosma monspeliaca).

Polygon. Jus. — *Tétradyn. Monogyn.* Lin.

Planche 30. — Figure 76.

Les terrains sablonneux de l'Espagne produisent abondamment cette plante, qui croît aussi dans le midi de la France, et sur-tout aux environs de Montpellier, où elle est d'un grand usage. Sa racine est longue et ligneuse. Ses tiges blanchâtres, nombreuses, légérement velues et garnies de nœuds, parviennent à la hauteur d'environ un pied et demi. Ses feuilles sont verdâtres, velues, linéaires et d'une odeur aromatique. Ses fleurs, dénuées de pétales, ont la forme d'un petit vase. Les étamines sont au nombre de quatre, et d'une couleur rosée à leur sommet. Le pistil est remplacé par une petite semence arrondie et noirâtre.

Cette plante, lorsqu'elle est fraîche, exhale une odeur approchant de celle du camphre. Elle est douée d'une saveur acre, et fournit de l'huile volatile. Les anciens ne l'ont point connue. D'après Geoffroy, il paraît que Lobel est le seul qui en ait fait mention dans le seizième siècle. Burlet, médecin de Paris, en a parlé long-tems après dans les Mémoires de l'Académie. Elle exerce une action secondaire manifeste sur les organes de la respiration. Aussi on l'emploie avec succès dans l'affection catarrhale du poumon et dans l'asthme pituiteux, lorsqu'il faut exciter doucement les bronches et favoriser leur excrétion muqueuse. Son usage n'est pas moins avantageux dans le traitement de la coqueluche et dans la métastase rhumatisante et goutteuse sur l'organe pulmonaire. On a également indiqué ses propriétés dans les obstructions récentes des viscères abdominaux, et dans la menstruation supprimée ou irrégulière.

On n'emploie ordinairement que les feuilles de cette plante, et on les donne en infusion aqueuse, qu'on prépare à vase fermé. La dose est depuis deux gros jusqu'à demi-once sur deux livres d'eau. On peut ajouter à la colature, suivant les circonstances, une once de sirop de Lierre-terrestre ou d'oximel scillitique.

SCD Lyon 1

CAMPHRIER (Laurus Camphora).

Lauri. Jus. — *Ennéandr. Monogyn.* Lin.

Planche 31. — Figure 77.

Le Camphrier est un arbre indigène des îles de Java et de Sumatra, du Japon et de la Chine. Il est remarquable par l'élégance de son port, et par sa hauteur qui égale celle du Tilleul. Son tronc est droit, cylindrique; ses rameaux sont grêles, lisses et d'un rouge brun. Ses feuilles sont alternes, ovales, entières, lancéolées, d'un vert brillant, et supportées par un pétiole menu et rougeâtre : lorqu'on les froisse elles exhalent une forte odeur de camphre. De l'aisselle des feuilles naissent des pédoncules portant chacun une petite grappe de fleurs blanchâtres à neuf étamines, et dont le calice présente six divisions obtuses. A ces fleurs succèdent des baies arrondies, luisantes, rouges, renfermant une amande blanchâtre, huileuse, et séparée en deux lobes.

Le Camphre, un des plus grands remèdes que possède la matière médicale, nous est fourni par cet arbre précieux. On l'obtient en pratiquant des incisions sur le tronc et sur les branches, ou par la distillation, en mettant dans un alambic les racines, le bois et les tiges. C'est une substance solide, légère, brillante, friable, très-blanche, et très-grasse au toucher. Elle est sur tout remarquable par sa volatilité extrême, son odeur forte, pénétrante, sa saveur aromatique, amère, et suivie en quelque sorte d'un sentiment de fraîcheur. Elle est inflammable, insoluble dans les alcalis, soluble dans les acides végétaux et minéraux, l'alcool, les huiles fixes et essentielles. On extrait une substance analogue de presque toutes les labiées, et particulièrement du Thym, de la Lavande, du Romarin, de la Sauge, de la Menthe, etc.

Quelle est l'action réelle du Camphre sur l'économie vivante? Hoffman et Tralles l'ont regardé comme une substance réfrigérante. Bergius et Vogel ont soutenu, avec raison, une opinion contraire. En effet, si on se rappelle sa saveur acre, son odeur forte et diffusible, on concevra, sans peine, qu'il doit exciter, par ses secousses vaporeuses, non seulement l'estomac et les intestins, mais encore tout le système nerveux sur lequel son action paraît se porter d'une manière spécifique. Du reste, le Camphre, par ses propriétés nombreuses et incontestables, justifie journellement les grands éloges que lui ont donnés les médecins observateurs. Il agit sur-tout d'une manière héroïque dans

SCD Lyon 1

les fièvres nerveuses, ataxiques (malignes), accompagnées de délire, de soubresauts musculaires, et de la prostration des forces. Pringle et Quarin ont constaté ses grandes vertus dans les fièvres adynamiques (putrides). Stoll l'associe à l'Arnica dans le traitement de la dysenterie. Le docteur Huxham, qui a si habilement disserté sur la fièvre muqueuse, met cette substance au nombre des diaphorétiques les plus efficaces. Sa combinaison avec l'opium offre surtout un remède précieux dans les péripneumonies ataxiques. Heinisius, à qui on érigea une statue pour les services qu'il avait rendus à la ville de Véronne, affligée par la peste, dut au Camphre ses grands succès. Quel est le médecin qui ne l'a pas employé utilement dans la variole confluente, la rougeole, le pourpre, la scarlatine et autres maladies exanthématiques compliquées de diarrhée et de sueurs colliquatives? Ce médicament n'est pas moins salutaire dans l'hypocondrie et dans l'affection hystérique avec atonie du système nerveux : dans ces cas, on lui associe le musc et l'Assa fœtida. Musgrave a administré avec succès le Camphre uni au Calomélas, dans les douleurs articulaires, produites par la goutte et le rhumatisme. D'autres médecins l'ont combiné avec le Quinquina, le castoreum et le fer dans le traitement de l'épilepsie. Kæmpf lui joignait le musc et la Valériane, dans les cas de manie nerveuse.

Le professeur Barthez a enrichi les Mémoires de la Société médicale de Paris, de plusieurs observations qui constatent singulièrement la propriété anti-spasmodique du Camphre dans la colique et les vomissemens produits par la lésion des facultés vitales du canal digestif. Ce célèbre médecin, dont le talent ne paraissait jamais avec autant d'éclat que dans les circonstances difficiles, cite deux cas de coliques nerveuses, qui après avoir été long-tems et vainement combattues par les bains, les narcotiques etc., furent promptement guéries par un mélange de Camphre, d'Assa fœtida et de nitrate de potasse. On faisait en même tems, plusieurs fois le jour, des onctions avec de l'huile camphrée, sur toute la surface du bas-ventre. M. Barthez observe, que l'effet de ces anti-spasmodiques est d'autant plus salutaire, qu'on les donne à petites doses, fréquemment répétées.

Un grand nombre de faits viennent à l'appui de la vertu fébrifuge, anthelminthique et emménagogue du Camphre, qui n'est pas d'un moindre secours dans l'angine gangreneuse et dans l'affection scorbutique de la bouche. Les fluxions atoniques de l'organe de la vue, les ulcères fongueux, la gangrène, les tumeurs érysipélateuses réclament également son usage. Mais cette substance si féconde en propriétés, est assurément nuisible dans le premier stade des fièvres aiguës avec excès de ton, dans les congestions sanguines de l'encéphale, et autres maladies accompagnées de l'appareil inflammatoire. Donnée à trop forte

SCD Lyon 1

dose, elle peut produire des anxiétés, des vertiges, le délire, des mouvemens convulsifs, le narcotisme etc. etc., comme le prouvent les expériences de M. Alexandre.

On administre le Camphre sous des formes très-variées. La dose ordinaire est depuis deux grains jusqu'à un demi-gros. Mais dans les fièvres ataxiques, dans la gangrène et autres maladies formidables, une aussi faible dose ne saurait suffire. Le docteur Collin n'a pas craint d'en donner plusieurs onces en vingt-quatre heures, dans des cas analogues. Quelquefois on l'associe à d'autres excitans, tels que le musc, l'opium, l'éther sulphurique, la Cannelle, la Cascarille et le Quinquina. Dans les fièvres ataxiques compliquées de spasmes musculaires et de prostration des forces, on ne saurait trop apprécier le mélange suivant : Prenez Camphre un gros, musc quinze grains, carbonate ammoniacal (alcali volatil concret) dix grains, sirop diacode quantité suffisante pour former douze bols. On en donne un toutes les heures. Le Camphre administré dans une dissolution de gomme arabique, à laquelle on ajoute quelqu'eau aromatique spiritueuse, convient parfaitement dans la dysenterie adynamique (putride). On prépare l'esprit de vin camphré, en mettant une once de Camphre dans une livre d'alcool. C'est un stimulant énergique dont on fait un fréquent usage dans les contusions, les luxations, les fractures, les tumeurs indolentes, etc. Le Julep camphré est un mélange de Camphre, de gomme arabique, de sucre et de vinaigre, qu'on donne par cuillerée. Le liniment de savon camphré se prépare, en faisant dissoudre une once de Camphre et deux onces et demie de savon de Venise dans une livre d'alcool. On peut y ajouter de l'éther sulphurique, du laudanum liquide, et l'employer sous la forme d'embrocations dans les spasmes musculaires, la paralysie, le rhumatisme atonique, les engelures, les tumeurs œdémateuses, etc. Enfin, le Camphre est la base de beaucoup d'autres préparations pharmaceutiques, que les bornes de cet ouvrage ne nous permettent point d'énumérer.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE LYON

SCD Lyon 1

CANNELLIER (Laurus Cinnamomum).

Lauri. Jus. — *Enneandr. Monogyn.* Lin.

Planche 31. — Figure 78.

Le Cannellier abonde sur les côtes méridionales de l'île de Ceylan. On le cultive à l'Ile-de-France et aux Antilles. Sa hauteur est d'environ quinze à vingt pieds. Son tronc d'une grosseur moyenne est recouvert d'une écorce d'un brun grisâtre au dehors, rougeâtre intérieurement. Ses rameaux nombreux, cylindriques et feuillés, forment un aspect fort agréable. Ses feuilles sont pétiolées, ovales, oblongues, entières, luisantes, étroites à leur base, vertes en dessus, blanchâtres en dessous. Ses fleurs répandent au loin une odeur délicieuse : elles sont petites, nombreuses, blanchâtres, et disposées en panicules à l'extrémité des rameaux. Leur corolle calicinale est à cinq divisions.

L'écorce intérieure de cet arbre constitue la cannelle, qu'on trouve dans le commerce, sous la forme de petits tuyaux plus ou moins longs. Elle est mince, d'une couleur jaune ou rougeâtre, d'une texture fibreuse et cassante, d'une odeur pénétrante et agréable, d'une saveur aromatique et un peu acerbe. Elle fournit de l'huile volatile, de l'acide benzoïque, du tannin, etc. Cette écorce est un stimulant des plus énergiques. Elle exerce une action spéciale sur la contractilité fibrillaire du canal digestif. Aussi l'emploie-t-on avec succès dans le cours de ventre chronique avec atonie. On lui associe l'Arnica, le camphre, l'écorce du Pérou, l'éther sulphurique, dans le traitement des fièvres muqueuses et adynamiques avec prostration des forces. Les médecins cliniques connaissent son efficacité dans la chlorose, l'aménorrhée, le catarrhe utérin et autres maladies entretenues par la faiblesse des fonctions vitales. Elle n'est pas moins utile à la suite des infiltrations, soit pour en éloigner le retour, soit pour les détruire d'une manière radicale. Dans ces cas on prescrit un électuaire préparé avec la Cannelle, le fer et le roob de génièvre. Comme substance aromatique, elle convient spécialement dans le régime alimentaire des convalescens, à la suite de la fièvre gastrique, de la dysenterie et autres affections qui ont laissé un principe de faiblesse aux organes digestifs.

On prescrit la Cannelle en poudre à la dose d'un demi-gros. La pharmacie nous fournit plusieurs préparations très-estimées. L'eau de Cannelle simple est très-agréable, et d'un fréquent usage, à la dose d'une ou deux onces, dans les potions excitantes. Sa teinture alcoolique est un très-bon stimulant qu'on ajoute à l'infusion de Quinquina, d'Angélique, de Serpentaire de Virginie etc., dans le traitement des fièvres ataxiques (malignes.) Le sirop de Cannelle jouit d'une propriété excitante plus douce; il convient sur-tout dans l'asthme des vieillards, dans le catarrhe du poumon, et alors on l'associe avec l'oxymel scillitique.

SCD Lyon 1

CAPILLAIRE DU CANADA (Adiantum pedatum).

Apétal. sans fleurs, Tour. — *Fougèr.* Jus. — *Cryptogam. Filic.* Lin.

Planche 31. — Figure 79.

Cette plante croît abondamment dans le Brésil, la Virginie et le Canada. Sa racine est très-menue et garnie de filamens noirâtres. Ses tiges sont grêles, luisantes, d'un pourpre obscur, hautes d'environ un pied, et terminées par des rameaux ou pinnules de quatre à cinq pouces. Les pétioles de chaque pinnule soutiennent deux rangs de folioles verdâtres, très-minces, obtuses, presque cunéiformes, et dont le bord supérieur est profondément crénellé. Les fleurs ne sont pas apparentes, mais vers la fin de l'été les crénelures s'alongent, se replient et s'unissent ensemble. Les fruits naissent dans les replis des feuilles, sous la forme d'une capsule membraneuse, sphérique, très-petite et munie d'un anneau élastique. Cette capsule s'ouvrant par la contraction de l'anneau, on découvre, à l'aide du microscope, une semence extrêmement menue, et semblable à de la fine poussière.

CAPILLAIRE DE MONTPELLIER (Adiantum Capillus veneris).

Apétal. sans fleurs, Tour. — *Fougèr.* Jus. — *Cryptogam. Filic.* Lin.

Planche 31. — Figure 80.

Le Capillaire de Montpellier est également connu sous le nom de *Cheveux de Vénus*. On le trouve particulièrement dans les parties méridionales de la France et en Italie. Il aime les lieux couverts et humides, le bord des puits et les rochers. Sa racine est petite, chevelue et rampante. Ses tiges ne s'élèvent guère qu'à la hauteur de huit ou dix pouces. Elles sont grêles, lisses, luisantes, et d'un rouge noirâtre. Ses feuilles sont minces, alternes, vertes, découpées à leur partie supérieure, entières inférieurement. Le bord postérieur et terminal des feuilles recouvre la fructification.

Ces deux Capillaires, sur-tout celui du Canada, ont une odeur faible, mais

SCD Lyon 1

agréable. Leur saveur est douce et légérement amère. On leur attribue des propriétés égales, et on les emploie en médecine pour remplir les mêmes indications; quelquefois on les remplace par quelques autres plantes de la famille des fougères, telles que le Capillaire blanc ou *sauve-vie*, *Asplenium ruta-muraria;* le Cétérach, *Asplenium ceterach;* et par le Polytric, *Polytricum vulgare, etc.* Chomel place ces différens Capillaires à la tête des plantes béchiques, et il loue avec exagération leurs propriétés médicales, à l'imitation du médecin Formius, qui, en 1644, vers le milieu du dix-septième siècle, disserta d'une manière puérile sur les effets de l'*Adiantum Capillus veneris.* D'après l'assertion de ces deux auteurs, presque toutes les maladies abdominales, comme les obstructions du foie, du mésentère etc., les affections catarrhales de la poitrine, la phthisie même, peuvent être efficacement combattues par cette espèce de Capillaire. L'enthousiaste Formius ne borne point là ses ridicules louanges, et dans son aveugle crédulité, il fait de cette plante un remède presque universel. En faisant la revue des autres Capillaires, Chomel assure que l'*Asplenium ruta-muraria*, fournit un médicament précieux pour les phthisiques. Une infusion théiforme de cette plante a suffi pour délivrer un de ses malades, d'une vomique qui lui était survenue à la suite d'une péripneumonie. Mathiole, qui a commenté Dioscoride, a attribué une propriété anti-gonorrhoïque à la poussière dorée qu'on trouve sous les feuilles du Cétérach. Un autre vante les effets d'une conserve préparée avec les feuilles récentes de la même plante, dans le traitement du rachitis. Pardonnons ces écarts de l'imagination à nos prédécesseurs, que la chimie moderne n'a pu éclairer de son flambeau; mais rougissons pour quelques-uns de nos contemporains qui, écrivant sur les propriétés des plantes, osent se permettre, dans le siècle de la philosophie médicale, de retracer des fables aussi absurdes, et de perpétuer ainsi les erreurs et les préjugés.

Toutefois, ces diverses espèces de Capillaire ne sont pas entièrement dépourvues de vertus. L'usage a sur-tout consacré les Capillaires du Canada et de Montpellier, dans les affections légères du poumon, sur lequel ils paraissent exercer une action secondaire. On les emploie en infusion théiforme, qu'on édulcore avec quantité suffisante de sucre ou de miel de Narbonne. On les fait entrer dans la composition d'un sirop fort agréable, et d'un très-fréquent usage dans le rhume et la toux d'irritation.

SCD Lyon 1

CAPRIER (Capparis spinosa).

Rosac. Tour. — *Capparic.* Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 32. — Figure 81.

Cet arbrisseau sarmenteux est très-commun en Italie, en Espagne, dans le Midi de la France, et sur-tout aux environs de Toulon où on le nomme *Tapérier*. Sa racine est grosse et ligneuse. Ses branches sont grêles, hautes de trois à quatre pieds, et garnies d'épines. Ses feuilles sont vertes, alternes, un peu rondes, et sans dentelures. De l'aisselle des feuilles naissent de belles fleurs blanches, composées de quatre grands pétales, et d'un grand nombre d'étamines très-longues, dont les filamens sont purpurins et attachés au fond du calice. Le pistil devient un fruit de la grosseur d'une olive, contenant plusieurs semences menues et réniformes.

La racine du Caprier est un peu amère et acerbe. Son écorce desséchée, se roule en petits cylindres comme la Cannelle. Elle est acre, ridée, d'une couleur grise et marquée de lignes transversales. Les anciens lui attribuaient de grandes vertus, et l'employaient dans les obstructions des viscères, ainsi que dans l'aménorrhée et la paralysie. Elle était entièrement tombée dans l'oubli, lorsque le fameux Tronchin essaya de la remettre en vogue dans le traitement des vapeurs hystériques. Mais ses vertus restent incertaines, faute d'observations exactes qui puissent les déterminer.

Les capres, que tout le monde connaît et dont on fait un fréquent usage dans les ragoûts, ne sont autre chose que les fleurs du Caprier, confites dans le vinaigre avant leur développement. Elles stimulent l'appétit, et jouissent d'une propriété apéritive. Les plus petites et les plus vertes sont les plus estimées. Comme elles se décolorent en vieillissant, on accuse ceux qui les préparent, de les mettre dans des vaisseaux de cuivre, pour leur redonner une belle couleur verte. Coupable sophistication, qui, si elle était prouvée, mériterait toute la rigueur des lois.

SCD Lyon 1

CAPUCINE (Tropœolum majus).

Anomal. Tour. — *Gerani.* Jus. — *Octandr. Monogyn.* Lin.

Planche 32. — Figure 82.

Cette jolie plante, également connue sous le nom de Cresson de l'Inde, est originaire du Pérou, où elle donne des fleurs toute l'année. Ce n'est qu'en 1684 qu'elle fut apportée en Europe. Elle est cultivée dans nos jardins où il est facile de la reconnaître à ses tiges déliées, faibles, rampantes, et ne se soutenant que par les supports qu'elles rencontrent; à ses feuilles en forme de bouclier, nombreuses, alternes, pétiolées, arrondies, à cinq lobes peu marqués; à ses belles fleurs axillaires, pédonculées, solitaires, en entonnoir, d'un beau jaune ou d'un aurore vif. Le calice est monophyle, à cinq divisions, se prolongeant en arrière en forme de capuchon. Les pétales sont inégaux et au nombre de cinq. Le pistil devient un fruit à trois capsules qui contiennent autant de semences sphériques.

On cultive une autre espèce de Capucine, *Tropœolum minus*, qui ne diffère de la précédente que parce qu'elle est plus petite dans toutes ses parties. Les boutons naissans de leurs fleurs, confits dans le vinaigre, peuvent remplacer les capres. Ces deux plantes sont douées dans toutes leurs parties d'une saveur acre, piquante, analogue à celle du Cresson. On a inféré de cette analogie, qu'elles possédaient les mêmes propriétés, et l'on a vanté le suc exprimé de leurs feuilles récentes et mêlé avec la conserve de roses, comme un excellent moyen dans le traitement de la phthisie pulmonaire. Mais on a si souvent confondu le catarrhe du poumon avec la phthisie, qu'on doit beaucoup rabattre de toutes ces cures merveilleuses, que quelques hommes de l'art attribuent à certains médicamens, faute d'avoir connu le vrai caractère de la maladie. Quoi qu'il en soit, la Capucine paraît jouir d'une propriété anti-scorbutique, et on peut la prescrire intérieurement en décoction ou en gargarisme avec le miel rosat, contre les aphtes de la bouche.

SCD Lyon 1

CASCARILLE (Croton Cascarilla).

Euphorb. Jus. — *Monœc. Monadelph.* Lin.

Planche 32. — Figure 83.

Cet arbrisseau, dont la hauteur est de cinq à six pieds, croît dans l'Amérique australe, dans la Floride et dans la Virginie. Son tronc un peu court et d'une couleur cendrée, projette des branches nombreuses, odorantes et garnies de feuilles alternes, pétiolées, entières, lancéolées, luisantes, et d'un vert argenté. Les fleurs sont petites, blanches et rangées en forme d'épi au sommet des rameaux. Les mâles ont un calice cylindrique à cinq dents, quatre pétales, et dix à quinze étamines. Les femelles offrent un calice à plusieurs feuilles, trois styles bifides, et une capsule à trois loges contenant chacune une semence ovale.

L'écorce de Cascarille nous est fournie par cet intéressant arbrisseau. Elle est roulée en petits tuyaux d'un blanc cendré à l'extérieur, de couleur d'oxide de fer intérieurement, d'une cassure résineuse, d'une odeur aromatique, agréable, comme ambrée, qui se dégage, sur-tout par la combustion, d'une saveur chaude et amère. D'après l'analyse faite par M. Trommsdorff, professeur de Chimie à Erfurt, elle fournit du mucilage, un principe amer, de la résine, de l'huile volatile etc. Cette écorce est un des meilleurs stimulans exotiques dans les fièvres putrides compliquées de pétéchies, de pourpre et autres symptômes de colliquation. Elle agit d'une manière prompte sur tout le système digestif, et combat puissamment la lésion de ses mouvemens toniques. On l'associe à l'écorce du Pérou, dans le traitement des fièvres remittentes de mauvais caractère, et dans la dysenterie épidémique. La Cascarille convient également dans les fièvres ataxiques, accompagnées de spasmes musculaires, d'abattement, de stupeur etc.; mais alors, on la combine avec des excitans plus diffusibles, tels que le camphre, le musc, la teinture d'opium, l'éther sulphurique.

On prescrit la Cascarille en poudre, à la dose de trente ou quarante grains, dans quatre onces de vin de Bordeaux, qu'on répète plusieurs fois le jour, suivant l'intensité de la maladie. On procède à sa décoction, en faisant bouillir, pendant dix minutes, demi-once d'écorce dans une livre d'eau, et on ajoute à la colature une ou deux onces de sirop de cannelle ou de quinquina. On donne l'essence de Cascarille préparée par l'alcool, depuis un demi-gros jusqu'à un gros. La dose de son extrait est à peu près la même. Lorqu'il s'agit de combattre la faiblesse radicale du système, il faut le délayer dans du vin généreux, comme le Madère, le Bordeaux, le Roussillon.

SCD Lyon 1

CASSIER (Cassia fistula).

Rosac. Tour. — *Légumin.* Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 32. — Figure 84.

Le Cassier est un très-bel arbre qu'on trouve aux Indes orientales, en Egypte et en Amérique. Son tronc est droit et recouvert d'une écorce unie, de couleur cendrée au dehors, d'un rouge pâle intérieurement. Celle des jeunes rameaux est verte. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, hastées, pendantes, d'un vert pâle, et munies de nervures fines et obliques. Les fleurs sont grandes, pédonculées, jaunes, et disposées en grappes un peu lâches, longues de huit à dix pouces, et axillaires. Le calice est à cinq feuilles; les pétales sont au nombre de cinq. Du fond du calice s'élèvent dix étamines inégales, et jaunes à leur sommet. Le pistil est grêle, cylindrique, courbé en demi-cercle, et remplacé par une gousse droite, pendante, longue d'un pied et demi, ligneuse, brune en dehors, jaune intérieurement, et divisée par des cloisons transversales et parallèles.

Cette gousse ou silique contient une pulpe noire, charnue, d'une saveur douce. D'après l'analyse faite par M. Vauquelin, un de nos plus célèbres chimistes, cette pulpe fournit un principe extractif, du sucre, de la gélatine, du gluten et de la gomme. La Casse jouit d'une propriété purgative, mais elle agit d'une manière lente, et elle excite souvent des flatuosités. On l'emploie néanmoins dans la constipation opiniâtre, et on l'administre aux personnes dont le canal intestinal, très-irritable, réclame l'usage des minoratifs. Les siliques ou bâtons sont très-peu usités à cause de la stypticité de leur écorce. On en extrait seulement la pulpe, dont la dose est depuis une once jusqu'à trois. On prépare avec la pulpe de Casse, la manne, le tamarin et le sucre, un électuaire très-convenable dans quelques fièvres aiguës compliquées de turgescence intestinale. La dose est d'une ou deux onces, qu'on répète une ou deux fois le jour, suivant les circonstances. L'extrait de Casse est également usité dans notre art; mais comme on en prépare une grande quantité à la fois, il s'altère par la fermentation, si on le conserve long-tems; d'ailleurs, il contient souvent de l'oxide de cuivre, ce qui doit lui faire préférer la pulpe récemment extraite des siliques.

SCD Lyon 1

CENTAURÉE COMMUNE (Centaurea centaurium).

Floscul. Tour. — *Cinarocéph.* Jus. — *Syngén. Polygam. frustr.* Lin.

Planche 33. — Figure 85.

La Centaurée commune ou grande Centaurée, habite les hautes montagnes de l'Europe méridionale. Sa racine est grosse, longue, brune au-dehors, rougeâtre intérieurement. Ses tiges cylindriques, rameuses, très-élevées, offrent un aspect agréable. Ses feuilles sont grandes, pinnées, vertes, et composées de plusieurs folioles oblongues, en forme de lanières. Les rameaux sont terminés par une belle fleur d'un pourpre foncé, dont les écailles calicinales sont lisses, ovales et entières. A la fleur succède une graine oblongue et munie d'une aigrette.

Cette plante n'est pas très-usitée; elle mérite pourtant d'obtenir une place parmi les amers indigènes, et on peut l'employer pour exciter la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins. On fait macérer sa racine, à la dose de deux onces, dans une livre et demie de vin, ou on en prépare une décoction, d'après les procédés qu'on emploie pour les autres substances amères. La dose est d'un gros, lorsqu'on veut l'administrer en poudre.

PETITE CENTAURÉE (Gentiana centaurium).

Infundibul. Tour. — *Gentian.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 33. — Figure 86.

Les bois, les prairies et les terres sablonneuses produisent abondamment la petite Centaurée. On la trouve aussi sur les Pyrénées et les Alpes. De sa racine blanchâtre et ligneuse s'élèvent plusieurs tiges grêles, lisses, où l'on voit quelques feuilles opposées, linéaires, lancéolées, ovales et sessiles. Les fleurs sont rougeâtres et disposées en petits bouquets à l'extrémité des rameaux. La corolle est monopétale, infundibuliforme et à cinq divisions. Le pistil est remplacé par un fruit ovale, membraneux, à deux loges où sont renfermées des semences fort menues.

Les sommités fleuries de cette plante ont une odeur faible, mais elles sont

SCD Lyon 1

douées d'une grande amertume. Elles fournissent, ainsi que les feuilles, un principe extractif amer. C'est avec raison qu'on place la petite Centaurée parmi les meilleurs fébrifuges indigènes. Elle peut même remplacer utilement l'écorce du Pérou, excepté dans les fièvres intermittentes pernicieuses. Comme tous les amers, elle a la propriété de relever le ton du canal alimentaire. Son emploi convient particulièrement dans la cachexie, la diarrhée, les infiltrations et l'engorgement des viscères. On l'administre avec succès dans les maladies compliquées de la diathèse vermineuse, dans les fièvres intermittentes vernales, et dans la goutte atonique. Sa vertu anti-septique n'est point à dédaigner dans les ulcères anciens et de mauvais caractère.

On prescrit les tiges fleuries de la petite Centaurée, à la dose d'une poignée qu'on fait infuser dans vingt onces d'eau bouillante. On emploie aussi son infusion vineuse, qu'on prépare en faisant digérer à froid deux onces de cette plante dans deux livres de vin blanc. On donne quelques cuillerées de cette liqueur dans la flatulence et les faiblesses d'estomac. Dans certaines fièvres intermittentes, on associe avec beaucoup d'avantage l'éther sulphurique à l'infusion des fleurs de petite Centaurée et de Camomille romaine. Nous avons eu à nous louer de ce mélange salutaire, à une époque (1795) où quelques pharmacies des armées étaient dépourvues de bon quinquina; et par ce seul moyen nous avons guéri, à l'hôpital militaire de Perpignan, des fièvres intermittentes tierces, depuis long-tems rebelles. Pendant l'apyrexie, nous prescrivions, de quatre en quatre heures, un verre d'une forte infusion de Centaurée et de Camomille, avec trente ou quarante gouttes et même un gros d'éther sulphurique. Quelquefois il était plus utile d'employer ce remède une heure avant l'invasion de la fièvre. On prépare aussi un extrait de petite Centaurée, dont la dose est depuis trente grains jusqu'à un ou deux gros. Le sel qu'on retire par l'incinération de la plante, ne diffère point du carbonate de potasse (alcali fixe ou sel d'Absinthe).

SCD Lyon 1

CERFEUIL (Scandix cerefolium).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 33. — Figure 87.

Cette plante annuelle est très-commune en Europe. On la cultive dans les jardins potagers. Sa tige cylindrique, cannelée, rameuse, parvient à la hauteur d'environ un pied et demi. Ses feuilles sont d'un vert pâle, trois fois ailées, à folioles obtuses. Ses fleurs naissent à l'extrémité des rameaux, en forme de parasol. Elles sont composées de cinq pétales blancs, inégaux, et de cinq étamines. Le calice est remplacé par des semences brillantes, ovales et subulées.

Le Cerfeuil a une odeur légérement aromatique; sa saveur est herbacée, douceâtre. On s'en sert fréquemment dans les hydropisies et dans les affections de l'appareil urinaire. On le fait entrer dans les jus d'herbes, dont l'usage est devenu si familier dans le traitement des maladies cutanées et des obstructions abdominales. Mais ce n'est point du Cerfeuil que les sucs d'herbes tirent leur efficacité; ils la doivent bien plus particulièrement aux plantes crucifères et chicoracées auxquelles on l'associe. Dans quelques cas on peut augmenter leur action, en y ajoutant de l'acétie de potasse (terre foliée de tartre) et du sirop antiscorbutique. La medécine empirique a préconisé, d'une manière outrée, les vertus du Cerfeuil dans une foule de maux dont la nomenclature serait aussi fastidieuse que superflue. Nous passons également sous silence un tas de recettes ridicules qui ne doivent figurer que dans les compilations indigestes des médicastres, et nous nous bornons à indiquer l'usage du Cerfeuil, pour remédier aux affections légères du système urinaire. On peut l'administrer en décoction, en lui adjoignant quelques autres plantes apéritives, ou bien en exprimer le suc et le mêler avec suffisante quantité de petit lait.

Le Cerfeuil musqué ou Cerfeuil d'Espagne, *Scandix odorata*, est également cultivé dans les jardins. Ses feuilles ont quelque ressemblance avec celles de la Ciguë. Ses fleurs sont blanches, odorantes, et disposées en ombelles à l'extrémité des tiges. Il jouit des mêmes propriétés que le Cerfeuil ordinaire.

SCD Lyon 1

CERISIER (Prunus cerasus).

Arbr. rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Monog.* Lin.

Planche 33. — Figure 88.

Cet arbre intéressant par ses fruits délicieux, parvient à une hauteur médiocre. Son tronc est revêtu d'une écorce lisse et grisâtre. Ses rameaux nombreux et fragiles sont garnis de belles feuilles pétiolées, lancéolées, alternes, dentées, et d'un joli vert. Ses fleurs, d'un blanc de neige, disposées en rose, produisent un effet charmant. Elles sont agglomérées et soutenues par des pédoncules longs et flexibles. Du fond de leur calice à cinq divisions, s'élève un pistil qui est remplacé par un fruit globuleux, succulent, et dont la belle couleur rouge contraste agréablement avec la verdure des feuilles.

Ce fruit est muqueux, sucré, acidule et très-salubre. Il tempère la chaleur fébrile, et convient dans les maladies inflammatoires et putrides. Pris en assez grande quantité, il jouit d'une propriété laxative, et il est très-avantageux dans les constipations opiniâtres entretenues par la constriction du tube intestinal. Son suc étendu dans suffisante quantité d'eau, forme une boisson mucilagineuse et rafraîchissante. On confit les cerises avec du sucre, et on en prépare un roob et une gelée d'une saveur douce et agréable. On croit que le suc gommeux qu'on extrait du tronc des cerisiers, pourrait être employé à l'instar de la gomme arabique, dans les phlegmasies de la poitrine et du système urinaire. Mais il est peu usité, parce qu'il est trop visqueux et trop difficile à dissoudre.

Le grand Cerisier des bois, ou Merisier, *Prunus avium*, produit de petites cerises noires, d'une saveur sucrée, agréable. Ces fruits servent à faire du vin, du ratafiat, ainsi que l'alcool connu chez les allemands sous le nom de *Kirsch. Wasser.* On a beaucoup loué autrefois la vertu cordiale de l'eau distillée des cerises noires, mais depuis long-tems elle est tombée dans l'oubli, et on ne la trouve plus que dans les écrits surannés de quelques auteurs de pharmacologie.

SCD Lyon 1

CHARDON BÉNIT (Centaurea benedicta).

Floscul. Tour. — *Cinarocéph.* Jus. — *Syngén. Polygam. frustr.* Lin.

Planche 34. — Figure 89.

Le Chardon bénit est très-commun dans les îles de l'Archipel et dans les parties méridionales de l'Europe. Il est cultivé dans presque tous les jardins, à cause de ses propriétés. On peut le distinguer aisément à ses tiges velues, droites, lanugineuses et hautes d'un pied et demi ; à ses feuilles vertes, assises, oblongues, sinuées, dentées, velues, semi-décurrentes et épineuses. Les fleurs sont jaunes, et disposées au sommet des rameaux. Le calice est en forme de poire, écailleux et garni d'épines. Les semences sont oblongues, jaunâtres et aigrettées.

Cette plante n'a point d'odeur, mais elle est très-amère. Elle fournit, à l'analyse, du tannin et un principe extractif amer. Son infusion aqueuse noircit par le sulfate de fer (vitriol de Mars). On a beaucoup trop exalté les vertus du Chardon bénit, dans la plupart des livres consacrés à la matière médicale. L'expérience ne les a point confirmées, du moins dans les phlegmasies de la poitrine, dans la petite vérole et les fièvres ataxiques. Ses propriétés sont peut-être mieux constatées dans les fièvres intermittentes vernales, dans les affections vermineuses et dans les maladies chroniques de la peau. Mais cette plante doit convenir plus particulièrement dans les obstructions des viscères avec atonie, et dans le catarrhe des intestins. Comme les autres substances amères, elle peut exercer une action sympatique sur les reins, la vessie, l'utérus, et stimuler leurs forces vitales.

On donne le suc exprimé de l'herbe récente, à la dose de trois ou quatre onces, dans les fièvres intermittentes printannières. On prescrit les feuilles et les sommités en infusion ou en décoction, ou bien on en fait macérer une forte poignée dans deux livres de vin blanc, qu'on donne à la dose de quelques cuillerées, de deux en deux heures, pour exciter les fonctions de la peau. Lorsqu'on les donne en poudre, la dose est d'un demi gros dans une tasse d'infusion aromatique. L'extrait de Chardon bénit contient toutes les propriétés de la plante. On l'administre à la dose d'un gros incorporé dans du miel, ou délayé dans un peu de vin. Quelques médecins emploient encore son eau distillée dans les potions sudorifiques et cordiales. Sa teinture alcoolique est une excellente préparation dont on donne trente ou quarante gouttes dans un véhicule convenable.

SCD Lyon 1

CHARDON ÉTOILÉ (Centaurea calcitrapa).

Floscul. Tour. — *Cinarocéph.* Jus. — *Syngén. Polygam. frustr.* Lin.

Planche 34. — Figure 90.

Toute l'Europe fournit cette plante qu'on désigne aussi sous les noms de Chausse-trappe, de Pignerole et de Centaurée étoilée. Sa racine est longue, succulente, roussâtre. Sa tige qui ne dépasse guère la hauteur d'un pied, est velue, rameuse, et comme en corymbe dans sa partie supérieure. Ses feuilles sont verdâtres, longues, étroites, dentées, à folioles linéaires. Les fleurs sont purpurines et placées à l'extrémité des rameaux. Les épines du calice sont blanches, ouvertes, et disposées en étoile avant l'épanouissement de la fleur. Les semences sont menues, luisantes, et munies d'aigrettes.

Le Chardon étoilé jouit d'une saveur amère. On a indiqué son usage dans les maladies chroniques de la vessie. Lobel prétend que la semence pulvérisée excite si vivement l'appareil urinaire, qu'elle peut déterminer l'hémorrhagie, si on la prend à forte dose. Mais il est permis de révoquer en doute une assertion aussi singulière, lorsqu'elle ne repose sur aucune observation exacte. Le célèbre Tournefort loue l'écorce de la racine comme un fébrifuge assuré. D'autres donnent la préférence au suc exprimé de la plante, qu'ils prescrivent à la dose de cinq ou six onces immédiatement avant l'invasion de la fièvre. On peut se permettre d'essayer ces moyens vulgaires dans les fièvres qui règnent pendant la saison du printems, et qui, pour la plupart, ne s'accompagnent d'aucun symptôme grave; mais la saine thérapeutique les réprouve dans les fièvres intermittentes qui exigent des secours promptement efficaces.

On emploie la racine et les semences du Chardon étoilé, dans les décoctions apéritives. On peut également les donner en poudre, à la dose d'un gros, dans suffisante quantité de vin blanc. On attribue à son extrait les propriétés de celui du Chardon bénit, et on l'administre à la même dose et de la même manière.

SCD Lyon 1

GRANDE CHÉLIDOINE (Chelidonium majus).

Crucif. Tour. — *Papavér.* Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 34. — Figure 91.

La grande Chélidoine, qu'on appelle aussi *Eclaire*, croît abondamment en Europe. Elle habite sur-tout les lieux incultes et ombragés. De sa racine oblongue, rougeâtre et fibreuse, s'élèvent des tiges cylindriques, rameuses et légérement velues. Les feuilles sont ailées, grandes, molles, incisées, lobées, d'un joli vert en dessus, d'une couleur glauque en dessous. Les fleurs sont jaunes, pédonculées et axillaires. Le calice est composé de deux folioles ovales, la corolle de quatre pétales arrondis. A la fleur succède une silique linéaire qui s'ouvre par deux ou trois valves, et répand des semences arrondies, luisantes et noirâtres.

Toute la plante contient un principe acre, volatil. Lorsqu'on l'incise, elle fournit un suc jaunâtre, amer, caustique, d'une odeur forte et nauséeuse. Quoiqu'elle soit presque tombée en désuétude, elle n'en jouit pas moins de grandes propriétés. Elle excite avec énergie le canal alimentaire, et, sous ce rapport, on peut la donner avec succès dans l'hydropisie et les engorgemens atoniques des viscères. D'ailleurs, le grand Boerhaave en recommande l'usage dans l'ictère et la cachexie. Son action secondaire sur le système de la peau, lui a fait attribuer un propriété anti-dartreuse. Ce n'est point par sa prétendue propriété *fondante* et *incisive de la lymphe*, comme certains auteurs ne cessent de le répéter, qu'elle convient dans les scrophules, mais bien plutôt par l'excitation générale qu'elle produit sur tout le système, à l'instar de quelques autres végétaux énergiques, auxquels on a également attribué une vertu anti-scrophuleuse.

On prescrit la grande Chélidoine en décoction qu'on prépare en faisant bouillir, pendant quelques minutes, depuis deux gros jusqu'à demi-once de sa racine, dans vingt onces d'eau. On peut également la donner en infusion dans du vin blanc, pour remédier à la faiblesse des voies digestives. Le suc exprimé de la plante fraîche jouit d'une action très-intense; on doit le donner à très-petites doses (une cuillerée à café deux ou trois fois par jour) dans du bouillon de veau ou du petit lait. Etendu dans suffisante quantité d'eau rose ou d'eau fraîche, il peut être employé, sous la forme de lotion, pour déterger les petits ulcères des paupières. L'eau distillée, dont on a fait l'éloge dans le traitement des maladies des yeux, ne jouit d'aucune vertu spécifique.

SCD Lyon 1

PETITE CHÉLIDOINE (Ranunculus ficaria).

Rosac. Tour. — *Renonc.* Jus. — *Polyandr. Polygyn.* Lin.

Planche 34. — Figure 92.

Cette plante appartient à la famille des renonculacées de Jussieu. On l'appelle vulgairement petite Chélidoine, petite Scrophulaire, Herbe aux hémorrhoïdes. Elle se plaît dans les lieux frais, dans les prairies, sur le bord des fossés. Ses tiges sont basses, grêles, nombreuses. Ses feuilles sont pétiolées, arrondies, cordiformes, vertes et luisantes. On voit à l'extrémité des tiges, des fleurs en rose, solitaires, et composées de sept à huit pétales d'un jaune brillant. Elles sont remplacées par un fruit oblong, jaunâtre et couvert de plusieurs petites graines.

Rien n'est moins certain que les grandes propriétés qu'on a attribuées à la petite Chélidoine, et on ne doit tenir aucun compte des éloges que lui donnent quelques botanistes amateurs du merveilleux. Césalpin, par exemple, en recommande vaguement l'usage dans le traitement des scrophules, sans citer aucun fait en sa faveur. Dodonée et quelques autres l'indiquent comme un moyen spécifique dans la curation des hémorrhoïdes. Mais que penser de tous ces remèdes dont on vante l'efficacité en pareil cas, lorsqu'on sait que dans sa prévoyance admirable, la nature excite à dessein cet écoulement salutaire, pour prévenir ou pour combattre une foule de maladies dont l'art triomphe quelquefois si difficilement? En effet, l'observation nous apprend que les obstructions abdominales, les fièvres intermittentes chroniques, la céphalalgie, l'hypocondrie, l'hystérie, les maladies goutteuses, etc., se guérissent souvent par un flux hémorrhoïdal qu'il serait extrêmement dangereux de supprimer. N'a-t-on pas vu la phthisie pulmonaire, l'apoplexie, la paralysie, les coliques nerveuses, les étouffemens, les spasmes succéder à la suppression des hémorrhoïdes? et ne vaut-il pas mieux chercher à calmer cette indisposition passagère par des bains de siége, des fumigations, des lotions émollientes, un régime doux, que d'avoir recours à tous ces prétendus spécifiques prônés par les médicastres à qui la nature n'a jamais révélé ses secrets.

SCD Lyon 1

CHÊNE (Quercus robur).

Arbr. amentac. Tour. — *Amentac.* Jus. — *Monœc. Polyandr.* Lin.

Planche 35. — Figure 93.

Le Chêne croît abondamment dans les forêts de l'Europe, où il se fait remarquer par ses formes robustes et par sa cime élevée et majestueuse. Son tronc est recouvert d'une écorce épaisse, raboteuse, brune à l'extérieur, rougeâtre intérieurement. Ses feuilles alternes, pétiolées, élargies à leur partie supérieure, et d'un vert foncé, offrent des sinuosités profondes et arrondies. Ses fleurs sont monoïques : les mâles naissent sur des chatons lâches et linéaires ; elles sont composées d'un calice à cinq divisions, et de cinq à dix étamines. Les femelles ont un calice écailleux, qui persiste, croît, prend la forme d'une coupe, et entoure la base d'un fruit lisse, oblong, qu'on appelle *gland.*

L'écorce de chêne est inodore; sa saveur est acerbe ; elle fournit du tannin soluble dans l'eau froide. On peut l'employer comme substance tonique et astringente dans le catarrhe chronique des intestins, la leucorrhée, l'incontinence d'urine, lorsque ces maladies sont entretenues par un principe d'atonie. M. Schwilgué remarque qu'elle a souvent supprimé les accès des fièvres intermittentes. On a beaucoup prôné l'usage des glands torréfiés, dans les obstructions des glandes, dans le marasme des enfans et dans la phthisie pulmonaire M. Marx, médecin de Berlin, qui a cherché à les accréditer dans cette dernière maladie, assure qu'ils jouissent d'une propriété adoucissante, tonique et sédative. Il faut les cueillir bien mûrs, les dépouiller de leurs enveloppes, les torréfier légérement, et après les avoir réduits en poudre, en préparer une décoction dont on fait sa boisson ordinaire. La dose de cette poudre est d'une once à une once et demie par jour. On y ajoute du sucre et quelquefois du cacao. Toutefois, M. Hers a observé que l'efficacité des glands n'a pas répondu aux éloges qu'on leur a prodigués ; et M. Baumes, dans son excellent ouvrage sur la phthisie pulmonaire, semble également contester une grande partie de leurs vertus.

On prescrit l'écorce de Chêne en poudre à la dose d'un gros, qu'on incorpore dans une conserve ou dans du miel : on prépare la décoction, en faisant bouillir une once de cette substance dans une livre d'eau. Son infusion vineuse est très-convenable, sous la forme de gargarisme, dans l'angine atonique; on l'emploie en injection dans le relâchement de l'utérus et du vagin.

SCD Lyon 1

CHEVREFEUILLE. (Lonicera periclymenum).

Arbr. monop. Tour. — *Caprifol.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 35. — Figure 94.

Tout le monde connaît cet arbrisseau grimpant et sarmenteux, dont les jolies fleurs embellissent et parfument les bois. Il croît abondamment dans l'Europe méridionale. Ses tiges grêles, velues et flexibles, s'entortillent autour des corps environnans qui leur servent d'appui. Ses feuilles sont opposées, entières, ovales, pointues, vertes, et pubescentes en dessous. Ses fleurs sont grandes, d'un rouge tendre nuancé de blanc, d'une odeur suave, et disposées en bouquets au sommet des rameaux. La corolle est monopétale, irrégulière, à deux lèvres. Les fruits sont globuleux, rouges dans leur maturité, et d'une substance molle: ils contiennent plusieurs semences dures et arrondies.

On a beaucoup loué les vertus médicales du Chevrefeuille. Ettmuller en a recommandé l'usage dans la goutte anomale. D'autres lui ont attribué une propriété diurétique, et l'ont administré dans les affections des voies urinaires. Mais c'est sur-tout dans les maux de gorge et dans l'ophtalmie qu'il a été employé comme jouissant d'une vertu spécifique, quoiqu'on ne trouve nulle part aucune observation qui puisse en justifier l'usage. On prépare une eau distillée et un sirop de Chevrefeuille, dont les effets sont chimériques, C'est donc avec raison que la thérapeutique moderne a rayé cet arbuste du catalogue des plantes médicales. Toutefois, il est digne par la beauté et l'odeur exquise de ses fleurs, de contribuer à l'ornement des palissades, des berceaux de verdure, et des bosquets d'été.

SCD Lyon 1

CHICORÉE DENT DE LION (Leontodon taraxacum).

Semi-floscul. Tour. — *Chicor.* — Jus. — *Syngén. Polygam. égal.* Lin.

Planche 35. — Figure 95.

La Chicorée dent de lion, qu'on appelle vulgairement Pissenlit, se trouve presque par tout. On la cultive même dans les jardins. Sa racine est cylindrique, lactescente, d'une grosseur médiocre : elle donne naissance à des feuilles oblongues, dentées, lisses, profondément découpées, d'un vert foncé, et à pinnules triangulaires. Les fleurs sont grandes, jaunes, solitaires et portées par une hampe fistuleuse, longue de cinq à six pouces ; elles offrent un calice formé d'écailles assez lâches, et elles sont remplacées par des semences dont l'aigrette est plumeuse.

Cette plante jouit d'une saveur herbacée, un peu amère. Ses feuilles donnent un peu de résine, de l'extrait gommeux et du nitrate de potasse (sel de nitre). Presque tous les médecins lui accordent une propriété savonneuse, apéritive, et l'emploient dans la cachexie, la jaunisse, les obstructions des viscères abdominaux, etc. On donne le suc de la racine et des feuilles fraîches, mêlé avec celui de Cresson et de Trèfle d'eau, dans les maladies cutanées, et sur tout dans les fièvres quartes rebelles, qui sont entretenues par l'engorgement des glandes. On augmente l'action de ce remède, en y joignant un gros de teinture de fer ou d'acétite de potasse. Un pareil moyen doit obtenir la préférence sur les fébrifuges, et sur-tout sur le Quinquina dont l'usage est contr'indiqué dans ces circonstances, puisque la fièvre est elle-même un puissant moyen de guérison, lorsqu'elle est modérée et qu'elle ne s'accompagne d'aucun symptôme grave.

On prescrit la Chicorée Pissenlit en décoction, qu'on prépare en faisant bouillir une forte poignée de la plante récente dans une suffisante quantité d'eau. On doit observer que les décoctions des plantes chicoracées n'ont ordinairement que très peu d'action, parce qu'elles ne sont pas assez concentrées. Quel effet peuvent produire trois ou quatre feuilles de Chicorée sauvage ou de Pissenlit, noyées dans deux ou trois livres d'eau? On prépare avec cette dernière plante, un extrait aqueux qu'on administre à la dose d'un ou deux gros sous la forme de pilules ou d'électuaire.

*

SCD Lyon 1

CHICORÉE SAUVAGE (Cichorium intybus).

Sémi-floscul. Tour. — *Chicor.* Jus. — *Syngén. Polygam. égal.* Lin.

Planche 35. — Figure 96.

Les lieux incultes, les terres légères et sablonneuses produisent abondamment la Chicorée sauvage. La tige est velue et rameuse. Les feuilles sont comme ailées, dentées et profondément sinuées. Les fleurs naissent deux à deux sur les rameaux : elles sont sessiles, et composées de plusieurs demi-fleurons de couleur bleue, renfermés dans un même calice. Il leur succède de petites semences anguleuses, avec une aigrette courte, soyeuse, sessile et garnie de cinq dents irrégulières.

La racine de Chicorée sauvage est cylindrique, fibreuse, brune en dehors, blanchâtre intérieurement, lactescente, inodore, et d'une saveur amarescente. Elle fournit un principe extractif amer. Toute la plante est d'un fréquent usage tant en économie domestique qu'en médecine. Desbois de Rochefort la recommande fortement dans l'ictère, les coliques hépatiques causées par les calculs biliaires, dans les fièvres intermittentes du printems et de l'automne, et vers la fin des péripneumonies catarrhales. Il y a sans doute de l'exagération dans les éloges de cet estimable auteur. On peut néanmoins employer, avec quelque succès, le suc exprimé de la racine et des feuilles récentes de Chicorée dans le traitement des obstructions abdominales. Il jouira d'une bien plus grande efficacité, si on l'associe avec le suc de Fumeterre, de Cresson et de Saponaire. La dose de ces sucs, est depuis deux jusqu'à six onces, qu'on peut mêler avec une égale quantité de petit lait, sur-tout si on les prescrit à des personnes d'un tempérament irritable.

On donne la racine et les feuilles de Chicorée sauvage en infusion ou en décoction. La dose de son extrait est d'un à deux gros. Le sirop de Chicorée composé, où l'on fait entrer la Rhubarbe, est souvent employé à la dose d'une ou deux cuillerées à bouche, pour purger doucement les enfans. On prépare depuis quelque tems, dans le Nord, une décoction caféiforme, avec la racine de Chicorée torréfiée et réduite en poudre. On a également essayé en France, de mettre en vogue cette production indigène. Mais pourra-t-on jamais sacrifier le café, dont le parfum est si aromatique et si délicieux, à une décoction amère, désagréable et nauséabonde ?

SCD Lyon 1

CHIENDENT (Triticum repens).

Apétal. à étam. Tour. — *Gramin.* Jus. — *Triandr. Digyn.* Lin.

Planche 36. — Figure 97.

Cette plante croît dans les champs avec une abondance extrême. Sa racine est longue, lisse, articulée, traçante, et d'un jaune pâle. Elle projète des tiges grêles, droites, noueuses, hautes de deux à trois pieds, et garnies de quelques feuilles vertes, linéaires et pointues. Les fleurs sont purpurines, et placées en chatons grêles, à l'extrémité des tiges. Elles sont composées de quelques étamines qui sortent du fond d'un calice à écailles. Le pistil est remplacé par des semences oblongues, brunes, et assez semblables aux grains de blé.

Le Chiendent est inodore, d'une saveur douceâtre. Il fournit une substance amilacée, sucrée, mucilagineuse. Cette plante est d'un emploi si fréquent, qu'elle fait la base de presque toutes les tisanes domestiques. En attendant mieux, on veut se mettre à l'usage de l'eau de Chiendent, et quelquefois on fait bien. Du reste, ce n'est pas que ce remède jouisse de très-grandes vertus, mais on peut l'employer avec assez d'avantage dans les maladies qui exigent l'usage des boissons rafraîchissantes et légérement apéritives, telles que les affections aiguës de l'appareil urinaire, les fièvres inflammatoires, etc. Boerhaave et son célèbre commentateur, l'ont recommandé comme un moyen des plus efficaces dans les obstructions du foie et dans la jaunisse. Les propriétés qu'on lui attribue dans les fièvres intermittentes et dans la diathèse vermineuse, ne sont point confirmées par l'expérience.

Le Chiendent est ordinairement employé en décoction, mais bien des personnes ignorent que lorsqu'on veut préparer une boisson rafraîchissante avec cette racine, il faut la laisser quelque tems dans l'eau bouillante, jeter le produit de la première ébullition, et entretenir ensuite la coction jusqu'à ce que l'eau ait acquis un peu de viscosité. On édulcore cette tisane avec le miel ou un sirop agréable, et on y ajoute, selon les circonstances, quelques grains de nitrate de potasse.

SCD Lyon 1

CHOU ROUGE (Brassica rubra).

Crucif. Tour. — *Crucif.* Jus. — *Tétradyn. siliqu.* Lin.

Planche 36. — Figure 98.

Cette espèce de Chou dure plusieurs années, et parvient à la hauteur de deux, trois et même quatre pieds. On la cultive dans tous les jardins potagers. La tige est rameuse et d'un pourpre obscur dans sa partie supérieure. Ses feuilles sont d'un vert rougeâtre, ridées, grandes, étroites à leur base, et parsemées de nervures rouges. Les fleurs sont jaunes, crucifères et agréablement disposées à l'extrémité des rameaux. Le pistil est remplacé par une silique grêle, étroite, longue, contenant quelques semences globuleuses.

Le Chou rouge a long-tems joui d'une prétendue propriété béchique, et on l'a cru très-efficace dans la toux, l'enrouement et autres maladies des organes de la respiration. On a sur-tout exalté les vertus d'un sirop pectoral préparé avec les feuilles du Chou rouge, et on l'administre encore aujourd'hui dans le traitement de la phthisie pulmonaire. Prenez suc clarifié de Chou rouge, une livre; safran, trois gros; miel et sucre blanc, de chaque, demi livre; faites bouillir jusqu'à la consistance de sirop. *Geoffroy, Matière médicale, tom.* 5, *p.* 371. On trouve dans un Dictionnaire botanique et pharmaceutique, publié en 1802, une foule de recettes ridicules, dont le Chou rouge fait la base. Peu de livres offrent autant d'erreurs que cette compilation indigeste qui n'aurait dû paraître que dans les tems barbares de la médecine.

Mais cette plante oléracée ne jouit que d'une propriété légérement anti-scorbutique. Comme tous les choux, elle est difficile à digérer, cause des rapports, des flatuosités, et ne convient qu'aux estomacs robustes. Le Chou confit, connu sous le nom de *Sauer-Kraut*, dont l'usage est si généralement répandu en Allemagne et dans la Flandre, est beaucoup plus sain, le sel et la fermentation l'ayant dépouillé d'une grande partie d'acide carbonique (air fixe). On pourrait l'employer avec beaucoup d'avantage comme un aliment économique dans les dépôts de mendicité et dans les prisons.

SCD Lyon 1

CIGUË (Conium maculatum).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentand. Digyn.* Lin.

Planche 36. — Figure 99.

La Ciguë nous rappelle le genre de mort du plus grand philosophe de la Grèce, du vertueux Socrate, immolé par l'injustice et la tyrannie de l'Aréopage. Toutes les parties de l'Europe produisent cette plante vénéneuse, dont la racine chevelue pousse une tige rameuse, droite, haute de trois à quatre pieds, et marquée à sa partie inférieure, de taches noirâtres ou d'un pourpre foncé. Les feuilles sont grandes, trois fois ailées, et composées de folioles dentées, pointues, luisantes, et d'un vert obscur. Les fleurs sont blanches et pédonculées: elles forment des ombelles assez nombreuses au sommet des rameaux. Les fruits sont globuleux et contiennent deux semences crénelées.

Toute la plante exhale une odeur vireuse et nauséabonde ; sa saveur est médiocrement amère. Elle fournit de l'huile volatile, un sel ammoniacal, etc. Une foule d'observations signalent son action délétère sur le principe de la vie ; cependant le célèbre Storck et quelques autres praticiens non moins recommandables, en ont obtenu les plus grands succès dans quelques maladies du système limphatique, comme le squirre, le cancer, les tubercules, les affections lentes des viscères abdominaux, etc. Croirait-on que le docteur Cullen a accusé certains médecins d'avoir prodigué les éloges à la Ciguë, pour plaire au baron de Storck, qui jouissait à la cour de Vienne du rang le plus distingué? Cette imputation, si elle était fondée, et si elle ne décélait point la partialité et le caractère morose de Cullen, ternirait la gloire de Storck, et couvrirait de honte ses ridicules admirateurs. Mais rendons grâces à cet ami de l'humanité, qui conçut la noble et généreuse hardiesse d'éprouver sur lui-même les effets de la Ciguë, afin de pouvoir l'appliquer avec plus d'avantage au traitement des maladies, et avouons que si elle n'a pas toujours justifié les éloges qu'on lui a donnés dans le traitement du cancer, elle a du moins pallié, dans beaucoup de cas, les sypmptômes de cette affreuse maladie. D'ailleurs, son usage a souvent prospéré dans l'engorgement chronique du foie, la jaunisse, la phthisie scrophuleuse, les dartres et les douleurs ostéocopes produites par le vice syphilitique.

On emploie rarement la racine et les semences dans les préparations de Ciguë, et on donne la préférence aux feuilles fraîches dont on exprime le suc

SCD Lyon 1

qu'on fait épaissir jusqu'à consistance d'extrait. On administre cette préparation à la dose de trois ou quatre grains par jour, qu'on augmente progressivement jusqu'à un et même deux gros. On lui donne la forme pilulaire, en y ajoutant, d'après le procédé du baron de Storck, une certaine quantité de poudre de Ciguë. Lorsqu'on suspend l'usage de ce remède, il faut, en le reprenant, ne l'employer d'abord qu'à petites doses; ce manque de précaution pouvant entraîner les accidens les plus graves. On emploie extérieurement la Ciguë, sous la forme emplastique, pour résoudre les tumeurs indolentes. Associée avec l'opium, elle sert à faire des fomentations et des injections sédatives que l'usage a consacrées dans les maladies de l'utérus, accompagnées de douleurs déchirantes.

PETITE CIGUË (OEthusa Cynapium).

Planche 36. — Figure 100.

On a également compris la petite Ciguë au nombre des végétaux vénéneux. Elle abonde dans les lieux cultivés; et on peut la prendre, faute d'attention, pour le persil, avec lequel elle a quelque ressemblance. Il est pourtant aisé de la reconnaître à son odeur vireuse et nauséabonde, à sa tige cannelée et haute d'environ deux pieds; à ses feuilles deux ou trois fois ailées et composées de folioles vertes, pointues et dentées; à ses fleurs pédonculées, blanches, et disposées en ombelles; à ces fruits globuleux, et striés profondément.

L'art de guérir emploie rarement cette dernière plante, de même que la Ciguë aquatique, *Cicuta virosa*. Elles recèlent l'une et l'autre un poison très-actif, dont l'effet est de provoquer le vomissement, des vertiges, des convulsions, l'inflammation du canal alimentaire, etc. La *Conium maculatum*, dont nous avons déjà donné la description, demande beaucoup de prudence dans son emploi, puisque l'expérience a également constaté ses effets pernicieux. L'empoisonnement produit par ces trois espèces de Ciguë, exige les secours les plus prompts. Dans les premiers instans, il faut provoquer le vomissement, soit par la titillation du larinx, soit par des émétiques. On a ensuite recours aux acides et sur-tout à l'acide acéteux (vinaigre). Si les membranes muqueuses du canal alimentaire sont menacées de phlogose, on emploie des boissons adoucissantes et mucilagineuses, l'eau d'orge gommée, l'eau de poulet, l'huile d'amandes douces.

SCD Lyon 1

CITRONNIER (Citrus medica).

Arbr. Rosac. Tour. — *Orang.* Jus. — *Polyadelph. Icosandr.* Lin.

Planche 37. — Figure 101.

On croit que le Citronnier est originaire de la Médie et de la Perse. On le cultive en Portugal, en Italie, et dans les parties méridionales de la France ; il est d'une hauteur médiocre dans nos jardins. Son tronc est revêtu d'une écorce d'un vert pâle. Ses rameaux sont nombreux, flexibles et garnis de feuilles oblongues, acuminées ou arrondies, légérement dentées, odorantes et d'un vert luisant. Les fleurs naissent à l'extrémité des rameaux, en forme de bouquets; Elles sont blanches et composées d'un calice à cinq divisions profondes, de cinq pétales elliptiques, et d'environ vingt étamines formant plusieurs faisceaux. Le pistil est remplacé par un fruit ovale, quelquefois sphérique, revêtu d'une écorce chagrinée, épaisse, glanduleuse, de couleur d'or, d'une odeur aromatique, et d'une saveur chaude et piquante. Sa pulpe est parenchimateuse, charnue, succulente, d'une acidité agréable, et divisée en plusieurs loges renfermant des semences ovales, pointues et amères.

L'écorce de ce fruit connu sous le nom de *Citron*, donne à l'analyse de l'huile volatile et un principe extractif amer. On l'emploie pour exciter les mouvemens toniques du canal alimentaire et du système nerveux. Sa pulpe fournit de l'acide citrique, de l'albumine, etc. Son suc étendu dans suffisante quantité d'eau, et adouci avec le sucre, forme une boisson aussi agréable que salutaire, pendant les chaleurs excessives de l'été. Elle est, d'ailleurs, d'un fréquent usage dans les maladies inflammatoires et bilieuses, dans la dysenterie putride, les hémorrhagies actives, le scorbut, la rétention d'urine, l'empoisonnement par les végétaux vénéneux, etc.

On emploie l'écorce de Citron en poudre ou en infusion théiforme. La dose de son huile volatile est de quelques gouttes. On prescrit l'acide citrique, cristallisé sous la forme de pastilles, ou en dissolution aqueuse qu'on édulcore avec du sucre. On donne ordinairement le suc de Citron étendu dans suffisante quantité d'eau. Si on le mêle avec l'eau de Menthe poivrée et l'huile d'olive ou d'amandes douces, on obtient un remède très-propre à combattre la présence des vers. On prépare avec ce même suc, un sirop d'un goût acidule, qu'on donne par cuillerées. Les feuilles de Citronnier jouissent d'une propriété anti-spasmodique. Leur infusion aqueuse est fort agréable, et convient sur-tout le matin, à jeun, lorsque la digestion de la veille a été laborieuse.

SCD Lyon 1

CITROUILLE (Cucurbita pepo).

Campanif. Tour. — *Cucurbit.* Jus. — *Monœc. Syngén.* Lin.

Planche 37. — Figure 102.

Les jardins potagers fournissent cette plante qui porte aussi le nom de *Potiron*, ou de grosse Courge. Ses tiges sont rudes, velues, cannelées et garnies de vrilles. Ses feuilles sont grandes, pétiolées, divisées en lobes et d'un vert foncé. De l'aisselle des feuilles sortent des pédicules portant des fleurs campaniformes, grandes, jaunes, composées d'un calice monophyle à cinq divisions. Le fruit est volumineux, d'une forme sphérique, à côtes régulières et à renfoncemens considérables aux extrémités; l'écorce qui le recouvre est lisse, dure, ligneuse, verte, blanche ou jaune. La pulpe est ferme, jaunâtre, aqueuse, d'une saveur sucrée. Les semences sont oblongues, planes, d'une couleur flavescente, et garnies d'un rebord saillant.

Le fruit de cette plante cucurbitacée est doux et rafraîchissant. Les semences fournissent de l'huile fixe par expression, et un principe muqueux. On leur accorde avec raison une vertu réfrigérente, et on les emploie communément dans les phlegmasies du système urinaire, dans l'état spasmodique des organes génitaux, dans les hémorrhagies actives.

On prescrit les semences de Citrouille sous la forme émulsive, et on les mêle ordinairement avec les autres semences froides et les amandes douces, ayant soin de rejeter celles qui ne sont point récentes. La dose est d'environ une once pour une pinte d'émulsion. Après les avoir dénudées de leur écorce, on les pile dans un mortier de marbre, en y mêlant peu à peu une suffisante quantité d'eau ou de décoction d'orge. On passe avec expression cette liqueur mucilagineuse, et on y ajoute du sucre et un peu d'eau de fleur d'orange. Lorsqu'on veut rendre cette émulsion plus calmante, on y mêle demi-once de sirop de Pavot blanc. Il faut observer qu'elle se conserve très-peu de tems, et qu'elle s'altère par le contact de l'air chaud.

SCD Lyon 1

CLÉMATITE (Clematis vitalba).

Rosac. TOUR. — *Renonc.* JUS. — *Polyandr. Polygyn.* LIN.

PLANCHE 37. — Figure 103.

LA Clématite, qu'on appelle vulgairement *Viorne*, *Herbe aux gueux*, croît abondamment en Europe. Elle aime les haies, les broussailles et le bord des chemins. Sa racine est vivace, grosse, fibreuse, de couleur rougeâtre. Ses tiges flexibles, grimpantes et sarmenteuses, s'attachent aux corps environnans. Ses feuilles sont ailées et composées de folioles cordiformes, pétiolées, vertes, grossièrement dentées ou entières. Les fleurs sont blanches, dénuées de calice et disposées en manière d'ombelles au sommet des rameaux. Elles sont composées de quatre pétales velus, rosacés, et d'un grand nombre d'étamines dont les filamens linéaires portent des anthères droites et oblongues. A ces fleurs succèdent des semences ramassées en tête, et remarquables par leurs barbes soyeuses et blanchâtres.

On s'est fort peu occupé jusqu'à présent, des principes chimiques et du mode d'administration de cette plante qui possède une saveur acre et brûlante. Ses feuilles récentes et froissées enflamment la peau, et y déterminent des phlyctènes, à l'instar des vésicatoires. On accuse les mendians d'y avoir recours, afin d'exciter la commisération publique, par les plaies artificielles qu'ils se procurent. Pour se guérir de la galle, les habitans des campagnes se frictionnent avec de l'huile dans laquelle ils ont fait infuser une certaine quantité de ces feuilles fraîches et contuses. On les employait anciennement dans le traitement de la lèpre et autres maladies de la peau très-rebelles.

On a essayé d'administrer intérieurement la Clématite, sous la forme de poudre et d'extrait, dans le traitement des exostoses syphilitiques; mais cette plante est trop caustique pour que son usage interne ne soit pas pernicieux; et la prudence réprouve ce mode d'administration.

SCD Lyon 1

COCHLÉARIA (Cochlearia officinalis).

Cruciſèr. Tour. — *Cruciſèr.* Jus. — *Tétradyn. silicul.* Lin.

Planche 37. — Figure 104.

Cette plante qui appartient à la famille intéressante des crucifères, croît spontanément dans l'Europe septentrionale. Elle habite les côtes maritimes, les rochers et les marécages. On la cultive dans les jardins, à cause de ses grandes propriétés. Ses tiges sont rameuses, basses, rampantes et garnies de feuilles oblongues, sessiles, luisantes, d'un vert foncé, à découpures peu profondes. Les feuilles radicales sont arrondies en forme de cœur. Les fleurs sont petites, blanches, terminales, en croix; leur calice est composé de folioles ovoïdes. Les semences ou silicules sont obtuses, renflées et roussâtres.

Le Cochléaria manifeste une odeur volatile et une saveur acre et piquante. Il fournit de l'huile essentielle, de l'ammoniaque, etc. Ses propriétés sont nombreuses et bien constatées par le témoignage de plusieurs observateurs qui l'ont employé avec succès dans le rhumatisme chronique, les fièvres intermittentes rebelles, la paralysie, et sur-tout le scorbut accompagné de l'atonie générale du système. Par son action stimulante, il convient également dans les scrophules, l'hydropisie atonique, les engorgemens muqueux des viscères abdominaux, le catharre de la vessie, etc.

Comme les autres plantes crucifères, le Cochléaria perd par la dessication une grande partie de ses propriétés médicales. On prescrit l'herbe récente en infusion à vase fermé, ou bien on en exprime le suc qu'on donne à la dose de trois ou quatre onces. Quelquefois on l'associe à celui de Cresson et de Trèfle d'eau. Ce mélange est un puissant anti-scorbutique, dont on ne saurait trop recommander l'usage lorsqu'il se manifeste des hémorrhagies, des échimoses, et autres symptômes qui annoncent l'atonie de tout le système capillaire sanguin. On fait entrer le Cochléaria dans la préparation du sirop anti-scorbutique, remède excellent et très-accrédité dans les maladies atoniques de l'enfance, telles que le rachitis, le vice scrophuleux, les dartres, la bouffissure, la fièvre lente, l'engorgement du mésentère, etc. La dose est d'une ou deux cuillerées à bouche. L'infusion vineuse et l'infusion alcoolique de Cochléaria et des autres plantes crucifères, ne sont pas moins salutaires. Leur usage convient sur-tout dans les affections scorbutiques et putrides qui règnent dans les pays marécageux et pendant les longues navigations.

SCD Lyon 1

COIGNASSIER (Pyrus Cydonia).

Arbr. rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Pentagyn.* Lin.

Planche 38. — Figure 105.

Le Coignassier est commun dans les parties méridionales de la France. On le cultive dans nos vergers ; mais il se plaît particulièrement dans les terrains arides et sablonneux. Son tronc noueux, tortu, grisâtre, pousse des rameaux nombreux, un peu inclinés et garnis de feuilles alternes, oblongues, pétiolées, entières, vertes en dessus, blanchâtres et cotonneuses en dessous. Les fleurs sont blanches, grandes, terminales, solitaires, presque sessiles, et composées d'un calice à cinq divisions, de cinq pétales arrondis, et de plusieurs étamines purpurines. Le fruit est de grosseur variée, arrondi ou oblong, et revêtu d'une peau citrine, lisse et pubescente; sa pulpe est ferme, jaune et parfumée ; ses semences sont petites, brunes, oblongues, comprimées.

Le fruit du Coignassier jouissait d'une grande estime parmi les anciens. Il était consacré à Vénus. Virgile l'a célébré dans ses églogues, comme un gage de fidélité :

Quod potui puero, silvestri ex arbore lecta
Aurea mala decem misi, cras altera mittam.

M. Alibert, qui occupe un rang distingué dans les sciences comme médecin et naturaliste, pense que ce fruit pourrait être d'une grande utilité dans les prescriptions médicales. En effet, son odeur active, sa saveur acerbe et piquante semblent le placer au nombre des substances toniques et astringentes. Il donne à l'analyse de l'acide malique. La coction le dépouille en grande partie de sa saveur austère, en facilitant le développement du principe sucré. Son suc clarifié excite le ton du canal alimentaire, et convient particulièrement dans le cours de ventre atonique. Converti à l'état sirupeux, il manifeste une propriété astringente moins intense. On l'administre par cuillerées, seul ou étendu dans une tasse d'infusion aromatique. On prépare avec la pulpe et le sucre, un roob connu généralement sous le nom de *Gelée de coing*, qu'on fait entrer dans le régime alimentaire des convalescens dont les facultés digestives ont été affaiblies par un cours de ventre rebelle. Les semences contiennent un principe muqueux très-abondant, qu'on peut administrer sous la forme d'émulsion.

SCD Lyon 1

COLCHIQUE (Colchicum autumnale).

Liliac. Tour. — *Jonc.* Jus. — *Hexandr. Trigyn.* Lin.

Planche 38. — Figure 106.

Cette plante à laquelle on a imposé le nom vulgaire de *Tue chien*, croît spontanément dans l'Europe australe. On la trouve dans les prairies et dans les lieux humides. Elle offre un phénomène remarquable dans sa floraison, qui a lieu long-tems avant la naissance des feuilles. Sa racine est bulbeuse, charnue, lactifère et revêtue de quelques membranes noires ou rougeâtres : elle pousse trois ou quatre tuyaux grêles, tendres, blanchâtres, qui forment en s'épanouissant vers l'équinoxe d'automne, une fleur liliacée, de couleur purpurine, et composée d'une corolle à six divisions et de plusieurs étamines d'un jaune pâle. Les feuilles sont oblongues, droites, planes, lancéolées et d'un vert grisâtre. Elles ne se développent qu'au printems suivant, et accompagnent le fruit qui est une capsule oblongue, renflée et divisée en trois loges remplies de semences presque rondes.

La racine ou la bulbe récente du Colchique, exhale une odeur forte; sa saveur est acre, caustique, nauséabonde. La plupart des auteurs de matière médicale, ont regardé cette plante comme vénéneuse, et en ont condamné l'usage interne. Toutefois, le baron de Storck, aussi célèbre expérimentateur que médecin habile, en a d'abord fait l'essai sur lui-même, et l'a ensuite administrée avec le plus grand succès à plusieurs malades. Il résulte de ses observations, que le Colchique manifeste une action spéciale sur les bronches et sur l'organe urinaire, et que son usage a prospéré dans le traitement du catarrhe du poumon et de plusieurs hydropisies rebelles. Le professeur Peyrilhe pense que cette production indigène pourrait remplacer la Scille, avec laquelle elle a d'ailleurs beaucoup d'analogie.

On administre ordinairement le Colchique sous la forme d'oximel, qu'on prépare en faisant macérer deux onces de sa racine fraîche dans une livre de vinaigre auquel on ajoute une suffisante quantité de miel. La dose de cette préparation est d'une ou deux cuillerées à bouche, trois ou quatre fois par jour, dans un verre d'infusion de feuilles d'Hysope ou de Lierre terrestre.

SCD Lyon 1

COLOQUINTE (Cucumis colocynthis).

Campanif. Tour. — *Cucurbit.* Jus. — *Monœc. Syngén.* Lin.

Planche 38. — Figure 107.

L'Egypte, la Syrie et les îles de l'Archipel produisent abondamment la Coloquinte. Ses tiges sont grêles, longues, rudes, velues, rampantes et garnies de vrilles. Ses feuilles sont pétiolées, profondément laciniées, vertes en dessus, blanchâtres et hérissées de poils en dessous. Ses fleurs sont monoïques, axillaires, petites, jaunes et solitaires. Les mâles ont un calice campaniforme à cinq dents, et une corolle à cinq divisions; les femelles offrent le même calice, la même corolle, et un pistil trifide. Les fruits sont globuleux, jaunâtres et revêtus d'une écorce mince, coriace; la pulpe est spongieuse, blanchâtre; les semences sont oblongues, planes, lisses et jaunâtres.

Le fruit de la Coloquinte fournit de la gomme, de la résine et du mucilage; il est inodore, d'une saveur très-acre et très amère. Les anciens, qui ont singulièrement prôné ses vertus, en faisaient un grand usage. Il est évident que cette substance exerce une action véhémente sur l'organe gastrique et provoque le vomissement et la purgation. Prise à fortes doses, elle enflamme promptement la membrane muqueuse des voies alimentaires. Nous avons vu, il y a plusieurs années, une jeune femme en proie à des convulsions violentes, pour avoir avalé la moitié d'une potion drastique qui lui avait été administrée par un médicastre. A l'excessive amertume de cette préparation, il nous fut aisé de reconnaître que la Coloquinte en faisait la base. Cette infortunée fut transportée à l'Hôtel-Dieu, où elle expira, après avoir éprouvé tous les symptômes qui caractérisent l'empoisonnement. Néanmoins l'usage de la Coloquinte, sagement administrée, peut être avantageux dans les affections lentes des viscères abdominaux et du système lymphatique, dans la syphilis invétérée, la bouffissure etc.

On prescrit la pulpe de Coloquinte en substance, depuis deux grains jusqu'à huit, qu'on incorpore avec le mucilage de gomme adragant. Son extrait purge avec violence; on le donne à la dose de trois ou quatre grains. On prépare sa teinture alcoolique, en faisant digérer une once de cette substance et deux gros de semences d'anis dans deux livres d'alcool; la dose est de vingt à trente gouttes.

SCD Lyon 1

CONCOMBRE CULTIVÉ (Cucumis sativus).

Campanif. Tour. — *Cucurbit.* Jus. — *Monœc. Syngén.* Lin.

Planche 38. — Figure 108.

Cette plante est cultivée avec soin dans les jardins potagers. On la distingue à ses tiges rampantes, sarmenteuses, velues ; à ses feuilles alternes, grandes, arrondies et profondément découpées. Ses fleurs sont unisexuelles, campaniformes, axillaires, évasées et d'un jaune pâle ; leur corolle est monopétale et à cinq divisions. Le pistil devient un fruit oblong, presque cylindrique, obtus à ses extrémités, anguleux, vert, blanc ou jaunâtre, et recouvert d'une peau mince, souvent verruqueuse ; sa pulpe est ferme, charnue, succulente, et divisée en trois loges par des cloisons membraneuses; ses semences sont nombreuses, ovoïdes, lisses et comprimées.

Le fruit du Concombre possède une propriété laxative et réfrigérante ; son usage peut être avantageux dans les constipations opiniâtres ; mais il est sûrement nuisible aux personnes faibles, dont l'estomac digère d'une manière lente et difficile. C'est avec ce fruit encore vert et dans son premier développement, qu'on prépare les cornichons, dont les amateurs de la bonne chère connaissent les propriétés stimulantes. Les semences contiennent un principe mucilagineux très-abondant. On les comprend au nombre des quatre semences froides. En effet, elles excitent dans l'estomac un sentiment de fraîcheur qui se répète sympathiquement sur tout le système. On les prescrit dans les maladies aiguës de l'appareil urinaire, dans la néphrétique, la blémorrhagie, la fureur maniaque, les fièvres inflammatoires, etc.

Leur mode d'administration consiste à en extraire le mucilage par la trituration, et de le mêler avec une suffisante quantité d'eau d'orge ou de petit lait. On édulcore cette émulsion avec un peu de sucre, et on l'aromatise avec quelques gouttes d'eau distillée de Menthe ou de fleur d'orange. La dose est de cinq ou six onces, plusieurs fois par jour.

SCD Lyon 1

GRANDE CONSOUDE (Symphitum officinale).

Infundibul. Tour. — *Borrag.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 39. — Figure 109.

Les prairies humides de l'Europe nous offrent la grande Consoude, dont les tiges ailées, velues et hautes de deux pieds, sont garnies de feuilles ovales, grandes, lancéolées, décurrentes, rudes et d'un vert foncé. Les fleurs naissent en épis, au sommet des rameaux : elles sont rouges ou purpurines, pendantes, et composées d'un calice à cinq divisions, d'une corolle cylindrique à cinq dents, et de cinq étamines dont les filamens soutiennent des anthères hastées. Du centre du calice s'élève un pistil qui est remplacé par quatre semences luisantes et noirâtres.

La racine de grande Consoude est fibreuse, cylindrique, charnue, médiocrement épaisse, brune en dehors, blanche intérieurement, visqueuse, gluante, inodore, d'une saveur fade. Elle fournit du mucilage, de l'acide gallique, etc. Si l'on jugeait des vertus de cette plante, par le fréquent usage qu'on en fait, peu de médicamens devraient lui être préférés dans l'hémoptysie, les pertes de sang rebelles, l'incontinence d'urine, le catarrhe de la matrice, etc. Elle peut, en effet, convenir dans quelques-unes de ces maladies, par sa propriété astringente et mucilagineuse; mais, comme nous l'avons déja remarqué, les causes morbifiques sont extrêmement variées, et ce n'est que d'après leur connaissance exacte et précise, qu'on peut établir un traitement méthodique. La médecine qui n'a pour base que les symptômes des maladies, est une médecine empyrique, mensongère, funeste. Ainsi, le crachement de sang, que le vulgaire des médecins cherche à combattre par l'usage de la grande Consoude et autres plantes astringentes, exige très-souvent une méthode douce et relâchante, qui puisse faire cesser l'état de contriction et de spasme des vaisseaux du poumon, sur-tout si l'hémorrhagie a lieu chez un sujet pléthorique et en même tems irritable. Dans ce cas, les saignées, les pédiluves, le petit lait nitré, un régime sévère, le silence absolu constituent la véritable méthode de traitement.

On administre la grande Consoude en décoction, qu'on prépare en faisant bouillir légérement une once de sa racine dans deux livres d'eau. Cette plante a donné son nom à un sirop astringent, qu'on prescrit par cuillerées dans les hémorrhagies passives et dans le catarrhe chronique des intestins.

SCD Lyon 1

CONTRAYERVA (Dorstenia drakena).

Urtic. Jus. — *Tétrandr. Monogyn.* Lin.

Planche 39. — Figure 110.

Cette plante croît spontanément au Pérou, au Mexique et dans l'île de Saint-Vincent. On voit s'élever du collet de sa racine cinq ou six feuilles palmées, grandes, à découpures ovales, lancéolées, dentées, d'un beau vert, et portées sur de longs pétioles. De la même racine partent des hampes nues, longues de quatre ou cinq pouces, s'évasant vers leur extrémité, et formant une enveloppe verte, grande, quadrangulaire, plane en dessus, un peu renflée en dessous, sur laquelle naît un placenta commun, où sont logées des fleurs sessiles et nombreuses.

La racine de Contrayerva s'enfonce obliquement dans la terre, et jette un grand nombre de filamens fibreux. Elle est noueuse, tuberculeuse, d'un rouge brun au dehors, blanche intérieurement, d'une odeur forte, d'une saveur un peu amère, acre et comme poivrée. Elle fournit un peu d'huile volatile. Son extrait aqueux est beaucoup plus abondant, mais moins actif que son extrait spiritueux. On a beaucoup exagéré les vertus de cette plante exotique, lorsqu'on lui a attribué une efficacité particulière contre la peste; elle peut néanmoins être placée avec avantage dans le traitement des fièvres adynamiques, et autres maladies accompagnées de la prostration des forces, d'après le témoignage d'Huxham et de Pringle, dont les écrits judicieux ne sauraient être assez médités par les médecins des armées.

On prescrit la racine de Contrayerva en poudre, depuis vingt grains jusqu'à un gros, dans une tasse d'infusion d'écorce d'orange ou dans un peu de vin. On peut lui associer utilement le Camphre et le Quinquina dans la dysenterie adynamique, les fièvres nerveuses avec atonie, la variole confluente, etc. Du reste, on peut fort bien remplacer cette plante par des productions indigènes non moins efficaces, telles que l'Angélique et la Valériane officinale.

SCD Lyon 1

COPAÏER (Copaïfera officinalis).

Décandr. Monogyn. LIN.

PLANCHE 39. — Figure 111.

Cet arbre croît dans les forêts du Brésil ainsi qu'aux Antilles. Son tronc est droit et revêtu d'une écorce épaisse et grisâtre. Ses rameaux sont garnis de feuilles alternes, ailées, ovales, entières, pointues, vertes et parsemées de nervures obliques. Les fleurs sont blanches et placées à l'extrémité des rameaux: elles se composent de quatre pétales lancéolés, et de dix étamines dont les filamens portent des anthères longues et vacillantes. A ces fleurs succèdent des gousses arrondies, qui contiennent une semence ovoïde.

Le Copaïer produit une liqueur résineuse qui découle des incisions profondes qu'on pratique sur le tissu du tronc et des branches, pendant les chaleurs de l'été. Elle est connue sous le nom vulgaire de *Baume de Copahu;* son odeur est forte, aromatique; sa saveur, acre et amère. L'huile volatile, que ce baume contient en abondance, constitue ses propriétés. On l'emploie particulièrement dans le catarrhe chronique des reins et de la vessie urinaire. Quelques auteurs ont singulièrement prôné ses bons effets dans la phthisie tuberculeuse; mais sa propriété stimulante doit en faire redouter l'usage, lorsque la fièvre est vive et que les organes de la respiration sont atteints de phlogose, comme l'a très bien prouvé le docteur Fothergill, dans un excellent mémoire sur l'abus des remèdes balsamiques dans la phthisie pulmonaire (*Médical Observations and inquiries etc.*, *vol.* 4, *pag.* 231). Le baume de Copahu peut être appliqué avec plus d'avantage dans la diarrhée atonique et vers la fin de la blennorrhagie, lorsque l'écoulement est entretenu par le relâchement des membranes de l'urètre. Employé trop tôt, il augmente les symptômes inflammatoires et peut produire l'engorgement du testicule.

On prescrit le baume de Copahu, depuis vingt jusqu'à quarante gouttes, qu'on suspend dans un mélange d'eau de Menthe et de sirop de Capillaire. On peut l'administrer sous la forme de pilules ou d'électuaire, en le triturant avec suffisante quantité de sucre et de jaune d'œuf. Comme il est souvent sophistiqué, on peut le remplacer par la Térébenthine, qui possède les mêmes vertus.

SCD Lyon

COQUELICOT (Papaver rheas).

Rosac. Tour. — *Papavér.* Jus. — *Icosandr. Polygyn.* Lin.

Planche 39. — Figure 112.

Le Coquelicot ou Pavot rouge, est très-commun dans les champs. Sa tige est droite, rameuse, velue, haute d'environ deux pieds, et garnie de feuilles ailées, vertes et découpées profondément. Ses fleurs paraissent pendant toute la saison de l'été et terminent les rameaux : elles sont composées de quatre pétales oblonds, larges, minces, et d'un beau rouge foncé. Il leur succède des capsules lisses, petites, globuleuses, où sont renfermées des semences menues, brunes, ou d'un rouge obscur.

Les fleurs de Coquelicot sont légérement odorantes ; leur saveur est fade, un peu amère. Elles fournissent de l'huile volatile et un principe muqueux. On en fait un fréquent usage dans les maladies qui affectent les organes de la respiration, telles que la pleurésie, la toux convulsive, le catarrhe aigu, etc. Desbois de Rochefort en fait un grand éloge et leur accorde les mêmes vertus qu'aux fleurs de Sureau. Peyrilhe croit qu'elles peuvent remplacer l'opium dans beaucoup de cas. On doit rendre hommage au discernement médical de ces deux hommes justement célèbres ; néanmoins, il ne faudrait par fonder un grand espoir sur l'application du Coquelicot dans les maladies graves de la poitrine, dans l'insomnie, les fièvres éruptives, etc.

On administre les pétales du Pavot rouge, en infusion théiforme qu'on édulcore avec le miel ou le sucre, et dont on prend une tasse toutes les heures, pour calmer la toux qui prélude à l'invasion des rhumes. Le sirop de Coquelicot se prend par cuillerées, et remplit les mêmes indications. On prépare avec ces mêmes fleurs un extrait dont quelques médecins louent la propriété sédative. La dose est de cinq ou six grains.

SCD Lyon 1

COQUELOURDE (Anemone pulsatilla).

Rosac. Tour. — *Renonc.* Jus. — *Polyandr. Polygyn.* Lin.

Planche 40. — Figure 113.

Cette plante, à laquelle on a aussi imposé le nom de *Pulsatille*, d'Herbe-au-vent, croît dans les lieux arides et montueux de l'Europe. Elle est digne des soins du cultivateur par l'élégance de son port et par la beauté de ses fleurs qui embellissent les jardins pendant la saison du printems. Ses tiges sont droites, simples, velues et hautes d'environ un pied. Ses feuilles sont radicales, deux fois ailées, vertes et finement découpées. Ses fleurs, d'un bleu violet, terminent les tiges et se composent de six pétales oblongs, légers, pointus, rosacés, et de plusieurs étamines jaunes qui entourent le pistil. Les pédoncules qui les portent sont garnis d'une colerette de feuilles. Le fruit se transforme en plusieurs semences remarquables par une queue plumeuse.

La Coquelourde contient un principe vénéneux ; sa saveur est acre, caustique, brûlante. Appliquée sur la peau, elle l'irrite, l'enflamme, et y détermine promptement des phlyctènes. Malgré son action délétère, on a essayé de l'administrer intérieurement pour combattre la paralysie, l'amaurose, etc. ; mais les succès qu'on a obtenus de cette plante, sont trop douteux pour que nous cherchions à en accréditer l'emploi, en répétant les éloges qu'on lui a prodigués en Allemagne. Il ne faut point la confondre avec la Pulsatille, *Anemone pratensis*, *Pulsatilla nigricans*, employée avec succès par le baron de Storck, dans le traitement de la goutte-sereine, et proclamée comme impuissante par Bergius, qui assure n'en avoir retiré aucun avantage.

On administre la Coquelourde en infusion théiforme très légère, ou en extrait, à la dose de quatre ou cinq grains. Toutefois, cette plante est très-peu usitée en France ; et l'on doit d'autant plus en suspecter l'emploi, qu'une trop forte dose peut déterminer des symptômes graves et enflammer le tissu de l'estomac.

SCD Lyon 1

CORIANDRE (Coriandrum sativum).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 40. — Figure 114.

Cette plante est originaire d'Italie ; elle prospère dans nos jardins et dans nos champs. Sa tige grêle, cylindrique, rameuse, parvient à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles sont vertes, ailées, et composées de folioles dentées et divisées en lanières étroites. Ses fleurs sont blanches, un peu nuancées de rouge et disposées en ombelles à l'extrémité des rameaux : elles offrent une corolle radiée, et cinq pétales courbés en forme de cœur. Les semences sont sphériques, ridées et jaunâtres.

Toute la plante exhale une odeur forte, désagréable, sur-tout lorsqu'on la froisse entre les doigts. Les arabes lui attribuent une propriété stupéfiante et vireuse. Tragus place les semences qui n'ont point subi de préparation, au rang des substances vénéneuses. Mais, comme le remarque Valmont de Bomare, l'expérience a détruit depuis long-tems ce préjugé, puisque plusieurs peuples les mêlent dans leur boisson et dans leurs alimens. Elles possèdent une saveur chaude, piquante, et fournissent de l'huile volatile et de l'huile fixe aromatique. Elles sont propres à stimuler le canal alimentaire, dans les cas de débilité et de flatulence. On s'en sert communément pour aromatiser les potions purgatives. On les enduit de sucre et on en forme des dragées d'une saveur agréable. On peut également les donner en poudre, depuis vingt grains jusqu'à un gros, dans un peu de vin ou autre véhicule convenable.

SCD Lyon 1

CORMIER SAUVAGE (Sorbus aucuparia).

Arbr. Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Trigyn.* Lin.

Planche 40. — Figure 115.

Le Cormier sauvage ou des oiseleurs, est également connu sous le nom de *Sorbier*. On le trouve dans les lieux humides et montueux de l'Europe, et on le cultive dans les jardins d'agrément. Son tronc est droit, rameux, revêtu d'une écorce d'un brun rougeâtre; sa hauteur est d'environ vingt pieds. Ses feuilles sont ailées et composées de plusieurs paires de folioles ovales, pointues, dentées en forme de scie, et d'un joli vert. Ses fleurs sont blanches, nombreuses, odorantes et disposées en corymbe au sommet des rameaux : elles ont un calice à cinq divisions et une corolle formée par cinq pétales rosacés. Le fruit est une baie ovale, renflée à son extrémité supérieure, et d'un beau rouge de corail.

Le fruit du Cormier a une saveur acerbe. Il est astringent et possède les mêmes propriétés que les nèfles. L'efficacité qu'on lui a attribuée dans l'hydropisie et le calcul des reins, est chimérique. Toutefois on en prépare un roob, dont l'emploi peut être utile dans le cours de ventre chronique et la dysenterie rebelle, lorsque ces maladies ne sont entretenues que par le relâchement du canal alimentaire. Chomel, d'après Jean Bauhin, loue les bons effets de la préparation suivante : Prenez quatre livres de sorbes presque mûres, mondées de leur peau et de leurs semences; faites les bouillir dans une suffisante quantité de roses rouges, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une espèce de moelle; alors, mêlez avec trois livres de cette pulpe une livre et demie de sucre, et faites épaissir le tout en consistance de conserve liquide. La dose est d'une cuillerée à bouche, trois ou quatre fois par jour.

SCD Lyon 1

CRESSON DE FONTAINE (Sisymbrium nasturtium).

Crucif. Tour. — *Crucif.* Jus. — *Tétradyn. siliq.* Lin.

Planche 40. — Figure 116.

Cette plante habite le bord des ruisseaux et les lieux aquatiques : elle aime sur-tout les eaux claires et limpides. Ses tiges sont rameuses, cannelées, lisses et penchées. Ses feuilles sont ailées et composées de plusieurs folioles ovoïdes, sessiles et d'un vert foncé. Ses fleurs sont blanches, petites, disposées en grappes terminales ; elles se composent de quatre pétales cruciformes et de plusieurs étamines à sommets jaunes. Le fruit est une silique inclinée et partagée en deux loges où sont renfermées des semences arrondies et rougeâtres.

Le Cresson de fontaine se fait remarquer par une saveur chaude, piquante, amère. Il donne à l'analyse, de l'huile volatile, de l'ammoniaque, etc. Tous les observateurs lui reconnaissent une propriété stimulante, et l'employent dans les infiltrations hydropiques, le catarrhe chronique des voies urinaires et les obstructions abdominales avec atonie. Mais c'est sur-tout dans le scorbut qu'il a été recommandé comme un médicament précieux. En effet Peyrilhe et Leroy de Montpellier, citent des observations intéressantes qui constatent son efficacité dans quelques cas d'affection scorbutique. Malgré tous ces éloges, le Cresson ne paraît point posséder une vertu spécifique ; il agit plutôt en stimulant l'organisme, à l'instar de quelques autres plantes toniques et crucifères ; et sous ce rapport, son usage a pu prospérer dans le scorbut atonique. Le peuple attribue à cette plante des propriétés miraculeuses dans le traitement de la phthisie pulmonaire ; mais l'expérience n'a point confirmé ce préjugé. Avouons toutefois, que ce moyen est préférable aux corps gras et mucilagineux, dont on fait un si grand abus dans les maladies du poumon, et qui ne peuvent qu'accélérer leur progrès, en augmentant la faiblesse et le dépérissement.

On administre le Cresson de fontaine sous la forme de suc, qu'on mêle assez souvent avec celui de Cochléaria et de Trèfle d'eau. La dose de ce mélange est de quatre à six onces. Ce remède continué assez long-tems est très avantageux dans les fluxions scorbutiques, les maladies de la peau rebelles, et les fièvres intermittentes avec engorgement des viscères ; mais il ne faut point négliger les moyens que fournit l'hygiène, tels qu'un exercice modéré, un air pur, une grande propreté et un régime alimentaire, fourni en partie par les végétaux anti-scorbutiques.

SCD Lyon 1

CYCLAMEN (Cyclamen europæum).

Infundibul. Tour. — *Lysimach.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 41. — Figure 117.

Cette plante vivace, à laquelle on a donné le nom vulgaire de *Pain-de-pourceau*, croît spontanément dans les lieux ombragés de l'Europe méridionale. Ses feuilles sont radicales, crénelées, cordiformes, pétiolées, panachées de vert et de blanc. Les fleurs sont inclinées, solitaires, infundibuliformes; leur orifice est tourné vers la terre, tandis que l'extrémité de leurs pétales regarde le ciel: elles sont d'un blanc teint de pourpre, et soutenues par des hampes nues, rougeâtres et contournées en spirale. Le pistil est remplacé par un fruit ordinairement sphérique, membraneux, qui s'ouvre en cinq ou six parties, et renferme plusieurs semences.

La racine de Cyclamen est épaisse, tubéreuse, charnue, presque ronde, brune en dehors, blanche intérieurement : elle est inodore; sa saveur est amère, caustique, brûlante. Lorsqu'elle est fraîche, elle contient un principe acre, volatil, qui se dissipe en grande partie par la dessication. L'analyse chimique ne nous a offert encore rien d'exact sur cette racine, dont on a loué les propriétés stimulantes dans les obstructions abdominales avec atonie, l'aménorrhée, les scrophules et la diathèse vermineuse. Toutefois, son action n'est pas constante; elle est souvent inerte, et quelquefois elle purge avec une extrême violence. Le suc exprimé de la plante fraîche qu'on recommande dans le traitement de l'hydropisie, est un remède qu'il faut proscrire, puisqu'il peut enflammer la gorge, ainsi que les voies alimentaires.

On administre la racine récente de Cyclamen, en décoction très-légère, ou en poudre, à la dose d'un demi-gros. Elle entre dans la composition de l'onguent d'*Arthanita*, qu'on appliquait autrefois sur le bas-ventre des enfans, pour exciter la purgation et combattre la présence des vers.

SCD Lyon 1

CYNOGLOSSE (Cynoglossum officinale).

Infundibul. Tour. — *Borrag.* Jus. — *Pentandr. Mongyn.* Lin.

Planche 41. — Figure 118.

La Cynoglosse ou *Langue de chien*, habite les lieux incultes et pierreux de l'Europe. Sa racine est pivotante, d'un rouge noirâtre en dehors, blanche intérieurement. Ses tiges rameuses et hautes d'environ deux pieds, portent des feuilles ovales, étroites, ligulées, amplexicaules, molles, cotonneuses, sessiles et d'un vert blanchâtre. Ses fleurs sont pédonculées, petites, rougeâtres et rangées en épis à l'extrémité des tiges. La corolle, en entonnoir, est fermée par des écailles en forme de voûte. Les étamines sont hastées et plus courtes que la corolle. Le pistil se transforme en un fruit à quatre capsules hérissées de poils, et renfermant des semences comprimées.

Cette plante dans son état de fraîcheur, répand une odeur forte, et possède une saveur fade et nauséeuse. Sa racine contient un principe mucilagineux. La propriété calmante et narcotique qu'on lui a attribuée est purement imaginaire, et l'expérience n'a point confirmé les éloges que lui accordent Geoffroy et quelques autres auteurs, dans la dysenterie, la toux convulsive, les pertes de sang rebelles, etc. La pharmacie nous fournit un excellent médicament, connu sous le nom de pilules de Cynoglosse. Ces pilules sont fort usitées, et méritent de l'être; mais ce n'est point de cette plante qu'elles empruntent leurs vertus; elles les doivent particulièrement à l'opium, au Castoreum, au Safran, et aux semences de Jusquiame. On les donne avec beaucoup de succès dans les cours de ventre rebelles, dans le catarrhe du poumon et la phthisie tuberculeuse, lorque la toux, irritant les organes de la respiration par des secousses fréquentes, éloigne les douceurs du sommeil. On prescrit ces pilules, depuis deux grains jusqu'à six. Cette dernière dose équivaut à peu près à un grain d'opium.

SCD Lyon 1

CYNORRHODON (Rosa canina).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Polygyn.* Lin.

Planche 41. — Figure 119.

Cet arbuste, également désigné sous les noms d'*Eglantier* et de *Rosier sauvage*, se plaît au milieu des haies et des buissons. Il est remarquable par ses tiges hautes, vigoureuses et armées de longues épines. Ses feuilles sont oblongues, ailées, pointues, vertes, et dentées en forme de scie. Ses fleurs sont pédonculées, odorantes, et d'un rouge incarnat : elles offrent cinq pétales à deux lobes, imitant la forme d'un cœur, et un grand nombre d'étamines rougeâtres. Le fruit est ovale, charnu, rouge dans sa maturité, et d'une saveur acide ; sa cavité est remplie de semences dures, oblongues, anguleuses et blanchâtres.

Les fleurs de Cynorrhodon ne sont point usitées. On emploie seulement le fruit, dont la saveur un peu acerbe décèle une propriété tonique et astringente. On en prépare une conserve d'un goût austère mais agréable, et dont l'usage est assez familier dans les cours de ventre rebelles avec atonie. On la prescrit à la dose d'une demi-once plusieurs fois par jour. Parlerons-nous du bedeguar, espèce de végétation maladive qu'on observe sur les branches du rosier sauvage, et qui est produite par la piqûre d'un insecte du genre cynips? On attribuait autrefois à cette végétation des propriétés miraculeuses dans l'hydrophobie, les écrouelles et le calcul. On est fâché de trouver dans les écrits des anciens, et notamment dans ceux de Pline, des erreurs aussi absurdes ; mais ne doit-on pas les oublier, lorsqu'on y admire, en même tems, tout ce que le génie peut produire de plus grand et de plus sublime?

SCD Lyon 1

CYPRÈS (Cupressus sempervirens).

Conifer. Jus. — *Monœc. Monadelph.* Lin.

Planche 41. — Figure 120.

Le Cyprès est originaire du Levant et de l'Archipel. On le cultive en Portugal, en Italie, en France. Les anciens l'employaient à orner les tombeaux de leurs pères; c'est ce qui le fait regarder aujourd'hui comme l'emblême du deuil et de la tristesse. Cet arbre a deux variétés : l'une à branches étalées, et l'autre dont la forme est régulière et pyramidale. Ces deux variétés sont produites indifféremment par les semences du même individu. Le tronc du Cyprès est droit, élevé ; le bois en est dur, pâle ou d'un jaune rougeâtre, veiné, d'une odeur agréable et pénétrante. Ses feuilles sont petites, nombreuses, verticillées, toujours vertes. Ses fleurs sont monoïques et disposées en châtons séparés. Les mâles paraissent au printems, et lancent si abondamment leur poussière fécondante, que l'arbre paraît alors comme couvert de fumée. Les femelles produisent des fruits ou cônes raboteux, presque sphériques, d'une saveur acerbe, connus dans les officines, sous le nom de noix de Cyprès. Ces fruits contiennent des semences anguleuses et roussâtres.

Les noix de Cyprès jouissent d'une propriété astringente. Leur emploi peut être de quelque utilité dans les maladies du canal alimentaire, produites par l'atonie ; mais aucune observation ne constate les vertus qu'on leur attribue dans les fièvres intermittentes. Ce remède, comme tant d'autres, est presque tombé dans l'oubli, depuis que la thérapeutique, mieux éclairée par la chimie, a renoncé à une foule de moyens inutiles consacrés par l'empyrisme et la crédulité.

SCD Lyon 1

DATTIER (Phœnix dactilyfera).

Palm. Jus. — *Cryptogam. palm.* Lin.

Planche 42. — Figure 121.

Le Dattier croît dans la Barbarie, le Levant et les Indes orientales. Il aime sur-tout les climats brûlans et les terrains sablonneux. Son tronc est droit, simple, cylindrique, élevé, verdâtre, et garni d'écailles épaisses formées par la base des pétioles des anciennes feuilles que l'on a coupées. Son sommet est couronné par un grand faisceau formé d'un grand nombre de branches feuillées disposées en rond, et formant une espèce d'arc. Au milieu des feuilles intérieures se trouve un bourgeon conique, grêle et terminé en pointe. Les feuilles sont ailées et composées de folioles alternes, linéaires et ensiformes. Les fleurs sont petites, blanches et unisexuelles. Les mâles se composent d'un calice à trois divisions, de trois pétales oblongs et de six étamines très-courtes et velues. Les femelles offrent également une corolle tripétale. Le fruit est une baie ovale, revêtue d'une pellicule mince, transparente et roussâtre.

Ce fruit, connu sous le nom de dattes, nous est apporté de Tunis. Sa pulpe est grasse, douce et visqueuse. Les habitans des lieux où le Dattier croît en abondance, en font leur principale nourriture. Avant leur entière maturité, les dattes sont astringentes. Lorsqu'elles sont mûres, outre leur saveur sucrée, elles conservent encore une douce astriction. Aussi, les emploie-t-on fréquemment dans les tisanes pectorales, pour remédier aux affections légères de la poitrine. Du reste, on peut fort bien les remplacer par nos figues sèches et autres fruits sucrés et indigènes.

SCD Lyon 1

DICTAMNE DE CANDIE (Origanum dictamnus).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 42. — Figure 122.

Le Dictamne ou Dictame croît dans l'île de Crète, sur le Mont Ida. Virgile, dans son Enéïde, nous en a laissé une description succinte, mais pleine de grâce :

Hîc Venus indigno nati concussa dolore,
Dictamnum genitrix Cretæâ carpit ab idâ,
Puberibus caulem foliis et flore comantem
Purpureo.....

Cette plante porte des tiges rameuses, purpurines et hautes d'un pied. Ses feuilles naissent deux à deux : elles sont arrondies, sessiles, pubescentes et d'un vert un peu terne. Ses fleurs naissent en épis légérement inclinés et interrompus par plusieurs folioles : elles sont petites, purpurines, labiées, et portées sur un calice imitant la forme d'un cornet.

Les feuilles de Dictamne répandent une odeur suave, aromatique et pénétrante ; leur saveur est amère, un peu acre. Elles fournissent de l'extrait aqueux, de l'extrait spiritueux, et, d'après Neumann, une huile aromatique camphrée. Cette plante si vantée par les anciens, mérite une place parmi les substances aromatiques. Par sa propriété stimulante et diffusible, elle convient dans l'atonie gastrique et intestinale, ainsi que dans le catarrhe chronique du poumon. Toutefois, son action sur l'utérus ne paraît pas supérieure à celle qu'exercent sur cet organe la Mélisse, l'Armoise et quelques autres plantes aromatiques. On prescrit les feuilles et les sommités fleuries de Dictamne, à la dose d'une ou deux onces, qu'on fait infuser dans une suffisante quantité de vin blanc. On en donne plusieurs cuillerées trois ou quatre fois par jour. Si on emploie cette plante en poudre, la dose est d'un gros.

SCD Lyon 1

DIGITALE POURPRÉE (Digitalis purpurea).

Personn. Tour. — *Scroph.* Jus. — *Didynam. Angiosp.* Lin.

Planche 42. — Figure 123.

La Digitale pourprée, qu'on nomme aussi *Gants de Notre-Dame*, est commune sur les montagnes de l'Europe australe. On la trouve également aux environs de Paris. Sa racine rougeâtre et fibreuse, pousse une tige droite, cylindrique, velue et haute de deux à trois pieds. Ses feuilles sont alternes, oblongues, lancéolées, d'un vert foncé en dessus, blanchâtres et lanugineuses en dessous. Ses fleurs sont grandes, nombreuses, inclinées, purpurines et rangées en épi le long de la tige. Le calice est à cinq divisions; la corolle est campanulée, ventrue, obtuse, et parsemée intérieurement de taches d'un rouge foncé. Le fruit est une capsule à deux loges où sont renfermées de petites semences.

Cette plante est mise au nombre des substances vireuses; sa saveur est amère, acre, nauséabonde. Prise à fortes doses, elle produit la cardialgie, la salivation, le vomissement, le hoquet, des sueurs froides, la syncope, le narcotisme, etc. On tâche de combattre ces symptômes alarmans, par l'usage des acides végétaux, par les émétiques et autres moyens que nous avons indiqués contre l'empoisonnement par l'Aconit, la Belladone et la Ciguë. Toutefois l'action véhémente de la Digitale n'a point empêché les médecins anglais et allemands de l'administrer dans la paralysie, le rachitis, les tubercules du poumon, et autres maladies du système lymphatique. Hufeland, dans un excellent mémoire sur les scrophules, loue son efficacité dans cette maladie. On doit préférer la Digitale des montagnes à celle qu'on cultive dans les jardins, et l'administrer à faibles doses : un huitième ou un quart de grain pour l'enfance, et deux grains pour les adultes. Darwin et Fowler l'emploient en décoction, à laquelle ils ajoutent un peu d'alcool. MM. Bréra et Chrestien ont essayé de l'administrer en frictions sur l'abdomen, par l'intermède de la salive; et ce dernier prouve, par plusieurs observations, que cette méthode a été particulièrement suivie du plus grand succès dans différentes hydropisies. Il serait intéressant pour l'art, que les médecins français se livrassent à de nouvelles expériences, afin de bien apprécier les vertus de cette plante héroïque, qui exige néanmoins dans son emploi la plus grande circonspection.

SCD Lyon 1

DOUCE-AMERE (Solanum dulcamara).

Solan. Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 42. — Figure 124.

Cet arbrisseau sarmenteux, dont les jolies fleurs brillent au milieu des haies et des buissons, est aussi appelé Vigne vierge, Vigne de Judée, Morelle grimpante. Ses tiges grêles, longues et fragiles, portent des feuilles alternes, ovales, cordiformes, vertes, en fer de lance. On voit pendant l'été, s'incliner au sommet des rameaux, des grappes de fleurs violettes munies d'une corolle à cinq divisions étroites, et de cinq étamines d'un beau jaune. A ces fleurs succèdent des fruits charnus, sphériques, d'un rouge de corail.

Les tiges récentes de Douce-Amère exhalent une odeur vireuse, et possèdent une saveur douceâtre, mêlée d'un peu d'amertume. Mais nous n'avons rien d'exact sur l'analyse chimique de cette plante qui abonde en principe extractif. Administrée à grandes doses elle cause des anxiétés, des vertiges, le vomissement, des mouvemens convulsifs, etc. Le suc de citron et le vinaigre sont très-propres à combattre son action narcotique. Les fruits sont pour les animaux un poison violent. Peu de médicamens ont été prônés avec autant d'enthousiasme dans les maladies du système lymphatique, les dartres, le rhumatisme, les scrophules, etc. Linnœus et Sauvages lui ont attribué de grandes vertus dans la syphilis invétérée. Hufeland en recommande l'usage dans le traitement de la phthisie tuberculeuse, et autres affections compliquées du vice scrophuleux. Mais c'est le docteur Carrère qui a le plus puissamment contribué à l'accréditer dans les maladies dartreuses. Cependant les expériences tentées journellement par M. Alibert, à l'hôpital Saint-Louis, où les affections de l'organe cutané se présentent sous toutes sortes de formes, semblent jeter quelque doute sur la vérité des faits recueillis par Carrère.

On prescrit ordinairement les tiges récentes de Douce-Amère en infusion ou en décoction. La dose est depuis deux gros jusqu'à une once pour une livre de véhicule, qu'on peut mêler avec une égale quantité de lait. On donne l'extrait aqueux à la dose de cinq ou six grains, qu'on peut porter graduellement jusqu'à un demi gros.

SCD Lyon 1

EPINE-VINETTE (Berberis vulgaris)

Rosac. Tour. — *Vinett.* Jus. — *Hexandr. Dygyn.* Lin.

Planche 43. — Figure 125.

Cet arbrisseau croît en Europe, dans les lieux incultes, dans les forêts, au milieu des buissons, etc. De sa racine fibreuse et rampante, on voit s'élever des tiges rameuses, droites, hautes de trois à quatre pieds, et garnies d'épines disposées trois à trois. Ses feuilles sont petites, nombreuses, oblongues, pétiolées, crénelées, épineuses sur leurs bords, et d'un vert gai. Ses fleurs sont axillaires, pédonculées et disposées en grappes simples et pendantes. Elles se composent de six pétales jaunes, en rose, et d'autant d'étamines dont l'irritabilité offre un phénomène remarquable. En effet, si on touche leur base avec la pointe d'une épingle, elles éprouvent une contraction sensible, et se portent rapidement vers le pistil auquel elles restent quelque tems adhérentes. A ces fleurs succèdent des baies charnues, succulentes, et rouges dans leur maturité.

Les baies d'Epine-Vinette fournissent un principe muqueux et un suc acide qui teint en rouge le papier bleu. On en recommande l'usage dans les fièvres inflammatoires et adynamiques, dans l'angine, le catarrhe aigu des voies urinaires et la dysenterie bilieuse. Le sirop d'Epine-Vinette, qu'on nomme aussi dans les officines sirop de *berberis*, jouit d'une propriété réfrigérante et d'une douce astriction. Deux ou trois onces suffisent pour communiquer à deux livres d'eau une saveur agréablement acide. Ce sirop possède les vertus de celui de limon, et peut fort bien lui être substitué. La gelée d'Epine-Vinette est très-délicate, et forme un aliment salubre pendant la convalescence qui suit les fièvres aiguës.

D'après le témoignage du professeur Peyrilhe, la racine et les semences de cette plante excitent les mouvemens toniques du canal alimentaire et déterminent la purgation ; mais on les met rarement en usage, parce qu'il est aisé de les remplacer par des substances dont on connaît beaucoup mieux les effets.

SCD Lyon 1

ESTRAGON (Artemisia dracunculus).

Floscul. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl.* Lin.

Planche 43. — Figure 126.

L'Estragon est originaire de la Sibérie; on le cultive dans tous les jardins potagers. Ses tiges grêles, herbacées, rameuses, parviennent à la hauteur de deux ou trois pieds; elles sont garnies de feuilles linéaires, lancéolées, entières, odorantes, et d'un vert foncé. Au sommet des tiges et des rameaux naissent des fleurs très-petites, jaunes, et composées de fleurons tubulés, renfermés dans un calice commun et écailleux. Les fruits sont globuleux et renferment des semences dénuées d'aigrettes.

Cette plante répand une odeur forte, aromatique; sa saveur est amère, un peu acre. Elle donne à l'analyse une huile volatile, jouit d'une propriété excitante, et mérite d'être employée dans les maladies atoniques des voies digestives, dans l'aménorrhée, l'engorgement des viscères abdominaux, etc. Cependant elle est moins usitée en médecine que dans les préparations alimentaires. C'est ainsi qu'on l'emploie pour aromatiser les substances fades et aqueuses, telles que la laitue et autres végétaux qu'on mange en salade. Tout le monde connaît l'excellent vinaigre à l'Estragon, préparé par Mail, distillateur fameux, dont le nom a été honorablement consigné dans l'Almanach des Gourmands. Ce vinaigre dont l'odeur et le goût sont si agréables, excite l'appétit et constitue un assaisonnement anti-putride, qu'on peut employer avec avantage dans la diathèse scorbutique.

On peut administrer l'Estragon en infusion aqueuse. On la prépare en jetant une bonne pincée de ses feuilles dans une livre d'eau bouillante. On procède à sa teinture alcoolique, en faisant macérer une forte poignée de la plante fraîche dans suffisante quantité d'eau de vie. La dose est d'une cuillerée.

SCD Lyon 1

EUPATOIRE (Eupatorium cannabinum).

Floscul. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. égal.* Lin.

Planche 43. — Figure 127.

Cette plante est commune en Europe. On la trouve dans les lieux aquatiques, sur le bord des ruisseaux, dans les prairies humides. Sa racine est fibreuse et blanchâtre. Sa tige cylindrique, haute, velue et rameuse, porte des feuilles opposées, presque sessiles et formées de trois folioles lancéolées et dentées. Les fleurs sont petites, purpurines et disposées en corymbe à l'extrémité des rameaux. Le calice est cylindrique et composé d'écailles linéaires, obtuses, un peu colorées à leur sommet. Les semences sont oblongues et munies d'une aigrette.

L'Eupatoire se distingue par une odeur forte, pénétrante, et une saveur extrêmement amère. Sa racine provoque le vomissement, la purgation et l'excrétion des urines. Hermann en indique l'usage dans l'hydropisie. Schroëder la recommande dans la cachexie, la toux catarrhale et l'aménorrhée. Le suc exprimé des feuilles récentes, est très propre à combattre l'engorgement atonique des viscères et la bouffissure, dont se compliquent si souvent les fièvres intermittentes rebelles. Ces mêmes feuilles servent à préparer des cataplasmes dont on loue les effets dans l'hydrocèle. Cependant cette plante active ne figure point dans la matière medicale des modernes, et Peyrilhe, lui-même, la condamne injustement à une parfaite nullité.

On prescrit les feuilles d'Eupatoire à la dose d'une demi-poignée, et sa racine à la dose d'une once pour deux livres de décoction, qu'on adoucit en y ajoutant un peu de réglisse ou de miel blanc. La dose du suc exprimé de la plante fraîche, est de trois ou quatre onces qu'on mêle avec une égale quantité de petit-lait. On prescrit son extrait aqueux à la dose d'un gros.

SCD Lyon 1

EUPHORBE (Euphorbia officinarum).

Campanif. Tour. — *Euphorb.* Jus. — *Décandr. Trigyn.* Lin.

Planche 43. — Figure 128.

Les climats brûlans de l'Afrique nous offrent cette espèce d'Euphorbe dont la tige épaisse, simple, anguleuse et comme articulée, s'élève à la hauteur d'environ quatre pieds. On voit s'élever sur la crête de ses bords anguleux, des épines roides, pointues et placées deux à deux. Cette tige est toujours dénuée de feuilles ; mais elle est garnie de quelques appendices solitaires, qu'on peut regarder comme les feuilles de cette espèce. Les fleurs naissent dans les sinuosités qui se trouvent sur les angles, et offrent un calice monophyle, renflé, cinq pétales d'un vert jaunâtre, et cinq ou six étamines. Le fruit est une capsule à plusieurs loges qui s'ouvrent intérieurement en deux valves avec élasticité, et répandent des semences globuleuses.

On extrait par incision du tronc de cet arbrisseau, un suc lactescent qui se condense peu à peu et forme une gomme-résine, connue sous le nom d'*Euphorbe :* elle est jaunâtre, en larmes irrégulières et d'une cassure vîtreuse ; sa saveur est acre et brûlante. On en retire par la voie de l'analyse de la résine, une substance extractive et de l'albumine. Ce médicament constitue le plus acre et le plus véhément des hydragogues. Dioscoride ne rapporte sa découverte qu'au tems de Juba, roi de Lybie. Suivant le témoignage de Pline, il fut découvert par Juba lui-même, qui lui donna le nom d'Euphorbe, son médecin, frère du fameux Antoine Musa, médecin de César Auguste. Les Arabes et quelques modernes n'ont pas craint d'employer ce remède dans les maladies du système lymphatique ; mais la prudence doit faire bannir l'usage interne d'une substance faite pour être placée à côté des poisons les plus redoutables, puisqu'une faible dose suffit pour exciter des vomissemens énormes, la superpurgation, la syncope, et quelquefois l'inflammation et la gangrène de l'organe gastrique. On doit borner l'emploi de l'Euphorbe à l'extérieur, dans les cas de fonguosités et de suppuration atonique, etc. ; ou plutôt, abandonner ce remède à l'art vétérinaire.

SCD Lyon 1

FENOUIL (Anethum fœniculum).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Dygyn.* Lin.

Planche 44 — Figure 129.

Le Fenouil ou Aneth doux, croît abondamment dans l'Europe méridionale. Il se plaît dans les lieux incultes et pierreux. On le cultive dans les jardins. Sa racine blanche et fusiforme, pousse une tige élevée, droite, rameuse, cannelée et garnie de feuilles amples, plusieurs fois pinnées, à folioles capillaires ou filiformes. Ses fleurs pédonculées, de couleur jaune, terminent les rameaux en ombelles larges et ouvertes. Les pétales sont au nombre de cinq, entiers et roulés en dedans. Le fruit est ovale, comprimé et composé de deux semences convexes d'un côté, planes de l'autre.

Toute la plante exhale une odeur forte. La racine fournit de l'extrait spiritueux, douceâtre, légérement amer, et un peu d'extrait aqueux insipide. Les semences donnent à l'analyse une huile volatile douce (Neumann, Baumé). Les vertus du Fenouil ne sont pas assez appréciées ; cependant il mérite d'être employé comme un doux tonique dans les flatuosités, les vomissemens et les affections produites par la faiblesse du canal digestif. Sa racine est mise au nombre des cinq racines apéritives, mais son action sur l'appareil urinaire n'est pas très-intense. La propriété qu'on attribue au Fenouil d'exciter la sécrétion du lait chez les nourrices, n'est prouvée par aucune observation bien constatée. Zacutus Lusitanus assure avoir guéri quelques fièvres intermittentes, et particulièrement la fièvre quarte, dans l'espace de dix jours, avec quatre onces de suc exprimé de la plante fraîche. Ce fait demande à être appuyé par de nouvelles expériences.

Le Fenouil peut s'administrer de plusieurs manières. On prescrit les semences en poudre, depuis vingt grains jusqu'à un gros, et la plante en infusion à la dose d'une ou deux onces pour une livre de véhicule. On donne son eau distillée, à la dose de deux ou trois onces ; et sa macération alcoolique, à celle d'une cuillerée avec un peu de sucre.

SCD Lyon 1

FÉNU-GREC (Trigonella Fœnum-Græcum).

Légumin. Tour. — *Légumin.* Jus. — *Diadelph. Décandr.* Lin.

Planche 44. — Figure 130.

Le Fénu-Grec est originaire du midi de la France. On le cultive dans les champs, dans les jardins. Sa racine est simple, ligneuse, blanchâtre. Sa tige est droite, rameuse et d'une hauteur médiocre. Ses feuilles pétiolées, vertes, ternées, sont composées de folioles ovales, cunéiformes, et dentées à leur sommet. De l'aisselle des feuilles naissent des fleurs légumineuses, d'un blanc jaunâtre, auxquelles succèdent des siliques serrées, pointues, courbées en forme de faux, et remplies de semences sillonnées et presque rhomboïdales.

Les semences de Fénu-Grec ont une odeur forte, et fournissent à l'analyse un principe mucilagineux odorant et un peu amer. Elles ne sont point usitées intérieurement; mais comme elles possèdent une vertu émolliente et doucement résolutive, on les emploie fréquemment en cataplasme et en fomentation pour appaiser les douleurs produites par le rhumatisme aigu, et résoudre les tumeurs inflammatoires. On a recommandé la décoction de Fénu-Grec en lavement, contre la dysenterie, les coliques nerveuses, et en lotion contre les hémorrhoïdes. Dans ces cas, il est souvent utile d'ajouter à cette décoction trente ou quarante gouttes de teinture thébaïque. Vogel recommande le mucilage qu'on obtient des semences, comme un excellent topique contre l'ophtalmie inflammatoire. On les fait entrer dans les farines résolutives, et dans quelques préparations emplastiques d'un usage familier.

SCD Lyon 1

FÉRULE DE PERSE (Ferula assa fœtida).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 44. — Figure 131.

Cette plante croît en Perse, sur les montagnes de la province de Laar. Sa racine épaisse, fusiforme, raboteuse, pousse, vers la fin de l'automne, six à sept feuilles assez grandes, découpées profondément, à lobes presque obtus et d'un vert foncé. La tige est droite, cylindrique, très-élevée, presque nue, et munie de quelques rameaux qui portent chacun une ombelle hémisphérique, composée de fleurs nombreuses, petites et sessiles. Chaque fleur offre cinq pétales ovoïdes, cinq étamines courbées en dedans, et un ovaire inférieur chargé de deux styles. Le fruit est composé de deux semences oblongues et comprimées.

La Férule de Perse contient une gomme-résine, qu'on extrait en pratiquant des incisions sur sa tige et sur le collet de sa racine. On la trouve dans le commerce, en larmes, ou en petites masses composées de plusieurs grumeaux demi-transparens, d'une couleur brune ou rougeâtre, et quelquefois violette intérieurement. Elle exhale une odeur forte, diffusible et comme alliacée; sa saveur est amère, acre, nauséabonde; ses produits chimiques sont de l'extrait aqueux, de l'extrait spiritueux et de l'huile volatile (Neumann). D'après l'analyse faite par M. Tromsdorf, le principe gommeux est beaucoup plus abondant que le principe résineux.

Depuis long-tems cette substance, connue sous le nom d'*Assa fœtida*, a obtenu les suffrages des plus célèbres médecins dans le traitement des maladies nerveuses, et particulièrement de l'hysterie et de l'hypocondrie. Nous nous contenterons de citer Sydenham, Boerhaave et notre illustre Barthez, dont la perte est irréparable. Ses propriétés stimulantes en font recommander l'usage dans l'aménorrhée avec atonie, dans la faiblesse des voies digestives, la toux catarrhale, l'asthme convulsif, etc.

On prescrit ordinairement l'Assa fœtida en pilules depuis dix grains jusqu'à un demi-gros avec quelques extraits amers. Pour l'administrer sous la forme liquide, il faut la dissoudre dans l'alcool et y mêler de l'eau de cannelle ou de Menthe poivrée. Lorsqu'on veut exciter les facultés vitales de l'utérus, on lui associe avec avantage le quinquina, le camphre et le fer. Dans les affections chroniques de l'organe pulmonaire, on la combine avec la gomme ammoniaque et l'oignon de Scille. On peut encore employer l'Assa fœtida en lavement, à la dose de deux gros et au-delà, lorsque les malades éprouvent une répugnance invincible pour ce remède, ou que la déglutition se trouve abolie par l'effet de quelque convulsion violente.

SCD Lyon 1

FILIPENDULE (Spiræa Filipendula).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Pentagyn.* Lin.

Planche 44. — Figure 132.

Cette jolie plante qui aime les lieux ombragés, croît abondamment aux environs de Paris, et sur-tout au bois de Boulogne. Sa tige est droite, cannelée, rougeâtre, et haute d'environ un pied et demi. Ses feuilles sont étroites, ailées, d'un vert foncé, et composées de folioles ovales, serrées et dentées. On voit vers la fin de Mai, au sommet de la tige, des fleurs en corymbe, nombreuses, petites, blanches et formées d'un calice à cinq divisions, de six pétales rougeâtres en dehors, et de plusieurs étamines à sommets jaunes. Du centre du calice s'élève un pistil qui se change en une capsule à plusieurs semences rudes, planes et ramassées en tête.

La racine de Filipendule est cylindrique, noirâtre, charnue, et composée de filamens très-fins, qui tiennent comme suspendus des tubercules oblongs, arrondis en forme d'olive. Son odeur est nulle; elle possède seulement une saveur douceâtre, mêlée d'un peu d'astriction. On trouve dans une compilation moderne, écrite en style gaulois, que la Filipendule produit les plus grands effets dans la dysenterie, la leucorrhée, les hémorrhoïdes, les scrophules, la gravelle, etc. Chomel la met également au rang des puissans diurétiques. Mais comme l'expérience ne s'accorde point avec des éloges aussi peu motivés, on regarde aujourd'hui la Filipendule comme inerte; et on ne la trouve plus dans le catalogue des plantes utiles dans notre art. Toutefois, elle se fait remarquer par un port gracieux, pittoresque, et elle mérite d'être vengée de l'indifférence des médecins, par le suffrage des fleuristes.

SCD Lyon 1

FOUGERE MÂLE (Polypodium filix mas).

Apétal. sans fleurs, Tour. — *Fougèr.* Jus. — *Cryptogam. Fougèr.* Lin.

Planche 45. — Figure 133.

Cette plante est très-commune en Europe; elle habite principalement les champs et les forêts. Sa racine produit au printems plusieurs pousses qui se transforment peu à peu en feuilles larges, deux fois ailées, vertes, cassantes, composées de folioles à lobes obtus, crénelées et portées sur un pétiole commun garni d'écailles. Chaque lobe est marqué en dessous d'un double rang de petits points de couleur d'oxide de fer, qui constituent la fructification.

La racine de la Fougère mâle est oblongue, épaisse, écailleuse, brune à l'extérieur, blanche en dedans, d'une odeur un peu nauséeuse, d'une saveur d'abord douceâtre, ensuite amère. Elle fournit à l'analyse une substance extractive et du tannin.

FOUGERE FEMELLE (Pteris aquilina).

Apétal. sans fleurs, Tour. — *Fougèr.* Jus. — *Cryptogam. Fougèr.* Lin.

Planche 45. — Figure 134.

On trouve la Fougère femelle dans les terrains incultes, dans les bois, dans les bruyères. Ses feuilles portées sur une tige droite, ferme et haute de trois à quatre pieds, sont grandes, deux fois ailées, à pinnules étroites, pointues, entières, vertes en dessus, blanchâtres en dessous. La fructification est disposée en ourlet, sur le bord postérieur des folioles.

La racine de la Fougère femelle est rampante, noirâtre, visqueuse, d'une grosseur médiocre, d'une saveur amère, nauséabonde, astringente. Ses produits chimiques sont à peu près les mêmes que ceux de la Fougère mâle.

On emploie indistinctement ses deux racines, et on leur attribue depuis long-tems une action spécifique contre le tœnia ou ver solitaire. Frédéric Hoffmann, Rosen et Andry, on fait le plus grand éloge de leur vertu anthelminthique, qui a été contestée par d'autres. En effet, peut-on déterminer, d'une manière exacte et précise les propriétés de ces deux racines, lorsqu'on

SCD Lyon 1

donne, en même tems, des substances très-actives, telles que la gomme-gutte, la scamonée, etc. On donne ordinairement ces deux racines en poudre, à la dose de deux gros, sous la forme pilulaire, ou en suspension dans de l'eau simple ou du vin. Dans le traitement du tœnia, on les mêle le plus souvent avec d'autres substances anthelminthiques. La Fougère mâle fait la base d'une préparation qui a eu beaucoup de vogue ; c'est le remède de la veuve *Nouffer*. Nos lecteurs ne nous sauront pas mauvais gré de leur avoir fourni quelques détails sur la manière de l'administrer. Ce procédé consiste à donner au malade, le matin, à jeun, trois gros de Fougère mâle dans quatre onces d'eau de fleurs de Tilleul. Deux heures après, on lui administre le bol suivant : Prenez panacée mercurielle, résine de scamonée, de chacune douze grains, gomme-gutte cinq grains ; mêlez et formez un bol avec la confection d'hyacinthe. On augmente la dose pour les personnes robustes, et on la diminue pour celles qui sont délicates, ainsi que pour les enfans. Immédiatement après ce bol, on fait prendre une ou deux tasses d'infusion de thé vert, et on continue cette boisson pendant les évacuations, jusqu'à ce que le ver soit expulsé. Si le bol ne purge point suffisamment, on donne quelques gros de sulfate de magnésie dans un verre d'eau. Pour faciliter son expulsion, le malade doit rester sur le bassin, continuer l'usage du thé, et prendre, s'il le faut, une nouvelle dose de sulfate de magnésie. Ce traitement réussit le plus souvent contre le tœnia à anneaux courts ; mais l'expulsion du tœnia cucurbitin est plus difficile, et on est obligé de répéter ce traitement plusieurs fois.

SCD Lyon 1

FRAISIER (Fragaria vesca).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Polygyn.* Lin.

Planche 45. — Figure 135.

Cette plante qui nous donne un fruit d'un parfum et d'un goût si délicieux abonde sur les collines et dans les lieux ombragés. On la cultive dans les jardins. Sur une racine fibreuse, brune, chevelue, naissent des tiges grêles, basses, avec des rejets noueux et traçans. Ses feuilles sont oblongues, velues, ternées, dentées, vertes en dessus, blanchâtres en dessous. Les fleurs présentent un calice à dix divisions, cinq pétales blancs, disposés en rose, et un grand nombre d'étamines d'un jaune foncé. Au pistil succède un fruit globuleux, charnu, succulent, et rouge dans sa maturité.

Ce fruit répand une odeur suave, légérement aromatique. Sa saveur est un peu acide, sucrée, mucilagineuse. Sa propriété réfrigérante en fait un aliment salubre pour les personnes d'un tempérament chaud et bilieux. Son suc étendu dans l'eau, tempère, humecte, rafraîchit, étanche la soif, et convient dans les maladies aiguës des voies urinaires. On prépare avec les fraises une eau distillée dont on a singulièrement vanté la propriété cosmétique, et que les dames emploient pour entretenir la fraîcheur et la beauté de la peau ; mais les jolies femmes n'ont pas besoin d'un aussi faible moyen pour plaire : elles ne sont quelquefois que trop séduisantes. Que dirons-nous de la racine de Fraisier, dont la propriété fondante et diurétique, est consignée dans presque tous les ouvrages de matière médicale? Si nous consultons l'expérience, elle nous apprend que les effets de cette racine sont très-douteux, et que sa vertu apéritive est due en partie au nitrate de potasse qu'on ajoute communément à sa décoction. Du reste, on la prescrit à la dose d'une ou deux onces qu'on fait bouillir dans deux livres d'eau, et on adoucit la colature avec un sirop agréable.

SCD Lyon 1

FRAMBOISIER (Rubus idæus).

Arbr. Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Polygyn.* Lin.

Planche 45. — Figure 136.

Le Framboisier ou Ronce du Mont Ida, croît naturellement en Europe. Il se plaît dans les bois, sur les montagnes, au milieu des rochers. Les botanistes lui ont donné le nom de *Rubus idæus*, parce qu'il se trouvait autrefois sur le Mont Ida. Cet arbuste se fait reconnaître à ses tiges droites, ligneuses, vertes, armées d'épines, et hautes d'environ quatre pieds ; à ses feuilles ailées, ovales, pointues, d'un vert foncé et portées sur des pétioles épineux. Un calice à cinq divisions, cinq pétales en rose et une vingtaine d'étamines composent les fleurs qui sont blanches et pédonculées. Les fruits sont parfumés, sphériques, un peu velus, succulens, et ordinairement rouges. On cultive une variété à fruits blancs, d'une saveur plus douce.

Ces fruits, connus sous le nom de framboises, sont acidules, sucrés, mucilagineux, rafraîchissans ; ils conviennent comme les autres fruits rouges, dans les maladies inflammatoires et bilieuses, et dans les affections de l'organe pulmonaire, accompagnées d'une chaleur vive, de fièvre lente, etc. Les Russes et les Suédois préparent avec les framboises un hydromel délicieux. Le sirop qu'on fait avec leur jus et le sucre, sert à adoucir agréablement les boissons qu'on prescrit dans les fièvres bilieuses et putrides. On a attribué au vinaigre framboisé une vertu préservative contre la peste et les maladies contagieuses ; mais c'est encore une erreur populaire, qu'on ne trouve plus consignée que dans quelques traités de pharmacologie. Pour se soustraire à la contagion, il faut un concours de moyens hygiéniques, tels qu'un exercice convenable, une grande propreté, des alimens toniques et restaurans, l'usage du vin, du café pris avec modération, et sur-tout une grande réserve dans les plaisirs physiques.

SCD Lyon 1

FRAXINELLE (Dictamnus albus).

Anomal. Tour. — *Rutac.* Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 46. — Figure 137.

L'Italie et la France méridionale produisent cette jolie plante, qu'on a également désignée sous le nom de *Dictamne blanc.* Sur une racine fibreuse s'élèvent à la hauteur de deux pieds des tiges droites, velues, rameuses, rougeâtres, qui portent des feuilles alternes, ailées, à folioles ovales, dentées et d'un vert clair. Au sommet des tiges brillent des fleurs purpurines, grandes, disposées en épis : elles se composent d'un calice à cinq divisions profondes de cinq pétales ouverts, irréguliers, et de dix étamines inégales. Le fruit consiste en cinq capsules planes, réunies, contenant des semences tuberculeuses et réniformes.

L'écorce de la racine de Fraxinelle est la seule partie qui soit usitée ; elle est épaisse, blanchâtre, roulée en petits tuyaux comme la cannelle, d'une odeur forte, aromatique, et d'une saveur amère un peu acre. Cette substance fournit de la gomme et de la résine. Quelques modernes en ont recommandé l'usage dans les maladies atoniques du système nerveux. Storck se distingue sur-tout parmi ceux qui en ont fait l'essai dans les fièvres intermittentes, la leucorrhée, la suppression menstruelle, l'hystérie, etc. ; et d'après ses expériences, la Fraxinelle semble fournir un médicament très-précieux qu'on peut mettre au rang des substances aromatiques. Cependant, nous avons besoin de nouvelles observations à l'appui du témoignage de Storck, pour nous éclairer entièrement sur les propriétés médicales de cette écorce très-peu usitée en France.

Le mode d'administration indiqué par Storck, consiste à faire digérer dans deux livres d'alcool ou de bon vin, deux onces d'écorce pulvérisée, et à administrer cette teinture par cuillerées. On peut aussi la donner en substance, à la dose d'un ou deux gros.

SCD Lyon 1

FRÊNE COMMUN (Fraxinus exelsior).

Arbr. à étamin. Tour. — *Jasmin.* Jus. — *Polygam. Diocc.* Lin.

Planche 46. — Figure 138.

Cet arbre qui est un des plus beaux ornemens de nos forêts, se plaît aussi sur les bords des rivières et des prairies humides. On le distingue aisément à la hauteur et à la belle proportion de sa tige qui soutient une tête médiocre, lâche et rameuse ; à son écorce lisse et cendrée, verdâtre sur les jeunes rameaux ; à ses feuilles ailées avec impaire, opposées, pétiolées, et formées d'un grand nombre de folioles ovales, lancéolées, dentées, et d'un vert gai ; à ses fleurs hermaphrodites, brunes, dénuées de calice et de corolle, disposées en panicule au sommet des rameaux, et n'offrant que deux étamines, un pistil et une semence lancéolée.

L'écorce de Frêne est inodore ; sa saveur est un peu amère, et sa décoction noircit par le sulfate de fer. Helwig, professeur à Gripswald, dans un mémoire publié en 1712, lui donne le nom de *Quinquina d'Europe*, et en recommande l'usage dans le traitement des fièvres intermittentes. Bergius lui accorde également une vertu fébrifuge. MM. Coste et Willement, qui ont disserté sur les propriétés de l'écorce de Frêne et autres végétaux indigènes, citent plusieurs faits qui constatent son efficacité dans les fièvres tierces ; mais ils avouent que son action a été nulle dans plusieurs fièvres quartes, qui ont cédé au contraire à l'usage du quinquina. Les feuilles de Frêne excitent la purgation à l'instar du séné d'Alexandrie ; toutefois, il est nécessaire de les administrer à une plus haute dose. On leur attribue également une action spéciale sur l'appareil urinaire.

L'écorce de Frêne se donne à la dose de deux gros, récemment pulvérisée, dans une tasse d'infusion aromatique, adoucie avec un peu de sucre ou de miel. On répète cette dose toutes les quatre heures pendant trois jours, hors l'accès. Ensuite, on n'en donne que deux doses, une le matin, une autre le soir, pendant quatre ou cinq jours seulement. On administre les feuilles à la dose de trois gros, en infusion ou en décoction dans un ou deux verres d'eau.

SCD Lyon 1

FROMENT (Triticum hybernum).

Apétal. à étamin. Tour. — *Gramin.* Jus. — *Triandr. Dygyn.* Lin.

Planche 46. — Figure 139.

Le Froment mérite d'être placé au premier rang des plantes utiles, puisqu'il fait la principale nourriture d'une grande partie du genre humain. Sur des racines fibreuses, menues, traçantes, s'élèvent plusieurs tiges droites, simples, noueuses et hautes de trois à quatre pieds. Elles sont garnies de quelques feuilles oblongues, vertes, ayant deux oreillettes latérales qui se courbent en demi-cercle pour embrasser la tige. L'épi est ovale, droit, terminal et composé d'un grand nombre d'épillets ventrus, embriqués, roussâtres et très-peu barbus. Leur calice formé de deux valves opposées, concaves, renferme trois ou quatre fleurs munies de trois étamines. Le produit de la fructification, consiste en des semences ovales, jaunes, convexes d'un côté, sillonnées de l'autre.

Ces semences fournissent du mucilage, du gluten et une substance amylacée. Elles servent à préparer le pain, nourriture excellente, dont les habitans de l'Europe ne sauraient se passer. Il est plus sain, plus léger, plus délicat que celui que nous fournissent les autres plantes céréales ; mais il faut le choisir bien levé, bien cuit, et d'un jaune doré à sa surface. La mie doit être blanche, spongieuse, élastique et parsemée de cavités plus ou moins grandes. Nous devons à M. Parmentier les détails les plus intéressans sur le choix des grains et sur la manière de fabriquer le pain. Les écrits de ce philantrope, dont la modestie égale le savoir, ne sauraient être assez médités par tous ceux qui s'occupent d'économie domestique.

Le Froment paye aussi son tribut à l'art de guérir, puisqu'on prépare avec la mie de pain des cataplasmes émolliens d'un très-fréquent usage dans les tumeurs inflammatoires. L'amidon sert à composer des lavemens très utiles dans le tenesme dysentérique ; et la décoction de son, édulcorée avec du sucre ou du miel, est un moyen domestique que l'usage a consacré dans la toux et les rhumes opiniâtres.

SCD Lyon 1

FUMETERRE (Fumaria officinalis).

Anomal. Tour. — *Papavér.* Jus. — *Diadelph. Hexandr.* Lin.

Planche 46. — Figure 140.

La Fumeterre est très-commune dans les champs et les lieux cultivés. Sa racine oblongue, menue, fibreuse, projète des tiges rameuses, basses et étalées. Les feuilles sont verdâtres, alternes, pétiolées et composées de folioles ovales, incisées, trilobées. Les fleurs sont petites, rougeâtres et ramassées en épis latéraux ou terminant les tiges. Elles ont un calice à deux folioles latérales opposées, une corolle labiée, quatre pétales dont le supérieur est recourbé postérieurement en forme d'éperon, et deux étamines portant chacune trois anthères. Le fruit est une capsule membraneuse où se trouve une semence menue, ronde, et d'un vert obscur.

Cette plante est inodore, sa saveur est très-amère. Elle fournit un principe extractif amer et du muriate de potasse. Son infusion noircit, si on y ajoute du sulfate de fer. Les médecins lui reconnaissent une propriété stimulante, et en recommandent particulièrement l'usage dans les maladies atoniques des voies alimentaires, dans la cachexie, le scorbut, l'aménorrhée, la diathèse verminеuse, etc. Depuis long-tems on lui accorde une propriété spécifique dans les maladies de la peau, et sur-tout dans les dartres, dont le traitement est si long et si difficile. Mais l'observation a-t-elle bien confirmé les heureux effets qu'on lui attribue? C'est aux hommes habiles et exempts de préjugés, dont la pratique a été éclairée par une longue expérience, à prononcer sur la vertu antidartreuse de la Fumeterre, ainsi que de quelques autres végétaux, qui pour avoir été plus récemment préconisés, ne lui sont peut-être pas supérieurs.

On emploie ordinairement la Fumeterre en décoction avec quelques autres plantes amères; ou on exprime le suc de l'herbe récente, qu'on donne à la dose de trois ou quatre onces. Dans les maladies cutanées ainsi que dans les obtructions intestinales chroniques, on est assez dans l'usage de combiner ce suc avec celui de cresson, de trefle d'eau et de chicorée amère. On peut y ajouter une once de sirop anti-scorbutique et un gros de sulfate de soude ou d'acétite de potasse.

SCD Lyon 1

GARANCE (Rubia tinctorum).

Campanif. Tour. — *Rubiac.* Jus. — *Tétrandr. Monogyn.* Lin.

Planche 47. — Figure 141.

Cette plante croît spontanément dans plusieurs parties de l'Europe, aux environs de Montpellier, sur les bords du Danube, etc. On la cultive dans la Silésie et dans la Hollande. Sa racine est cylindrique, traçante, rameuse, peu épaisse, d'un rouge clair à sa surface, jaunâtre dans sa substance intérieure. Les tiges qu'elle produit sont longues, sarmenteuses, quadrangulaires, noueuses et hérissées d'aiguillons. De chaque nœud sortent cinq ou six feuilles oblongues, velues, dentées, environnant la tige. Pendant les mois de Juillet et d'Août, les fleurs paraissent aux sommités des rameaux, avec un petit calice à quatre dents et une corolle monopétale, campaniforme, d'un jaune verdâtre. Elles font place à un fruit à deux baies unies ensemble, molles et succulentes dans leur maturité. On trouve dans chacune de ces baies, une semence presque ronde.

La racine de Garance est inodore. Sa saveur est amère, légérement styptique. Elle fournit de l'extrait aqueux, et de l'extrait résineux. Galien avait déjà remarqué qu'elle avait la propriété de teindre l'urine en rouge. On a également observé, que les os des quadrupèdes et des volatiles qu'on avait nourris avec cette racine, offraient une couleur analogue. Cette découverte a été faite par Mizauld, vers la fin du seizième siècle. Belchier, Duhamel et autres, l'ont ensuite confirmée par de nouvelles expériences. On a conclu de ce phénomène, que la Garance pouvait être placée utilement dans le traitement du rachitis; mais bientôt les espérances se sont évanouies, et l'observation n'a point confirmé les éloges de Levret, Schlosser, et autres partisans de cette racine. Cependant on la compte parmi les substances apéritives, et quelques praticiens en font encore usage dans l'ictère, l'aménorrhée, etc. Ils la prescrivent en poudre, à la dose d'environ un gros, et à celle d'une once pour deux livres de décoction.

SCD Lyon 1

GAROU (Daphne Laureola).

Monop. Tour. — *Thymél.* Jus. — *Octandr. Monogyn.* Lin.

Planche 47. — Figure 142.

Cet arbuste qu'on appelle aussi *Lauréole*, et dont le feuillage toujours vert embellit les forêts, croît en France, en Italie, et dans plusieurs autres contrées de l'Europe. Sa tige, d'une hauteur médiocre, se divise en plusieurs rameaux garnis de feuilles oblongues, lancéolées, entières, lisses et persistantes. Les fleurs, disposées en grappes axillaires, naissent vers la fin de Février; elles sont petites, verdâtres, légérement odorantes, et formées d'un calice monophyle, tubulé, à quatre divisions, et de huit étamines renfermées dans le calice. Après les fleurs paraissent des fruits ovales, charnus, rouges dans leur maturité, et contenant chacun une semence oblongue, noirâtre et luisante.

L'écorce de Lauréole possède une saveur caustique, et fournit une substance extractive très-acre. On trouve dans ses fruits la même causticité. Cependant on a proposé l'écorce comme un moyen énergique dans les affections lentes des viscères, dans les dartres et les maladies du système osseux produites par l'infection syphilitique. Mais comme le Garou peut exciter, par son activité corrosive, les mêmes accidens que certains végétaux vénéneux, c'est-à-dire enflammer les voies alimentaires, on ne doit l'employer qu'avec la plus grande réserve.

On prescrit le Garou sous la forme de décoction qu'on prépare en faisant bouillir une once de son écorce récente dans trois livres d'eau, jusqu'à évaporation d'un tiers. On ajoute vers la fin un peu de réglisse ou de miel, et on donne cette décoction à la dose de quatre onces, qu'on peut réitérer trois ou quatre fois par jour.

SCD Lyon 1

GAYAC (Guayacum officinale).

Rutac. Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 47. — Figure 143.

Cet arbre, que les anciens ont désigné sous le nom de *Bois saint*, est indigène de la Jamaïque et de Saint-Domingue. Son tronc est cylindrique et revêtu d'une écorce épaisse, d'un gris cendré avec des tâches verdâtres. Les branches sont noueuses, et le plus souvent partagées en deux petits rameaux garnis de feuilles réunies deux à deux, presque rondes et d'un vert pâle. Les fleurs paraissent en grand nombre au sommet des rameaux. Elles ont un calice quinquefide, une corolle à cinq pétales de couleur bleue et dix étamines. Le fruit est une capsule anguleuse à trois loges, renfermant chacune une semence.

Le bois de Gayac est dur, résineux, d'un jaune pâle en dehors, d'une couleur plus foncée intérieurement, d'une saveur acre et amère. L'écorce qui le recouvre est ligneuse, épaisse, inflammable, et composée de plusieurs lames. Elle jouit d'une saveur acre, aromatique. Le Gayac donne à l'analyse un principe extractif et de la résine. Une substance analogue coule spontanément du tissu de l'arbre. Après le quinquina, le Gayac est un des végétaux exotiques dont on a le plus exalté les propriétés médicales. Ses différentes préparations produisent sur l'estomac un mouvement tonique très-intense, qui se répand sur tout l'organisme. La médecine clinique les place avec succès dans les engorgemens chroniques de l'abdomen, dans les maladies cutanées et musculaires, dans la syphilis invétérée, et dans les cas de goutte anomale. Toutefois, on doit craindre dans les maladies goutteuses qui se compliquent d'une fièvre vive et de spasmes violens, l'usage précipité du Gayac, dont l'action irritante est plus appropriée aux affections arthritiques avec prédominance d'atonie. Cette distinction, qu'on ne trouve pas toujours dans les livres consacrés à la matière médicale, mérite certainement d'être appréciée au lit du malade. Nous ne contesterons pas les propriétés du Gayac dans la syphilis invétérée qui a résisté aux préparations mercurielles; mais nous devons avouer, qu'en général le mercure est aux maladies syphilitiques, ce que le quinquina est aux fièvres intermittentes, et que, jusqu'à présent, rien n'a pu remplacer ces deux moyens héroïques lorsqu'ils sont administrés par un homme habile.

Le Gayac doit être prescrit à grandes doses dans les affections vénériennes. On prépare sa décoction, en faisant bouillir quatre à six onces de bois rapé dans trois livres d'eau, jusqu'à réduction d'un tiers. On donne ce liquide aromatisé avec une pincée de Coriandre, par verrées de quatre en quatre heures. La gomme-résine se prescrit à la dose d'un demi-gros, en pilules ou en dissolution alcoolique.

SCD Lyon 1

GENEVRIER (Juniperus communis).

Arbr. amentac. Tour. — *Conifèr.* Jus. — *Diœc. Enneandr.* Lin.

Planche 47. — Figure 144.

Cet arbuste toujours vert, et d'un aspect sauvage, abonde dans l'Europe septentrionale. On le trouve particulièrement dans les bois et sur les montagnes. On le reconnaît à son tronc difforme, raboteux, rougeâtre ; à ses rameaux nombreux, ouverts et garnis de feuilles ternées, linéaires, sessiles, roides, piquantes et toujours vertes. Les fleurs sont dioïques, axillaires et pédonculées. On voit les mâles sur des châtons formés par des écailles qui couvrent chacune trois étamines. Les femelles, également disposées sur des châtons sphériques, ont un calice trifide, trois pétales et trois styles : elles produisent des baies globuleuses, brunes et remplies d'une pulpe jaunâtre.

Les baies de Genevrier possèdent une odeur forte et une saveur chaude, aromatique, un peu douce. Elles contiennent de l'huile volatile, du sucre et une substance extractive. Le bois exhale une odeur balsamique, agréable, et donne à l'analyse un principe extractif amer. Si le Genevrier nous était apporté de quelque région lointaine, et si on lui imposait un nom bizarre, extraordinaire, assurément on exalterait ses vertus ; mais parce qu'il est vulgaire et européen, on le dédaigne et on le confond avec les productions indigènes de peu de valeur. Cependant ses fruits excitent les mouvemens toniques de l'estomac, favorisent les fonctions de la peau, et provoquent l'excrétion urinaire. D'après les expériences de Guillaume Alexander, leur huile volatile administrée à la dose de quelques gouttes dans une infusion de thé vert, est un des plus puissans diurétiques que nous possédions.

On prescrit ordinairement les fruits ou baies de Genevrier, en infusion théiforme, à la dose d'une ou deux onces pour une ou deux livres d'eau. Cette boisson convient dans le catarrhe chronique des voies urinaires, dans l'hydropisie et dans l'aménorrhée atonique. L'huile essentielle donnée à la dose de trois à quatre gouttes, dans six onces d'infusion aromatique, remplit les mêmes indications. Le roob de genièvre possède une propriété analogue à celle des autres extraits amers ; la dose est d'un ou deux gros dans un peu de vin. On a également indiqué le bois de Genevrier dans les maladies goutteuses et syphilitiques, et on lui a attribué les vertus du Gayac et du Laurier Sassafras ; mais c'est une erreur vulgaire qui ne s'accorde nullement avec l'expérience.

SCD Lyon 1

GENTIANE JAUNE (Gentiana lutea).

Campanif. Tour. — *Gentian.* Jus. — *Pentandr. Dygyn.* Lin.

Planche 48. — Figure 145.

La Gentiane jaune ou grande Gentiane, habite les montagnes de Alpes et des Pyrénées. Elle est remarquable par sa tige élevée, droite, cylindrique, et par ses feuilles ovales, grandes, pointues, d'un vert luisant, et garnies de nervures longitudinales. Les feuilles supérieures sont amplexicaules et plus petites. Les fleurs sont nombreuses, verticillées, jaunes et composées d'un calice en forme de spathe, et d'une corolle en roue à cinq divisions. Du fond du calice s'élève un pistil que remplace un fruit membraneux, ovale, à une seule loge où l'on trouve plusieurs semences comprimées et rougeâtres.

La racine de Gentiane est longue, épaisse, charnue, marquée par des rides annullaires très-rapprochées, brune à sa surface, jaunâtre intérieurement, d'une saveur légère, d'une amertume intense. Elle fournit un principe extractif amer, et occupe le premier rang parmi les fébrifuges indigènes, d'après le témoignage des médecins observateurs. On peut même la substituer au quinquina dans les fièvres intermitentes dont l'invasion n'est marquée par aucun symptôme grave. Son usage est sur-tout approprié aux maladies atoniques du canal digestif, qui succèdent aux fièvres gastriques compliquées d'adynamie. Haller assure que la Gentiane est le plus grand et le plus précieux remède qu'on puisse administrer dans le traitement de la goutte; mais cette assertion est vague et manque de justesse, puisque l'affection goutteuse, comme l'observe très-bien le célèbre Barthez, est souvent accompagnée d'une irritation excessive qui contr'indique l'usage des amers et autres substances stimulantes. Cette racine ne peut donc convenir que dans la goutte qui présente tous les symptômes d'une langueur manifeste.

On prescrit la Gentiane en poudre à la dose d'un gros, en décoction à la dose d'une once, et en extrait, depuis quinze grains jusqu'à trente. Nous devons au professeur Peyrilhe une excellente teinture de Gentiane préparée de la manière suivante: prenez eau de vie ordinaire trente onces, carbonate de potasse concret (sel de tartre) demi-once, racine de Gentiane pulvérisée une once; faites digérer dans un vaisseau ou matras particulier pendant cinq ou six jours, et décantez la liqueur. Ce remède est très-approprié au traitement des scrophules et du rachitis. On l'administre à la dose d'une cuillerée à café trois fois par jour.

SCD Lyon 1

GÉRANIUM, Herbe a Robert (Geranium Robertianum).

Rosac. Tour. — *Gérani.* Jus. — *Monadelph. Décandr.* Lin.

Planche 48. — Figure 146.

Cette espèce de Géranium qu'on appelle vulgairement *Herbe à Robert* ou *Bec de Grue*, croît dans les lieux incultes, dans les haies et au milieu des décombres. Sa racine est grêle, d'un brun jaunâtre et un peu chevelue. Ses tiges noueuses, velues et rougeâtres, parviennent à la hauteur d'environ un pied. Ses feuilles sont pétiolées, vertes, deux fois ailées, à lobes pinnatifides. Les fleurs sont purpurines, axillaires et pédonculées: elles ont un calice garni de poils, à dix angles, une corolle à cinq pétales disposés en rose, et dix étamines réunies par les anthères. Le fruit qui leur succède est terminé par une longue arête en bec de grue.

Cette plante exhale une odeur forte. Sa saveur est légérement styptique. Chomel la met au rang des plantes vulnéraires et astringentes, et lui accorde les mêmes vertus qu'aux autres espèces de Bec de Grue dont il recommande l'usage dans la dysenterie, sans se mettre en peine des causes variées qui donnent naissance à cette maladie. D'après l'assertion de Fabricius Hildanus, l'Herbe à Robert prise en décoction calme les douleurs lancinantes produites par le cancer. On lui attribue également une action résolutive, et on l'applique à l'extérieur sous la forme de cataplasme pour dissiper les tumeurs œdémateuses. Peyrilhe, lui-même, pense que cette plante, ainsi que le Bec de Grue musqué, *Geranium moschatum*, possèdent des propriétés réelles qui n'ont pas été déterminées jusqu'ici avec assez de précision. En effet, tout ce que Césalpin, Chomel et quelques autres botanistes ont dit de l'efficacité du Géranium, est vague, insignifiant et contraire aux principes de la thérapeutique.

SCD Lyon 1

GERMANDRÉE (Teucryum Chamædris).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 48. — Figure 147.

Cette plante porte aussi le nom de *Petit Chêne*. Elle est commune dans les bois et sur les côteaux arides et pierreux de l'Europe. Ses racines grêles, traçantes, et garnies de quelques filamens, produisent des tiges inclinées, un peu velues, quadrangulaires et hautes d'environ un pied. Ses feuilles sont ovales, pétiolées, crénellées, cunéiformes et d'un vert gai. De l'aisselle des feuilles supérieures naissent des fleurs labiées, purpurines, avec un calice velu à cinq divisions presque égales, et quatre étamines remplaçant la lèvre supérieure de la corolle. Leurs semences sont nues, obrondes et au nombre de quatre.

La Germandrée est légérement odorante. Sa saveur est chaude et amère. Elle donne à l'analyse une substance extractive et de l'huile volatile. On lui a attribué de très-grandes vertus dans le traitement des affections arthritiques. Sans lui accorder une action spécifique, nous pensons qu'elle peut être utile, comme les autres substances amères, lorsque les facultés vitales de l'estomac languissent, et que la faiblesse devient le principal élément de la goutte. On peut également avoir recours à la Germandrée dans la curation des fièvres intermittentes vernales et des maladies atoniques des viscères.

On l'emploie ordinairement en infusion théiforme. La dose est d'une once pour une livre d'infusion. On peut la prescrire aussi en poudre depuis un demi-gros jusqu'à un gros, sous la forme d'électuaire ou dans du vin. Quelquefois on lui associe quelques autres substances amères, telles que la Camomille romaine et la petite Centaurée.

SCD Lyon 1

GÉROFLIER (Cariophyllus aromaticus).

Myrt. Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 48. — Figure 148.

Le Géroflier est indigène des îles Moluques. Il abonde à Amboine et dans l'île Ternate où on le cultive avec beaucoup de soin. Il est de la forme et de la grandeur du Laurier. Son tronc est épais, dur et revêtu d'une écorce cendrée; il pousse des rameaux nombreux qui portent des feuilles alternes, ovales, pointues, lisses, pétiolées, d'un vert luisant et parsemées de quelques nervures obliques. Les fleurs sont blanches, très-odorantes et disposées en corymbe au sommet des rameaux: elles offrent un calice cylindrique, de couleur brune, à quatre divisions, et une corolle à quatre pétales arrondis, avec un grand nombre d'étamines. Le fruit qui remplace les fleurs, est ovale et ombiliqué dans sa partie supérieure. Il contient une amande oblongue, noirâtre et sillonnée dans sa longueur.

Les clous de girofle, dont on fait un si fréquent usage comme assaisonnement alimentaire, ne sont autre chose que les calices des fleurs qui n'ont pas encore atteint leur entier développement. On a cru mal à propos qu'ils étaient fournis par les fruits du Géroflier. Ils ont une couleur fauve; une odeur suave, aromatique, pénétrante; une saveur chaude et piquante. Une substance extractive et une huile volatile constituent leurs principes chimiques. Leur propriété tonique très-intense, doit les faire placer au rang des aromatiques les plus chauds. Il convient de les employer dans quelques cas de paralysie et dans les maladies qui se compliquent d'une atonie excessive. Leur teinture alcoolique est très-acre, aussi est-elle peu usitée intérieurement; mais on peut l'employer avec succès dans les ulcères atoniques et dans la gangrène. L'huile essentielle jouit d'une action caustique; on l'emploie pour remédier à la carie des dents.

SCD Lyon 1

GINGEMBRE (Amomum zingiber).

Balis. Jus. — *Monandr. Monogyn.* Lin.

Planche 49. — Figure 149.

Cette plante croît spontanément dans plusieurs contrées des Indes. Sa racine produit trois ou quatre tiges stériles, cylindriques, hautes de deux pieds, et garnies de feuilles alternes, lancéolées, étroites, lisses et d'un vert gai. A côté des tiges feuillées, s'élèvent des hampes, dont le sommet est formé d'écailles membraneuses, d'abord verdâtres, ensuite d'un rouge plus ou moins éclatant. De ces écailles on voit naître des fleurs composées d'un double calice. L'extérieur est trifide; l'intérieur offre quatre divisions profondes et inégales. La division inférieure est bifide et bordée de rouge avec de petits points jaunâtres. Le pistil est remplacé par une capsule ovale, triangulaire et partagée en trois loges remplies de semences noirâtres.

La racine de Gingembre est tubéreuse, un peu comprimée; noueuse, cendrée ou jaunâtre à sa surface, d'un rouge brun intérieurement, d'une odeur forte, aromatique, d'une saveur chaude et extrêmement piquante. Elle donne à l'analyse de l'huile volatile. Son extrait aqueux et son extrait alcoolique jouissent d'une propriété très-acre. Quoique la médecine n'ait pas souvent recours au Gingembre, on doit néanmoins lui assigner une place parmi les substances stimulantes, dont l'usage est particulièrement réclamé par la faiblesse générale des voies digestives, et par quelques autres affections morbifiques dont l'atonie constitue le principal élément. Les amateurs du régime tonique, excitant, aphrodisiaque, ont quelquefois recours à l'usage du Gingembre pour recouvrer des moyens qu'ils ont perdus, et que la nature affaiblie leur refuse; mais cette méthode, qui ne procure que quelques élans passagers, est bientôt suivie, lorsqu'on en abuse, d'une atonie excessive qui frappe tous les organes, et conduit à une consomption incurable.

On doit administrer la racine de Gingembre en infusion théiforme, et non en décoction, à cause de ses parties aromatiques. La dose est d'un gros pour une livre de véhicule. On la donne également en substance triturée avec un peu de sucre, depuis cinq grains jusqu'à un scrupule.

SCD Lyon 1

GLAYEUL FÉTIDE (Iris fœtidissima).

Liliac. Tour. — *Irid.* Jus. — *Triandr. Monogyn.* Lin.

Planche 49. — Figure 150.

On trouve le Glayeul fétide dans les bois, dans les vallées et dans les terrains humides de l'Europe. Sa racine tubéreuse et entrelacée de filamens fibreux, produit des feuilles étroites, longues, pointues en fer de lance, engainées à leur base, et d'un vert très-foncé. Du milieu de ces feuilles, hautes d'environ deux pieds, s'élèvent deux ou trois tiges marquées par un angle saillant, et terminées par une fleur solitaire, dont la corolle imberbe offre six pétales d'un bleu obscur tirant sur le pourpre. Les fruits qui leur succèdent sont oblongs, anguleux, et remplis de semences rouges et d'une saveur piquante.

Le Glayeul se fait remarquer par une saveur âcre, et par une odeur pénétrante et fétide. Les feuilles manifestent sur-tout cette dernière propriété, lorsqu'on les froisse entre les doigts. On met la racine et les semences au nombre des médicamens qui provoquent la purgation et l'excrétion des urines; et on en recommande l'emploi dans l'hydropisie, l'engorgement des viscères, le rhumatisme et les scrophules. Certains auteurs ont également attribué au Glayeul une propriété anti-spasmodique, et l'ont employé, à l'instar de quelques autres plantes fétides, dans le traitement de l'hystérie. Mais quelque grande que soit son activité, il n'est point facile de fixer clairement ses propriétés médicales, puisque la Chimie ne nous a pas encore éclairés sur ses principes, et que les faits recueillis jusqu'à ce jour, manquent d'exactitude et de précision.

Toutefois, il convient d'administrer cette plante énergique à de faibles doses, afin de ne point irriter trop vivement le canal alimentaire. On prépare sa décoction, en faisant bouillir une demi-once de sa racine dans une suffisante quantité d'eau pour obtenir une livre de colature, à laquelle on ajoute une once de sirop scillitique. On prescrit le suc exprimé de la racine fraîche, depuis un demi-gros jusqu'à un gros, qu'on étend dans une ou deux onces d'eau miellée.

SCD Lyon 1

GLAYEUL DES MARAIS (Iris pseudo-acorus).

Liliac. Tour. — *Irid.* Jus. — *Triandr. Monogyn.* Lin.

Planche 49. — Figure 151.

Cette plante désignée par quelques botanistes, sous le nom de *Faux Acore*, ou d'*Iris des Marais*, se plaît dans les prairies humides et dans les eaux stagnantes. De sa racine tubéreuse, chevelue et horizontale, partent des feuilles droites, ensiformes, hautes d'environ trois pieds et d'un beau vert. Elles engainent une tige cylindrique, dont le sommet un peu fléchi en zig-zag, porte quelques fleurs jaunes qui s'épanouissent alternativement. Le calice offre six divisions profondes; La corolle est formée de six pétales irréguliers, dont les trois plus grands sont oblongs, ouverts ou réfléchis, et les trois autres fort étroits et plus courts que les lames du stigmate. Les fleurs sont remplacées par un fruit divisé en trois loges qui renferment des semences presque rondes et membraneuses.

Le Glayeul des marais possède une odeur aromatique et une saveur âcre, stimulante. Ses produits chimiques ne sont point connus; mais il paraît que son action se porte principalement sur le conduit intestinal et sur l'appareil urinaire, puisqu'on l'a recommandé dans l'hydropisie et dans les affections viscérales chroniques. Dodonée loue sa vertu dans les pertes utérines et autres hémorrhagies qui exigent l'usage des astringens. Schulz prétend que la racine appliquée sur la langue, arrête les hémorrhagies chez les personnes dont le système nerveux jouit d'une grande sensibilité. Les habitans des campagnes emploient le suc de la racine fraîche contre l'hydropisie. Ils font également usage des feuilles amorties au feu, comme d'un topique assuré contre les douleurs produites par la goutte et le rhumatisme.

On peut administrer la racine en substance à la dose de vingt à trente grains. On peut également en faire macérer une once dans une livre de vin blanc, et donner cette liqueur à la dose de quelques cuillerées.

SCD Lyon 1

GRATIOLE (Gratiola officinalis).

Personn. Tour. — *Scrophul.* Jus. — *Diandr. Monogyn.* Lin.

Planche 49. — Figure 152.

La Gratiole officinale, connue sous le nom vulgaire d'*Herbe à pauvre homme*, abonde dans les prairies et dans les lieux aquatiques de l'Europe. Ses tiges s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds, sur une racine blanchâtre, traçante et articulée. Elles sont droites, cylindriques et garnies de feuilles opposées, sessiles, lancéolées, dentées, et d'un vert clair. Les fleurs sont axillaires, pédonculées, solitaires, d'un blanc jaunâtre ou mêlé de pourpre. Elles ont un calice monophile à cinq divisions, une corolle renversée, et quatre étamines dont deux sont stériles. Le pistil fait place à une capsule arrondie, à deux loges, où sont renfermées des semences d'un jaune brun.

La Gratiole fournit une substance extractive et de la résine. Elle excite les forces vitales du canal alimentaire, et provoque le vomissement et la purgation. Donnée à petites doses, elle peut être employée avec beaucoup de succès dans les maladies du système lymphatique et dans les fièvres intermittentes entretenues par l'engorgement atonique des viscères. Plusieurs faits recueillis par Lavigne (*Commentatio de Gratiolâ officinali ejusque usu in morbis cutaneis*), attestent ses grandes propriétés dans les maladies de la peau. Stoll en a également recommandé l'usage dans les dartres et la syphilis invétérée. Enfin Cramer et Bergius pensent qu'elle pourrait être substituée à l'ipécacuanha. Ce dernier, sur-tout, fait le plus grand éloge de la Gratiole dans les fièvres quartes de l'automne. Cependant cette plante héroïque, à laquelle on ne peut refuser un rang distingué dans la matière médicale, malgré le nom trivial qui lui a été imposé, n'est presque point usitée parmi nous.

La Gratiole peut être administrée à la dose de deux ou trois gros pour une livre de décoction qu'on prend par tiers le matin, à midi et le soir, dans le traitement des maladies cutanées. Bergius la donne en poudre, à la dose de dix grains avec cinq grains de grande Gentiane. Ce mélange est répété toutes les deux heures dans les fièvres rebelles de l'automne. On emploie également son extrait depuis un scrupule jusqu'à un gros. Stoll le prescrit ainsi dans les dartres et dans la syphilis chronique : Prenez roob de Sureau, trois onces ; extrait de Gratiole, trois gros; muriate sur-oxigéné de mercure, trois grains; mêlez pour un électuaire, dont on prend un gros tous les matins. On peut augmenter progressivement la dose jusqu'à demi-once.

SCD Lyon 1

GRÉMIL (Lithospermum officinale).

Infundibul. Tour. — *Borrag.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 50. — Figure 153.

On connaît aussi cette plante sous la dénomination vulgaire d'*Herbe aux perles*. Elle croît abondamment sur les montagnes de la Suisse. Ses tiges cylindriques, rameuses, et hautes d'environ deux pieds, portent des feuilles alternes, lancéolées, pointues, sessiles, entières et d'un vert foncé. Ses fleurs naissent de l'aisselle des feuilles, ou terminent les rameaux. Elles sont blanches, solitaires et composées d'un calice à cinq divisions profondes, d'une corolle monopétale, infundibuliforme, à gorge nue, et de cinq étamines. Le pistil est formé de quatre embryons qui deviennent autant de semences ovales, lisses, luisantes, blanches et à peu près semblables à de petites perles.

Les semences du Grémil sont la seule partie de la plante à laquelle on ait attaché quelque prix. Elles sont inodores, un peu mucilagineuses, et d'une saveur visqueuse et douceâtre. On leur attribuait anciennement de très-grandes vertus; et d'après Dioscoride, on les employait pour dissoudre les calculs des reins et de la vessie. On lit également dans Geoffroy, que par leur action détersive et diurétique, elles sont très-propres à débarrasser les reins et à prévenir la formation du calcul. Mais des auteurs plus modernes, ont considéré les semences du Grémil comme une substance inerte et superflue. Dans ce conflit d'opinions, où l'on voit une exagération ridicule d'un côté, et une rigueur excessive de l'autre, c'est apprécier le Grémil à sa juste valeur, que de borner l'usage de ses semences au catarrhe aigu de l'appareil urinaire, et de les prescrire sous la forme d'émulsion, à l'instar de quelques autres semences mucilagineuses. La dose est d'une demi-once qu'on triture dans un mortier, en y versant peu à peu une livre d'infusion de fleurs de Mauve. On ajoute à cette liqueur émulsive un peu de sucre et quelques grains de nitrate de potasse.

SCD Lyon 1

GRENADIER (Punica granatum).

Arbr. rosac. Tour. — *Myrt.* Jus. — *Icosandr. Monogyn.* Lin.

Planche 50. — Figure 154.

Cet arbrisseau est originaire d'Afrique. Il croissait abondamment aux environs de Carthage, comme son nom latin semble l'annoncer. On le trouve en Espagne, en Italie, dans la France méridionale. On le cultive aussi dans les jardins, mais il ne prospère que dans un terrain substantiel et à l'abri du froid. Dans l'Europe australe, il s'élève à la hauteur de dix à quinze pieds. Ses rameaux sont anguleux, minces, recouverts d'une écorce rougeâtre, et garnis de feuilles d'un vert luisant, opposées, lancéolées, lisses et entières. Pendant la belle saison, ses fleurs, d'un rouge éclatant, s'épanouissent au sommet des rameaux, et forment avec le feuillage un contraste qui charme la vue. Elles se composent d'un calice campaniforme très-coloré, à cinq divisions, et d'une corolle à cinq pétales ondés. Les fruits qui leur succèdent sont arrondis, ombiliqués, revêtus d'une écorce coriace, et pleins d'une pulpe à plusieurs loges où sont renfermées des semences nombreuses.

Le Grenadier ne se borne point à embellir les jardins, il paye aussi son tribut à la médecine. Les fleurs, connues sous le nom de *Balaustes*, possèdent une saveur acerbe, et contiennent du tannin avec une substance extractive. L'écorce du fruit est jaunâtre, un peu odorante, d'une saveur chaude et fortement styptique; elle donne à l'analyse les mêmes principes avec de l'huile volatile. On emploie les fleurs, et sur-tout l'écorce, comme jouissant d'une action plus intense, lorsqu'on veut exciter la membrane muqueuse du canal digestif, et réprimer les fluxions catarrhales ou dysentériques, entretenues par la faiblesse spéciale de cet organe. La pulpe est acidule, sucrée et très-rafraîchissante; elle sert à préparer le sirop de grenade, dont l'usage est parfaitement indiqué dans les maladies aiguës, et particulièrement dans les fièvres bilieuses et putrides.

On peut prescrire l'écorce de grenade en infusion ou en décoction, à la dose d'une once pour une livre de véhicule, qu'on édulcore avec du sucre ou un sirop aromatique. Si on préfère l'administrer en poudre, la dose est d'un demi-gros ou d'un gros dans de l'eau simple ou dans un peu de vin.

SCD Lyon 1

GROSEILLIER COMMUN (Ribes rubrum).

Arbr. rosac. Tour. *Cact.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 50. — Figure 155.

Cet arbrisseau croît abondamment dans les forêts des Alpes et des Pyrénées. On le cultive dans toute l'Europe. Ses tiges nombreuses, flexibles, dénuées d'épines, et revêtues d'une écorce brune, parviennent à la hauteur de quatre à cinq pieds. Elles sont garnies de feuilles alternes, pétiolées, dentées, découpées en lobes, vertes en dessus, blanchâtres et pubescentes en dessous. Les fleurs rassemblées en grappes inclinées, sont d'un blanc jaunâtre, et composées d'un calice à cinq divisions et de cinq pétales cunéiformes. Les fruits qui les remplacent sont de petites baies globuleuses, molles, charnues, transparentes, d'un beau rouge, et d'une acidité agréable. Le Groseillier commun a plusieurs variétés, dont les fruits sont blancs, perlés ou couleur de chair, et d'une saveur plus douce.

Ces fruits que tout le monde connaît sous le nom de *Groseilles*, contiennent un principe acide, sucré, mucilagineux et sub-astringent. Leur suc étendu dans quatre ou cinq parties d'eau, et adouci avec une suffisante quantité de sucre, fournit une boisson salutaire dans les fièvres inflammatoires, les maux de gorge, la dysenterie bilieuse, le catarrhe aigu de la vessie, etc. Toutefois on en abuse pendant les chaleurs excessives de l'été, dont l'effet est de frapper l'organe gastrique d'une faiblesse relative, et de concentrer les forces vitales sur la surface du corps. Dans cette circonstance, les lois de l'hygiène prescrivent d'alterner les boissons rafraîchissantes avec l'usage modéré des liqueurs toniques, telles que le vin, le café, etc. Le sirop de groseilles framboisé, que la pharmacie nous prépare, est également employé dans le traitement des maladies aiguës, pour étancher la soif et tempérer la chaleur fébrile. Il peut remplacer le sirop d'Epine vinette et celui de limon. La gelée de groseille fournit une nourriture légère, et très-convenable aux convalescens, dont l'estomac supporte difficilement les substances qui abondent en principes nutritifs.

SCD Lyon 1

GROSEILLIER NOIR (Ribes nigrum).

Arbr. rosac. Tour. — *Cact.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 50. — Figure 156.

Le Groseillier noir ou Cassis croît en Allemagne, en Sibérie, en France, etc. On le cultive dans les jardins. Sa tige droite, rameuse et haute de cinq à six pieds, porte des feuilles larges, pétiolées, lobées, vertes, un peu velues en dessous, et parsemées de vésicules qui contiennent une liqueur jaunâtre et fortement odorante. Les fleurs, disposées en grappes, offrent un calice à cinq divisions, légérement velu, rougeâtre sur ses bords, et cinq pétales d'un vert blanchâtre. A ces fleurs succèdent des fruits noirs, globuleux, succulens, d'une saveur forte et d'une odeur analogue à celle que répand la punaise.

Les jeunes pousses et les feuilles de cet arbrisseau ont une saveur légérement acerbe. Celle des baies est douce, sucrée et acide. Nous ne répéterons point avec quelques auteurs crédules et surannés, que ses feuilles fournissent un moyen efficace contre la rage, les fièvres exanthématiques, la dysenterie, le rhumatisme, etc.; nous dirons seulement, qu'elles contiennent un principe aromatique, et qu'elles exercent une action secondaire sur l'organe cutané. Les baies jouissent d'une propriété rafraîchissante et apéritive; elles conviennent dans les maux de gorge et dans les maladies aiguës des voies urinaires.

On emploie les feuilles en infusion théiforme, qu'on adoucit avec du miel, et dont on prend une tasse toutes les demi-heures, pour exciter la sueur. On exprime le suc des baies, et on l'administre étendu dans une suffisante quantité d'eau. Ce même suc sert à préparer une liqueur vulgaire, connue sous le nom de *Cassis*. On s'en sert familièrement pour remédier à la faiblesse gastrique et pour favoriser la digestion. La dose est d'une ou deux cuillerées à bouche.

SCD Lyon 1

GUIMAUVE (Althæa officinalis.)

Campanif Tour. — *Malvac.* Jus. — *Monadelph. Polyandr.* Lin.

Planche 51. — Figure 157.

Cette plante abonde dans toutes les parties de l'Europe. Elle habite les lieux humides, les marais, les bords des ruisseaux. Sa tige est droite, herbacée, cotonneuse et haute de trois à quatre pieds. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, cordiformes, lobées, dentées, pubescentes et d'un vert blanchâtre. Ses fleurs sont axillaires, pédonculées et formées d'un calice double et d'une corolle monopétale d'un blanc rosé. Le fruit consiste en plusieurs capsules ou arilles réunies, renfermant chacune une semence réniforme.

La racine de Guimauve, que la médecine domestique emploie si fréquemment, est cylindrique, pivotante, fibreuse, blanchâtre, inodore, d'une saveur fade. Elle fournit une grande quantité de mucilage, et possède une propriété relâchante. Son usage est particulièrement indiqué dans les maladies du poumon avec irritation dominante, de même que dans l'affection spasmodique du canal digestif et des voies urinaires. Peu de préparations sont aussi accréditées que le sirop de Guimauve, dont l'expérience a constaté les vertus dans la toux sèche et fréquente, et dans le crachement de sang entretenu par l'érétisme des vaisseaux pulmonaires. Mais n'en abuse-t-on pas dans le catarrhe chronique et dans les rhumes opiniâtres qui se compliquent si souvent de l'altération des facultés digestives, et qui réclament l'usage des toniques et des excitans?

On donne la racine de Guimauve en infusion ou en décoction légère; mais on l'emploie plus particulièrement sous la forme de cataplasmes et de fomentations, dans les tumeurs inflammatoires. Elle sert aussi à préparer des lavemens émolliens, dont l'usage est très-convenable dans le ténesme et l'irritation intestinale.

SCD Lyon 1

GUTTIER (Cambogia-Gutta).

Guttifèr. Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 51 — Figure 158.

Ce grand arbre que Linnæus a désigné sous le nom de *Cambogia-Gutta*, croît dans les Indes orientales. Son tronc, recouvert d'une écorce rougeâtre, a dix ou douze pieds de circonférence. Les feuilles sont opposées, ovales, pointues, pétiolées, luisantes, d'un vert foncé en dessus, d'un vert jaunâtre en dessous. Les fleurs sont de couleur de chair, et terminent les tiges. Elles se composent d'un calice à quatre folioles concaves, de quatre pétales arrondis et oblongs, et d'un grand nombre d'étamines blanchâtres, dont le sommet est d'un rouge foncé. Le fruit, dont la grosseur égale celle d'une orange, est jaunâtre et divisé en huit loges contenant chacune une semence comprimée.

On retire par incision, des racines et du tronc de cet arbre, une liqueur visqueuse et jaunâtre connue sous le nom de *Gomme-Gutte*. Il paraît néanmoins, d'après certains naturalistes, que d'autres végétaux peuvent fournir un suc analogue. La gomme-gutte nous parvient en petites masses brillantes, d'un jaune rougeâtre. Elle est friable, inodore, d'une saveur acre et nauséabonde. Ses produits chimiques consistent dans un principe résineux mêlé avec un peu de gomme. Cette substance excite avec la plus grande énergie tout le canal alimentaire. Elle convient dans les maladies lymphatiques qui attaquent les personnes d'une constitution peu irritable, dans les fièvres quartes rebelles, les obstructions viscérales chroniques, et particulièrement dans l'hydropisie. Peu de médicamens ont été employés avec autant de succès pour combattre la présence du tœnia, d'après le témoignage de plusieurs observateurs. Mais quelle que soit la maladie qui réclame l'usage de la gomme-gutte, il faut l'administrer avec beaucoup de prudence. Un *officier de santé*, assez en crédit dans la capitale, propose à une dame tourmentée par une constipation opiniâtre, des bols merveilleux qui doivent la guérir *celeriter et tutò*. Elle accepte, sans hésiter, la proposition du médicastre, et elle avale six bols composés chacun de cinq grains de gomme-gutte. Bientôt après, chaleur vive dans les entrailles, vomissemens violens, douleurs déchirantes, mouvemens convulsifs, roideur tétanique, sueurs froides. Un demi-bain tiède et de grandes doses d'huile d'amandes douces dissipèrent les symptômes les plus graves; mais ce ne fut que long-tems après, que cette dame se trouva entièrement rétablie.

Cette observation prouve l'utilité de la méthode de Cullen, qui prescrit la gomme-gutte à de faibles doses qu'on répète jusqu'à ce que la purgation s'en suive. Il suffit d'en donner dix à douze grains divisés en deux ou trois prises, et incorporés dans un sirop convenable.

SCD Lyon 1

GUY DE CHÊNE (Viscum album).

Arbr. monop. Tour. — *Algues*, Jus. — *Diœc. Tétrandr.* Lin.

Planche 51. — Figure 159.

Le Guy de Chêne est une espèce de plante parasite qui végète sur les branches du Pommier, du Bouleau, du Frêne, du Tilleul et du Peuplier; mais on le trouve plus particulièrement sur les vieux Chênes. Sa tige, haute d'environ deux pieds, et revêtue d'une écorce brune, projète des rameaux nombreux, articulés, flexibles, et verdâtres. Ses feuilles sont opposées, oblongues, lancéolées, obtuses, sessiles, et d'un vert tirant sur le jaune. Ses fleurs sont dioïques, campaniformes, jaunâtres et ramassées par petits bouquets dans les bifurcations des rameaux. Les mâles offrent un calice à quatre divisions, avec des étamines dénuées de filamens. Les femelles ont aussi un calice quadrifide, avec un pistil dépourvu de style : elles donnent des fruits globuleux, presque diaphanes, et pleins d'une substance glutineuse.

Cette plante, lorsqu'elle est fraîche, exhale une odeur nauséabonde. D'après Cartheuser, elle fournit un extrait aqueux amer, et un extrait résineux d'une saveur acerbe. Pline nous apprend que les Druïdes la cueillaient avec tout l'appareil de la superstition, et qu'ils la regardaient comme sacrée, à cause de ses propriétés merveilleuses. Combien elle est déchue de son ancienne réputation! Cependant, Boerrhaave, Cartheuser et Dehaën, attestent son efficacité dans les maladies convulsives. Colbatch a même publié une longue dissertation où il compare la vertu anti-épileptique du Guy de Chêne, à l'action fébrifuge du Quinquina. Cet excès d'enthousiasme ne mérite certainement pas une réfutation sérieuse ; d'ailleurs, la matière médicale possède une foule de moyens anti-spasmodiques dont l'expérience a beaucoup mieux confirmé l'efficacité.

On administre ordinairement le Guy de Chêne en substance, depuis un gros jusqu'à deux, dans un véhicule convenable. On peut aussi le donner en décoction plus ou moins concentrée.

SCD Lyon 1

GYPSOPHYLE (Gypsophyla struthium).

Caryophyl. Jus. — *Décandr. Digyn.* Lin.

Planche 51. — Figure 160.

La Gypsophyle, appelée vulgairement *Passerine*, Herbe à foulure, croît spontanément dans l'Europe méridionale; elle est très-commune en Espagne. Sa racine est une espèce de souche ligneuse, noirâtre, saillante, d'où s'élèvent des tiges droites, simples et hautes d'environ un pied et demi. Ses feuilles sont étroites, linéaires, pointues, vertes et sessiles. Ses fleurs sont blanches, et disposées au sommet des rameaux en manière de corymbe. Elles ont un calice monophyle, campanulé, une corolle à cinq pétales obtus, dix étamines et deux styles. Le fruit qui leur succède est une capsule globuleuse à une seule loge.

Cette plante ne manifeste aucune espèce d'odeur, mais elle contient un suc amer et savonneux, qui paraît avoir beaucoup d'analogie avec les principes de la Saponaire officinale. Peyrilhe présume qu'elle est douée des mêmes propriétés. On pourrait en faire l'essai dans le catarrhe des voies urinaires, dans les obstructions abdominales, et dans le rhumatisme. Certains auteurs lui ont attribué une action spécifique sur les concrétions des reins et de la vessie; mais leur opinion doit être mise au rang des hypothèses mensongères qu'il serait superflu de combattre. Cependant, cette plante ne nous paraît point dépourvue de propriétés, à en juger d'après ses principes; et si elle est tombée dans l'oubli, c'est que nous manquons d'observations exactes qui puissent nous diriger dans son emploi. Du reste, on peut la remplacer par la Saponaire officinale qu'on trouve par tout, et à laquelle on ne peut refuser de grandes propriétés.

On peut employer la racine et les feuilles de Gypsophyle, en décoction plus ou moins concentrée. Leur extrait peut être donné comme celui de Saponaire, à la dose d'un gros.

SCD Lyon 1

HELLÉBORE BLANC. (Veratrum album).

Rosac. Tour. — *Jonc.* Jus. — *Polygam. Monœc.* Lin.

Planche 52. — Figure 161.

On trouve cette plante dans le midi de la France, en Italie et dans les montagnes de la Suisse. Sa tige est rameuse, droite, cylindrique, et haute d'environ deux pieds. Ses feuilles sont alternes, grandes, ovales, plissées, amplexicaules, et d'un beau vert. Ses fleurs, d'un vert jaunâtre, et disposées en panicule à l'extrémité des rameaux, se composent d'une corolle droite à six pétales oblongs, de six étamines, et de trois pistils que remplacent des fruits à trois capsules où sont renfermées plusieurs semences.

La racine est fusiforme, charnue, divisée en fragmens oblongs et d'un blanc jaunâtre. Son odeur est nauséabonde, sa saveur est acre et brûlante. Elle fournit une substance extractive, de la résine, et un principe volatil.

HELLÉBORE FÉTIDE (Helleborus fœtidus).

Rosac. Tour. — *Renoncul.* Jus. — *Polyandr. Polygam.* Lin.

Planche 52. — Figure 162.

L'Hellébore fétide, appelé vulgairement *Pied de griffon*, croît dans les lieux incultes et montueux de la France, de la Suisse et de l'Allemagne. Il s'élève à la hauteur de deux pieds sur une tige ferme, cylindrique, rameuse et garnie de feuilles alternes, pétiolées, oblongues, dentées, profondément lobées et d'un vert brun. Les fleurs sont terminales, verdâtres, un peu rouges sur les bords, et formées d'une corolle à cinq pétales obtus, de plusieurs nectaires infundibuliformes à deux lèvres, et d'un grand nombre d'étamines. Les fruits qui succèdent à ces fleurs, sont des capsules à plusieurs semences brunes et arrondies.

La racine de l'Hellébore fétide est un peu oblique, noirâtre et fibreuse. Elle manifeste une odeur nauséeuse et une saveur amère et très-acre. Ses produits chimiques sont analogues à ceux de la plante précédente.

SCD Lyon 1

HELLÈBORE DU LEVANT (Helleborus orientalis).

Planche 52. — Figure 163.

Cette espèce d'Hellébore qu'on trouve dans les îles d'Antycire, sur les bords du Pont-Euxin, et particulièrement au bas du Mont Olympe, est, suivant Tournefort, le véritable Hellébore des Anciens. Sa racine est brune, grosse, tubéreuse, et composée d'un grand nombre de fibres rapprochées et noirâtres. Sa tige est élevée, cylindrique, rameuse. Ses feuilles sont amples, et divisées jusqu'au pétiole, en plusieurs digitations ovales, dentées et d'un vert foncé. Ses fleurs sont grandes, terminales, solitaires, inclinées, et d'un vert purpurescent ou d'un pourpre brun. Il leur succède quatre ou cinq capsules membraneuses, renfermant plusieurs semences.

HELLÈBORE NOIR (Helleborus niger).

Planche 52. — Figure 164.

Les Alpes, les Pyrénées et l'Apennin fournissent abondamment l'Hellébore noir. On le cultive dans les jardins, à cause de la précocité de ses fleurs qui s'épanouissent au commencement de l'hiver. Les feuilles sont grandes, pétiolées, palmées, dentées, à sept ou huit divisions, et d'un vert obscur. Les fleurs, portées sur des hampes cylindriques et hautes d'environ un pied, sont grandes, bien ouvertes, blanches et nuancées de rose : elles sont composées de cinq pétales obtus, et de plusieurs étamines courtes, de couleur jaune. Les pistils, au nombre de cinq ou six, deviennent des capsules à semences ovoïdes, brunes et luisantes. La racine est rameuse, articulée et hérissée de filamens fibreux et noirâtres. Son odeur est nauséabonde, sa saveur acre et extrêmement amère. Elle donne à l'analyse un principe gommeux très-abondant, et un principe résineux.

Les quatre plantes dont nous venons de donner la description, sont toutes douées d'une grande énergie. Toutefois, le Vérâtre blanc et l'Hellébore fétide figurent bien mieux parmi les substances vénéneuses et délétères, que parmi les médicamens ; et l'Hellébore noir est presque le seul qui soit encore employé dans notre art. Son action sur le système gastrique et sur tout l'organisme, est très-intense : ce qui explique ses heureux effets dans l'aménorrhée atonique, dans l'hydropisie et dans les affections lentes des viscères. Les médecins

SCD Lyon 1

modernes semblent révoquer en doute les cures merveilleuses que les Anciens ont opérées avec le secours de cette plante, dans les affections mélancoliques, et notamment dans l'aliénation mentale. Cependant, s'il est démontré qu'il existe une correspondance sympathique entre le cerveau et le tube intestinal, on ne peut disconvenir, que lorsque ce dernier organe se trouve frappé d'une espèce de torpeur et d'engorgement, les facultés cérébrales ne puissent s'oblitérer et recevoir une impression capable de déterminer la manie. C'est dans une semblable circonstance, que l'Hellébore, par sa propriété évacuante et tonique, peut justifier la haute réputation dont il a joui, et dont on voudrait en vain le dépouiller, puisque l'expérience atteste que les excrétions alvines, excitées par la nature ou provoquées par l'art, peuvent quelquefois faire cesser l'affection maniaque. Mais pour traiter cette maladie avec espoir de succès, il est indispensable de distinguer les différentes espèces, et de bien connaître leurs variétés. Hommage au professeur Pinel, qui s'élevant au-dessus de la routine et de l'aveugle empirisme, a tracé la véritable route, dans un ouvrage où brillent à la fois la plus douce philantropie, le goût le plus pur et la plus profonde sagacité! D'après cet habile observateur, la manie peut être sans délire ou délirante. Dans le premier cas, nulle altération sensible dans les fonctions de l'entendement, la perception, le jugement, l'imagination, la mémoire, etc.; mais perversion dans les fonctions affectives, impulsion aveugle à des actes de violence, ou même d'une fureur sanguinaire, sans qu'on puisse assigner aucune idée dominante qui soit la cause de ces funestes penchans. Dans la manie avec délire, on remarque la lésion d'une ou de plusieurs fonctions de l'entendement et de la volonté, avec des émotions gaies ou tristes, extravagantes ou furieuses. La manie est continue ou périodique, avec des retours réguliers ou irréguliers des accès dont la violence est subordonnée aux divers degrés de la sensibilité physique et morale. Les hommes robustes et à cheveux noirs, ceux qui sont dans l'âge de la vigueur, et qui sont les plus susceptibles de passions vives et emportées, semblent conserver leur caractère dans leurs accès, et deviennent quelquefois d'une fureur qui tient de la rage. On remarque moins ces extrêmes dans les accès des hommes à cheveux châtains et d'un caractère doux et modéré; leurs affections maniaques ne se développent qu'avec une certaine retenue et avec mesure. Rien n'est plus ordinaire, que de voir les hommes à cheveux blonds tomber dans une rêvasserie douce, plutôt que dans des emportemens de fureur, et finir par une démence d'imbécillité qui devient incurable. C'est assez dire, que les hommes doués d'une imagination ardente et d'une sensibilité profonde, ceux qui peuvent éprouver les passions les plus fortes et les plus énergiques, ont une disposition plus prochaine à la manie; réflexion

SCD Lyon 1

triste, mais constamment vraie, et bien propre à intéresser en faveur des malheureux aliénés. (*Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale ou la manie*).

Ainsi que nous l'avons déjà observé, l'Hellébore peut quelquefois être utile, en excitant les voies digestives, et en imprimant à toute l'économie vivante un mouvement perturbateur; mais le plus souvent son emploi exaspérera la manie et la rendra incurable. On doit en dire autant de la saignée dont on a si cruellement abusé, des bains froids et de l'opium, si on les place indistinctement dans tous les cas d'aliénation mentale. Mais que peuvent, d'ailleurs, tous ces moyens, sans le secours d'un traitement moral? et que faut-il attendre de l'Hellébore, lorsqu'il s'agit de calmer un homme qu'un excès d'ambition, ou le désir immodéré de la gloire, ont précipité dans la manie? Doit-on fonder un plus grand espoir sur les douches, les bains de surprise, l'usage des anti-spasmodiques, lorsque cette maladie est produite par des chagrins concentrés, des peines domestiques, des revers de fortune, le fanatisme religieux? Où trouver des remèdes capables de calmer l'imagination fougueuse d'un homme qui éprouve toutes les fureurs et le désespoir d'un amour trahi ou irrité par des obstacles invincibles? C'est ici que l'homme de l'art a besoin de s'élever à la hauteur de cette philosophie médicale, qui analyse la pensée, dévoile le ressort des passions humaines, et ne s'acquiert que par de longues et de pénibles méditations.

Les Anciens administraient l'Hellébore avec la plus grande circonspection, parce qu'ils avaient observé que son abus pouvait être suivi de vomissemens opiniâtres, de superpurgations, de spasmes violens, de l'inflammation et de la gangrène des intestins. On peut le donner en poudre, à la dose de sept à huit grains, dans le traitement des obstructions viscérales; mais on ne doit point dépasser celle de vingt à trente grains, lorsqu'on veut exciter plus vivement l'organe gastrique et provoquer la purgation. La dose de l'extrait préparé par la décoction des racines dans l'eau, est de quinze à vingt grains. On fait entrer l'Hellébore dans la composition des pilules toniques de *Bacher*, et on emploie le procédé suivant : Prenez extrait alcoolique d'Hellébore noir, extrait aqueux de Myrrhe, de chacun une once; poudre de Chardon bénit, trois gros : réduisez le tout en masse, et formez des pilules d'un demi-grain. On a singulièrement prôné l'action hydragogue de cette préparation pharmaceutique. On peut, en effet recourir à l'usage de ces pilules dans certaines hydropisies, lorsqu'on a besoin de stimuler vivement le système lymphatique. On en donne depuis douze jusqu'à quarante; c'est-à-dire, qu'il faut en régler le nombre, d'après le degré d'excitation qu'elles produisent, et les continuer à petites doses pendant la convalescence, afin de prévenir le retour de l'hydropisie.

SCD Lyon 1

HÉPATIQUE DES JARDINS (Anemone Hepatica).

Rosac. Tour. — *Renoncul.* Jus. — *Polyandr. Polygyn.* Lin.

Planche 53. — Figure 165.

Cette jolie plante, originaire des bois, est cultivée avec soin dans les jardins des fleuristes. Ses racines rougeâtres et garnies de fibres capillaires, poussent des touffes de feuilles pétiolées, un peu velues, vertes, et divisées en trois lobes presque cordiformes. De ces mêmes racines s'élèvent plusieurs tiges grêles et terminées par une belle fleur à cinq pétales bleus, violets, rouges et quelquefois blancs, selon les variétés. Trois folioles lancéolées forment la collerette calicinale. Cette plante prospère dans un terrain frais et ombragé. Ses fleurs s'épanouissent pendant le mois de Février, et même plutôt, si les froids ne sont pas rigoureux.

L'Hépatique des jardins est inodore; elle possède une saveur un peu acre, lorsquelle est récente. Les Anciens lui attribuaient de grandes propriétés, et la plaçaient, les uns parmi les plantes chaudes, les autres parmi les plantes rafraîchissantes. Son usage était particulièrement consacré aux inflammations de la gorge et aux maladies du foie. Vogel pense qu'elle est douée d'une vertu tonique et astringente, et il la recommande vaguement dans les maladies qui affectent l'organe urinaire, ainsi que dans l'hémoptysie. Son eau distillée passait autrefois pour un excellent cosmétique qu'on employait pour enlever les taches de rousseur et entretenir la fraîcheur du visage. Ce moyen ne valait pas mieux que l'eau pure, mais il était du moins incapable de nuire. On ne peut pas en dire autant des prétendus cosmétiques que vendent la plupart des parfumeurs, et que les dames devraient remplacer par de simples lotions d'eau bien clarifiée.

L'Hépatique ne figure plus aujourd'hui parmi les plantes utiles dans notre art, parce qu'en effet ses propriétés ne sont ni bien actives ni bien déterminées; mais elle intéressera toujours le botaniste, par l'éclat et la variété de ses fleurs.

SCD Lyon 1

HERBE AU CHANTRE (Erysimum officinale).

Crucif. Tour. — *Crucif.* Jus. — *Tétradyn. siliq.* Lin.

Planche 53. — Figure 166.

Cette plante est également connue sous les noms de *Vélar* et de *Tortelle*. Elle croît sur les vieux murs, sur les bords des chemins et au milieu des haies. Sa racine est blanchâtre, ligneuse, d'une grosseur médiocre. Ses tiges sont cylindriques, fermes, rameuses, hautes d'environ trois pieds, et garnies de feuilles amples, velues, vertes, et divisées profondément en plusieurs lobes. Ses fleurs sont petites, jaunes, et disposées en épis au sommet des tiges et des rameaux : elles offrent un calice fermé et quatre pétales cruciformes. Le pistil devient une silique à quatre angles serrés contre l'axe de l'épi, et partagée en deux loges renfermant plusieurs semences noirâtres.

L'Herbe au Chantre est inodore. Les feuilles, et sur-tout les semences, ont une saveur acre, piquante, et contiennent un principe volatil. On a beaucoup prôné les bons effets de cette plante, dans les affections catarrhales de la poitrine, et le grand Boerhaave lui-même, en a indiqué l'usage lorsqu'une matière muqueuse et tenace engoue le poumon ; mais il veut que la fièvre soit modérée. C'est sur-tout dans l'enrouement et la toux gutturale qu'elle est employée aujourd'hui comme un moyen spécifique. En effet, les personnes qui cultivent la musique vocale, ont souvent recours au sirop qu'on prépare avec cette plante, pour remédier aux différentes altérations de l'organe de la voix. Mais il ne suffit point aux chanteurs que la nature a doués d'un bel organe, d'avoir recours au sirop d'Erysimum pour conserver un don aussi précieux; les moyens que fournit l'hygiène sont pour eux d'une toute autre importance. Ils doivent sur-tout éviter le changement rapide de température, user modérément de liqueurs alcooliques, jouir avec retenue au milieu des plaisirs bruyans qui les environnent, et ne pas oublier que les maladies qui nécessitent l'usage des préparations mercurielles, portent une atteinte funeste à l'organe de la voix.

On a sans doute beaucoup trop exagéré les vertus de l'Erysimum ; cependant on peut administrer son infusion théiforme, adoucie avec un peu de miel, dans les affections légères du poumon. Son sirop, peut-être moins actif, à cause du principe volatil et fugace de la plante, se donne par cuillerées dans les boissons pectorales.

SCD Lyon 1

HERBE DE SAINT CHRISTOPHE (Actæa spicata).

Rosac. Tour. — *Renoncul.* Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 53. — Figure 167.

Cette plante croît spontanément dans plusieurs contrées de l'Europe, et sur-tout en Lithuanie, où elle est très-commune. Sa racine est grosse, chevelue, brune en dehors, jaunâtre intérieurement. Ses tiges grêles et rameuses, s'élèvent à la hauteur de deux pieds, et portent des feuilles deux fois ailées, grandes, verdâtres, à folioles ovales, anguleuses et dentées en forme de scie. Les feuilles inférieures sont pétiolées, les supérieures sessiles. Les fleurs naissent en grappes au sommet des rameaux : elles sont blanches, et composées d'un calice à quatre feuilles concaves, d'une corolle à quatre pétales étroits et d'un grand nombre d'étamines. Les fruits qui leur succèdent sont globuleux, noirâtres, charnus, et remplis de semences comprimées.

Toute la plante répand une odeur nauséabonde, et contient un principe narcotique et délétère, qui a beaucoup d'analogie avec celui de l'Hellébore fétide. Elle excite avec véhémence la contractilité fibrillaire de l'organe gastrique, détermine des évacuations copieuses, et provoque la sueur. Toutefois, on doit l'administrer avec beaucoup de prudence, à cause de sa grande causticité, ou plutôt ne l'employer qu'à l'extérieur, dans les tumeurs indolentes qui réclament un résolutif énergique. On doit sur-tout proscrire l'usage des baies, dont l'activité vénéneuse est assez intense pour produire le délire, et même la mort. Il devient superflu de retracer ici les moyens propres à combattre les accidens produits par les substances vireuses et caustiques, puisque nous en avons déjà fait mention dans plusieurs articles de cet ouvrage.

SCD Lyon 1

HÊTRE DES FORÊTS (Fagus sylvatica).

Arbr. Amentac. Tour. — *Amentac.* Jus. — *Monœc. Polyandr.* Lin.

Planche 53. — Figure 168.

Ce bel arbre qui fait l'ornement de nos forêts, s'élève à une grande hauteur. Son tronc revêtu d'une écorce blanchâtre, est terminé par une cime majestueuse, dont le feuillage d'un vert brillant, présente un aspect tout à fait gracieux. Les branches se divisent en un grand nombre de rameaux, dont les feuilles sont alternes, ovales, pétiolées, pointues, légérement dentées et parsemées de nervures obliques et parallèles. Les fleurs sont uni-sexuelles ou monoïques. Les mâles naissent sur des chatons arrondis, et offrent un calice monophyle à cinq divisions, et environ douze étamines. Les fleurs femelles ont un calice velu, quadrifide, et un ovaire chargé de trois styles rougeâtres. Le fruit est une capsule ovale, hérissée de pointes, et renfermant quatre semences lisses, triangulaires, roussâtres, et recouvertes d'une peau cartilagineuse.

Les capsules du Hêtre, sont connues sous le nom de *faines*. Les semences prises en grande quantité, produisent, dit-on, une espèce d'ivresse. On en retire une huile presque aussi agréable que celle des noisettes, et dont les propriétés sont analogues à celles des autres huiles fixes. Lorsqu'elle est nouvellement exprimée; elle cause des pesanteurs d'estomac, mais elle perd cette mauvaise qualité, si on la conserve quelque tems dans des cruches de grès. Les feuilles sont légérement astringentes ; on les employait autrefois dans le catarrhe des intestins. La cendre du bois de Hêtre, infusée dans du vin blanc, était également administrée dans les calculs des reins et de la vessie. Mais la médecine moderne, peu satisfaite des vertus imaginaires qu'on attribuait aux productions de cet arbre, l'a totalement abandonné à l'économie domestique, qui en retire les plus grands avantages.

SCD Lyon 1

HIÈBLE (Sambucus ebulus).

Arbr. Monop. Tour. — *Chevrefeuil.* Jus. — *Pentandr. Trigyn.* Lin.

Planche 54. — Figure 169.

L'Hièble croît abondamment en Europe. On le trouve dans les lieux incultes, sur les bord des chemins et des fossés. Ses tiges sont anguleuses, cannelées, d'un vert grisâtre, hautes d'environ trois pieds, et remplies de moelle comme celles du Sureau. Ses feuilles sont ailées, vertes, petiolées, et composées de trois ou quatre paires de folioles ovales et dentées, avec une impaire. Ses fleurs nombreuses, petites, blanches, odorantes et disposées en cyme, offrent un calice à cinq dents, une corolle monopétale en roue, à cinq divisions et cinq étamines. Le fruit qui leur succède est une baie à trois semences, globuleuse, noire, et remplie d'un suc qui teint les mains en pourpre foncé.

Toutes les parties de cette plante répandent une odeur nauséabonde. La racine et l'écorce sont âcres, et fournissent un suc résineux. Les fleurs contiennent un principe volatil et excitent l'organe cutané. Le suc exprimé de la racine et de la seconde écorce des tiges, exerce une action puissante sur les voies alimentaires, et devient très-utile dans quelques hydropisies rebelles avec torpeur du système lymphatique. Cependant son usage exige de la prudence, et ne convient guère qu'aux personnes douées d'une constitution robuste. La décoction préparée avec l'écorce est moins active, et on peut l'employer à petites doses dans les obstructions abdominales qui succèdent aux fièvres quartes de l'automne.

On prescrit les fleurs d'Hièble en infusion théiforme, à laquelle on peut ajouter un peu d'oximel simple, lorsqu'on veut exciter la sueur. La dose est d'une tasse tous les quarts heure. On administre le suc exprimé de l'écorce moyenne et récente des tiges, depuis un gros jusqu'à demi once. Cette dose réitérée pendant plusieurs jours de suite, a quelquefois combattu avec succès des hydropisies d'une nature très-rebelle. La décoction de cette écorce est encore un moyen très-usité parmi les habitans des campagnes dans les mêmes circonstances. On la prépare en faisant bouillir légérement une once d'écorce dans une livre d'eau. On passe la décoction et on l'administre en deux doses à une demi-heure d'intervalle. Pour tempérer sa saveur âcre et amère, on y ajoute quelquefois un peu de lait.

SCD Lyon 1

HOUBLON (Humulus lupulus).

Apétal. à étam. Tour. — *Urtic.* Jus. — *Diœc. Pentandr.* Lin.

Planche 54. — Figure 170.

Toutes les contrées de l'Europe produisent cette plante sarmenteuse dont les tiges grêles, velues, purpurines, fort longues et grimpantes, s'attachent étroitement aux supports qu'elles rencontrent. Ses feuilles sont vertes, opposées, rudes, pétiolées, cordiformes, découpées en trois ou cinq lobes, et légèrement dentées. Les fleurs sont dioïques et d'un vert pâle. Les mâles naissent en petites grappes axillaires avec un calice à cinq folioles obtuses et cinq étamines. Les fleurs femelles sont ramassées en cône écailleux : elles ont un calice d'une seule pièce en forme de bractée, et un ovaire à deux styles. Le fruit consiste en une semence comprimée et revêtue d'une tunique membraneuse.

Le Houblon est cultivé avec beaucoup de soin en Angleterre, en Allemagne et en Flandre, où on emploie ses sommités fleuries, dans la préparation de la bierre. Il se fait remarquer par une odeur forte et une saveur amère. L'alcool et l'eau peuvent également extraire ses principes médicamenteux. Cette plante possède-t elle réellement les vertus qu'on lui attribue? Est-elle propre à combattre le rachitis, les scrophules ainsi que les affections syphilitiques, et mérite-t-elle de remplacer la Salsepareille, comme quelques auteurs l'ont prétendu? Pour adopter leur opinion, il faudrait du moins qu'elle fût fondée sur quelques faits bien constatés; mais rien n'annonce jusqu'à ce jour son action spécifique dans ces maladies, qu'on traite d'ailleurs avec le plus aveugle empirisme. Du reste, quelques herboristes pourraient aisément résoudre la question, et ne manqueraient pas de se déclarer pour l'affirmative, puisqu'il leur arrive très-souvent, de substituer à la Salsepareille les tiges de Houblon, dont le prix est beaucoup moins élevé.

Toutefois, cette plante n'est point dénuée de propriétés. On peut même l'employer avec avantage dans les maladies qui réclament l'usage des amers et des excitans, telles que les obstructions lentes des viscères, et le catarrhe chronique de la vessie. La manière la plus commune de l'administrer est en infusion, à la dose d'une ou deux onces pour deux livres de véhicule. On peut l'associer utilement avec la Gentiane et le Ménianthe trifolié.

SCD Lyon 1

HOUX FRELON (Ruscus aculeatus).

Campanif. Tour. — *Asperg.* Jus. — *Diœc. Syngén.* Lin.

Planche 54. — Figure 171.

Cet arbuste croît dans l'Europe méridionale et dans la Suisse. On le trouve particulièrement dans les haies et dans les forêts. Il est connu sous les noms variés de *Petit Houx*, de *Fragon*, de *Myrte sauvage*, et de *Buis piquant*. Sa racine est raboteuse, dure, traçante, fibreuse et blanchâtre. Ses tiges sont rameuses, flexibles, verdâtres, et hautes de deux à trois pieds. Ses feuilles qui ont quelque ressemblance avec celles du Myrte, sont alternes, ovales, lancéolées, rudes, sessiles, toujours vertes et terminées par une pointe piquante. Du milieu de ces feuilles naissent des fleurs solitaires, petites, d'un blanc jaunâtre, avec un calice à six divisions profondes, trois ou cinq étamines réunies par les anthères dans les mâles, et un ovaire surmonté d'un style dans les femelles. Le fruit est une baie sphérique, rouge, à trois loges, renfermant deux ou trois semences.

La racine de Houx manifeste une saveur douceâtre, mêlée d'un peu d'amertume. Elle figure parmi les cinq racines apéritives. D'après Jean Bauhin et Rivière, sa décoction a triomphé des hydropisies les plus rebelles. Redirons-nous les éloges que lui a prodigués Chomel, dans la jaunisse, la chlorose, la néphrétique, et les tumeurs scrophuleuses? Parlerons-nous de la vertu de ses fruits dans la blennorhagie, ou plutôt nous bornerons-nous à dire que cette plante est très-peu usitée aujourd'hui, et qu'elle ne mérite nullement son ancienne réputation? C'est du moins l'opinion de quelques modernes, qui la placent parmi les substances superflues.

On donne le petit Houx en infusion dans du vin blanc, pour provoquer l'excrétion urinaire; mais on peut lui substituer l'infusion de feuilles de Pariétaire et de Bourrache, ou celle des baies de Génièvre, dont l'action diurétique est beaucoup mieux constatée.

SCD Lyon 1

HYSOPE (Hyssopus officinalis).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didyn. Gymnosp.* Lin.

Planche 54. — Figure 172.

C'est un espèce de sous-arbrisseau qui croît abondamment en Espagne, dans la Savoie, dans le midi de la France, et qu'on cultive dans les jardins. De sa racine naissent des tiges nombreuses, simples, grêles, cassantes, peu élevées, et garnies de feuilles opposées, linéaires, pointues, sessiles et d'un vert foncé. Les sommets des rameaux sont chargés d'un grand nombre de fleurs labiées, à corolle monopétale et d'un joli bleu. Elles ont la lèvre supérieure échancrée, et l'inférieure divisée en trois segmens. Les étamines sont droites, divergentes, et beaucoup plus longues que la corolle. Le pistil se compose de quatre embryons qui se changent en autant de semences brunes et arrondies.

L'Hysope répand une odeur forte, aromatique; sa saveur est chaude et amère. Elle fournit de l'huile volatile, de l'extrait aqueux, légérement amer, et de l'extrait spiritueux très âcre et très-actif. Les médecins cliniques aiment à prescrire cette plante labiée dans l'asthme humide des vieillards, dans la péripneumonie catarrhale, et même dans la phthisie pulmonaire, lorsqu'il faut exciter doucement les bronches, et provoquer l'expectoration. Son usage n'est pas moins convenable dans les langueurs d'estomac, dans la flatulence et dans les phlegmasies de la peau, occasionnées par l'inertie des vaisseaux exhalans.

On emploie ordinairement l'Hysope en infusion aqueuse, à vase fermé. La dose est d'environ une once pour une livre de colature, à laquelle on ajoute du miel ou un sirop agréable. Son eau distillée est très-aromatique; elle sert de base aux potions béchiques excitantes. Son sirop est un doux stimulant qu'on ne saurait trop recommander dans le catarrhe chronique du poumon. La dose est d'une cuillerée dans une tasse de tisane pectorale.

SCD Lyon 1

IMPÉRATOIRE (Imperatoria ostruthium).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 55. — Figure 173.

Cette plante habite les Alpes, les Pyrénées et le Mont d'or; on la cultive dans les jardins. Sa tige peu rameuse et cylindrique, parvient à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles radicales sont grandes, pétiolées, découpées sur les bords, trilobées et d'un joli vert Ses feuilles supérieures sont alternes, moins grandes, également lobées et dentées. Ses fleurs naissent en ombelles au sommet de la tige: elles sont blanches, petites, et formées de cinq pétales repliés, cordiformes, et d'autant d'étamines. Le fruit consiste en deux semences arrondies, planes et bordées d'une petite membrane.

La racine d'Impératoire est oblongue, tubéreuse, articulée, oblique, traçante, fibreuse et noirâtre. Elle se distingue par une odeur aromatique, et par une saveur chaude, amère, âcre, piquante. Ses principes chimiques sont une huile volatile et une substance extractive résineuse. Cette plante abonde en propriétés médicinales, et mérite d'être placée parmi les plantes indigènes les plus utiles. En effet, elle produit une excitation prompte et intense, provoque la sueur et l'excrétion des urines. Mais pourquoi est-elle tombée dans l'oubli, lorsqu'on pourrait l'employer avec tant d'avantage dans l'hystérie, la fièvre tierce, les flatuosités et l'aménorrhée asthénique? Pourquoi lui voit-on préférer, tous les jours, des plantes herbacées, inodores et insipides?

L'Impératoire a beaucoup d'analogie avec l'Angélique, à laquelle on peut la substituer. On la prescrit en substance, à la dose d'environ un gros, ou en infusion aqueuse, à la dose d'une once. Sa teinture alcoolique peut être préparée de la manière suivante: Prenez racine d'Impératoire pulvérisée, une once; écorce d'orange, demi-once; semences d'anis, deux gros; faites digérer dans une livre d'alcool. Cette liqueur stimulante est très-convenable dans les fièvres muqueuses et adynamiques. La dose est d'une cuillerée à café, qu'on répète plusieurs fois le jour, et qu'on étend dans une tasse d'infusion de petite Sauge ou de Camomille romaine.

SCD Lyon 1

IMPÉRIALE (Fritillaria imperialis).

Liliac. Tour. — *Liliac.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 55. — Figure 174.

Cette charmante plante, désignée par les fleuristes sous le nom de *Couronne impériale*, est une espèce de Fritillaire, indigène du Levant et de la Perse. On la cultive depuis long-tems dans nos jardins, où elle se fait remarquer par un faisceau de feuilles nombreuses et étagées qui terminent sa tige. Sa racine est bulbeuse, épaisse, tuniquée et garnie de fibres. La froide saison n'a pas encore disparu, qu'elle pousse une tige simple, verticale, haute d'environ trois pieds, avec des feuilles radicales nombreuses, linéaires, lisses, et d'un vert tendre. Dès le commencement du printems, on voit les fleurs disposées en couronne, s'épanouir sous la touffe des feuilles florales qui terminent la plante. Elles sont grandes, axillaires, pédonculées, d'une couleur de feu avec des nuances de pourpre ou d'un beau rouge safrané, et formées d'une corolle campaniforme, à six pétales oblongs, de six étamines et d'un ovaire chargé d'un style trifide. Ces fleurs sont remplacées par une capsule à six angles et à trois loges renfermant des semences comprimées.

L'Impériale exhale une odeur forte, alliacée; sa saveur est amère, âcre et nauséabonde. Elle n'est point usitée dans notre art, et sa racine mérite d'être placée parmi les substances vénéneuses. Toutefois, cette plante est l'objet des soins des amateurs et des botanistes, par l'éclat et la précocité de ses fleurs. On la multiplie par ses cayeux qu'on sépare tous les trois ou quatre ans, vers la fin de Juillet, et qu'on replante, aussi bien que les bulbes principales, à quatre ou cinq pouces de profondeur. Quoique cette plante résiste aux froids de l'hiver, elle prospérera bien mieux si elle est exposée à l'influence des rayons solaires, dans un terrain sec et peu substantiel.

SCD Lyon 1

INULE DYSENTÉRIQUE (Inula dysenterica).

Radi. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl.* Lin.

Planche 55. — Figure 175.

Cette plante qui porte aussi le nom de *Conize* et d'*Herbe de St-Roch*, croît abondamment dans les fossés humides et dans les lieux marécageux de l'Europe. Du collet de sa racine s'élève une tige droite, cylindrique, velue et garnie de feuilles alternes, oblongues, molles, amplexicaules, vertes en dessus, cotonneuses et d'un vert pâle en dessous. Les fleurs paraissent pendant les mois d'Août et de Septembre : elles sont pédonculées, grandes, jaunes, et disposées en corymbe au sommet des rameaux. Le calice légèrement velu, se compose d'écailles grêles, serrées et colorées sur les bords. Les semences sont couronnées d'aigrettes.

La racine de l'Inule dysentérique est oblongue, épaisse, garnie de fibres capillaires, brune en dehors, blanchâtre intérieurement, mucilagineuse, légèrement aromatique, et d'une saveur âcre, mêlée d'amertume. Ses principes semblent avoir beaucoup d'analogie avec ceux de l'Aunée (*Inula helenium*). Le célèbre Hoffmann rapporte, qu'elle fut d'un grand secours dans une dysenterie épidémique, qui s'était manifestée parmi les troupes russes combattant contre les Turcs. Si elle possède réellement les propriétés de l'Aunée, comme le pensent quelques médecins naturalistes, son usage peut être utile dans les fluxions catarrhales atoniques des intestins; mais il est fort douteux qu'elle possède une vertu spécifique dans la dysenterie, dont les causes sont aussi variées que le traitement en est difficile. Cependant, comme cette plante paraît douée de principes actifs, on doit désirer que des observations plus nombreuses et plus précises, viennent assigner le rang qu'elle doit occuper dans la matière médicale.

On emploie la racine de l'Inule dysentérique en poudre, et à la dose d'un gros, sous la forme d'électuaire. On peut également administrer son extrait et son infusion vineuse, d'après le même mode que les préparations d'Aunée.

SCD Lyon 1

IPÉCACUANHA (Callicocca Ipecacuanha, *Brotero*).

Rubiac. Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 55. — Figure 176.

On trouve cette plante dans les lieux humides et dans les forêts du Brésil. Sa racine est ligneuse, cassante et marquée par de petites éminences plus ou moins prononcées; sa tige est grêle et sarmenteuse; ses feuilles sont opposées, ovales, lancéolées, et pubescentes en dessous; ses fleurs axillaires, monopétales, pédonculées, et rassemblées en petites têtes solitaires. Elles se composent d'un calice blanchâtre à cinq dents, d'une corolle à cinq divisions ovales, pointues et recourbées, et de cinq étamines dont les filamens soutiennent des anthères oblongues et linéaires.

D'après le témoignage de M. Brotéro, cette plante fournit l'Ipécacuanha brun qu'on trouve dans les officines; et suivant M. Mutis, l'Ipécacuanha gris appartient au *Psycotria emetica*. La première espèce est menue, tortueuse, hérissée d'aspérités transversales, brune en dehors, blanche et résineuse intérieurement, d'une odeur nauséabonde, d'une saveur amère et piquante. L'Ipécacuanha gris est moins grêle, moins rugueux, et d'une couleur plus cendrée. Ces deux racines contiennent une substance gommeuse et une substance résineuse avec un principe volatil que les chimistes n'ont pas encore bien déterminé. Le faux Ipécacuanha ou Ipécacuanha blanc, qui leur est souvent substitué dans les pharmacies, contient des principes moins actifs. On le reconnaît à son écorce dépourvue d'anneaux ou de tubercules, et d'un blanc jaunâtre. Du reste, M. Decandolle a prouvé dans un excellent mémoire qui a été inséré dans les actes de la Société Philomatique, que les violettes, les apocynées, et les tithymaloïdes fournissent des racines qu'on désigne dans le commerce sous le nom d'Ipécacuanha.

Ce fut vers la fin du dix-septième siècle, que l'usage de cette racine fut introduit en France, par Adrien Helvétius, qui en fit la plus heureuse application. Louis XIV, instruit des succès de ce médecin, s'empressa de faire répandre l'usage de l'Ipécacuanha parmi ses peuples. Ainsi, c'est aux soins paternels d'un des plus grands monarques de la terre, que la France fut redevable d'un aussi précieux médicament. Ouvrons les fastes de la médecine clinique, et appuyons notre propre suffrage des observations recueillies à différentes époques,

SCD Lyon 1

et dans divers climats, en faveur de cette substance. Guillaume Pison, qui l'apporta en Europe, en fait le plus grand éloge dans son Histoire naturelle et médicale des Indes occidentales, et la prescrit comme un moyen spécifique dans le traitement de la dysenterie. En effet, aucun remède ne mérite de lui être préféré dans cette maladie, lorsqu'elle s'accompagne de la plénitude humorale du système gastrique. Huck, Pringle et Stoll, aiment à combiner alors cette racine avec le tartrite antimonié de potasse. Zimmermann, qui s'est rendu célèbre par l'excellente doctrine qu'il a répandue dans ses écrits, en recommande l'usage dans la dysenterie adynamique, et sa méthode consiste à en donner un ou deux grains toutes les heures, dans une tasse d'eau de poulet ou autre boisson mucilagineuse. Stoll l'emploie également à petites doses pendant le cours des fièvres putrides, lorsque la salive est épaisse, et que les lèvres sont enduites d'une croûte noire et tenace. Mais c'est particulièrement dans la fièvre bilieuse dont l'invasion est marquée par un cours de ventre, que l'Ipécacuanha exerce son action médicamenteuse. D'après la remarque de Stoll (ce grand médecin que nous aimons tant à citer, et qu'on doit regarder comme le modèle des observateurs), le tartrite antimonié de potasse ne saurait remplir les mêmes indications. En effet ce médicament agit alors le plus souvent par les selles, et aggrave la maladie, au lieu que l'Ipécacuanha excite beaucoup mieux le vomissement, et modère en même tems les évacuations alvines, par sa propriété astringente et aromatique. L'observation journalière ne démontre pas moins l'efficacité de cette racine dans la coqueluche qui attaque les enfans. On doit l'administrer alors à une dose convenable pour exciter le vomissement, et le donner ensuite à de faibles doses, afin de combattre l'état nerveux qui paraît être le principal élément de la coqueluche. Kaempf, Bergius et Meyer ont également attesté la propriété anti-spasmodique de l'Ipécacuanha dans l'hystérie et la toux convulsive.

Quel est le médecin qui ignore que dans la fièvre puerpérale, décrite par Doulcet, l'Ipécacuanha a été signalé comme un moyen des plus efficaces? En effet, l'emploi de ce précieux médicament doit prospérer, lorsque cette maladie, soumise à l'influence d'une constitution bilieuse, exige le secours des évacuans. Cependant, cette méthode n'est point exclusive, car la fièvre puerpérale peut subir différentes complications et exiger un traitement tout à fait opposé. C'est ainsi qu'elle peut se compliquer du génie inflammatiore, présenter les phénomènes d'une véritable adynamie, ou une altération particulière du système nerveux. L'illustre Sydenham a parfaitement retracé cette dernière complication, dans la lettre qu'il adresse au docteur Cole. Du reste, la méthode

SCD Lyon 1

de Doulcet était connue avant lui, et ce médecin n'a eu d'autre mérite que d'avoir su l'appliquer dans une circonstance convenable.

La racine d'Ipécacuanha est ordinairement administrée sous la forme de poudre, à la dose de quinze à vingt grains, dans une ou deux cuillerées d'eau, lorsqu'on veut provoquer le vomissement. Quelquefois on partage cette dose en deux prises, qu'on donne à un quart-d'heure d'intervalle. Guillaume Pison l'administrait en infusion ou en décoction, à la dose de deux gros pour quatre onces de véhicule, et il répétait cette dose trois jours de suite, dans le traitement de la dysenterie. On lui associe quelquefois l'opium et la thériaque, dans le catarrhe rebelle des intestins. Ce mélange peut être préparé de la manière suivante : Prenez thériaque, un gros ; Ipécacuanha en poudre, six grains ; extrait d'opium aqueux, un grain ; mêlez et formez trois bols à prendre de quatre en quatre heures. Les pastilles d'Ipécacuanha sont extrêmement usitées dans la coqueluche des enfans et dans la toux catarrhale des vieillards. Chaque pastille contient un quart ou un demi-grain de cette substance. On en donne depuis deux jusqu'à six et même davantage, dans le cours de la journée. Le sirop n'est pas d'un usage moins familier dans les mêmes maladies. La dose est depuis une cuillerée à café jusqu'à une cuillerée à bouche. Nous passons sous silence quelques autres préparations officinales, pour ne point dépasser les bornes que nous nous sommes prescrites ; mais nous observons, avant de terminer cet article, que l'Ipécacuanha est le plus doux, le plus fidelle des émétiques ; et que, dans tous les cas où l'on craint une réaction trop vive, il mérite d'obtenir la préférence sur le tartrite antimonié de potasse.

SCD Lyon 1

IRIS DE FLORENCE (Iris Florentina).

Liliac. Tour. — *Irid.* Jus. — *Triandr. Monogyn.* Lin.

Planche 56. — Figure 177.

Cette espèce croît dans l'Europe méridionale. On la cultive en Italie, et particulièrement à Florence. Elle se distingue par une tige engaînée, haute d'un pied et demi, et dépassant un peu les feuilles, qui sont droites, ensiformes, et d'un vert glauque ; par ses fleurs grandes, terminales, et formées d'une corolle barbue à six pétales d'un blanc de lait. La racine est grosse, tubéreuse, un peu comprimée, rougeâtre à sa surface, blanche dans sa substance intérieure, et d'une odeur analogue à celle de la Violette. Elle fournit de l'extrait aqueux et de l'extrait résineux très-âcre.

IRIS GERMANIQUE (Iris germanica).

Planche 56. — Figure 178.

L'Iris germanique habite les lieux incultes de l'Europe. Elle pousse des feuilles larges, fermes, vertes, et persistantes. Du milieu de ces feuilles, on voit s'élever une tige que terminent cinq ou six fleurs d'un pourpre violet ou d'un bleu plus ou moins foncé. Elles ont une corolle à six pétales, dont trois sont réfléchis et barbus, et les trois autres redressés. La racine de l'Iris germanique est épaisse, ridée, fibreuse, d'une odeur forte et d'une saveur âcre lorsqu'elle est récente. Ses principes sont plus actifs que ceux de l'Iris de Florence.

IRIS DE PERSE (Iris Persica).

Planche 56. — Figure 179.

Cette plante si recherchée des amateurs, tant par la grâce de son port que par la beauté de ses fleurs, est originaire de la Perse. Sa racine est bulbeuse et revêtue de quelques tuniques blanches. Ses feuilles sont vertes, étroites, engaînées à leur base, et disposées autour d'une hampe couronnée par une fleur dont les pétales renversés sont d'un blanc satiné, et les pétales droits nuancés

SCD Lyon 1

de jaune, de blanc et de violet. Le stigmate est composé de trois folioles pétaliformes d'un bleu céleste. Mais, hélas ! cette fleur si jolie subit le destin attaché à la beauté : elle brille de tout son éclat; au bout de quelques jours, elle a disparu.

IRIS TUBÉREUSE (Iris tuberosa).

PLANCHE 56. — Figure 180.

ON trouve l'Iris tubéreuse dans les îles du Levant et dans la Syrie. Sa tige s'élève à la hauteur d'un pied. Ses feuilles sont étroites, vertes et quadrangulaires. Sa fleur, solitaire au sommet de la tige, offre une corolle imberbe, et d'une couleur verdâtre, mêlée d'un pourpre foncé. La racine est remarquable par deux ou trois tubérosités oblongues, comprimées et blanchâtres. Elle est inodore et d'une saveur un peu âcre. On trouve dans les officines, sous le nom d'*Hermodates*, une racine dure, tubéreuse, que Tournefort a rapportée à cette espèce d'Iris. Toutefois, Miller, Spielman et Bergius ont émis une opinion contraire.

Parmi les racines récoltées de ces quatre Iris, une seule est employée aujourd'hui en médecine; c'est celle de l'Iris de Florence, à laquelle on a attribué quelque vertu dans le catarrhe pulmonaire. Du reste, son action n'est point constante, car elle est souvent inerte, et quelquefois elle excite les membranes de l'estomac avec violence. L'Iris germanique a les mêmes inconvéniens; elle est néanmoins plus puissante et plus active. Les éloges que l'Iris tubéreuse a reçus dans le traitement des maladies arthritiques, n'ont pu la sauver de l'oubli, et on lui préfère, avec raison, des moyens beaucoup plus efficaces.

On administre la poudre d'Iris de Florence, à la dose de quinze à vingt grains, dans les affections catarrhales de la poitrine. On ne doit point dépasser la dose de sept à huit grains, pour les enfans.

SCD Lyon 1

JALAP (Convolvulus Jalappa).

Campanif. Tour. — *Liser.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 57. — Figure 181.

Cette plante croît dans l'Amérique espagnole, aux environs de Vera-Crux et de Mexico. Elle pousse plusieurs tiges rameuses, très-hautes, et garnies de feuilles, dont la forme est variée, suivant Miller. Quelques-unes sont cordiformes, d'autres oblongues, pointues ou anguleuses. Elles sont lisses et portées sur de longs pétioles. Les fleurs sont monopétales, campaniformes, jaunes, ou panachées de blanc, de jaune et de pourpre. Le fruit est une capsule arrondie à une, deux ou trois loges, renfermant chacune plusieurs semences convexes d'un côté, anguleuses de l'autre.

La racine de Jalap, telle qu'on nous l'apporte d'Amérique, est dure, compacte, rugueuse, coupée par fragmens orbiculaires, résineuse, d'une odeur nauséabonde, d'une saveur acre et mordicante. Elle fournit un principe gommeux et un principe résineux très-énergique. Le Jalap est un des meilleurs purgatifs que possède la matière médicale, lorsqu'il n'est point sophistiqué. Il convient sur-tout aux enfans, et même aux personnes délicates, pourvu qu'il soit employé à petites doses. On le place avec succès dans l'hydropisie atonique, dans les constipations opiniâtres, et dans l'*infarctus* des viscères abdominaux.

On donne le Jalap sous des formes variées. Les uns l'administrent en substance pulvérisée, les autres donnent la préférence à son extrait résineux. La méthode de Lieutaud et de Desbois de Rochefort, nous paraît la plus convenable. On donne dix ou douze grains de Jalap dans une tasse de bouillon de veau ou de poulet; et on réitère une seconde et une troisième dose d'heure en heure, si les deux premières ne sont pas suffisantes pour provoquer la purgation. Lorsqu'on veut administrer l'extrait résineux, il convient de l'envelopper dans quelque mucilage. La dose est de huit grains jusqu'à douze, qu'on triture avec une suffisante quantité de sucre, en y versant peu à peu un verre de lait d'amandes. Cette purgation est assez commode pour les personnes qui redoutent la saveur nauséabonde des médecines ordinaires, si toutefois elles ne sont point sujettes aux inflammations intestinales.

SCD Lyon 1

JOUBARBE (Sempervivum tectorum).

Rosac. Tour. — *Joub.* Jus. — *Dodécandr. Dodécagyn.* Lin.

Planche 57. — Figure 182.

Cette plante vivace, connue sous le nom de *grande Joubarbe*, abonde sur les vieux murs, sur les toits des chaumières, dans les terrains pierreux et au milieu des ruines. Ses feuilles radicales sont épaisses, oblongues, pointues, convexes d'un côté, planes de l'autre, toujours vertes, légérement velues, et disposées en rosette. Sa tige est droite, pubescente, rameuse, haute d'environ un pied, et munie de feuilles embriquées et plus étroites que les feuilles inférieures. Le sommet des rameaux est garni de petites fleurs en corymbe, de couleur purpurine. Leur calice se distingue par douze divisions, et leur corolle par autant de pétales. La fructification consiste en douze capsules pleines de semences fort menues.

La Joubarbe est inodore; elle fournit, suivant Vogel, un suc nitreux très-rafraîchissant. On lit dans les anciens Traités de matière médicale, qu'elle était employée dans les fièvres inflammatoires et dans la dysenterie. Lieutaud lui attribue une propriété anodine, et recommande l'application des feuilles pilées pour faire cesser le délire fébrile. Chomel qui lui a peut être fourni cette erreur, s'exprime d'une manière bien plus ridicule, lorsqu'il dit que cette plante est détersive, astringente, quelquefois résolutive, souvent répercussive, et que son suc est un fort bon remède dans la fièvre lente. Mais on ne croit plus guère aujourd'hui à ces rêveries médicales, et on se contente d'employer la Joubarbe sous la forme de cataplasme, pour calmer les hémorrhoïdes.

SCD Lyon 1

JUJUBIER (Rhamnus Ziziphus).

Arbr. Rosac. Tour. — *Nerpr.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 57. — Figure 183.

Ce grand arbrisseau croît dans l'Europe méridionale, où il s'élève à la hauteur de quinze à vingt pieds. Son tronc est revêtu d'une écorce rude, gercée, raboteuse, et d'un rouge brun. Ses branches sont épineuses, et divisées en rameaux grêles, dont les feuilles sont alternes, ovales, pointues, vertes, luisantes et dentées. Ses fleurs naissent aux aisselles des feuilles, deux à deux ou quatre à quatre. Elles sont petites, jaunâtres, et composées d'un calice monophyle à cinq divisions, d'une corolle pentapétale et de cinq étamines. Les fruits sont des drupes rouges de la forme et de la grandeur d'une olive. Leur pulpe molle et blanchâtre, renferme un noyau dur, oblong et biloculaire.

Ces fruits sont inodores et contiennent une substance sucrée et mucilagineuse. Ils sont d'un usage si familier dans les maladies de poitrine, que le vulgaire croirait ne pouvoir guérir d'un simple rhume s'il n'employait la tisane de jujubes. Sans adopter l'opinion émise par quelques médecins, relativement aux vertus singulières de ces fruits, nous pensons néanmoins, qu'on peut les employer comme un moyen auxiliaire dans le traitement du catarrhe aigu du poumon.

On associe les jujubes à quelques autres substances sucrées, ou on les emploie seules à la dose d'une ou deux onces pour deux livres de décoction. La pharmacie nous fournit une pâte sucrée, transparente, et d'un beau jaune brun, où entrent les jujubes et la gomme arabique. Cette préparation est d'un très-fréquent usage dans les rhumes et la toux d'irritation.

SCD Lyon 1

JUSQUIAME (Hyosciamus niger).

Infundibul. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 57. — Figure 184.

Cette plante vénéneuse abonde dans toutes les parties de l'Europe. On la trouve sur les bords des chemins et dans les champs. On la distingue à ses tiges cylindriques, rameuses, velues et hautes d'environ deux pieds ; à ses feuilles alternes, amplexicaules, ovales, pointues, molles, cotonneuses, profondément sinuées et d'un vert pâle; à ses fleurs axillaires, d'un jaune mêlé de pourpre, disposées en épis unilatéraux, et formées d'un calice velu à cinq dents, d'une corolle infundibuliforme, à limbe irrégulier, et de cinq étamines inclinées. Le fruit est une capsule partagée en deux loges où sont renfermées des semences obrondes et un peu ridées.

La Jusquiame exhale une odeur forte, vireuse, stupéfiante. Sa saveur est fade, nauséabonde; toutes ses parties sont vénéneuses. Elle fournit de l'huile volatile et une substance extractive. Sa seule vapeur fit ressentir à Boerhaave tous les effets de l'ivresse. Haller rapporte qu'un disciple de ce grand homme, se jouait, en quelque sorte, de tous les poisons végétaux, et mangeait avec délices du Napel, de la Belladone, etc. ; mais qu'il ne put braver impunément les effets délétères de la Jusquiame, qui le rendit maniaque, et lui causa une hémiplégie. Plusieurs auteurs ont retracé les symptômes que produit l'empoisonnement par la Jusquiame. Les plus graves sont le vertige, le délire, l'obscurcissement de la vue, le coma, des mouvemens épileptiques, la tuméfaction de la face et la gangrène. Quelques-uns de ces accidens peuvent être combattus par les moyens que nous avons déjà indiqués aux articles Belladone, Ciguë, etc. Ce n'est donc pas sans raison, que le célèbre Hoffmann voulait que la Jusquiame fût bannie de la liste des médicamens. Cependant le baron de Storck semble l'avoir donnée avec succès dans quelques maladies spasmodiques. Hufeland la recommande aussi dans l'affection scrophuleuse. Mais l'expérience a-t-elle suffisamment confirmé les grandes propriétés qu'on attribue à cette plante?

On emploie communément l'extrait ou suc épaissi de ses feuilles, à la dose de trois à quatre grains par jour. Cette dose peut être portée graduellement jusqu'à quinze ou vingt grains. La Jusquiame est aussi employée sous la forme de cataplasmes et de fomentations. Ces applications calment les douleurs lancinantes du cancer.

SCD Lyon 1

LADANIER (Cistus creticus).

Rosac. Tour. — *Cist.* Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 58. — Figure 185.

Le Ladanier est une espèce de Ciste, qui croît abondamment dans les lieux montueux de l'île de Candie, et dans quelques autres parties de la Grèce. Il s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds, sur une tige ligneuse, gercée et divisée en plusieurs rameaux d'un rouge brun ou d'une couleur cendrée. Les feuilles sont opposées, oblongues, spatulées, rudes, hérissées de poils, ondées sur les bords et d'un vert foncé. Au sommet des rameaux sont disposées des fleurs purpurines avec un calice à cinq divisions ovales, cinq pétales arrondis, et un grand nombre d'étamines jaunes. Au pistil succède un fruit capsulaire à cinq loges remplies de semences anguleuses.

Les feuilles de cet arbuste fournissent une substance résineuse, gluante, noirâtre, d'une odeur assez agréable et d'une saveur pénétrante. Les moines grecs la récoltent pendant les chaleurs de l'été, avec une espèce de râteau garni de quelques lanières d'un cuir rude qu'ils passent légérement sur les feuilles. Ce suc résineux est désigné dans les officines, sous le nom de *labdanum* ou *ladanum*. On en connaît deux espèces : l'une est molle, gluante, en grandes masses; l'autre est en forme de pains entortillés. La première est plus odorante, plus pure et beaucoup plus rare. Le ladanum fournit de l'huile volatile (Lævis); de la résine et un extrait aqueux inerte (Cartheuser). On a indiqué l'usage de cette substance dans la faiblesse des voies digestives et dans certains cas de dysenterie ; aujourd'hui on se borne à l'employer dans quelques préparations emplastiques dont on vante la propriété résolutive, ou dans les fumigations et les parfums, à cause de ses principes odorans.

SCD Lyon 1

LAITUE CULTIVÉE (Lactuca sativa).

Semi-Floscul. Tour. — *Chicor.* Jus. — *Syngén. Polygam. superf.* Lin.

Planche 58. — Figure 186.

Cette plante, qu'on cultive dans tous les jardins potagers, produit des variétés nombreuses. Sa tige est droite, ferme, élevée, rameuse, disposée en manière de corymbe et garnie de feuilles alternes, ovales, ridées, cordiformes, embrassantes, et d'un vert jaunâtre. Les feuilles inférieures ou radicales sont pétiolées et plus larges. Le sommet des rameaux est terminé par un grand nombre de petites fleurs pédonculées, jaunâtres, soutenues par un calice oblong, membraneux, et remplacées par des semences munies d'une aigrette soyeuse.

La Laitue est inodore, succulente, lactifère; sa saveur est fade et herbacée. Quelques auteurs, d'après le témoignage de Galien, lui ont attribué une propriété narcotique, mais l'expérience n'a point confirmé cette opinion. Desbois de Rochefort, parmi les modernes, a singulièrement prôné l'action médicale de cette plante potagère, dont il recommande l'usage dans les maladies aiguës, accompagnées de délire et de convulsions, dans les fièvres ardentes, dans l'hypocondrie entretenue par l'engorgement des viscères, et enfin, dans l'irritation excessive de l'appareil génital. Il n'est pas nécessaire de faire remarquer l'exagération de ces éloges si peu motivés : il suffit de dire, que la Laitue est rafraîchissante; qu'elle fournit un aliment très-convenable aux personnes douées d'un tempérament chaud et bilieux; qu'elle est employée dans les bouillons humectans; qu'on mêle ordinairement son suc avec celui des plantes anti scorbutiques, pour en corriger l'action stimulante; et que son eau distillée, est une préparation inerte et superflue, puisque la propriété calmante qu'on lui a attribuée est purement imaginaire.

SCD Lyon 1

LAITUE VÉNÉNEUSE (Lactuca virosa).

Semi-Floscul. Tour. — *Chicor.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl.* Lin.

Planche 58. — Figure 187.

Cette espèce de Laitue croît dans l'Europe méridionale. Elle se plaît dans les lieux incultes et sauvages, où elle s'élève à la hauteur de trois à quatre pieds, sur une tige blanchâtre et rameuse. Ses feuilles sont alternes, ovales, laciniées ou entières, vertes, et armées d'aiguillons sur leur arête postérieure : les supérieures sont étroites et sagitées. Ses fleurs sont jaunes, petites, et naissent en corymbe à l'extrémité des rameaux. Le calice est cylindrique, à écailles membraneuses sur les bords; les semences sont lisses et aigrettées.

Cette plante manifeste une odeur vireuse et une saveur acre, un peu amère. Elle fournit un suc blanchâtre, résineux, auquel Galien et Dioscoride accordent une propriété anodine et anti-spasmodique. Quelques modernes louent également son action médicale dans l'ictère et l'anasarque; mais lorsque ces maladies se compliquent d'un état de spasme et d'irritation excessive, ce qui arrive quelquefois dans certaines hydropisies, et plus particulièrement dans l'ictère, n'avons-nous pas des moyens sédatifs beaucoup plus efficaces pour combattre cette lésion des facultés vitales du système nerveux? Du reste, pour pouvoir apprécier avec justesse l'action de toute espèce de remède sur l'économie humaine, il faut nécessairement partir d'une série d'observations exactes; or, l'expérience ne nous a pas encore dévoilé les propriétés médicales de la Laitue vénéneuse. Quant à son action stupéfiante, on doit beaucoup moins la redouter que celle de quelques plantes solanées et ombellifères. Il paraît qu'on s'est borné jusqu'à présent, à employer l'extrait ou suc épaissi de la Laitue vénéneuse. On l'administre à la dose de cinq ou six grains dans les affections spasmodiques.

SCD Lyon 1

LANGUE DE CERF (Asplenium scolopendrium).

Apét. sans fleurs, Tour. — *Cryptogam.* Jus. — *Cryptogam. Fougèr.* Lin.

Planche 58. — Figure 188.

Toutes les régions de l'Europe fournissent cette plante également connue sous le nom de *Scolopendre.* Elle végète sur les rochers humides, et sur le bord des fontaines. Sa racine garnie de fibres capillaires pousse des feuilles très-longues, simples, étroites, ligulées, entières, vertes, échancrées à leur base, et portées sur des pétioles hérissés de poils roussâtres. La fructification est disposée en lignes parallèles sur le disque postérieur des feuilles.

La Langue de Cerf est totalement dépourvue de principes actifs. Elle n'a aucune espèce d'odeur ; sa saveur est fade et herbacée. Cependant son usage a été consacré pendant long tems aux maladies du foie et de la rate. Schroëder la recommande dans le crachement de sang ; et Ray, dans les affections convulsives. Suivant Chomel et Lieutaud, elle est mise avec raison au rang des plantes hépatiques ; elle est d'ailleurs tonique, apéritive, diurétique, etc. Suivant quelques autres, elle jouit d'une singulière vertu dans les maladies de l'organe pulmonaire ; mais Cullen, dont l'autorité est d'une toute autre importance en matière médicale, que celle des Chomel et des Lieutaud, observe que rien n'est si ridicule, que d'avoir considéré si long-tems cette plante comme pectorale. Les autres vertus dont on l'a décorée ne sont pas moins chimériques.

Malgré l'inertie de cette espèce d'*Asplenium*, certains hommes de l'art ne cessent de l'employer dans les obstructions abdominales, sous la forme de décoction ou de bouillon médicamenteux.

SCD Lyon 1

LAURIER D'APOLLON (Laurus nobilis).

Arbr. Monop. Tour. — *Laurin.* Jus. — *Ennéandr. Monogyn.* Lin.

Planche 59. — Figure 189.

Ce Laurier, originaire d'Afrique, croît dans l'Europe méridionale, et particulièrement en Italie, en Espagne, et dans plusieurs parties de la Grèce. Il s'élève à la hauteur de quinze à vingt pieds, et pousse plusieurs tiges qui se divisent en rameaux nombreux, flexibles et garnis de feuilles alternes, pétiolées, oblongues, lancéolées, fermes, lisses, ondées sur les bords, d'un vert plus ou moins foncé; elles sont persistantes et munies d'une côte longitudinale. Les fleurs sont axillaires, dioïques, peu apparentes et d'un jaune pâle. Elles ont une corolle monopétale à six divisions, plusieurs étamines dont les anthères sont attachées sur le bord des filets; un style, un stigmate, et un nectaire à trois glandes soyeuses, entourant le pistil qui devient une baie oblongue et noire. Cet arbre aime les collines exposées au midi. On le multiplie de graines ou de rejetons. Pour qu'il prospère dans nos climats, il faut le cultiver dans un terrain substantiel, et le serrer en orangerie pendant l'hiver.

Le Laurier a été célèbre dans l'antiquité. Il était consacré à Apollon, dieu de la Médecine et des Beaux-Arts. Il servait aussi à couronner les héros et les poëtes. Sublime ascendant de la gloire sur des cœurs nobles et généreux! une branche de Laurier suffisait pour enflammer la valeur et le génie; et les Romains, arbitres suprêmes de l'univers, ne connaissaient pas de plus belle récompense! Trop heureux! si au milieu d'une prospérité sans exemple, ils avaient su mettre un frein à leur ardeur guerrière, et donner aux peuples vaincus une paix solide et durable, après leur avoir ravi le plus grand des biens, la liberté.

Le Laurier était très-estimé des Anciens, lorsqu'il s'agissait de remédier aux infirmités humaines. Quoiqu'il ne jouisse pas d'une réputation aussi brillante parmi nous, il mérite pourtant d'être employé dans les maladies qui réclament l'usage des excitans aromatiques; et ses principes chimiques doivent garantir son action médicale. En effet, toutes ses parties sont odorantes. Les feuilles ont une saveur âcre, mêlée d'un peu d'amertume. Les baies manifestent une saveur analogue, et fournissent une huile volatile et une huile fixe. Comme elles

SCD Lyon 1

stimulent les facultés vitales de l'estomac et des organes environnans, on peut en faire usage dans les flatuosités, l'anorexie, l'hystérie atonique, les infiltrations aqueuses du système cellulaire, etc. On les emploie aussi à l'extérieur, sous la forme de fomentations, pour remédier à la faiblesse musculaire qui succède aux affections rhumatisantes et paralytiques.

Les feuilles et les baies du Laurier, se donnent communément en infusion théiforme, à la dose de deux ou trois gros pour une livre de véhicule, qu'on édulcore avec du sucre. La dose de l'huile volatile est de cinq à six gouttes. L'huile fixe qu'on obtient par l'expression des baies, jouit d'une propriété calmante et résolutive. On l'associe quelquefois au camphre, à l'alcool, à l'opium; et on l'emploie sous la forme de liniment, pour résoudre les tumeurs et combattre la faiblesse musculaire. Les feuilles sont encore usitées dans les fumigations aromatiques; et personne n'ignore qu'on les emploie à titre de condiment alimentaire.

SCD Lyon 1

LAURIER-CERISE (Prunus Lauro-cerasus).

Arbr. Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Monogyn.* Lin.

Planche 59. — Figure 190.

Le Laurier-cerise ou Laurier Amandier est un arbrisseau indigène de la Natolie. Son feuillage est toujours vert, sa hauteur médiocre, son aspect agréable. Il est couvert de feuilles alternes, oblongues, entières, pétiolées et d'un vert luisant. Vers le milieu du printems les rameaux portent des fleurs en grappes, formées d'un calice monophyle à cinq divisions, et de cinq pétales blancs, disposés en rose. A ces fleurs succèdent des fruits globuleux, rouges dans leur maturité.

Les feuilles de cet arbrisseau sont aromatiques et d'une amertume agréable. Elles contiennent un principe volatil qui constitue un des poisons les plus actifs que nous connaissions. On l'extrait facilement par la distillation aqueuse. Ses effets se dirigent d'une manière si prompte et si intense sur les facultés vitales, que la mort peut s'en suivre, sans avoir été précédée d'aucun phénomène morbifique. Dans d'autres circonstances, ce poison produit des douleurs cardialgiques, des vomissemens, des spasmes violens, le tétanos, la paralysie, etc., sans laisser aucune trace d'inflammation locale. Pour remédier à ces accidens, on a proposé le lait et le carbonate de potasse; mais d'après le témoignage du docteur Méad, l'ammoniaque fournit un secours beaucoup plus efficace.

Malgré l'activité vénéneuse du Laurier-cerise, on a tenté l'usage de son eau distillée dans quelques maladies du système lymphatique. Cameron a obtenu les plus grands effets de l'infusion des feuilles dans l'engorgement rebelle du foie. (*Mat. méd. de Venel, tom. 2, p.* 339). On a également conseillé le Laurier-cerise dans la phthisie tuberculeuse, les scrophules et la syphilis invétérée. Les succès qu'on a obtenus, doivent sans doute encourager à faire de nouvelles tentatives; mais nous croyons devoir retracer ici les sages avis de Cullen, qui recommande d'administrer avec la plus grande précaution une substance qui tend si fortement à éteindre le principe de la vie.

SCD Lyon 1

LAURIER-ROSE (Nerium oleander).

Arbr. Monop. Tour. — *Apocyn.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 59. — Figure 191.

Cet arbrisseau originaire des contrées orientales, croît en Espagne, en Italie et dans le midi de la France. Il est toujours vert et s'élève à la hauteur de sept à huit pieds, sur une ou plusieurs tiges dont les rameaux sont droits, flexibles et garnis de feuilles opposées, lancéolées, entières, ternées, et d'un vert foncé. Pendant l'été, on voit briller au sommet des rameaux, des fleurs nombreuses, de couleur rose (il y a une variété à fleurs blanches): elles sont grandes, monopétales, et composées d'un calice à cinq divisions, d'une corolle infundibuliforme, et de cinq étamines dont les filamens soutiennent des anthères hastées. Il leur succède deux capsules cylindriques, folliculeuses, à semences munies d'aigrettes.

Les feuilles du Laurier-Rose fournissent un suc amer, dont l'activité caustique et vénéneuse enflamme les viscères des animaux. On doit opposer aux effets délétères de ce poison, les acides végétaux, le lait et les boissons émollientes et mucilagineuses.

LAURIER-TIN (Viburnum tinus).

Arbr. Monop. Tour. — *Chèvref.* Jus. — *Pentandr. Trigyn.* Lin.

Planche 59. — Figure 192.

Ce charmant arbuste, originaire d'Espagne, est cultivé dans les jardins, où il parvient à la hauteur de cinq ou six pieds. Sa tige se divise en plusieurs rameaux ornés de feuilles nombreuses, pétiolées, ovales, pointues, persistantes, et d'un vert luisant. C'est vers la fin de l'automne, et lorsque les autres arbustes se dépouillent de fleurs et de verdure, que celui-ci paraît avec éclat dans les bosquets. Ses rameaux se couvrent alors de fleurs en corymbe, panachées de blanc et de pourpre, avec un calice à cinq dents, et une corolle monopétale à cinq divisions: ces fleurs sont remplacées par des fruits de couleur brune, ayant à peu près la forme d'une olive, et renfermant une semence cartilagineuse.

Les fruits du Laurier-Tin excitent fortement le canal alimentaire, et provoquent la purgation. Toutefois, ils sont inusités dans notre art, et il est prudent de s'en abstenir.

SCD Lyon 1

LAVANDE (Lavandula spica).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 60. — Figure 193.

Cet arbuste, qui porte aussi le nom de *Spic*, croît en Espagne, en Italie, dans la France méridionale. Il abonde sur-tout aux environs de Narbonne. Sa tige dure, ligneuse, peu élevée, se divise en plusieurs rameaux grêles, tétragones, dont les feuilles sont opposées, étroites, lancéolées, entières et d'un vert blanchâtre. Chaque rameau est terminé par un épi de fleurs bleues ou blanches, composées d'un calice grêle et cylindrique, d'une corolle renversée dont la lèvre supérieure est large, plane, l'inférieure divisée en trois lobes, et de plusieurs étamines renfermées dans le tube de la corolle.

La Lavande se fait remarquer par une odeur forte, agréable, et par une saveur chaude, aromatique, un peu amère. Elle possède les propriétés médicamenteuses de la plupart des labiées aromatiques, et elle donne à l'analyse une huile volatile camphrée et un principe extractif. Son action stimulante ne se borne point au système gastrique; elle se dirige aussi sur tout l'organisme. Toutefois, les auteurs qui ont rangé cette plante parmi les remèdes céphaliques, nervins et emménagogues, nous ont transmis une idée bien vague de ses propriétés, car les diverses altérations morbifiques qui peuvent frapper les propriétés vitales du cerveau et du système nerveux, n'exigent pas toujours l'usage des aromatiques et des stimulans, comme nous l'avons déjà remarqué. Mais on pourra employer la Lavande, ou plutôt son huile volatile, dans la paralysie, le rhumatisme, l'hystérie et l'aménorrhée, si la cause matérielle de ces affections réside dans un principe de relâchement et d'atonie.

On prescrit les sommités fleuries, ainsi que les feuilles de Lavande en infusion théiforme plus ou moins chargée. L'huile volatile se donne à la dose de cinq ou six gouttes, dans une ou deux cuillerées d'eau simple, ou dans un mélange d'eau de Menthe et d'eau de fleur d'orange. Cette potion convient dans les langueurs d'estomac et dans les flatuosités. On peut préparer un esprit de Lavande très-agréable pour la toilette, en ajoutant à deux livres d'alcool, un gros d'huile volatile de Lavande, et quelques gouttes de teinture de Benjoin.

SCD Lyon 1

LENTISQUE (Pistacia Lentiscus).

Arbr. à étam. Tour. — *Térébinth.* Jus. — *Dicec. Pentandr.* Lin.

Planche 60. — Figure 194.

Cet arbre abonde dans les îles de Chio, de Chypre et de Candie. On le trouve aussi en Espagne, en Portugal, en Italie, et dans le midi de la France. Il s'élève à la hauteur de sept à huit pieds, et pousse des rameaux nombreux dont les feuilles sont ailées, étroites, lisses, luisantes, à folioles lancéolées et d'un vert gai. Les fleurs sont dioïques, purpurines et disposées en grappes ; les mâles ont un calice à cinq divisions et cinq étamines ; les femelles, un calice trifide et trois styles. Le fruit est un drupe globuleux, charnu, noirâtre dans sa maturité, et renfermant un noyau à une semence.

Le Lentisque fournit un suc résineux, qui coule spontanément, ou par incision, du tissu du tronc et des branches. Cette résine porte le nom de *Mastic*, et nous vient de Chio, en larmes et en grains transparens, d'un jaune pâle, d'une odeur agréable et d'une saveur aromatique un peu amère. Quelques auteurs vantent les propriétés du Mastic dans la toux catarrhale, le scorbut et la dysenterie ; mais aujourd'hui on se contente de l'employer dans quelques préparations emplastiques et dans les fumigations. Les dames turques en font, dit-on, un fréquent usage pour se parfumer la bouche, et pour entretenir la blancheur des dents.

Le bois de Lentisque qu'on nous apporte des pays orientaux, est revêtu d'une écorce de couleur de fer ; sa substance intérieure est d'un blanc jaunâtre. Il est aromatique et astringent, et il a beaucoup de rapport, suivant Cartheuser, avec le bois de Génévrier. Quoiqu'on ait regardé son écorce comme un excellent moyen dans les maladies atoniques des voies digestives, elle est rarement employée en France, parce que nous pouvons la remplacer par des substances beaucoup plus actives, telles que la racine de grande Gentiane et l'écorce de Saule.

SCD Lyon 1

LICHEN D'ISLANDE (Lichen Islandicus).

Apétal. sans fleurs, Tour. — *Alg.* Jus. — *Cryptogam. Alg.* Lin.

Planche 60. — Figure 195.

Cette plante végète dans les lieux ombragés de l'Europe septentrionale. Elle est remarquable par ses expansions perpendiculaires, rameuses, coriaces, grisâtres, à découpures larges, obtuses, à bords saillans et ciliés. Son odeur est nulle, sa saveur amère et légérement acerbe. Ses produits chimiques sont un mucilage très abondant, et une substance extractive amère, un peu astringente.

Le Lichen d'Islande a reçu, depuis quelque tems les plus grands éloges dans le traitement de la phthisie pulmonaire. Scopoli, Ebeling, Pauliski, Cramer, Bergius, Stoll et Quarin ont beaucoup contribué à sa réputation. Cramer qui a disserté sur cette substance, cite plusieurs observations qui attestent son efficacité dans le crachement de sang, et dans la phthisie du poumon avec ulcère. Si dans quelques circonstances elle n'a pas entièrement dompté la maladie, elle en a, du moins, pallié les symptômes (Cramer, *Dissertatio inauguralis medica de Lichene Islandico*). Reiske a également accordé de grandes vertus au Lichen, dont il a donné une analyse détaillée. Il le recommande sur-tout dans les rhumes invétérés, l'épuisement et l'affection purulente du poumon, à la suite de la pleurérie et des maladies exanthématiques. Suivant Schoneïder, rien ne peut égaler ce médicament, lorsqu'on a calmé l'irritation fébrile et l'état de phlegmasie où se trouve le poumon. Mais parmi les praticiens qui nous ont éclairés sur les propriétés médicales et sur l'usage du Lichen, il faut citer MM. Chrichton et Regnault, médecins anglais, et le docteur Herz, de Berlin. Chrichton observe, que cette substance ne convient que dans la phthisie muqueuse, ou dans celle qui succède à l'hémoptysie. On doit même en interdire l'usage aux malades qui éprouvent une douleur fixe dans la poitrine, après des inspirations profondes. Les faits recueillis par M. Regnault, nous paraissent si concluans, qu'ils ne peuvent qu'exciter l'attention des médecins cliniques.

L'observation suivante n'atteste pas moins la puissance du Lichen dans les maladies du poumon. M. F*** éprouvait depuis plusieurs années une toux habituelle, dont les quintes amenaient par intervalles des crachats sanguinolans. L'hémoptysie avait pris un caractère grave à la suite de quelques excès : elle se calma néanmoins par l'effet d'une saignée du bras et du lait d'ânesse; mais bientôt il lui succéda une expectoration purulente avec des mouvemens fébriles sans type régulier, et un amaigrissement extrême. Une diarrhée colliquative était venue

SCD Lyon 1

aggraver ces symptômes, lorsque nous conseillâmes à ce malade l'usage du Lichen, sous la forme de décoction et de gelée. Un mois s'était à peu près écoulé, que les symptômes les plus fâcheux avaient disparu. Ce même remède fut continué encore pendant environ trois mois; et le malade recouvra entièrement ses forces et sa santé.

On a proposé différentes manières d'administrer le Lichen. Schoneider le prescrit en décoction, à la dose d'une once pour une livre de colature, à laquelle il fait ajouter demi-once de sirop scillitique. On peut également en mettre à bouillir environ deux onces dans deux livres de lait, qu'on fait réduire de moitié, par une douce chaleur. Le malade prend une tasse de cette décoction toutes les trois heures. On prépare la gelée de Lichen, en faisant bouillir, pendant une heure, six onces de cette substance dans deux pintes d'eau. On passe la décoction dans un tamis; on la met ensuite sur un feu doux, et on la laisse évaporer jusqu'à réduction d'une pinte. On ajoute six onces de sucre blanc, et on laisse le tout refroidir. La dose de cette gelée est de cinq ou six cuillerées par jour.

LIÉGE (Quercus suber).

Arbr. Ament. Tour. — *Amentac.* Jus. — *Monœc. Polyandr.* Lin.

Planche 60. — Figure 196.

Cet arbre de moyenne grandeur, croît dans les lieux incultes et sablonneux de l'Europe australe. Son tronc est revêtu d'une écorce épaisse, gercée, poreuse, légère et d'une couleur grisâtre. Ses rameaux portent des feuilles assez grandes, ovales, légérement dentées, d'un vert foncé en dessus, plus pâles et cotonneuses en dessous. Ses fleurs sont monoïques, axillaires, et d'une couleur herbacée; les mâles naissent sur des chatons grêles; leur calice est quadrifide et dénué de corolle: les femelles ont un calice monophyle, écailleux, qui prend la forme d'une petite coupe, et entoure la base d'un fruit lisse, oblong, revêtu d'une écorce cartilagineuse.

Les productions de cet arbre sont rarement employées aujourd'hui en médecine. Son écorce extérieure est plus particulièrement consacrée aux usages de l'économie domestique.

SCD Lyon 1

LIERRE COMMUN. (Hedera helix).

Arbr. rosac. Tour. — *Chèvref.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 61. — Figure 197.

Tout le monde connaît cet arbrisseau grimpant, dont les rameaux grêles et sarmenteux s'attachent aux vieux murs ou à l'écorce des arbres, et offrent des feuilles nombreuses, alternes, fermes, luisantes, toujours vertes, entières ou lobées. Au sommet des rameaux naissent des fleurs en corymbe, formées d'un calice à cinq dents, ceignant le germe, et d'une corolle à cinq pétales obronds, de couleur herbacée ou d'un blanc terne. Le fruit est une baie globuleuse, noire dans sa maturité, renfermant plusieurs semences convexes d'un côté, planes de l'autre.

Les feuilles de Lierre ont une saveur amère, nauséabonde. On vante leur efficacité dans l'atrophie des enfans, et dans le rachitis. Les baies manifestent une acidité mêlée d'amertume, et excitent vivement la contractilité musculaire des intestins. Dans les contrées orientales, on retire, par incision, du tronc des gros Lierres, un suc résineux qui se condense promptement, et qu'on appelle vulgairement *Gomme de Lierre.* Dans l'état concret, cette substance est dure, compacte, un peu transparente, inflammable, de couleur d'oxide de fer, d'une saveur âcre, aromatique, et d'une odeur agréable lorsqu'on l'approche du feu. Suivant Vogel, cette résine exerce une action tonique sur les viscères abdominaux; mais si l'on en croit Cartheuser, il ne faut pas trop compter sur ses propriétés médicales. On paraît adopter aujourd'hui l'opinion de ce dernier, puisqu'on a totalement renoncé aux différentes productions du Lierre, si l'on en excepte les feuilles, qu'on fait servir aux pansemens des exutoires.

SCD Lyon 1

LIERRE TERRESTRE (Glecoma hederacea).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 61. — Figure 198.

Les lieux humides et ombragés de l'Europe produisent cette plante vivace, dont les tiges grêles, tétragones, rampantes, rougeâtres et velues, se garnissent de feuilles opposées, réniformes, crénelées et d'un vert foncé. Ses fleurs axillaires, bleues ou purpurines, et disposées par anneaux, offrent un calice à cinq divisions étroites, une corolle dont la lèvre supérieure est bifide, l'inférieure trilobée, et des anthères rapprochées deux à deux, en forme de croix.

Le Lierre terrestre possède une saveur chaude et amère. Il fournit de l'huile volatile, un peu d'extrait résineux, et un extrait aqueux plus abondant, légérement amer. Depuis long-tems, l'observation clinique a confirmé les propriétés de cette plante dans le catarrhe du poumon, dans l'asthme pituiteux des vieillards et dans les obstructions abdominales chroniques. Mais les auteurs de matière médicale, ont exagéré ses vertus, en lui accordant une action spécifique dans les ulcérations internes, et particulièrement dans celle du poumon. D'un autre côté, Cullen qui tourne en ridicule Simon Pauli, s'abandonne avec trop peu de réserve à ses principes de scepticisme médical, lorsqu'il regarde le Lierre terrestre comme une plante presque inerte. Plus d'une fois nous aurons occasion de faire remarquer l'esprit frondeur de ce médecin anglais, jouissant d'ailleurs, parmi les Savans, d'une célébrité justement acquise.

On emploie ordinairement le Lierre terrestre en infusion théiforme, à laquelle on peut ajouter une égale quantité de lait. Le suc exprimé de l'herbe récente se donne à la dose de deux ou trois onces ; et son sirop est administré dans les boissons pectorales, à la dose d'une cuillerée à bouche.

SCD Lyon 1

LIN CULTIVÉ (Linum usitatissimum).

Caryophyll. Tour. — *Caryophyll.* Jus. — *Pentandr. Pentagyn.* Lin.

Planche 61. — Figure 199.

Cette plante si utile en médecine et en économie domestique, croît particulièrement dans les contrées méridionales. Sa tige est simple, grêle, cylindrique, rameuse, et haute d'environ trois pieds. Ses feuilles sont alternes, étroites, lisses, lancéolées et d'un vert pâle. Au sommet des rameaux naissent des fleurs d'un joli bleu, composées d'un calice à cinq divisions profondes, d'une corolle à cinq pétales arrondis, de cinq étamines et de cinq styles. Le fruit est une capsule sphérique à cinq valves et à dix loges renfermant des semences oblongues presqu'ovales, planes, lisses, luisantes, et d'une couleur fauve purpurine.

Les semences du Lin cultivé fournissent une substance mucilagineuse très-abondante, avec une huile grasse et onctueuse. La propriété douce et relâchante dont elles jouissent, rend leur usage très-précieux dans l'inflammation des intestins, les constipations rebelles, et le catarrhe aigu des voies urinaires. Sydenham, Baglivi et Dehaën, font le plus grand éloge de l'huile récente dans la pleurésie inflammatoire. Son utilité n'est pas moins reconnue dans l'hémoptysie causée par le spasme et l'irritation vive des vaisseaux du poumon.

On prescrit les semences de Lin, en infusion, à la dose d'une pincée dans deux livres d'eau bouillante. Cette boisson légérement nitrée, est d'un très-fréquent usage dans la blénnorrhagie et la suppression des urines. On donne l'huile récente par cuillerées dans la colique inflammatoire et dans les constipations opiniâtres. On fait, en même tems, des embrocations sur l'abdomen avec cette huile, après y avoir ajouté quelques grains de camphre et quelques gouttes de teinture anodine. On la fait aussi entrer dans les lavemens, à la dose de deux ou trois onces. A ces applications, il faut encore ajouter les cataplasmes préparés avec la farine de graine de Lin, et dont personne n'ignore l'efficacité dans les tumeurs phlegmoneuses.

SCD Lyon 1

LINNÉE BORÉALE (Linnæa borealis).

Chèvref. Jus. — *Didynam. Angiosp.* Lin.

Planche 61. — Figure 200.

Gronovius s'est immortalisé, en dédiant le genre Linnæa au célèbre suédois qui, après avoir étonné le monde par la variété de ses connaissances et la profondeur de son génie, tient encore le sceptre de la Botanique, comme il marche l'égal de Buffon dans quelques autres parties de l'Histoire Naturelle. Ce genre est composé d'une seule plante, désignée sous le nom de *Linnée boréale.* On trouve ce petit arbuste dans les lieux montueux et dans les forêts de l'Europe septentrionale, où il pousse des rameaux ligneux, grêles, rampans, et ornés de feuilles opposées, pétiolées, obrondes, crénelées et d'un vert tendre. C'est dans les beaux jours du printems, que ces fleurs campanulées, d'un blanc nuancé de rose, embellissent l'extrémité des rameaux, et répandent le parfum le plus gracieux. Elles offrent un double calice : l'extérieur situé à la base de l'ovaire, est composé de quatre feuilles inégales ; l'intérieur est quinquéfide et repose sur l'ovaire, qui devient une baie ovale, sèche, à deux loges.

Les feuilles et les tiges de cet arbuste possèdent une saveur amère, mêlée d'un peu d'astriction. On vante leur action médicale dans le traitement du rhumatisme et des maladies cutanées ; il paraît, néanmoins, qu'elles ne sont guère employées qu'en Suède ; mais quel est l'amateur qui ne s'empressera point d'accueillir une jolie plante qui a été consacrée à la mémoire de Linnæus ?

SCD Lyon 1

LIS BLANC (Lilium candidum).

Liliac. Tour. — *Liliac.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 62. — Figure 201.

Quelle est cette plante dont la tige s'élève avec une grâce majestueuse, au milieu des fleurs embellies par sa presence, et dont le parfum égale la plus douce ambroisie? O le plus noble ornement de nos jardins! ô Lis éclatant de blancheur et de beauté; emblême sacré de la candeur et de l'innocence, salut!.... Qui ne connaît point cette belle espèce, originaire des contrées orientales, et dont la bulbe écailleuse produit un faisceau de feuilles oblongues qui environnent la base d'une tige simple, élevée, garnie dans toute sa longueur de feuilles plus étroites, sessiles, lancéolées et d'un joli vert? vers la mi-Juin, cette tige se termine par un épi de fleurs grandes, belles, d'une blancheur admirable et d'une odeur exquise. La corolle est campanulée, intérieurement imberbe, à six pétales droits, évasés et un peu réfléchis à leur sommet. Le pistil, environné de six étamines à anthères jaunes, fait place à une capsule oblongue, triangulaire et remplie de semences comprimées.

LIS DE CHALCÉDOINE (Lilium Chalcedonicum).

Liliac. Tour. — *Liliac.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 62. — Figure 202.

Ce Lis, originaire du Levant, est recommandable par ses larges touffes, et sur tout par la grandeur et la beauté de ses fleurs. Il s'élève à la hauteur d'environ trois pieds, sur une tige simple, pourprée dans sa partie inférieure, et garnie entièrement de feuilles nombreuses, oblongues, étroites et lancéolées. Cette tige

SCD Lyon 1

est terminée par des fleurs inclinées ou pendantes, dont la corolle, d'un beau rouge d'écarlate, offre six pétales roulés en dessus. Cette espèce très-estimée des amateurs, se compose de plusieurs variétés dont les anciens Botanistes avaient fait autant d'espèces.

LIS MARTAGON (Lilium Martagon).

Liliac. Tour. — *Liliac.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 62. — Figure 203.

Le Lis Martagon croît sur les montagnes des Alpes, en Allemagne et en France. Il se plaît particulièrement dans les lieux ombragés et sur les côteaux humides. Sa bulbe écailleuse pousse une tige droite, ferme, verticale, luisante, marquée inférieurement de points noirs, et haute d'environ trois pieds. Les feuilles sont ovales, pointues, parsemées de nervures et disposées en verticille. Vers le mois de Juillet, on voit au sommet de la tige, des fleurs disposées en grappe d'un pourpre éclatant et légérement ponctuées de noir. Les pétales sont réfléchis et roulés en dehors, en manière de turban.

Il est plusieurs autres variétés plus ou moins brillantes, parmi lesquelles on distingue le Martagon blanc, le pourpre, le jaune brillant et le Martagon à fleurs doubles. Toutes ces espèces sont encore assez rares et dignes d'être cultivées par les amateurs. Pour les voir prospérer, il faut leur fournir une terre de bruyère mêlée de terre franche. On les multiplie en séparant les caïeux, en automne. Quoique ces Lis ne soient pas extrêmement délicats, il convient néanmoins de les couvrir l'hiver, car ils sont très-sensibles au froid. (*Delaunay, le Bon Jardinier, p.* 240, *année* 1807.)

SCD Lyon 1

LIS SUPERBE (Lilium superbum).

Liliac. Tour. — *Liliac.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 62. — Figure 204.

Cette belle espèce est digne du nom qui lui a été imposé. Sa patrie est l'Amérique septentrionale, où elle croît sans culture. Elle s'élève majestueusement sur une tige ferme, cylindrique, haute de cinq à six pieds, et garnie par intervales de feuilles étroites, pointues, lisses, verticillées et d'un vert brun. Pendant le mois d'Août, sa tige se couronne d'une panicule presque pyramidale, composée de fleurs nombreuses, inclinées, d'un beau rouge orangé, et parsemées de points de couleur pourpre.

On multiplie cette espèce par ses caïeux, ou bien par les écailles qui forment sa bulbe. Il faut leur donner une terre de bruyère et les planter dans la même situation où elles étaient en formant l'oignon. M. Delaunay recommande surtout de tenir ces jeunes plants à l'ombre, et de les arroser médiocrement. Quoique ce Lis ne craigne point le froid, puisqu'il vient du Canada, il est prudent de le garantir des fortes gelées.

On cultive encore dans les jardins d'agrément quelques espèces de Lis dont la beauté n'est pas moins remarquable. Nous nous contenterons de citer le Lis bulbifère, *Lilium bulbiferum*, dont les fleurs grandes et safranées, sont parsemées intérieurement de petites taches noires ; le Lis de Pomponne, *Lilium pomponium*, dont les pétales, d'un beau rouge ponceau, et roulés en dehors, imitent la forme d'un turban; le Lis des Pyrénées, *Lilium Pyrenaicum*, décrit par M. Gouan, célèbre professeur de Montpellier, et dont la corolle est jaunâtre et ordinairement parsemée de points pourpres, ou d'un rouge brun; le Lis de Caroline, *Lilium Carolinianum*, d'une charmante couleur orangée, avec des points noirs ou pourprés à la base intérieure de la corolle ; enfin ceux du Canada, de Pensilvanie et de Philadelphie, dont les fleurs sont plus ou moins rouges et ponctuées.

Les bulbes de ces différens Lis fournissent un suc gluant et mucilagineux. Celle du Lis blanc est néanmoins la seule qui soit employée en médecine. On ne s'en sert point intérieurement, malgré qu'on lui ait attribué une action spéciale sur l'appareil urinaire ; mais on l'emploie fréquemment à l'extérieur, sous la forme de

SCD Lyon 1

fomentations ou de cataplasmes, dans les tumeurs inflammatoires et érysipélateuses.

Les fleurs du Lis blanc contiennent un principe volatil qui s'évapore entièrement par la dessication. L'eau distillée et faiblement odorante, dont on a vanté la propriété anodine dans le traitement des phlegmasies internes, ne peut être d'aucun secours ; et l'estimable Valmont de Bomare, a consigné dans son Dictionnaire l'erreur la plus absurde, lorsqu'il a dit que M. Bourgeois avait observé qu'elle était un vrai spécifique contre la suppression des lochies. La vertu cosmétique qu'on attribue à l'eau distillée du Lis, est également de pure invention. L'huile qu'on prépare en mettant à infuser à plusieurs reprises des fleurs de Lis dans de l'huile d'olive, jouit d'une propriété relâchante, qu'elle partage avec les autres huiles grasses. On peut l'employer en liniment dans le météorisme douloureux, dans le rhumatisme, et quelques autres maladies du système musculaire.

SCD Lyon 1

LOBÉLIE CARDINALE (Lobelia cardinalis).

Campanul. Jus. — *Syngén. Monogam.* Lin.

Planche 63. — Figure 205.

Cette plante, originaire des forêts de la Virginie, appartient au genre *Lobelia*, qui a été consacré à la mémoire du botaniste Lobel. Elle est appelée *Cardinale*, à cause du rouge éclatant dont brillent ses fleurs. On la cultive depuis long-tems dans les jardins, où sa tige simple, cylindrique, velue, s'élève à la hauteur d'environ deux pieds, et se couvre de feuilles alternes, éparses, ovales, lancéolées, pointues, dentées, et d'un beau vert. Ses fleurs disposées en grappe terminale, s'épanouissent vers le mois d'Août, et présentent un calice à cinq divisions, une corolle monopétale, irrégulière, d'un pourpre vif, et cinq étamines réunies par leurs filamens. Le fruit est une capsule biloculaire, s'ouvrant par le sommet.

Cette brillante espèce demande à être cultivée à l'ombre et dans une terre de bruyère. On la multiplie par l'éclat de ses racines, ou par ses graines qu'on sème en automne, et qu'il faut couvrir légérement.

LOBÉLIE SYPHILITIQUE (Lobelia syphilitica).

Planche 63. — Figure 206.

La Lobélie syphilitique, appelée par quelques-uns *Cardinale bleue*, croît dans l'Amérique septentrionale : elle habite particulièrement les lieux ombragés et les bords des rivières. Sa tige est droite, un peu rameuse, médiocrement élevée, revêtue de petits poils roides, du reste, garnie de feuilles alternes, sessiles, lancéolées, vertes et dentées. Ses fleurs sont bleues, grandes, axillaires et pédonculées. Leur calice se distingue par cinq divisions lancéolées et par ses sinus réfléchis. La capsule qui leur succède est biloculaire.

Toutes les espèces de Lobélie manifestent un principe vireux très âcre, et leur usage peut être suivi d'accidens graves. La seule espèce dont on ait cherché à accréditer l'emploi, est la Lobélie syphilitique. Sa racine fibreuse et blanchâtre fournit un suc laiteux d'une odeur nauséabonde, d'une saveur âcre. Son action stimulante se porte particulièrement sur les membranes muqueuses du canal

SCD Lyon 1

alimentaire et sur l'organe cutané. Les habitans de l'Europe septentrionale ont recours à l'usage de cette racine, pour combattre les accidens produits par l'infection syphilitique; et d'après les relations de différens voyageurs, peu de médicamens produisent des effets plus prompts et plus heureux. Un ancien capitaine de vaisseau, homme de beaucoup de sens et plein d'instruction, avec lequel nous avons eu occasion de nous entretenir sur les productions de plusieurs parties de l'Amérique, qu'il a parcourues, nous a assuré avoir administré lui-même, avec beaucoup de succès, la racine de Lobélie à plusieurs marins affectés de symptômes vénériens qui avaient résisté à l'action du mercure et du Gayac. On a tenté, en France, l'usage de cette racine, et il paraît qu'on n'a pas obtenu, à beaucoup près, les mêmes avantages; mais a-t-on assez multiplié les expériences négatives, pour pouvoir atténuer les faits nombreux recueillis par les médecins voyageurs?

On donne la Lobélie syphilitique en décoction, qu'on prépare en faisant bouillir six gros ou une once de sa racine dans deux pintes d'eau, jusqu'à réduction de moitié. La colature doit être partagée en quatre doses à prendre dans l'espace de douze heures. On administre aussi l'extrait de cette racine, à la dose de quinze à vingt grains par jour.

SCD Lyon 1

LUPIN (Lupinus albus).

Légumin. Tour. — *Légumin.* Jus. — *Diadelph. Décandr.* Lin.

Planche 63. — Figure 207.

Cette plante annuelle qu'on cultive dans les parties méridionales de la France, s'élève à la hauteur d'environ deux pieds, sur une tige droite, rameuse et légérement velue. Ses feuilles, en forme d'étoile, se composent de sept à huit digitations oblongues, un peu élargies à leur extrémité, d'un vert foncé en dessus, pubescentes en dessous. Les rameaux se couronnent de fleurs papillonnacées, blanches, rangées en épi, et composées d'un calice à deux lèvres (la supérieure entière, l'inférieure à trois dents), et de dix anthères, dont cinq sont oblongues et les cinq autres arrondies. Du centre du calice s'élève un pistil qui devient une gousse oblongue, coriace, comprimée, où sont renfermées cinq ou six semences planes, orbiculaires, un peu anguleuses, blanchâtres en dehors, jaunâtres intérieurement.

Les semences de Lupin contiennent de la fécule et un mucilage amer. On les employait autrefois intérieurement pour résoudre les indurations du foie, et combattre la diathèse vermineuse. Leur usage est borné aujourd'hui à l'extérieur, et l'on sait que la farine qu'on en retire, est mise au nombre des quatre farines résolutives. Quelques personnes l'emploient sous la forme de cataplasmes dans les engorgemens lymphatiques, et dans le gonflement du testicule. On augmente l'action de ces cataplasmes, en y ajoutant une suffisante quantité d'oximel simple.

SCD Lyon 1

LYSIMACHIE VULGAIRE (Lysimachia vulgaris).

Infundibul. Tour. — *Lysimach.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 63. — Figure 208.

Cette Lysimachie orne les bords des ruisseaux et des bois marécageux de l'Europe, par les belles touffes que produisent ses racines traçantes. Ses tiges droites, cannelées, noueuses, velues, hautes d'environ trois pieds, et terminées en corymbe, se garnissent de feuilles oblongues, lancéolées, pointues, opposées deux à deux ou quatre à quatre, et d'un vert foncé. Ses fleurs sont jaunes et disposées en panicule au sommet des rameaux. Leurs principaux caractères botaniques sont un calice quinquéfide, une corolle en roue, à cinq lobes, attachée sous le pistil, un stigmate obtus, et une capsule sphérique à une loge et à dix valves. Cette jolie plante fleurit en Juin et Juillet. On la multiplie par ses traces nombreuses, et on l'arrose fréquemment, à moins qu'elle ne soit plantée dans un terrain naturellement humide.

Les principes constituans de la Lysimachie vulgaire ne paraissent pas indiquer de grandes vertus, malgré les succès qu'on lui a attribués dans le crachement de sang et la dysenterie. On oppose aux aphtes ou petits ulcères qui surviennent à la bouche, sa décoction miellée et acidulée avec quelques gouttes de vinaigre ou d'esprit de soufre. Du reste, le genre Lysimachie n'est pas fécond en plantes médicinales, et l'on ne doit point compter davantage sur la Lysimachie nummulaire, dont l'action tonique et astringente ne repose sur aucun fait bien constaté.

SCD Lyon 1

MANDRAGORE (Atropa Mandragora).

Campanif. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 64. — Figure 209.

On trouve la Mandragore en Espagne, en Italie et dans l'île de Crète. Elle végète particulièrement sur les bords des fleuves et dans les forêts. Sa racine est épaisse, pivotante, blanchâtre, et divisée en deux ou trois tronçons hérissés de filamens capillaires. Ses feuilles sont radicales, grandes, ovales, lancéolées, entières et d'un vert obscur. Elles entourent plusieurs pédicules ou hampes grêles, portant des fleurs solitaires, légérement velues, blanchâtres, avec quelques nuances de pourpre, et munies d'un calice quinquéfide, d'une corolle campaniforme et de cinq étamines. Le germe devient une baie sphérique, charnue, molle, jaunâtre, d'une odeur fétide, à plusieurs semences réniformes et comprimées. On distingue une variété dont les feuilles sont plus petites, d'un vert plus foncé, et les fleurs bleues tirant sur le pourpre. Son fruit est pyriforme, odorant, et d'une couleur plus pâle. Cette variété est connue sous le nom de *Mandragore femelle*, et croît dans les mêmes climats.

Toutes les parties de la Mandragore recèlent un principe vénéneux; elles ont une odeur fétide et une saveur acre, nauséabonde. La racine sur-tout, jouit d'une action narcotique très-intense, et son écorce provoque puissamment les évacuations alvines. Quelques auteurs recommandables ont indiqué l'usage de la Mandragore dans le traitement de l'épilepsie et de l'affection hystérique; mais n'est-il pas plus sage de proscrire une plante dont l'action délétère peut être suivie d'accidens graves, lorsqu'il est d'ailleurs si facile de la remplacer par des antispasmodiques beaucoup plus sûrs? On peut néanmoins préparer avec ses feuilles, de même qu'avec sa racine réduite en pulpe, des cataplasmes, dont on a loué la vertu anodine et résolutive dans les tumeurs scrophuleuses et dans le squirre. Il serait superflu de retracer ici les fables absurdes accueillies par l'ignorance et la superstition des peuples, touchant les propriétés merveilleuses de la Mandragore. Dans le siècle où nous vivons, on ne croit plus ni aux revenans ni à la magie.

SCD Lyon 1

MARGUERITE PAQUERETTE (Bellis perennis).

Radi. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl.* Lin.

Planche 64. — Figure 210.

On distingue aisément cette jolie plante dont les fleurs embellissent la prairie et annoncent le retour du printems, à ses feuilles nombreuses, radicales, spatulées, étalées sur terre et légérement dentées; à ses hampes grêles, peu élevées, pubescentes et couronnées de fleurs solitaires, radiées, dont le disque est jaune et la circonférence panachée de blanc et de rouge. Leur calice est hémisphérique, à folioles égales, étroites, aiguës; leurs semences sont dénuées d'aigrettes.

On multiplie la Marguerite par ses graines ou par les éclats de ses racines qu'on replante dans un terrain frais et un peu ombragé. La culture produit plusieurs variétés toutes fort jolies, et très-propres à orner les gazons champêtres.

Cette plante est remplie d'un suc visqueux, légérement amer, dont le botaniste Césalpin a beaucoup vanté l'action *vulnéraire et résolutive*, à la suite des chûtes violentes et des contusions à la tête. En pareil cas, on préfère aujourd'hui, avec raison, les fleurs de l'Arnique des montagnes. Michaël, dont le témoignage n'est pas très-recommandable en matière médicale, assure avoir dompté plusieurs hydropisies par le seul usage de la Paquerette. Il convient néanmoins de citer le suffrage de Baglivi, qui l'a recommandée dans le catarrhe suffocant, et l'autorité puissante d'un praticien célèbre de nos jours, le savant Fouquet, qui prescrivait l'infusion de cette plante avec le suc exprimé du gland de Chêne, dans l'affection purulente du poumon. Ce mélange était adouci avec une suffisante quantité de sucre rosat.

SCD Lyon 1

MARJOLAINE (Origanum Majorana).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 64. — Figure 211.

Cette plante aromatique abonde dans la France méridionale. Elle se plaît sur les côteaux et dans les terrains secs et pierreux. Ses tiges sont grêles, rameuses, un peu velues, rougeâtres, et hautes d'environ un pied ; ses feuilles petites, ovales, opposées, lanugineuses et odorantes. Ses rameaux portent des fleurs d'un blanc jaunâtre, disposées en panicule, avec des bractées ovoïdes, et une corolle dont la lèvre supérieure est plane, échancrée, et l'inférieure trilobée. Cette plante est généralement cultivée dans les jardins, où on la multiplie par ses semences et par l'éclat de ses racines.

La Marjolaine exhale une odeur pénétrante, très-gracieuse; sa saveur est chaude et aromatique. Comme presque toutes les Labiées, elle fournit une substance extractive et de l'huile volatile. Suivant Proust, elle donne à l'analyse du véritable camphre. On a sans doute exagéré ses vertus médicinales, lorsqu'on l'a présentée comme un spécifique dans l'épilepsie, les affections paralytiques et soporeuses, l'affaiblissement de la mémoire, etc. ; mais on doit la mettre au nombre des aromatiques indigènes les plus agréables : elle se recommande d'ailleurs par l'action tonique qu'elle exerce sur tout le canal alimentaire. On l'associe également à quelques autres plantes odorantes, pour la préparation des sachets nervins, des fumigations aromatiques et des poudres sternutatoires. On peut la prescrire intérieurement en substance pulvérisée, à la dose d'un demi-gros, qu'on incorpore dans un peu de conserve d'Angélique ou dans du miel; mais le plus souvent on l'administre en infusion à vase fermé; et la dose est alors d'une demi-poignée pour une livre d'eau bouillante. Son huile volatile se donne à la dose de cinq ou six gouttes.

SCD Lyon 1

MARRONIER D'INDE (AEsculus hippocastanum).

Arbr. Rosac. Tour. — *Erabl.* Jus. — *Heptandr. Monogyn.* Lin.

Planche 64. — Figure 212.

Ce bel arbre originaire d'Asie, et introduit en Europe vers l'an 1550, offre un spectacle magnifique lorsqu'il est en fleur. Il se fait remarquer par la beauté de son port; par ses rameaux nombreux, étalés; ses feuilles à grandes digitations ou folioles oblongues, ovales, lancéolées, dentées, d'un beau vert; et enfin par ses fleurs en grappes pyramidales, panachées de blanc et de rose, et munies d'un calice à cinq dents, d'une corolle à quatre ou cinq pétales inégaux, de sept étamines jaunes et d'un style. Le fruit qui succède à ces fleurs, est une capsule hérissée de piquans, à trois valves et à trois loges renfermant des semences arrondies.

L'écorce du Marronier, ainsi que la substance extractive qu'elle fournit, possède une saveur amère et acerbe. Quelques observateurs ont recueilli des faits précieux relativement à l'action fébrifuge de cette écorce indigène; et d'après la recommandation du docteur Zanichelli, en Italie; de Coste et Willemet, en France, on peut la substituer au Quinquina, dans le traitement des fièvres intermittentes. Nous applaudissons assurément au zèle éclairé et à la philantropie des médecins qui cherchent à nous affranchir d'un tribut qui pèse particulièrement sur la classe indigente; mais nous devons à la vérité, de dire que les éloges qu'on a prodigués à quelques substances indigènes, sont, pour le moins, exagérés, et que lorsqu'on a l'imprudence de fonder un grand espoir sur leur action fébrifuge, on expose non seulement sa réputation, mais encore les jours de ses malades. On doit donc borner l'usage de l'écorce du Marronier aux fièvres intermittentes légères, et recourir promptement au Quinquina, dans celles qui présentent la lésion particulière d'une ou plusieurs fonctions essentielles à la vie.

On administre l'écorce du Marronier en substance ou en décoction. Le professeur Peyrilhe a indiqué le mode suivant : Prenez écorce de Marronier, réduite en poudre, une once; Gratiole, demi-gros; carbonate de potasse, un gros; sirop de fleur de Pêcher, quantité suffisante pour former un électuaire, dont on prendra un gros, de trois en trois heures, durant l'apyrexie.

SCD Lyon 1

MARRUBE COMMUN (Marrubium vulgare).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 65. — Figure 213.

Cette plante abonde sur les bords des chemins, dans les pâturages secs et au milieu des décombres. Elle s'élève à la hauteur d'environ un pied, sur une tige rameuse, velue et garnie de feuilles arrondies, pétiolées, ridées, inégalement dentées et d'un vert blanchâtre. Les fleurs se composent d'un calice à dix stries, à dents sétacées, recourbées en forme d'hameçon; et d'une corolle blanchâtre, dont la lèvre supérieure est plane, linéaire et fendue.

Le Marrube commun se distingue par une odeur forte, et par une saveur amère, un peu âcre. Il fournit un peu d'huile volatile, de l'extrait aqueux et de l'extrait spiritueux. Les Anciens faisaient beaucoup de cas de cette plante, dans l'engorgement du foie et dans les maladies de l'organe pulmonaire. Quelques modernes en ont aussi recommandé l'usage dans l'asthme humide, la chlorose, et les obstructions lentes des viscères abdominaux. Cullen s'élève contre leur opinion, et conteste les propriétés du Marrube, n'ayant retiré aucun avantage de son emploi dans ces maladies. Mais ne pourrait on pas alléguer les mêmes raisons à l'égard de quelques autres substances douées de la plus grande activité, et qu'on administre pourtant dans certains cas, sans aucune apparence de succès. Nous ne partageons point le sentiment du docteur anglais, et nous invoquons l'autorité respectable de Fernel, et sur-tout du célèbre Dehaën, qui, par sa propre expérience, a confirmé les vertus du Marrube dans les engorgemens froids du poumon.

On le prescrit communément en infusion théiforme, à la dose d'une demi-poignée pour une livre de colature qu'on adoucit avec un peu de miel, et à laquelle on ajoute une égale quantité de lait. On donne aussi le suc exprimé de l'herbe récente, à la dose de deux ou trois onces.

SCD Lyon 1

MATRICAIRE OFFICINALE (Matricaria parthenium).

Radi. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl.* Lin.

Planche 65. — Figure 214.

La Matricaire est très-commune dans les champs et le long des murs. Ses tiges droites, cannelées, rameuses et hautes d'environ deux pieds, se garnissent de feuilles nombreuses, pétiolées, à folioles ovales, incisées, et d'un vert gai. Les rameaux sont terminés par des fleurs en corymbe, dont le disque est jaune, et la couronne blanche. Leur calice est hémisphérique et composé d'écailles aiguës et nombreuses. Les semences sont menues, oblongues et denuées d'aigrettes.

Cette plante dont la saveur est amère, exhale une odeur forte, pénétrante, et donne de l'huile volatile bleuâtre, ainsi qu'un principe extractif. Tous les anciens auteurs de matière médicale, nous retraçent à l'envi ses propriétés nombreuses, et nous la représentent sur-tout comme un moyen propre à combattre l'affection morbifique de l'*utérus*. Non seulement cet enthousiasme ne s'est point soutenu parmi les modernes, mais il paraît, au contraire, qu'ils dédaignent cette plante, et qu'ils regardent les faits recueillis en sa faveur, comme étant de pure invention. Toutefois, on nous permettra, sans doute, de nous appuyer de notre propre expérience, et de celle de beaucoup d'autres médecins dont l'habileté est bien supérieure à la nôtre, pour défendre le rang que la Matricaire doit conserver parmi les substances dont l'action tonique se dirige non seulement sur les voies digestives, mais encore sur les organes environnans. Les principes qu'elle contient, sont d'ailleurs une bien forte présomption en sa faveur.

On l'emploie en infusion aqueuse, ou bien on en fait macérer une forte poignée dans deux livres de vin blanc, dont on donne une ou deux onces plusieurs fois le jour dans les langueurs d'estomac, dans l'hystérie atonique, et dans l'aménorrhée entretenue par la faiblesse de l'*utérus*.

SCD Lyon 1

MAUVE COMMUNE (Malva rotundifolia).

Campanif. Tour. — *Malvac.* Jus. — *Monadelph. Polyandr.* Lin.

Planche 65. — Figure 215.

La Mauve habite particulièrement les lieux frais et humides de l'Europe. Sa racine cylindrique et blanchâtre pousse des tiges rameuses dont les feuilles sont alternes, pétiolées, arrondies, cordiformes, à cinq lobes peu saillans et d'un vert foncé. Ses fleurs sont axillaires, pédonculées, blanches et parsemées de lignes purpurines; à calice double, l'extérieur à trois folioles, l'intérieur d'une seule pièce; à corolle monopétale à cinq divisions; à étamines nombreuses réunies par les filamens. Les fruits sont des capsules à cinq loges renfermant chacune une seule semence.

Cette plante fournit abondamment du mucilage : elle est inodore, d'une saveur fade, herbacée. On emploie la racine, les feuilles et les fleurs, à cause de leur propriété émolliente; et tous les praticiens s'accordent à louer leur efficacité dans le catarrhe aigu du poumon et de l'organe urinaire, aussi bien que dans quelques autres maladies qui s'accompagnent d'une irritation excessive. Lorsqu'on les prescrit en boisson, on y ajoute, selon les circonstances, un peu de miel et quelques grains de nitrate de potasse. Elles servent aussi à préparer des lavemens dont personne n'ignore les bons effets dans l'inflammation des intestins, la dysenterie, le ténesme, les douleurs néphrétiques, etc. On les emploie également en cataplasme et en fomentation qu'on applique sur les tumeurs phlegmoneuses et sur la région hypogastrique, pour calmer le spasme de l'*utérus* et de la vessie urinaire.

SCD Lyon 1

MÉCHOACAN (Convolvulus Mechoacan).

Capanif. Tour. — *Liser.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 65. — Figure 216.

Cette espèce de Liseron croît au Brésil et au Mexique, d'où il fut transporté en Europe vers le commencement du seizième siècle. Sa racine est longue, épaisse, rameuse, brune en dehors, blanchâtre intérieurement, et lactescente comme celle du Jalap. Elle pousse des tiges sarmenteuses, rampantes, anguleuses, garnies de vrilles et de feuilles alternes, cordiformes et d'un vert foncé. Les fleurs sont d'un blanc rosé ou purpurines; elles ont un calice à cinq divisions, une corolle monopétale, campaniforme, cinq étamines, un style et deux stigmates.

La racine du Méchoacan se trouve dans le commerce sous la forme de fragmens blanchâtres, circulaires ou oblongs, d'une saveur un peu âcre. Elle fournit un principe résineux, et son action se porte spécialement sur le canal digestif, dont elle provoque lentement le tissu fibrillaire. Quoiqu'on préfère aujourd'hui à cette racine celle du Jalap, dont les effets sont plus prompts et plus constans, il n'est pas moins vrai, que son usage convient aux personnes délicates, dont le canal intestinal peut avoir besoin d'être évacué de tems en tems, et cela parce qu'elle agit sans effort et sans trouble. On peut la donner avec le même avantage aux enfans affectés d'obstructions mésentériques.

Cette racine perd une grande partie de son action médicale, lorsqu'on lui fait subir une longue ébullition; et on doit la considérer comme une substance à peu près inerte, lorsqu'elle a vieilli dans les magasins. Il convient de l'administrer en substance pulvérisée, à la dose de trente ou quarante grains pour les adultes, et de huit ou dix grains pour les enfans. Il faut doubler la dose si on la donne en infusion. Du reste, on la confond quelquefois avec la racine de Brione, qui est cependant plus compacte, plus amère et plus piquante.

SCD Lyon 1

MÉLÈZE (Pinus Larix).

Arbr. Amentac. Tour. — *Conifèr.* Jus. — *Monœc. Monadelph.* Lin.

Planche 66. — Figure 217.

Cet arbre croît abondamment dans les forêts de l'Europe. On le trouve sur le mont Apennin, sur les Alpes et dans le pays des Grisons. Sa tige est verticale, très-haute, et garnie de rameaux étendus, inclinés, flexibles, dont les feuilles sont linéaires, molles, vertes et fasciculées. Les fleurs sont monoïques, et naissent séparément sur le même individu : les mâles ont un calice quadrifide, avec des étamines réunies en un faisceau par les filamens ; les femelles produisent des cônes écailleux, épars sur les branches, et d'un rouge violet.

Le Mélèze donne un suc résineux qui coule spontanément du tronc et des branches. On l'obtient aussi par des incisions qu'on pratique dans le tissu de l'arbre. Cette liqueur est connue sous le nom vulgaire de *Térébenthine de Venise;* elle est transparente, d'un jaune pâle, d'une odeur forte, d'une saveur âcre et amère; ses produits chimiques sont une huile volatile, odorante, et une résine inerte. La Térébenthine jouit d'une action spéciale sur l'appareil urinaire; aussi l'emploie-t-on fréquemment dans le catharre de la vessie et de l'urètre, la rétention d'urine et l'hydropisie. On l'a indiquée aussi dans les ulcérations internes, et notamment dans celle du poumon. Toutefois, les auteurs de matière médicale, ne distinguent pas avec assez de justesse, quels sont les cas où cette substance résineuse peut devenir nuisible. On peut établir en principe, qu'elle ne convient point dans le catarrhe aigu du poumon, puisqu'elle augmente les symptômes inflammatoires, et qu'elle peut produire l'hémoptysie; dans le premier stade de la blennorrhagie syphilitique, puisqu'il n'est pas rare de lui voir produire l'engorgement du testicule, par l'impression vive qu'elle porte sur l'appareil génital; mais son emploi prospérera d'autant plus, qu'il sera plus nécessaire de stimuler les forces vitales de ces organes, et de remédier à leur faiblesse permanente.

On prescrit la Térébenthine, à la dose d'un demi-gros, triturée avec un peu de jaune d'œuf et de sucre. On peut donner isolément son huile volatile, à la dose de dix à quinze gouttes qu'on incorpore dans suffisante quantité de miel. Nous passons sous silence les préparations pharmaceutiques où l'on fait entrer la Térébenthine. On en trouve les détails dans tous les dispensaires.

SCD Lyon 1

MÉLILOT JAUNE (Trifolium Melilotus).

Légumin. Tour. — *Légumin.* Jus. — *Diadelph. Décandr.* Lin.

Planche 66. — Figure 218.

Le Mélilot est très abondant sur les bords des rivières, dans les prairies, dans les champs et au milieu des haies. Sa racine pousse plusieurs tiges cannelées, rameuses, hautes d'environ deux pieds et garnies de feuilles ternées, à folioles ovales, lisses, légérement dentées et d'un vert foncé. Les fleurs sont axillaires, jaunes, petites, odorantes, disposées en grappes inclinées, et munies d'un calice à cinq dents. Les fruits sont des gousses nues, ridées, noires dans leur maturité, renfermant chacune des semences arrondies, d'un jaune pâle. Les botanistes distinguent une autre espèce de Mélilot à fleurs bleues, *Melilotus cœrulea*, exhalant une odeur balsamique, diffusible, qui attire les abeilles. Ce Mélilot est connu sous le nom vulgaire de *Lotier odorant* ou *Baume du Pérou.*

La première espèce, dont l'odeur est forte et la saveur un peu amère, est rangée fort mal à propos dans la classe des végétaux émolliens, et la vertu anodine qu'on lui suppose, n'est rien moins que constatée; car il ne faut point s'en rapporter tout à fait au témoignage de Tournefort, Chomel et Lieutaud, auxquels on peut reprocher d'avoir marché trop servilement sur les traces de Schroeder, Jean Bauhin, Simon Pauli et autres auteurs, dont les écrits surannés sont remplis d'erreurs et d'objets frivoles. Quant au Lotier odorant, nous ne croyons pas qu'il possède des qualités supérieures, et sa prétendue vertu résolutive repose sur des faits dénués de probabilités. Il est d'ailleurs beaucoup moins employé que le Mélilot jaune, dont quelques oculistes font le plus grand cas dans les ophtalmies inflammatoires.

SCD Lyon 1

MÉLISSE OFFICINALE (Melissa officinalis).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 66. — Figure 219.

Cette plante a reçu plusieurs noms vulgaires, mais elle est plus généralement connue sous celui de *Mélisse des jardins* ou *Citronelle*. On la trouve sur les Alpes, dans la France méridionale, et on la cultive par tout, à cause de ses propriétés. Elle se distingue par l'odeur agréable de citron qu'elle exhale ; par ses tiges quadrangulaires, rameuses, élevées, par ses feuilles ovales, opposées, pubescentes, dentées, d'un vert luisant ; et par ses grappes de fleurs axillaires, verticillées, blanches ou d'un rouge pâle, dont le calice est applati en dessus, et la corolle à lèvre supérieure bifide.

Il est une autre espèce de Mélisse appelée vulgairement Calamenthe des montagnes, *Melissa Calamintha*, dont les feuilles sont ovales, aiguës, et la corolle pourprée, à gorge pubescente. Elle croît dans les bois montueux de l'Europe méridionale.

La Mélisse des jardins possède une odeur gracieuse, aromatique, et une saveur chaude, un peu piquante ; elle donne une substance extractive et de l'huile volatile. La famille des Labiées offre peu de plantes aussi agréables, aussi efficaces et aussi usitées. Son action paraît se porter spécialement sur les propriétés vitales du système nerveux ; ce qui justifie l'emploi qu'on en fait dans l'hystérie, les palpitations de cœur, la migraine spasmodique, la flatulence, la cardialgie et autres phénomènes morbifiques qu'il faut souvent rapporter à la lésion de la sensibilité. Mais les anciens ont poussé trop loin leur enthousiasme pour cette plante, en la présentant comme un remède extrêmement efficace dans l'épilepsie, l'affection maniaque et la peste, maladies qui ne révèlent que trop l'impuissance de notre art.

On donne communément la Mélisse officinale en infusion théiforme, édulcorée avec du sucre. La dose de son huile volatile et de cinq à six goutes. Son eau distillée est d'un très-fréquent usage dans les potions anti-spasmodiques et cordiales ; on l'administre à la dose d'une ou deux onces, et on l'associe quelquefois à l'eau de Menthe et à l'eau de fleur d'orange. Il ne faut point confondre son eau spiritueuse qui se donne par cuillerées, avec l'eau de Mélisse ou des Carmes, où l'on fait entrer plusieurs aromates exotiques très-actifs. Cette préparation qu'on trouve dans toutes les pharmacies, excite puissamment

SCD Lyon 1

tout l'organisme, augmente la chaleur générale, accélère la circulation, ranime la vie et convient spécialement dans la paralysie atonique, la difficulté de la menstruation, la faiblesse des voies digestives et la syncope produite par l'inertie des fonctions vitales.

MÉLISSE SAUVAGE. (Melittis melissophyllum).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 66. — Figure 220.

La Mélisse sauvage habite les lieux ombragés de l'Europe australe. Sa tige est peu élevée, quadrangulaire, velue, ornée de feuilles oblongues, pétiolées, obtuses, crénelées, et d'un beau vert. Ses fleurs sont axillaires, grandes, solitaires, d'un pourpre éclatant. Le calice est campaniforme et plus ample que le tube de la corolle, dont la lèvre supérieure est plane, entière; l'inférieure trilobée. Les semences sont noirâtres et anguleuses.

Cete plante, dont la saveur est un peu amère, répand une odeur forte, agréable. S'il faut s'en rapporter à quelques auteurs, elle jouit d'une action spéciale sur l'organe urinaire, et son usage prévient la formation du calcul. Tournefort, dans son histoire des plantes aux environs de Paris, lui accorde la même propriété, et indique le mode de son administration avec des détails qu'il est inutile de retracer ici, puisque ce savant botaniste ne s'appuie que sur des faits extrêmement douteux. Du reste, cette plante paraît jouir d'une action analogue à celle de la Mélisse officinale, et peut être administrée dans les mêmes circonstances.

SCD Lyon 1

MELON (Cucumis Melo).

Campanif. Tour. — *Cucurbitac.* Jus. — *Monœc. Syngén.* Lin.

Planche 67. — Figure 221.

Cette plante de la famille des cucurbitacées, est originaire d'Arménie. Elle offre un grand nombre de variétés, toutes cultivées dans les jardins et plus ou moins estimées. On la distingue à ses tiges longues, sarmenteuses, rampantes, rudes; à ses feuilles obrondes, anguleuses, d'un vert foncé; à ses fleurs axillaires, monoïques, jaunes, et dont la corolle monopétale, campaniforme, est divisée en cinq lobes. Le fruit est plus ou moins gros, d'une figure ronde ou ovale, à écorce lisse ou tuberculeuse, verte, jaune ou blanchâtre. La pulpe est très-aqueuse, odorante, plus ou moins sucrée. Les semences sont étroites; planes, comprimées, flavescentes.

Le fruit du Melon, parvenu à un degré de maturité convenable, et d'une qualité choisie, fournit un aliment délicieux et très-rafraîchissant; mais, en même tems, son abus affaiblit les facultés digestives, provoque la fièvre, la diarrhée, et même la dysenterie. Il est sur-tout nuisible aux vieillards, et aux personnes douées d'un tempérament froid, lymphatique. Les semences contiennent un mucilage très-abondant, et impriment aux voies alimentaires un sentiment de fraîcheur qui se communique à tout l'organisme. On les emploie avec succès dans les hémorrhagies actives, la fièvre angio-ténique (inflammatoire), et le catarrhe aigu de la vessie. On les associe ordinairement aux autres semences froides, et on les prend sous la forme d'émulsion, d'après le mode que nous avons déjà indiqué.

SCD Lyon 1

MÉNIANTHE TRIFOLIÉ (Menianthes trifoliata).

Infundibul. Tour. — *Gentian.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 67. — Figure 222.

Cette plante également connue sous le nom de *Trèfle d'eau*, habite les lieux aquatiques et marécageux de l'Europe. Sa racine est traçante, géniculée, fibreuse, blanchâtre; sa tige est cylindrique, rampante, et garnie de feuilles pétiolées, à trois folioles ovales, entières, d'un beau vert; ses fleurs sont blanches, striées d'un pourpre léger, et disposées en grappes. Elles offrent une corolle infundibuliforme, à cinq lobes ciliés, cinq étamines avec des anthères d'un jaune brun, et un stigmate bifide. Le fruit est une capsule oblongue, à une seule loge, à semences ovales et jaunâtres.

Le Ménianthe trifolié n'a point d'odeur, mais il fournit une substance extractive résineuse, très-amère, et du tannin. Lorsqu'on voit une plante aussi précieuse presqu'abandonnée, on s'indigne d'abord contre la routine de ces hommes de l'art, qui accordent une confiance aveugle à la Buglose, à la Scolopendre et à quelques autres végétaux inertes; mais ensuite on leur sait gré de négliger des substances héroïques, dont ils ne peuvent raisonner les indications; et on applaudit à une espèce d'indifférence qui tourne par fois au profit de l'humanité. Le Ménianthe exerce une action tonique très-intense sur le canal alimentaire, et mérite d'occuper une des premières places parmi les amers dont on fait usage dans les fièvres intermittentes non pernicieuses, les obstructions lentes de l'abdomen, l'hydropisie, les scrophules et le rachitis. Nous l'avons sur-tout employé avec un succès très-marqué, dans plusieurs cas de dartres qui avaient résisté aux préparations antimoniales, au soufre et à la Douce-amère.

On prescrit la racine fraîche du Ménianthe en infusion aqueuse, à la dose d'une once pour une livre de colature. Le suc des feuilles est administré à la dose de deux ou trois onces; on peut le mêler par parties égales avec celui de quelques plantes crucifères, telles que le Cresson et le Cochléaria. L'eau et l'alcool sont également propres à extraire leurs principes médicamenteux. On les emploie aussi en substance pulvérisée, à la dose d'un demi-gros, sous la forme d'électuaire, et on donne leur extrait aqueux à la dose de quinze à vingt grains.

SCD Lyon 1

MENTHE FRISÉE (Mentha crispa).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 67. — Figure 223.

Cette plante très-commune en Sibérie, est cultivée dans tous les jardins de l'Europe. Sa racine traçante, pousse des tiges velues, rameuses, hautes d'environ deux pieds, avec des feuilles sessiles, opposées, cordiformes, dentées en scie, ridées, et d'un vert foncé. Ses fleurs sont petites, axillaires, purpurescentes ou d'un bleu pâle, et disposées en épis verticillés. Le calice est velu, à cinq dents; la corolle est peu labiée, à quatre divisions planes. Les étamines presqu'aussi longues que la corolle, ont des anthères d'un brun jaunâtre.

MENTHE POIVRÉE (Mentha piperita).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 67. — Figure 224.

Cette espèce croît spontanément sur les Pyrénées et en Angleterre. Ses tiges sont quadrangulaires, rameuses, légérement velues; ses feuilles ovales, pointues, pétiolées, dentées en scie; ses fleurs, petites, rougeâtres, terminales, avec des bractées linéaires, une corolle à lobes ciliés et des étamines dont les filamens portent des anthères purpurines.

Il convient de faire mention de la Menthe des jardins, *Mentha gentilis*, à feuilles ovales, aiguës, dentées, à fleurs en anneaux, à étamines plus courtes que la corolle; de la Menthe pouliot, *Mentha pulegium*, remarquable par ses tiges presque rampantes, ses feuilles obtuses, légérement crénelées, ses fleurs rouges, verticillées, à étamines plus longues que la corolle; et enfin de la Menthe sauvage, *Mentha sylvestris*, à feuilles oblongues, cotonneuses, sessiles, à fleurs en épis cylindriques. Toutes ces espèces sont médicinales et fortement odorantes. Les plus usitées sont la Menthe crépue, la Menthe poivrée et la Menthe pouliot: elles ont une saveur chaude, aromatique, piquante; et elles donnent à l'analyse de l'huile volatile et de l'extractif. Toutefois, on donne la

SCD Lyon 1

préférence à la Menthe poivrée, dont l'odeur et le goût sont plus agréables ; elle abonde d'ailleurs en huile volatile camphrée, et elle figure parmi les stomachiques les plus efficaces. On la donne avec succès dans le vomissement causé par le spasme de l'organe digestif, dans l'hystérie, la menstruation laborieuse, dans les cas de flatulence et d'acidité. Elle est également propre à combattre la présence des vers, et à calmer la colique nerveuse des enfans.

On l'administre en infusion aqueuse, ou on la fait macérer dans du vin. La dose est d'une demi-poignée pour une livre de véhicule, qu'on prend par tasses, toutes les trois heures. Son huile volatile se donne à la dose de cinq ou six gouttes sur un peu de sucre. Son eau distillée forme la base des potions stomachiques ; la dose est d'une ou deux onces qu'on mêle assez souvent avec la même quantité d'eau de fleur d'orange. On trouve dans les officines un sirop de Menthe, ainsi que des pastilles dont la saveur un peu chaude est bientôt suivie d'un sentiment de fraîcheur très-sensible. On en fait principalement usage pour corriger l'odeur viciée de la bouche, et exciter l'action digestive.

SCD Lyon 1

MERCURIALE (Mercurialis annua).

Apétal. à étam. Tour. — *Euphorb.* Jus. — *Diœc. Ennéandr.* Lin.

Planche 68. — Figure 225.

On trouve dans toutes les parties de l'Europe cette plante dont la racine fibreuse et annuelle produit des tiges anguleuses, branchues, d'une hauteur médiocre, et munies de feuilles opposées, ovales, pointues, lisses, dentées, vertes. Les fleurs sont axillaires, dioïques, ramassées en épis, et d'un blanc terne. Les fleurs mâles n'ont point de corolle; mais elles offrent un calice à trois divisions profondes, et neuf ou douze étamines à anthères arrondies. Les fleurs femelles ont un semblable calice et deux styles. Les fruits sont des capsules velues, à deux loges renfermant chacune une semence.

La Mercuriale répand une odeur fétide, nauséabonde, et contient un suc visqueux, âcre, qui ne dépose nullement en faveur de sa prétendue propriété émolliente, et qui provoque la purgation. Du reste, aucune observation ne constate les succès qu'on lui a attribués dans la chlorose et l'aménorrhée. Le miel mercurial, préparé avec le suc exprimé de la plante fraîche et le miel commun, sollicite doucement les évacuations alvines. Les sage-femmes et les garde-malades le prescrivent journellement aux nouvelles accouchées, à la dose d'environ deux onces, sous la forme de clystères. Le suc de Mercuriale est également employé dans une préparation particulière, connue sous le nom hyperbolique d'*Elixir de longue vie.* Chomel qui en donne la formule, préconise ses propriétés dans le rhumatisme, la bouffissure, et le prescrit à la dose d'une ou deux cuillerées le matin, à jeun, dans un verre d'eau tiède.

SCD Lyon 1

MÉZÉRÉON (Daphne mezereum).

Arbr. Monop. Tour. — *Thymél.* Jus. — *Octandr. Monogyn.* Lin.

Planche 68. — Figure 226.

Cet arbuste dont les branches se couvrent de fleurs avant le développement des feuilles, est également désigné sous le nom de *Bois-Joli*. Ses rameaux sont plians et revêtus d'une double écorce : l'intérieure est verte ; l'extérieure mince, cendrée. Ses feuilles sont luisantes, molles, sessiles, en fer de lance. Ses fleurs sont purpurines, odorantes, très-rapprochées, assises trois par trois sur les rameaux, avec un calice coloré, à limbe quadrifide, huit étamines renfermées dans le tube, et un style. Il leur succède des baies rouges, ovales, monospermes.

L'écorce de Mézéréon se distingue par une saveur extrêmement âcre. On a proposé son usage interne dans les dartres rebelles, l'éléphantiasis (lèpre) et les maladies syphilitiques invétérées. Le docteur Swediaur, dont les écrits judicieux ont jeté un nouveau jour sur cette partie de la médecine, trop long-tems livrée à l'ignorance des jongleurs et des charlatans, en recommande sur-tout l'usage dans les affections ostéocopes. Le docteur Home et Russel ont également constaté son action anti-syphilitique dans plusieurs cas où le mercure avait échoué ; et Cullen l'a administrée avec fruit dans plusieurs affections cutanées. Mais l'emploi de cette écorce exige de la prudence, et ce serait une erreur de pratique bien grave, que de la prescrire dans les affections vénériennes compliquées d'une irritation excessive. On l'emploie communément en décoction, depuis deux gros jusqu'à demi-once, pour deux livres de véhicule, qu'on édulcore avec du miel, et dont on prend une tasse toutes les trois heures.

Cette écorce appliquée sur la peau, produit l'érosion de l'épiderme avec un écoulement de sérosité. On y a recours lorsqu'on veut provoquer un révulsion salutaire dans la névralgie frontale, l'ophtalmie séreuse et le catarrhe du poumon. On la fait préalablement macérer dans du vinaigre, et on l'applique ensuite sur la partie externe du bras, à l'insertion du muscle deltoïde. Il faut la maintenir par un bandage convenable pendant vingt-quatre heures, et quelquefois pendant plusieurs jours, selon l'irritabilité individuelle. On renouvelle l'application matin et soir jusqu'à la chûte de l'épiderme, et on continue les pansemens avec cette même écorce, ou on la remplace par des feuilles de Poirée enduites de pommade de Garou.

SCD Lyon 1

MILLEFEUILLE (Achillea millefolium).

Radi. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl. égal.* Lin.

Planche 68. — Figure 227.

La Millefeuille appartient au genre Achillée des botanistes. On la désigne aussi par le nom vulgaire d'*Herbe au charpentier*. Les prairies, les lieux incultes et arides la fournissent abondamment. Ses tiges grêles, velues, feuillées, cylindriques, se divisent en plusieurs rameaux à leur sommet. Ses feuilles sont vertes, bipinnées, à découpures très-fines et nombreuses. Ses fleurs sont radiées, blanches ou d'une belle couleur purpurine, et disposées en corymbe. Elles ont un calice formé d'écailles étroites, serrées, et une corolle à fleurons hermaphrodites occupant le centre, à demi-fleurons femelles, fertiles, très-courts, élargis au sommet et situés à l'extérieur. Les semences sont nues et disposées sur un réceptacle garni de paillettes.

Le professeur Peyrilhe n'a pas eu raison de vouloir bannir du catalogue des plantes utiles cette espèce d'Achillée, dont l'odeur est forte, balsamique, et la saveur amère, un peu acerbe. Elle fournit d'ailleurs à l'analyse de l'huile volatile camphrée et un principe extractif amer. On lui reconnaît une propriété tonique et astringente, et on l'emploie dans l'hémorrhagie passive du poumon, le catarrhe intestinal chronique, la menstruation immodérée, et les fleurs blanches produites par l'inertie du tissu utérin.

On prescrit les feuilles et les sommités fleuries de la Millefeuille en infusion théiforme; la dose est d'une poignée pour une pinte d'eau bouillante. On donne plusieurs fois le jour une tasse de cette infusion, à laquelle on peut ajouter, suivant les circonstances, quelques gouttes d'acide sulphurique alcoolisé (eau de Rabel). On administre son huile volatile de la même manière que celle des autres plantes radiées aromatiques.

SCD Lyon 1

MILLEPERTUIS OFFICINAL (Hypericum perforatum).

Rosac. Tour. — *Hypéric.* Jus. — *Polyadelph. Polyandr.* Lin.

Planche 68. — Figure 228.

On trouve le Millepertuis officinal dans les terrains incultes, au milieu des haies, dans les bois, dans les prairies. Ses tiges cylindriques, rameuses, rougeâtres, et garnies de feuilles ovales, obtuses, sessilles, veinées, lisses, à points transparens, résineux, sont terminées par des fleurs à cinq pétales jaunes, obtus, à étamines nombreuses, réunies par les filamens, à stigmates d'un rouge vif. Les fruits sont des capsules à trois loges remplies de semences oblongues, brunes et luisantes.

Cette plante, dont l'odeur est forte, donne un extrait aqueux et un extrait alcoolique. Elle a eu anciennement une grande vogue dans l'hémoptysie et les ulcérations internes. Baglivi atteste que la teinture préparée avec ses sommités, exerce une action spécifique dans la fausse pleurésie. D'autres ont cru que le Millepertuis était propre à favoriser l'évacuation menstruelle. Lieutaud lui a attribué une vertu anti-spasmodique, et le bon Chomel a consacré trois pages de son livre à l'énumération de ses nombreuses propriétés. Mais tous ces éloges se dissipent comme une ombre vaine devant le flambeau de l'observation, et cette plante si renommée ne jouit maintenant que d'une faible estime. L'*Hypericum* quadrangulaire, recommandé par le professeur Bergius, ne nous paraît pas avoir des propriétés supérieures.

On emploie ces deux espèces en infusion théiforme. L'huile d'*Hypericum* qu'on trouve dans les officines, ne jouit d'aucune action médicale qui lui soit propre, et doit être assimilée aux autres huiles grasses.

SCD Lyon 1

MIROXILE (Myroxilon peruiferum).

Légum. Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 69. — Figure 229.

Le Miroxile rapporté par le célèbre Lamarck au genre Mirosperme, croît dans l'Amérique méridionale, aux environs de Carthagène. Son tronc droit, peu rameux, ne s'élève guère qu'à la hauteur de huit à dix pieds. Ses jeunes rameaux se garnissent de feuilles alternes, pinnées, à folioles oblongues, obtuses, échancrées au sommet et terminées par une impaire. Ses fleurs pédonculées et d'un blanc teint de rose, offrent un calice monophyle, campanulé, à cinq dents peu saillantes, une corolle papillonacée, dix étamines et un style à stigmate simple. L'ovaire devient une gousse brune, membraneuse, renfermant à son extrémité quelques semences d'une odeur forte, balsamique.

Cet arbrisseau produit une liqueur résineuse dont on distingue deux espèces. La première, qui s'écoule par les incisions qu'on pratique dans l'écorce du tronc et des grosses branches, est d'un jaune pâle, d'une odeur gracieuse, pénétrante, d'une saveur chaude, âcre. On la trouve rarement dans le commerce. L'autre espèce est, dit-on, obtenue par la décoction des feuilles et des rameaux. Sa couleur est d'un rouge foncé; son odeur forte, agréable; sa saveur acre et piquante. On nous l'apporte de plusieurs contrées de l'Amérique méridionale, et on la désigne sous le nom vulgaire de *Baume noir du Pérou*. Elle fournit de l'huile volatile, de l'acide benzoïque et de la résine. Le baume, par sa propriété stimulante, excite les mouvemens toniques de l'estomac, augmente la fréquence du pouls, en même tems qu'il provoque la diaphorèse, l'expectoration, la sécrétion des urines et l'évacuation menstruelle. Son usage est particulièrement réclamé par le catarrhe asthénique du poumon et de l'organe urinaire. On en fait un abus journalier dans les affections phthisiques compliquées de phlegmasie. La dose de ce baume est de vingt à trente gouttes, qu'on peut incorporer dans du miel ou dans un sirop convenable.

SCD Lyon 1

MOMORDIQUE PURGATIVE (Momordica elaterium).

Campanif. Tour. — *Cucurbit.* Jus. — *Monœc. Syngén.* Lin.

Planche 69. — Figure 230.

L'Italie et la France méridionale produisent la Momordique purgative, également connue sous le nom de *Concombre sauvage*. On la rencontre sur les bords des chemins et au milieu des décombres. Sa racine est longue, épaisse, charnue, blanchâtre. Ses tiges sont rampantes, rudes; ses feuilles cordiformes, plissées, dentées; ses fleurs monoïques, jaunâtres, striées de vert. Le calice est monophyle, à cinq divisions, la corolle monopétale, à cinq lobes. Les mâles ont trois filamens, et les femelles un style trifide. Les fruits sont ovales, tuberculeux, et hérissés de poils rudes; ils s'ouvrent et lancent les semences avec élasticité.

Les feuilles, la racine et le fruit de la Momordique, contiennent un suc amer, âcre, résineux, d'une odeur nauséabonde. Ce suc épaissi par l'évaporation, était d'un usage familier chez les Anciens qui lui avaient donné le nom d'*Elaterium*, et l'employaient à haute dose pour combattre l'hydropisie. Son action a beaucoup d'analogie avec celle de la Coloquinte, de la Gratiole et de l'*Azarum*. On peut y avoir recours dans les affections comateuses, dans les maladies lentes du système lymphatique, et dans tous les cas où on a besoin d'émouvoir fortement l'organisme; mais on doit apporter une grande réserve dans son emploi, une trop forte dose pouvant exciter l'ulcération et la gangrène des intestins.

Le docteur Lister administrait l'*Elaterium* à la dose de dix grains; mais le sage Sydenham, qui en fait le plus grand éloge dans son Traité sur l'hydropisie, ne dépasse point la dose de deux grains. Nous ne parlerons point de quelques préparations où on faisait entrer autrefois cette substance drastique; elles ont vieilli dans les officines, avec les noms barbares qu'on leur avait imposés.

SCD Lyon 1

MORELLE COMMUNE (Solanum nigrum).

Infundibul. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 69. — Figure 231.

Cette espèce se trouve sur les bords des chemins et dans les champs. Sa tige est ferme, herbacée, rameuse, haute d'environ deux pieds et garnie de feuilles alternes, oblongues, pétiolées, dentées, anguleuses et d'un vert brun. Ses fleurs sont blanches, en grappes penchées, avec une corolle en roue, à cinq divisions, des anthères réunies en un seul corps, et un style. Il leur succède une baie ronde, lisse, noire dans sa maturité, et divisée en deux loges renfermant plusieurs semences jaunes, menues, comprimées.

La Morelle commune répand une odeur forte, désagréable; sa saveur est nauséabonde. Elle fournit de l'huile volatile et de l'extractif légérement amer. Ses feuilles et ses fruits doivent figurer dans la liste des substances vireuses, puisque leur action sur l'économie vivante est marquée par le vomissement, le vertige, l'affaiblissement de la vue, le narcotisme etc. On combat ces accidens par l'usage des acides végétaux et autres moyens déjà indiqués dans le cours de cet ouvrage. Lorsqu'on administre les feuilles de Morelle à petite dose, elles exercent sur les propriétés vitales du système nerveux, une action analogue à celle de la Ciguë et de la Jusquiame; et s'il faut s'en rapporter au témoignage de quelques auteurs, leur usage a prospéré dans le traitement du rhumatisme chronique et de l'hydropisie.

On les administre en poudre, à la dose d'un grain qu'on mêle avec une suffisante quantité de sucre, ou sous la forme pilulaire. La dose de l'extrait ou suc épaissi, est à peu près la même. On peut néanmoins l'augmenter graduellement et la porter jusqu'à un demi-gros. Du reste, la Morelle est plus particulièrement consacrée aux applications extérieures; et personne n'ignore qu'elle sert à préparer des cataplasmes dont on fait un fréquent usage dans le gonflement atonique des glandes et des articulations.

SCD Lyon 1

MOUTARDE NOIRE (Sinapis nigra).

Crucifèr. Tour. — *Crucifèr.* Jus. — *Tétradyn. siliq.* Lin.

Planche 69. — Figure 232.

Cette plante cultivée dans toute l'Europe, croît spontanément dans les contrées du Nord. Elle offre une tige velue, rameuse, élevée, avec des feuilles alternes, rudes, sinuées, en forme de lyre, vertes et hérissées de poils. Ses fleurs sont jaunes, pédonculées, terminales, à calice dont les feuillets sont ouverts, à corolle composée de quatre pétales cruciformes. Les siliques sont renflées, anguleuses, terminées par une pointe plus ou moins saillante, et remplies de semences rondes, menues, d'une couleur noirâtre, d'une saveur chaude très-âcre.

Ces semences fournissent de l'huile volatile et de l'huile fixe. Leur action sur le système gastrique et sur les organes environnans, est prompte et très-intense. On les emploie avec un succès marqué dans les infiltrations aqueuses, la paralysie, le scorbut, les fièvres intermittentes rebelles et les obstructions abdominales. Leur application extérieure n'est pas moins précieuse, soit qu'on veuille produire une excitation locale, dans les cas de rhumatisme chronique et de pleurésie nerveuse, ou une excitation générale dans la variole compliquée d'adynamie, ainsi que les fièvres ataxiques. On y aura également recours pour obtenir une révulsion salutaire, et détruire les congestions imminentes de l'encéphale et autres organes essentiels à la vie.

On administre les semences de Moutarde en substance, depuis deux gros jusqu'à demi-once. Bergius veut qu'on renouvelle cette dose trois ou quatre fois par jour, dans les fièvres intermittentes vernales; et il y joint le Quinquina lorsqu'elles offrent une longue résistance. La Moutarde préparée pour l'usage de la table, stimule les facultés digestives, provoque l'appétit, et convient particulièrement aux sujets d'un tempérament froid, lymphatique. Les semences pulvérisées et réduites en pâte avec le vinaigre, constituent ce remède externe connu sous le nom de *Sinapisme*. On doit en maintenir l'application jusqu'à ce que la peau soit rubéfiée.

SCD Lyon 1

MUGUET DES BOIS (Asperula odorata).

Infundibul. Tour. — *Rubiac.* Jus. — *Tétrandr. Monogyn.* Lin.

Planche 70. — Figure 233.

Les montagnes et les forêts de l'Europe fournissent cette plante vivace, désignée par les botanistes sous les noms variés de *Reine des bois*, d'*Hépatique étoilée* et d'*Aspérule odorante*. De sa racine traçante, noueuse, naissent des tiges grêles, droites, médiocrement élevées, anguleuses et ornées de feuilles grandes, ovales, lancéolées, sessiles, imitant la forme d'une étoile, et d'un vert agréable. Ces feuilles sont rangées d'espace en espace, et leur grandeur augmente progressivement à mesure qu'elles se rapprochent du sommet de la tige, qui se termine par des fleurs réunies en faisceaux, pédonculées, petites, blanches, agréablement odorantes. Le calice offre quatre dents ; la corolle est monopétale, infundibuliforme, à tube cylindrique, à limbe divisé en trois ou quatre segmens réfléchis en dehors. Le fruit consiste en deux semences obrondes et réunies.

Le Muguet des bois répand une odeur douce, agréable ; sa saveur est un peu austère. On croit qu'il favorise la sécrétion des urines. Les anciens, ainsi que quelques modernes, l'ont recommandé d'une manière vague dans l'ictère, les obstructions du foie et les exanthèmes ; mais il est bien plus absurde, de lui attribuer une vertu anti-épileptique.

On emploie la racine et les fleurs en infusion aqueuse ; la dose est d'une demi-once pour une livre de véhicule. On peut aussi les mettre en digestion dans l'alcool ; et on obtient alors une teinture colorée en rouge.

SCD Lyon 1

MUGUET ou LIS DES VALLÉES (Convallaria maïalis).

Campanif. Tour. — *Asperg.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 70. — Figure 234.

Si pendant les beaux jours du printems, on se transporte dans les lieux ombragés, dans les vallées solitaires, on y rencontrera cette jolie plante également remarquable par la délicatesse de son port et par le parfum de ses fleurs. C'est là qu'on pourra observer sa petite tige dont la base est enveloppée par deux feuilles larges, ovales, lancéolées, d'un vert luisant, tandis que son sommet est embelli par une grappe de fleurs unilatérales, blanches, d'une odeur suave, à corolle en grelot, découpée en six parties; à étamines jaunes; à stigmate triangulaire. A ces fleurs succèdent de petites baies sphériques, rouges, à trois semences. On multiplie le Lis des vallées par ses racines grêles, traçantes, qu'on plante horizontalement, dans un lieu frais et un peu ombragé.

Toutes ses parties ont beaucoup d'amertume. Les fleurs contiennent une substance extractive et un principe volatil qui se dissipe presqu'entièrement par la dessication. Cartheuser et quelques autres auteurs, ont singulièrement divagué sur les produits chimiques et l'application médicale de cette plante, qui par son action tonique, peut, en quelque sorte, justifier l'usage qu'on en faisait autrefois dans certains cas d'affections nerveuses, mais qui néanmoins a beaucoup perdu de son crédit, puisqu'on ne l'emploie guère maintenant que pour provoquer l'excrétion muqueuse de la membrane du nez. Du reste, nous devons observer que la poudre de Muguet, de même que quelques autres moyens sternutatoires, ne convient que vers la fin du *coryza* ou catarrhe nasal; et que lorsqu'on l'emploie trop tôt, on ne fait qu'augmenter l'état d'irritation où se trouve la membrane pituitaire. Les fumigations, les boissons diaphorétiques, les pédivulves sont beaucoup mieux adaptés au premier période de cette maladie.

SCD Lyon 1

MUSCADIER (Myristica officinalis).

Laur. Jus. — *Diœc. Hexandr.* Lin.

Planche 70. — Figure 235.

Cet arbre croît naturellement dans les îles Moluques ; on le cultive dans la province de Banda, et dans quelques autres parties des Indes orientales. Son tronc revêtu d'une écorce rougeâtre, s'élève à la hauteur d'environ trente pieds. Ses branches très-étendues et presque horizontales, se divisent en rameaux nombreux, grêles, ornés de feuilles alternes, pétiolées, ovales, lisses, parsemées de nervures, et d'un beau vert. Ses fleurs sont jaunâtres, inclinées, dénuées de corolle, à pédoncules axillaires. Les mâles ont un calice coloré, en grelot, à trois segmens ovales, et douze étamines réunies par leurs filamens. Les femelles sont composées d'un semblable calice et d'un ovaire à deux stigmates sessiles. Le fruit est une baie obronde, dont le péricarpe est formé de trois enveloppes distinctes. La première qui est l'écorce extérieure, est connue sous le nom de *Brou ;* la moyenne est une espèce de membrane appelée *Macis ;* la troisième est une coque mince qui sert d'enveloppe immédiate à une semence arrondie ou oblongue, grisâtre, huileuse, très odorante, d'une saveur chaude et amère.

Cette semence qui porte le nom de *Muscade*, contient de l'huile essentielle, de l'huile fixe, de l'albumine, etc. Le Macis se distingue aussi par une odeur aromatique et par une saveur piquante; il donne à l'analyse de l'huile volatile, de l'huile fixe, de la résine, etc. Ces deux produits du Muscadier, dont l'action stimulante se dirige sur la membrane muqueuse des voies alimentaires, figurent parmi les aromates les plus agréables. Leur usage est particulièrement indiqué dans la langueur des forces digestives et dans le catarrhe atonique des intestins. On peut les prescrire en infusion aqueuse et alcoolique, ou les donner en substance pulvérisée, à la dose de vingt à trente grains. On administre l'huile volatile de la même manière que les autres huiles essentielles. Malgré sa puissante vertu, la muscade est beaucoup plus usitée comme condiment alimentaire; elle est très-propre à donner de la saveur aux substances fades; elle excite l'appétit et accélère le travail de la digestion.

SCD Lyon 1

MYRTE (Myrtus communis).

Arbr. Rosac. Tour. — *Myrt.* Jus. — *Icosandr. Monogyn.* Lin.

Planche 70. — Figure 236.

Cet arbrisseau, originaire d'Afrique, croît en Italie, en Espagne, et dans le midi de la France. Sa tige tortueuse se divise en rameaux nombreux, flexibles, et couverts de feuilles opposées, lancéolées, pointues, entières, lisses, persistantes, d'un vert luisant. Les jeunes feuilles ainsi que les sommités des rameaux ont une teinte rouge. Les fleurs disposées sur des pédoncules axillaires, se composent d'un calice monophyle à cinq divisions, avec deux bractées linéaires; d'une corolle à cinq pétales blancs, insérés sur le calice; d'un grand nombre d'étamines et d'un ovaire qui devient une baie ronde, noire dans sa maturité, à plusieurs semences réniformes.

Le Myrte, consacré par les Anciens à la plus séduisante des Déesses, servait à couronner les amans heureux. Ovide nous apprend dans ses Fastes, que Vénus affectionnait particulièrement cet arbuste dont les rameaux touffus l'avaient dérobée à la pétulance des Satyres qui la poursuivaient. Ecoutons cet ingénieux et charmant versificateur:

Littore siccabat rorantes nuda capillos,
Viderunt Satyri turba proterva Deam.
Sensit, et appositâ texit sua corpora Myrto.

Ovid. *Fast. Lib.* 4.

Le Myrte n'a pas été moins célèbre dans les fastes de la Médecine, puisqu'on trouve sur sa vertu astringente les détails les plus singuliers. Toutes ses parties répandent une odeur douce, aromatique. Les feuilles et les fleurs contiennent un peu d'huile essentielle. On peut les employer pour relever le ton de l'estomac, et dans quelques cas d'évacuations excessives. Les fruits jouissent d'un peu d'astriction, et donnent un suc huileux, dont Garidel a exagéré l'action tonique. Cet auteur, dans son Histoire des plantes des environs d'Aix, assure que cette huile est très propre à remédier à l'atonie de certaines membranes : *ad vaginæ uterinæ laxitatem emendandam, illiusque fibrarum fractum tonum adstrictione instaurandum.* Quel dommage que l'expérience n'ait point confirmé cette vertu merveilleuse!

SCD Lyon 1

NAVET (Brassica Napus).

Crucif. Tour. — *Crucif.* Jus. — *Tétradynam. siliq.* Lin.

Planche 71. — Figure 237.

Cette plante bisannuelle est cultivée dans toute l'Europe. On la distingue à sa racine fusiforme, charnue, blanche ou jaunâtre; à sa tige droite, rameuse, haute d'environ deux pieds; à ses feuilles radicales, oblongues, sessiles, vertes, un peu rudes, découpées en forme de lyre; et à ses feuilles caulinaires plus petites, alongées, cordiformes, embrassantes. Les fleurs naissent à l'extrémité des rameaux, avec un calice composé de quatre feuilles ouvertes, rapprochées, et une corolle à quatre pétales en croix, de couleur jaune.

La racine du Navet est inodore, d'une saveur douce; elle contient un principe amilacé, avec une substance saccharine très-abondante. On l'emploie familièrement dans la toux, les rhumes invétérés, la consomption; toutefois il n'a rien de supérieur aux autres corps mucilagineux, dont on fait usage dans ces circonstances. Du reste, il fournit un aliment salutaire aux personnes dont l'état maladif réclame une nourriture douce et sucrée. La rave, *Brassica rapa*, dont la racine orbiculaire, comprimée, parvient quelquefois à une grosseur prodigieuse, contient une substance aqueuse, tendre, mucoso-sucrée; on l'emploie aux mêmes usages. Les semences de ces deux espèces fournissent par expression une huile fixe dont l'économie domestique retire un grand avantage dans quelques parties de l'Europe.

SCD Lyon 1

NÈFLIER (Mespilus germanica).

Arbr. rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Pentagyn.* Lin.

Planche 71. — Figure 238.

Cet arbrisseau qu'on trouve particulièrement dans les forêts de l'Allemagne, et qu'on cultive dans les vergers, s'élève à une hauteur médiocre, sur une tige tortueuse, divisée en rameaux nombreux, informes, entrelacés et munis d'épines axillaires. Ses feuilles sont alternes, lancéolées, vertes en dessus, blanchâtres et pubescentes en dessous, entières, et quelquefois dentées. Les fleurs sont grandes, blanches ou d'un rouge pâle, à pédoncules très-courts, solitaires, terminales, en corymbe, avec un calice à cinq divisions et cinq pétales disposés en rose. Les fruits sont arrondis, ombiliqués, charnus, rougeâtres et terminés par des pointes en forme de couronne; leur pulpe renferme cinq semences.

Ces fruits qui portent le nom de *Nèfles*, et qu'on récolte au commencement d'Octobre, possèdent une saveur très-acerbe; mais ils acquièrent par la suite une consistance molle, et deviennent d'un goût vineux assez agréable. C'est avant leur parfaite maturité, que les Nèfles manifestent une qualité très-astringente. Leur suc peut alors être employé dans les cas d'atonie intestinale; et l'expérience a démontré, qu'on pouvait dompter par ce seul moyen des diarrhées d'une nature très-rebelle. Nous observons néanmoins, qu'il est des cours de ventre salutaires, qu'il ne faut pas trop se hâter de supprimer, et qu'il convient d'abandonner aux forces médicatrices de la nature, qui par une nouvelle distribution de ses mouvemens, tend à prévenir une maladie beaucoup plus grave.

SCD Lyon 1

NERPRUN CATHARTIQUE (Rhamnus catharticus).

Arbr. rosac. Tour. — *Nerpr.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 71. — Figure 239.

On rencontre cet arbrisseau dans les lieux incultes, dans les haies et dans les bois de l'Europe septentrionale. Sa tige médiocrement élevée et recouverte d'une écorce brune, pousse des rameaux difformes, épineux, dont les feuilles sont ovales ou arrondies, pétiolées, lisses, finement dentées, et d'un beau vert. Les fleurs sont axillaires, et disposées en petits bouquets sur les rameaux; elles se composent d'un calice tubulé, à quatre divisions, de quatre pétales d'un blanc terne, d'autant d'étamines et d'un style. L'ovaire est remplacé par une baie sphérique, noire, brillante, charnue, à quatre semences ovales.

Les fruits du Nerprun cathartique, contiennent un suc amer, acerbe, nauséeux, qui donne une belle couleur verte, connue sous le nom vulgaire de *vert de vessie*. Ils fournissent à l'analyse une matière extractive oxigénée, du tannin et de l'albumine (Swilgué). Leur emploi convient sur-tout lorsqu'il est nécessaire de stimuler vivement la membrane muqueuse des voies digestives; c'est pourquoi on les administre assez fréquemment dans certains cas d'hydropisie. On leur a vu néanmoins produire des vomissemens violens, la superpurgation et des mouvemens convulsifs, ce qui doit rendre très-circonspect sur l'usage de ce remède drastique.

On peut administrer le suc exprimé des baies du Nerprun, à la dose d'une demi-once; mais on fait communément usage d'un sirop préparé avec ce même suc fermenté, auquel on ajoute une quantité égale de sucre blanc. La dose est d'une à deux onces qu'on donne par cuillerées chaque demi-heure. Il est avantageux de boire pendant son action plusieurs verrées de petit lait ou d'une décoction mucilagineuse, afin de prévenir l'état de spasme et d'irritation vive qu'il détermine quelquefois dans tout le tube intestinal.

SCD Lyon 1

NICOTIANE (Nicotiana Tabacum).

Infundibul. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 71. — Figure 240.

Cette belle plante, originaire de Tabasco, province de la nouvelle Espagne, fut apportée en France, vers le milieu du seizième siècle, par Jean Nicot, ambassadeur de François II à la cour de Portugal. On la cultive dans plusieurs parties de l'Europe, où sa tige cylindrique, velue, moelleuse, très-élevée, se garnit de feuilles alternes, grandes, ovales, pointues, sessiles, pubescentes, visqueuses, d'un vert blanchâtre. Son extrémité se divise en rameaux ornés de bouquets de fleurs purpurines, avec un calice tubulé à cinq divisions, une corolle en entonnoir, à limbe plissé, cinq étamines inclinées et un stigmate en tête. Le fruit est une capsule ovale, polysperme.

Les feuilles de Nicotiane exhalent une odeur forte, nauséeuse; leur saveur est brûlante. On en obtient de l'huile volatile, un extrait aqueux très-âcre et un extrait alcoolique d'une amertume excessive. Elles exercent sur toute l'économie une action véhémente, suivie de douleurs cardialgiques, de vomissemens, de vertiges, de mouvemens convulsifs et de la sédation de l'encéphale. Si on les administre sagement et à petites doses, elles provoquent l'excrétion urinaire, et peuvent produire de grands effets dans l'hydropisie et les obstructions lentes de l'abdomen. On a quelquefois recours aux lavemens préparés avec les feuilles de Tabac, lorsqu'on veut exciter une prompte et forte révulsion dans certains cas de paralysie et d'apoplexie lymphatique. Introduites dans les fosses nasales, sous la forme de poudre très-fine, elles provoquent l'éternuement et l'excrétion muqueuse de la membrane pituitaire. Sous ce rapport, le Tabac peut être de quelqu'utilité lorsqu'on éprouve une céphalalgie opiniâtre à la suite de la suppression du mucus nasal; mais son abus fatigue le cerveau et émousse singulièrement l'odorat. L'usage de la pipe produit un inconvénient bien plus grave, en ce qu'il prive l'estomac d'un suc extrêmement nécessaire pour compléter l'acte de la digestion.

On peut employer les feuilles de Nicotiane en infusion aqueuse ou en digestion alcoolique, à la dose de six à huit gros pour une livre de véhicule. On jette une cuillerée à café de cette teinture dans une tasse d'eau d'orge, et on renouvelle ce mélange trois ou quatre fois par jour dans l'hydropisie atonique, et dans l'engorgement muqueux des viscères.

SCD Lyon 1

NOISETIER COMMUN (Corylus avellana).

Arbr. amentac. Tour. — *Amentac.* Jus. — *Monœc. Polyandr.* Lin.

Planche 72. — Figure 241.

Cet arbrisseau, qui porte aussi le nom de *Coudrier*, abonde dans les forêts de l'Europe. Sa tige droite, tachetée, se divise en rameaux flexibles, garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales, pointues, dentées, vertes en dessus, blanchâtres et pubescentes en dessous. Ses fleurs sont monoïques; les mâles naissent sur des chatons grêles, cylindriques, et offrent un calice monophyle, écailleux, avec huit étamines; les femelles sont axillaires, assises, munies de deux styles, et remplacées par un fruit ovoïde, à coque ligneuse, lisse, flavescente, à semence obronde, ferme, d'une saveur douce, agréable.

Ce fruit que tout le monde connaît sous le nom de Noisette ou d'Aveline, fournit une substance nutritive, et une huile fixe, légérement odorante, qu'on retire par expression. Cette huile jouit d'une propriété adoucissante; on peut l'employer dans la colique nerveuse et dans le catarrhe aigu du poumon, pourvu qu'elle soit récemment exprimée. La dose est d'une ou deux cuillerées à bouche, qu'on répète à des intervalles plus ou moins rapprochés. Elle n'est pas néanmoins d'un fréquent usage, parce qu'on peut la remplacer aisément par l'huile d'amandes douces, et sur-tout par celle de graine de lin, dont la propriété anodine et adoucissante est très-supérieure à celle des autres huiles fixes.

SCD Lyon 1

NOYER ROYAL (Juglans regia).

Arbr. Amentac. Tour. — *Térébinth.* Jus. — *Monœc. Polyandr.* Lin.

Planche 72. — Figure 242.

Ce bel arbre, originaire d'Asie, est cultivé dans une grande partie de l'Europe. Il se plaît sur les collines et dans les terrains sablonneux. Son tronc plus ou moins élevé, et revêtu d'une écorce cendrée, épaisse, se divise en plusieurs branches qui lui forment une cime large et touffue. Ses feuilles sont grandes, alternes, à folioles ovales, sessiles, entières, d'un vert jaunâtre, d'une odeur forte lorsqu'on les froisse. Les fleurs mâles disposées sur des chatons cylindriques d'un vert brun, offrent un calice à écailles, à six divisions profondes et dix-huit étamines. Les fleurs femelles ont un calice à quatre divisions et deux styles; elles sont axillaires, sessiles et remplacées par un drupe à écorce verdâtre, épaisse; à noyau ligneux, dur, ovale, ridé, un peu aigu à son sommet, et renfermant une amande divisée en quatre lobes sinueux par des cloisons membraneuses.

L'écorce verte de ce fruit possède une saveur amère, acerbe, et donne à l'analyse une matière extractive avec du tannin. On avait déjà loué son action vermifuge; mais le docteur Swediaur en a récemment indiqué l'usage dans les affections cutanées et dans la syphilis chronique. Le témoignage d'un praticien aussi distingué est bien fait pour inspirer de la confiance en ce nouveau remède. L'huile qu'on retire par expression des Noix sèches, partage les qualités émollientes de quelques autres huiles fixes. On en fait usage dans l'inflammation des intestins, et dans les douleurs néphrétiques.

On prescrit l'écorce verte, ou brou de Noix, en décoction; la dose est d'une once pour une livre de colature. M. Swediaur indique une excellente préparation dont cette écorce fait la base, la voici : Prenez écorce de Noix huit ou dix onces, racines de Salsepareille et de Squine de chacune une once, sulfure d'antimoine (antimoine cru) renfermé dans un linge, demi-once; faites macérer pendant douze heures, dans huit livres d'eau qui doivent être réduites de moitié par la coction; décantez ensuite la liqueur et ne la filtrez point. La dose est d'une livre matin et soir. On croit que cette décoction constitue le remède anti-syphilitique du docteur Pollini. Du reste, on l'emploie avec un grand succès dans quelques affections vénériennes d'une nature rebelle. Suivant Fischer, l'extrait aqueux des fruits non mûrs, avec le double d'eau de canelle, est un excellent vermifuge pour les enfans. La dose est de quarante à cinquante gouttes jusqu'à un gros.

SCD Lyon 1

NYMPHAEA BLANC (Nymphæa alba).

Rosac. Tour. — *Hydrochar.* Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 72. — Figure 243.

Cette plante qui porte aussi le nom de *Nénuphar*, embellit les ruisseaux, les lacs et les rivières peu profondes, par ses fleurs dont la blancheur éblouissante contraste singulièrement avec le beau jaune des étamines. Ses feuilles sont grandes, arrondies, cordiformes, lisses, luisantes, portées sur de longs pétioles et d'un beau vert. Ses fleurs paraissent pendant tout le cours de l'été, sur des hampes d'une longueur égale à celle des pétioles. Elles sont très-grandes, solitaires, légérement odorantes et formées d'un calice à quatre divisions, d'une corolle à plusieurs rangs de pétales inégaux, du blanc le plus pur, d'un grand nombre d'étamines jaunes, et d'un stigmate orbiculaire, étoilé. Le fruit qui succède à la fleur, est une capsule sèche, globuleuse, partagée en plusieurs loges dans sa longueur, à semences oblongues, brunes, luisantes.

La racine du Nymphæa blanc, est charnue, très-épaisse, fongueuse et attachée au fond de l'eau par de très-longues fibres. Sa couleur est blanchâtre, son odeur nulle, sa saveur amère. Elle fournit une substance muqueuse très-abondante.

NYMPHAEA JAUNE (Nymphæa lutea).

Rosac. Tour. — *Hydrochar.* Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 72. — Figure 244.

Cette espèce orne aussi la surface des eaux tranquilles; on la voit au milieu des lacs, des étangs et des marécages. Sa racine épaisse, écailleuse, pousse de longs pétioles, terminés par des feuilles très-amples, échancrées en cœur, lisses, épaisses, et moins arrondies que celles de l'espèce précédente. Les fleurs sont grandes, terminales, solitaires, jaunes, à calice composé de cinq feuilles, à pétales nombreux, disposés sur plusieurs rangs, et plus petits que les feuilles du calice.

SCD Lyon 1

Les racines de ces deux espèces sont également employées par quelques gens de l'art, qui leur attribuent une propriété rafraîchissante; on a même cru pendant long-tems, qu'elles exerçaient une action sédative sur l'appareil génital, et on a eu recours à leur usage pour combattre le priapisme et les pollutions nocturnes; mais comment concilier leur effet rafraîchissant avec la saveur amère et astringente dont elles jouissent? Les fleurs récentes se recommandent par une vertu légérement narcotique; et d'après l'opinion du docteur Alibert, elles peuvent remplacer avantageusement les préparations opiacées.

On emploie la racine de Nénuphar à la dose d'une once pour deux livres de décoction. Les fleurs se prescrivent en infusion théiforme; on doit les administrer récentes, car elles perdent leurs propriétés par la dessication. Le sirop préparé avec leur infusion et le sucre, est souvent ordonné pour calmer les mouvemens spasmodiques de l'organe urinaire. On le donne par cuillerées dans une suffisante quantité d'eau d'orge ou de lait d'amandes. L'eau distillée des fleurs de Nymphæa, doit être assimilée aux eaux de Lis, de Pourpier et de Laitue, dont l'action médicale est généralement contestée. On l'emploie néanmoins à la dose de deux ou trois onces dans les potions rafraîchissantes.

SCD Lyon 1

OEILLET ROUGE (Dianthus Caryophyllus).

Caryophyll. Tour. — *Caryophyll.* Jus. — *Décandr. Digyn.* Lin.

Planche 1. — Figure 1.

L'OEillet rouge habite les collines et les montagnes de l'Europe australe. Transporté et cultivé dans les jardins, il s'y reproduit sous des formes aussi brillantes que variées, en même tems qu'il répand au loin les plus suaves émanations. Ses tiges faibles, articulées, cylindriques, sont environnées inférieurement d'une touffe de feuilles linéaires, épaisses, aiguës, canaliculées, d'un vert glauque. On voit à chaque articulation deux feuilles opposées, également étroites, mais plus courtes et plus petites à mesure qu'elles se rapprochent du sommet de la tige. Les fleurs terminales, solitaires, d'un beau rouge, se distinguent par un calice cylindrique, strié, à cinq dents aiguës, à quatre écailles ovales, très-courtes; par une corolle à cinq pétales crénelés, par dix étamines et deux styles. Le fruit est une capsule oblongue à une seule loge, à semences noires et comprimées. Cette espèce, soumise à la culture, produit un grand nombre de variétés plus ou moins belles, dont on trouve la description dans le Cours d'agriculture de l'abbé Rozier.

Les pétales qui sont la partie usitée, exhalent une odeur agréable de gérofle, et fournissent une substance extractive odorante, légérement amère. On emploie rarement ces fleurs en infusion, mais on en prépare un sirop d'une saveur douce, aromatique, et d'un usage assez fréquent dans les potions stomachiques et cordiales. Il ne faut pourtant pas s'en rapporter entièrement à la recommandation de quelques auteurs qui ont exagéré ses succès dans les exhanthèmes, les fièvres ataxiques et pestilentielles. La dose de ce sirop est d'environ une once qu'on mêle quelquefois avec une égale quantité de sirop de Quinquina, d'eau de Menthe et d'eau de canelle simple. Ce julep, d'une saveur assez agréable, peut convenir lorsqu'on veut exciter doucement les membranes de l'organe digestif. On l'administre à la dose de deux cuillerées, de deux heures en deux heures, aux personnes qui ont été affaiblies par des évacuations excessives.

SCD Lyon 1

OENANTHE SAFRANÉE (OEnanthe croceata).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 1. — Figure 2.

Il est utile de signaler dans ce livre l'OEnanthe safranée, puisque son activité vénéneuse produit les plus terribles accidens. Cette plante végète dans les lieux humides et marécageux de l'Europe septentrionale. Sa racine tuberculeuse, charnue, blanchâtre, pousse des tiges cannelées, fistuleuses, hautes de trois à quatre pieds et garnies de feuilles lisses, deux fois ailées, à folioles élargies, incisées, d'un vert brun, et assez semblables à celles du Cerfeuil. Les fleurs disposées en ombelles très-amples, à rayons nombreux, offrent un calice à cinq dents aiguës, une corolle à cinq pétales inégaux, cinq étamines à anthères arrondies, et un ovaire à deux styles. Le fruit couronné par le calice, contient deux semences ovales, planes d'un côté, convexes de l'autre.

On reconnaît encore l'OEnanthe safranée à son odeur fétide, vireuse; à sa saveur amère, âcre, nauséabonde; au suc jaunâtre qui découle de toutes ses parties, et qui recèle le poison le plus corrosif. Une petite quantité introduite dans les voies alimentaires, y détermine une chaleur brûlante, à laquelle succèdent le trouble des facultés mentales, l'obscurcissement de la vue, des spasmes violens, l'inflammation, la gangrène, la mort. Pour arrêter les funestes effets de ce poison, on doit recourir promptement aux substances douces, huileuses, au bain tiède, et même à la saignée, lorsque l'intensité des symptômes fait redouter la gangrène. On combat l'état de spasme qui subsiste après l'empoisonnement, par un régime doux, par l'usage des boissons gommées, de l'éther sulphurique et du sirop diacode.

SCD Lyon 1

OLIVIER COMMUN (Olea Europæa).

Arbr. Monop. Tour. — *Jasmin.* Jus. — *Diandr. Monogyn.* Lin.

Planche 1. — Figure 3.

L'Olivier abonde dans l'Europe méridionale, en Espagne, en Italie, en France. Il s'élève à une hauteur médiocre, sur un tronc noueux et revêtu d'une écorce lisse, cendrée. Ses branches se garnissent de feuilles opposées, oblongues, étroites, entières, pointues, d'un vert foncé en dessus, blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont blanches, petites, disposées en grappes axillaires, et formées d'un calice monophyle, tubulé, à quatre dents aiguës, d'une corolle monopétale à quatre lobes ovoïdes, de deux étamines à anthères arrondies, et d'un ovaire à style très-court, couronné par un stigmate bifide. Le fruit est un drupe ovale, charnu, dont la pulpe succulente entoure un noyau très-dur, à une seule semence.

Cet arbre précieux consacré à Minerve par les peuples de l'antiquité, était regardé comme l'heureux emblême de la paix et de la concorde. A l'aspect d'un simple rameau d'Olivier, présenté par les ennemis vaincus, les phalanges grecques suspendaient leur marche triomphante, et l'aimable paix, ce doux présent du ciel, ce ferme appui des empires, succédait aux alarmes et à l'horreur des combats. Les nouveaux époux se paraient aussi de couronnes d'Olivier, symbole de l'union conjugale, de la douce harmonie, et de la félicité suprême qui les accompagne. Mais hâtons-nous de nous dérober à ces charmantes illusions, et revenons au sujet qui doit particulièrement nous occuper.

Personne n'ignore que le fruit de l'Olivier donne, par expression, une huile de couleur jaune ou verdâtre, d'une odeur particulière, d'une saveur douce. Elle est souvent sophistiquée, et alors elle acquiert une odeur forte, une saveur âcre et amère. Celle qu'on nous apporte de la France méridionale, et qui est connue sous le nom d'*Huile d'Aix*, est la plus estimée; on la reconnaît à sa belle couleur verte, à son odeur douce, à son goût délicieux. L'huile d'Olives mérite d'être placée parmi les productions végétales les plus utiles en économie domestique; elle paye d'ailleurs un tribut à la Médecine, qui l'emploie dans l'inflammation de l'organe urinaire et du conduit digestif, dans le tenesme, la constipation rebelle, etc. Son usage est également précieux dans l'empoisonnement produit par des substances âcres, corrosives; mais alors il faut y avoir recours promptement

SCD Lyon 1

et la donner à grandes doses. Ce seul moyen suffit quelquefois pour arrêter l'inflammation et la gangrène.

L'huile d'Olives convient aussi dans quelques maladies externes, et on l'emploie assez souvent dans les affections musculaires avec irritation dominante. On peut dans quelques circonstances y mêler un peu de camphre et quelques gouttes de teinture anodine. Ce liniment est très-propre à combattre le météorisme et la colique nerveuse. Elle sert encore à envelopper la teinture de cantharides, l'ammoniaque et autres substances irritantes, dont l'application est très-efficace dans le rhumatisme chronique, la paralysie avec faiblesse locale, les tumeurs indolentes, etc. Combinée avec une dissolution de soude caustique, elle fournit le savon médicinal dont on fait un fréquent usage dans les obstructions lentes et dans les maladies atoniques de l'organe urinaire. Ce savon se prescrit sous la forme de pilules, depuis dix grains jusqu'à un demi-gros. La préparation suivante nous a parfaitement réussi dans quelques cas d'obstructions rebelles : Prenez savon médicinal, térébenthine cuite, rhubarbe en poudre, de chaque demi-once; extrait de Gratiole, extrait de Ménianthe trifolié, de chaque trois gros; sirop balsamique, quantité suffisante pour former des pilules de cinq grains chacune. On en prend quatre ou cinq matin et soir, et on avale immédiatement après un verre de décoction de feuilles de Saponaire.

SCD Lyon 1

ORANGER (Citrus aurantium).

Arbr. Rosac. Tour. — *Orang.* Jus. — *Polyadelph. Icosandr.* Lin.

Planche 1. — Figure 4.

Cet arbrisseau, originaire d'Asie et naturalisé dans l'Europe méridionale, s'élève à la hauteur de quinze à vingt pieds, sur un tronc droit, revêtu d'une écorce cendrée, et divisé en rameaux nombreux, flexibles, verdâtres. Ses feuilles sont oblongues, pétiolées, pointues, persistantes, poreuses, luisantes, et d'un beau vert. Ses fleurs sont pédonculées, blanches, odorantes, à calice quinquefide, à corolle composée de cinq pétales oblongs, bien ouverts, à étamines nombreuses réunies par des filamens, à stigmate globuleux. Il leur succède un fruit arrondi, ombiliqué, multiloculaire, rempli d'une pulpe succulente, agréablement acide, et recouvert d'une écorce jaune ou rougeâtre, épaisse, chagrinée, aromatique.

Presque toutes les parties de cet intéressant arbrisseau se distinguent par des propriétés médicales. Les feuilles agréablement odorantes, d'une saveur un peu amère, fournissent de l'huile volatile et une matière extractive. On les emploie dans quelques cas de névralgie sans cause matérielle, dans l'atonie de l'organe gastrique et les flatuosités. Les fleurs exhalent une odeur suave, et donnent aussi de l'huile volatile avec un principe muqueux. Leur eau distillée, à laquelle on ne peut refuser une propriété calmante, est d'un très-fréquent usage dans la colique nerveuse, la cardialgie, l'affection hystérique, les convulsions, etc. On la donne seule à la dose d'une ou deux cuillerées, ou elle devient la base des potions anti-spasmodiques; et alors on l'associe à l'eau de Mélisse, à l'éther alcoolisé, à la teinture de castor, au sirop de Pavot et autres préparations opiacées. Le fruit contient de l'acide citrique avec une substance mucilagineuse, sucrée. Son usage convient particulièrement aux personnes d un tempérament chaud, bilieux ou sanguin; et son suc étendu dans l'eau, fournit une boisson efficace dans la fièvre angio-ténique et autres maladies aiguës marquées par l'exaltation des forces vitales. L'écorce, justement placée au rang des substances amères et aromatiques, donne une huile volatile jaune, et de l'extractif amer. On l'emploie en infusion aqueuse ou alcoolique, et en substance pulvérisée, pour exciter le tissu fibrillaire de l'estomac et des intestins.

SCD Lyon 1

ORCHIS MÂLE (Orchis mascula).

Annomal. Tour. — *Orchid.* Jus. — *Gynandr. Diandr.* Lin.

Planche 2. — Figure 5.

L'Orchis mâle croît dans les bois et les prairies humides de l'Europe. Sa racine est composée de deux bulbes arrondies, rapprochées, charnues, d'où s'élève, à la hauteur d'environ un pied, une tige droite, cylindrique, accompagnée de quelques feuilles oblongues, lancéolées, lisses, vertes, quelquefois ponctuées d'un rouge brun, et terminée par un épi de fleurs nombreuses, purpurines ou panachées de blanc et de rouge, à six pétales inégaux, les extérieurs aigus, renversés, l'inférieur large, divisé en quatre lobes crénelés, avec un éperon obtus et presque droit. Les étamines posées sur le pistil, ont des anthères ovoïdes. Le fruit est une capsule uniloculaire, trivalve, à semences nombreuses.

ORCHIS MILITAIRE (Orchis militaris).

Planche 2. — Figure 6.

Les côteaux du Rhône produisent l'Orchis militaire, remarquable par la beauté et la disposition de ses fleurs. Sa racine présente également deux bulbes rondes, charnues, mais plus grosses que celles de l'espèce précédente. Ses feuilles radicales sont larges, en fer de lance, les caulinaires plus petites, embrassantes. Sa tige haute d'environ deux pieds, se termine par une suberbe pyramide de fleurs pourpres, striées de blanc, dont les pétales supérieurs sont inégaux, connivens et rapprochés en forme de casque.

ORCHIS DE MORAVIE (Orchis Moravica).

Planche 2. — Figure 7.

Cette belle espèce qu'on trouve dans les lieux humides de la Moravie, se distingue par ses feuilles radicales, grandes, oblongues, aiguës, et par sa tige

SCD Lyon 1

dont le sommet est orné d'une panicule de fleurs purpurines ou panachées. Les pétales supérieurs sont ovales, aigus, connivens, d'un vert pâle nuancé de pourpre, tandis que le pétale inférieur, teint d'un rose pâle et ponctué de rouge, offre trois découpures, les deux latérales linéaires, obtuses, celle du milieu presqu'arrondie, échancrée dans le centre, et crénelée sur ses bords.

ORCHIS SOMBRE (Orchis fusca).

PLANCHE 2. — Figure 8.

L'ORCHIS sombre est digne de fixer les regards des amateurs, et par la beauté de son port, et par la grandeur de son épi en forme de casque. Ses feuilles sont très-grandes, lancéolées, longues de huit à dix pouces, et réunies à la base de la tige qui est droite, purpurine, nue dans sa partie supérieure, et terminée par un superbe épi de fleurs d'un violet foncé, avec des bractées très-petites. Les pétales supérieurs sont droits, connivens, et forment un casque de couleur brune nuancée de pourpre. On trouve cette espèce magnifique dans les pâturages secs et dans les lieux élevés.

Il convient aussi de citer l'Orchis bouffon, *Orchis morio*, à fleurs en épi, rouges, peu nombreuses; l'Orchis double feuille, *Orchis bifolia*, à fleurs blanches, d'une odeur suave, à pétales extérieurs ouverts; l'Orchis globuleux, *Orchis globulosa*, dont les bulbes sont fusiformes, les fleurs renversées, purpurines, et les pétales subulés; l'Orchis pyramidal, *Orchis pyramidalis*, à fleurs d'un beau rouge pourpre, en épi resserré, à pétales ovales lancéolés; l'Orchis à larges feuilles, *Orchis latifolia*, à bulbes palmées, à pétales latéraux réfléchis, à éperon conique, à bractées plus longues que la fleur; et enfin l'Orchis tacheté, *Orchis maculata*, remarquable par ses bulbes à digitations divergentes, par ses feuilles étroites, ponctuées et ses fleurs panachées de bleu et de pourpre. Toutes ces espèces qu'on trouve dans les bois et sur les collines, doivent intéresser le médecin aussi bien que le botaniste, puisque leurs racines bulbeuses fournissent une substance amilacée qui a beaucoup d'analogie avec le salep oriental, et qui possède ses qualités nutritives et médicales. On peut extraire ce salep indigène d'après le procédé suivant: Il faut d'abord choisir parmi les espèces nombreuses d'Orchis, les bulbes inodores, et rejeter celles qui exhalent une odeur forte, fétide; on les étend

SCD Lyon 1

ensuite sur des plateaux de fer blanc qu'on place dans un four médiocrement chaud, et qu'on a soin de retirer lorsque les bulbes ont acquis une certaine transparence. Dans cet état de dessication on les réduit aisément en poudre, et on en obtient une farine d'un blanc jaunâtre, et aussi pure que le salep qu'on fait venir à grands frais de la Perse et de la Turquie. Cette fécule délayée dans l'eau, forme une gelée très-convenable dans la diarrhée chronique, la consomption et la phthisie pulmonaire. Du reste, on peut varier les préparations du salep d'une infinité de manières, et leur donner en même tems une saveur agréable. Lorsqu'on veut obtenir une gelée, il faut en délayer peu à peu une demi-once dans une chopine d'eau qu'on fait bouillir sur un feu doux, pendant environ un quart-d'heure; on ajoute à la décoction une suffisante quantité de sucre, et on l'aromatise avec un peu de canelle ou d'écorce de citron. Lorsqu'elle est refroidie, elle se trouve réduite en une substance gélatineuse dont on donne de tems en tems une ou deux cuillerées. On aura une boisson comparable à la tisane d'orge ou de riz, si on étend cette gelée dans une ou deux pintes d'eau.

SCD Lyon 1

ORGE (Hordeum vulgare).

Apétal. à étam. Tour. — *Gramin.* Jus. — *Triandr. Digyn.* Lin.

Planche 3. — Figure 9.

L'Orge est cultivé dans toute l'Europe. Sa tige droite, lisse, articulée, et haute de deux ou trois pieds, se garnit de feuilles alternes, longues, étroites, aiguës, rudes, engainées à leur base, et d'un vert clair. Les fleurs forment un épi terminal d'environ trois pouces, à barbes fort longues, à épillets sessiles et ventrus. Chaque fleur se compose d'une corolle à deux valves, de trois étamines dont les filamens portent des anthères oblongues, et d'un ovaire surmonté de deux styles velus. Le fruit consiste en une semence oblongue, renflée, anguleuse, sillonnée d'un côté, pointue à ses deux extrémités, et revêtue d'un tégument jaunâtre.

L'Orge fournit une matière amilacée, très-abondante, dont quelques peuples de l'Europe septentrionale font encore leur principale nourriture. On appelle *Orge mondé*, les semences dépouillées en partie de leur tégument propre; l'Orge perlé est de forme sphérique, et entièrement séparé de sa substance corticale. La tisane d'orge était très estimée des Anciens, qui l'employaient généralement dans les premiers jours des maladies aiguës. Cette méthode sage est encore suivie par les médecins qui n'ont pas oublié qu'Hippocrate guérissait avec les moyens les plus simples les maladies les plus graves. En effet, l'expérience journalière nous apprend que les fièvres inflammatoires, dont l'invasion brusque est marquée par une réaction vitale excessive, cèdent le plus souvent à l'usage de la saignée et de l'eau d'Orge. Cette boisson n'est pas moins utile dans les différentes phlegmasies qui s'emparent de la poitrine et de l'organe urinaire. On y ajoute par fois un peu de nitrate de potasse et une suffisante quantité d'un sirop adoucissant, tel que celui de gomme arabique ou de Guimauve. On prépare avec la décoction d'Orge, les amandes et le sucre, un sirop dont tout le monde connaît la qualité réfrigérante. La crême d'Orge est un aliment médicamenteux qu'on doit préférer aux substances animales dans les fièvres inflammatoires et putrides. On la rend plus agréable et plus salubre, en y ajoutant un peu de sucre et une cuillerée de suc d'orange ou de citron.

SCD Lyon 1

ORIGAN VULGAIRE (Origanum vulgare).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Dydynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 3. — Figure 10.

On trouve l'Origan vulgaire dans toutes les contrées de l'Europe. Il habite particulièrement les bois, les collines, les montagnes. Ses racines ligneuses, obliques et traçantes, poussent des tiges quadrangulaires, velues, purpurines, hautes d'environ deux pieds, et rameuses dans leur partie supérieure. Ses feuilles sont ovales, opposées, obtuses, velues, vertes, odorantes. Ses fleurs d'un rouge pâle, sont disposées en panicule arrondie au sommet des rameaux: elles offrent un calice à cinq divisions, des bractées ovales, colorées d'un rouge violet, plus longues que le calice; une corolle monopétale dont la lèvre supérieure est tronquée, l'inférieure à trois lobes arrondis, presqu'égaux, et des étamines saillantes hors du tube de la corolle. A ces fleurs succède une capsule oblongue contenant des semences très-menues et arrondies.

Cette plante, remarquable par son odeur forte, aromatique, et sa saveur chaude, âcre, un peu amère, donne par la distillation une huile volatile très-pénétrante. Les anciens auteurs ont exagéré son action médicale; quelques modernes ont donné dans un excès contraire. On ne saurait néanmoins lui refuser les propriétés que possèdent les labiées aromatiques, et on peut en faire usage, non pour *éliminer les congestions pituiteuses* de l'estomac, comme on le dit vulgairement; mais pour donner à cet organe une excitation douce dans certains cas d'atonie et de flatuosités. On administre son huile volatile isolée, à la dose de quelques gouttes, et on emploie les feuilles et les sommités fleuries en infusion théiforme. La dose est d'une forte pincée pour une livre de colature qu'on édulcore avec du sucre ou un sirop agréable.

SCD Lyon 1

ORME CHAMPÊTRE (Ulmus campestris).

Arbr. monop. Tour. — *Amentac.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 3. — Figure 11.

Ce grand arbre croît dans les plaines, dans les forêts, sur le bord des rivières. Son tronc est droit, élevé, très-rameux et recouvert d'une écorce rude, gercée, brune ou rougeâtre. Ses feuilles sont alternes, oblongues, pointues, ridées, à dents de scie inégales, vertes en dessus, blanchâtres en dessous, plus étroites et plus courtes d'un côté que de l'autre, et portées sur un pétiole légérement velu. Ses fleurs sont petites, d'une couleur herbacée, et réunies en bouquets le long des rameaux : elles paraissent au printems, avant le développement des feuilles, avec une corolle campaniforme, à cinq divisions, cinq étamines à anthères droites, et deux styles hérissés. Le fruit est comprimé, membraneux, échancré au sommet, à une seule semence.

L'écorce d'Orme possède une saveur acerbe, légérement amère. Dioscoride avait déjà dit qu'elle était propre à évacuer la pituite, et que la décoction, appliquée sur les os fracturés, favorisait la formation du cal; mais de pareilles hypothèses ne méritent aucune réfutation. Il est bien plus intéressant pour l'art, de considérer cette écorce sous les rapports de son action anti-dartreuse constatée par plusieurs observateurs. On avait déjà fait mention de son efficacité contre la lèpre, lorsque le docteur Swediaur en a recommandé l'usage dans le traitement des maladies syphilitiques de l'organe cutané. Le suffrage de cet homme justement célèbre, fait plus que balancer l'opinion contraire de Desbois de Rochefort, qui ne s'exprime pas d'ailleurs d'une manière fort exacte, lorsqu'il dit que les corps mucilagineux ont la propriété d'*invisquer* et d'*énerver* l'acrimonie dartreuse.

L'écorce d'Orme se prescrit ordinairement en décoction. On la prépare de la manière suivante : Prenez écorce intérieure des branches d'Ormeau, quatre onces; faites bouillir dans quatre livres d'eau jusqu'à réduction de moitié; passez et ajoutez à la colature deux onces de sirop de Salsepareille. La dose de cette décoction est d'environ six onces, qu'on réitère deux ou trois fois par jour.

SCD Lyon 1

ORNE (Fraxinus Ornus).

Arbr. à étam. Tour. — *Jasmin.* Jus. — *Polygam. Dicœc.* Lin.

Planche 3. — Figure 12.

Cet arbre, beaucoup moins élevé que le Frêne vulgaire, abonde dans la Sicile et la Calabre. Ses branches sont inégales, et divisées en rameaux garnis de feuilles opposées, ailées, à folioles ovales, pétiolées, dentées en forme de scie, d'un vert foncé en dessus, d'une couleur plus claire en dessous. Ses fleurs sont blanches, munies de pétales, et disposées en panicule au sommet des rameaux.

La manne qu'on trouve dans les pharmacies, est une excrétion qui appartient à cette espèce de Frêne. On en récolte aussi du Frêne à feuilles rondes, *Fraxinus rotundifolia ;* du Frêne vulgaire *Fraxinus excelsior*, etc. La plus belle et la plus estimée est celle qui coule spontanément du tronc et des branches de l'Orne, pendant les vives chaleurs de l'été, et qu'on nous apporte de la Calabre et de la Sicile ; elle porte le nom de *Manne en larmes.* On la reconnaît à ses grains sphériques ou ovalaires, à sa couleur d'un jaune pâle, à sa saveur sucrée. Il ne faut point la confondre avec une autre espèce de manne en larmes, qui n'est qu'une manne grasse qu'on a dépouillée de ses impuretés par la coction. Celle-ci est également très blanche, et réunie en fragmens de forme variée, mais elle a déjà perdu une partie de son action purgative. Le suc qu'on obtient par incision, est la manne en sorte des officines ; elle est en fragmens irréguliers, un peu gras, d'une couleur jaunâtre. La manne grasse est chargée de substances impures et quelquefois drastiques.

Peu de médicamens sont aussi généralement employés que ce suc végétal, remarquable par une saveur douce, fade, un peu nauséeuse, et par une matière sucrée qu'il contient dans une assez grande proportion. Son usage est assez convenable, lorsqu'il s'agit d'exciter modérément les voies alimentaires dans le traitement de fièvres aiguës compliquées d'une congestion saburrale, sur-tout si on lui associe de petites doses de crême de tartre. Ce mélange n'est pas moins efficace dans la constipation rebelle, à laquelle on peut aussi opposer l'électuaire de Tronchin, dont la manne fait la base. Lorsqu'on prescrit la manne isolément, la dose est de deux onces pour les adultes, et d'une once pour les enfans ; mais il est bon d'observer qu'elle ne détermine pas toujours la purgation, et qu'elle provoque très souvent des nausées et des flatuosités, si on ne l'aiguise avec quelque sel neutre. Pour obvier à cet inconvénient, on fait dissoudre deux onces de manne avec demi once de sulfate de magnésie dans environ six onces d'eau, et on aromatise la colature avec deux ou trois gouttes d'huile volatile d'écorce d'orange, ou avec un peu de jus de citron.

SCD Lyon 1

ORTIE BLANCHE (Lamium album).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Dydynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 4. — Figure 13.

L'Ortie blanche est une espèce de Lamium qui abonde dans les lieux incultes de l'Europe. Sa racine fibreuse, traçante, pousse des tiges quadrangulaires, fistuleuses, garnies de quelques nœuds, purpurines à leur base, et hautes d'environ deux pieds. Ses feuilles sont opposées, cordiformes, aiguës, dentées, pétiolées, pubescentes. Ses fleurs sont blanches, nombreuses, petites, labiées, verticillées, à calice quinquéfide, à corolle dont la lèvre supérieure est entière, en forme de voûte, l'inférieure à deux lobes. Elles sont remplacées par des semences triangulaires, luisantes, rougeâtres.

Cette plante, dont l'odeur est désagréable, a été long-tems administrée comme un moyen spécifique contre les fleurs blanches; et elle est encore très-estimée par la classe vulgaire des médecins dont toute la science consiste à prescrire des substances astringentes dans le traitement de la leucorrhée et autres évacuations de l'organe utérin. Malheureusement pour l'humanité, ils ne se bornent pas toujours à l'administration de l'Ortie blanche, dont l'action médicale est maintenant contestée par les meilleurs observateurs.

Le Lamium pourpré, *Lamium purpureum*, qu'on distingue à ses feuilles cordiformes, obtuses, rapprochées au sommet de la tige, et à ses fleurs rougeâtres, n'est guère plus recommandable, quoiqu'on ait vanté ses bons effets dans la colique néphrétique, la dysenterie et la fièvre tierce.

On prescrit ordinairement les sommités fleuries de ces deux plantes en infusion théiforme; la dose est d'une pincée pour une livre de colature qu'on peut édulcorer avec un sirop agréable.

SCD Lyon 1

ORTIE A GLOBULES (Urtica pilulifera).

Apétal. à étam. Tour. — *Orti.* Jus. — *Monœc. Tétrandr.* Lin.

Planche 4. — Figure 14.

Cette plante appelée vulgairement *Ortie mâle* ou *Ortie romaine*, croît dans tous les pays de l'Europe. On la voit dans les prairies, dans les haies et dans les jardins. Sa tige est ronde, rameuse, haute de trois à quatre pieds, et hérissée de poils rudes et piquans. Ses feuilles sont opposées, larges, pointues, grossièrement dentées, et couvertes de poils semblables à ceux de la tige. Ses fleurs sont monoïques, blanches, pédonculées; les mâles offrent un calice à quatre divisions, quatre étamines, et un nectaire évasé en godet. Les femelles munies d'un calice bivalve, sont remplacées par des fruits globuleux, pédiculés, épineux, et formés de plusieurs capsules renfermant chacune une semence ovale, semblable à celle du lin.

Cette espèce d'Ortie a joui autrefois de quelque réputation dans le crachement de sang, la dysenterie et le flux hémorrhoïdal. La médecine moderne a recours dans ces circonstances, à des moyens plus efficaces et moins empiriques. Toutefois, elle peut être utile sous d'autres rapports, et on peut l'employer extérieurement, de même que l'Ortie brûlante et l'Ortie dioïque, pour réveiller l'action vitale dans quelques cas de rhumatisme et de paralysie. Il suffit de frapper, pendant quelques minutes, la partie malade, pour y déterminer un prurit insupportable, accompagné d'une inflammation pustuleuse. Ce moyen mécanique, connu chez les Anciens sous le nom d'*urtication*, est maintenant remplacé par les vésicatoires, les sinapismes, et l'alcool cantharidé, ou l'ammoniaque convenablement étendu.

SCD Lyon 1

ORVALE (Salvia sclarea).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Diandr. Monogyn.* Lin.

Planche 4. — Figure 15.

L'Orvale ou *Toute-Bonne* est une espèce de Sauge cultivée dans les jardins, où elle se distingue par sa racine ligneuse, chevelue, noirâtre; par sa tige élevée, quadrangulaire, articulée, rameuse; par ses feuilles opposées, pétiolées, larges et cordiformes à leur base, pointues à leur sommet, rugueuses, velues, légérement crénelées; et enfin par ses fleurs bleuâtres, disposées en épis verticillés, à bractées plus longues que le calice, à corolle dont la lèvre supérieure est comprimée, falciforme, l'inférieure trilobée. Chaque fleur est remplacée par quatre semences nues, roussâtres, convexes d'un côté, anguleuses de l'autre.

Cette plante exhale une odeur forte; sa saveur est amère, aromatique. Dans les pays du Nord on la substitue quelquefois au Houblon, dans la confection de la bierre; mais alors cette liqueur acquiert, dit-on, une qualité enivrante. Comme quelques autres labiées, l'Orvale excite les mouvemens toniques de l'organe cutané et du canal alimentaire. On peut la prescrire dans la flatulence, l'aménorrhée et autres maladies accompagnées de la langueur des fonctions vitales.

On l'emploie en infusion théiforme; la dose est d'une forte pincée pour deux livres de colature, à laquelle on ajoute environ deux onces d'oximel simple, si on veut exciter les fonctions de la peau. Son infusion vineuse, administrée par cuillerées, est très-propre à combattre les langueurs d'estomac et le catarrhe chronique des intestins. Tragus en recommandait l'usage aux femmes stériles, comme un moyen des plus efficaces; mais on est bien plus habile aujourd'hui, puisqu'on apprend au genre humain à procréer les sexes à volonté.

SCD Lyon 1

OSEILLE (Rumex acetosa).

Apétal. à étam. Tour. — *Polygon.* Jus. — *Hexandr. Trigyn.* Lin.

Planche 4. — Figure 16.

Cette plante est généralement cultivée dans les jardins de l'Europe. Sa racine est fibreuse, rampante, jaunâtre. Ses tiges rameuses et cannelées se garnissent de feuilles alternes, obrondes, sagittées, et d'un vert luisant. Ses fleurs sont terminales et munies d'un calice à six divisions, de six étamines, et de trois styles. Les semences qui leur succèdent sont luisantes et triangulaires.

Cette espèce, ainsi que l'Oseille en bouclier, *Rumex scutatus*, contient une grande quantité de sel essentiel acide, appelé par les chimistes modernes *acide oxalique.* Desbois de Rochefort a parlé avec enthousiasme des propriétés de l'Oseille. Selon lui, les fièvres intermittentes qui ont résisté aux amers et au Quinquina, cèdent, comme par enchantement, à l'usage de cette plante, sur-tout s'il existe des symptômes scorbutiques. Elle n'est pas moins efficace dans les obstructions abdominales et vers la fin des maladies putrides, lorsqu'il se manifeste une espèce de fièvre lente, avec engorgement des gencives. S'il y a un peu d'exagération dans ces éloges, il faut du moins avouer que le suc d'Oseille, mêlé avec celui de quelques plantes crucifères, est très-convenable dans la cachexie scorbutique et dans certains cas de phlegmasie cutanée. Cette plante doit d'ailleurs être mise au rang des légumes les plus salubres. Elle rafraîchit en même tems qu'elle sollicite la secrétion des urines; et son usage convient sur-tout aux personnes douées d'un tempérament sanguin ou bilieux.

On emploie les feuilles et les racines d'Oseille dans les bouillons médicamenteux, les apozèmes, etc.; mais on fait particulièrement usage du suc des feuilles, à la dose de deux ou trois onces. On peut l'administrer isolément, ou avec celui de Cresson et de Cochléaria. Ce mélange est très-approprié au traitement des maladies cutanées d'uue nature rebelle, sur-tout s'il se manifeste des symptômes scorbutiques. Enfin, on prépare avec les feuilles d'Oseille des cataplasmes dont on vante l'action résolutive dans les tumeurs indolentes.

SCD Lyon 1

PANAIS OPOPONAX (Pastinaca opoponax).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 5. — Figure 17.

Cette plante croît dans le Levant, la Sicile et la France méridionale. Sa racine est épaisse, rameuse, jaunâtre en dehors, blanche dans sa substance intérieure. Sa tige est droite, cylindrique, fistuleuse et haute de six à huit pieds. Ses rameaux opposés et ouverts sont garnis de feuilles ailées, à folioles oblongues, rudes, d'un vert un peu sombre. Ses fleurs sont petites, jaunes, et disposées en ombelles à l'extrémité des rameaux : elles offrent une corolle pentapétale, cinq étamines et deux styles.

Cette espèce de Panais fournit un suc résineux qui coule par incision de l'extrémité inférieure de la tige et du collet de la racine. On le reçoit du Levant et de la Sicile, sous la forme de grains sphériques ou ovales, onctueux, friables, d'une couleur jaune en dehors, blanchâtre intérieurement, d'une odeur forte, diffusible, d'une saveur amère, âcre, nauséabonde. Ce suc concret, désigné dans les pharmacies sous le nom de *Gomme opoponax*, fournit de l'huile essentielle, de la résine, etc. Quoi qu'il soit voué à l'oubli par la médecine moderne, il exerce néanmoins une action tonique sur le canal alimentaire et sur les organes environnans ; on peut l'administrer avec avantage dans certains cas d'affection hystérique et d'aménorrhée. Comme quelques autres substances fétides, il provoque la diaphorèse et l'excrétion urinaire ; mais il faut en borner l'usage aux maladies par atonie, et ne point imiter Geoffroy, qui le prescrit d'une manière trop générale dans la paralysie et autres affections du système nerveux.

On administre ordinairement l'Opoponax sous la forme de pilules, depuis dix grains jusqu'à un demi-gros. Son application extérieure a été indiquée dans le traitement des tumeurs indolentes, mais la matière médicale nous fournit dans ces circonstances, des moyens beaucoup plus efficaces.

SCD Lyon 1

PAREIRA BRAVA (Cissampelos Pareira.).

Ménisper. Jus. — *Dicœc. Monadelph.* Lin.

Planche 5. — Figure 18.

Cette plante, désignée dans quelques livres de matière médicale, sous le nom de *Vigne sauvage*, croît spontanément aux Antilles et dans l'Amérique méridionale. Ses tiges longues et sarmenteuses se garnissent de feuilles velues, pelтées et cordiformes. Ses fleurs sont dioïques, pédonculées et jaunâtres; les mâles se composent d'un calice à quatre feuilles ovoïdes et ouvertes, et de quatre étamines réunies à leur base. Les femelles, dénuées de calice et de corolle, offrent un tube court, membraneux, et un ovaire arrondi, surmonté de trois styles à stigmates aigus. Le fruit est une baie globuleuse, rouge, à une seule semence légérement comprimée.

Sa racine est longue, épaisse, tortueuse, dure, ligneuse, brune en dehors, d'un jaune foncé intérieurement, inodore, légérement amère : elle fournit de l'extrait gommeux et de l'extrait alcoolique. C'est vers la fin du dix-septième siècle qu'elle fut apportée en France comme un remède souverain dans la néphrétique et dans les calculs urinaires ; mais elle est singulièrement déchue de son ancienne réputation; et si l'on ne connaissait l'empire tyrannique que la nouveauté exerce sur l'esprit humain, on aurait de la peine à concevoir les éloges qui lui ont été prodigués par quelques auteurs. L'expérience a appris, dit Valmont de Bomare, que son usage dissipe presqu'en un instant les douleurs néphrétiques, par une abondante émission d'urine. Suivant Lieutaud, Geoffroy et Desbois de Rochefort, elle a la vertu de déterger l'ulcération des reins et de la vessie. D'autres, enfin, ont préconisé ses succès dans le traitement de la goutte et du rhumatisme. Mais comme nous possédons des remèdes indigènes beaucoup plus efficaces, tels que les baies de Genièvre et les feuilles de Busserolle, on a jugé à propos d'abandonner au Brésiliens la racine de Pareira brava. Du reste, on la prescrit en décoction, à la dose d'une demi-once pour une livre de colature, qu'on partage en trois doses, à prendre de quatre en quatre heures. Les Brésiliens et les Portugais ajoutent à cette décoction un gros de muriate d'ammoniaque.

SCD Lyon 1

PARIÉTAIRE (Parietaria officinalis).

Apétal. à étam. Tour. — *Ort.* Jus. — *Polygam. Monœc.* Lin.

Planche 5. — Figure 19.

Cette plante abonde particulièrement sur les vieux murs. Ses tiges sont longues, cylindriques, rougeâtres, légérement velues, et feuillées dans toute leur longueur. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, lancéolées, rudes, d'un vert foncé et luisant à leur surface supérieure, pubescentes et d'un vert plus pâle en dessous. Ses fleurs sont polygames et ramassées par pelotons aux aisselles des feuilles. Les hermaphrodites ont un calice à quatre divisions, quatre étamines élastiques et un style. Les femelles offrent un semblable calice avec un style couronné par un stigmate radié. A chaque fleur succède une capsule membraneuse, monosperme.

La Pariétaire est inodore, aqueuse, insipide. Comme quelques autres végétaux, elle contient du nitrate de potasse, et mérite d'être employée dans les affections des voies urinaires accompagnées de spasme et d'irritation vive. Mais en lui accordant une propriété diurétique, Cullen refuse de l'admettre parmi les plantes émollientes, parce qu'elle ne contient aucun principe mucilagineux. On la prescrit communément en décoction, dont on fait prendre une tasse toutes les heures, après y avoir ajouté un peu de sirop de Guimauve ou de miel blanc; mais on peut administrer aussi le suc exprimé de la plante fraîche, à la dose de deux ou trois onces, et le mêler avec deux ou trois fois autant de petit lait. L'eau qu'on obtient par la distillation nous paraît absolument dénuée de propriétés, quoique certains médecins la prescrivent dans les potions diurétiques, à la dose de trois ou quatre onces.

SCD Lyon 1

PARNASSIE DES MARAIS (Parnassia palustris).

Rosac. Tour. — *Caparid.* Jus. — *Pentandr. Tétragyn.* Lin.

Planche 5. — Figure 20.

Cette plante dont le nom semble annoncer qu'elle a été trouvée par les Anciens au bas du mont Parnasse, embellit, par ses jolies fleurs, les prairies humides et les pelouses des montagnes. Du collet de sa racine garnie de fibres capillaires, partent des feuilles pétiolées, lisses, vertes, cordiformes, avec une tige grêle, simple, anguleuse, peu élevée, dont la partie moyenne porte une feuille sessile et amplexicaule. Les fleurs sont grandes, terminales, solitaires, blanches, tachetées de jaune, et formées d'un calice à cinq divisions profondes, d'une corolle à cinq pétales frangés, arrondis et ouverts, de cinq nectaires en cœur avec des filets terminés par un globule jaunâtre, de cinq étamines et de quatre stigmates persistans. Le fruit est une capsule tétragone, uniloculaire, à quatre valves, à semences membraneuses.

La Parnassie est très-propre à orner les gazons champêtres par ses fleurs élégantes qui paraissent au mois d'Août. On peut la cultiver dans les jardins, en lui donnant un terrain frais et humide.

Il n'existe aucun travail sur les principes chimiques de cette plante, et on connaît fort peu ses propriétés médicales. On lui a néanmoins attribué une action tonique et astringente, et on a indiqué son usage dans les évacuations excessives accompagnées de faiblesse.

SCD Lyon 1

PASSERAGE (Lepidium latifolium).

Crucifèr. Tour. — *Crucifèr.* Jus. — *Tetradynam. silicul.* Lin.

Planche 6. — Figure 21.

Cette plante est très-commune dans les terrains pierreux. On la trouve aussi sur les Alpes. De sa racine traçante et blanchâtre, s'élèvent à la hauteur d'environ trois pieds des tiges cylindriques, rameuses, dont les feuilles sont alternes, longues, ovales, lancéolées, à dents de scie et d'un vert foncé. Les fleurs naissent à l'extrémité des tiges et des rameaux : elles sont petites, blanches, portées sur des pédoncules grêles, composées de quatre pétales arrondis, cruciformes, et remplacées par des silicules échancrées en cœur, à deux valves carénées, opposées aux cloisons, à plusieurs semences oblongues et très-menues.

Comme la plupart des crucifères, cette plante contient de l'ammoniaque et de l'huile volatile. Sa racine sur-tout se fait remarquer par une saveur extrêmement piquante. Pourquoi ne pas l'employer dans l'hydropisie et la cachexie scorbutique avec faiblesse générale, puisqu'on a fréquemment recours dans le traitement de ces mêmes maladies, à des substances âcres, dont les principes constituans sont identiques? La petite Passerage, *Lepidium iberis*, à feuilles inférieures lancéolées, dentées; à feuilles supérieures linéaires, entières, paraît jouir des mêmes propriétés. On peut les employer l'une et l'autre en infusion théiforme, à la dose d'une demi-once pour une livre d'eau bouillante. Le vin et l'alcool sont également propres à extraire leurs principes médicamenteux. La teinture alcoolique doit être très-active; il faut en borner l'usage à l'affection scorbutique de la bouche. La racine machée stimule les glandes salivaires et provoque leur excrétion à l'instar de la racine de Pyrèthre.

SCD Lyon 1

PATIENCE AIGUË (Rumex acutus).

Apétal. à étam. Tour. — *Polygon.* Jus. — *Hexandr. Trigyn.* Lin.

Planche 6. — Figure 22.

Cette plante croît dans toutes les contrées de l'Europe. Elle habite particulièrement les prairies et les bois humides. On la reconnaît à sa tige droite, cannelée, cylindrique, rameuse à sa partie supérieure, et haute d'environ deux pieds; à ses feuilles alternes, oblongues, cordiformes, terminées en pointe aiguë et d'un vert clair. Ses fleurs sont nombreuses, terminales, verticillées et verdâtres. Elles se composent d'un calice à six divisions, de six étamines dont les filamens capillaires portent des anthères droites, et d'un ovaire surmonté de trois styles à stigmates laciniés. Les valves de la semence sont dentées, et portent chacune un grain particulier.

La racine est longue, fusiforme, peu épaisse, ridée, brune à l'extérieur, jaunâtre dans sa substance intérieure, inodore, d'une saveur acerbe, un peu amère. Elle fournit une matière extractive, du soufre et du tannin.

PATIENCE AQUATIQUE (Rumex aquaticus).

Planche 6. — Figure 23.

On trouve cette espèce sur les bords des fleuves et dans les lieux marécageux. Elle porte aussi le nom d'*Herbe britannique*. Sa tige droite, épaisse, rameuse, cannelée, parvient à la hauteur de trois ou quatre pieds et se garnit de feuilles alternes très-amples, lancéolées, aiguës, et d'un vert très-prononcé. Les feuilles supérieures sont beaucoup moins grandes, longues, pointues et ondulées. Les fleurs sont disposées en panicule au sommet de la tige et des rameaux. Les folioles internes du calice sont entières, obtuses et d'un jaune pâle.

La racine est épaisse, fibreuse, brune à sa surface extérieure, jaune intérieurement, d'une saveur amère et acerbe.

SCD Lyon 1

PATIENCE SANGUINE (Rumex sanguineus).

PLANCHE 6. — Figure 24.

LA Patience sanguine, appelée vulgairement *Sang-Dragon*, *Oseille rouge*, croît dans plusieurs parties de la France et de l'Allemagne. On la croit originaire de Virginie. Sa tige, haute d'environ deux pieds, droite, un peu rameuse, porte des feuilles alternes, lancéolées, aiguës, cordiformes, et remarquables par la couleur de sang de leurs nervures et de leurs pétioles. Ses fleurs sont petites et disposées en épis grêles et verticillés. Les valvules de la semence sont très-entières; une seule porte un petit grain.

On distingue aussi quelques autres espèces non moins recommandables sous le rapport de leur utilité médicale. De ce nombre sont la Patience des jardins, *Rumex patientia;* la Patience frisée, *Rumex crispus;* la Patience obtuse, *Rumex obtusifolius;* et la Patience des Alpes, *Rumex alpinus*, appelée par quelques-uns *Rhubarbe des moines.*

Parmi ces différentes espèces dont les principes constituans semblent avoir quelqu'analogie avec ceux de la Rhubarbe, la Patience aiguë obtient ordinairement la préférence. Son action tonique ne paraît pas très-intense; cependant, l'expérience démontre qu'elle excite les fonctions de l'organe cutané et de l'appareil urinaire, puisqu'on l'emploie avec succès dans la gale, les dartres, l'hydropisie, les obstructions lentes des viscères, etc. Les feuilles fournissent un suc d'une saveur acide mêlée d'un peu d'astriction; on peut l'associer à celui de quelques plantes crucifères, et l'administrer dans la cachexie scorbutique. La racine sollicite légérement les évacuations alvines. On la prescrit en décoction concentrée; c'est-à-dire, depuis une once jusqu'à deux, pour deux livres de véhicule, qu'on peut édulcorer avec une suffisante quantité de miel. Sa pulpe est quelquefois employée à l'extérieur dans les affections cutanées et les ulcères atoniques. Dans ces circonstances, quelques gens de l'art préfèrent la pulpe de la Patience aquatique, qu'ils combinent avec le soufre. Cette dernière plante, presqu'inusitée parmi nous, jouit d'une grande estime dans les pays du Nord. Les dartres et l'affection scorbutique réclament particulièrement son emploi. Son mode de prescription est le même que celui de l'espèce précédente. La

SCD Lyon 1

Patience sanguine semble posséder les mêmes vertus, mais elle n'est pas accueillie avec plus de faveur en France.

La Patience des Alpes convient plus particulièrement pour exciter le tissu fibrillaire des voies digestives. Son action se rapproche de celle de la Rhubarbe rhapontic, *Rheum rhaponticum*. Dans les contrées où elle croît spontanément, elle est d'un usage familier parmi les habitans des campagnes. On néglige aussi cette excellente plante qu'on pourrait administrer utilement dans les affections muqueuses de l'organe digestif, les obstructions viscérales avec atonie, les maladies cutanées chroniques, etc. La dose est d'une à deux onces qu'on fait bouillir dans trois livres d'eau jusqu'à réduction d'un tiers. On donne cette décoction par verrées, et on augmente son action en y ajoutant un peu de sulfate de soude ou d'acétite de potasse.

SCD Lyon 1

PAVOT DES JARDINS (Papaver somniferum).

Rosac. Tour. — *Papavér.* Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 7. — Figure 25.

Cette belle plante indigène de l'Asie, est cultivée depuis long-tems dans plusieurs contrées de l'Europe où sa tige droite, cylindrique, ferme, succulente, s'élève à la hauteur d'environ quatre pieds. Ses feuilles sont larges, amplexicaules, lisses, incisées, dentées et d'un vert glauque. Ses fleurs qui s'épanouissent vers le mois d'Août, sont grandes, terminales, solitaires, de couleur pourpre. Le calice offre deux folioles ovales, concaves et obtuses ; la corolle quatre pétales ouverts, arrondis au sommet, plus étroits à la base. Les étamines très-nombreuses et beaucoup plus courtes que la corolle, ont des anthères comprimées, droites et obtuses. L'ovaire, dénué de style, est couronné par un stigmate orbiculaire et radié. Le fruit est une capsule ovale, grosse, lisse, à semences noires et nombreuses.

PAVOT JAUNE (Papaver cambricum).

Planche 7. — Figure 26.

Le Pavot jaune croît sur les Alpes, les Pyrénées et dans la Cambrie, ou province des Galles. Sa tige droite, légérement velue, médiocrement élevée, nue dans sa partie supérieure et garnie inférieurement de feuilles pétiolées, pinnatifides, à folioles impaires, découpées, d'un vert jaunâtre, se termine par une jolie fleur d'un jaune citron, à laquelle succède une capsule oblongue, s'ouvrant à son sommet en quatre valves, rétrécie vers sa base, à quatre côtes blanches, longitudinales, et recouverte par un stigmate divisé en cinq ou six rayons.

PAVOT ORIENTAL (Papaver orientale).

Planche 7. — Figure 27.

C'est au célèbre Tournefort que nous devons cette belle espèce dont la tige

SCD Lyon 1

droite, simple, très-élevée et hérissée de poils rudes, blanchâtres, porte des feuilles alternes, pétiolées, lancéolées, velues, à divisions profondes, aiguës et dentées. Ses fleurs sont grandes, terminales, solitaires et d'un rouge éclatant. Le calice est formé de deux folioles concaves, pubescentes et obtuses. Les pétales sont arrondis, et marqués à leur base d'une tache noire. Le stigmate en écusson, offre des rayons nombreux. La capsule est glabre, presque globuleuse. Cette espèce, originaire du Levant, est vivace.

Ces trois Pavots contribuent à la décoration des jardins, tant par leurs formes pittoresques que par la grandeur et la beauté de leurs fleurs; mais le Pavot somnifère paye un tribut particulier à l'économie rurale et à la médecine. Il était cultivé avec soin dans les jardins de Rome, comme paraît l'attester ce trait si connu du farouche Tarquin, qui, cédant à l'impulsion d'un esprit ambitieux et tyrannique, s'amusait à abattre les têtes des Pavots les plus élevés, voulant faire connaître par là à son fils, que pour s'emparer plus facilement de Gabies, il fallait mettre à mort les premiers personnages de cette ville.

Les semences du Pavot fournissent une huile douce, qui remplace dans quelques contrées l'huile d'olives. On l'appelle improprement *huile d'œillet.* Ses capsules distillent cette liqueur gommo-résineuse qui constitue un des remèdes les plus puissans et les plus salutaires de la matière médicale. Réduite à l'état concret, elle est généralement connue sous le nom d'*Opium.* D'après le témoignage de plusieurs naturalistes, on obtient cette substance précieuse au moyen de quelques incisions qu'on pratique le soir sur la superficie des têtes des Pavots, un peu avant leur maturité. L'instrument qui sert à cette opération, est un couteau armé de cinq pointes; d'un seul coup, il fait cinq ouvertures parallèles, en sautoir, par lesquelles s'écoule un suc d'un jaune pâle, qui se condense pendant la nuit, par l'action de l'air atmosphérique. On le recueille le lendemain et on le renferme dans un vase de terre. Cette opération est réitérée plusieurs jours de suite sur les parties qui n'ont pas été entamées. On pétrit ensuite l'Opium, en y ajoutant un peu d'eau ou de miel, et on le remue avec une spatule de bois, jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance réquise. Suivant Tournefort, on en retire une très-grande quantité par la contusion et l'expression des capsules.

Parmi les chimistes qui se sont occupés d'analyser cette substance, on doit distinguer Baumé, Josse, Proust, et sur-tout M. Derosne, pharmacien de Paris, qui a fourni le travail analytique le plus complet sur ses principes constituans. D'après ses expériences, la partie de l'Opium soluble dans l'eau, est composée d'une matière extractive, d'une petite quantité de résine, d'une substance

SCD Lyon 1

cristalline ou sel essentiel, de sulfate de chaux et de potasse, et d'une matière extractive oxigénée. Le marc insoluble dans l'eau est un mélange de résine, de sel et d'huile. Le sel essentiel purifié par la cristallisation, offre des prismes droits, à base rhomboïdale, souvent réunis en petites houpes : il est insipide, inodore, inflammable, insoluble dans l'eau froide, soluble dans quatre cents parties d'eau bouillante, dans cent parties d'alcool à froid, et dans vingt parties d'alcool bouillant. La teinture de Tournesol n'est nullement altérée par ce sel. Les acides minéraux et végétaux le dissolvent promptement sans le secours du calorique. Les alcalis précipitent ces dissolutions sous forme blanche et pulvérulente. Ce sel est également soluble à chaud dans l'éther et les huiles volatiles ; mais le refroidissement opère un dépôt oléagineux qui se cristallise quelque tems après. M. Derosne pense qu'on doit regarder ce sel comme un nouveau principe immédiat des végétaux. Du reste, son action sur l'économie animale est très-énergique. Les expériences qu'il a tentées sur plusieurs chiens, ont été suivies de vertiges, de vomissemens et de convulsions. Ces accidens ont été calmés par le vinaigre.

Pour apprécier avec justesse les propriétés médicales de l'Opium, et en faire une application heureuse au traitement des phénomènes morbifiques, il faut préalablement connaître son action sur l'économie vivante. On y parviendra sans peine si on consulte l'expérience, et si on a soin d'éloigner les théories vaines et subtiles qui ont été si souvent agitées au sein des écoles et dans les livres de médecine. Cette substance introduite, en petite quantité, dans les voies alimentaires, imprime à tout l'organisme une excitation plus ou moins énergique, mais instantanée. Le pouls devient plus fréquent, plus élevé, la chaleur générale s'accroît, les fonctions cutanées sont plus actives, la respiration est moins libre, le visage se colore ; et à ces phénomènes succède un sommeil tranquille, ou plus ou moins agité. Administré à grandes doses, l'Opium provoque une excitation extrême, le délire, le vomissement, la stupeur, la sédation de l'encéphale, et la mort. Du reste, ses effets délétères sont constatés par une foule d'observations éparses dans les livres de médecine; on les combat avec beaucoup d'avantage par l'émétique et les boissons acidulées. L'empire de l'habitude peut néanmoins abolir son action sédative, au point qu'on peut en avaler impunément une très-forte dose; et l'on sait que les Orientaux savourent avec délices le suc de Pavot, devenu pour eux un objet de première nécessité. Animé par son action stimulante, le Turc brave le terrible appareil des combats, et se précipite avec audace au milieu des rangs ennemis. Veut-il signaler ses exploits sur un théâtre moins périlleux, il a également recours à l'influence active de

SCD Lyon 1

l'Opium ; et alors, brûlant de désir et d'amour, il paraît fièrement au sein de son sérail, où, après avoir déployé la même valeur que sous les drapeaux de Bellone, il s'endort dans les bras de la volupté.

Mais tâchons maintenant d'offrir le tableau rapide des affections morbifiques qui réclament l'emploi de l'Opium, sans oublier les circonstances où ce puissant remède peut devenir nuisible. Presque tous les médecins demeurent d'accord, que son usage doit être banni du traitement des phlegmasies décidées, dont on doit rapporter la cause matérielle à l'exaltation des forces vitales ; cependant, lorsque la fièvre inflammatoire débute par des vomissemens considérables, causés par un spasme violent de la région épigastrique, il est utile, après avoir opposé vainement à ce symptôme la saignée et autres moyens relâchans, d'avoir recours à l'Opium, afin de combatre l'état nerveux de l'estomac, ainsi que le vomissement, dont les secousses réitérées peuvent amener une terminaison funeste. C'est dans une conjoncture aussi délicate, que les émétiques sont évidemment mortels, quoique, d'ailleurs, on puisse les placer avec avantage dans la fièvre inflammatoire compliquée de la diathèse saburrale ou gastrique. Pour établir une juste indication, et éviter les accidens qui résultent d'un jugement trop précipité, il faut s'aider alors des phénomènes qu'offre la constitution régnante, sans oublier l'influence de la saison et du climat ; examiner attentivement l'idiosynerasie du malade, prendre en considération son âge, sa manière de vivre, ses passions, et ne pas s'en rapporter exclusivement à l'inspection de la langue et au rythme du pouls. On aura également recours à l'Opium dans le traitement des pleurésies, dont l'invasion est signalée par un état nerveux et par des douleurs de poitrine excessives. Ce précepte lumineux, dont Sarcone a fait la plus heureuse application, nous a également été dicté par Huxham, qui fondait un grand espoir sur les préparations d'Opium, après avoir fait pratiquer la saignée. Ce médecin habile dont l'Angleterre s'honore, cite une observation intéressante qui mérite d'être rapportée. Un gentilhomme, âgé d'environ quarante ans, d'un tempérament fort et pléthorique, est attaqué de fièvre avec une douleur de côté violente. Une saignée appaise la douleur. Le malade s'assied dans une chambre pleine de fumée, et boit une grande quantité de cidre. Bientôt après, fièvre aiguë, douleur extrême, délire, toux opiniâtre, hémoptysie. Huxham prescrivit trois saignées en vingt-quatre heures, et sept grains de *laudanum* solide, avec deux onces de sirop diacode. Ce traitement fut suivi d'un succès complet.

L'Opium convient rarement dans le début des fièvres gastriques et bilieuses, dont la cause est plus particulièrement combattue par l'usage des évacuans ; cependant, lorsque ces maladies s'annoncent par un cours de ventre avec des signes

SCD Lyon 1

d'une débilité réelle, il convient, d'après l'avis de Stoll, de calmer le mouvement spasmodique des intestins par une petite dose d'Opium, afin de pouvoir recourir ensuite avec plus de succès à l'usage de l'émétique, qui, sans cette précaution, se changerait en purgatif. Ce conseil est d'autant plus salutaire, que le cours de ventre affaiblit le système des forces et devient quelquefois interminable, si on ne lui oppose, dans le principe, des moyens efficaces. L'Opium est encore utile pour calmer le trouble excité par l'usage des évacuans, chez les sujets doués d'une constitution très-irritable. Cette pratique vivement recommandée par Sydenham, est de la plus haute importance dans la curation des fièvres. Si pendant le cours des maladies putrides il se manifeste un délire phrénétique, des mouvemens convulsifs, une insomnie opiniâtre, il faudra encore recourir à l'Opium comme le moyen le plus prompt de réprimer ces symptômes redoutables, pourvu toutefois qu'ils dépendent d'une lésion spéciale du système nerveux.

Sydenham est un des médecins qui a le plus contribué à accréditer l'usage de l'Opium, et peut-être l'autorité de ce grand homme a-t-elle quelquefois égaré des praticiens peu attentifs qui ont abusé de cette substance dans le traitement du *cholera-morbus* et de la dysenterie bilieuse. Si on consulte l'observation clinique, on verra que les doux évacuans, les boissons acidules, le petit lait sont d'une plus grande ressource que les narcotiques, dont la propriété sédative tend à supprimer des évacuations salutaires. Dans le *cholera*, on pourra néanmoins employer l'Opium, si les déjections durent depuis quelque tems, s'il y a faiblesse réelle ou froideur des extrémités; et c'est alors qu'on doit négliger tous les autres moyens pour recourir promptement à ce remède, seule et unique ressource dans un danger aussi pressant. Il faut le donner non-seulement pendant le vomissement et la diarrhée, mais encore après leur cessation, et le continuer, matin et soir, jusqu'à ce que le malade ait repris ses forces. On lit dans la lettre que Sydenham adresse au docteur Brady, un fait de pratique digne de fixer toute l'attention des médecins. Un homme atteint du *cholera-morbus*, éprouvait un vomissement affreux avec des convulsions violentes, des sueurs froides et un pouls qui se faisait à peine sentir. Sydenham lui prescrivit vingt-cinq gouttes de *laudanum* dans une cuillerée d'eau de cannelle alcoolisée. Ce mélange n'ayant point suffi, il le réitéra plusieurs fois, et il augmenta la dose du narcotique jusqu'à ce que les symptômes fussent calmés. Il l'employa avec non moins de succès dans la fièvre dysentérique qui régna en 1670; il l'administrait matin et soir, et il le continuait jusqu'à parfaite guérison. Lorsque les symptômes étaient opiniâtres, il ne faisait aucune difficulté de le prescrire trois fois en vingt-quatre

SCD Lyon 1

heures, à la dose de vingt-cinq à trente gouttes. Mais c'est sur-tout dans le traitement de la variole qu'il faisait le plus de cas de l'Opium. Toutefois, comme le remarque judicieusement Cullen, ce remède est nuisible dans l'état inflammatoire de la fièvre éruptive, tandis qu'on peut l'employer utilement dès que la suppuration commence à s'établir, pourvu qu'on ait soin de prévenir la constipation par des lavemens laxatifs.

Quel est le médecin qui ignore les succès de l'Opium dans les fièvres intermittentes rebelles, les fièvres pernicieuses, dans l'hystérie, l'hypocondrie, le tétanos et autres maladies spasmodiques dont la cause réside spécialement dans la lésion des propriétés vitales du système nerveux? Un littérateur distingué éprouvait depuis long-tems une céphalée violente, qui se répétait à des intervalles plus ou moins rapprochés, avec un spasme douloureux de l'épigastre, et des vomissemens spontanés d'une matière biliforme. Cette maladie périodique avait été vainement combattue par les évacuans, les bains, le quinquina, le camphre, et de petites doses d'Opium. Les paroxismes étaient devenus plus intenses et plus fréquens lorsque le malade réclama nos soins. Ne pouvant assigner d'autre cause à cette maladie qu'une altération spéciale de la sensibilité, nous lui conseillâmes de recourir de nouveau à l'Opium, et d'en augmenter progressivement la dose, afin de réprimer avec plus de succès l'affection spasmodique dont l'énergie semblait s'accroître par l'impuissance des moyens qu'on lui avait opposés jusqu'alors. Ce malade prit régulièrement, pendant l'espace de huit jours, et toutes les vingt-quatre heures, trois grains d'extrait d'Opium aqueux. Le neuvième jour, le paroxisme reparut avec une nouvelle force, et fut accompagné de délire et de spasmes violens. Le dixième jour, nous prescrivîmes quatre grains d'Opium, et cette dose augmentée d'un grain tous les deux jours, fut enfin portée à celle de quinze grains. Cette méthode ayant été couronnée du plus grand succès, le malade diminua peu à peu la dose de l'Opium, et en cessa tout à fait l'usage, après deux mois d'intervalle.

L'Opium est encore un remède efficace contre le météorisme occasionné par les purgatifs drastiques. On doit le combiner alors avec l'huile d'amandes douces, et proportionner les doses à la violence du spasme et de la douleur. Le célèbre Stoll, qui a constaté son action spécifique dans la colique de plomb, l'administrait à grandes doses, pendant plusieurs jours. Un de ses malades éprouvant un vomissement énorme, en prit treize grains avec succès, dans l'espace d'une seule nuit. Il avait soin d'en faire continuer l'usage pendant la convalescence, et d'en prescrire tous les jours six ou huit grains divisés en plusieurs doses, et incorporés dans une substance amère. Mais une observation qui n'a point échappé à la sa-

SCD Lyon 1

gacité de Stoll, c'est que la colique de plomb peut se compliquer avec la fièvre gastrique bilieuse, ou avec la fièvre inflammatoire, d'après le caractère de la constitution régnante; dans le premier cas, il est nécessaire d'administrer les évacuans, avant de recourir à l'Opium; dans le second, la saignée est indispensable; il faut même la réitérer, administrer des boissons tièdes, émollientes, huileuses, et leur interposer les calmans.

Pouvons-nous passer sous silence les heureux effets de l'Opium dans les affections catarrhales de la poitrine, lorsque la toux irrite, par des secousses violentes, les organes de la respiration, et fait craindre l'hémorrhagie? Ne l'emploie-t-on pas journellement dans la phthisie; même pour éloigner l'insomnie, réprimer la diarrhée, et calmer, en même tems, le spasme qui hâte, d'une manière si rapide, les progrès de la consomption? Qui n'a pas été témoin de son efficacité dans la syphilis chronique si souvent exaspérée par les préparations mercurielles, dont la tourbe des médicastres fait un si grand abus? Mais il serait trop long de retracer ici toutes les affections morbifiques où l'Opium peut être administré avec avantage. Ces détails appartiennent particulièrement à un Traité *ex professo*, sur cette admirable substance. Toutefois, le célèbre Sthal, détracteur outré de l'Opium, lui a reproché, avec quelque fondement, d'entraver la marche des maladies, de suspendre des mouvemens salutaires, et de ne produire souvent qu'un calme perfide. Le professeur Barthez a également observé, que la cessation des douleurs goutteuses, par l'effet des narcotiques, pouvait être promptement suivie d'une métastase mortelle.

Malgré les accidens qui peuvent quelquefois résulter de l'administration de l'Opium, et que partagent plusieurs autres substances qu'on emploie tous les jours, il n'est pas moins vrai que ce remède héroïque, manié par un homme sage et expérimenté, peut rendre à l'art de guérir les services les plus importans. D'ailleurs, quelle est la substance digne de lui être comparée dans les cas d'altérations graves du système nerveux, et sur-tout dans ces angoisses violentes qui brisent, pour ainsi dire, les liens de la vie, et réduisent l'homme au plus affreux désespoir? L'Opium n'offrirait il qu'un secours palliatif, comme le prétendent injustement quelques médecins, il n'en serait pas moins un des plus beaux présens de la Divinité, puisqu'il charme les derniers momens de notre existence, et nous endort sur la triste image de la destruction.

On emploie rarement l'Opium du commerce, sans qu'il soit purifié. Ce procédé consiste à le laisser amollir dans un peu d'eau, au bain-marie, et à passer avec expression. Il prend alors le nom de *laudanum*, dont la dose ordinaire est d'un demi-grain ou d'un grain. On l'administre aussi sous la forme d'extrait,

SCD Lyon 1

de teinture, de sirop, etc. Pour préparer l'extrait simple, on coupe l'Opium par morceaux, et après l'avoir fait dissoudre au bain-marie, dans une suffisante quantité d'eau, on passe avec expression, et on fait évaporer jusqu'à consistance réquise. Il est une autre préparation très-connue, que nous devons à Baumé; c'est l'extrait d'Opium préparé par longue digestion. Josse et Langelot ont indiqué d'autres procédés qui se trouvent décrits dans les livres consacrés à la pharmacie chimique. On administre ces différens extraits, depuis un demi-grain jusqu'à un grain; mais cette dose est insuffisante dans les affections graves du système nerveux; c'est ainsi que dans le tétanos, le trismus et autres maladies accompagnées d'une irritation excessive, il est souvent nécessaire de donner de fortes doses d'Opium et de les réitérer à des intervalles peu éloignés, surtout si le malade est habitué à l'usage des narcotiques. On prépare aussi avec cette substance différentes teintures plus ou moins usitées; celle qui suit possède une action très intense : Prenez extrait d'Opium deux onces; eau de cannelle, dix onces; alcool, six onces; faites digérer pendant huit jours, passez ensuite avec une légère expression. La dose ordinaire est de quinze à vingt gouttes. La teinture d'Opium camphrée, connue sous le nom d'*Elixir parégorique*, est très-recommandée par les médecins anglais. On procède à sa préparation, en faisant digérer, pendant trois jours, dans deux livres d'alcool un gros d'Opium, autant d'acide benzoïque et d'huile volatile d'anis, avec deux scrupules de camphre. La dose de cet élixir est depuis un gros jusqu'à demi-once. C'est à l'immortel Sydenham que nous devons la composition du *laudanum* liquide, remède héroïque que cet habile médecin maniait avec le plus brillant succès, parce qu'il apportait dans l'exercice de son art le tact le plus sûr et la sagacité la plus profonde. Cette teinture est préparée avec deux onces d'Opium choisi, une once de safran, un gros de cannelle, autant de girofle, et une livre de vin d'Espagne. On laisse macérer le tout dans un matras jusqu'à ce que l'Opium soit dissous; on passe ensuite la liqueur et on la filtre. La dose est de quinze à trente gouttes. On l'emploie fréquemment dans les potions calmantes, et on la combine avec l'éther sulphurique, l'éther alcoolisé, la teinture du castor, etc. Il convient d'observer, que dans les vomissemens violens qui exigent l'emploi de cette teinture, on doit l'administrer dans un véhicule peu étendu, afin de ne pas augmenter la susceptibilité de l'estomac. On peut en donner dix ou douze gouttes, dans une cuillerée à café d'eau de Menthe, et renouveler ce mélange deux ou trois fois et même davantage, suivant l'intensité des symptômes, en observant de mettre un quart d'heure ou une demi-heure d'intervalle entre les doses.

SCD Lyon 1

Le sirop diacode, qu'on prépare avec la décoction des capsules du Pavot et le sucre, est encore une préparation officinale qu'on administre fréquemment depuis deux gros jusqu'à une once. Il peut néanmoins être remplacé par le sirop d'Opium, dont les effets sont beaucoup plus sûrs. On procède à sa confection extemporanée, en faisant dissoudre vingt-quatre grains d'extrait d'Opium, dans une once de vin de Malaga, et en ajoutant à la dissolution vingt-quatre onces de sirop simple. On l'emploie à la même dose et dans les mêmes circonstances que le sirop diacode. Il ne faut pas oublier la poudre sudorifique de Dover, précieux médicament dont les médecins anglais ont, à juste titre, prôné l'efficacité. On la prépare d'après le procédé suivant : On prend demi-once de nitrate de potasse (sel de nitre), et autant de sulfate de potasse, (tartre vitriolé), un gros d'Opium et un gros d'Ipécacuanha. On réduit toutes ces substances en poudre très-fine, et on les mêle. La dose est de vingt grains jusqu'à un demi-gros. On l'emploie avec beaucoup de succès dans l'hydropisie atonique, les affections rhumatisantes produites par la suppression de l'exhalation cutanée, les douleurs vagues, les maladies de la peau, d'une nature rebelle, etc. On prend cette poudre le matin, à jeun; et après une heure d'intervalle, on boit plusieurs tasses d'infusion de thé vert ou de feuilles de Sauge. Pour favoriser son action, on s'envelope avec de la flanelle ou une couverture de laine. Si on supporte aisément les sueurs, il est bon de les entretenir pendant plusieurs heures; après quoi on s'essuye le corps, et on se couvre de flanelle sèche. Pendant les sueurs, on peut substituer à l'infusion de thé ou de feuilles de Sauge, du bouillon de poulet, ou du bouillon ordinaire coupé. Lorsqu'on fait usage de la poudre de Dover, il est nécessaire de garder la chambre, et d'éviter avec beaucoup de soin de s'exposer au froid.

Pourrions nous terminer cet article, sans faire mention de la Thériaque et du *Diascordium*, préparations bizarres, sans doute, mais dont l'efficacité est si universellement reconnue, que les plus hardis réformateurs ont été forcés de les respecter? En effet, quel est le praticien qui n'a pas employé utilement ces deux médicamens opiacés contre les diarrhées rebelles qui succèdent aux fièvres adynamiques, et qui reconnaissent pour cause l'atonie excessive de la membrane muqueuse intestinale? La dose ordinaire est d'un gros qu'on peut faire dissoudre dans un peu d'eau de cannelle ou de vin généreux. On les prescrit également en pilules, et on leur associe quelques grains d'Ipécacuanha et de Cachou. Enfin, on emploie l'Opium sous la forme de liniment, d'embrocation et de clystères. Cette manière de l'administrer convient sur-tout lorsque la constriction spasmodique de l'œsophage, ou un vomissement opiniâtre, s'opposent à son introduction dans les voies digestives.

SCD Lyon 1

PÊCHER (Amygdalus Persica).

Arbr. rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Monogyn.* Lin.

Planche 7. — Figure 28.

Cet arbrisseau originaire de Perse, comme l'exprime son nom spécifique, est depuis fort long-tems naturalisé en Europe. On le cultive dans les jardins, dans les vignes et dans les champs. Sa tige, revêtue d'une écorce lisse et blanchâtre, s'élève à une hauteur médiocre, et se divise en rameaux nombreux, grêles, garnis de feuilles alternes, alongées, pointues, finement dentées et d'un vert tendre. Les fleurs paraissent vers la fin d'Avril, avant le développement des feuilles : elles sont nombreuses, assises, solitaires, rouges, et composées d'un calice à cinq divisions, de cinq pétales disposés en rose, de vingt étamines et d'un style. Le fruit qui leur succède est un drupe arrondi, plus ou moins gros, cotonneux ou lisse, d'un jaune clair, et teint d'un rouge plus ou moins vif selon la variété, charnu, succulent, à noyau très-dur, profondément sillonné, et renfermant une amande légérement amère.

Peu de fruits jouissent d'une saveur aussi délicieuse que la Pêche parvenue à sa maturité parfaite. Sa pulpe est douce, sucrée, rafraîchissante. Parmi les variétés les plus estimées, on compte la Pêche de Malte, la Pêche d'Italie, la Madeleine rouge, la Cardinale, l'Admirable, et le Téton de Vénus.

Les fleurs et les feuilles de Pêcher doivent être mises au rang des purgatifs indigènes; mais il faut les employer lorsqu'elles sont récentes ; car elles perdent une grande partie de leur activité par la dessication. On les administre en infusion aqueuse, préparée à vase fermé. La dose des feuilles est d'une once pour un ou deux verres de colature ; celle des fleurs est d'environ demi-once. Elles peuvent remplacer les feuilles de Séné, lorsqu'on veut produire une douce purgation. On prépare dans les officines un sirop de fleurs de Pêcher, avec l'infusion saturée des fleurs, et le double de son poids de sucre. La dose est d'une cuillerée à bouche, qu'on réitère chaque demi-heure, jusqu'à ce que la purgation soit déterminée. Ce minoratif convient particulièrement aux femmes délicates et aux enfans.

SCD Lyon 1

PERCE-FEUILLE (Buplevrum rotundifolium).

Ombell. Tour.— *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 8. — Figure 29.

On trouve cette plante annuelle dans les vignes et dans les champs. Sa racine est ligneuse et blanchâtre. Ses feuilles sont simples, alternes, ovales, d'un vert de mer, et comme percées par la tige qui est grêle, rameuse, cannelée, et haute d'environ un pied et demi. A l'extrémité des rameaux, naissent de petites fleurs jaunes, pédonculées, et composées de cinq pétales roulés en dedans. Les collerettes partielles sont grandes, à cinq folioles ovoïdes. Ces fleurs sont remplacées par des semences oblongues, convexes, striées, de couleur brune.

Ce qu'on a écrit sur les propriétés de cette plante n'est point exact, et ne saurait intéresser le vrai médecin. En effet, que peuvent lui apprendre des auteurs qui se sont copiés servilement, et qui ont recommandé la décoction de la Perce-Feuille, comme un moyen capable de remédier à la rupture des vaisseaux, à la suite des chûtes et des contusions violentes?

PERCE-NEIGE PRINTANIÈRE (Leucoium vernum).

Liliac. Tour. — *Narciss.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 8. — Figure 30.

Cette jolie plante habite les prairies humides et les lieux ombragés de l'Europe. Sa racine bulbeuse, arrondie, composée de plusieurs tuniques blanches, pousse quelques feuilles planes, lancéolées, lisses, luisantes et d'un vert tendre. Il sort de cette même bulbe une hampe cannelée, un peu anguleuse; elle n'a guère que huit pouces de hauteur, et se termine ordinairement par une fleur solitaire, inclinée, blanche, sortant d'une enveloppe membraneuse, à laquelle les botanistes ont donné le nom de *spathe*. Cette fleur se compose d'une corolle campaniforme, à six divisions profondes, ovales, obtuses à leur sommet; de six étamines à anthères jaunâtres, et d'un ovaire arrondi, surmonté d'un style en massue, à stigmate court et pointu. Le fruit est une capsule membraneuse, pyriforme, divisée en trois loges, renfermant des semences d'un blanc jaunâtre.

SCD Lyon 1

PERCE-NEIGE D'ÉTÉ (Leucoium estivum).

PLANCHE 8. — Figure 31.

CETTE espèce, que certains naturalistes prennent pour une variété de la précédente, croît dans les bois de la Suisse, de l'Allemagne et de la France méridionale. On la trouve particulièrement aux environs de Montpellier. Assez semblable à la Perce-Neige printanière, elle en diffère par son port plus élevé, et par sa spathe qui renferme un plus grand nombre de fleurs. Sa racine est également bulbeuse, tuniquée, arrondie. Ses feuilles sont longues, étroites, planes, obtuses à leur sommet, et d'un vert pâle. Sa tige, haute d'environ un pied, est ornée à son sommet d'un bouquet de fleurs, sortant d'une spathe qui s'ouvre latéralement. Elles sont blanches, pédonculées, et munies d'une corolle à six divisions profondes, inégales. Les anthères sont aussi longues que les filamens. Le style est grêle, terminé en massue; et le pistil remplacé par une capsule verdâtre, en forme de poire. Ses fleurs paraissent les unes après les autres, vers la fin du printems, ou au commencement de l'été.

Les bulbes de ces deux espèces excitent légérement la membrane muqueuse de l'estomac. Leur action paraît se rapprocher de celle de la racine de Violette ou d'Iris de Florence, mais on emploie rarement ces racines, dont l'action précaire ne saurait être mise en parallèle avec les propriétés nombreuses et incontestables de l'Ipécacuanha. Nous voyons avec regret, que cette substance exotique n'a pu, jusqu'à présent, être remplacée par aucune de nos productions indigènes, malgré les travaux et les promesses de plusieurs médecins naturalistes.

SCD Lyon 1

PERSIL COMMUN (Apium petroselinum).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 8. — Figure 32.

Cette plante cultivée depuis très-long-tems dans tous les jardins potagers, est, dit-on, originaire de l'île de Sardaigne. Sa racine est longue, fibreuse, médiocrement épaisse, fusiforme, blanchâtre, elle produit des tiges droites, cylindriques, striées, rameuses, dont la hauteur est d'environ trois pieds. Les feuilles inférieures sont pétiolées, deux fois ailées, à folioles vertes, incisées et dentées. Les feuilles supérieures sont linéaires, ternées ou simples. Les fleurs sont disposées en ombelle à l'extrémité des tiges et des rameaux : elles sont jaunâtres, à cinq pétales égaux dont le sommet est recourbé en dedans. La collerette ou involucre de l'ombelle universelle, est d'une seule pièce ; les petites ombelles sont ordinairement garnies de plusieurs folioles très-courtes, subulées. Les semences sont jointes deux à deux, sillonnées, ovales et grisâtres.

Le Persil offre plusieurs variétés, que certains naturalistes regardent comme des espèces distinctes ; les plus intéressantes sont le Persil frisé, *Apium crispum*, dont les feuilles sont grandes et crépues en leurs bords, et le Persil à larges feuilles, *Apium latifolium*, remarquable par son port plus élevé, par ses feuilles plus larges et sa racine très-épaisse, d'une saveur sucrée. Ce persil qui est d'un grand produit, fournit une aliment aussi salubre qu'agréable. Son usage est très-répandu en Hollande et en Angleterre.

Le Persil commun occupe un rang distingué parmi les plantes potagères. Les feuilles jouissent d'une saveur aromatique très-propre à relever le goût de certains alimens. La racine et les semences sont employées en médecine ; elles contiennent un principe aromatique et volatil, avec un peu d'huile essentielle butiracée. S'il faut s'en rapporter au témoignage de quelques auteurs, et notamment de Rivière, la racine combat puissamment la cachexie et la disposition au calcul. D'autres en font l'éloge dans l'engorgement des viscères et la suppression menstruelle. Chomel, dont les erreurs en matière médicale sont si nombreuses, atteste son efficacité dans la petite vérole et les fièvres malignes. Mais n'est-ce pas apprécier le Persil à sa juste valeur, en lui accordant une action médiocre sur l'organe urinaire, et en lui conservant le rang qu'on lui a, depuis long tems, assigné parmi les racines apéritives. On donne la racine du Persil en infusion aqueuse; la dose est d'une demi-once pour une livre de véhicule.

SCD Lyon 1

PERVENCHE A GRANDES FLEURS (Vinca major).

Infundibul. Tour. — *Apocyn.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 9. — Figure 33.

Cette plante croît spontanément dans les contrées méridionales de l'Europe; elle aime les lieux frais et ombragés. On la reconnaît à ses tiges flexibles, arrondies, pubescentes, hautes d'environ trois pieds; à ses feuilles opposées, ovales, pétiolées, cordiformes, luisantes, d'un beau vert; à ses fleurs axillaires, grandes, pédonculées, solitaires, et d'un bleu vif. Le calice offre cinq divisions profondes, droites, aiguës. La corolle est monopétale, hypocratiforme ou en soucoupe. Les étamines, au nombre de cinq, ont des filamens très-courts, qui se terminent à leur sommet, par des écailles obtuses, conniventes. L'ovaire est muni d'un style cylindrique, à stigmate plane, orbiculaire, surmonté d'une touffe de soies. Le fruit consiste en deux capsules longues, aiguës, à semences planes, sillonnées, sans aigrette. Cette espèce a une variété à fleurs blanches et une autre dont les feuilles sont panachées.

PERVENCHE A FLEURS MOYENNES (Vinca minor).

Planche 9. — Figure 34.

La petite Pervenche, plus commune que la première espèce, paraît avec non moins d'éclat, au milieu des bois qu'elle embellit par ses fleurs d'un bleu céleste. Ses tiges sont grêles, longues, articulées, rampantes; ses feuilles ovales, pointues, pétiolées, lisses, luisantes, d'un vert agréable; ses fleurs axillaires, pédonculées, solitaires, d'un bleu pur, quelquefois blanches. Le calice est formé de cinq divisions profondes. La corolle est en soucoupe comme celle de l'espèce précédente. La petite Pervenche a plusieurs variétés, toutes fort jolies : une à fleurs doubles, une à fleurs blanches imitant celles du Jasmin, une autre à fleurs rouges, et une quatrième à fleurs panachées.

On cultive dans les jardins une autre belle espèce, connue sous le nom de *Pervenche de Madagascar* (Vinca rosea), et dont les fleurs se développent successivement pendant une grande partie de l'année : elle est remarquable

SCD Lyon 1

par ses tiges droites, purpurines; par ses feuilles ovales, opposées, lancéolées, d'un vert brillant; et par ses fleurs axillaires, presque sessiles, dont la corolle offre cinq grandes découpures d'un rose foncé.

Les deux premières espèces comprises dans la classe des plantes astringentes, manifestent une saveur légérement amère. On a particulièrement indiqué l'infusion des feuilles, dans l'altération de l'organe de la voix, la phthisie du poumon et l'atonie intestinale. Mais il est absolument inutile de retracer ici les assertions vagues de Garidel et autres auteurs généralement peu estimés, qui n'ont vu par tout que des plantes merveilleuses, et qui ont attribué à la Pervenche les plus grandes propriétés. Contentons-nous de la recommander dans quelques maux de gorge peu graves, et dans les évacuations qui nécessitent l'emploi des substances astringentes. Du reste, la petite Pervenche paye son tribut au faltranck, espèce de thé composé de plantes vulnéraires récoltées sur les montagnes de la Suisse, de l'Allemagne, etc., et dont on fait un fréquent usage en France et ailleurs, à la suite des contusions violentes. Il convient néanmoins de remarquer, que les femmes parvenues à l'âge critique, abusent de ce remède, dont l'action stimulante échauffe singulièrement les organes et provoque l'inflammation de l'utérus. Des bains tièdes, l'application plus ou moins réitérée de quelques sangsues, et un régime convenable prescrit par un médecin habile, voilà les moyens qu'elles doivent préférer aux remèdes prônés par la classe stupide des empiriques.

SCD Lyon 1

PEUPLIER BLANC (Populus albus).

Arbr. Amentac. Tour. — *Amentac.* Jus. — *Diœc. Octandr.* Lin.

Planche 9. — Figure 35.

Cet arbre très-élevé prospère particulièrement dans les lieux aquatiques. Ses tiges revêtues d'une écorce lisse, blanchâtre, se garnissent de feuilles alternes, amples, arrondies, pétiolées, anguleuses, dentées, lisses, d'un vert sombre en dessus, blanches et tomenteuses en dessous. Les fleurs mâles naissent en chatons épais, cylindriques, et présentent huit étamines à anthères bilobées. Les fleurs femelles, disposées sur des chatons plus grêles et munies d'un stigmate quadrifide, produisent une capsule oblongue, membraneuse, à deux valves, à semences aigrettées.

PEUPLIER NOIR (Populus nigra).

Planche 9. — Figure 36.

Le Peuplier noir se plaît dans les terrains humides, dans les vallées, et sur les bords des fleuves. Son tronc s'élève rapidement, et se divise en rameaux étalés, diffus, recouverts d'une écorce un peu jaunâtre, et garnis de feuilles alternes, pétiolées, deltoïdes, pointues, dentées, d'un vert brun. Les fleurs mâles ont de seize à vingt-deux étamines à anthères de couleur pourpre. Les femelles sont remplacées par des capsules obrondes, à semences munies d'aigrettes.

Le Peuplier noir est maintenant le seul usité dans notre art. Ses bourgeons, ainsi que ses jeunes feuilles, fournissent au printems une matière visqueuse, aromatique, à laquelle on attribue les propriétés de la térébenthine et des baumes. Le professeur Peyrilhe recommande leur infusion dans du vin blanc, comme un excellent sudorifique, et Weismann avait déjà indiqué leur teinture alcoolique dans le scorbut et le catarrhe pulmonaire. L'onguent *populeum*, qu'on emploie vulgairement pour calmer les douleurs hémorrhoïdales, est préparé avec ces mêmes bourgeons. On augmente son efficacité, en y mêlant un peu d'Opium avec de l'huile d'amandes douces.

SCD Lyon 1

PHELLANDRIE AQUATIQUE (Phellandrium aquaticum).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 10. — Figure 37.

C'est dans les lieux humides et marécageux que végète cette plante, à laquelle on a aussi donné le nom de *Ciguë aquatique.* De sa racine épaisse, blanchâtre, s'élèvent des tiges striées, rameuses, dont les feuilles vertes, trois fois ailées, se composent de folioles étroites, lancéolées, formant des angles très-ouverts. Les fleurs sont blanches, disposées en ombelles, et munies d'un calice à cinq dents aiguës. L'involucelle ou collerette partielle est formé de sept folioles. Le fruit est ovale, couronné par le calice et le pistil.

La Phellandrie exhale une odeur forte, un peu nauséabonde. Sa saveur est acre, chaude, pénétrante. Ses semences fournissent un principe extractif, de la résine, et un peu d'huile essentielle aromatique. On a singulièrement prôné en Allemagne l'action fébrifuge de cette plante. Parmi ses partisans, on remarque Kramer, et sur-tout Ernstingius, qui dans son enthousiasme la met au dessus du Quinquina. Du reste, il appuie son assertion de quelques faits de pratique recueillis dans le duché de Brunswick, où les fièvres intermittentes s'observent fréquemment. Il fait aussi l'éloge de ses propriétés dans la phthisie muqueuse du poumon (*Phellandrologia physico-medica, sive exercitatio de medicamento novo, Feniculo aquatico*). Toutefois, on a si souvent égaré l'opinion des hommes, qu'on ne saurait trop s'armer du doute philosophique, lorsqu'il s'agit de quelque remède extraordinaire. Les semences de Phellandrie ont pu combattre quelques fièvres intermittentes ; mais est-il vrai qu'elles méritent la préférence sur l'écorce du Pérou, et même sur quelques substances indigènes, dont l'expérience journalière atteste l'action fébrifuge? Quant aux succès qu'on leur attribue dans les maladies du poumon, ils sont d'autant plus équivoques, qu'on a vu produire à ces semences l'hémoptysie chez certains phthisiques. Du reste, les principes constituans de la Phellandrie, semblent annoncer qu'elle jouit d'une action stimulante ; et, sous ce rapport, on pourrait en faire l'essai dans quelques maladies atoniques de l'organe digestif, sans perdre de vue, qu'étant administrée à haute dose, elle est susceptible de produire les effets narcotiques propres à quelques plantes de la famille des ombellifères.

On donne les semences en substance pulvérisée à la dose d'un gros. On les emploie également, de même que les racines, en infusion aqueuse et en décoction, à la dose d'une demi-once pour une livre de colature.

SCD Lyon 1

PHYTOLAQUE A DIX ETAMINES (Phytolacca decandra).

Rosac. Tour. — *Arroch.* Jus. — *Décandr. Decagyn.* Lin.

Planche 10. — Figure 38.

Cette plante, originaire de Virginie, croît spontanément dans plusieurs contrées de l'Europe ; elle est désignée sous le nom vulgaire de *Raisin d'Amérique.* Sa racine épaisse, charnue, fibreuse, produit des tiges striées, rameuses, très élevées, purpurines, garnies de feuilles alternes, grandes, ovales, ondulées, lisses et terminées par une petite pointe calleuse. Ses fleurs sont petites, rougeâtres, et disposées en grappes sur un pédoncule commun : elles ont un calice coloré, à cinq divisions ovales, obtuses, réfléchies en dedans à leur sommet, dix étamines dont les filets soutiennent des anthères arrondies, et un ovaire supérieur surmonté de dix styles à stigmates simples. Le fruit est une baie rouge d'abord, ensuite bleuâtre, à dix loges renfermant chacune une semence réniforme.

La racine et les feuilles de Phytolaque fournissent un suc un peu âcre, qui agit sur la contractilité fibrillaire de la membrane muqueuse intestinale. Les Américains, d'après Parkinson, en font usage comme d'un purgatif ordinaire, à la dose d'une ou deux cuillerées. On emploie ce même suc, ou la plante contuse, pour déterger les ulcères invétérés, sordides. Les baies produisent une belle couleur pourpre, qui serait très-précieuse dans les arts, si elle n'était pas d'une nature si fugace. La Phytolaque icosandre, espèce indigène des Indes Orientales, fournit aussi une couleur rouge très-brillante, mais également difficile à fixer.

SCD Lyon 1

PIED DE CHAT (Gnaphalium dioicum).

Floscul. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl.* Lin.

Planche 10. — Figure 39.

On trouve cette jolie plante sur les montagnes et sur les côteaux arides. Elle est remarquable par sa tige droite, cotonneuse, peu élevée, garnie à sa base de rejets rampans et de petites rosettes de feuilles oblongues, spatulées, vertes en dessus, revêtues d'un duvet blanchâtre en dessous. Les feuilles caulinaires sont lancéolées, plus étroites et assises. Le sommet de la tige est orné de fleurs globuleuses, disposées en corymbe, et dont le calice offre des écailles purpurines, panachées ou tout à fait blanches.

Les fleurs du Pied de Chat adoucissent l'*acrimonie des humeurs*, favorisent l'expectoration, calment la toux, dissipent les engorgemens, *détergent* et *consolident* les ulcères du poumon; telles sont les propriétés que certains auteurs attribuent à cette plante; mais si on invoque l'observation, à quoi se réduisent leurs pompeux éloges? Et quelle confiance peut-on accorder à une substance à peu près inerte, lorsqu'il s'agit de combattre une affection morbifique qui s'empare d'un organe si essentiel à la vie.

On emploie néanmoins les fleurs du Pied de Chat dans les affections catarrhales de la poitrine, et on les mêle très-à-propos avec quelques autres fleurs dont la propriété béchique est beaucoup mieux constatée. Ce mélange, vulgairement formé de fleurs de Violette, de Mauve, de Tussilage et de Pied de Chat, se prescrit à la dose d'une pincée pour une livre d'infusion théiforme, qu'on édulcore avec une cuillerée de miel de Narbonne, ou une once de sirop de Guimauve. Quelquefois on coupe cette infusion avec un tiers de lait, et on l'emploie particulièrement dans le catarrhe aigu de la poitrine.

SCD Lyon 1

PIED DE LION (Alchimilla vulgaris).

Apét. à étam. Tour. — *Sanguisor.* Jus. — *Tétrandr. Monogyn:* Lin.

Planche 10. — Figure 40.

Le Pied de Lion croît dans les bois, sur les Alpes et les Pyrénées. Sa racine médiocrement épaisse, noirâtre, garnie de fibres capillaires, produit plusieurs pédicules longs de cinq à six pouces, velus, et terminés par une feuille arrondie, à huit ou dix lobes, verte, garnie de nervures. Il s'élève de la même racine des tiges grêles, cylindriques, velues, hautes d'environ un pied, portant à leur sommet un bouquet de fleurs pédonculées, petites, verdâtres, formées d'un calice à huit divisions profondes, ovoïdes, ouvertes, de quatre étamines à anthères jaunes, d'un style attaché à la base de l'ovaire, et d'un stigmate en tête. Le fruit consiste en une semence arrondie, brillante, d'une couleur jaunâtre.

Cette plante inodore fournit un extrait aqueux d'une saveur un peu styptique, et un extrait spiritueux, acerbe, balsamique. On la met au nombre des substances astringentes, et on la recommande dans les évacuations chroniques avec atonie. Suivant Frédéric Hoffmann, la décoction des feuilles est un remède vulgaire employé par certaines filles intéressées à cacher la perte d'un objet idéal auquel les hommes mettent pourtant un si grand prix; mais ce prétendu spécifique doit offrir une faible ressource en pareille circonstance. Schulzius, cité par Vogel, regarde le Pied de Lion comme une plante très-active, et avertit d'en user avec réserve dans les maladies fébriles, tandis que Cullen pense qu'elle devrait être bannie de la matière médicale à cause de son inertie. Du reste, le professeur anglais est si rigoureux dans son système de réforme, qu'il est très-peu de plantes tout à fait dignes de son suffrage. Malgré son opinion, nous pensons que celle-ci peut figurer parmi les substances toniques, d'après les principes constituans dont elle semble pourvue. La racine se prescrit à la dose d'une once, sous la forme de décoction, et le suc exprimé de la plante fraîche, à la dose de trois ou quatre onces.

SCD Lyon 1

PILOSELLE (Hieracium pilosella).

Sémi-flosc. Tour. — *Sémi-flosc.* Jus. — *Syngén. Polygam. superf.* Lin.

Planche 11. — Figure 41.

Les côteaux arides, les terrains sablonneux fournissent la Piloselle, plante vivace qui fleurit tout l'été, et à laquelle on a donné le nom vulgaire d'*Oreille de rat* ou *de souris*. Du collet de la racine naissent des rejets feuillés, rampans, ainsi qu'une tige grêle, nue, blanchâtre, velue. Les feuilles sont entières, ovales, rétrécies à leur base, garnies de poils, vertes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous. Les fleurs sont jaunes, terminales, solitaires. Le calice est ovale, formé d'écailles, et garni à sa base de folioles étroites, aiguës. Les semences sont noires, cunéiformes, à aigrette simple, sessile, soyeuse.

Les feuilles de Piloselle fournissent un suc amer, lactescent, légérement styptique, auquel on a attribué de grandes vertus, sans administrer des preuves suffisantes pour convaincre les incrédules ; car on conviendra difficilement, que son emploi puisse guérir l'ulcération du poumon et des autres viscères. Il est plus raisonnable d'accorder aux feuilles infusées dans du vin blanc, une action fébrifuge, sur-tout si on donne cette infusion une heure avant le paroxisme. On connaît néanmoins beaucoup de plantes amères qui jouissent de cette propriété à un degré plus éminent.

On donne les feuilles de Piloselle en décoction et en infusion vineuse ; la dose est d'une poignée pour une livre de véhicule. Le suc est administré à la dose de trois ou quatre onces, seul, ou mêlé avec celui de quelques autres plantes astringentes.

SCD Lyon 1

PIMENT ANNUEL (Capsicum annuum).

Infundib. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 11. — Figure 42.

Cette plante cultivée depuis long-tems en Europe, croît spontanément dans les Indes et dans l'Amérique méridionale. Elle est connue sous les noms vulgaires de *Corail des Jardins*, *de Poivre-Long*, *Poivre du Brésil*, etc. Sa tige simple, cylindrique, velue, un peu striée, rameuse, porte des feuilles alternes, pétiolées, ovales, pointues et d'un vert brun. Ses fleurs sont axillaires, pédonculées, blanchâtres, solitaires : elles offrent un calice monophyle à cinq divisions, une corolle monopétale en roue, cinq étamines à anthères conniventes, et un style grêle couronné par un stigmate obtus. L'ovaire est remplacé par une baie sèche, oblongue, lisse, d'un rouge vif, à deux loges renfermant plusieurs semences jaunâtres, comprimées, réniformes.

Toutes les parties de cette plante se distinguent par une odeur forte et une saveur acre, brûlante. Les fruits contiennent un principe résineux très-actif, et de l'huile volatile. Le professeur Bergius en fait l'éloge dans le traitement des fièvres intermittentes, et il les prescrit immédiatement avant le paroxisme. Leur action tonique se rapproche de celle du poivre commun, du gingembre et de la cannelle ; et on peut les employer avec espoir de succès dans les cas de flatulence et de débilité gastrique, à la dose de quelques grains. Les Péruviens et les habitans de l'Europe australe, en font un grand usage comme assaisonnement alimentaire. Le Piment à petites baies, *Capsicum baccatum*, manifeste une saveur également brûlante, et possède les mêmes propriétés.

SCD Lyon 1

PIMENT ROYAL (Myrica Gale).

Arbr. Ament. Tour. — *Amentac.* Jus. — *Diœc. Tétrandr.* Lin.

Planche 11. — Figure 43.

Ce petit arbuste, également désigné sous le nom de Myrte bâtard ou du Brabant, croît dans les lieux incultes et marécageux de l'Europe septentrionale. Sa tige un peu grêle, rameuse, parvient à la hauteur d'environ trois pieds, et se couvre de feuilles alternes, oblongues, dentées, d'un vert brun, étroites à leur base, larges et arrondies à leur extrémité supérieure. Les fleurs sont dioïques et disposées sur des chatons ovales, sessiles, à écailles luisantes, en forme de croissant. Les mâles ont quatre étamines à anthères ovales et dydymes; les femelles un ovaire supérieur, muni de deux styles grêles, à stygmates simples. Le fruit est une baie arrondie, monosperme.

Le Piment royal exhale une odeur forte, aromatique; sa saveur est amère. On loue l'action anthelminthique des feuilles, qu'on emploie aussi extérieurement dans quelques affections cutanées. Cependant les médecins français ont rarement recours à cette plante, à laquelle Peyrilhe suppose de grandes vertus; mais comme le dit fort bien ce savant professeur, il n'y a que des observations précises qui puissent en diriger l'emploi.

On avait cru que le thé provenait du Piment royal, et un auteur anglais avait longuement disserté pour appuyer cette erreur qui s'est complétement évanouie par l'introduction du véritable thé en Europe.

SCD Lyon 1

PIMPRENELLE COMMUNE (Poterium Sanguisorba).

Infundib. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Monœc. Polyandr.* Lin.

Planche 11. — Figure 44.

La Pimprenelle abonde dans toutes les parties de l'Europe. On la trouve particulièrement dans les prairies, sur les montagnes, les côteaux arides; et on la cultive dans les jardins potagers. Ses tiges sont droites, rameuses, un peu striées, rougeâtres, hautes d'environ un pied et demi; ses feuilles alternes, ailées avec une impaire, un peu velues, à folioles ovales, arrondies, pétiolées, à dents de scie. Au sommet des rameaux naissent des fleurs sessiles, purpurines, disposées en épi, et munies d'un calice quadrifide, à écailles colorées. Les mâles offrent des étamines nombreuses et fort longues; les femelles deux ovaires avec deux styles à stigmates en forme de pinceau. Le fruit consiste en deux semences oblongues, pointues, recouvertes par le calice.

Quelques auteurs surannés ont fait le plus grand éloge de cette plante inodore et presqu'insipide, à laquelle ils ont gratuitement supposé une action spécifique sur les poumons et sur l'appareil urinaire. On l'emploie encore aujourd'hui dans les apozèmes et les bouillons altérans, à la dose d'une poignée; et on prescrit son suc à la dose de trois ou quatre onces dans l'engorgement chronique des viscères. Toutefois on doit peu compter sur un moyen aussi frivole, à moins qu'on n'y mêle le suc des plantes crucifères et chicoracées.

SCD Lyon 1

PIN DU CANADA (Pinus canadensis).

Arbr. Amentac. Tour. — *Conifèr.* Jus. — *Monœc. Monadelph.* Lin.

Planche 12. — Figure 45.

Cet arbre auquel on a imposé le nom vulgaire d'*Epinette* de la Nouvelle-Angleterre, croît dans la Virginie, au Canada, et sur les montagnes de la Caroline. Son tronc est droit, cylindrique, recouvert d'une écorce blanchâtre. Ses rameaux nombreux et opposés, portent des feuilles linéaires, courtes, obtuses, planes, disposées sur deux rangs, d'un vert clair en dessus, blanchâtres en dessous. Les fleurs mâles naissent sur des chatons simples, axillaires, très-courts et pédonculés. Les fleurs femelles produisent des cônes ovales, petits, à écailles légérement arrondies, planes et rougeâtres.

C'est du tronc et des branches de cet arbre qu'on retire le baume du Canada, liqueur résineuse, très-limpide, d'une odeur douce, agréable, d'une saveur piquante, aromatique. Cette espèce de Térébenthine, prise intérieurement, excite l'organisme, augmente la chaleur générale, favorise l'exhalation cutanée, provoque l'expectoration, ainsi que l'écoulement urinaire. C'est à juste titre qu'on en fait l'éloge dans le catarrhe chronique du poumon, lorsque cet organe se trouve comme engoué par un afflux continuel d'une humeur muqueuse, tenace, difficile à expectorer; mais, on ne saurait trop le répéter, les balsamiques ne conviennent point dans la phthisie qui affecte une marche aiguë, ainsi que dans l'inflammation latente du poumon, qu'on doit toujours soupçonner, lorsqu'il existe une chaleur vive avec plus ou moins de fièvre, une douleur fixe dans quelques points du thorax, et une gêne particulière dans la respiration.

On donne le baume du Canada, à la dose de cinq ou six gouttes qu'on incorpore dans un peu de sirop de Guimauve ou de gomme arabique, et qu'on réitère trois ou quatre fois par jour. On peut également le combiner avec la teinture thébaïque ou *laudanum* liquide; et il résulte de cette combinaison un excellent moyen qu'on peut administrer avec un grand succès pour hâter la terminaison des

SCD Lyon 1

catarrhes opiniâtres, ou pour enrayer la marche de la phthisie ulcéreuse du poumon. Ce remède doit être préparé d'après le mode suivant : Prenez *laudanum* liquide, baume du Canada, de chaque six gouttes ; sirop de Lierre terrestre, demi-once ; mêlez pour une dose qui sera renouvelée deux ou trois fois par jour, le matin, à midi, et le soir à l'heure du sommeil.

PIN DU LIBAN (Pinus cedrus).

Planche 12. — Figure 46.

Cet arbre magnifique, dont la cime verdoyante et pyramidale semble braver les cieux, embellissait le mont sacré du Liban, dans l'Asie mineure. Ses branches, d'une forme gigantesque, très-écartées, presqu'horizontales, et garnies de rameaux nombreux, inclinés en panache, forment une voûte impénétrable, silencieuse, sous laquelle on peut goûter les charmes du recueillement et la fraîcheur d'une ombre hospitalière. Les feuilles sont courtes, aiguës, piquantes, fasciculées, d'un vert sombre. Les fleurs naissent en chatons épars sur les rameaux ; les femelles produisent des cônes droits, arrondis, à écailles minces, renfermant des semences ailées, membraneuses.

D'après la remarque de plusieurs naturalistes agricoles, le Cèdre pourrait être cultivé avec avantage en Europe ; il aime les lieux élevés, et ne craint point le froid. Pendant les dix premières années, son accroissement est peu sensible, mais ensuite il s'élève avec une grande rapidité. Son bois est rougeâtre, odoriférant, léger, et supérieur à tous les bois de construction. Pendant les vives chaleurs de l'été, il en découle spontanément, ou par incision, un suc résineux qui devient concret, et qu'on nomme *Cedria*. On l'emploie dans les embaumemens, avec quelques autres aromates.

SCD Lyon 1

PIN A PIGNON (Pinus pinea).

Planche 12. — Figure 47.

On trouve cette espèce dans les contrées méridionales de l'Europe et sur les côtes de Barbarie. Son tronc est droit, élevé, rameux dans sa partie supérieure, et revêtu d'une écorce raboteuse, rougeâtre. Ses feuilles sont longues, étroites, fermes, pointues, réunies deux à deux et d'un vert clair. Les fleurs mâles sont disposées au sommet des branches, en grappes courtes et serrées; aux fleurs femelles succèdent des cônes ovales, rougeâtres, écailleux, renfermant des amandes ou pignons d'une saveur agréable. On retire par expression de ces semences, une huile qui se recommande par sa qualité douce et émolliente.

PIN SAUVAGE (Pinus silvestris).

Planche 12. — Figure 48.

Le Pin sauvage habite les montagnes sablonneuses de l'Europe. Sa tige s'élève verticalement, et se divise en rameaux nombreux, garnis de feuilles étroites, roides, pointues, réunies deux à deux, dans une gaine courte et cylindrique. Les fleurs mâles naissent sur des chatons alongés, et forment de petites grappes à l'extrémité des rameaux; les femelles donnent des pignons coniques, pointus, inclinés vers la terre, et formés par des écailles en recouvrement, oblongues, obtuses.

Cet arbre fournit la Térébenthine commune, désignée également sous le nom de *Térébenthine de Strasbourg*. Elle est d'un jaune clair, d'une odeur assez agréable, d'une saveur chaude et amère. Son action stimulante se dirige sur les propriétés vitales du canal digestif et des organes environnans. On en conseille particulièrement l'usage dans les maladies atoniques des voies urinaires, dans la blennorrhagie rebelle, l'ulcération des reins, de la vessie et du poumon, le rhumatisme, l'affection herpétique, etc.

SCD Lyon 1

On retire aussi du Pin sauvage une espèce de poix liquide, vulgairement appelée *goudron*, dont quelques enthousiastes ont exagéré les vertus dans le traitement des maladies de l'organe pulmonaire. Pour préparer l'eau de goudron, on procède de la manière suivante : On met une ou deux onces de goudron dans quatre livres d'eau ; on agite bien le tout, et on le laisse reposer pendant deux jours. On décante la liqueur, et on la conserve pour l'usage. La dose est d'environ six onces plusieurs fois le jour.

Les jeunes pousses ont été recommandées dans l'hydropisie, le scorbut et les maladies de la peau, d'une nature rebelle. On les prescrit en infusion à la dose d'une demi-once pour une livre d'eau. Les bourgeons des autres Pins jouissent des mêmes propriétés ; on peut les employer de la même manière et dans les mêmes circonstances.

SCD Lyon 1

PISTACHIER COMMUN (Pistacia vera).

Arbr. à étam. Tour. — *Térébinth.* Jus. — *Dicœc. Pentandr.* Lin.

Planche 13. — Figure 49.

Le Pistachier, indigène de l'Asie et de l'Afrique, s'élève à la hauteur d'environ trente pieds, sur un tronc revêtu d'une écorce cendrée. Ses feuilles sont alternes, ailées, pétiolées, à folioles ovales, avec une impaire, arrondies à leur sommet, ou terminées en pointe. Les fleurs sont dioïques et disposées en grappes : les mâles ont un calice à cinq divisions, et cinq étamines à anthères jaunâtres; les femelles un calice trifide, et un ovaire muni de trois styles. Le fruit est un drupe ovale, de la grosseur d'une olive, renfermant une amande d'un vert pâle, connue sous le nom de *Pistache*.

Suivant Pline, cet arbre fut apporté de la Syrie, par l'empereur Vitellius. Il est maintenant naturalisé dans la France méridionale; et on le cultive aux environs de Marseille. Les Pistaches sont douées d'une saveur douce, agréable; elles fournissent du mucilage, de la fécule et de l'huile fixe. On pourrait en préparer des émulsions, mais les confiseurs et les glaciers se sont emparés de ces fruits, et la pharmacie emploie de préférence les amandes douces.

PISTACHIER TÉRÉBINTHE (Pistacia terebinthus).

Planche 13. — Figure 50.

Cette espèce, également connue sous le nom de *Pistachier sauvage*, croît dans les îles du Levant, en Italie, en France et en Espagne. Sa tige est brune ou rougeâtre, et d'une hauteur médiocre. Ses feuilles sont alternes, ailées, composées de sept à neuf folioles ovales, lancéolées, entières, impaires, d'un vert luisant en dessus, plus pâles en dessous. Ses fleurs sont en grappes axillaires, et d'une couleur de rose tendre; les étamines sont d'un rouge pourpre. L'ovaire est remplacé par une baie arrondie, sèche, menue, ridée, et d'une saveur un peu austère.

Le Pistachier térébinthe est très-résineux; il exhale une odeur pénétrante

SCD Lyon 1

qui se répand au loin, sur-tout au moment du coucher du soleil, ainsi que l'a remarqué M. Poiret, habile botaniste, qui a parcouru les côtes de Barbarie où cet arbre est très-abondant. C'est du Térébinthe que découle cette liqueur résineuse, connue sous le nom de *Térébenthine de Scio*. On l'obtient, en pratiquant des incisions sur le tronc et sur les branches. Cette opération a lieu pendant les vives chaleurs de l'été, et la résine découle jusqu'au commencement de l'automne, sur des pierres plates qu'on a mises au pied des arbres. Lorsqu'elle n'est point sophistiquée, elle répand une odeur douce, balsamique ; sa saveur est moins âcre, et sa consistance bien plus épaisse que celle des Térébenthines ordinaires ; mais elle est presque toujours mêlée avec celle de Venise, qui la rend plus claire et plus coulante.

La Térébenthine de Scio convient dans les mêmes circonstances, et s'administre de la même manière que la Térébenthine qu'on obtient du Mélèze. Du reste, elle est très-rare dans le commerce, et ordinairement sophistiquée.

SCD Lyon 1

PIVOINE ANOMALE (Pæonia anomala).

Rosac. Tour. — *Renonc.* Jus. — *Polyandr. Digyn.* Lin.

Planche 13. — Figure 51.

Cette belle espèce est originaire de la Sibérie et des Alpes, où elle croît spontanément. Sa racine épaisse, tubéreuse, jaunâtre, pousse des tiges hautes d'environ deux pieds, engainées à leur base par quelques enveloppes rouges, et munies vers leur partie supérieure de feuilles assez souvent ternées, à folioles incisées, vertes en dessus, blanchâtres en dessous. Les fleurs se composent d'un calice à six divisions inégales, d'une corolle très-ouverte, à six pétales oblongs, ondulés, de couleur rose, d'un grand nombre d'étamines, et de trois à cinq ovaires couronnés par un stigmate de couleur pourpre. A ces fleurs succèdent des capsules ovales, disposées en étoile, à une seule loge contenant des semences luisantes, rouges d'abord, noires dans leur parfaite maturité.

PIVOINE OFFICINALE (Pæonia officinalis).

Planche 13. — Figure 52.

La Pivoine officinale croît en Sibérie, en Suisse, en Espagne et dans le midi de la France. Sa racine est fusiforme, tubéreuse, brune en dehors, d'un blanc rosé intérieurement. Ses tiges sont rameuses, sillonnées, rougeâtres. Ses feuilles deux fois ailées se composent de folioles à trois lobes, d'un vert brillant à leur face supérieure, plus pâles et cotonneuses en dessous. Vers le mois de Mai, chaque tige est terminée par une fleur grande, belle, solitaire et d'un rouge éclatant. Le calice offre cinq divisions inégales, obtuses, et la corolle cinq pétales ouverts, arrondis à leur sommet, rétrécis à leur base. Les fruits sont des capsules ovales, luisantes, velues, où sont renfermées des semences arrondies et noires.

Ces deux espèces ne sont pas uniquement destinées à embellir les jardins, par l'éclat et la beauté de leurs fleurs ; elles possèdent d'autres qualités qui les

SCD Lyon 1

rendent encore plus précieuses. La racine de la Pivoine anomale se distingue par une saveur amère, un peu âcre, et mérite une place parmi les fébrifuges indigènes. Toutefois, la Pivoine officinale doit plus particulièrement fixer notre attention. Sa racine exhale une odeur forte, nauséeuse; son extrait alcoolique manifeste une saveur amère et acerbe.

Les médecins de l'antiquité ont tellement exagéré les vertus de la Pivoine, que plusieurs modernes, trompés dans leur attente, l'ont rejetée comme une plante inerte. Nous nous contenterons d'opposer à cette injuste indifférence, les observations du célèbre Tissot, qui a constaté son efficacité dans le traitement des maladies convulsives.

On emploie la racine, les fleurs et les semences. La dose de la racine pulvérisée est d'environ un gros, sous la forme de bol ou d'électuaire. Il conviendrait peut-être mieux d'employer son suc à la dose de trois ou quatre onces. Les fleurs et les semences peuvent être administrées en infusion théiforme, depuis deux gros jusqu'à demi-once, pour une livre de véhicule.

SCD Lyon 1

PLANTAIN A LARGES FEUILLES (Plantago major).

Infundibul. Tour. — *Plantag.* Jus. — *Tétrandr. Monogyn.* Lin.

Planche 14. — Figure 53.

Cette plante croît en tous lieux. On la trouve dans les champs, dans les prairies et sur les pelouses arides. Les feuilles sont radicales, pétiolées, grandes, ovales, lisses, marquées de cinq à sept nervures très-sensibles. Du milieu de ces feuilles s'élèvent des hampes cylindriques, légérement velues, et terminées par un épi de fleurs blanchâtres qui se composent d'un calice et d'une corolle quadrifides, de quatre étamines à filamens très-longs, et d'un style grêle couronné par un stigmate simple. L'ovaire fait place à une capsule à deux loges, renfermant des semences oblongues et rougeâtres.

PLANTAIN MOYEN (Plantago media).

Planche 14. — Figure 54.

Le Plantain moyen n'est pas moins commun que l'espèce précédente. On le distingue à ses feuilles plus étroites, ovales, lancéolées, cotonneuses, disposées en rosette, et munies de pétioles plus courts. Ses hampes cylindriques, arrondies, velues, parviennent à peine à la hauteur d'un pied. Ses fleurs réunies en épi très-serré, conique, présentent un calice à bractées membraneuses, une corolle blanchâtre, et des filamens de couleur purpurine. Les fruits sont des capsules arrondies, biloculaires, où l'on trouve plusieurs semences très-menues.

Ces deux espèces ne possèdent aucune qualité bien sensible : elles sont inodores, d'une saveur herbacée, subastringente. Il est extrêmement douteux que leur usage ait été suivi de succès dans le traitement des fleurs blanches, malgré l'assertion de Solenander et autres Auteurs aussi peu dignes de foi. Mais Wedelius est bien plus ridicule, lorsqu'il reconnaît au Plantain une vertu spécifique contre la morsure des animaux venimeux. D'après les expériences de Bergius, son action fébrifuge ne paraît pas reposer sur des bases plus solides, et aucun praticien sensé n'y aura jamais recours pour combattre une fièvre intermittente un peu rebelle.

SCD Lyon 1

Parlerons-nous de l'eau qu'on obtient par la distillation des feuilles, et dont on fait à Paris un usage familier dans les maladies des yeux? Dirons-nous que cette eau est douée d'une vertu cosmétique, et qu'elle est employée par certaines Dames pour réparer les outrages du tems? Mais c'en est assez; n'ôtons point à ce sexe charmant et crédule, la douce espérance de pouvoir fixer encore un instant des attraits qui s'envolent, et dont la perte serait bien plus amère, s'il ne lui restait cette grâce si touchante, et si supérieure au prestige même de la beauté.

POIRÉE BLANCHE (Beta cicla).

Apétal. à étam. Tour. — *Arroch.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 14. — Figure 55.

Cette plante abonde dans tous les jardins potagers. Sa tige est très-haute, rameuse, sillonnée. Ses feuilles sont grandes, alternes, ovales, pétiolées, entières, épaisses, succulentes, et d'un vert pâle. Ses fleurs, réunies trois à trois, forment des épis grêles au sommet des rameaux. Elles ont un calice à cinq divisions profondes, cinq étamines à anthères jaunâtres et un style trifide. Le fruit est une capsule arrondie, contenant des semences réniformes et rougeâtres.

La Poirée rouge, *Beta vulgaris*, a beaucoup de rapport avec l'espèce précédente; elle en diffère néanmoins par la couleur pourpre qui pénètre toutes ses parties. Ces deux espèces ont une saveur douce, aqueuse. On les emploie fréquemment dans les bouillons, et on les mêle avec quelques autres plantes oléracées, pour solliciter faiblement les évacuations alvines. Le suc de la Poirée blanche, introduit dans les fosses nazales, provoque l'excrétion muqueuse de la membrane pituitaire.

SCD Lyon 1

POIRIER COMMUN (Pyrus communis).

Arbr. Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Pentagyn.* Lin.

Planche 14. — Figure 56.

Cet arbre croît spontanément dans les climats tempérés de l'Europe ; on le cultive dans les vergers. Sa tige est droite, rameuse, plus ou moins élevée, et revêtue d'une écorce brune. Ses rameaux sont garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales, aiguës, légérement dentées, d'un vert luisant en dessus, plus pâles en dessous. Vers le mois d'Avril, les jeunes rameaux offrent un grand nombre de fleurs disposées en corymbe, sur un pédoncule commun. Elles sont blanches, et formées d'un calice monophyle à cinq divisions, d'une corolle à cinq pétales, d'une vingtaine d'étamines à anthères d'un rouge purpurin, et de cinq styles terminés par des stigmates simples. Les fruits sont ombiliqués à leur sommet, et divisés ultérieurement en cinq loges cartilagineuses, à semences oblongues, légérement comprimées.

Ces fruits charnus et succulens diffèrent par leur forme plus ou moins alongée, par leur grosseur, par l'époque de leur maturité, et par leur saveur plus ou moins sucrée ou acerbe. Quelques espèces fournissent une nourriture saine et rafraîchissante. Confites avec du sucre, elles conviennent aux convalescens, dont l'estomac encore trop débile ne saurait digérer les crudités. Personne n'ignore qu'on obtient des Poires une liqueur fermentée assez semblable au cidre, mais qui ne peut se conserver long-tems. Son usage excite, d'ailleurs, des flatuosités, et provoque l'indigestion.

SCD Lyon 1

POIVRIER NOIR (Piper nigrum).

Urtic. Jus. — *Diandr. Trigyn.* Lin.

Planche 15. — Figure 57.

Cet arbuste indigène de l'Asie, croît particulièrement à Java et à Sumatra. Ses tiges grimpantes, articulées, un peu ligneuses, s'attachent aux corps environnans qui leur servent de support, et se garnissent de feuilles ovales, pointues, lisses, vertes, entières, marquées de cinq nervures, et portées sur des pétioles très-simples. Les fleurs, dénuées de calice et de corolle, naissent en grappes terminales, et offrent deux étamines à anthères arrondies, opposées, situées à la base de l'ovaire qui est grand, ovale, sans style, à trois stigmates hérissés. Le fruit est une capsule globuleuse, petite, charnue, rugueuse, noirâtre, uniloculaire, monosperme, d'une odeur particulière, d'une saveur âcre, aromatique.

POIVRIER LONG (Piper longum).

Planche 15. — Figure 58.

Le Poivrier long croît spontanément dans les Indes orientales. Ses tiges pubescentes, articulées, sarmenteuses, portent des feuilles alternes, ovales, pointues, cordiformes à leur base, d'un vert foncé, et garnies de nervures saillantes. Les pétioles sont d'une longueur très-inégale, et légérement velus. Les fleurs sont petites et réunies en chatons axillaires, longs de deux ou trois pouces.

Les fruits sont cannelés, cylindriques, comme chagrinés ou tuberculeux, et divisés intérieurement en plusieurs cellules membraneuses. Les semences sont arrondies, menues, brunes en dehors, blanchâtres intérieurement, d'une saveur très-âcre.

SCD Lyon 1

POIVRIER A TRÈS-GRANDES FEUILLES (Piper macrophyllum, Swartz; Piper obliquum, Ruiz. *et* Pav., *Flor. Peruv.*).

Planche 15. — Figure 59.

Cet arbrisseau croît sur les montagnes de la Jamaïque et de la Martinique, où il s'élève à une hauteur médiocre. Ses rameaux sont ornés de feuilles alternes, grandes, ovales, pointues, vertes, pétiolées, avec des nervures transverses et obliques. Les pétioles sont courts, canaliculés et membraneux à leurs bords. Les fleurs sont très-nombreuses, et agglomérées sur des épis droits, solitaires, opposés aux feuilles.

POIVRIER A LONGUES FEUILLES (Piper longifolium).

Planche 15. — Figure 60.

Cet arbrisseau croît dans les grandes forêts du Pérou. Ses tiges, hautes d'environ douze pieds, se couvrent de feuilles longues, très-étroites, lancéolées, cordiformes, ridées, inégales à leur base, d'un vert foncé en dessus, pubescentes, et d'un vert pâle en dessous. Les épis sont grêles, cylindriques, de la longueur des feuilles. Les fruits sont doués d'une saveur très-piquante.

Ces différens aromates impriment à la langue et au gosier une chaleur brûlante, suivie d'un sentiment de froid. Le Poivre noir, supérieur aux autres espèces, porte le nom de *Poivre blanc* lorsqu'il est dépouillé de son écorce. Il fournit de l'huile volatile et une matière extractive très-amère et très-âcre. C'est dans l'extrait alcoolique que réside spécialement sa propriété stimulante. Il ne suffit pas de le considérer comme un assaisonnement de tous les goûts et de tous les pays, il faut encore le mettre au nombre des médicamens héroïques, lorsqu'il est nécessaire d'imprimer à tous les organes une excitation prompte et intense. On y aura recours dans les fièvres adynamiques accompagnées de la prostration des forces, les fièvres intermittentes, et quelques autres affections morbifiques, dont la cause se trouve liée avec la faiblesse relative du canal alimentaire. Mais il en est du Poivre comme de certaines autres substances irritantes, qu'il ne faut employer qu'avec précaution, pour ne pas déterminer la phlogose des voies digestives, ce qui ne s'accorde nullement avec

SCD Lyon 1

la prétendue vertu réfrigérante que le vulgaire attribue à cet aromate. C'est à tort que la médecine moderne néglige l'usage du Poivre, malgré son activité très-remarquable. Cet abandon nous paraît d'autant moins fondé, que si l'on supprimait de la matière médicale une grande partie des substances âcres et aromatiques, on ne trouverait plus au milieu de ce prétendu luxe dont on se plaint chaque jour, et qu'on semble regarder d'un œil de dédain, que des remèdes douteux ou impuissans.

On peut employer le Poivre en substance pulvérisée, à la dose de sept à huit grains incorporés dans un peu de roob de genièvre ou dans du miel. L'eau et le vin sont également propres à extraire ses principes médicamenteux. La dose est alors d'un gros qu'on fait macérer dans une livre de véhicule. Cette teinture, administrée par cuillerées, convient dans la flatalence et les faiblesses d'estomac. La teinture alcoolique est très-âcre, et très-rarement employée.

SCD Lyon 1

POLYGALA AMER (Polygala amara).

Personn. Tour. — *Pédicul.* Jus. — *Diadelph. Octandr.* Lin.

Planche 16. — Figure 61.

Le Polygala amer est une plante vivace qui habite les prairies et les montagnes de l'Europe. Sa racine ligneuse, traçante, garnie de filamens fibreux, pousse des tiges grêles, rameuses, peu élevées, avec des feuilles alternes, sessiles, oblongues, pointues ou obtuses. Les feuilles radicales sont arrondies et plus grandes que celles de la tige. Les fleurs, d'un joli bleu, purpurines, blanches ou panachées, règnent au sommet des rameaux en grappes unilatérales, et se composent d'un calice persistant, à cinq divisions, d'une corolle irrégulière, papillonacée, de huit étamines diadelphes, ou réunies par les filamens en deux faisceaux, et d'un style droit couronné par un stigmate bifide. L'ovaire devient une capsule cordiforme, à deux valves et à deux loges où sont renfermées des semences ovales.

Le Polygala vulgaire, *Polygala vulgaris*, et celui de Montpellier, *Polygala Monspeliaca* sont des variétés de l'espèce précédente. Leurs feuilles sont lancéolées, étroites, linéaires, aiguës. Nous pourrions citer également le Polygala oriental de Tournefort, *Polygala supina*, Jus., dont les fleurs ressemblent exactement à celles du Polygala amer, ainsi que le Polygala d'Autriche qui a les plus grands rapports avec le Polygala vulgaire, et qui en diffère néanmoins par ses fleurs beaucoup plus petites et blanchâtres. Cette dernière espèce croît en Allemagne; on la trouve aussi dans plusieurs parties de la France. Nous devons à M. Desfontaines le Polygala rose, *Polygala rosea*, qui a aussi des rapports avec le Polygala vulgaire. Ce savant professeur a recueilli cette espèce sur le mont Atlas.

SCD Lyon 1

POLYGALA SENEKA (Polygala Senega).

Planche 16. — Figure 62.

Cette espèce connue dans la science médicale, sous le nom de *Polygala de Virginie*, croît dans les terrains sablonneux de la Pensylvanie et de la Caroline. Sa racine tortueuse projète quelques tiges simples, grêles, lisses, longues d'environ un pied, droites ou rampantes, velues, garnies de feuilles alternes, ovales, lancéolées, vertes et sessiles. Les rameaux sont terminés par un petit épi de fleurs imberbes, pédonculées, purpurines, avec des bractées linéaires.

La racine du Polygala de Virginie, telle qu'on la trouve dans les officines, est de la grosseur du doigt, tortueuse, ramifiée, et munie dans toute sa longueur, d'une côte saillante. Son écorce est épaisse, cendrée, sa substance intérieure, ligneuse, blanchâtre. Son odeur est presque nulle, mais sa saveur est piquante, un peu aromatique, et d'une grande amertume. Ses propriétés résident particulièrement dans l'écorce qui fournit une substance résineuse très-âcre.

Cette racine que les Américains regardent comme l'antidote de la morsure du serpent à sonnettes, fut apportée en Europe par Tennent, médecin écossais, qui le premier en recommanda l'usage dans les maladies aiguës qui affectent les organes de la respiration (*Essai on the pleurisy*). Parmi les médecins qui ont plus récemment préconisé les vertus du Polygala, on doit distinguer Bouvart, Linnæus, et sur-tout Desbois de Rochefort, qui assure l'avoir administré avec un grand succès dans la phthisie aiguë qu'on voit quelquefois succéder à la péripneumonie inflammatoire. Dans ces cas, cette racine, dit-il, favorise l'expectoration, et cicatrise promptement le foyer purulent. Au bout de quatre ou cinq jours, la fièvre lente et l'oppression diminuent, les frissons irréguliers disparaissent, et le malade recouvre la santé (*Mat. méd.* Pag. 4, vol. 2.). M. le docteur Alibert a justement fait sentir l'exagération de tous ces éloges ; il aurait même pu ajouter, que loin d'être un moyen spécifique dans cette espèce de phthisie, le Polygala peut fort bien reproduire par son action stimulante, tous les symptômes d'une véritable phlegmasie, et favoriser l'ulcère du poumon. Cette disposition phthisique demande très-souvent à être combattue par des boissons tempérantes, du petit lait nitré, la saignée même, sur-tout si l'ensemble des symptômes fait présumer le génie encore subsistant de l'affection primitive. Du reste, le traitement de la phthisie ne saurait être uniforme, car il est évident que la différence des saisons peut lui imprimer tel ou tel caractère.

SCD Lyon 1

Le Polygala n'est guère plus convenable dans les maladies du poumon, qui s'établissent d'une manière lente et chronique, et qu'on observe plus particulièrement chez des personnes d'une constitution délicate, mobile, irritable, qui ont le cou grêle, la poitrine étroite, les joues vivement colorées, et qui éprouvent une douleur fixe, profonde, obtuse, dans quelques points du thorax, avec un peu d'oppression. On oppose à cet état vraiment inflammatoire, que Baglivi et Stoll ont parfaitement décrit sous le nom de *pleurésie latente*, de petites saignées, des boissons émulsives, nitrées, et un régime végétal. Mais si on a recours au Polygala dans la phthisie catarrhale ou muqueuse qui attaque les sujets d'un tempérament lymphatique, et qui est caractérisée par la congestion lente et l'inertie des facultés vitales du poumon, on obtiendra d'autant plus de succès, qu'on soutiendra son usage par des exutoires placés sur différens points de la poitrine, par de petites doses d'Ipécacuanha ou de tartrite antimonié de potasse, par les fleurs d'Arnica, un régime tonique, l'air de la campagne et l'équitation. La médecine moderne a singulièrement rectifié le traitement des affections phthisiques, lorsqu'elle a circonscrit les limites de la méthode relâchante dont on faisait autrefois un si étrange abus, en l'appliquant indistinctement à tous les cas de phthisie pulmonaire; car il est évident que les boissons pectorales, le lait d'ânesse, les sirops, les huileux et autres remèdes analogues, consacrés par la routine depuis des siècles, accélèrent dans beaucoup de circonstances les progrès du dépérissement, par la faiblesse radicale qu'ils impriment à tous les organes.

Lorsque l'affection pulmonaire exige l'emploi du Polygala de Virginie, on l'administre en substance, à la dose de vingt ou trente grains, sous la forme d'électuaire, ou en infusion aqueuse, à la dose de deux ou trois gros pour une livre de colature, à laquelle on peut ajouter deux onces d'oximel scillitique. Ce mélange se donne par cuillerées. Cette racine peut être remplacée, d'après les observations recueillies par Stoll et Collin, par celle du Polygala amer, dont l'usage est très-approprié au catarrhe chronique du poumon, et à cette espèce de toux d'origine gastrique, que les substances douces et émollientes tranforment le plus souvent en phthisie mortelle. Cette affection phthisiforme exige d'abord l'usage des évacuans, et ensuite une méthode tonique. Quoi qu'il en soit, M. le professeur Baumes qui a également fait l'éloge du Polygala amer, observe que son emploi est évidemment nuisible, lorsqu'il y a tension, irritation vive, et obstruction des viscères.

SCD Lyon 1

Le docteur Collin qui a employé avec beaucoup de succès cette espèce de Polygala, a publié la formule suivante : Prenez racine de Polygala amer, trois onces; faites bouillir dans trois livres d'eau, jusqu'à réduction de moitié, et ajoutez à la colature sirop d'Hysope et sirop de Pavot blanc, de chaque une once. La dose de cette décoction est d'environ quatre onces, qu'on renouvelle trois fois par jour. On peut associer très-utilement le Polygala au Lichen d'Islande, et ce mélange, d'après le témoignage de Stoll, offre un moyen précieux, lorsque les forces digestives languissent, et que le poumon est comme accablé par une congestion d'humeur catarrhale.

SCD Lyon 1

POLYGONE AMPHIBIE (Polygonum amphibium).

Apétal. à étam. Tour. — *Polygon.* Jus. — *Octandr. Monogyn.* Lin.

Planche 16. — Figure 63.

Cette plante croît en Europe, dans les lieux aquatiques, les étangs, les rivières. Ses tiges sont noueuses, cannelées, verdâtres, flottantes dans l'eau, basses et fléchies sur la terre. Ses feuilles sont alternes, ovales, lancéolées, pétiolées, dentées en scie et munies de glandes vésiculaires. Ses fleurs, disposées en épis serrés, cylindriques, à bractées écailleuses, bordées de rose, offrent un calice divisé profondément en cinq découpures ovales, droites, obtuses, d'un beau rouge, cinq étamines à anthères à deux loges, et un ovaire surmonté d'un style bifide. Le fruit est une semence nue, ovale, pointue, triangulaire, brune, et recouverte par le calice.

La racine du Polygone amphibie est articulée, fibreuse, rampante, assez tendre au printems, un peu ligneuse en automne, revêtue d'une écorce brune, blanchâtre dans sa substance intérieure, d'une saveur presque fade. Elle fournit un extrait aqueux d'un beau rouge foncé, d'une saveur douce, et un extrait alcoolique un peu acre. MM. Coste et Willemet ont fait le plus grand éloge de cette racine dans le traitement des dartres et autres maladies de la peau d'une nature rebelle. Son extrait aqueux se donne à la dose de vingt à trente grains matin et soir, et sa décoction concentrée, à la dose de six onces, trois fois par jour. S'il faut en croire les mêmes Auteurs, on peut remplacer parfaitement la Salsepareille officinale, *Smilax Sarsaparilla*, par cette plante indigène dont les propriétés sont identiques. De semblables promesses demandent à être confirmées par une suite d'observations exactes.

SCD Lyon 1

POLYGONE POIVRE D'EAU (Polygonum hydropiper).

PLANCHE 16. — Figure 64.

CETTE espèce de Polygone, connue sous les noms vulgaires de *Curage*, de *Persicaire brûlante*, abonde dans les lieux humides et marécageux, dans les fossés, sur les bords des ruisseaux. De sa racine grêle, fibreuse, blanchâtre, s'élèvent à la hauteur d'un pied et demi, plusieurs tiges cylindriques, lisses, articulées, rameuses, rougeâtres, dont les feuilles sont alternes, lancéolées, pointues, d'un vert pâle, et portées sur de courts pétioles. Les stipules sont tronquées à leur sommet, glabres ou un peu ciliées. Les fleurs de couleur purpurine, disposées sur des épis ovales, axillaires, à bractées écailleuses, ont un calice à quatre divisions courtes, colorées, six étamines et un style bifide. Les semences sont triangulaires, comprimées, luisantes et noirâtres.

La dessication dissipe en grande partie la saveur âcre que manifeste cette plante dans son état de fraîcheur. Son suc nouvellement exprimé, est très-énergique. On s'en est servi avec quelque succès dans l'anasarque, à la dose de deux onces dans deux livres de petit lait ou d'infusion amère. La dose de ce mélange est d'une tasse de deux en deux heures. Quoi qu'il en soit, on a entièrement renoncé à l'usage interne de la Persicaire brûlante, et il paraît qu'on l'a abandonnée à la médecine vétérinaire, qui l'emploie quelquefois pour stimuler les ulcères atoniques des brutes.

Nous passons sous silence le Polygone Persicaire, *Polygonum Persicaria*, connu sous le nom de *Persicaire douce*, dont aucune observation précise n'atteste les propriétés médicales. Elle teint en jaune, aussi bien que l'espèce précédente. La même raison nous fait omettre le Polygone renoué, *Polygonum aviculare*, plante excessivement faible, que quelques Auteurs prescrivent d'une manière empirique dans le traitement des hémorrhagies.

SCD Lyon 1

POLYPODE ORDINAIRE (Polypodium vulgare).

Apétal. sans fleurs. Tour. — *Fougèr.* Jus. — *Cryptogam. Fougèr.* Lin.

Planche 17. — Figure 65.

Cette plante croît dans toutes les parties de l'Europe. Elle se plaît sur les montagnes ombragées, dans les collines, sur les murs, sur les rochers, sur les troncs des vieux arbres. Ses feuilles sont ailées, grandes, à pinnules parallèles, alternes, oblongues, lancéolées, obtuses, légérement dentées en scie, et d'un vert gai. La fructification est formée par de petits paquets arrondis, rougeâtres, et disposés sur deux rangs, dans toute la longueur de chaque pinnule.

Sa racine est cylindrique, alongée, médiocrement épaisse, rampante, chevelue, écailleuse, noirâtre, inodore, d'une saveur douce mêlée d'un peu d'amertume. Elle fournit une matière extractive sucrée.

Le Polypode regardé autrefois comme une plante efficace dans les obstructions des viscères et dans les maladies goutteuses, est rarement employé par les médecins modernes, qui lui préfèrent, avec raison, des substances moins douteuses dans leurs effets. Sa racine administrée en décoction concentrée, excite faiblement le tissu des voies intestinales, et détermine par fois la purgation. La dose ordinaire est d'une à deux onces pour deux verres de colature, dans laquelle on fait fondre une once de manne en sorte. Cette potion minorative peut convenir aux personnes délicates, dont on craint d'irriter les entrailles par des moyens plus actifs.

SCD Lyon 1

POMMIER COMMUN (Pyrus malus).

Arbr. Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Pentagyn.* Lin.

Planche 17. — Figure 66.

Cet arbre croît spontanément dans les forêts de l'Europe. On le cultive avec soin dans les vergers, où il prend toutes sortes de formes, et produit des fruits d'une saveur délicieuse. Abandonné à lui-même dans les champs, il s'élève à une hauteur moyenne, et se couronne d'une belle tête formée par la réunion de ses branches nombreuses et étalées. Ses feuilles sont alternes, ovales, pétiolées, un peu aiguës à leur sommet, légérement dentées, d'un vert luisant en dessus, pâles et pubescentes en dessous. Ses fleurs sont très-belles, d'un blanc nuancé de rose, et réunies en bouquets au sommet des jeunes rameaux. Elles présentent une corolle à cinq pétales arrondis insérés sur le calice, vingt étamines et cinq styles. Il leur succède un fruit charnu, succulent, d'une forme plus ou moins sphérique, ombiliqué à son sommet, concave à sa base, et divisé intérieurement en cinq loges où sont renfermées des semences cartilagineuses.

Ce fruit contient un mucilage sucré, plus ou moins acide. Parmi les espèces les plus estimées et les plus salubres, la Pomme de reinette tient le premier rang. On emploie familièrement sa décoction miellée dans le catarrhe aigu de la poitrine, et on en prépare des compotes et des gelées, alimens médicamenteux, dont on fait un grand usage pendant la convalescence. Tout le monde connaît cette liqueur vineuse, sucrée, piquante, qu'on obtient par la fermentation du jus de Pommes, et dont l'usage modéré entretient les évacuations alvines; elle est d'ailleurs nourrissante et anti-scorbutique; mais son abus provoque l'indigestion, trouble les facultés du cerveau et détermine l'ivresse aussi bien que le vin.

SCD Lyon 1

POTENTILLE DORÉE (Potentilla aurea).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Polygyn.* Lin.

Planche 17. — Figure 67.

La Potentille dorée croît sur les montagnes et dans les lieux ombragés de la France, de la Suisse et de l'Allemagne. Sa racine traçante et noirâtre produit plusieurs tiges grêles, basses et garnies d'un duvet très-léger. Les feuilles sont pétiolées, digitées, à cinq folioles cunéiformes, d'un vert clair, avec une petite bordure blanche et soyeuse. Les feuilles supérieures sont presque sessiles, et composées de trois folioles. Les tiges sont ornées à leur sommet de fleurs pédonculées, grandes et d'un beau jaune. Le calice est divisé en dix segmens, la corolle composée de cinq pétales disposés en rose. Les semences sont aiguës, nombreuses et attachées sur un réceptacle commun.

La Potentille dorée possède une saveur amère, légérement styptique. On peut l'employer de même que la Potentille quintefeuille, dans les évacuations chroniques avec excès d'atonie; mais doit-on s'en rapporter au témoignage de Chomel, lorsqu'il donne la racine de cette dernière plante comme un spécifique assuré dans la dysenterie? Son action fébrifuge n'est pas mieux constatée, et il faut être dépourvu de toute espèce de discernement médical, pour vouloir la substituer au Quinquina dans le traitement des fièvres intermittentes.

La racine et les feuilles de la Potentille dorée se donnent en décoction. On peut remplacer cette plante par la Quintefeuille, *Potentilla reptans*, ou par l'Argentine, *Potentilla anserina*. Leurs principes et leurs propriétés sont analogues.

SCD Lyon 1

POURPIER CULTIVÉ. (Portulaca oleracea).

Rosac. Tour. — *Portulac.* Jus. — *Dodécandr. Monogyn.* Lin.

Planche 17. — Figure 68.

Cette plante potagère abonde dans les terrains gras et humides. Ses tiges sont arrondies, tendres, succulentes, lisses, rougeâtres, un peu fléchies et garnies de feuilles alternes, oblongues, cunéiformes, épaisses, d'un vert luisant. Ses fleurs sont petites, sessiles, terminales, de couleur jaune. Elles se composent d'un calice bifide, d'une corolle à cinq pétales disposés en rose, de plusieurs étamines et d'un style. L'ovaire devient une capsule ovale, s'ouvrant horizontalement, à semences nombreuses, menues, striées, de couleur brune.

A juger de cette plante par les éloges qui lui ont été prodigués, on serait tenté de croire qu'elle est pourvue d'éminentes vertus; mais rien n'est plus douteux que les bons effets qu'on lui a attribués dans le scorbut, l'hémoptysie, les fièvres ardentes, etc. On peut néanmoins l'employer dans les bouillons altérans, et l'associer au Cresson, à la Chicorée et autres plantes potagères. L'eau distillée des feuilles de Pourpier était autrefois d'un très-grand usage dans les juleps tempérans; mais elle est inodore, insipide; et on peut très-bien la remplacer par l'eau de fontaine. Les semences sont mises au nombre des semences froides mineures; on leur attribue une propriété réfrigérante, et on les applique au traitement des phlegmasies internes. Un semblable moyen doit offrir un secours bien précaire.

SCD Lyon 1

PRIMEVERE OFFICINALE (Primula veris).

Infund. Tour. — *Primulac.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 18. — Figure 69.

L'hiver a fui; déjà les champs brillent de verdure, et l'aimable Primevère incline sa tête humide de rosée. Transportons-nous dans les vallons délicieux où nous aimions à cueillir cette fleur printanière, et rêvons un instant à notre enfance, âge si heureux, mais trop rapidement écoulé, que remplissaient les jeux folâtres et les innocens désirs!

La Primevère officinale orne les prairies humides, le bord des ruisseaux, les lieux ombragés. Ses feuilles sont radicales, oblongues, dentées, pubescentes, ridées, pétiolées, et d'un vert pâle. Ses tiges droites, nues, hautes d'environ six pouces, et revêtues d'un duvet léger, se terminent par un bouquet de fleurs jaunes, odorantes, avec un calice tubulé, à cinq dents aiguës, une corolle infundibuliforme, à cinq lobes arrondis, échancrés au sommet, et marquée à sa base d'un jaune plus foncé; cinq étamines à anthères droites, conniventes, et un style terminé par un stigmate globuleux. Au pistil succède une capsule ovale, s'ouvrant au sommet en dix valves, et renfermant des semences menues, ridées, arrondies, de couleur brune.

PRIMEVERE OREILLE D'OURS (Primula auricula).

Planche 18. — Figure 70.

Cette espèce, l'ornement de nos jardins par la richesse de ses couleurs, croît dans la France méridionale, sur les montagnes de la Suisse et dans la Perse. Les feuilles sont ovales, arrondies, épaisses, dentées, blanchâtres, et comme farineuses en dessous. Du milieu de ces feuilles s'élèvent des hampes qui portent à leur sommité un bouquet de fleurs en ombelle, garnies à la base de leurs pédoncules de quelques folioles courtes, lancéolées, en manière de collerette. Le calice offre cinq dents très-courtes, aiguës; la corolle, cinq lobes arrondis, échancrés au sommet.

SCD Lyon 1

La Primevère Oreille d'ours, produit des variétés aussi nombreuses que brillantes, objets des soins de l'amateur et du botaniste. On les multiplie tous les ans par les semences, et on les propage par les rejetons. Dans les grands froids ou pendant la neige, on doit les serrer en orangerie.

La première espèce est la seule qui soit employée en médecine. Ses fleurs répandent une odeur douce : sa racine est épaisse, écailleuse, rougeâtre, fibreuse, d'une odeur aromatique, d'une saveur amère, mêlée d'un peu d'âcreté. Cette plante est-elle recommandable par quelques propriétés, et doit-on lui accorder une action anti-spasmodique, d'après l'assertion de Schroëder et de Lieutaud? Certes, elle doit offrir une bien faible ressource dans le traitement des névralgies graves, quand l'observation révèle chaque jour l'impuissance des moyens les plus héroïques; mais on peut du moins la recommander comme un doux excitant dans la céphalée et quelques autres affections qui procèdent d'une altération légère du système nerveux. On emploie les fleurs de Primevère en infusion théiforme, édulcorée avec du sucre. L'eau qu'on obtient par la distillation, doit être assimilée à celle des fleurs de Tilleul; son action est extrêmement faible. Quelques médecins la prescrivent dans les potions calmantes, à la dose de deux ou trois onces.

SCD Lyon 1

PRUNIER DOMESTIQUE. (Prunus domestica).

Arbr. rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Monogyn.* Lin.

Planche 18. — Figure 71.

Cet arbre abonde dans toutes les contrées de l'Europe. Son tronc revêtu d'une écorce brune un peu cendrée, s'élève médiocrement, et se divise en rameaux garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales, pointues, roulées, dentées, d'un vert sombre en dessus, blanchâtres en dessous. Les fleurs sont blanches, pédonculées, solitaires et munies d'un calice à cinq divisions; de cinq pétales arrondis, disposés à la manière des roses; de vingt à trente étamines insérées sur le calice, et d'un style à stigmate globuleux. L'ovaire est remplacé par un fruit rond ou ovale, d'une grosseur moyenne, et recouvert d'une peau lisse diversement colorée. Sa pulpe succulente, douce ou acerbe selon la variété, entoure un noyau dur, applati, ovalaire, aigu aux deux extrémités, et renfermant une amande amère.

Les variétés du Prunier domestique sont très-nombreuses. Quelques-unes portent des fruits médicamenteux qui peuvent remplacer la casse et le tamarin. Les Pruneaux les plus estimés sont ceux de Damas : ils fournissent à l'analyse une matière extractive sucrée. On les recommande spécialement dans la constipation habituelle, et dans l'embarras gastrique lorsqu'on craint l'action irritante des purgatifs ordinaires. On donne leur décoction plus ou moins concentrée, ainsi que leur pulpe adoucie avec du sucre et agréablement aromatisée. Si on y ajoute quelques gros de tartrite acidule de potasse (crême de tartre), il résulte de ce mélange un purgatif anti-bilieux, très-convenable dans quelques cas de dysenterie et de fièvre gastrique. Enfin, les Pruneaux forment généralement la première nourriture qu'on permet aux convalescens, à la suite des maladies aiguës, et on peut les substituer avec avantage, à la plupart des fruits exotiques qui contiennent un principe mucoso-sucré.

SCD Lyon 1

PRUNIER EPINEUX (Prunus spinosa).

PLANCHE 18. — Figure 72.

CET arbrisseau, qu'on appelle aussi *Prunellier* ou *Prunier sauvage*, se trouve dans les terrains arides, au milieu des haies et dans les bois. Sa tige est recouverte d'une écorce brune, un peu rougeâtre, ridée. Ses rameaux diffus, hérissés d'épines, portent des feuilles pétiolées, ovales, en forme de lance, obtuses, dentées, vertes en dessus, plus pâles en dessous. Ses fleurs sont blanches, pédonculées, solitaires, aromatiques. Les étamines ont des anthères d'un jaune safrané. Les fruits sont globuleux, petits, d'un bleu foncé, et d'une saveur austère.

L'écorce du Prunier épineux donne à l'analyse une matière extractive, d'une saveur fortement acerbe. On doit la mettre au nombre des substances indigènes astringentes, puisque l'expérience a constaté ses succès dans le catarrhe atonique des intestins, et dans quelques hémorrhagies passives. MM. Coste et Willemet assurent qu'on peut la substituer à l'écorce du Pérou, dans le traitement des fièvres intermittentes. Nous avons également recueilli quelques observations en faveur de son action fébrifuge; mais nous devons à la vérité, de dire que le Prunellier n'a été d'aucun secours dans quelques fièvres d'une nature rebelle, qui ont cédé parfaitement à l'administration du Quinquina.

On donne l'écorce du Prunier épineux en décoction, à la dose de deux ou trois gros pour deux verres de colature; mais son effet est plus sûr, lorsqu'on l'administre en substance pulvérisée. La dose est alors d'un gros, qu'on réitère deux ou trois fois par jour pendant l'intervalle des accès. On peut donner à cette poudre la forme d'électuaire, en l'incorporant dans une suffisante quantité de miel.

SCD Lyon 1

PTARMIQUE (Achillæa ptarmica).

Radi. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl.* Lin.

Planche 19. — Figure 73.

Les prairies humides de l'Europe tempérée produisent cette plante vivace, dont la tige droite, grêle, cylindrique, rameuse à son sommet, s'élève à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles sont alternes, longues, très-étroites, lancéolées, finement dentées et d'un vert brun. Ses fleurs sont blanches, radiées, et disposées en corymbe terminal. Le calice est ovoïde, à écailles étroites, serrées; les semences sont nues, et placées sur un réceptacle garni de paillettes.

Toutes les parties de l'Achillée ptarmique fournissent une matière extractive d'une grande amertume. La racine et les feuilles sont inodores, mais les fleurs exhalent une odeur aromatique un peu nauséeuse. Son nom dérivé du mot grec *ptarmos*, qui signifie *éternuement*, annonce ses propriétés. On l'emploie comme le tabac pour exciter la membrane pituitaire. Elle provoque également la salivation, si on l'applique à la surface muqueuse de la bouche; mais sous ce rapport on lui préfère la racine de Pyrèthre, à laquelle on attribue une action plus intense.

On cultive dans les jardins une jolie variété à fleurs doubles, à laquelle les fleuristes ont donné le nom de *Bouton d'argent*. Ses fleurs paraissent au mois de Juillet, et durent pendant tout le tems de la belle saison.

SCD Lyon 1

PULMONAIRE OFFICINALE (Pulmonaria officinalis).

Infundibul. Tour. — *Borragin.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 19. — Figure 74.

La Pulmonaire officinale, appelée vulgairement *Herbe du poumon*, est très-commune dans les prairies, dans les bois, sur les Alpes et les Pyrénées. Sa racine blanchâtre et fibreuse pousse des tiges velues, anguleuses, purpurines, médiocrement élevées. Ses feuilles radicales sont larges, ovales, rudes, cordiformes, couvertes de poils très courts, pétiolées et d'un beau vert taché de blanc. Ses feuilles supérieures sont amplexicaules, sessiles, aiguës, et un peu alongées. Ses fleurs purpurines, violettes ou bleues, occupent le sommet de la tige où elles sont disposées en manière de panicule; leurs caractères distinctifs sont un calice prismatique à cinq dents aiguës, une corolle monopétale, infundibuliforme, à cinq lobes obtus, cinq étamines très-courtes et un ovaire couronné par un stigmate échancré. Les semences sont arrondies et placées au nombre de quatre dans le fond du calice.

PULMONAIRE DE VIRGINIE (Pulmonaria Virginica).

Planche 19. — Figure 75.

Cette espèce est indigène de la Caroline et de la Virginie, où elle habite les bords des fleuves et les terrains sablonneux. Ses tiges presque simples, portent des feuilles alternes, ovales, en fer de lance, vertes et munies de nervures fines. Les feuilles inférieures sont portées sur de longs pétioles, tandis que les supérieures sont presque sessiles. Les fleurs, de couleur violette, terminent la tige en forme de bouquets : elles sont munies d'un calice à cinq divisions profondes, et d'une corolle campaniforme à cinq lobes arrondis.

La Pulmonaire de Virginie fleurit au printems, et prospère dans les lieux un peu ombragés. On propage cette jolie plante, en automne, par l'éclat de ses racines. On cultive aussi une autre espèce de Pulmonaire originaire de

SCD Lyon 1

la Sibérie (*Pulmonaria Siberica*), dont les fleurs bleues ou violettes et disposées en grappes, produisent un charmant effet dans les parterres.

La Pulmonaire officinale est plus particulièrement employée en médecine. Sa dénomination vulgaire annonce les propriétés qu'on lui attribue. Elle est inodore, d'une saveur herbacée, visqueuse. Son infusion noircit par l'addition du sulfate de fer. On a vainement prôné son action médicale dans le traitement de la phthisie pulmonaire, et il est fort douteux que l'observation l'ait jamais constatée d'une manière satisfaisante. On peut toutefois prescrire cette plante mucilagineuse comme un moyen auxilliaire dans quelques maladies aiguës de la poitrine, et l'administrer en infusion dans du bouillon de veau ou de poulet. La dose est d'environ une poignée.

La Pulmonaire à feuilles étroites, *Pulmonaria angustifolia*, possède les mêmes propriétés que l'espèce précédente, à laquelle on peut la substituer. Elle abonde dans les bois montagneux de l'Europe. On la reconnaît à ses feuilles maculées, lancéolées, à ses fleurs rougeâtres, nuancées de bleu, quelquefois blanches, et disposées en manière de panicule au sommet de la tige.

SCD Lyon 1

PYRÈTHRE (Anthemis Pyrethrum).

Radi. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl.* Lin.

Planche 19. — Figure 76.

Cette jolie plante qui appartient au genre Camomille, croît spontanément dans les contrées méridionales de l'Europe et dans l'Arabie. Sa racine oblongue et fibreuse, produit des tiges simples, penchées, uniflores. Ses feuilles sont pinnées, multifides, et d'un vert tendre ; ses fleurs terminales, solitaires et munies d'un calice à écailles vertes, étroites, serrées, presqu'égales. Les demi-fleurons sont blancs en dessus, de couleur purpurine en dessous. Les semences sont nombreuses, menues, planes, d'un pourpre foncé, et disposées sur un réceptacle chargé de paillettes.

La racine de Pyrèthre, telle qu'on nous l'apporte du Levant, est médiocrement épaisse, ridée, garnie de fibres menues, un peu tortueuses, fauve en dehors, blanchâtre intérieurement, inodore, d'une saveur brûlante. Elle fournit une matière extractive très-acre. On recommande particulièrement son usage dans l'odontalgie rhumatique, l'engorgement des glandes salivaires, et la paralysie de la langue ; mais dans ces circonstances on ne l'emploie pas intérieurement, on la tient seulement dans la bouche, ou on la soumet à la mastication.

On trouve dans le commerce une autre racine à laquelle on donne aussi le nom de Pyrèthre ; mais elle appartient à une plante différente ; c'est la racine du *Crysanthemum fruticosum* de Linnæus : elle est blanche, ligneuse, moins épaisse et moins active que la Pyrèthre ordinaire.

SCD Lyon 1

PYROLE A FEUILLES RONDES (Pyrola rotundifolia).

Camp. Tour. — *Bruyèr.* Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 20. — Figure 77.

On trouve cette plante dans les lieux ombragés et un peu humides de l'Europe septentrionale. Sa racine traçante pousse des feuilles pétiolées, rondes, entières, d'un vert luisant, du milieu desquelles s'élèvent des tiges droites, simples, anguleuses, garnies de quelques folioles lancéolées, et terminées par une grappe de fleurs blanches disposées à la manière des roses. Le calice est formé de cinq divisions aiguës; la corolle de cinq pétales arrondis. Les étamines au nombre de dix, sont ascendantes, un peu courbées en arc. Le pistil courbé en sens inverse, est remplacé par une capsule à cinq loges renfermant des semences nombreuses, très-menues.

La Pyrole à feuilles rondes est inodore, légérement amère. Elle est recommandée depuis long-tems dans les pertes utérines avec atonie; mais rien ne démontre sa supériorité sur quelques autres plantes astringentes. On l'emploie en infusion théiforme.

QUAMOCLIT ECARLATE (Ipomæa coccinea).

Camp. Tour. — *Convolvul.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 20. — Figure 78.

Cette plante annuelle originaire des Indes, est cultivée dans les jardins d'agrément. Ses tiges cylindriques, grimpantes, hautes de six ou sept pieds, portent des feuilles alternes, pétiolées, ovales, cordiformes et pointues à leur sommet. Ses fleurs sont axillaires, pédonculées et d'une belle couleur écarlate. Elles paraissent en Juillet, et se composent d'un calice quinquéfide, d'une corolle campaniforme à cinq lobes, de cinq étamines, et d'un style couronné par un stigmate en tête. L'ovaire devient une capsule arrondie, triloculaire, polysperme.

SCD Lyon 1

On cultive aussi comme plante d'agrément le Quamoclit pourpré, *Ipomœa purpurea*, autre belle espèce remarquable par sa corolle grande, monopétale, d'un pourpre violet. Mais une espèce bien plus précieuse à cause de ses usages économiques, c'est le Quamoclit batate, *Ipomœa batatas* (*Convolvulus batatas*, Jus.), connu sous le nom vulgaire de *Patate*, dont la racine tubéreuse remplace dans les deux Indes la Pomme de terre d'Europe.

QUASSIER AMER (Quassia amara).

Rosac. Tour. — *Magnol.* Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 20. — Figure 79.

Le Quassier amer croît à Surinam, d'où il a été transporté à Cayenne en 1772. Ses rameaux sont garnis de feuilles alternes, pétiolées, ailées avec une impaire, à folioles ovales, sessiles, entières, opposées. Ses fleurs sont munies de bractées linéaires, et disposées en grappes simples, avec un calice à cinq feuilles, une corolle pentapétale, dix étamines et un ovaire à cinq lobes. Le fruit consiste en cinq capsules ovales à une seule loge renfermant une semence globuleuse.

Cet arbre est précieux par son bois et son écorce, dont l'action tonique repose sur des faits incontestables. Le bois est d'un jaune pâle, inodore, d'une saveur très-amère. L'écorce qui le recouvre est mince, grisâtre, inégale, gercée, d'une amertume intense. Cette substance exotique, dont les propriétés résident dans une substance extractive amère, est employée avec succès dans le traitement des maladies lymphatiques, dans la chlorose, l'atonie du canal alimentaire, l'affection goutteuse avec faiblesse générale, etc.

On l'administre ordinairement en infusion qu'on prépare en faisant digérer pendant douze heures deux gros d'écorce réduite en poudre grossière, dans une livre d'eau. La dose est de deux ou trois cuillerées plusieurs fois le jour. Sa teinture alcoolique se donne à la dose d'un demi-gros dans un peu de vin. Du reste, sans vouloir atténuer les éloges que les médecins du Nord ont donnés à cette excellente écorce, nous pensons qu'on peut la remplacer par la grande Gentiane, plante indigène, dont l'action puissante est pour le moins aussi bien constatée.

SCD Lyon 1

QUASSIER SIMAROUBA (Quassia simarouba).

PLANCHE 20. — Figure 80.

CET arbre croît dans plusieurs contrées de l'Amérique méridionale, dans la Caroline, à la Jamaïque, etc. Ses rameaux d'un brun noirâtre portent des feuilles ailées, grandes, à folioles alternes, ovales, lancéolées, pointues, sans impaire, et d'un vert sombre. Les fleurs sont axillaires, blanches, monoïques, et disposées en forme de panicule. Le calice est quinquéfide, la corolle pentapétale. Le fruit consiste en cinq capsules renfermant chacune une semence ovale.

L'écorce qui recouvre la racine et les branches du Quassier simarouba, a reçu de grands éloges dans le traitement de la dysenterie. Celle qu'on trouve dans les officines est mince, tenace, flexible, cendrée au dehors, d'un jaune blanchâtre intérieurement, inodore, très-amère. Elle fournit à l'analyse une matière extractive également remarquable par son amertume. Nous ne contesterons point l'action stimulante du Simarouba, et nous en indiquerons l'usage dans cette espèce de dysenterie qui est soumise à l'influence d'une constitution muqueuse; mais nous dirons aussi, que cette maladie n'étant point entretenue par les mêmes causes, elle exige dans beaucoup de cas une méthode variée. Ne serait-ce pas une erreur de pratique bien grave, que d'administrer le Simarouba dans le flux dysentérique accompagné d'une véritable phlegmasie? et ne doit-on pas alors chercher à calmer l'irritation vive des intestins, par l'emploi des substances douces, émollientes, mucilagineuses? L'usage prématuré de cette écorce amère ne sera pas moins nuisible, lorsqu'il existera une affection saburrale bien caractérisée, puisque l'observation clinique a prouvé, que dans cette circonstance les évacuans étaient les remèdes les plus salutaires. Il faudra donc réserver le Simarouba pour les flux atoniques et invétérés, qu'on pourra d'ailleurs combattre peut-être avec plus d'avantage par quelques amers indigènes, tels que la Gentiane, l'Absinthe, la petite Centaurée et la Camomille romaine.

Cette écorce se donne en substance pulvérisée, à la dose de vingt à trente grains qu'on renouvelle plusieurs fois dans la journée, ou en décoction à la dose de deux gros pour une livre de colature. Nous indiquerons la préparation suivante comme un moyen fort utile dans la dysenterie chronique : Prenez écorce de Simarouba en poudre demi-once, racine d'Ipécacuanha demi-gros, extrait d'Opium aqueux quatre grains, conserve de Roses rouges deux onces, sirop d'écorce d'Orange, quantité suffisante pour former un électuaire qui doit être administré à la dose d'un gros, quatre fois par jour.

SCD Lyon 1

QUINQUINA OFFICINAL (Cinchona officinalis).

Rubiac. Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 21. — Figure 81.

Cette espèce croît à Santa-Fé de Bogota et au Pérou. Ses rameaux sont recouverts d'une écorce brune un peu rougeâtre, marquée d'aspérités et de rides obliques. Ses feuilles sont opposées, ovales, lancéolées, aiguës, vertes à leur face supérieure, plus pâles en dessous, et portées sur des pétioles garnis de deux stipules petites, aiguës. Les fleurs terminent les rameaux en manière de panicule ouverte, trichotome : elles ont un calice à cinq dents très-courtes, une corolle pubescente en dehors à cinq divisions aiguës, cinq étamines à anthères non saillantes, et un ovaire à stigmate un peu bifide. Le fruit est une capsule oblongue, glabre, biloculaire, à semences comprimées.

QUINQUINA A GRANDES FEUILLES.

(Cinchona grandifolia. Ruiz. *et* Pav. *Flor. péruv.*).

Planche 21. — Figure 82.

Cette espèce abonde dans les forêts des Andes et à Cinchao. Son tronc droit, très-élevé, se termine par une cime large, touffue; l'écorce qui le recouvre est d'un brun cendré. Les jeunes rameaux sont tétragones, rougeâtres; les feuilles opposées, pétiolées, grandes, ovales, d'un vert brillant en dessus, d'une couleur plus pâle en dessous, et munies de veines purpurines. Les fleurs sont terminales, disposées en une panicule grande, feuillée, rameuse. Le calice est pourpre; la corolle blanche, d'une odeur suave; la capsule oblongue, grande, à semences ovales, membraneuses.

SCD Lyon 1

QUINQUINA PUBESCENT.

(Cinchona pubescens. Vahl. Cinchona hirsuta. Ruiz. *et* Pav.).

Planche 21. — Figure 83.

On trouve cette espèce sur les hautes montagnes du Pérou. Ses rameaux garnis d'un duvet léger vers leur partie supérieure, portent des feuilles pétiolées, amples, ovales, obtuses, retrécies à leur base, velues en dessous et marquées de fortes nervures. Les fleurs naissent sur des panicules amples, terminales, pubescentes. Le calice offre cinq dents aiguës; la corolle est blanche, velue, quinquéfide; les capsules sont cylindriques et un peu rétrécies vers leurs extrémités.

QUINQUINA A GROS FRUITS (Cinchona macrocarpa Vahl.).

Planche 21. — Figure 84.

Ce Quinquina croît dans l'Amérique et à Santa-Fé. Ses rameaux sont articulés, duveteux; ses feuilles pétiolées, oblongues, glabres et luisantes à leur face supérieure, pubescentes en dessous; ses panicules terminales, trichotomes, velues; ses fleurs presque sessiles, munies d'un calice campanulé à cinq dents, et d'une corolle à cinq divisions lancéolées, obtuses. Les filamens sont très courts, les anthères linéaires, un peu saillantes. L'ovaire, de forme pentagone, fait place à une capsule cylindrique, glabre, retrécie à sa base.

Le genre *Cinchona* fournit encore quelques espèces plus ou moins recommandables. Qu'il nous suffise de citer le Quinquina des îles Caraïbes, *Cinchona Caribæa*, Lin.; le Quinquina corymbifère, *Cinchona corymbifera*, recueilli par Forster dans les îles de la mer pacifique; le Quinquina à fleurs nombreuses, *Cinchona floribunda*, Swartz, *vel Cinchona montana*, Badier: cette espèce connue sous le nom vulgaire de *Quinquina Piton*, abonde à Sainte-Lucie, à la Martinique et à la Guadeloupe; le Quinquina à grandes fleurs, *Cinchona grandiflora*, remarquable par ses fleurs agréablement odorantes et disposées en corymbes terminaux, étalés; le Quinquina à fleurs de rose, *Cinchona rosea*; le Quinquina pourpré, *Cinchona purpurea*, et le Quinquina

SCD Lyon 1

dichotome, *Cinchona dichotoma* : ces quatre espèces décrites par Ruiz et Pavon, se trouvent au Pérou, dans les forêts des Andes. N'oublions point le Pinckneya pubescent, *Pinckneya pubescens*, recueilli par André Michaux dans la Géorgie d'Amérique, sur les rives du fleuve Sainte Marie. Ce charmant arbuste rapporté au genre Pinckneya, appartient à la famille des Rubiacées, et a les plus grands rapports avec le Quinquina dont on prétend qu'il possède les propriétés.

Parmi les espèces connues, celles dont nous avons tracé les caractères distinctifs méritent de fixer plus particulièrement l'attention des médecins cliniques. La première espèce, appelée par Linnæus *Quinquina officinal*, est le *Cinchona lancifolia* de Mutis. Son écorce, connue sous le nom de *Quinquina orangé*, est blanchâtre, mince, un peu rude, chagrinée, roulée en petits cylindres, de couleur d'oxide de fer intérieurement, d'une cassure résineuse, d'une saveur amère, aromatique ; elle fournit une matière extractive oxigénée, du tannin, de l'huile volatile, etc.

La seconde espèce, à laquelle Matis a donné le nom de *Cinchona oblongifolia*, fournit le Quinquina rouge, écorce admirable par ses grandes vertus, mais très-souvent sophistiquée par la fraude et la cupidité mercantiles. Ce Quinquina se distingue par sa couleur rouge plus ou moins foncée, par sa saveur éminemment amère et acerbe. Son infusion aqueuse est rougeâtre, sa décoction d'un rouge plus vif, assez semblable à la couleur du sang. Son analyse offre une matière extractive oxigénée d'un rouge intense, du tannin, etc. L'extrait aqueux est d'un rouge brun, d'une saveur très-amère ; l'extrait alcoolique, d'un rouge plus vif, offre moins d'amertume, mais en même tems plus d'astriction.

On doit rapporter le Quinquina jaune à la troisième espèce, nommée par Mutis *Cinchona cordifolia*. Sa substance intérieure est d'un jaune paille, d'une cassure fibreuse, d'une saveur très-amère sans astriction. D'après l'analyse faite par Marabelli, cette écorce contient une matière extractive résineuse, une matière muqueuse, de la résine pure, de l'acide gallique, du muriate calcaire, etc.

Enfin, le Quinquina blanc est fourni par la quatrième espèce, à laquelle Mutis a imposé le nom de *Cinchona ovalifolia*. C'est une écorce mince, d'un blanc roussâtre intérieurement, d'une saveur amère, acerbe, donnant à l'analyse une substance extractive, du tannin, etc.

On trouve dans les pharmacies une autre Ecorce, connue sous le nom de *Quinquina de Loxa* ou *Quinquina gris*. Elle est grisâtre au dehors, d'un brun

SCD Lyon 1

jaunâtre intérieurement, d'une odeur amère avec un peu d'astriction. Ses principes chimiques ont beaucoup de rapport avec ceux des autres espèces. Cette Ecorce assez commune dans le commerce, est fréquemment employée dans les prescriptions médicales; mais on n'a pas encore déterminé à quelle espèce de Quinquina elle appartient.

Le Quinquina de Saint-Domingue, *Cinchona Caribœa*, ne possède point, comme on l'a cru d'abord, les mêmes propriétés que le Quinquina rouge. M. le professeur Fourcroy qui a analysé comparativement ces deux Ecorces, a observé que celle-ci était plus odorante, plus sapide, et en même tems unie à une plus grande proportion d'oxigène. On doit la préférer, lorsqu'il s'agit de ranimer promptement le système des forces. M. Cadet s'est également livré à des travaux chimiques qui doivent sur-tout intéresser les médecins. Il résulte de ses expériences, que le Quinquina fournit par l'analyse autant d'extrait résineux que d'extrait gommeux; que l'extrait aqueux contient de l'acide gallique, sans tannin; que l'extrait résineux contient du tannin et de l'acide gallique; que l'extrait aqueux contient de la chaux et peu de muriate de potasse; que l'extrait résineux ne contient point de chaux, mais une plus grande quantité de muriate de potasse; enfin, que l'extrait aqueux contient seul le principe amer du Quinquina. Cet aperçu analytique montre aux gens de l'art, qu'il n'est pas indifférent de prescrire le Quinquina en substance, sa teinture, son extrait alcoolique ou son extrait aqueux, puisque celui-ci ne contient qu'une partie des principes de son écorce. *Diction. de Chimie*, tome 4, pag. 14.

Il paraît que les Indiens connaissaient parfaitement la vertu fébrifuge du Quinquina lorsque les Européens se rendirent maîtres du Pérou, en 1533, et y portèrent avec la soif de l'or le meurtre et le pillage; mais ce fut seulement vers le milieu du dix-septième siècle, que l'usage de cette Ecorce fut répandu en Europe. En vain, depuis cette époque, quelques médecins ont voulu s'élever contre l'emploi du Quinquina, les bons esprits l'ont toujours regardé comme le fébrifuge par excellence; et l'on peut opposer à l'autorité de Sthal, l'autorité non moins puissante de Sydenham, Pringle, Huxham, Lind, Zimmerman, Tissot, Stoll, Torti, Werlhof, Alibert, Pinel, Grimaud, Baumes, Dumas, Barthez, etc. etc.

C'est dans le traitement des fièvres intermittentes que ce médicament obtient chaque jour les succès les plus marqués, lorsqu'on sait le prescrire à propos et à des doses convenables. Toutefois il ne faut pas trop se hâter de le prescrire dans les fièvres vernales qui se guérissent le plus souvent par les seuls

SCD Lyon 1

efforts de la nature, et qui peuvent aussi quelquefois se lier avec la diathèse inflammatoire. On observe particulièrement ce genre de fièvres dans les pays montueux et chez des sujets d'une constitution pléthorique; un de leurs principaux caractères est une céphalagie intense qui augmente avec la chaleur fébrile et se prolonge pendant la rémission. Ici l'observation clinique proscrit l'usage du Quinquina, tandis qu'elle autorise les boissons relâchantes, l'eau d'orge, le petit-lait nitré, et même la saignée qu'il faut sur-tout pratiquer pendant l'intensité de la chaleur. Lorsque les signes inflammatoires ont disparu, la fièvre cède facilement aux fébrifuges indigènes ou à de faibles doses de Quinquina. Il n'est pas rare non plus de voir des fièvres intermittentes se compliquer de la plénitude humorale des voies digestives; cette complication a lieu sur-tout dans les lieux humides, pendant les chaleurs de l'été, ou pendant l'automne, et chez des personnes d'un tempérament bilieux. Les évacuans, et sur tout les émétiques, qu'on administre ordinairement dès la première atteinte, doivent précéder l'emploi de l'Ecorce fébrifuge. Mais si le paroxisme est marqué par quelques symptômes graves, tels que la syncope, le coma, le délire, l'hépatitès, les spasmes violens, la paralysie, etc. etc., la première, la plus pressante indication consiste à combattre ces phénomènes pernicieux, par l'action spécifique du Quinquina, comme le seul remède capable d'arracher le malade à un trépas assuré. On doit l'administrer vers le déclin ou la terminaison de l'accès, d'abord à la dose d'une demi-once, et ensuite à celle d'un gros, de deux en deux heures, ou à des intervalles plus éloignés, suivant le type de la fièvre. On le donne ordinairement sans mélange, mais il est quelquefois utile de le combiner avec l'Opium, lorsqu'il se manifeste des mouvemens convulsifs, une affection cholérique ou une douleur vive et prédominante dans quelque organe essentiel à la vie. Parmi les Auteurs qui nous ont tracé le tableau fidelle des fièvres intermittentes ataxiques, et de leurs nombreuses métamorphoses, on doit distinguer Mercatus, Morton, Lautter, Senac, Cleghorn, Torti, Werlhof, et sur-tout Alibert, qu'on doit regarder à juste titre, comme un des meilleurs Ecrivains que possède la Médecine française. Il résulte de leurs observations réunies, qu'on doit éloigner toutes les indications générales, pour s'occuper exclusivement du caractère périodique de la fièvre, qu'on ne peut combattre qu'avec le secours du Quinquina. Il faut également rapporter aux ataxiques pernicieuses les fièvres intermittentes qui se développent à la suite des grandes plaies, des amputations, des commotions violentes. Le savant professeur Dumas, qui en a tracé le caractère avec cette supériorité de talent qui brille dans tous ses Ecrits, ob-

SCD Lyon 1

serve qu'elles règnent sur-tout dans les camps et dans les hôpitaux exposés à l'influence pernicieuse des marais. Un des principaux symptômes qui les distinguent, est l'affection de la tête qu'on reconnaît à la tristesse profonde du malade pendant la rémission, et à l'assoupissement mêlé d'un délire sourd pendant les redoublemens. L'Ecorce du Pérou offre encore ici un nouveau triomphe à l'art de guérir.

On a remarqué que le Quinquina n'agissait point avec le même degré de certitude dans les fièvres continentes ataxiques; cependant lorsqu'elles se compliquent d'une éruption pétéchiale ou pourprée, d'un flux dysentérique, de sueurs colliquatives, de parotides et autres épiphénomènes qui annoncent une lésion profonde de la force vitale, cette substance offre encore de grandes ressources sous le rapport de son action stimulante et anti-septique. Huxham, Pringle, Lind, Stoll, etc., en ont fait dans ces circonstances le plus heureux emploi; et les hommes qui se livrent à la médecine militaire, ont pu confirmer par leur propre expérience, les faits recueillis par ces grands observateurs. Mais il est des cas qui s'opposent formellement à son admission; et malgré cet appareil formidable de symptômes nerveux dont se compliquent les fièvres éminemment putrides, on ne saurait être trop réservé sur l'usage du Quinquina et autres substances stimulantes, lorsqu'il survient une irritation vive dans quelque organe, avec menace de phlegmasie. L'état du pouls qui devient alors serré, un peu dur, la sécheresse de la peau, la rougeur intense des urines, une espèce d'anxiété précordiale avec oppression, sont autant de signes qui doivent faire craindre l'usage du Quinquina.

Une foule d'observations ont également prouvé l'efficacité de l'Ecorce du Pérou dans la péripneumonie ataxique, l'angine gangreneuse, et la dysenterie putride. On doit régler son emploi, sur la prostration des forces, et sur l'absence des signes qui caractérisent l'appareil inflammatoire. La peste, cette maladie formidable qui exerce ses ravages dans les contrées orientales, et qu'il faut considérer comme le degré le plus intense des fièvres ataxico-adynamiques (putrides malignes), est quelquefois très-heureusement combattue par le Quinquina uni au camphre et à la Serpentaire de Virginie, lorsque la résolution des forces est le caractère dominant. Toutefois, la fièvre pestilentielle peut subir des complications qui exigent une méthode différente; et si elle sévit ordinairement avec tant de fureur, c'est qu'il est très-difficile de pouvoir saisir avec justesse ses divers élémens, et ses véritables causes matérielles. On doit en dire autant de la fièvre jaune, espèce de *Tiphus*, sur laquelle les Auteurs ont émis des opinions si divergentes. Cette maladie doit nécessairement exiger

SCD Lyon 1

une méthode de traitement déduite de son caractère ou de ses différentes complications; et il est aisé de sentir que les méthodes exclusives adoptées par quelques médecins, peuvent entraîner les suites les plus funestes. On a sur-tout recours à l'usage du Quinquina, lorsque les symptômes adynamiques s'y développent d'une manière dominante, et on l'administre à de très fortes doses. Le docteur Valentin qui a observé cette maladie désastreuse, et qui l'a décrite nouvellement avec autant d'exactitude que de précision, donne alors la préférence au Quinquina rouge, pris en aussi grande quantité que l'estomac peut le supporter. Il le prescrit ordinairement en substance pulvérisée dans une infusion de Menthe ou dans un mélange d'eau et de vin. S'il détermine des évacuations par les selles, il est utile d'y ajouter un peu de teinture thébaïque ou un peu de gomme Kino. (*Traité de la fièvre jaune d'Amérique.* pag. 202.)

Le Quinquina n'obtient pas moins de succès dans le traitement du rachitis et des scrophules, etc., quoique Cullen ait émis une opinion contraire; et le professeur Barthez en a fait la plus heureuse application aux maladies goutteuses et rhumatisantes. Il le recommande particulièrement lorsque la fièvre symptômatique du rhumatisme aigu prend le type d'une fièvre intermittente. Son emploi convient aussi vers le déclin de cette maladie, lorsque les forces languissent, et qu'il existe néanmoins des signes de coction, comme un sédiment dans l'urine, ou des sueurs critiques; mais il est éminemment indiqué comme moyen prophylactique pour prévenir l'invasion de la goutte, dont une des causes premières est l'affaiblissement du système nerveux, ainsi que des organes digestifs.

L'observation clinique atteste chaque jour son efficacité dans le traitement de cette espèce d'affection pulmonaire qui succède aux maladies gastriques dont la guérison est restée imparfaite. C'est dans une semblable circonstance, que le célèbre Stoll, après avoir proclamé les grands avantages de l'Ecorce du Pérou et de la racine du Polygala amer, a hautement blâmé l'usage du lait et des boissons émollientes. Le Quinquina n'est pas moins approprié aux affections muqueuses de l'organe respiratoire; Sims le combine alors avec du soufre, et Murray avec des laxatifs. On abrégerait singulièrement la curation de la coqueluche, si après lui avoir opposé les évacuans et sur-tout les vomitifs, on la combattait par l'usage du Quinquina combiné avec l'Opium, au lieu de recourir aux substances douces et mucilagineuses qui rendent cette maladie interminable, et la font souvent dégénérer en véritable phthisie, comme l'a très-bien observé le célèbre Grimaud, et après lui le savant M. Cabanis, auteur d'une excellente Dissertation sur les maladies catarrhales de l'organe pulmonaire. Le

SCD Lyon 1

premier des toniques dans le traitement du catarrhe, d'après le témoignage de ce médecin philosophe, est sans contredit le Quinquina, qu'il faut administrer aussitôt que le canal digestif est libre de toute matière corrompue. Lorsqu'on ne l'a point donné tout de suite, il faut attendre, pour le mettre en usage, que les crachats présentent quelques signes de coction. Du reste, quoique ce médicament ne soit guère moins précieux dans les affections catarrhales que dans les fièvres intermittentes, il faut des mains habiles et légères pour le manier avec succès; et il doit toujours être administré méthodiquement et non d'une manière empyrique. Il faut en donner deux scrupules ou un gros plusieurs fois dans la journée : à dose plus faible, il agit plutôt comme excitant que comme tonique. Pendant son usage, il faut garder un régime sévère et faire de l'exercice. Les effets du Quinquina, ajoute M. Cabanis, sont d'autant plus sûrs qu'un exercice modéré seconde son action ; car alors, bien loin de concentrer les mouvemens à l'intérieur, il les distribue d'une manière plus égale, les rend critiques, et produit souvent des évacuations par les sueurs, les urines ou les selles, qui complètent et constatent ses utiles effets. M. le professeur Baumes avait également fait remarquer les avantages du Quinquina, lorsque la fièvre catarrhale devenait lente, et s'accompagnait de redoublemens nocturnes. Ce médicament combat alors les mouvemens fébriles, en même tems qu'il remédie à la faiblesse de l'organe pulmonaire. Des médecins d'un talent distingué, tels que Morton, Werlhof, etc., l'ont également prescrit pour prévenir le retour de l'hémoptysie; mais comme l'observe judicieusement M. Baumes, on doit l'administrer avec beaucoup de réserve, lorsque l'hémorrhagie n'est point soumise à un type périodique, ou accompagnée d'une atonie manifeste. Nous pourrions encore invoquer ici l'autorité de Pringle et de Quarin, qui l'ont prescrit avec beaucoup de succès dans la phthisie du poumon ; mais qu'il nous suffise d'observer, que cette substance ne peut produire qu'un effet très-précaire, si la maladie est parvenue à ce haut degré de consomption et de dépérissement que toute la puissance de l'art ne saurait réprimer. Du reste, il faut savoir suspendre son usage lorsqu'il survient de l'oppression avec une toux sèche et fréquente, ou le combiner, suivant les cas, avec les mucilagineux et les opiacés, sans omettre l'application réitérée des épispastiques dont les effets révulsifs secondent éminemment l'action des remèdes internes.

Quel est le médecin qui n'a point confirmé par sa propre expérience les effets salutaires du Quinquina dans les affections nerveuses et convulsives? mais il faut encore ici ne point s'éloigner des vrais principes de l'art, et se rappeler que cette substance puissamment tonique, ne convient point dans

SCD Lyon 1

toutes les espèces de névroses. En effet, quel succès peut-on se promettre de son administration dans le traitement de cette espèce d'épilepsie qui est soumise à l'empire de la diathèse inflammatoire, ou qui a sa source dans une affection organique du cerveau ? On pourra, au contraire, en obtenir d'heureux effets, lorsque les propriétés vitales du système nerveux seront frappées de cette espèce de mobilité et de relâchement qui accompagnent par fois les maladies spasmodiques. D'après les mêmes vues, on pourra également l'appliquer avec avantage dans le traitement de la danse de Saint-Guy, l'affection hystérique et hypocondriaque, la mélancolie, l'aliénation mentale, etc. Cependant, la plupart de ces névroses se trouvant compliquées d'affections morales profondément établies, la méthode curative doit consister particulièrement dans l'application des plus sages préceptes de l'hygiène. Une société agréable et choisie, les charmes de la musique, les jeux et les exercices champêtres, un air pur, un bon régime alimentaire, sont autant de moyens que la philosophie et la médecine conseillent dans ces circonstances. Du reste, le traitement des névroses est devenu plus simple et plus méthodique par les travaux des modernes, et sur-tout par les notions profondes et lumineuses que M. le professeur Pinel a répandues sur ce genre de maladies, tant dans sa Nosographie philosophique que dans son Traité sur l'aliénation mentale.

L'emploi de l'Ecorce péruvienne a également prospéré dans la menstruation difficile, irrégulière; dans la leucorrhée, et dans la ménorrhagie; mais ces différentes lésions des forces toniques de l'organe utérin, n'exigent réellement l'usage du Quinquina que lorsqu'il y a des signes d'une véritable débilité; et on doit le donner avec réserve aux femmes très-irritables ou sujettes à quelqu'inflammation interne.

Nous pourrions aussi faire l'éloge de cette substance dans les affections syphilitiques dégénérées qui s'accompagnent de l'atonie universelle des organes, et qu'on ne peut espérer de combattre par les préparations mercurielles. Ne sait-on pas que le Quinquina marié avec l'Opium, produit des effets surprenans dans la céphalée et les douleurs musculaires périodiques qui succèdent à l'usage du mercure? Les faits les plus nombreux ne révèlent-ils pas enfin sa puissance anti-septique dans les affections gangreneuses locales, les ulcères atoniques, etc.? Tout se réunit donc en faveur de ce grand médicament dont on retirera des avantages inappréciables lorsqu'on saura l'appliquer avec méthode.

On a proposé différens modes d'administrer le Quinquina. On le donne ordinairement en substance dans la curation des fièvres intermittentes. La dose est depuis deux gros jusqu'à une once, et même davantage lorsque des

SCD Lyon 1

symptômes graves nécessitent la prompte suppression de la fièvre. On divise cette dose générale en plus ou moins de prises, suivant la durée de l'intervalle qui sépare les paroxismes. Les fièvres d'automne qui sont endémiques dans les pays humides et marécageux, exigent une plus forte dose de Quinquina que les fièvres vernales qu'on observe dans les lieux élevés, et qu'on doit ordinairement abandonner aux efforts de la nature. Celles-ci peuvent d'ailleurs être combattues par les amers indigènes, tels que la Gentiane, la petite Centaurée, l'écorce de Marronier d'Inde, etc. Toutefois, il ne faut pas trop se hâter de supprimer ces mouvemens fébriles, qui ne sont très-souvent qu'une réaction salutaire, et qui tendent à prévenir une affection morbifique plus grave. On doit toujours administrer le Quinquina pendant la rémission ou l'intermission, et à un certain intervalle de l'accès qu'on veut supprimer. Cette pratique adoptée aujourd'hui par la plupart des médecins, se trouve d'accord avec l'expérience; cependant Cullen prétend que l'action fébrifuge du Quinquina est d'autant plus assurée, qu'on rapproche davantage les doses du moment du paroxisme. Le célèbre Werlhof avait déjà observé que les fièvres intermittentes étaient sujettes à des rechûtes qui avaient lieu dans certaines semaines appelées paroxistiques. En effet, on voit souvent les accès se renouveler depuis le huitième jour de leur suppression jusqu'au quatorzième pour les fièvres tierces, tandis que les quotidiennes et les quartes, reparaissent plus ordinairement quinze jours après leur suppression. On prévient ces rechûtes en continuant pendant quelque tems le Quinquina à petites doses, et on les guérit par l'usage de cette Ecorce ou de quelques amers indigènes.

On prescrit le Quinquina réduit en poudre fine, sous la forme d'électuaire, ou dans une suffisante quantité de vin de Bordeaux. Quelques médecins y font par fois ajouter un huitième de muriate d'ammoniaque. Lorsqu'il passe trop rapidement par les selles, on y mêle un peu de thériaque ou de *diascordium*. Si, au contraire, son usage est suivi d'une constipation rebelle, on donne en même tems de petites doses de sulfate de magnésie ou de tartrite acidule de potasse. Quant à l'espèce qu'on doit employer, il paraît que le Quinquina rouge jouit d'une action fébrifuge plus intense; c'est du moins celui sur lequel on fonde le plus d'espoir dans les circonstances graves. Le Quinquina gris ou Quinquina ordinaire, lorsqu'il est d'un bon choix, mince, d'une cassure résineuse, mérite également les suffrages des gens de l'art; son prix est d'ailleurs beaucoup moins élevé.

Lorsque l'estomac ne peut supporter le Quinquina en substance, on a recours à son infusion aqueuse, dont on donne deux ou trois onces toutes les

SCD Lyon 1

quatre heures; on la prépare en faisant digérer à froid une once de Quinquina en poudre dans une livre d'eau de fontaine. La macération doit s'effectuer dans un vaisseau clos, pendant l'espace de sept à huit heures. Ce procédé est préférable à la décoction, qui ne conserve pas aussi bien les principes médicamenteux du Quinquina, d'après le témoignage de M. le professeur Fourcroy. On convertit l'infusion aqueuse en sirop, en y faisant dissoudre une quantité suffisante de sucre blanc. Cette préparation se donne par cuillerées aux vieillards, aux enfans et aux personnes délicates. On obtient la teinture alcoolique de Quinquina, en faisant macérer pendant dix jours quatre onces de cette substance pulvérisée dans deux livres d'alcool, et on l'aromatise par l'addition d'un peu de canelle. La dose de cette teinture est d'une demi-once; on peut l'édulcorer avec du sucre ou l'étendre dans du vin. L'extrait aqueux s'obtient par la simple infusion et par une lente évaporation. On l'emploie à la dose d'un à deux gros et même davantage, lorsqu'on veut donner une grande quantité de Quinquina sous peu de volume.

On peut combiner ces préparations officinales, tantôt avec des excitans plus diffusibles, tels que le camphre, le musc, le *castoreum*, la teinture anodine de Sydenham, l'éther sulphurique; tantôt avec des aromates, tels que la cannelle, le macis, le gérofle, le gingembre, l'écorce d'orange; et enfin avec des substances amères ou astringentes, comme l'Angusture, la Gentiane, l'Arnica, le Polygala amer, l'écorce de grenade, le cachou, la gomme Kino, l'alun, etc. Ces différentes mixtions sont d'un très-grand secours pour l'homme de l'art qui sait les varier à propos et les administrer avec méthode. Nous nous bornerons à consigner ici la formule de la teinture composée d'Huxham. Prenez écorce de Quinquina rouge en poudre deux onces, écorce d'orange demi-once, racine de Serpentaire de Virginie trois gros, Safran cultivé un gros, cochenille deux scrupules, alcool délayé vingt onces : faites digérer pendant douze jours dans un vase bien clos, et passez ensuite la liqueur. D'après la recommandation d'Huxham, nous avons employé cette teinture avec un grand succès dans les fièvres muqueuses, ataxiques et pétéchiales; dans la variole adynamique et autres maladies qui s'accompagnent fréquemment de la prostration des forces musculaires. La dose est depuis un gros jusqu'à demi-once, de quatre en quatre heures, ou à des distances plus ou moins éloignées. On peut la donner dans du vin ou dans une eau aromatique, et y ajouter quelques goutes d'acide sulphurique. Cette teinture convient également dans les fièvres intermittentes, lorsque les malades ne peuvent supporter le Quinquina en substance ou en décoction.

SCD Lyon 1

Il arrive quelquefois que la constriction spasmodique de l'œsophage, ou l'irritabilité excessive de l'estomac, s'opposent à l'introduction du Quinquina dans les voies alimentaires ; on doit alors l'employer en lavemens, à double et à triple dose. On a également proposé, dans ces circonstances, d'incorporer sa poudre dans de la salive ou dans de l'huile, et de l'administrer par l'intermède des frictions. Cette méthode, prônée par des hommes d'un grand mérite, peut très-bien convenir dans quelques cas difficiles, et sur-tout dans le traitement des fièvres intermittentes rebelles.

Témoins de la rareté et du prix excessif du Quinquina, quelques médecins ont proposé, à différentes époques, de lui substituer les amers indigènes, et particulièrement la racine de la grande Gentiane et de la Benoite caryophyllée ; les écorces de plusieurs espèces de Saule, du Marronier d'Inde, du Prunier épineux, du Frêne élevé, les feuilles du Ménianthe Trefle d'eau, les sommités fleuries de la petite Centaurée, de la Camomille romaine, etc. ; mais si l'observation clinique a prouvé aux esprits sages et sans prévention, que la plupart de ces substances pouvaient supprimer les paroxismes des fièvres intermittentes légères, elle leur a également appris que le Quinquina était supérieur à tous les remèdes connus jusqu'à ce jour, pour combattre celles qui présentent un caractère rebelle. Nous ne parlons pas des intermittentes ataxiques ; malheur à celui qui voudrait opposer à leurs symptômes pernicieux, l'usage des fébrifuges ordinaires ! les plus grands revers le convaincraient bientôt de sa témérité.

SCD Lyon 1

RADIS CULTIVÉ (Raphanus sativus).

Crucif. Tour. — *Crucif.* Jus. — *Tétradyn. siliq.* Lin.

Planche 22. — Figure 85.

Cette plante cultivée depuis si long-tems dans les jardins potagers, est, dit-on, originaire de la Chine. De sa racine alongée, globuleuse ou fusiforme selon la variété, s'élève une tige rameuse avec des feuilles oblongues, alternes, ailées, rudes, en forme de lyre, et d'un vert foncé. Les fleurs sont nombreuses, blanches, purpurines, ou d'un violet tendre, disposées en grappes axillaires, et formées d'un calice à quatre feuilles, d'une corolle à quatre pétales en croix, de six étamines et d'un ovaire terminé par un stigmate en tête. Le fruit est une silique articulée, renflée vers sa base, et divisée intérieurement en deux loges où sont renfermées des semences arrondies.

Parmi les variétés que produit cette plante on doit particulièrement distinguer le Radis noir, dont la racine épaisse, fusiforme, brune en dehors, blanche intérieurement, contient un suc très-âcre qui partage les propriétés de la plupart des crucifères. Donné à la dose de trois ou quatre onces, il excite la contractilité fibrillaire de l'estomac, et détermine le vomissement. On le mêlait autrefois avec du miel, et on l'administrait dans l'asthme humide, et dans quelques cas d'hydropisie; mais il paraît que cette racine n'est guère employée maintenant que comme un assaisonnement vulgaire, auquel on a recours pour exciter les facultés digestives.

On rencontre au bord des chemins et dans les champs, une autre espèce de Radis connu sous le nom de Radis sauvage, *Raphanus Raphanistrum*, dont les rameaux diffus se garnissent de feuilles alternes, rudes, en lyre, et se terminent par des grappes de fleurs d'un blanc jaunâtre, quelquefois purpurines ou d'un rouge violet. Sa racine douée d'une saveur très-piquante, doit être mise au nombre des substances anti-scorbutiques.

SCD Lyon 1

RAIFORT SAUVAGE (Cochlearia armoriaca).

Crucif. Tour. — *Crucif.* Jus. — *Tétradyn. silicul.* Lin.

Planche 22. — Figure 86.

On trouve le Raifort sauvage ou grand Raifort dans les prairies humides et le long des ruisseaux. Sa racine est épaisse, cylindrique, rampante, blanchâtre intérieurement; sa tige droite, ferme, cannelée, haute de deux ou trois pieds; ses feuilles sont d'un beau vert, grandes, ovales, pétiolées, en lance, les radicales crénelées, les caulinaires incisées; ses fleurs terminales, petites, blanches et composées de quatre pétales en croix. Le fruit est une silicule obtuse, renflée, à valves convexes, à semences arrondies, lisses, rougeâtres.

La racine du Raifort sauvage se distingue par une odeur très-pénétrante, et par une saveur extrêmement âcre. Elle fournit de l'huile volatile, de l'ammoniaque, etc. Parmi les substances qu'on appelle vulgairement antiscorbutiques, celle-ci paraît éminemment pourvue de qualités actives, puisque de nombreuses observations attestent ses succès dans l'hydropisie atonique, la cachexie, les scrophules, l'asthme pituiteux, les fièvres quartes compliquées de l'engorgement des viscères abdominaux, l'affection scorbutique avec faiblesse générale, etc.

Cette racine est administrée en infusion dans l'eau ou dans le vin. La dose est d'environ une once pour une livre de véhicule, dont on prend trois ou quatre cuillerées plusieurs fois le jour. On peut ajouter à cette infusion quelques feuilles de Cochléaria et de Cresson. On employe aussi le suc de la racine fraîche à la dose de deux ou trois gros qu'on mêle dans deux onces de vin blanc. Le professeur Bergius la prescrit rapée, à la dose d'une demi-once, dans quelques cas d'affection goutteuse; on doit boire immédiatement après un verre d'infusion de sommités de Génévrier commun. Le sirop anti-scorbutique, dont on fait un fréquent usage dans les maladies des enfans, doit à cette racine une grande partie de ses propriétés. La teinture de Raifort composée, exerce une action puissante dans le traitement du scorbut atonique qui règne pendant les longues navigations; on peut la préparer d'après le mode suivant: Prenez racine de Raifort sauvage, écorce d'orange, de chaque une livre; herbe fraîche de Cochléaria deux livres, noix muscade pulvérisée demi-once, alcool huit livres, eau de fontaine deux livres; faites distiller huit livres sur un feu modéré. On donne cette teinture depuis deux gros jusqu'à une once dans l'anasarque, le scorbut et la paralysie avec faiblesse dominante.

SCD Lyon 1

RÉGLISSE COMMUNE (Glycyrrhiza glabra).

Papill. Tour. — *Légumin.* Jus. — *Diadelph. Décandr.* Lin.

Planche 22. — Figure 87.

Cette plante croît abondamment dans l'Europe méridionale. Ses racines traçantes, sarmenteuses, jaunâtres intérieurement, poussent des tiges rameuses, élevées et garnies de feuilles dont les folioles sont ovales, entières, vertes, luisantes et terminées par une impaire. Les fleurs sont petites, purpurines, disposées en épis axillaires, et remplacées par des gousses glabres, ovales, aiguës, comprimées, à semences presque réniformes.

RÉGLISSE HÉRISSÉE (Glycyrrhiza echinata).

Planche 22. — Figure 88.

Cette espèce croît en Italie et dans le Levant. On la reconnaît à ses racines grosses, pivotantes, d'où s'élèvent des tiges rameuses, striées ; à ses feuilles alternes et composées de folioles ovales, sessiles, pointues, avec des stipules étroites, lancéolées.

Les fleurs réunies en tête sur un pédoncule commun, deviennent des gousses ovales, hérissées de pointes épineuses, renfermant une à deux semences convexes et arrondies.

Les racines de ces deux espèces possèdent une saveur douce, et contiennent une substance extractive sucrée. On emploie particulièrement la Réglisse commune dans les phlegmasies internes, dans le catarrhe aigu du poumon et de l'organe urinaire. On l'administre seule à la dose de deux ou trois gros qu'on met à infuser dans une pinte d'eau bouillante, ou bien on la mêle avec d'autres substances, telles que l'orge mondé, la racine de Chiendent, celle de Fraisier, etc. Son extrait ou suc épaissi est un remède vulgaire contre la toux et les rhumes opiniâtres. Comme celui du commerce est quelquefois très-âcre et chargé de substances étrangères, on doit donner la préférence à celui qui a été préparé par les pharmaciens.

SCD Lyon 1

RENONCULE ASIATIQUE (Ranunculus asiaticus).

Rosac. Tour. — *Renoncul.* Jus. — *Polyandr. Polygyn.* Lin.

Planche 23. — Figure 89.

Cette charmante espèce croît spontanément dans plusieurs contrées de l'Asie. De sa racine composée de tubercules nombreux, fasciculés, s'élève une tige cylindrique, rameuse, pubescente et garnie de feuilles alternes, presque deux fois ailées, à folioles pinnatifides, sessiles, divisées en segmens irréguliers; les feuilles radicales sont incisées, lobées, et portées sur des pétioles velus. Les fleurs sont grandes, terminales et très-variées dans leurs couleurs. Le calice est composé de cinq folioles lancéolées, aiguës; la corolle de cinq pétales arrondis à leur sommet, et disposés en rose. Les semences sont comprimées et réunies en tête.

La Renoncule asiatique est une des plus brillantes parures des jardins, où elle produit des variétés nombreuses qu'on élève ordinairement en planches isolées. On plante en Septembre les griffes ou racines dans une terre peu substantielle, à l'exposition du midi ou du soleil levant. Du reste, la culture des Renoncules exige beaucoup de soin. M. Delaunay en a parlé fort au long dans son excellent Ouvrage intitulé *le bon Jardinier.*

RENONCULE ACRE (Ranunculus acris).

Planche 23. — Figure 90.

La Renoncule acre abonde en Europe, dans les champs, dans les pâturages et dans les prairies humides. Sa tige droite, médiocrement rameuse, parvient à la hauteur d'environ un pied. Les feuilles radicales sont pétiolées, découpées profondément en trois lobes qui se subdivisent en plusieurs segmens moins profonds; les feuilles supérieures sont divisées en trois ou cinq lanières. Les fleurs munies d'une corolle d'un beau jaune doré, brillent au sommet des rameaux. Les fruits sont ovales, aigus, terminés par le style.

On cultive une variété à fleurs doubles, à laquelle on a donné le nom de *Bouton d'or*, à cause de la forme et de la couleur des fleurs. Cette Renoncule fait l'ornement des parterres au mois de Mai.

SCD Lyon 1

RENONCULE BULBEUSE (Ranunculus bulbosus).

PLANCHE 23. — Figure 91.

ON reconnaît cette espèce très-commune dans les pâturages et le long des haies, à sa racine épaisse, globuleuse; à ses tiges droites, velues, hautes d'un pied; à ses feuilles découpées en plusieurs lanières, d'un vert sombre, pétiolées, les supérieures presque sessiles, à découpures linéaires. Les fleurs sont terminales, solitaires, portées sur des pédoncules velus. Le calice se compose de cinq feuilles concaves, renversées; la corolle est pentapétale, d'un beau jaune. Les fruits sont arrondis en manière de tête.

RENONCULE SCÉLÉRATE (Ranunculus sceleratus)

PLANCHE 23. — Figure 92.

LES lieux humides et marécageux produisent la Renoncule scélérate, qui par ses principes extrêmement âcres est digne de figurer parmi les plus redoutables poisons. Sa racine épaisse, fibreuse, pousse plusieurs tiges droites, lisses, fistuleuses, cannelées. Les feuilles sont d'un vert jaunâtre, les inférieures incisées, crénelées, les caulinaires à découpures plus profondes, et comme digitées. Au sommet des rameaux naissent des fleurs nombreuses, petites, pédonculées et d'un jaune pâle. Les semences sont lisses, fines et ramassées en tête alongée.

Les Renoncules dont nous venons de tracer les caractères botaniques, appartiennent à un genre fertile en plantes vénéneuses; les espèces suivantes recèlent aussi des principes délétères, et méritent d'être signalées. Renoncule petite douve, *Ranunculus flammula;* elle croît dans les marais, au bord des étangs. Ses tiges sont rameuses, lisses, inclinées. Les feuilles inférieures sont pétiolées, élargies en une gaine membraneuse à leur base, elliptiques, lancéolées, pointues; les feuilles supérieures presque sessiles et très-étroites; la corolle est d'un jaune luisant, les semences sont petites et réunies en tête. Renoncule à longues feuilles, *Ranunculus lingua :* cette espèce habite aussi les lieux aquatiques. Sa tige est droite, élevée, un peu velue. Ses feuilles sont

SCD Lyon 1

longues, lancéolées, étroites, aiguës, légérement dentées; ses fleurs grandes, terminales, d'un beau jaune. Renoncule thora, *Ranunculus thora;* elle est remarquable par ses racines bulbeuses; ses tiges basses, striées; ses feuilles larges, réniformes, sessiles, crénelées; ses fleurs terminales, petites, jaunes, et par ses fruits munis d'une petite pointe recourbée; cette espèce très-caustique se trouve particulièrement sur les montagnes de la Suisse, sur les Pyrénées et aux environs de Grenoble. On prétend que les Gaulois employaient le suc de ses racines pour empoisonner leurs flèches. Renoncule à feuilles d'Aconit, *Ranunculus aconitifolius.* Cette espèce cultivée dans les jardins, a reçu le nom vulgaire de *Renoncule blanche* ou *Bouton d'argent;* elle croît dans la France méridionale et sur les Alpes. Du collet de ses racines charnues s'élèvent des tiges cylindriques, sillonnées, rameuses. Les feuilles inférieures sont grandes, pétiolées et divisées jusqu'à leur base en cinq lobes inégalement incisés; les supérieures sont beaucoup plus petites, lancéolées, aiguës et dentées. Les fleurs sont blanches, pédonculées, terminales. Renoncule des champs, *Ranunculus arvensis;* elle se distingue par ses qualités corrosives; par sa tige velue, rameuse, médiocrement élevée; par ses feuilles divisées profondément en lanières étroites, les supérieures linéaires. Les fleurs sont terminales et munies d'une corolle jaune; les fruits sont ovales et hérissés de pointes recourbées. La Renoncule d'Illyrie, *Ranunculus illyricus;* on la trouve dans le Midi de la France et en Italie. Ses tiges sont droites, rameuses, très-élevées; ses feuilles pétiolées, pubescentes, découpées en trois segmens. Au sommet des rameaux naissent des fleurs dont la corolle est d'une belle couleur jaune. Renoncule glaciale, *Ranunculus glacialis;* elle croît sur les hautes montagnes. Ses racines sont épaisses, charnues, très-acres; ses tiges velues, rameuses, un peu striées; ses feuilles pétiolées, charnues, ternées, incisées. Les rameaux se terminent par des fleurs solitaires, blanches, et comme purpurescentes.

Nous pourrions citer encore la Renoncule des neiges, *Ranunculus nivalis;* la Renoncule à feuilles de Platane, *Ranunculus platanifolius;* la Renoncule à feuilles de Parnassie, *Ranunculus parnassifolius;* la Renoncule à feuilles de Lierre, *Ranunculus hederaceus;* la Renoncule des Pyrénées, *Ranunculus Pyrenæus;* la Renoncule des Alpes, *Ranunculus Alpestris*, etc. etc. Ces espèces croissent aussi sur les hautes montagnes de la France méridionale, et ne sont pas moins dangereuses. M. Vaivolet, aimable et savant botaniste, qui a bien voulu nous en donner plusieurs exemplaires très-bien conservés,

SCD Lyon 1

a été souvent le témoin de leurs funestes effets. Eh ! que ne doit-on pas craindre de la plupart des herboristes, ou marchands de vulnéraires, que leur ignorance expose chaque jour à vendre des herbes vénéneuses pour des plantes salutaires des Alpes ou des Pyrénées ?

Il est prudent de bannir l'usage intérieur des Renoncules, bien qu'on ait attribué à quelques espèces de grandes propriétés. Pour remédier à l'empoisonnement produit par leur action délétère, il faut promptement administrer des boissons émollientes, mucilagineuses, et sur-tout une grande quantité d'huile. L'expérience a également prouvé que leur emploi à l'extérieur n'était pas toujours sans danger, et on a vu des membres goutteux être promptement frappés de sphacèle, par l'application des feuilles et des sommités fleuries de la Renoncule scélérate.

SCD Lyon 1

RHUBARBE OFFICINALE (Rheum palmatum).

Campanif. Tour. — *Polygon.* Jus. — *Ennéandr. Trigyn.* Lin.

Planche 24. — Figure 93.

La Rhubarbe officinale ou palmée, croît spontanément dans la partie septentrionale de la Chine. On la cultive en Europe, dans quelques jardins de botanique. Ses racines sont très-épaisses, rameuses, d'un beau jaune intérieurement; ses tiges droites, cylindriques, cannelées, hautes de trois à quatre pieds, et munies à leur base d'un grand nombre de feuilles amples, pétiolées, palmées, aiguës, vertes en dessus, blanchâtres et pubescentes en dessous. Les fleurs sont d'un blanc jaunâtre, disposées en manière de panicule, et composées d'un calice à six divisions profondes, égales, obtuses; de neuf étamines insérées sur le calice, et d'un ovaire à trois stigmates réfléchis. Il leur succède des semences triangulaires, brunes, et munies d'une aile membraneuse.

RHUBARBE ONDÉE (Rheum undulatum).

Planche 24. — Figure 94.

Cette espèce est connue sous le nom vulgaire de *Rhubarbe de Moscovie.* Sa racine est épaisse, arrondie, ramifiée, brune au dehors, d'un jaune foncé dans sa substance intérieure. Ses tiges s'élèvent à la hauteur d'environ quatre pieds; elles sont anguleuses, sillonnées, et garnies inférieurement de fortes touffes de feuilles larges, ovales, pétiolées, entières, cordiformes, ondées et d'un beau vert. Les feuilles supérieures sont plus petites et presque sessiles. Les fleurs sont rangées en panicule à l'extrémité des tiges, et remplacées par des semences noirâtres, triangulaires, membraneuses.

SCD Lyon 1

RHUBARBE RHAPONTIC (Rheum rhaponticum).

Planche 24. — Figure 95.

Cette espèce, à laquelle on a imposé le nom de *Rhubarbe anglaise*, de *Rhubarbe pontique*, croît dans la Thrace et dans la Sibérie. Ses racines sont épaisses, charnues, rameuses, un peu rougeâtres au dehors, safranées intérieurement; ses tiges fortes, cannelées; ses feuilles ovales, larges, pétiolées, cordiformes, sinuées à leurs bords, obtuses à leur sommet, et d'un vert foncé. Les fleurs sont terminales, paniculées, d'un blanc jaunâtre; elles donnent des semences triangulaires, de couleur brune.

RHUBARBE COMPACTE (Rheum compactum).

Planche 24. — Figure 96.

La Rhubarbe compacte est indigène de la Tartarie et de la Chine. Ainsi que les autres espèces, elle est cultivée en Europe. Sa racine est épaisse, brune au dehors, d'une belle couleur jaune intérieurement. Ses tiges sont très-hautes, rameuses, cannelées; ses feuilles ovales, grandes, pétiolées, compactes, cordiformes, sinuées, crénelées et d'un vert luisant. Les fleurs sont petites, d'un blanc jaunâtre, et disposées en panicule; elles produisent des semences triangulaires, noirâtres, et garnies à leur base d'une membrane en forme d'aile.

Ces quatre espèces de Rhubarbe méritent une place distinguée parmi les purgatifs toniques. La Rhubarbe officinale et la Rhubarbe ondée paraissent néanmoins être douées de propriétés plus actives; aussi leur donne-t-on la préférence dans les prescriptions médicales. Les racines qu'on trouve dans le commerce, sont épaisses, divisées en fragmens de différentes grosseurs, d'un jaune safrané au dehors, d'une couleur rougeâtre et comme marbrée intérieurement, d'une odeur un peu nauséabonde, d'une saveur amère et acerbe. Les chimistes qui ont analysé la Rhubarbe, en ont obtenu une substance extractive amère, de la résine, du tannin, de l'oxalate de chaux, etc.

Cette précieuse racine que le vulgaire emploie si souvent comme un moyen stomachique, ne convient point dans toutes les maladies qui affectent l'organe digestif, et on doit sur-tout en interdire l'usage aux personnes qui sont tourmentées par une chaleur vive ou par un érétisme habituel des entrailles. Les substances douces, émollientes, sédatives, sont alors les véritables stomachiques.

SCD Lyon 1

Ce fait de pratique prouve combien était vague et arbitraire, le sens qu'on attachait aux anciennes dénominations. Mais c'est avec raison qu'on aura recours à l'efficacité de la Rhubarbe, dans les maladies atoniques du canal alimentaire, dans la dysenterie muqueuse, le catarrhe intestinal chronique, l'anorexie, les langueurs d'estomac, les flatuosités et autres phénomènes résultant de l'inertie des forces vitales. L'illustre Sydenham aimait à prescrire cette substance dans les altérations du système lymphatique, qu'on observe chez les enfans doués d'une constitution débile, et principalement dans le carreau avec fièvre lente. L'observation a aussi constaté ses heureux effets dans la chlorose, la menstruation difficile, la leucorrhée et quelques autres maladies du sexe, qui se lient si souvent avec l'atonie des voies digestives.

Lorsqu'on se propose de stimuler simplement l'organe digestif, on administre la Rhubarbe en substance pulvérisée, à la dose de dix ou quinze grains; mais il faut en donner environ un gros pour obtenir des évacuations sensibles. On peut également employer son infusion ou sa décoction. Sydenham en faisait infuser deux gros dans deux livres de petite bierre, et il donnait cette infusion pour boisson ordinaire aux enfans atteints de fièvre lente. L'extrait aqueux provoque faiblement les évacuations; on l'administre plutôt comme tonique, à la dose de quinze à vingt grains qu'on peut délayer dans un peu de vin vieux ou dans une eau aromatique, comme celle de Menthe ou de Cannelle. La Rhubarbe est souvent employée comme un moyen auxiliaire dans les potions purgatives, et alors on l'associe avec la manne, le sulfate de magnésie ou le sulfate de soude. Sa teinture alcoolique est d'un usage moins fréquent que ses autres préparations; on la donne à la dose d'un à deux gros pour fortifier l'organe digestif et dissiper les flatuosités. Le sirop de Chicorée composé de Rhubarbe, constitue un très-doux purgatif qu'on prescrit aux enfans, à la dose d'une ou deux cuillerées. La préparation suivante produit de très-heureux effets dans l'engorgement mésentérique : prenez racine de Rhubarbe palmée trois onces, écorce d'orange trois gros, carbonate de potasse liquide deux gros, faites digérer pendant douze heures dans deux livres d'eau bouillante, et ajoutez à la colature la quantité de sucre nécessaire pour obtenir un sirop dont on donne une cuillerée deux ou trois fois par jour, suivant l'âge de l'enfant. On fait en même tems des frictions sur le bas-ventre, avec le liniment volatil, et on prescrit un régime tonique.

SCD Lyon 1

RICIN COMMUN (Ricinus communis).

Apétal. à étam. Tour. — *Tithymal.* Jus. — *Monœc. Monadelph.* Lin.

Planche 25. — Figure 97.

Le Ricin commun ou Palme de Christ, *Palma christi*, croît spontanément dans les deux Indes. On le cultive dans l'Europe méridionale, où il s'élève sur une tige droite, cylindrique, rameuse, purpurine, haute de cinq ou six pieds, et garnie de feuilles alternes, grandes, pétiolées, palmées, lisses, d'un vert foncé en dessus, plus pâles en dessous. Les fleurs sont monoïques et disposées en épis axillaires et terminaux. Les mâles offrent un calice à cinq divisions et un grand nombre de filamens ramifiés à leur base; les femelles un calice à trois divisions, et un ovaire muni de trois styles bifides. Le fruit est une capsule garnie de pointes molles, triloculaires, trivalves, à semences luisantes, oblongues, aplaties, obtuses à leurs extrémités.

Ces semences dépouillées de leur substance corticale qui est très-âcre, fournissent par expression, une huile d'un jaune verdâtre, d'une saveur douce d'abord, s'attachant ensuite au gosier. On en fait un grand usage en Angleterre, comme d'un purgatif très-commode, sous le nom trivial d'*Huile de Castor*. Lorsqu'elle n'est point sophistiquée, on peut la regarder comme un moyen très-puissant contre les vers, et même contre le tœnia. L'embarras intestinal détermine par fois des coliques nerveuses qu'on fait cesser comme par enchantement, par l'administration de l'huile de Ricin, à la dose d'une à deux onces, après avoir employé vainement les huiles fixes ordinaires. Nous l'avons donnée en pareille circonstance, d'après la recommandation de Cullen, et son effet a été beaucoup plus prompt que celui des autres huiles, quoique M. le docteur Swilgué ait émis une opinion contraire.

On donne l'huile de Ricin à la dose d'une ou deux cuillerées à bouche, et on répète cette dose après une heure d'intervalle, si l'on n'a pas obtenu l'effet désiré. La dose est d'une cuillerée à café, toutes les heures, pour les enfans. Cette huile est moins désagréable au goût, lorsqu'on y ajoute une petite quantité d'eau de Menthe ou d'eau de fleur d'orange.

SCD Lyon 1

RIZ CULTIVÉ (Oriza sativa).

Apét. à étam. Tour. — *Gramin.* Jus. — *Hexandr. Dygyn.* Lin.

Planche 25. — Figure 98.

Cette plante précieuse par ses semences nutritives, est originaire de l'Inde. On la cultive dans les terrains humides et marécageux de l'Europe méridionale. Ses tiges sont droites, cylindriques, articulées et garnies de feuilles fort longues, charnues, striées. Les fleurs de couleur purpurine, naissent au sommet des tiges, en forme de panicule; elles ont un calice uniflore, à deux valves petites, aiguës, une corolle à deux valves plus grandes, naviculaires, six étamines, deux styles et deux stigmates en pinceau. Les semences sont oblongues, obtuses, blanches, un peu transparentes.

Le Riz est un des principaux alimens des Indiens, des Africains, des Orientaux et de beaucoup d'autres peuples. Celui qui nous vient par la voie du commerce, est dépouillé de ses bâles ou de son tégument propre; il contient une substance amilacée, qui est le principe alimentaire par excellence. On lui fait subir parmi nous différentes préparations, et on en fait usage comme d'une nourriture médicamenteuse très-convenable aux personnes épuisées par de longues maladies ou des évacuations excessives. Lorsqu'on veut employer le Riz sous la forme de crême, on le pulvérise préalablement, et on en fait bouillir environ deux onces dans une pinte d'eau jusqu'à la consistance de bouillie claire; on passe ensuite avec expression, et on aromatise la colature avec un peu d'eau de cannelle. La dose de cette crême est de trois ou quatre cuillerées dans une tasse de bouillon. La tisane de Riz est d'un usage familier dans quelques affections de la membrane muqueuse intestinale, et particulièrement vers la fin du catarrhe aigu. Pour la préparer, on fait bouillir légérement une cuillerée de Riz, bien lavé, dans deux ou trois livres d'eau; on passe la décoction, et on y ajoute une suffisante quantité de sucre. Dans le catarrhe chronique, il est avantageux de la couper avec un cinquième de vin de Bordeaux.

SCD Lyon 1

ROBINIER FAUX ACACIA (Robinia pseudo-Acacia).

Arbr. Monop. Tour. — *Légumin.* Jus. — *Diadelph. Décandr.* Lin.

Planche 25. — Figure 99.

Cet arbre dédié par Linnæus à Jean Robin, Botaniste français, est indigène de la Virginie, et croît maintenant dans plusieurs contrées de l'Europe. Son tronc est élevé et garni de rameaux flexibles, luisans, épineux. Ses feuilles sont ailées, pétiolées, à folioles ovales, entières, vertes et terminées par une impaire. Ses fleurs répandent une odeur suave; elles sont blanches, disposées en grappes inclinées au sommet des rameaux, et composées d'un calice campaniforme à quatre dents, d'une corolle papillonacée, de dix étamines et d'un style un peu courbé à son sommet. Le fruit est une gousse oblongue, comprimée, à semences planes, réniformes.

ROBINIER HISPIDE (Robinia hispida).

Planche 25. — Figure 100.

Cet arbrisseau qui fait l'ornement de nos bosquets, croît sur les hautes montagnes de la Caroline. Son tronc parvient à la hauteur de dix à quinze pieds, et produit des rameaux étalés, velus, garnis de feuilles alternes, pétiolées, ailées, à folioles vertes, obrondes, avec une impaire. Les pétioles sont hispides et un peu comprimés. Les fleurs naissent en grappes à l'extrémité des rameaux; elles sont papillonacées, de couleur de rose, quelquefois nuancées de pourpre. Le calice est très-hispide, et divisé en cinq dents aiguës.

Ces deux espèces intéressent bien plus le botaniste que le médecin. Cependant, la racine du Robinier faux Acacia possède une saveur douce, sucrée, très-analogue à celle de la Réglisse commune. On prépare avec ses fleurs, un sirop agréable; et ses feuilles partagent, dit-on, l'action purgative du Séné.

SCD Lyon 1

ROMARIN OFFICINAL (Romarinus officinalis).

Labiées. Tour. — *Labiées.* Jus. — *Dydynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 26. — Figure 101.

Cet arbuste croît abondamment en Espagne, en Italie et dans le midi de la France. Sa tige haute de trois ou quatre pieds, se divise en plusieurs rameaux grêles. Ses feuilles sont entières, étroites, fermes, opposées, sessiles, repliées sur les bords, vertes en dessus, blanchâtres et pubescentes en dessous, d'une odeur aromatique. Ses fleurs sont axillaires, bleuâtres, et disposées en petites grappes courtes. La corolle est monopétale, irrégulière, divisée en deux lèvres; la supérieure est falciforme, échancrée au sommet; l'inférieure réfléchie, inégalement trifide. Les filamens sont courbés et munis d'une dent latérale. Le style aussi long que les étamines, est couronné par un stigmate aigu. Les semences sont ovales, menues et renfermées dans le fond du calice.

Le Romarin officinal exhale une odeur forte, agréable; sa saveur est chaude, aromatique. Il fournit de l'huile volatile camphrée, très-odorante; son action est tonique, diffusible, analogue à celle de quelques autres labiées dont on fait beaucoup de cas dans les affections nerveuses asthéniques, dans la chlorose, l'amenorrhée, etc. On emploie les feuilles et les fleurs en infusion théiforme, à la dose d'une ou deux pincées pour une livre de colature à laquelle on peut ajouter une ou deux onces de sirop de menthe ou d'écorce d'orange. L'huile volatile se donne par gouttes sur un peu de sucre. Le Romarin est un des principaux ingrédiens de l'eau de la reine de Hongrie. Cette eau spiritueuse peut être administrée utilement dans les langueurs d'estomac, les défaillances, et la paralysie atonique. La dose est d'une cuillerée à café dans un peu d'eau simple ou dans une infusion aromatique. L'alcool de Romarin est employé extérieurement pour stimuler l'action musculaire à la suite de la paralysie et du rhumatisme chronique. On y ajoute un peu d'alcool cantharidé ou d'ammoniaque, lorsqu'on veut produire une plus forte excitation.

On a donné le nom vulgaire de Romarin sauvage, à une autre plante qui croît dans les terrains humides et marécageux de l'Europe septentrionale;

SCD Lyon 1

c'est le *Ledum palustre* des botanistes. Sa tige recouverte d'une écorce cendrée se divise en rameaux cylindriques, velus, garnis de feuilles étroites, vertes à leur face supérieure, cotonneuses et roussâtres en dessous. Les fleurs sont blanches, disposées en ombelle au sommet des rameaux, et formées d'un calice extrêmement petit, à cinq dents, d'une corolle à cinq pétales, de cinq à dix étamines et d'un style.

Cet arbuste exhale une odeur pénétrante. Sa saveur est amère, un peu styptique. On lui a récemment attribué une action spéciale dans la toux convulsive et dans les maladies de la peau, d'une nature rebelle. Les médecins suédois ont particulièrement indiqué son usage dans le traitement de la syphilis compliquée de la lèpre (Mémoires de l'Académie de Stockolm). On l'emploie alors en infusion dans du lait ou dans tout autre véhicule. La dose est d'une demi-once pour une livre de colature.

SCD Lyon 1

RONCE COMMUNE (Rubus fruticosus).

Arbr. Rosac. Tour. *Rosac.* Jus. — *Icosand. Polygyn.* Lin.

Planche 26. — Figure 102.

Cette plante abonde dans les bois et dans les haies. Ses tiges sont longues, sarmenteuses, armées d'aiguillons crochus, et garnies de feuilles alternes, pétiolées, à trois ou cinq folioles ovales, dentées, vertes en dessus, blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont pédonculées, blanches ou purpurescentes, et disposées en grappes terminales. Elles offrent un calice à cinq divisions, une corolle formée de cinq pétales, des étamines nombreuses insérées sur le calice, et plusieurs styles à stigmates persistans. Ces fleurs sont remplacées par des baies globuleuses, molles, noirâtres, et composées de plusieurs grains réunis.

RONCE ODORANTE (Rubus odoratus).

Planche 26. — Figure 103.

Cette espèce, originaire du Canada, brille dans nos bosquets par ses corymbes de fleurs couleur de rose. Ses tiges sont droites, fermes, dénuées d'épines, et garnies dans toute leur longueur, de grandes feuilles pétiolées, palmées, à cinq lobes aigus, d'un beau vert. Ses fleurs sont odorantes et munies d'une corolle à cinq pétales disposés à la manière des roses. Il leur succède des baies arrondies, pubescentes et d'un noir rougeâtre.

Les fruits de ces deux espèces de Ronce fournissent un mucilage sucré, assez agréable. Leur suc, étendu dans l'eau, peut convenir dans les maux de gorge inflammatoires. La Ronce du Nord, *Rubus arcticus*, donne également des fruits dont on loue la qualité rafraîchissante; ils ont la couleur, le parfum et le goût des framboises.

SCD Lyon 1

ROQUETTE DES JARDINS (Brassica eruca).

Crucif. Tour. — *Crucif.* Jus. — *Tétradyn. Siliq.* Lin.

Planche 26. — Figure 104.

Cette plante croît spontanément dans l'Europe méridionale. Sa tige est rameuse, velue, haute d'environ deux pieds, et garnie de feuilles longues, étroites, lisses, vertes, en forme de lyre. Ses fleurs disposées en grappes au sommet des rameaux, offrent quatre pétales cruciformes, blanchâtres, avec quelques stries d'un violet foncé. L'ovaire est remplacé par une silique droite, oblongue, glabre, surmontée d'un stylet un peu aplati, et renfermant plusieurs semences jaunâtres.

La Roquette cultivée exhale une odeur forte; sa saveur est âcre, piquante. Elle partage les qualités actives des plantes crucifères, et on peut l'employer utilement, lorsqu'on a besoin d'exciter l'organisme, dans quelques cas de scorbut et d'hydropisie atonique. Sa vertu aphrodisiaque a été sur-tout célébrée par les anciens, comme le prouve ce vers de Columelle :

Excitat ad venerem tardos eruca maritos.

La fausse Roquette ou Roquette sauvage, *Brassica erucastrum*, est également douée de principes très-actifs. Elle habite les terrains incultes et sablonneux. On la reconnaît à sa tige hispide; à ses feuilles profondément découpées ou comme pinnées; à ses fleurs composées de quatre pétales jaunes, assez grands; à ses siliques oblongues, anguleuses, glabres, terminées par une corne légérement arquée et remplie de semences d'une saveur âcre mêlée d'un peu d'amertume.

Les feuilles et les semences de ces deux espèces peuvent être administrées en infusion dans du vin. On exprime aussi le suc de la plante entière, et on le mêle avec celui du Cresson de fontaine et du Cochléaria officinal.

SCD Lyon 1

ROSAGE A FLEURS JAUNES (Rhododendron chrysanthum).

Arbr. Monop. Tour. — *Rosag.* Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 27. — Figure 105.

On trouve cet arbrisseau sur les hautes montagnes de la Sibérie. Sa tige peu élevée, et revêtue d'une écorce brune, se divise en rameaux nombreux, dont les feuilles sont alternes, ovales, entières, ridées, vertes à leur face supérieure, plus pâles en dessous. Les fleurs disposées en corymbes terminaux, se composent d'un calice à cinq divisions, d'une corolle campaniforme à cinq lobes, de dix étamines et d'un style. Les capsules sont ovales, à cinq loges où sont contenues des semences nombreuses.

ROSAGE A GRANDES FLEURS (Rhododendron maximum).

Planche 27. — Figure 106.

Cette belle espèce est indigène de l'Amérique septentrionale, où elle habite les bords des fleuves et les montagnes ombragées. Ses rameaux alternes, cylindriques, portent des feuilles grandes, ovales, lancéolées, d'un vert luisant en dessus, d'une couleur plus foncée, et un peu roulées en dessous. Au mois de Juin le sommet des rameaux est orné de corymbes de fleurs, dont le limbe d'une belle couleur pourpre, s'évase en cinq lobes arrondis. Le fruit est une capsule ovale s'ouvrant à son sommet en cinq loges. Ce charmant arbrisseau demande à être cultivé dans un terrain frais et sablonneux. On le multiplie par les graines qu'on sème au printems.

ROSAGE FAUX CISTE (Rhododendron chamæcistus).

Planche 27. — Figure 107.

Cette espèce est originaire des Alpes et des montagnes de l'Autriche. Ses tiges se divisent en rameaux diffus, garnis de feuilles alternes, ovales, aiguës, fermes, luisantes, d'un vert foncé en dessus, plus pâles en dessous, et bordées

SCD Lyon 1

de poils blanchâtres. Les fleurs sont terminales, solitaires ou réunies trois ou quatre ensemble et d'une couleur purpurine. Elles offrent un calice à cinq divisions, une corolle en roue d'une grandeur médiocre, à cinq lobes arrondis, et des filamens terminés par des anthères d'un pourpre foncé. La capsule est ovale, obtuse, à semences très-menues et jaunâtres.

On a attribué de grandes vertus à quelques espèces de Rosage, et on particulièrement prôné celles du *Rhododendron chrysanthum* dans le traitement de la paralysie et des affections goutteuses ; mais comme l'usage de cet arbuste a souvent produit des effets funestes, tels que la stupeur, le vertige, des mouvemens convulsifs, etc., on ne doit l'employer qu'avec la plus grande précaution, et sur-tout ne jamais oublier que la susceptibilité change comme les climats, et que tel remède qui a été profitable aux habitans du Nord, peut très-bien ne pas obtenir le même succès en France, en Italie, en Espagne.

SCD Lyon 1

ROSEAU COMMUN (Arundo phragmites).

Apétal. à étam. Tour. — *Gramin.* Jus. — *Triandr. Dygyn.* Lin.

Planche 27. — Figure 108.

Le Roseau commun habite les lieux aquatiques et marécageux de l'Europe. Ses racines sont longues, fibreuses, rampantes; ses tiges droites, creuses, articulées, hautes de cinq ou six pieds, d'un vert blanchâtre; ses feuilles très-longues, aiguës, un peu rudes, d'un vert glauque. Les fleurs forment, à l'extrémité des tiges, une panicule touffue, lâche, légérement inclinée, d'un pourpre noirâtre. Elles ont un calice à deux valves inégales, une corolle enveloppée à sa base d'une touffe de poils longs et soyeux, trois étamines et un ovaire muni de deux styles.

On cultive dans les jardins un autre Roseau remarquable par la légérété de ses chaumes, et par l'élégance de ses panicules pourprées. C'est l'*Arundo donax* des Botanistes; sa patrie est l'Europe australe.

Les racines de ces deux espèces ont une saveur douce, sucrée. On a attribué, particulièrement à celles du Roseau commun, une propriété anti-vénérienne; et un empirique de la Capitale, les fait entrer dans une *fameuse préparation* dont nous aurons occasion de parler à l'article Salsepareille. Du reste, il serait difficile de citer une observation bien faite, qui puisse constater l'action médicale de ce Roseau qu'il ne faut pourtant pas dédaigner, puisque ses chaumes servent à couvrir l'humble toit sous lequel repose la vertu indigente.

SCD Lyon 1

ROSIER A CENT FEUILLES (Rosa centifolia).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Polygyn.* Lin.

Planche 28. — Figure 109.

Ce charmant arbuste est digne d'occuper la première place dans les bosquets, puisqu'il produit la Rose, fleur admirable, dont le modeste incarnat et les formes séduisantes nous retracent ce que la nature a de plus beau, de plus enchanteur. Fraîche comme le printems qui la voit éclore, lorsqu'elle entr'ouvre son sein, les plus doux parfums embaument l'atmosphère, et portent dans nos sens le plaisir et la vie. Pourquoi faut-il que tant de trésors, tant d'attraits ne brillent qu'un instant?

On reconnaît ce Rosier à ses tiges verdâtres, épineuses, garnies de poils rudes, et plus ou moins élevées; à ses feuilles alternes, ailées, portées sur des pétioles hispides et glanduleux, et composées de cinq ou sept folioles ovales, crénelées, vertes en dessus, plus pâles en dessous. Les fleurs sont terminales et soutenues par des pédoncules velus. Leurs principaux caractères sont un calice charnu à cinq divisions étroites, ailées, une corolle à cinq pétales d'un rouge tendre, un grand nombre d'étamines, et plusieurs ovaires hérissés de poils. Les semences sont également velues, oblongues, attachées aux parois intérieures du calice.

ROSIER A FLEURS BLANCHES (Rosa alba).

Planche 28. — Figure 110.

Cette espèce croît spontanément dans les lieux incultes de l'Europe australe. Elle est remarquable par ses tiges rameuses, hautes de quatre à cinq pieds, et armées d'aiguillons: par ses feuilles alternes, pétiolées, à folioles ovales, lisses, crénelées, d'un vert sombre en dessus. Les fleurs naissent à l'extrémité des rameaux, sur des pédoncules hispides. La corolle est grande, d'un blanc de lait; les divisions du calice sont pinnatifides, pubescentes, les ovaires glabres et ovales.

SCD Lyon 1

ROSIER MUSQUÉ (Rosa moschata).

PLANCHE 28. — Figure 111.

CET arbrisseau indigène de la Barbarie, s'élève à la hauteur de huit à dix pieds sur des tiges droites, rameuses, hérissées d'épines. Les feuilles sont pétiolées, alternes, ovales, aiguës, dentées, lisses, et portées sur des pétioles pubescens. Le sommet des rameaux est orné de fleurs en corymbe, formées de cinq pétales blancs, ovoïdes, d'une odeur de musc très-agréable. Les pédoncules qui les soutiennent sont velus ainsi que les calices.

ROSIER DE PROVINS (Rosa gallica).

PLANCHE 28. — Figure 112.

CETTE espèce se distingue par ses tiges vertes ou un peu rougeâtres, rameuses, hautes de trois à quatre pieds, et garnies d'aiguillons plus ou moins nombreux; par ses feuilles alternes, ailées, pétiolées, à folioles ovales, dentées, légérement velues à leur face inférieure; par ses fleurs solitaires, terminales, d'une odeur suave et d'un beau cramoisi velouté. Les pédoncules sont glanduleux, munis d'aiguillons; les calices pubescens, de même que les ovaires.

Les Amateurs cultivent beaucoup d'autres Rosiers, dont les fleurs, plus ou moins brillantes, font aussi l'ornement des jardins. Contentons-nous de citer le Rosier canelle, *Rosa cinammomea*, originaire des Alpes, et remarquable par ses tiges rougeâtres, ses feuilles ovales, molles, d'un vert tendre, sa corolle très-odorante, d'un rouge plus ou moins foncé; le Rosier bicolore de Jacquin, *Rosa bicolor*, dont les fleurs jaunes en dehors, d'une couleur pourpre en dedans, règnent le long des rameaux; le Rosier toujours fleuri, *Rosa semperflorens*, joli arbrisseau originaire de la Chine, dont les fleurs d'un rouge tendre, légérement odorantes, paraissent pendant presque toute l'année; et, enfin, le Rosier toujours vert, *Rosa sempervirens*, dont les fleurs blanches et musquées contrastent agréablement avec le beau vert de ses feuilles persistantes.

Les Roses ne sont pas seulement une des plus brillantes productions du règne végétal; elles contiennent encore des principes dont l'art de guérir a constaté l'action salutaire. La Rose pâle ou à cent feuilles, donne à l'analyse un substance muqueuse d'une saveur douce, et une huile volatile d'une odeur exquise. On prépare avec ses pétales un sirop qu'on administre à la dose d'une à deux onces.

SCD Lyon 1

aux personnes délicates et aux enfans, lorsqu'on veut exciter des évacuations modérées. On obtient les mêmes effets de leur infusion théiforme. L'eau distillée est quelquefois employée dans l'hémoptysie, à la dose d'une à deux onces; mais un semblable moyen est tout à fait illusoire. La Rose blanche et la Rose musquée produisent aussi une douce excitation sur la membrane muqueuse intestinale. Leur infusion doit être préparée à vase fermé.

Les Roses rouges de Provins sont douées d'une saveur acerbe; elles fournissent une matière extractive et du tannin soluble dans l'eau froide. Leur usage est particulièrement indiqué dans les hémorrhagies passives, et dans le catarrhe intestinal chronique. On les donne en substance pulvérisée, depuis vingt grains jusqu'à un gros, ou en infusion aqueuse, à la dose d'une once pour une livre et demie de colature qu'on édulcore avec du sucre. Le sirop de Roses rouges produit de bons effets dans les cours de ventre rebelles, qui tendent à épuiser les forces. La dose est d'environ une once, à laquelle on peut ajouter, suivant les circonstances, dix ou douze grains de cachou pulvérisé, et un demi-grain d'extrait d'opium. D'après le témoignage de Geoffroy, Murray et Buchan, la conserve de Roses est d'un grand secours dans le traitement de la phthisie pulmonaire; mais il faut la donner, alors, à de grandes doses, c'est-à-dire depuis quatre jusqu'à six et huit onces par jour. Cullen et Murray pensent, avec raison, qu'on fait entrer une trop grande quantité de sucre dans la préparation de cette conserve; en effet, elle aurait beaucoup plus d'activité, si on n'employait que deux parties de sucre sur une partie de Roses. Nous ne parlons pas de quelques autres préparations officinales, qui doivent, plus particulièrement, trouver leur place dans les livres consacrés à la pharmacie.

SCD Lyon 1

RUE OFFICINALE (Ruta graveolens).

Rosac. Tour. — *Rutac.* Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 29. — Figure 113.

Cette plante habite particulièrement les lieux arides de l'Europe australe. On la cultive dans les jardins, où elle s'élève, en manière de buisson, sur des tiges droites, fermes, rameuses, un peu striées. Les feuilles sont alternes, deux fois ailées, pétiolées, à folioles ovales, étroites, charnues, d'un vert glauque. Les fleurs sont jaunes, disposées en corymbe à l'extrémité des rameaux, et formées d'un calice à cinq divisions, d'une corolle à quatre pétales, de huit étamines et d'un ovaire muni à sa base de plusieurs pores nectarifères. La capsule est globuleuse, polysperme, à côtes saillantes. Une singularité remarquable dans les caractères distinctifs de cette plante, c'est que la fleur supérieure offre cinq pétales et dix étamines.

La Rue officinale se distingue par une odeur forte, pénétrante, fétide; par une saveur amère, acre, nauséabonde. Elle contient un principe extractif, et une huile volatile dépositaire d'une grande partie de ses propriétés. On lui accorde, à juste titre, une action particulière sur le système nerveux et sur l'organe utérin; aussi l'emploie-t-on fréquemment dans l'hystérie, la menstruation laborieuse, la suppression des lochies. L'expérience atteste également son efficacité dans l'atonie du canal alimentaire, les coliques avec flatulence, les affections vermineuses, etc.

On prescrit cette plante en infusion théiforme, à la dose d'une pincée, ou en substance depuis vingt grains jusqu'à un gros. On peut délayer sa poudre dans du vin blanc. Son huile volatile s'administre par gouttes. Le vinaigre de Rue est regardé comme un moyen préservatif des maladies contagieuses; ce moyen n'est pas à dédaigner; mais c'est assurément un faible rempart contre la peste. On prépare avec la décoction des feuilles, des lavemens et des fomentations qu'on emploie avantageusement pour réprimer les mouvemens hystériques.

La Rue des montagnes, *Ruta montana*, qu'on trouve aussi sur les côteaux arides des contrées méridionales, exhale une odeur aussi forte que celle de l'espèce précédente, et se recommande par les mêmes propriétés. On la reconnaît à son port moins élevé, à ses folioles nombreuses, acuminées, linéaires, et à ses fleurs jaunâtres, formant, au sommet des rameaux, une ample panicule.

SCD Lyon 1

SABINE COMMUNE (Juniperus Sabina).

Arbr. Amentac. Tour. — *Conifèr.* Jus. — *Dicec. Monadelph.* Lin.

Planche 29. — Figure 114.

La Sabine est une espèce de Génévrier qui comprend deux variétés remarquables; l'une est particulièrement connue sous le nom de Sabine à feuilles de Cyprès; l'autre porte le nom de Sabine à feuilles de Tamarisc. Celle ci croît sur les montagnes de la Suisse, en France, en Italie, en Espagne, etc. Sa tige, haute de quatre ou cinq pieds, et revêtue d'une écorce rougeâtre, se divise en rameaux nombreux, grêles, dont les feuilles sont petites, opposées, lancéolées, aiguës, décurrentes, d'un beau vert. Les fleurs sont axillaires et monoïques. Les mâles naissent sur des chatons formés par des écailles qui recouvrent chacune trois étamines réunies par les filamens. Les femelles sont composées d'un calice à trois divisions, de trois pétales et de trois styles. Les fruits sont globuleux, d'un bleu noirâtre, à trois semences. La variété à feuilles de Cyprès s'élève à une plus grande hauteur: sa tige est rameuse, rude, rougeâtre; ses feuilles sont opposées, petites, lancéolées, aiguës, droites, décurrentes. On la trouve sur les Alpes, en Italie, dans le Levant; et on la cultive dans les jardins, de même que l'espèce précédente.

La Sabine exhale une odeur forte, fétide; sa saveur est nauséabonde, très-âcre, elle contient beaucoup d'huile volatile. Ses feuilles exercent une action véhémente sur l'organe utérin, au point de déterminer l'hémorrhagie, l'avortement et la mort. On ne doit y avoir recours que dans quelques cas d'aménorrhée atonique, lorsque les moyens ordinaires ne produisent aucun effet, et il ne faut point dépasser alors la dose d'un ou deux gros pour une livre d'infusion aqueuse. Si on la donne en substance pulvérisée, la dose est de huit à dix grains qu'on incorpore dans du miel. On se sert aussi, à l'extérieur, de la poudre et de la décoction des feuilles de Sabine, pour réprimer les chairs fongueuses, et déterger les ulcères atoniques.

SCD Lyon 1

SAFRAN CULTIVÉ (Crocus sativus).

Liliac. Tour. — *Irid.* Jus. — *Triandr. Monogyn.* Lin.

Planche 29. — Figure 115.

Cette plante, si recommandable par ses propriétés économiques et médicales, croît spontanément en Asie. On la cultive dans presque toutes les parties de l'Europe, où elle prospère particulièrement dans les terrains légers, sablonneux. Sa racine bulbeuse, arrondie, donne naissance à plusieurs feuilles longues d'environ un pied, étroites, aiguës, à marges roulées, d'un vert foncé, et traversées par une ligne blanche. Du milieu de ces feuilles, s'élève une hampe courte que termine, en automne, une fleur solitaire, d'un bleu plus ou moins foncé, enveloppée, à la partie inférieure, par une spathe mince, blanchâtre. La corolle munie d'un tube alongé, étroit, s'évase en six divisions égales, oblongues. Les étamines, au nombre de trois, portent des anthères jaunâtres, hastées. Le style est court et divisé en trois stigmates d'un rouge éclatant. La capsule est ovale, à trois loges, à semences arrondies.

SAFRAN PRINTANIER (Crocus vernus).

Planche 29. — Figure 116.

Les Alpes et les Pyrénées produisent cette belle espèce, dont les nombreuses variétés brillent dans les parterres, où elles fleurissent au printems. Sa racine, également bulbeuse, pousse des feuilles longues, étroites, fermes, aiguës, marquées d'une ligne blanche et longitudinale en dessous. Les hampes se terminent par une fleur violette nuancée de pourpre, blanche, jaune ou panachée. Le limbe de la corolle offre six divisions étroites, beaucoup plus courtes que le tube. Le style se divise en trois stigmates jaunes, renflés. La capsule est triloculaire.

On n'emploie dans notre art que les stigmates du Safran cultivé. Cette portion de la fleur répand une odeur forte, un peu vireuse; sa saveur est chaude, amère. Ses principes chimiques consistent dans une huile volatile odorante, un principe extractif jaune, et un principe extractif oxigéné, de couleur rouge (Swilgué, Mat. méd.) Le Safran oriental est doué de qualités plus actives, mais il est

SCD Lyon 1

souvent sophistiqué avec les styles et les étamines du Safran bâtard, *Carthamus tinctorius*, avec les pétales du Souci des jardins, *Calendula officinalis*, etc.

Cette substance excite les forces toniques de l'estomac, augmente la chaleur générale, favorise les fonctions cutanées, la menstruation, la sécrétion urinaire. On a remarqué que son action avait quelque analogie avec celle du pavot. En effet, le Safran administré à grandes doses peut produire une gaieté insolite, le délire, la stupeur et quelquefois la mort, ainsi que l'attestent Camerarius et Borel; mais Cullen assure en avoir donné de fortes doses, sans obtenir des effets sensibles. En conséquence, il accuse d'exagération les Auteurs qui ont prôné les propriétés actives de ce médicament. Les expériences tentées par Alexandre, sembleraient aussi devoir appuyer l'opinion de Cullen; cependant la masse des faits recueillis par les médecins cliniques, est trop imposante pour ne pas accorder au Safran une propriété tonique, et, en même tems, une action spéciale sur l'organe utérin. On doit particulièrement employer cette substance, lorsqu'on veut favoriser l'hémorrhagie menstruelle chez les femmes d'une constitution faible et en même tems irritable. Son usage convient aussi dans quelques cas d'affection hystérique, dans le catarrhe pulmonaire, la flatulence, les langueurs d'estomac, etc.

La dose ordinaire du Safran pulvérisé est de vingt à trente grains. On le donne aussi en infusion théiforme; il en faut une pincée pour une livre de véhicule, qu'on peut édulcorer avec une ou deux cuillerées de sirop d'écorce d'orange. Le vin et l'Alcool s'emparent particulièrement de ses principes médicamenteux. La teinture alcoolique est très-active; on la prépare en faisant digérer, pendant cinq ou six jours, une once de Safran dans une livre d'esprit de vin. La dose est de trente à quarante gouttes dans deux ou trois onces d'infusion aromatique. Le sirop de Safran est très-convenable pour édulcorer les potions excitantes et amères; on l'emploie à la dose d'une ou deux cuillerées.

SCD Lyon 1

SAGOUTIER FARINIFERE (Sagus farinifera).

Palm. Jus. — *Monœc. Palm.* Lin.

Planche 30. — Figure 117.

Cet arbre croît à Amboine, à Sumatra, aux Isles Moluques. Son tronc, d'une hauteur moyenne, est couronné par un faisceau de feuilles ailées, fort longues, à folioles étroites, aiguës, vertes, et portées sur des pétioles armés d'épines. Du milieu de ces feuilles s'élève un spadice rameux couvert de fleurs monoïques, sessiles. Suivant Roottboll, elles sont hermaphrodites et formées d'un calice à six divisions, de six étamines à anthères sagittées, et d'un style. Les fruits sont arrondis, recouverts d'écailles luisantes, jaunâtres, à une seule semence.

Le tronc du Sagoutier contient une substance médullaire d'où l'on extrait cette espèce de pâte végétale, connue sous le nom de Sagou. On l'obtient aussi de beaucoup d'autres Palmiers, et particulièrement du *Sagus raphia*, du *Cycas Circinalis*, etc. Le commerce nous l'offre en grains arrondis, opaques, d'une couleur fauve à l'extérieur, blanchâtres intérieurement, inodores, d'une saveur douce. Cette espèce de fécule, apportée en Europe par les Anglais au commencement du dernier siècle, fournit un aliment médicamenteux qu'on prescrit aux vieillards, aux convalescens et même aux phthisiques; mais on s'est plu à lui attribuer des effets extraordinaires, et M. Malouin, entr'autres, a beaucoup trop relevé ses propriétés dans les maladies du poumon.

On emploie le Sagou sous la forme de décoction ou de crême, et on y ajoute du sucre ou du sirop balsamique. On peut aussi l'aromatiser avec la Cannelle, le Safran, l'écorce d'orange, etc. Quelquefois on y mêle du bouillon ou du lait, suivant les indications qu'on veut remplir. Mais pourquoi ne pas laisser aux Indiens cette fécule qui coûte fort cher, lorsque nous avons le gruau d'avoine, l'orge mondé, le riz, et sur-tout l'amidon du *Solanum tuberosum*, ou pomme de terre, plante si commune et en même tems si recommandable par ses propriétés économiques?

SCD Lyon 1

SALICAIRE COMMUNE (Lythrum salicaria).

Rosac. Tour. — *Salic.* Jus. — *Dodécandr. Monogyn.* Lin.

Planche 30. — Figure 118.

C'est dans les lieux aquatiques, le long des ruisseaux, sur la rive des fleuves, qu'on trouve cette jolie plante, dont les tiges élevées, droites, quadrangulaires, velues, rameuses, rougeâtres, portent des feuilles opposées, sessiles, oblongues, entières, lancéolées, pointues, d'un joli vert à leur face supérieure, blanchâtres en dessous. Les fleurs sont disposées en verticilles au sommet des rameaux, et d'une belle couleur purpurine: elles ont un calice en tube à douze petites dents, une corolle formée de six pétales, dix étamines et un style. Les fruits qui leur succèdent sont des capsules oblongues, pointues, biloculaires, polyspermes.

La racine, les feuilles et les sommités fleuries de la Salicaire commune, manifestent une saveur légérement acerbe. Murray en fait l'éloge dans le flux lientérique, et quelques autres médecins en prescrivent l'emploi dans les hémorrhagies passives, le crachement de sang, la leucorrhée. Parmi les partisans de cette plante, on doit particulièrement distinguer le célèbre De Haen, qui assure l'avoir donnée, avec le plus grand succès, dans le traitement de la dysenterie chronique. On doit, sans doute, apprécier les suffrages d'un médecin aussi habile; mais les faits qu'il allègue, demandent à être confirmés par de nouvelles expériences, avec d'autant plus de raison, que les principes constitutifs de la Salicaire n'annoncent pas des vertus très-actives.

On prescrit ses sommités fleuries en infusion ou en décoction. Les doses ne sont pas rigoureusement déterminées. La racine se donne en poudre, à la dose d'environ un gros.

SCD Lyon 1

SALSEPAREILLE PIQUANTE (Smilax aspera).

Liliac. Tour. — *Liliac.* Jus. — *Dicec. Hexandr.* Lin.

Planche 30. — Figure 119.

On rencontre cette plante dans le Midi de la France, en Espagne et en Italie, au milieu des buissons et dans les bois. Ses tiges sont grêles, angulaires, flexibles, grimpantes, armées d'aiguillons épars; ses feuilles alternes, oblongues, lancéolées, pointues, cordiformes à la base, à marges épineuses ainsi que les pétioles. Les fleurs sont dioïques, agglomérées sur des grappes terminales, et munies d'un calice à six divisions, de six étamines et d'un style trifide. Les fruits sont globuleux, à trois loges renfermant une ou deux semences.

SALSEPAREILLE OFFICINALE (Smilax sarsaparilla).

Planche 30. — Figure 120.

Cette espèce, dont on a tant exagéré les vertus dans le traitement de la syphilis, croît dans l'Amérique méridionale, au Pérou, au Mexique, au Brésil, etc. Elle projette des tiges fort longues, sarmenteuses, pliantes, verdâtres, garnies d'épines. Les feuilles sont alternes, ovales, terminées par une pointe obtuse, échancrées à leur base, et portées sur des pétioles munis de deux vrilles; les fleurs nombreuses, pédonculées, disposées en ombelle; les fruits de forme sphérique, bleuâtres, monospermes.

Les racines de Salsepareille qu'on trouve dans les officines, sont longues, flexibles, cannelées, ligneuses, d'une couleur fauve à l'extérieur, blanchâtres intérieurement, inodores, d'une saveur fade, mucilagineuse, légérement amère; elles fournissent une matière extractive amilacée. Du reste, il est très probable qu'elles ne proviennent pas seulement du *Smilax sarsaparilla*.

Cartheuser s'étonne de ce qu'on a attribué à ces racines peu actives, une action spécifique contre la syphilis et autres maladies du système lymphatique. Cullen est tenté de les exclure de la liste des médicamens, parce qu'il les a employées sous

SCD Lyon 1

toutes sortes de formes, sans en éprouver aucun effet. Le témoignage de M. le docteur Alibert n'est guère plus favorable, puisqu'il n'a pu recueillir une seule observation qui constatât, d'une manière satisfaisante, les propriétés de cette production exotique, quoiqu'il l'ait soumise à de nombreuses expériences. Mais Desbois de Rochefort, Hunter, Fordice, Vogel, Quarin, Swediaur ont loué l'action salutaire de la Salsepareille; et ce dernier, sur-tout, à qui nous devons le meilleur Traité qui existe sur la syphilis et ses complications, assure en avoir obtenu les plus grands effets après l'administration infructueuse de plusieurs préparations mercurielles. Toutefois, il observe que, dans le cours de sa longue pratique, il n'a jamais vu cette racine guérir complétement, en Europe, l'affection vénérienne sans le secours du mercure. Cette assertion, fortifiée par le témoignage des praticiens les plus distingués de nos jours, prouve combien le climat influe sur l'action des médicamens, puisqu'en Amérique on guérit facilement les affections vénériennes, par le seul emploi de la Salsepareille, et autres végétaux qui abondent dans cette partie du globe, tels que le Gayac, le Sassafras, la Lobélie à fleurs bleues, etc. Au milieu de cette divergence d'opinions, émises par des hommes également recommandables, si on nous permet d'exprimer ici notre sentiment, nous dirons avec la candeur qui doit toujours régner dans les Ouvrages destinés à éclairer le public, qu'une observation exacte, sévère et souvent répétée, nous a fait singulièrement suspecter les grandes vertus attribuées à la Salsepareille, dont les effets ont été constamment nuls, à moins que son usage n'ait été soutenu par celui de quelque préparation mercurielle. Il n'en est pas de même du Gayac et du Sassafras, dont nous avons eu occasion de constater l'action puissante dans plusieurs maladies où le mercure avait échoué.

Il convient de signaler ici une préparation de Salsepareille, connue, particulièrement en France, sous le nom de Roob anti-syphilitique. Ce médicament, dont on a tant exagéré les succès, doit, en grande partie, son action au sublimé corrosif ou muriate suroxigéné de mercure. Sans doute, il a guéri quelquefois l'affection vénérienne, mais, très-certainement, il ne saurait convenir dans toutes les circonstances, et on a vu plusieurs malades tomber dans le marasme et le dépérissement, après un long usage de ce remède, sans avoir obtenu la disparution des symptômes syphilitiques. On ne doit nullement être surpris de l'espèce de vogue qu'a obtenue, pendant quelque tems, cette composition clandestine, lorsque des médecins accrédités de la Capitale en conseillent l'usage à leurs malades, et s'avilissent au point d'être les complices d'un homme, dont les carrefours et les places publiques attestent l'impudeur et le

SCD Lyon 1

charlatanisme. En vain, il cherche à égarer l'opinion publique par l'assurance que ce remède est entièrement composé de substances végétales ; un fait irrécusable décèle son imposture : c'est que plusieurs malades qui n'avaient auparavant fait usage d'aucune préparation mercurielle, sortent de son infirmerie avec une salivation intense. Or, nous ne connaissons point de remède autre que le mercure, qui puisse produire un pareil effet. Du reste, ce roob n'est autre chose que le sirop de Cuisinier, qu'on trouve, à un prix bien inférieur, chez tous les pharmaciens, avec cette différence, que notre empirique y joint une certaine quantité de Roseau commun (*Arundo phragmites*), dont aucune observation n'a encore confirmé l'action médicale.

Mais en accordant au remède de Laffecteur, la puissance curative dans quelques cas d'affections vénériennes, nous devons observer qu'il a souvent produit les effets les plus funestes, lorsqu'on l'a administré à des personnes qui avaient la poitrine faible, irritable, ou qui étaient sujettes à l'hémoptysie, à des rhumes fréquens. Dans une circonstance, son usage inconsidéré a déterminé promptement la mort, après avoir transformé un rhume simple en phthisie pulmonaire. Voici un fait plus récent, et également authentique. Un médicastre-accoucheur, grand partisan de cette composition pour des motifs qu'il est inutile de déduire ici, parce que de semblables révélations ne peuvent que déshonorer l'art, se transporte chez un de nos malades atteint d'un catarrhe chronique avec ulcération d'une des glandes tonsillaires, et lui promet une guérison prompte et facile, s'il veut faire usage d'un remède unique, dont il est possesseur (c'était le roob anti-syphilitique). Ce malheureux en prit cinq ou six bouteilles dans l'espace d'environ un mois ; mais, à la suite de ce nouveau traitement, les symptômes s'aggravèrent au point, que le malade nous ayant rappelé auprès de lui, son état nous parut désespéré. On proposa une consultation à laquelle furent appelés deux hommes habiles, MM. Jeanet Deslongrois et Antoine Dubois, qui confirmèrent pleinement notre pronostic. Mais une particularité qui décèle la plus honteuse ignorance et la plus déplorable crédulité, c'est que le panégyriste du roob, soutenait audacieusement que quelques autres bouteilles de ce remède ameneraient bientôt un changement salutaire. Le malade survécut environ quinze jours à cette trompeuse promesse.

On prescrit communément la Salsepareille sous la forme de décoction concentrée, et on l'associe quelquefois au Gayac, au Sassafras, à la racine du *Daphne mezereum*, etc. Mais les différentes préparations qu'on a proposées, doivent, en grande partie, leur puissance anti-syphilitique à l'addition de

SCD Lyon 1

quelque sel mercuriel. La décoction suivante est d'un usage assez fréquent : Prenez racine de Salsepareille, bois de Gayac rapé, de chaque trois onces, faites bouillir dans douze livres d'eau jusqu'à réduction d'un tiers, et ajoutez, vers la fin de la coction, bois de Sassafras deux onces, semences d'anis demi-once. La dose de cette préparation est de vingt-quatre onces, qu'on divise en quatre prises égales. On y ajoute un sixième, un quart ou un tiers de grain de Muriate suroxigéné de mercure, dans les cas de syphilis rebelle, d'exostoses, etc. ; et cette composition est bien supérieure au roob anti-syphilitique, mais elle ne saurait être appliquée à toutes les circonstances.

On a proposé de remplacer la Salsepareille par quelques plantes indigènes, telles que la Salsepareille piquante, le Houblon, le Polygone amphibie, la Bardane, etc. ; mais quoique le Houblon, sur-tout, possède des propriétés bien plus actives, l'expérience n'a pas entièrement autorisé cette substitution, du moins dans le traitement des affections syphilitiques.

SGD Lyon 1

SALSIFIS DES PRÉS (Tragopogon pratense).

Semi-floscul. Tour. — *Semi-floscul.* Jus. — *Syngén. Polygam. égal.* Lin.

Planche 31. — Figure 121.

Cette plante bisannuelle abonde dans les prés. Sa racine est fusiforme, charnue, laiteuse; sa tige ferme, un peu rameuse, striée, assez haute. Ses feuilles sont alternes, entières, lisses, étroites, lancéolées, sessiles, amplexicaules. Les rameaux se terminent par des fleurs solitaires formées d'un calice simple, alongé, à folioles égales, d'une corolle à demi-fleurons jaunes, de cinq étamines réunies par les anthères, et d'un style à deux stigmates. A ces fleurs succèdent des semences angulaires, munies d'une aigrette plumeuse.

Une autre espèce est cultivée dans les jardins, à cause de ses propriétés alimentaires; c'est le Salsifis commun, *Tragopogon porrifolium.* On le reconnaît à ses racines fusiformes, charnues, blanchâtres; à ses feuilles alternes, étroites, alongées, très-aiguës, embrassant la tige; à ses fleurs solitaires, terminales, d'un pourpre violet plus ou moins foncé.

Ces deux espèces manifestent des propriétés identiques. Les racines et les tiges sont remplies d'un suc muqueux, lactescent, dont on a recommandé l'usage dans la toux d'irritation, les maladies aiguës de l'appareil urinaire, le ténesme, etc.; mais on se borne aujourd'hui à prescrire ces substances légumineuses dans le régime alimentaire. En effet, elles offrent aux convalescens et aux phthisiques, une nourriture douce, agréable, salubre.

Parmi quelques autres espèces, on distingue le Salsifis de Dalechamp, *Tragopogon Dalechampii*, plante fort jolie qui croît dans la France méridionale. Les feuilles radicales sont oblongues, laciniées, rudes, velues, disposées en rosette; les supérieures entières, souvent verticillées. La corolle est grande, d'un beau jaune, purpurine ou rougeâtre en dessous.

SCD Lyon 1

SANICLE D'EUROPE (Sanicula Europæa).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 31. — Figure 122.

Cette plante habite particulièrement les lieux ombragés et montueux, où elle s'élève sur une ou plusieurs tiges simples, cannelées, peu rameuses, rougeâtres à la base. Les feuilles sont larges, arrondies, lobées, dentées, pétiolées, d'un vert luisant à leur face supérieure, blanchâtres en dessous. Les fleurs sont petites, blanches ou purpurines, ramassées en tête sur une ombelle composée d'un petit nombre de rayons; elles ont cinq pétales courbés à leur sommet, cinq étamines et deux styles. Les semences sont ovales, hérissées de pointes.

La Sanicle d'Europe est inodore, insipide, et tout son mérite consiste à faire partie du Faltranck, espèce de pot-pourri végétal, dont l'empirisme a tant prôné les vertus *détersives*, *vulnéraires*, *consolidantes*. La médecine éclairée par l'observation clinique, repousse ces expressions barbares qui déparent encore aujourd'hui quelques Ouvrages d'Histoire naturelle, publiés par des hommes d'ailleurs très-recommandables, mais trop peu familiers avec l'étude des sciences médicales. Toutefois, nous observons que la Sanicle a reçu anciennement de grands éloges dans la curation des hémorrhagies, des ulcères internes et du cancer occulte. *Risum teneatis amici?* On l'administre en décoction ou en infusion théiforme.

On a aussi donné le nom de Sanicle à une autre plante qui croît sur les Alpes et les Pyrénées : c'est l'*Astrantia major* de Tournefort et de Linnæus. Elle se distingue par ses belles feuilles palmées, dentées, par la grandeur de ses collerettes, et par ses fleurs nombreuses, terminales, purpurescentes, disposées en ombelle. On lui attribue une action douce sur la membrane muqueuse intestinale.

SCD Lyon 1

SAPIN COMMUN (Pinus picea).

Arbr. amentac. Tour. — *Conif.* Jus. — *Monœc. Monadelph.* Lin.

Planche 31. — Figure 123.

Le Sapin commun croît sur les montagnes de la Suisse et de l'Allemagne. On le trouve aussi aux environs de Strasbourg et dans le midi de la France. Son tronc est droit, très-élevé, blanchâtre et terminé par une belle tête pyramidale formée par ses rameaux très-ouverts, un peu inclinés. Les feuilles sont étroites, planes, échancrées à leur extrémité, argentées à leur face inférieure; les fleurs monoïques, réunies en chatons; les cônes rougeâtres, redressés, garnis d'écailles minces; les semences ovales, angulaires, membraneuses.

SAPIN EPICIA (Pinus abies).

Planche 31. — Figure 124.

On trouve ce bel arbre dans les forêts et dans les vallons un peu humides de l'Europe septentrionale. Sa tige nue dans sa partie inférieure, s'élève à une grande hauteur, et se divise à son sommet en branches horizontales, dont les rameaux portent des feuilles nombreuses, solitaires, courtes, tétragones, mucronées. Les chatons sont ovales, cylindriques; les cônes alongés, inclinés, à écailles planes, obtuses.

Ces deux espèces fournissent très-peu de térébenthine; mais il transsude de leur écorce une substance jaunâtre, résineuse, molle, qui se condense et devient opaque comme de l'encens. Cette résine connue dans le commerce, sous le nom de *Poix de Bourgogne*, est fréquemment employée en pharmacie, dans les préparations emplastiques. Appliquée sur la peau, elle l'irrite, l'enflamme et détermine par fois un écoulement sireux très-abondant. Ce topique est très-convenable dans quelques cas de rhumatisme; il faut le renouveler tous les trois ou quatre jours, et l'appliquer sur la partie affectée ou sur les parties environnantes. Nous renvoyons aux Ecrits de Duhamel et de l'abbé Rozier, pour ce qui concerne la culture et l'exploitation de ces deux arbres économiques, dont les produits intéressent bien plus les arts que la médecine.

SCD Lyon 1

SAPONAIRE OFFICINALE (Saponaria officinalis).

Caryophyll. Tour. — *Caryophyll.* Jus. — *Décandr. Dygin.* Lin.

Planche 32. — Figure 125.

Cette plante aime les lieux frais et humides. On la trouve dans les bois, sur les bords des rivières et des étangs. Sa racine est longue, fibreuse, traçante. Ses tiges parviennent à la hauteur d'environ deux pieds; elles sont cylindriques, articulées, rougeâtres et garnies de feuilles opposées, ovales, lancéolées, presque sessiles, d'un vert tendre. Les fleurs sont rouges, terminales, disposées en corymbe; elles ont un calice à cinq dents aiguës, une corolle composée de cinq pétales, dix étamines et deux styles. Les fruits sont des capsules oblongues, à une loge, s'ouvrant au sommet en cinq valves, et renfermant des semences menues, arrondies, chagrinées, rougeâtres.

SAPONAIRE A FEUILLES DE BASILIC (Saponaria ocymoïdes).

Planche 32. — Figure 126.

Cette espèce se distingue par l'élégance de ses fleurs teintes de pourpre. On la trouve dans la France méridionale, en Italie et en Suisse, sur les collines et les rochers. Sa tige est basse, inclinée, très-rameuse, pubescente. Ses feuilles sont petites, ovales, ciliées, assez semblables à celles du Basilic. Au sommet des rameaux on voit briller un grand nombre de fleurs purpurines soutenues sur des pédoncules velus. Le calice est cylindrique, tubulé, à cinq divisions obtuses; la corolle offre cinq pétales élargis au sommet.

Parmi quelques autres espèces, les plus remarquables sont la Saponaire anguleuse, *Saponaria vaccaria*, et la Saponaire de Crète, *Saponaria cretica;* l'une croît en Europe et abonde dans les champs, où on la distingue à ses feuilles ovales, pointues, sessiles, à ses fleurs d'un rouge vif, munies d'un calice en pyramide, à cinq angles saillans, et d'une corolle à cinq pétales un peu crénelés à leur sommet; l'autre végète dans les terrains arides de l'île de Crète; ses tiges grêles, velues, rameuses, presque dichotomes, portent à leur sommet de petites fleurs purpurines munies d'un calice strié, à cinq angles,

SCD Lyon 1

Mais l'espèce la plus intéressante, c'est sans contredit la Saponaire officinale, dont les propriétés sont fondées sur des faits non équivoques. Toute la plante, et particulièrement la racine, fournit un principe savoneux acide et un principe extractif d'une saveur amère, un peu âcre. Cartheuser, Bergius, Peyrilhe et plusieurs autres médecins modernes, en font le plus grand éloge dans les affections catharrales, l'engorgement des viscères abdominaux, les maladies cutanées, le rhumatisme chronique, etc. Dans notre pratique particulière, nous avons plusieurs fois acquis la preuve de son efficacité dans les obstructions viscérales qui succèdent aux fièvres intermittentes rebelles; mais il est bon d'observer à ceux qui n'ont peut-être pas obtenu les mêmes succès, que nous l'avons toujours administrée à grandes doses, en extrait ou en décoction concentrée. Quelquefois aussi, nous avons employé le suc de la plante fraîche, à la dose de cinq ou six onces tous les matins. Il est des praticiens qui accordent une grande confiance à la Saponaire, dans le traitement de la syphilis; mais il est très-douteux qu'elle puisse triompher de cette maladie sans le secours de quelque préparation mercurielle. Toutefois, nous sommes de l'avis de Cartheuser, qui met cette plante indigène bien au-dessus de la Salsepareille, et nous pensons qu'on doit particulièrement lui donner la préférence dans la curation de la blennorhagie ou catarrhe aigu de l'urètre. L'expérience nous a appris que cette maladie cédait bien plus facilement à une simple infusion de Saponaire édulcorée avec le sirop d'Altæa, à quelques bains tièdes, enfin à un régime doux, rafraîchissant, qu'à tous les arcanes inventés par la tourbe empirique, et plus ou moins imprégnés de mercure.

On administre la Saponaire en décoction. Si on emploie les tiges et les feuilles, la dose est d'une poignée pour deux livres de colature. Certains donnent la préférence à la racine, comme étant douée de principes plus actifs; elle convient particulièrement dans les obstructions abdominales, à la dose de deux onces qu'on fait bouillir dans deux livres d'eau, jusqu'à réduction d'un tiers. On peut ajouter à la colature une once d'oximel scillitique et un gros de sulfate de soude ou d'acétite de potasse. L'extrait se prescrit en pilules ou sous la forme d'électuaire, depuis un gros jusqu'à demi-once. On le donne seul, ou mêlé avec l'extrait d'Arnica ou celui de Ménianthe trifolié.

SCD Lyon 1

SAPOTILLIER COMMUN (Achras sapota).

Sapotill. Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 32. — Figure 127.

Cet arbre croît dans l'Amérique méridionale. On le cultive aux Antilles, et particulièrement à St-Domingue. Son tronc plus ou moins élevé, et revêtu d'une écorce brune, gercée, se divise en rameaux réunis en cime. Ses feuilles sont alternes, oblongues, lancéolées, pétiolées, luisantes, d'un vert foncé à leur face supérieure, plus pâles en dessous. Ses fleurs sont pédonculées, blanchâtres, formées d'un calice à six feuilles, d'une corolle tubulée, campaniforme, à six divisions avec autant d'écailles à son orifice, de six étamines et d'un style. Le fruit est une pomme ovale, charnue, à huit ou dix loges renfermant autant de semences.

Ce fruit parvenu à une parfaite maturité, est, dit-on, d'une saveur délicieuse. On le sert aux Antilles sur toutes les tables. Les semences qu'il renferme sont un peu amères, mucilagineuses; elles servent à préparer des émulsions utiles dans les maladies aiguës de l'appareil urinaire; mais on peut sans inconvénient leur préférer nos semences émulsives.

L'écorce du tronc et des branches du Sapotillier commun, manifeste une saveur amère, styptique. On lui attribue les propriétés du Quinquina, dans le traitement des fièvres intermittentes. En attendant que l'observation ait prononcé, employons le Quinquina dans les circonstances difficiles, et gardons-nous d'accorder une aveugle confiance à quelques expérimentateurs ridicules, qui s'agitent maintenant au sein de la capitale, et qu'on ne croira philantropes, que lorsqu'ils seront devenus plus sages, et sur-tout plus désintéressés.

SCD Lyon 1

SARRETTE DES TEINTURIERS (Serratula tinctoria).

Flosc. Tour. — *Cynarocéph.* Jus. — *Syngén. Polygam. égal.* Lin.

Planche 32. — Figure 128.

Cette plante est commune dans les bois et dans les prairies humides. Sa tige est droite, ferme, lisse, un peu rameuse, haute d'environ deux pieds. Ses feuilles sont grandes, ovales, pinnatifides, dentées, quelquefois entières ou simplement incisées. Les fleurs sont purpurines ou blanches, et disposées au sommet des rameaux; elles ont un calice cylindrique à écailles, une corolle composée de fleurons hermaphrodites, cinq étamines capillaires, et un style à stigmate bifurqué. Le réceptacle est garni de paillettes simples; les semences sont ovales, munies d'une aigrette jaunâtre.

Geoffroy nous dit que cette espèce de Sarrette contient beaucoup d'huile et de sel essentiel; qu'elle convient sur-tout à la suite des chûtes violentes, parce qu'elle dissout le sang caillé et le fait rentrer dans les routes de la circulation; que ses feuilles appliquées extérieurement, dissipent les douleurs hémorrhoïdales; et pour nous prouver tout cela, il invoque l'autorité de Mathiole. Mais observons que cette plante est totalement dépourvue de principes actifs, et que les auteurs modernes l'ont rayée de la liste des médicamens. Il faut lui substituer les fleurs de l'Arnique des montagnes, dont l'action puissante a été souvent constatée dans les cas de contusions graves.

Cependant, cette plante mérite d'être appréciée sous le rapport des arts, puisque son suc fournit une teinture d'un beau jaune, qui pourrait être d'un grand avantage dans les manufactures.

SCD Lyon 1

SARRIETTE DES JARDINS (Satureia hortensis).

Labiées. Tour. — *Labiées.* Jus. — *Dydynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 33. — Figure 129.

Cette plante cultivée par tout, croît spontanément dans les lieux arides de l'Europe australe. On la reconnaît à ses tiges droites, rougeâtres, rameuses, un peu velues; à ses feuilles opposées, linéaires, lancéolées, entières, d'un vert blanchâtre; à ses fleurs axillaires, d'un rouge pâle, réunies deux à deux sur chaque pédoncule, formées d'un calice à cinq divisions très-étroites, d'une corolle tubulée à deux lèvres, la supérieure droite, un peu échancrée, l'inférieure à trois lobes, de quatre étamines écartées, et d'un style à deux stigmates. Les fruits sont des capsules renfermant quatre semences brunes, menues, presque rondes.

SARRIETTE A FLEURS EN TÊTE (Satureia capitata).

Planche 33. — Figure 130.

On trouve cette espèce dans le midi de la France, dans la Grèce et l'Archipel. Elle porte le nom vulgaire de *Thym de Crète*, et s'élève en manière d'arbrisseau, sur une tige droite, grêle, rameuse, haute d'environ un pied. Les feuilles sont opposées, sessiles, étroites, relevées en carène, blanchâtres, pointues, ciliées; les fleurs petites, blanches ou purpurines, réunies en tête sur un épi à bractées ovales.

Ces deux plantes qui se distinguent par une odeur forte, aromatique, assez agréable, par une saveur amère, piquante, donnent à l'analyse beaucoup d'huile volatile, et partagent l'action tonique de la plupart des plantes dont se compose l'intéressante famille des Labiées. On peut les administrer en infusion théiforme, lorsqu'on veut relever le ton du conduit alimentaire.

SCD Lyon 1

SASSAFRAS (Laurus Sassafras).

Arbr. Monop. Tour. — *Laurin.* Jus. — *Ennéandr. Monogyn.* Lin.

Planche 33. — Figure 131.

Cet arbre abonde dans plusieurs contrées de l'Amérique septentrionale. Sa tige plus ou moins élevée, se divise en rameaux nombreux, cylindriques, verdâtres, ornés de feuilles alternes, pétiolées, entières, à trois lobes, d'un vert foncé en dessus, blanchâtres à leur face inférieure. Les fleurs sont petites, pédonculées, disposées en grappes, et d'un blanc jaunâtre; elles offrent un calice à six divisions profondes, six ou huit étamines jaunes, et un style surmonté d'un stigmate obtus. Il leur succède de petites baies d'un bleu noirâtre dans leur maturité.

Les Naturalistes rapportent à cette espèce de Laurier, une substance aromatique désignée dans les pharmacies, sous le nom de bois de Sassafras. Elle est en morceaux longs, spongieux, légers, d'un blanc rougeâtre, d'une odeur pénétrante, analogue à celle du Fenouil; d'une saveur chaude, un peu âcre. On en retire par la voie de l'analyse, un principe gommo-résineux et une huile volatile très-odorante.

Les principes du Sassafras annoncent des propriétés actives, et l'observation clinique a particulièrement constaté son action spéciale sur les vaisseaux exhalans de la peau. On en fait un heureux emploi dans les affections catarrhales, goutteuses et rhumatisantes, mais seulement lorsqu'on a besoin de stimuler le système, ce qui arrive fréquemment sous l'influence d'une constitution atmosphérique pluvieuse et humide. Quelques praticiens en font usage dans le traitement des affections syphilitiques, et l'associent assez ordinairement au Gayac et à la Salsepareille. On doit préférer son infusion théiforme, qui conserve bien davantage ses parties volatiles et aromatiques. La dose est d'environ une once pour deux livres de véhicule qu'on aromatise avec un peu d'écorce d'orange, et qu'on édulcore convenablement. L'huile volatile doit être administrée par gouttes, et l'extrait à la dose d'un gros.

SCD Lyon 1

SATYRION FÉTIDE (Satyrium hircinum).

Anomal. Tour. — *Orchid.* Jus. — *Ginandr. Dynandr.* Lin.

Planche 33. — Figure 132.

Cette plante habite les lieux ombragés de l'Europe. Sa racine offre deux tubercules arrondis, charnus, d'où s'élève une tige cylindrique, ferme, striée, glabre. Ses feuilles sont alternes, épaisses, lancéolées, aiguës, d'un vert luisant; ses fleurs blanchâtres, ponctuées de pourpre, d'une odeur fétide, et disposées en épis. La corolle se compose de six pétales; les cinq supérieurs sont ramassés en casque; l'inférieur est divisé en trois lanières, les deux latérales petites, ondulées, l'intermédiaire très-étroite et comme rongée ou déchirée à son extrémité. Les étamines au nombre de deux, sont attachées sur la partie antérieure du style. Le fruit est une capsule oblongue, uniloculaire, trivalve, à semences nombreuses.

Les tubercules du Satyrion fétide, contiennent une fécule très nourrissante, dont on peut faire du vrai salep. Nous avons déjà décrit le procédé qu'on emploie pour préparer cette substance alimentaire, qui est également fournie par un grand nombre de plantes de la famille des Orchidées, et nous avons indiqué les circonstances où on peut l'employer avec quelqu'avantage.

On trouve dans les Commentaires de Mathiole, des détails singuliers sur la propriété aphrodisiaque du Satyrion : *Venerem si omnino manu teneatur radix stimulat, eoque magis si bibatur in vino.* Mais de semblables erreurs ne sont pas même dignes d'être réfutées. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces tubercules ne jouissent d'une propriété stimulante, que lorsqu'on les associe à des substances âcres, telles que le Poivre, le Gingembre, les semences de Roquette, les huiles volatiles, etc. Qu'ils sont à plaindre, ceux qui ont besoin de recourir à un semblable mélange, pour donner quelques preuves de *magnanimité!*

SCD Lyon 1

SAUGE OFFICINALE (Salvia officinalis).

Labiées. Tour. — *Labiées.* Jus. — *Diandr. Monogyn.* Lin.

Planche 34. — Figure 133.

On trouve cette plante dans les contrées méridionales, et on la cultive par tout à cause de ses grandes vertus. Elle s'élève sur une tige ligneuse, dont les rameaux quadrangulaires, velus, portent des feuilles pétiolées, ovales, lancéolées, crénelées, chagrinées, pubescentes, d'un vert blanchâtre, quelquefois panachées de différentes couleurs. Les fleurs sont disposées en épi lâche et terminal, d'un bleu rougeâtre, formées d'un calice strié, à cinq dents aiguës, d'une corolle à deux lèvres, la supérieure voûtée, échancrée, l'inférieure trilobée, de deux étamines dont les filets sont portés transversalement sur un pivot qui naît du fond de la corolle, et d'un style à stigmate bifide.

SAUGE DES PRÉS (Salvia pratensis).

Planche 34. — Figure 134.

Cette espèce abonde dans les pâturages secs, sur les côteaux arides. Elle se distingue par sa tige quadrangulaire, velue, peu rameuse, haute d'un à deux pieds; par ses feuilles ovales, oblongues, ridées, crénelées, cordiformes à la base, pétiolées, les supérieures sessiles et pointues; par ses fleurs disposées en verticilles sur un épi terminal, et munies d'une corolle dont la lèvre supérieure est courbée en faucille et laisse paraître le style.

SAUGE HORMIN (Salvia horminum).

Planche 34. — Figure 135.

Cette charmante espèce croît en Espagne et dans les vallées du Piémont. On la cultive dans les jardins, et on la reconnaît aisément à ses bractées nombreuses,

SCD Lyon 1

ovales, colorées; à sa tige pubescente, droite, rameuse; à ses feuilles oblongues, obtuses, ciliées, crénelées, vertes, pétiolées, les supérieures sessiles; à ses fleurs verticillées, violettes ou d'un joli pourpre.

SAUGE D'ALGER (Salvia Algeriensis, Desf.).

Planche 34. — Figure 136.

Son nom spécifique indique sa patrie. Ses tiges sont droites, tétragones, velues, hautes de deux ou trois pieds; ses feuilles inférieures, ovales, crénelées, glabres, obtuses; les supérieures sessiles, lancéolées, aiguës; ses fleurs grandes, très-belles, de couleur bleue, disposées en verticilles au sommet des rameaux, munies d'un calice velu à cinq dents, et d'un style plus long que la corolle.

Les Sauges répandent une odeur forte, pénétrante; leur saveur est chaude, amère, aromatique. Elles donnent par la distillation, beaucoup d'huile volatile camphrée, dans laquelle résident leurs principales vertus. La Sauge officinale est la plus active et la plus généralement employée. Elle partage les vertus des autres Labiées aromatiques, et notre art en fait un fréquent usage pour exciter le ton de l'estomac et de l'organe cutané. Nous l'avons soumise à quelques expériences pour constater son action fébrifuge, et nous avons obtenu des succès dans plusieurs cas de fièvres intermittentes simples. Son infusion vineuse nous a paru mériter alors la préférence; il faut en donner deux ou trois verres une ou deux heures avant le paroxisme. Lorsqu'on a d'autres indications à remplir, on emploie communément son infusion aqueuse édulcorée avec du miel ou du sucre. L'eau distillée se prescrit à la dose d'une à deux onces, et l'huile volatile à celle de cinq ou six gouttes.

SCD Lyon 1

SAULE BLANC (Salix alba).

Arbr. Amentac. Tour. — *Amentac.* Jus. — *Diœc. Tétrandr.* Lin.

Planche 35. — Figure 137.

Le Saule blanc ou Saule commun habite les forêts et les prairies humides de l'Europe, où il s'élève à la hauteur d'environ vingt pieds. Ses rameaux sont nombreux, élancés, lisses, verdâtres, légérement velus; ses feuilles oblongues, lancéolées, aiguës, dentées, soyeuses, d'une couleur argentée à leur face inférieure; ses fleurs dioïques et disposées sur des chatons à écailles velues, uniflores. Les fleurs mâles offrent deux étamines entre chaque écaille; les femelles un style bifide terminé par quatre stigmates. Les capsules sont ovales, glabres, à une loge, à deux valves, à semences aigrettées.

SAULE TRIANDRIQUE (Salix triandra).

Planche 35. — Figure 138.

Cette espèce se trouve en Allemagne, dans la Sibérie et dans la France méridionale; elle aime le bord des fleuves et les lieux sablonneux. Sa tige s'élève à une hauteur médiocre et porte des rameaux droits, alternes, flexibles, marqués de tâches rougeâtres. Les feuilles sont ovales, lancéolées, pointues, dentées, glabres, d'un vert foncé en dessus, et portées sur un court pétiole garni à sa base de deux stipules arrondies, dentelées. Les fleurs mâles naissent sur des chatons cylindriques, cotonneux; elles ont trois étamines. Les femelles ont des écailles légérement velues. Les capsules sont glabres, pédicillées. D'après MM. Lamarck et Decandolle, on observe à la base des jeunes pousses florales, une touffe de poils blancs qui manque dans l'espèce précédente et dans le Saule jaune.

SCD Lyon 1

SAULE PENTANDRIQUE (Salix pentandra).

PLANCHE 35. — Figure 139.

LE Saule pentandrique est également connu sous les noms de Saule odorant, de Saule à feuilles de Laurier. On le rencontre dans les lieux humides et montueux de l'Europe septentrionale. Il croît aussi sur les Alpes et les Pyrénées. Sa tige haute de huit à dix pieds, porte des rameaux alternes, fragiles, glabres, jaunâtres. Les feuilles sont ovales, pointues, fermes, luisantes, dentées, visqueuses ainsi que les jeunes rameaux, et portées sur des pétioles ordinairement dépourvus de stipules. Les chatons sont jaunâtres, cylindriques; dans les mâles chaque écaille porte cinq étamines, quelquefois sept; dans les femelles les capsules sont glabres, un peu visqueuses.

SAULE MARCEAU (Salix caprea).

PLANCHE 35. — Figure 140.

CETTE espèce végète rapidement; on la trouve dans les bois et sur les côteaux arides. Les rameaux sont nombreux, alongés, fragiles, d'un vert jaunâtre et garnis de feuilles ovales, elliptiques, crénelées, ridées, ondulées, d'un vert foncé à leur face supérieure, blanchâtres et cotonneuses en dessous. Les chatons mâles sont ovoïdes, épais, portés sur un court pédicelle garni d'écailles velues. Les écailles calicinales sont oblongues, élargies au sommet, chargées d'une touffe de poils soyeux; elles renferment deux étamines distinctes. Les chatons femelles sont oblongs et portés sur un pédicelle à folioles soyeuses. Les capsules sont pubescentes, lancéolées; les semences munies d'une aigrette touffue.

Plusieurs autres Saules intéressent également l'art de guérir, et dans ce nombre on a compris le Saule jaune, *Salix vitellina*, espèce très-connue sous le nom d'Osier, qui abonde en Europe dans les terrains humides, et dont les rameaux grêles, très-souples, revêtus d'une écorce jaune purpurescente, portent des feuilles étroites, ovales, lancéolées, aiguës, dentées; le Saule à feuilles d'amandier, *Salix amygdalina*, arbrisseau d'une hauteur

SCD Lyon 1

médiocre, remarquable par ses rameaux flexibles, recouverts d'une écorce noirâtre ou purpurine; par ses feuilles lancéolées, dentées, glabres, à stipules en forme de trapèze, également dentées, embrassant les rameaux; le Saule fragile, *Salix fragilis*, dont les rameaux sont nombreux, étalés, très-cassans, les feuilles oblongues, lancéolées, dentées en scie, portées sur des pétioles glanduleux. Cette espèce aime un sol humide : on la trouve aux environs de Paris, dans les Alpes et sur les rives du Rhône; enfin le Saule pourpré, ou Saule monandrique, *Salix purpurea*, *Salix monandra*, arbrisseau très-commun dans l'Europe méridionale, qui offre une tige peu élevée, des rameaux grêles, souples, d'un rouge pourpre très-vif, des feuilles glabres, dentées, presque linéaires, alternes, les inférieures opposées, et des fleurs à une seule étamine.

Parmi les substances indigènes qu'on a voulu substituer au Quinquina, les Saules semblent devoir occuper le premier rang, s'il faut s'en rapporter au témoignage de quelques praticiens qui en ont fait l'heureux emploi dans le traitement des fièvres intermittentes. L'écorce moyenne des branches et des rameaux contient du tannin et un principe extractif amer un peu acerbe; son infusion aqueuse est jaunâtre et noircit par l'addition du sulfate de fer. Cette substance dont la principale vertu est d'exciter les forces toniques de l'estomac, peut être regardée comme succédanée du Quinquina dans quelques fièvres intermittentes simples; mais lorsqu'il faut agir d'une manière prompte et directe sur la puissance vitale, comme cela arrive dans les fièvres larvées, ou dans celles qui offrent quelque symptôme insolite, pernicieux, on doit s'empresser de recourir à l'écorce du Pérou, seul rémède digne jusqu'à présent de fixer les suffrages des médecins dont la prudence égale le savoir.

On peut administrer l'écorce de Saule en substance pulvérisée, en décoction et en extrait. Lorsqu'on veut en faire l'application aux fièvres, il convient de le prescrire de la manière suivante : prenez écorce de Saule finement pulvérisée une once, racine de grande Gentiane demi-once, miel blanc quantité suffisante pour former un électuaire que vous diviserez en dix ou douze prises égales, et que vous donnerez de quatre en quatre heures, ou à des intervalles plus ou moins rapprochés, selon le type de la fièvre. Cet électuaire nous a parfaitement réussi dans les intermittentes vernales, et même dans un cas de fièvre qui avait résisté à l'usage du Quinquina. D'autres médecins ont obtenu avant nous le même résultat de quelques autres amers indigènes; mais il serait important de bien examiner l'espèce de Quinquina qu'on emploie, parce que

SCD Lyon 1

le commerce ne l'offrant pas toujours de bonne qualité, la comparaison de ses propriétés avec celles des substances indigènes devient alors illusoire. Dans quelques autres circonstances où le Saule avait seulement diminué la fièvre sans dissiper les paroxismes, nous nous sommes bien trouvés d'y mêler un tiers de Quinquina. C'est ainsi que M. le professeur Pinel associe avec succès, à l'Hospice de la Salpétrière, cette écorce exotique avec la racine de Gentiane.

On a également constaté les bons effets de l'écorce de Saule dans les cours de ventre rebelles, et dans les fluxions dysentériques avec atonie de la membrane muqueuse intestinale. On administre alors son extrait aqueux à la dose de vingt à trente grains, matin et soir, et on fait boire immédiatement après une tasse d'infusion légère de la même écorce, édulcorée avec du sucre. On emploie aussi sa décoction extérieurement, pour stimuler les ulcères atoniques et combattre la diathèse gangrèneuse.

Les médecins donnent généralement la préférence à l'écorce du Saule blanc. MM. Coste, Willemet, Désessartz etc., ont déjà signalé son action fébrifuge, et M. Bertrand vient de l'administrer avec succès dans une fièvre bilieuse tierce compliquée d'adynamie (*Journal de médecine*, Tom. 31. pag. 274). Cullen a particulièrement employé le Saule odorant ou pentandrique, et ses expériences contrastent avec celles de Bergius, qui assure n'en avoir tiré aucun avantage, quoiqu'il l'ait prescrit fréquemment dans les fièvres intermittentes. *Ego hunc corticem in febribus intermittentibus iterum iterumque exhibui, sed irrito conatu.* Mat. méd. *pag.* 839. Enfin, quelques-uns préfèrent le Saule à feuilles d'amandier, d'autres le Saule Marceau, d'autres le Saule fragile. Du reste, il est constant que l'écorce de la plupart des Saules contient un principe extractif amer, dépositaire de la vertu fébrifuge; mais il faudra encore bien des expériences pour déterminer quelle est l'espèce qu'on peut employer le plus utilement dans les prescriptions médicales.

SCD Lyon 1

SAXIFRAGE GRANULÉE (Saxifraga granulata).

Rosac. Tour. — *Saxifr.* Jus. — *Décandr. Dygyn.* Lin.

Planche 36. — Figure 141.

Les lieux arides et sablonneux de l'Europe produisent la Saxifrage granulée, dont la racine garnie de plusieurs petites bulbes ou tubercules, pousse une tige cylindrique, rameuse, légérement velue, médiocrement élevée. Les feuilles inférieures sont réniformes, lobées, munies de longs pétioles; les supérieures presque sessiles, profondément incisées. Les fleurs sont grandes, terminales, blanches : elles ont un calice à cinq divisions, une corolle à cinq pétales, dix étamines et un ovaire surmonté de deux styles. Le fruit est une capsule terminée par deux pointes ou cornes réfléchies, divisée en deux loges où sont renfermées des semences nombreuses.

SAXIFRAGE A FEUILLES EPAISSES (Saxifraga crassifolia).

Planche 36. — Figure 142.

Cette belle espèce habite les montagnes de la Sibérie. On la cultive dans quelques jardins dont elle fait l'ornement. Ses feuilles sont grandes, ovales, obtuses, un peu dentelées, pétiolées, lisses, épaisses et d'un beau vert. Elles forment une touffe d'où s'élève une tige cylindrique, charnue, glabre, terminée par une grappe de fleurs nombreuses, d'une belle couleur rose. La corolle est grande, campaniforme, composée de cinq pétales.

SAXIFRAGE COTYLÉDON (Saxifraga cotyledon).

Planche 36. — Figure 143.

On la trouve sur les Alpes, et on la reconnaît à ses feuilles radicales, oblongues, spatulées, dentées, sessiles, d'un vert un peu glauque, succulentes, cartilagineuses,

SCD Lyon 1

bordées d'une membrane blanchâtre, et réunies en rosette touffue. La tige est cylindrique, haute d'environ un pied, et garnie d'un grand nombre de fleurs assez grandes, disposées en panicule. La corolle est d'un blanc de neige; les pédoncules ainsi que les calices sont garnis de poils glanduleux.

SAXIFRAGE VELUE (Saxifraga hirsuta).

Planche 36. — Figure 144.

Cette Saxifrage habite aussi les Alpes. Les feuilles sont ovales ou un peu arrondies, crénelées, glabres, d'un vert foncé en dessus, souvent rougeâtres en leurs bords, et munies de pétioles velus; les tiges droites, striées, rougeâtres, rameuses, paniculées à leur partie supérieure; les fleurs petites, blanches, ponctuées de rouge et portées sur des pédoncules velus, d'un rouge brun; les capsules ovales, terminées par deux pointes très-écartées.

Les hautes montagnes de l'Europe nous fournissent un grand nombre d'autres espèces, parmi lesquelles on doit distinguer la Saxifrage des lieux ombragés, *Saxifraga umbrosa*, dont les feuilles sont ovales, crénelées, à rebord cartilagineux, les pétales blancs ponctués de jaune ou de rouge; la Saxifrage jaune-pourpre, *Saxifraga luteo-purpurea*, dont les feuilles radicales sont réunies en rosettes étalées, les fleurs d'un beau jaune, les calices garnis de poils glanduleux, et de couleur pourpre ainsi que la tige et les feuilles supérieures; la Saxifrage étoilée, *Saxifraga stellaris*, remarquable par ses feuilles cunéiformes, disposées en rosettes radicales, et par ses fleurs blanches marquées de taches rougeâtres; la Saxifrage musquée, *Saxifraga moschata*, qui a les feuilles radicales aggrégées, entières ou trifides, aiguës, linéaires, la tige visqueuse, la corolle odorante, jaune, composée de pétales aussi longs que le calice; enfin, la Saxifrage métamorphosée, *Saxifraga mutata*, dont le calice est chargé de poils glanduleux, la corolle d'un jaune safrané, quelquefois ponctuée de pourpre. La plupart de ces espèces végètent sur les Pyrénées, où elles ont été observées par M. La Peyrouse.

Les Anciens avaient cru que les Saxifrages, et particulièrement la Saxifrage blanche ou granulée, étaient douées d'une action spécifique sur la vessie, et qu'elles pouvaient dissoudre les concrétions urinaires. Nous avons déjà signalé une semblable erreur à l'égard de quelques autres plantes qui ne paraissent pas être

SCD Lyon 1

pourvues de principes plus actifs; cependant, il ne faudrait pas toujours s'en rapporter exclusivement à l'analyse chimique, car l'expérience a démontré combien elle est insuffisante pour nous révéler l'action des médicamens sur l'économie vitale; aussi les esprits sages savent se tenir en garde contre les prétentions ambitieuses de la chimie, et ne se décident que lorsque l'observation clinique a prononcé; or, elle nous apprend que la Saxifrage granulée, sans avoir la propriété de dissoudre les concrétions de la vessie, peut néanmoins exciter la secrétion urinaire, et être tout aussi utile que bien d'autres plantes dont on fait un emploi journalier. On préfère ordinairement la racine qui est un peu âcre, et on la prescrit à la dose d'une à deux onces pour deux livres de colature, ou en infusion dans une égale quantité de vin blanc.

Pallas fait l'éloge de la Saxifrage à feuilles épaisses, comme d'un excellent anti septique; peut être quelques-autres espèces partagent-elles cette propriété; mais ici comme dans une foule d'autres circonstances, il faut encore interroger l'observation clinique, puisqu'elle seule a le droit de diriger nos suffrages.

On a donné le nom de Saxifrage à quelques-autres plantes qui appartiennent à des genres différens, telles que le Chrysosplenium à feuilles opposées, *Chrysosplenium oppositifolium;* le Peucédane officinal, *Peucedanum officinale,* etc., et on leur a également attribué une action spécifique sur l'appareil urinaire.

SCD Lyon 1

SCABIEUSE DES CHAMPS (Scabiosa arvensis).

Floscul. Tour. — *Dipsac.* Jus. — *Tétrandr. Monogyn.* Lin.

Planche 37. — Figure 145.

Cette plante est commune en Europe. On la trouve dans les champs, dans les prairies, dans les chemins, etc. Sa racine est vivace, longue, un peu fibreuse; elle pousse des tiges velues, rondes, cylindriques, plus ou moins rameuses. Les feuilles caulinaires sont opposées, pinnatifides, presque ailées, lanugineuses, terminées par une découpure assez grande, pointue, crénelée; les inférieures ovales, lancéolées, très-souvent entières et dentées. Les fleurs sont terminales et réunies en tête sur des pédoncules velus. Elles ont un calice double supérieur à l'ovaire, une corolle tubulée, quadrifide, d'un pourpre pâle; quatre étamines saillantes et un style. Les semences sont oblongues et couronnées par le calice propre.

SCABIEUSE SUCCISE (Scabiosa succisa).

Planche 37. — Figure 146.

On rencontre cette espèce dans les pâturages, dans les lieux incultes et dans les bois un peu humides de l'Europe. Elle est appelée succise ou Mors du diable, parce que sa racine est comme rongée à son extrémité. Ses tiges sont droites, rougeâtres, rameuses, hautes d'environ deux pieds, garnies de feuilles ovales, lancéolées, entières ou dentées, vertes en dessus, plus pâles en dessous. Les fleurs sont bleues, purpurines ou blanches, terminales, réunies en tête convexe, souvent au nombre de trois. La corolle est divisée en quatre segmens réguliers. Les semences sont globuleuses et enveloppées par le calice propre.

Une autre espèce croît dans les mêmes lieux; c'est la Scabieuse des bois, *Scabiosa sylvatica*. Ses feuilles sont grandes, ovales, dentées, d'un vert brun; ses fleurs terminales, d'un bleu rougeâtre. La corolle offre quatre segmens presque égaux. Les semences sont velues.

Ces différentes espèces n'offrent rien de très-remarquable quant à leurs propriétés chimiques et médicales. La routine en a cependant consacré l'usage dans

SCD Lyon 1

les maladies qui s'emparent de l'organe cutané, et plusieurs médecins les administrent encore aujourd'hui avec confiance Geoffroy en fait un grand éloge dans la toux opiniâtre et dans les ulcères internes. Quelques-autres auteurs les recommandent aussi contre les fièvres ataxiques et contre la peste; mais comme ils se sont tous copiés servilement, leur témoignage ne saurait être d'une grande autorité pour les hommes de l'art, qui ne veulent être guidés que par le flambeau de l'expérience.

La Scabieuse des champs est celle dont on fait le plus fréquent usage. On prescrit la racine, les feuilles et les fleurs. La dose n'est pas rigoureusement déterminée. On prépare avec le suc exprimé de la plante fraîche, un sirop dont Geoffroy vante la propriété anti-dartreuse. Il faut en même tems bassiner les parties affectées de dartres, avec la décoction de la plante. On ajoute à deux livres de cette décoction environ une once d'eau de vie camphrée. Enfin, l'eau distillée de Scabieuse, sert quelquefois d'excipient aux potions sudorifiques, sans rien ajouter à leur action.

SCD Lyon 1

SCAMMONÉE ou Liseron de Syrie (Convolvulus scammonia).

Campanif. Tour. — *Convolvul.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 37. — Figure 147.

Cette espèce de Liseron croît spontanément aux environs d'Alep et de Smyrne. Sa racine est épaisse, charnue, fibreuse, brune à l'extérieur et remplie d'un suc laiteux très-âcre. De cette racine s'élèvent des tiges grêles, sarmenteuses, grimpantes, s'attachant aux corps environnans qui leur servent d'appui. Les feuilles sont alternes, triangulaires, sagittées, lisses, vertes, soutenues sur de longs pétioles. Les fleurs sont axillaires, pédonculées, d'un blanc mêlé de pourpre. Leurs caractères botaniques consistent dans un calice à cinq divisions obtuses, échancrées à leur sommet, une corolle monopétale, grande, campaniforme, à cinq lobes, cinq étamines et un style terminé par deux stigmates. Le fruit est une capsule pointue à deux loges, dont les semences sont anguleuses et noirâtres.

C'est à l'aide d'incisions pratiquées sur les racines de cette plante, qu'on obtient cette substance gommo-résineuse, connue dans le commerce sous le nom de *Scammonée*. On en distingue deux espèces qui ne diffèrent que par leur état de plus ou moins grande pureté : la Scammonée d'Alep et la Scammonée de Smyrne. L'une est légère, friable, d'une cassure brillante d'un gris noirâtre ; lorsqu'on la presse entre les doigts, elle se change en une poudre d'un blanc jaunâtre : l'autre est plus noire, plus compacte et plus pesante.

La Scammonée exhale une odeur vireuse, nauséabonde ; sa saveur est d'abord faible, puis âcre et amère. Elle contient de la résine, une matière extractive et de l'albumine. Suivant Cartheuser, une once de Scammonée fournit demi-once de résine et trois gros de gomme seulement.

Les Grecs et les Arabes ont beaucoup employé cette substance, et on en fait encore aujourd'hui un fréquent usage dans quelques maladies chroniques. Administrée à petites doses, elle détermine ordinairement la purgation sans causer beaucoup de trouble dans l'organisme ; et lorsqu'elle n'est point adultérée elle constitue un excellent purgatif dont l'usage est particulièrement approprié au traitement des hydropisies et des obstructions lentes des viscères abdominaux. On l'emploie aussi quelquefois dans les fièvres quartes rebelles dont le Quinquina n'a

SCD Lyon 1

pu triompher, sur-tout lorsqu'on soupçonne un engorgement du foie ou de la rate sans irritation notable. La sympathie qui règne entre le conduit intestinal et l'organe cutané, peut seule expliquer comment la galle, les dartres et autres maladies de la peau d'une nature rebelle, ont cédé quelquefois à l'usage de la Scammonée et autres purgatifs drastiques.

On a eu recours à un grand nombre de préparations pour modifier l'action de la Scammonée. Les uns l'ont unie au suc de Réglisse ou au suc de coing, d'autres ont voulu qu'elle fût imprégnée de soufre; et d'après ces différens procédés elle a reçu les noms de Diagrède glycyrrhizé, Diagrède cydonié, Diagrède soufré; mais toutes ces corrections sont superflues et insignifiantes, comme le dit fort bien Vogel, à l'égard d'une substance dont on a exagéré l'action véhémente; et il ne faut tenir aucun compte de la prétendue décomposition des humeurs, qu'elle opère, dit-on, après avoir produit des évacuations excessives. Ce purgatif beaucoup moins violent que la coloquinte et la gomme gutte, évacue d'une manière assez constante lorsqu'on l'administre à la dose de quinze à vingt grains. On peut l'employer de la manière suivante : prenez suc épaissi de Scammonée réduit en poudre très-fine quinze grains, sucre blanc une once, tartrite de potasse (tartre soluble) deux gros; mêlez et triturez avec soin dans un mortier de marbre; ajoutez ensuite peu à peu cinq onces de décoction d'orge ou de lait d'amande, et une demi-cuillerée d'eau de fleur d'orange. On peut aussi faire dissoudre simplement cette substance dans un peu de jaune d'œuf, et l'étendre ensuite dans une tasse d'eau de fontaine édulcorée avec du sucre ou du sirop de capillaire. Pour les tempéramens robustes, il faut porter la dose de Scammonée à vingt-cinq ou trente grains et même davantage.

Cette substance est le principal ingrédient de la fameuse poudre cornachine ou poudre du comte de Warwik, sur laquelle Cornachini, médecin de Pise, a fait un Traité particulier. C'est un mélange de diagrède soufré, d'antimoine diaphorétique et de crême de tartre. Le docteur italien a loué cette poudre avec une exagération ridicule, et on croira difficilement à l'exactitude des faits qu'il allègue pour prouver ses grandes propriétés; cependant, d'excellens observateurs l'ont administrée avec beaucoup de succès dans quelques cas d'hydropisie rebelle, et dans l'*Infarctus* des viscères abdominaux. La dose doit être alors proportionnée à l'état d'inertie qui accompagne ordinairement ces sortes d'affections morbifiques. Quelques grains de cette poudre conviennent aussi pour accélérer l'effet trop lent des purgatifs ordinaires. Enfin, une foule de médicamens qui ont joui autrefois

SCD Lyon 1

d'une grande célébrité, doivent une grande partie de leurs propriétés à la Scammonée; de ce nombre sont les pilules cochées majeures et mineures, les pilules hydragogues de Bontius, la poudre arthritique de Paracelse, etc. En terminant cet article, nous ne pouvons nous dispenser d'indiquer ici deux excellentes préparations que Rosen a consignées dans son bel Ouvrage sur les maladies des enfans; l'une est connue sous le nom de Teinture du docteur Rothen; on la prépare de la manière suivante : prenez jalap quatre onces, semences de Carthame deux onces, Scammonée choisie demi-once, gomme gutte deux gros; concassez ces différentes substances, faites les digérer pendant quatre ou cinq jours dans vingt-quatre onces d'alcool, et décantez ensuite la liqueur. Versez encore huit onces d'alcool sur le marc, laissez digérer, décantez et mêlez les digestions. Darélius et Werlhof ont constaté par de nombreuses expériences, l'action de ce médicament sur les vers, et particulièrement sur le *tænia*. La dose est d'un à deux gros jusqu'à demi-once. L'autre préparation est un mélange de douze grains de résine de Scammonée, de six grains de jalap et de deux grains de sulfate de mercure (turbith minéral), dont on forme cinq pilules avec quantité suffisante d'esprit de vin. On administre trois pilules le matin à jeun, et les deux autres une heure après. Rosen raconte qu'à l'aide de ce puissant anthelminthique, le docteur Nitret avait délivré une femme de dix-huit *tænias*. La malade ne se sentant pas parfaitement rétablie, fit encore usage de ce médicament et rendit des cucurbitins morts et plusieurs lombrics vivans. Cependant, comme cette préparation agit avec une grande véhémence, il faut se borner à la prescrire deux fois par mois; la troisième dose manque rarement d'expulser les vers.

SCD Lyon 1

SCEAU DE SALOMON (Convallaria polygonatum).

Camp. Tour. — *Liliac.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 37. — Figure 148.

Cette espèce de Muguet se trouve par tout, dans les bois, le long des haies etc. Sa racine est longue, traçante, charnue, blanchâtre, polygonée ou à plusieurs articulations. Ses tiges sont un peu courbées, anguleuses, hautes d'un pied et demi, garnies dans leur moitié supérieure de feuilles ovales, lancéolées, semi-embrassantes, unilatérales, d'un vert foncé en dessus, d'une couleur glauque à leur face inférieure. De l'aisselle des feuilles naissent des fleurs pendantes, blanches, la plupart solitaires, munies d'une corolle tubulée à six divisions étroites, de six étamines attachées à la partie intérieure du tube, et d'un ovaire couronné par un stigmate obtus. Le fruit est une baie arrondie, molle, d'un bleu foncé, polysperme.

Le Muguet multiflore, ou grand Sceau de Salomon, *Convallaria multiflora*, habite aussi les lieux ombragés de l'Europe. On le distingue à ses feuilles grandes, oblongues, elliptiques, d'un beau vert; à ses fleurs blanchâtres, pendantes et disposées au nombre de deux à six sur chaque pédoncule. Les baies sont blanchâtres ou rouges.

La racine du Sceau de Salomon est douceâtre, mucilagineuse, un peu astringente. Toutefois, aucune observation exacte n'a confirmé les éloges qui lui ont été donnés par Mathiole, Césalpin, Simon Pauli, Chomel; aussi est-elle tout-à-fait tombée dans l'oubli. On peut la remplacer par la racine de la grande Consoude, dans les circonstances qui réclament l'emploi des astringens mucilagineux.

SCD Lyon 1

SCILLE MARITIME (Scilla maritima).

Liliac. Tour. — *Liliac.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 38. — Figure 149.

Cette belle plante croit spontanément en Espagne, en Portugal, en Italie. On la trouve aussi dans les sables et sur les rochers des côtes maritimes de la France. Sa racine est une bulbe pyriforme, épaisse, composée de plusieurs tuniques charnues, visqueuses, rouges ou blanches selon les variétés. Ses feuilles sont radicales, grandes, longues d'environ un pied, entières, lisses, charnues, couchées sur la terre, et d'un beau vert. Sa tige est nue, haute, cylindrique, terminée par un épi de fleurs blanches nombreuses, ouvertes en étoile. Chaque pédoncule est muni de bractées réfléchies et comme articulées dans le milieu. La corolle est très-ouverte, composée de six pétales; les étamines sont au nombre de six et aussi longues que la corolle; l'ovaire est surmonté d'un style à stigmate simple, et remplacé par une capsule arrondie, anguleuse, triloculaire, trivalve, polysperme.

SCILLE CAMPANULÉE (Scilla campanulata).

Planche 38. — Figure 150.

Cette espèce fort jolie se distingue particulièrement des autres Scilles par des fleurs en cloche, et croît en Epagne et en Portugal. Sa bulbe est ovale, charnue, blanchâtre, d'une grosseur médiocre; elle pousse plusieurs feuilles longues d'environ un pied, en fer de lance, et d'un vert luisant. La hampe porte à son sommet un épi presque conique, garni de fleurs d'un joli bleu. La corolle est campanulée, à six divisions profondes.

SCD Lyon 1

SCILLE ÉLÉGANTE (Scilla amœna).

PLANCHE 38. — Figure 151.

CETTE espèce originaire du Levant, a quelque ressemblance avec les Jacinthes, ce qui lui a fait donner le nom de Jacinthe étoilée, Jacinthe de Mai. Ses bulbes charnues et rougeâtres poussent trois ou quatres feuilles planes, molles, obtuses, longues, striées, d'un joli vert. Du milieu de ces feuilles s'élèvent des tiges grêles, anguleuses, terminées par un épi de fleurs d'un bleu vif, marquées à leurs bords de quelques raies blanchâtres.

SCILLE A DEUX FEUILLES (Scilla bifolia).

PLANCHE 38. — Figure 152.

ON rencontre cette espèce en Allemagne et dans plusieurs parties de la France. Elle se plaît dans les pâturages et dans les lieux couverts qu'elle embellit dès les premiers jours du printems. Les feuilles, ordinairement au nombre de deux, sont radicales, linéaires, lancéolées, obtuses à leur sommet. La tige est droite, simple, de la longueur des feuilles, terminée par une grappe de quatre à six fleurs pédonculées, ouvertes en étoile et d'un très-joli bleu.

On n'emploie dans les prescriptions que la bulbe de la Scille maritime. Lorsqu'elle est fraîche elle manifeste une odeur piquante qui devient nulle dans son état de dessication ; sa saveur est d'ailleurs nauséabonde, persistante, très-amère, très-âcre. Suivant Schwilgué, elle donne à l'analyse de l'huile volatile, de l'extractif, un principe amilacé et un principe muqueux. La Scille est en général très-active, et ses différentes préparations excitent particulièrement les voies digestives, les poumons et le système urinaire. Si on l'administre à grandes doses elle détermine des nausées, des vomissemens, des coliques violentes et quelquefois l'inflammation et la gangrène. On fait un fréquent usage de cette substance dans les maladies du poumon, et on peut dire avec raison, que les médecins vulgaires en abusent, puisqu'ils ne consultent point la susceptibilité individuelle, et qu'ils ont rarement égard au caractère aigu ou chronique

SCD Lyon 1

des affections qu'ils ont à combattre. Cette distinction est pourtant indispensable, puisque les médicamens scillitiques ne conviennent point dans les catarrhes avec irritation dominante. Leur emploi est également suspect dans le premier degré de l'affection phthisique du poumon, et on ne peut que blâmer Buchan, lorsque, dans sa Médecine domestique, il recommande la Scille unie à la gomme ammoniaque, pour enrayer la marche de cette funeste maladie. On ne saurait trop le répéter, la phthisie est presque toujours le résultat d'une congestion inflammatoire du poumon, et une malheureuse expérience a démontré que les remèdes violens, loin de convenir à son début, favorisent ses progrès et fixent de plus en plus son incurabilité, sur-tout si le malade est doué d'une constitution irritable et spasmodique. Il est bien plus raisonnable, et en même tems plus conforme aux dogmes de la médecine éclairée par l'observation, de combattre l'état imminent de phthisie par une méthode douce, tempérante, des bains tièdes, quelquefois de petites saignées, un régime végétal, le séjour à la campagne, la contemplation d'objets agréables, les charmes de la musique, etc. etc.

L'usage de la Scille doit, au contraire, prospérer dans les catarrhes entretenus par une collection habituelle de matière séreuse qui s'accumule dans les bronches, et dont l'expectoration est difficile; dans l'asthme qui s'empare des vieillards vers la fin de l'automne, et sous une constitution atmosphérique pluvieuse et humide; dans quelques cas de coqueluche, c'est-à-dire lorsque les symptômes nerveux ont perdu de leur intensité, et que la toux n'est plus occasionnée que par la faiblesse et l'inertie du poumon. On combine alors la Scille avec l'opium et le Quinquina, et on obtient de cette méthode un succès très-marqué.

On emploie également la Scille avec plus ou moins d'avantage dans les hydropisies, et sur-tout dans l'hydropisie cellulaire produite par un défaut d'énergie vitale, par une constitution molle, lymphatique; mais quel espoir peut-on fonder sur son usage dans l'anasarque entretenue par des affections organiques profondément établies, dans l'hydrothorax, l'hydropéricarde, l'ascite, etc. A la vérité, on trouve dans les livres un grand nombre d'observations qui attestent ses succès dans ces différentes hydropisies; mais lorsqu'on se livre à l'exercice de la médecine, les espérances s'évanouissent aussitôt, et on voit qu'elles n'ont été brillantes que sous la plume des écrivains.

On peut employer la Scille d'une infinité de manières, puisqu'elle donne ses principes médicamenteux à l'eau, au vin, au vinaigre et à l'alcool. Lors-

SCD Lyon 1

qu'on la prescrit en substance, la dose est de deux à quatre grains qu'on renouvelle à des intervalles variés. Quelquefois on la combine avec d'autres diurétiques de la manière suivante : prenez savon officinal demi-once, Scille pulvérisée, gomme ammoniaque, nitrate de potasse, de chaque demi-gros, sirop balsamique quantité suffisante pour former des pilules de quatre grains chacune. Ces pilules conviennent dans le catarrhe atonique des voies urinaires et dans l'hydropisie; on en prend cinq ou six, et on boit immédiatement après une tasse d'infusion aqueuse de baies de genièvre ou de thé vert. Le vin scillitique est une préparation très-simple; on y procède en faisant infuser une once de Scille dans deux livres de vin blanc, et on administre une cuillerée de cette infusion, deux ou trois fois par jour, dans un véhicule convenable. Le vinaigre scillitique est très-actif; on le donne à la dose d'environ un gros, suffisamment étendu; on le réduit à l'état sirupeux ou à l'état d'oximel, en y ajoutant une suffisante quantité de sucre ou de miel épuré. L'oximel scillitique est particulièrement consacré au traitement du catarrhe pulmonaire; on peut en donner une demi-cuillerée de quatre en quatre heures, dans une tasse d'infusion d'Hysope, de Lierre terrestre ou de fleurs de Tilleul. La teinture de Scille est administrée à la dose de trente ou quarante gouttes dans un peu d'eau sucrée ou de vin blanc.

SCORZONERE D'ESPAGNE (Scorzonera hispanica).

Semi-flosc. Tour. — *Chicor.* Jus. — *Syngén. Polygam. égal.* Lin.

Planche 39. — Figure 153.

Cette plante alimentaire croît dans la France méridionale, et particulièrement en Espagne. Sa racine est fusiforme, alongée, noirâtre en dehors, blanche intérieurement, charnue, laiteuse; elle pousse des tiges cylindriques, cannelées, rameuses, hautes de deux à trois pieds, et garnies de feuilles ovales, pointues, amplexicaules, finement dentées. Les fleurs sont jaunes, terminales, solitaires, portées sur de longs pédoncules; elles ont un calice oblong, un peu cotonneux, entouré d'écailles inégales, pointues, et une corolle composée de demi-fleurons hermaphrodites. Le réceptacle est nu; les semences sont étroites, cannelées, couronnées d'une aigrette plumeuse.

SCD Lyon 1

On cultive la Scorzonère dans presque tous les jardins potagers; sa racine est douce, émolliente, mucilagineuse, nutritive. Un médecin espagnol, Nicolas Monard, a disserté d'une manière ridicule sur les propriétés de cette plante, et il n'y a pas encore long-tems que les médicastres et les commères l'employaient avec une confiance aveugle dans les fièvres éruptives, et particulièrement dans la variole; mais rien ne prouve son action sur la faculté exhalante de la peau; et si quelquefois elle a paru exciter la diaphorèse, il faut rapporter ce phénomène à la tendance des mouvemens naturels vers la périphérie du corps. Observons, néanmoins, que le grand Boerhaave qui n'était rien moins que superstitieux sur la vertu des médicamens, prescrivait le suc de cette plante à la dose de trois onces, dans l'engorgement des viscères abdominaux.

On croit que la petite Scorzonère, *Scorzonera humilis*, est douée de propriétés plus actives; et suivant M. Durande, on doit particulièrement lui attribuer la vertu diaphorétique qu'on accorde à l'espèce précédente Elle croît en France et en Suède, dans les bois et les pâturages secs; on la distingue à ses tiges droites, simples, presque nues; à ses feuilles radicales, lancéolées, planes, nerveuses, rétrécies en pétiole; à son calice composé d'écailles aiguës, un peu cotonneuses; à sa corolle jaune, à ses semences oblongues, aigrettées.

SCROPHULAIRE AQUATIQUE (Scrophularia aquatica).

Person. Tour. — *Scrophul.* Jus. — *Dydynam. Angiosp.* Lin.

Planche 39. — Figure 154.

Cette plante également connue sous le nom de *Bétoine aquatique*, croît en Europe, sur le bord des ruisseaux. Sa racine est composée de fibres grêles, blanchâtres, presque fasciculées. Ses tiges sont droites, quadrangulaires, glabres, rameuses, vertes ou un peu rougeâtres, hautes d'environ trois pieds; ses feuilles opposées, pétiolées, ovales, cordiformes à la base, obtuses au sommet, crénelées en leurs bords, et d'un vert glauque. Les fleurs sont rougeâtres, disposées en grappes terminales sur un pédoncule commun, et formées d'un calice à cinq divisions, d'une corolle irrégulière, tubulée, à cinq lobes, de quatre

SCD Lyon 1

étamines et d'un ovaire surmonté d'un style simple. Les capsules sont arrondies, pointues, divisées en deux loges remplies de semences menues, noirâtres.

SCROPHULAIRE NOUEUSE (Scrophularia nodosa).

Planche 39. — Figure 155.

On a donné à cette espèce la dénomination vulgaire et insignifiante d'*Herbe aux hémorrhoïdes.* On la rencontre ordinairement dans les lieux couverts, un peu humides, et on la reconnaît à ses racines tuberculées, noueuses, d'où s'élèvent des tiges tétragones, fermes, glabres, divisées en rameaux ailés. Les feuilles sont pétiolées, opposées, quelquefois ternées, oblongues, lancéolées, pointues, un peu cordiformes, inégalement dentées, ligneuses, et d'un vert brun. Les fleurs naissent en grappes à l'extrémité des rameaux, et présentent en s'épanouissant une corolle en tube presque bilabiée, d'un pourpre obscur. Les fruits qui leur succèdent sont des capsules obrondes, pointues, biloculaires, polyspermes.

La première espèce répand une odeur désagréable; sa saveur est amère. Quoiqu'elle ne soit pas très-usitée, elle peut néanmoins figurer parmi les plantes qui exercent une action tonique sur les voies digestives.

La Scrophulaire noueuse exhale une odeur fétide, pénétrante, qui se dissipe en partie par la dessication; sa saveur est âcre, d'une amertume assez intense. L'infusion aqueuse de la racine est rougeâtre, amère, et noircit par l'addition du sulfate de fer.

Quelle action salutaire peut exercer cette plante sur les vaisseaux hémorrhoïdaux, lorsqu'on sait que l'écoulement qui en dérive, est ordinairement le résultat des efforts conservateurs de la nature? et l'expérience n'a-t-elle pas assez démontré l'inutilité des médicamens dans cette indisposition momentanée? Parmi les moyens vulgaires qu'on emploie, il en est qui ne sont point dangereux, parce qu'ils sont dénués de toute espèce d'action; mais il faut, en général, redouter les topiques âcres et répercussifs, dont l'application peut être suivie d'accidens graves, tandis qu'il est si facile de calmer les mouvemens hémorrhoïdaux par l'application des sangsues, par des lotions émollientes, et surtout par un régime doux et autres secours que fournit l'hygiène.

On a compris la Scrophulaire noueuse au nombre des médicamens anthelminthiques, sans doute à cause de sa fétidité et de son amertume. D'autres

SCD Lyon 1

lui ont accordé une action spéciale sur le système lymphatique, et l'ont surtout recommandée comme un moyen très-efficace dans l'affection scrophuleuse; mais les auteurs nous offrent quelquefois des remèdes si frivoles et si puériles pour guérir cette maladie extrêmement rebelle, qu'il ne faut les accueillir qu'avec le sentiment d'une sage défiance. D'ailleurs, il est fort douteux que la Scrophulaire mérite dans ce cas d'être préférée au Quinquina, au Gayac, à l'Arnique des montagnes, aux tiges de Houblon, et autres substances toniques et amères, dont l'expérience a déjà prouvé l'efficacité.

La racine de Scrophulaire peut être administrée en décoction, à la dose d'une once pour deux livres de colature, et à celle d'un gros en substance pulvérisée. On emploie à l'extérieur les feuilles récentes, sous la forme de cataplasme.

SCUTELLAIRE TOQUE (Scutellaria galericulata).

Labiées, Tour. — *Labiées*, Jus. — *Dydynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 39. — Figure 156.

Cette plante appelée vulgairement *Tertianaire* ou *Centaurée bleue*, se plaît dans les lieux aquatiques. Ses tiges sont droites, vertes ou purpurines, divisées en rameaux nombreux, opposés; ses feuilles oblongues, pétiolées, lancéolées, cordiformes, dentées, lisses, vertes, portées sur de courts pétioles; ses fleurs axillaires disposées deux à deux, souvent unilatérales et d'un bleu vif. Le calice divisé en deux lèvres entières, porte sur la lèvre supérieure une écaille saillante et concave. La corolle est bilabiée, beaucoup plus longue que le calice; la lèvre supérieure est creusée en voûte, et munie de deux dents à sa base, l'inférieure plus large, échancrée à son sommet. Les étamines sont au nombre de quatre. L'ovaire offre un style grêle à stigmate recourbé.

Le nom de Tertianaire qu'on a donné à cette plante, annonce les propriétés qui lui ont été attribuées; mais les faits qu'on allègue en faveur de son action fébrifuge sont très-équivoques, et on peut la remplacer par d'autres amers dont on a beaucoup mieux étudié les effets.

SCD Lyon 1

SEBESTIER COMMUN (Cordia mixa).

Borrag. Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 40. — Figure 157.

Cet arbre croît naturellement en Egypte et sur la côte du Malabar. Sa hauteur est médiocre. Son tronc revêtu d'une écorce raboteuse se divise en rameaux lisses, d'une couleur cendrée, un peu purpurine, et garnis de fleuilles alternes, grandes, pétiolées, arrondies, rudes au toucher, festonnées à leur bord supérieur, d'un vert foncé en dessus, plus pâles à leur face inférieure. Les fleurs sont blanches, odorantes et disposées en corymbes latéraux : elle ont un calice à cinq divisions, une corolle monopétale dont le limbe est divisé en cinq parties, cinq étamines et quatre stigmates. Les fruits sont des drupes ovales, pointus, noirâtres, renfermant un noyau profondément sillonné qu'entoure une pulpe visqueuse.

Ces fruits contiennent un principe mucoso-sucré, analogue à celui des jujubes. On vante leurs propriétés dans les rhumes opiniâtres, la toux, l'enrouement ; et on les associe, dans la composition des tisanes pectorales, aux jujubes, au chiendent, à l'orge mondé, à la réglisse, etc. Quelquefois aussi on les mêle avec la manne et la casse pour exciter de légères évacuations.

Les figues de Provence contiennent les mêmes principes, et peuvent très-bien remplacer ces fruits exotiques, qui d'ailleurs sont souvent moisis ou altérés par des insectes.

SCD Lyon 1

SEDUM REPRISE (Sedum telephium).

Rosac. Tour. — *Joubarb.* Jus. — *Décandr. Pentagyn.* Lin.

Planche 40. — Figure 158.

Cette plante est très-commune dans les vignes, dans les bois et dans les lieux pierreux de l'Europe. Sa tige est feuillée, tendre, cylindrique, haute d'environ trois pieds, et garnie dans toute sa longueur de feuilles sessiles, ovales, épaisses, succulentes, légérement dentées, d'un vert tendre quelquefois mêlé de pourpre. Les fleurs sont blanches ou rougeâtres, et disposées en corymbe serré et terminal : elles ont un calice à cinq divisions, une corolle pentapétale, dix étamines et cinq styles. Le fruit se compose de cinq capsules en étoile, renfermant des semences nombreuses et fort menues.

SEDUM ACRE (Sedum acre).

Planche 40. — Figure 159.

Cette espèce très-connue sous les noms de *Vermiculaire*, d'*Orpin brûlant*, se plaît sur les vieux murs et sur les toits ; on la trouve aussi dans les champs et sur les montagnes arides. Ses tiges sont nombreuses, peu élevées, couvertes de feuilles presque ovales, serrées, courtes, épaisses, charnues, obtuses, d'un vert clair, quelquefois un peu rougeâtres. Les fleurs régnent le long des rameaux supérieurs : elles sont d'un jaune vif, et composées d'un calice à cinq folioles oblongues, obtuses, et de cinq pétales lancéolés.

SEDUM RHODIOLE (Rhodiola rosea, *Diœc. Octandr.* Lin.).

Sedum Rhodiola. *Decand.* Sedum odorata. *Lamarck.*

Planche 40. — Figure 160.

Cette jolie plante est originaire des Alpes et des Pyrénées. Sa racine, qui a l'odeur de la rose, pousse plusieurs tiges cylindriques, garnies de feuilles

SCD Lyon 1

ovales, pointues, sessiles, éparses, succulentes, dentées à leur sommet, et d'un vert glauque. Les fleurs sont dioïques, blanchâtres ou couleur de rose : elles forment un bouquet serré au sommet de la tige, et se composent d'un calice quadrifide, et d'une corolle à quatre pétales qui avortent quelquefois ; les mâles ont huit étamines, et les femelles quatre ovaires que remplacent des capsules polyspermes.

Le Sedum reprise et le Sedum rhodiole n'offrent au Médecin et au Chimiste aucune qualité bien remarquable. Cependant l'un a été recommandé dans l'hémorrhagie du poumon et dans les blessures, d'où lui vient son nom spécifique de *reprise ;* l'autre dans la céphalée et les fleurs blanches. Pour épargner à nos lecteurs des répétitions fastidieuses, nous ne suivrons pas les anciens dans l'énumération des autres vertus qu'ils leur ont gratuitement supposées.

Le Sedum âcre manifeste une saveur chaude, très piquante. La dessication le prive d'une grande partie de ses qualités actives ; mais le suc exprimé de la plante fraîche, excite avec véhémence les voies alimentaires, et provoque le vomissement ainsi que la purgation. On a vanté ses bons effets dans l'anasarque, le scorbut et les fièvres quartes; et M. Laubender, médecin à Wurzen, en Saxe, l'a administré avec quelque succès à deux épileptiques, à la dose de dix à quinze grains, matin et soir, dans un peu de sucre et de poudre de cannelle. Toutefois, la cure n'a pas été radicale, et les accidens ont reparu quelque tems après. *Journal de Médecine*, par MM. les professeurs *Corvisart*, *Leroux* et *Boyer*, tom. X, pag. 459.

SCD Lyon 1

SÉNÉ D'ALEXANDRIE (Cassia lanceolata. Forsq).

Arbr. rosac. Tour. — *Légumin.* Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 41. — Figure 161.

Cet arbuste croît spontanément en Egypte et en Arabie. Sa tige ligneuse parvient à la hauteur d'environ trois pieds, et se divise en rameaux flexibles dont les feuilles sont alternes, à folioles ovales, lancéolées, aiguës, d'un vert clair. Les fleurs sont pédonculées, nombreuses, disposées en grappes. Leur calice se compose de cinq folioles concaves, la corolle de cinq pétales ouverts, jaunes, parsemés de stries purpurines. Les fruits qui leur succèdent sont des gousses oblongues, comprimées, membraneuses, arquées en dessus, d'un vert roussâtre, renfermant des semences presque semblables à celles du raisin.

SÉNÉ D'ITALIE (Cassia Senna).

Planche 41. — Figure 162.

Cette espèce est cultivée dans plusieurs contrées de l'Europe, et principalement en Italie. Elle diffère de la précédente par ses feuilles qui sont plus larges, arrondies, obtuses au sommet, d'un vert plus foncé, et parsemées de grosses nervures. Les fleurs sont jaunes, striées de pourpre et disposées en grappes sur de longs pédoncules qui terminent les rameaux ou sortent des aisselles supérieures. Les gousses sont ovales, oblongues, comprimées, membraneuses, lisses et arquées.

Les naturalistes rapportent au *Cassia lanceolata*, le Séné de Seyde ou de la Palthe, et au *Cassia Senna* le Séné d'Italie. La première espèce est beaucoup plus estimée; les feuilles sont aiguës, petites, en fer de lance, d'un vert jaunâtre, peu odorantes, d'une saveur âcre, amère, nauséabonde. D'après l'analyse chimique de Cartheuser et Venel, le Séné contient un principe gommeux, un principe résineux moins abondant, un principe aromatique, et une huile

SCD Lyon 1

moitié fixe, moitié volatile. Mais nous devons à M. Bouillon-Lagrange un travail plus exact et plus complet sur les principes du Séné. Ce Chimiste n'admet point de résine dans la matière dissoute par l'alcool, mais bien une substance qui se rapproche des résines par l'addition de l'oxigène. On retire d'ailleurs de la partie soluble dans l'eau, de la potasse, du sulfate de potasse, du carbonate calcaire, de la magnésie et de la silice.

Le Séné est un médicament précieux dont les Arabes ont enrichi la matière médicale. On l'emploie fréquemment et avec avantage pour exciter le conduit intestinal dans les cas de constipation opiniâtre, de fièvres gastriques, vermineuses, et d'obstructions lentes des viscères abdominaux. Observons néanmoins que dans le traitement des fièvres compliquées de saburre il n'est pas indifférent d'administrer des purgatifs ou des émétiques, et qu'il faut toujours suivre la tendance des mouvemens naturels, pour ne pas commettre des erreurs de pratique infiniment graves. *Si os amarum fuerit vomere conducit; si os non afficiatur, verùm ad imum ventrem tormen irruat, pharmacum deorsùm purgans dato.* Hip. de Morbis. *lib.* 2. Le docteur Glass s'est montré le fidelle interprète de l'oracle de Cos, dans ses Commentaires sur les fièvres; aussi les Médecins ne sauraient assez méditer les réflexions pleines de justesse et de profondeur qu'il a semées dans son article *De alvi dejectione et vomitu.* Cet excellent Ouvrage est un modèle de rédaction, et il en est peu aujourd'hui qu'on puisse lui comparer.

On a également recours à l'usage du Séné pour opérer une révulsion salutaire dans quelques affections de la tête, de la poitrine et des organes locomoteurs, telles que la céphalée, le vertige, l'ophtalmie, le catarrhe pulmonaire, la dypsnée, le rhumatisme, etc.; mais que de précautions à prendre lorsqu'il s'agit de prescrire des purgatifs dans les maladies aiguës, puisque les plus doux peuvent intervertir l'ordre des mouvemens naturels au moment d'une crise et déterminer la mort! Citons un exemple qui prouve leurs funestes effets lorsqu'ils sont administrés par une main imprudente. Un jeune homme d'un tempérament sanguin, d'une stature athlétique, éprouve un frisson violent à la suite d'un excès de danse. Bientôt après douleur profonde et pongitive au côté droit, chaleur intense, pouls fort et dur, respiration difficile, expectoration de matières sanguinolentes, etc. Feu le docteur Kennens est appelé auprès du malade à qui il prescrit une forte saignée du bras droit, des pédiluves et une décoction d'orge nitrée. Le lendemain les symptômes n'ayant rien perdu de leur violence, on a recours à une deuxième saignée. La respiration

SCD Lyon 1

devient plus facile les jours suivans, le pouls offre moins de dureté, l'expectoration est plus abondante, peu à peu les stries de sang disparaissent, mais la langue est enduite d'une matière jaunâtre. Le Médecin est obligé de s'absenter pour quelques jours ; un Chirurgien de section, grand amateur de la méthode *stercoraire*, le remplace auprès du malade à qui il administre une infusion de Séné avec de la manne pour évacuer la bile. Quelques heures après l'expectoration est suspendue, la fièvre augmente, le délire survient pendant la nuit, et le malade meurt le lendemain, victime d'un traitement absurde.

Rien n'est plus facile sans doute que de varier les formules pour exciter les évacuations, et le moindre médicastre de Paris ou de la Province, peut à l'aide d'une patente ou d'un diplôme, prodiguer le séné, la manne et la rhubarbe, sans être comptable devant les hommes de son impéritie et de ses revers ; mais le praticien habile, en prescrivant des purgatifs, saura prendre en considération le genre de maladie et ses périodes, l'âge, le sexe, la susceptibilité individuelle, le climat, la constitution régnante, etc. Appréciateur sévère de la médecine humorale dont les Anciens ont trop étendu le domaine, il saura également réduire à sa juste valeur le système non moins dangereux de Brown, et s'il est réservé sur l'emploi des évacuans dans le traitement de la goutte et du rhumatisme, il n'accordera pas non plus une confiance exclusive au vin et à l'opium. Enfin, il aura soin d'éviter les purgatifs immédiatement après la guérison des fièvres intermittentes par le quinquina (*purgatio febres intermittentes cortice Peruviano inhibitas ferè semper revocat.* Glass. Comment. 7, pag. 136) ; dans la constipation accompagnée de l'irritation vive des intestins, dans les hémorrhagies actives, dans les affections spasmodiques qui n'offrent aucune complication humorale, dans les véritables phlegmasies, dans les fièvres dont le symptôme dominant est la prostration des forces, etc. etc.

On emploie communément les feuilles de Séné en infusion aqueuse, à la dose de deux ou trois gros pour six onces de colature, dans laquelle on peut faire fondre une ou deux onces de manne. On y ajoute également quelques autres purgatifs, tels que la rhubarbe, le fruit du Tamarin, les pruneaux, le sulfate de magnésie, etc. Il est fort utile de corriger la saveur nauséabonde du Séné, par l'addition de quelques substances aromatiques, telles que l'écorce d'orange, les semences d'Anis, de Fenouil ou de Coriandre. Les pétioles contiennent les mêmes principes que les feuilles, ainsi que l'a constaté M. Bouillon-Lagrange, et ils ne sont ni plus actifs, ni plus irritans qu'elles, d'après les nombreuses expériences de Bergius.

SCD Lyon 1

Ce Médecin indique dans sa Matière médicale un excellent mode d'administrer le Séné : on en fait infuser une demi-once, à vaisseau clos, dans douz onces d'eau bouillante, et on ajoute à la colature trois onces de manne choisie, une cuillerée de jus de citron et suffisante quantité de sirop de framboises, ou tout autre sirop agréable. Cette potion donne rarement de coliques et purge avec efficacité. La dose est d'environ deux onces toutes les heures, jusqu'à ce qu'on ait obtenu les évacuations nécessaires.

On prescrit aussi, mais plus rarement, la poudre de Séné depuis vingt grains jusqu'à un demi-gros, sous la forme d'électuaire. Son extrait aqueux est faible et sa teinture alcoolique trop irritante, parce qu'il faut administrer une trop grande quantité d'alcool pour provoquer la purgation.

On croit assez généralement, que les follicules ou gousses exercent une action moins intense sur le conduit intestinal. Aussi les préfère-t-on au Séné lorsqu'il faut purger des personnes délicates. On les administre également par la voie de l'infusion, et à peu près à la même dose.

SCD Lyon 1

SENEÇON COMMUN (Senecio vulgaris).

Floscul. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superf.* Lin.

Planche 41. — Figure 163.

Cette plante abonde dans les lieux cultivés. Sa tige est tendre, cannelée, fistuleuse, branchue, haute d'environ un pied. Ses feuilles sont ailées, oblongues embrassantes, sinuées, molles, vertes en dessus, quelquefois cotonneuses en dessous. Les rameaux offrent à leur sommet des fleurs jaunes, cylindriques, éparses, un peu inclinées. Le calice est composé d'écailles étroites, aiguës, noirâtres, la corolle de fleurons hermaphrodites à cinq découpures. Le réceptacle est nu; les semences sont étroites, ovales, couronnées d'une aigrette très-blanche et soyeuse.

SENEÇON BLANCHATRE (Senecio incanus).

Planche 41. — Figure 164.

Cette espèce connue sous le nom vulgaire de *Génipi jaune*, croît dans les Alpes et les Pyrénées. La tige est blanchâtre, cotonneuse, peu élevée. Les feuilles inférieures sont oblongues, également blanchâtres, pinnatifides, à découpures obtuses, celles de la tige plus finement découpées. Les fleurs sont jaunes, disposées en corymbe, au nombre de huit ou dix, sur des pédoncules tomenteux. La corole est radiée, un peu plus longue que le calice.

Nous nous étendrons bien peu sur les propriétés de ces deux espèces de Seneçon que les Médecins employent aujourd'hui fort rarement. Le Seneçon vulgaire est inodore, d'une saveur herbacée, légérement acide. Les uns lui ont attribué une qualité émolliente, et en ont indiqué l'usage dans le crachement de sang, les phlegmasies externes, etc; d'autres ont prétendu, sans administrer de meilleures preuves, qu'il agissait avec efficacité dans les affections spasmodiques. Quant au Génipi jaune il n'est guère employé que par quelques habitans des Alpes, pour exciter la faculté exhalante de la peau.

SCD Lyon 1

SENSITIVE COMMUNE (Mimosa pudica).

Arbr. monop. Tour. — *Légumin.* Jus. — *Polygam. Monœc.* Lin.

Planche 42. — Figure 165.

Cette Sensitive est une espèce d'Acacia indigène de l'Amérique méridionale. Sa tige est rameuse, cylindrique, velue, verdâtre ou purpurescente, haute d'environ un pied et demi, et garnie d'aiguillons épars. Ses feuilles sont bi-pinnées, à folioles oblongues, lisses, obtuses au sommet, d'un vert foncé ou bleuâtre. Les fleurs sont blanches ou couleur de chair, et réunies en tête sur des pédoncules axillaires. D'après M. de Lamarck, le calice est quadrifide; mais il s'ouvre d'abord en deux parties, dont l'une se partage ensuite en deux découpures, tandis que l'autre, formée de deux divisions réunies, reste ordinairement entière. Les étamines, au nombre de quatre, dépassent à peine le calice; les styles sont très-saillans et beaucoup plus longs que les étamines. Les fruits sont des gousses oblongues, comprimées, bordées de petites épines et disposée douze à quinze ensemble par paquets; chacune d'elles renferme trois petites semences.

Cette plante, remarquable par son extrême irritabilité, et par les différens mouvemens qu'elle exécute lorsqu'on met un corps en contact avec elle, a été l'objet d'un grand nombre d'expériences faites par des naturalistes et des physiciens célèbres, et dont M. de Jaucourt a rendu un compte détaillé dans l'ancienne Encyclopédie; mais personne n'a encore pu nous expliquer, d'une manière satisfaisante, la véritable cause de sa contractilité. Toutefois, la Sensitive intéresse médiocrement sous le rapport de son action médicale, et il n'y a guère que Lémery qui ait fait mention de ses propriétés dans quelques affections légères de la poitrine.

SCD Lyon 1

SERPENTAIRE A FEUILLES DIGITÉES (Arum dracunculus).

Person. TOUR. — *Aroïd.* JUS. — *Pentandr. Polygyn.* LIN.

PLANCHE 42. — Figure 166.

CETTE espèce d'Arum croît abondamment dans les contrées méridionales de l'Europe; sa racine tubéreuse pousse une tige épaisse, marbrée comme la peau d'un serpent, haute d'environ deux pieds. Les feuilles sont grandes, radicales, lisses, vertes, souvent tachées de blanc, à digitations entières, lancéolées, et portées sur des pétioles longs et grêles. La spathe est fort grande, membraneuse, verdâtre en dehors, d'un rouge de sang intérieurement; le chaton pointu, rougeâtre à son sommet, portant vers sa partie moyenne des anthères tétragones, disposées sur plusieurs rangs, et des ovaires nombreux à sa base. Le fruit est une baie globuleuse, uniloculaire, monosperme.

Toutes les parties de cette plante ont une saveur âcre. Sa racine est épaisse, charnue, tubéreuse, jaunâtre en dedans, blanche intérieurement, d'une saveur brûlante : elle contient un principe volatil et une substance amilacée. On l'emploie, ainsi que la racine de l'Arum commun, *Arum maculatum*, pour exciter le ton de l'estomac et de l'organe pulmonaire; mais elle offre les mêmes inconvéniens, et son action est véhémente ou presque nulle suivant le mode de dessication.

La dose de cette racine prise en substance pulvérisée, est de quinze à vingt grains qu'on incorpore dans un peu de miel, et qu'on répète deux ou trois fois par jour. On peut aussi l'employer en décoction, ou plutôt en infusion théiforme, afin de conserver ses parties volatiles.

SCD Lyon 1

SERPENTAIRE DE VIRGINIE (Aristolochia Serpentaria).

Person. Tour.— *Aristol.* Jus. — *Gynandr. Hexandr.* Lin.

Planche 42. — Figure 167.

Cette espèce d'Aristoloche croît spontanément dans l'Amérique septentrionale. Sa racine composée de fibres nombreuses, pousse plusieurs tiges grêles, simples, à peine hautes d'un pied, et dont les feuilles sont alternes, cordiformes, pointues, vertes, pétiolées. Les fleurs sont pédonculées, solitaires, et d'un pourpre foncé. Le calice est en tube, et se termine en languette plus ou moins alongée. Les anthères, au nombre de six, sont situées sur le pistil, en dessous du stigmate. Le fruit est une capsule arrondie, anguleuse, renfermant quatre à six semences comprimées.

La racine de Serpentaire est petite, tortueuse, garnie d'un grand nombre de fibres capillaires, brune en dehors, d'un blanc jaunâtre intérieurement, d'une odeur aromatique, diffusible, analogue à celle du camphre, d'une saveur âcre, amère, persistante. Elle contient un principe gommo-résineux et de l'huile volatile camphrée.

D'après le témoignage des plus habiles observateurs, cette substance exotique est un des plus précieux stimulans employés dans notre art. Son action se porte rapidement de l'organe gastrique sur tout le système, dont elle accroît l'énergie vitale; aussi on en fait un fréquent usage dans les fièvres adynamiques et ataxiques, dans la dysenterie, la variole et autres maladies accompagnées d'une sorte d'abattement ou de stupeur, d'un délire taciturne, de la dépression et de l'inégalité du pouls, d'éruptions pétéchiales, et sur-tout de la chûte rapide des forces. Pringle la recommande dans la fièvre des prisons, Huxham et Cullen dans la fièvre lente nerveuse, Lysons dans les fièvres intermittentes, Valentin, Bruce et Hillary dans la fièvre jaune.

La Serpentaire de Virginie et autres végétaux aromatiques cessent d'être indiqués dans les maladies aiguës où les forces ne sont qu'opprimées, comme on l'observe si souvent au début des fièvres inflammatoires et bilieuses. Des évacuations convenables développent alors très-promptement les facultés vitales, tandis que les toniques les excitent d'une manière pernicieuse, augmentent la chaleur générale, et impriment à ces maladies un caractère nerveux ou ataxique.

SCD Lyon 1

Une observation essentielle qui nous a été transmise par le savant Grimaud, c'est que dans les fièvres qu'on appelle vulgairement *malignes*, le caractère nerveux qui les accompagne et qui constitue leur malignité, peut s'offrir sous la forme d'atonie, ou sous la forme de spasme. Cette considération doit d'autant plus être appréciée par les médecins cliniques, que l'état nerveux avec atonie exige plus particulièrement l'usage des stimulans et des cordiaux, tels que le vin, l'Arnique des montagnes, l'Ecorce du Pérou, un air pur, l'eau à la glace, un régime anti-septique ; tandis que les symptômes convulsifs cèdent beaucoup mieux aux excitans pris dans la classe des anti-spasmodiques, tels que le camphre, la Valériane, la Serpentaire de Virginie, l'opium, le musc, l'éther sulphurique. On combat d'ailleurs les congestions du cerveau et des autres organes essentiels, par des moyens révulsifs, des vésicatoires, des sinapismes, des frictions sur les parties éloignées, l'application des sangsues, les ventouses, les scarifications, etc.

Certains voyageurs assurent que la Serpentaire est regardée, dans la Virginie et la Caroline, comme un précieux antidote contre la morsure des serpens venimeux, et particulièrement contre celle du serpent nommé *Boicininga*. On mâche la plante dont on avale le suc, et on applique ses feuilles pilées sur la plaie. On croit aussi qu'elle a la propriété de guérir la morsure des chiens enragés, et de prévenir l'hydrophobie. Mais les Médecins modernes ajoutent peu de foi à toutes ces suppositions gratuites qu'on ne doit plus retrouver que dans Geoffroy et Lémery.

On peut prescrire diversement la racine de Serpentaire, puisqu'elle donne ses principes à l'eau, au vin et à l'alcool. Son infusion aqueuse doit être préparée à vase fermé; deux ou trois gros suffisent pour une livre de colature, à laquelle on peut ajouter, suivant les cas, quelque eau spiritueuse, un peu de teinture d'opium, etc. La préparation suivante nous a souvent paru très-efficace dans les maladies putrides, et particulièrement dans la dysenterie asthénique. Prenez Ecorce du Pérou pulvérisée trois gros, eau de fontaine une livre, faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers, ajoutez en infusion, Serpentaire de Virginie contuse, deux gros ; et mêlez dans la colature, sirop d'écorce d'orange une once, diascordium un gros, teinture d'opium camphrée, demi-gros. La dose de cette composition est de trois ou quatre cuillerées à bouche, toutes les quatre heures. On obtient aussi un vin médicamenteux très-propre à combattre l'atonie générale, en faisant macérer, pendant plusieurs jours, dans deux livres de vin de Madère, une once de Quinquina choisi, demi once de Serpentaire et un gros de semences de Cardamome. Ce vin est

SCD Lyon 1

également employé dans les fièvres adynamiques, dans la goutte vague, asthénique, dans la leucorrhée, dans les flatuosités, et dans la débilité gastrique et intestinale. La teinture alcoolique de Serpentaire se donne à la dose de vingt à trente gouttes dans un véhicule convenable.

Cette substance est aussi administrée en poudre depuis dix grains jusqu'à un demi-gros. On l'associe par fois à d'autres excitans anti-spasmodiques, de la manière suivante : Prenez racine de Serpentaire vingt-quatre grains, camphre un scrupule, musc dix grains, opium un grain, sirop de cannelle quantité suffisante pour former cinq ou six bols à prendre dans l'espace de douze heures. Ce mélange convient parfaitement dans la curation des fièvres ataxiques où le spasme prédomine. On peut l'administrer aussi dans la vue de réprimer les symptômes nerveux qui se développent quelquefois d'une manière effrayante pendant les paroxismes des fièvres intermittentes pernicieuses. Toutefois, il ne faut point négliger de recourir à l'Ecorce du Pérou immédiatement après l'accès, ou même vers le déclin de la fièvre, si l'apyrexie est obscure ou incomplète.

SCD Lyon 1

SÉSAME D'ORIENT (Sesamum Orientale).

Bignon. Jus. — *Dydynam. Angiosp.* Lin.

Planche 42. — Figure 168.

Cette plante originaire des Indes, croît à l'île de Ceylan et au Malabar. On la cultive en Syrie, en Egypte et dans plusieurs contrées de l'Orient. Ses tiges sont droites, herbacées, velues, garnies de feuilles ovales, oblongues, pointues, entières, vertes, un peu rougeâtres et ciliées à leurs bords; ses fleurs axillaires, pédonculées, blanches ou purpurines, et formées d'un calice à cinq divisions, d'une corolle campanulée à cinq lobes inégaux, de quatre étamines et d'un ovaire supérieur surmonté d'un style à stigmate divisé en deux lames. Le fruit est une capsule oblongue, jaune, anguleuse, profondément sillonnée, à quatre loges renfermant des semences nombreuses.

Cette plante était autrefois en grande réputation parmi les peuples de l'Orient, qui retiraient de ses semences une huile presque aussi bonne que celle de l'olive. On employe encore aujourd'hui cette huile pour assaisonner les alimens; et les Egyptiennes en font usage comme d'un excellent cosmétique. Du reste, les semences sont émollientes; on les recommande particulièrement dans les affections aiguës de l'organe pulmonaire. Toutefois, on doit donner la préférence à nos graines émulsives, dont on connaît beaucoup mieux le mode d'action et les usages médicinaux.

Une autre espèce, le Sésame de l'Inde, *Sesamum Indicum*, est cultivée en Afrique et en Amérique. Sa tige est droite, rameuse; ses feuilles sont ovales, lancéolées, les supérieures entières. On retire également de ses semences une huile employée aux mêmes usages que la précédente.

SCD Lyon 1

SISYMBRE ACRE (Sisymbrium tenuifolium).

Crucif. Tour. — *Crucif.* Jus. — *Tétradynam. siliq.* Lin.

Planche 43. — Figure 169.

On trouve cette plante dans les lieux incultes et sablonneux de l'Europe. Sa tige est cylindrique, rameuse. Ses feuilles sont d'un vert glauque, alongées, rétrécies en pétiole, pinnatifides et divisées en lanières étroites; les supérieures sont entières. Les fleurs sont jaunes, pédonculées, terminales : elles offrent un calice à quatre folioles, une corolle composée de quatre pétales ouverts, six étamines et un style très-court. Le fruit est une silique droite, cylindrique, biloculaire, bivalve, polysperme.

SISYMBRE SAGESSE (Sisymbrium sophia).

Planche 43. — Figure 170.

Cette espèce était anciennement connue sous le nom insignifiant de *Science* ou *Sagesse des Chirurgiens ;* on l'appelle également Talictron. Elle végète dans les lieux incultes, sur les vieux murs, au milieu des décombres. Sa tige est droite, rameuse, un peu velue, haute d'un à deux pieds. Ses feuilles sont alternes, blanchâtres, pubescentes, découpées en lanières très-fines ; ses fleurs petites, terminales, pédonculées, jaunâtres. Les pétales sont moins longs que le calice ; les siliques sont grêles, longues d'environ un pouce.

La première espèce se fait remarquer par son odeur forte, vireuse, sa saveur âcre, brûlante. Il est probable qu'elle possède les propriétés de la plupart des crucifères, et particulièrement de la Roquette des jardins, avec laquelle elle a beaucoup de ressemblance par son port et ses feuilles. On la croit propre à relever le ton de certains organes flétris par la débauche.

Le Sisymbre Sagesse n'a presque point d'odeur; mais les semences manifestent une saveur chaude, âcre, analogue à celle de la moutarde. On peut les employer dans les affections qui réclament l'emploi des excitans et des anti-scorbutiques. La dose est d'environ un gros dans un peu de vin, ou dans une tasse d'infusion préparée avec la plante. Nous passons sous silence les propriétés singulières qu'on a attribuées à l'herbe contuse et appliquée sur les plaies ou solutions de continuité. La Chirurgie moderne est trop éclairée pour avoir jamais recours à un semblable moyen.

SCD Lyon 1

SOLANUM TUBÉREUX (Solanum tuberosum).

Infundibul. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 43. — Figure 171.

Cette plante infiniment précieuse sous le rapport de ses propriétés économiques, est connue sous les noms vulgaires de Pomme de terre, de Patate, de Truffe, etc. Ses racines sont longues, fibreuses, chevelues, chargées de tubercules oblongs ou arrondis selon les variétés. La tige est herbacée, rameuse, légérement velue, et garnie de feuilles ailées, à folioles de grandeur inégale, ovoïdes, pointues, entières. Les fleurs naissent au sommet des rameaux en manière de corymbe: elles sont blanches, rougeâtres, d'un bleu ou violet clair, et formées d'un calice quinquéfide, d'une corolle monopétale en roue, à limbe évasé en cinq lobes, de cinq étamines et d'un style. L'ovaire est remplacé par une baie globuleuse, molle, à plusieurs loges contenant des semences menues et arrondies.

Cette espèce de Solanum est originaire de l'Amérique septentrionale; elle a été connue en Europe en 1590, et décrite pour la première fois par Gaspard Bauhin. Introduite d'abord en Angleterre par Sir Walther Raleig, elle s'est ensuite répandue dans le reste de l'Europe. Les plus savans Economistes, et notamment M. Parmentier, ont écrit avec beaucoup d'enthousiasme sur les avantages qu'offre la culture de cette plante alimentaire qui, de toutes les productions des deux Indes, est celle dont l'Europe doit bénir le plus l'acquisition, puisqu'elle n'a coûté ni larmes ni crimes à l'humanité. Rien n'est moins rare que de voir parmi les Irlandais qui en font leur nourriture ordinaire, des vieillards et des hommes de la plus forte constitution. L'Alsace, la Lorraine allemande, la Flandre, qui consomment aussi beaucoup de Pommes de terre, présentent les mêmes phénomènes.

Cette racine contient d'ailleurs une matière amilacée très-analogue au Sagou et au Salep. Pour l'obtenir, il suffit de soumettre à une légère ébulition dans l'eau, une certaine quantité de Pommes de terre qu'on coupe ensuite par tranches et qu'on fait sécher au soleil ou au four, à une douce chaleur, jusqu'à ce qu'elles ayent acquis la transparence et la sécheresse de la corne. Lorsqu'on veut les administrer en guise de Salep, on les réduit préalablement en poudre, et on en met bouillir une once, pendant un quart d'heure, dans environ huit onces d'eau. On passe la décoction, on l'édulcore avec du sucre, et on l'aromatise convenablement. Cette espèce de gelée à laquelle on peut ajouter du bouillon ou du lait, suivant les cas, peut servir tout à la fois d'aliment et de remède. Elle est administrée avec avantage aux enfans, aux vieillards, aux convalescens et aux phthisiques.

SCD Lyon 1

SOLDANELLE PURGATIVE (Convolvulus soldanella).

Campanif. Tour. — *Convolvul.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 43. — Figure 172.

Cette plante est une espèce de Liseron qui croît sur les rivages de la mer; on la trouve dans plusieurs contrées de l'Europe. La racine est menue, fibreuse; la tige herbacée, sarmenteuse, rampante, rougeâtre. Les feuilles sont alternes, réniformes, terminées par une petite pointe, lisses, luisantes, d'un vert sombre, et portées sur de longs pétioles. De l'aisselle des feuilles naissent des fleurs assez grandes, purpurines, pédonculées, munies d'un calice quinquéfide, d'une corolle monopétale, en cloche, à limbe ouvert, de cinq étamines et d'un style à deux stigmates. Les capsules sont arrondies, à deux loges renfermant des semences noires et anguleuses.

La Soldanelle lorsqu'elle est fraîche est imprégnée d'un suc laiteux très-âcre. Dans son état de dessication elle est douée d'une saveur un peu amère, nauséabonde. Son action se rapproche d'ailleurs de celle de quelques-autres Liserons dont on fait usage pour exciter le conduit intestinal, et presque tous les Auteurs de matière médicale l'ont mise au nombre des purgatifs hydragogues. On peut l'employer également dans l'engorgement atonique des viscères abdominaux, dans les constipations opiniâtres, ect. On l'administre de la même manière et à la même dose que le Liseron jalap, dont l'action est néanmoins beaucoup plus constante.

Il ne faut point confondre ce Liseron avec la Soldanelle des Alpes, *Soldanella Alpina*, plante très-jolie qu'on cultive dans quelques jardins de Botanique, et dont les feuilles sont radicales, longuement pétiolées, arrondies, cordiformes; les fleurs campanulées, d'un violet pourpre, et portées sur une hampe haute de sept à huit pouces. Le calice offre cinq découpures lancéolées; la corolle est multifide, ou comme déchirée à son limbe. Le fruit est une capsule oblongue, s'ouvrant au sommet en plusieurs valves.

SCD Lyon 1

SOUCHET COMESTIBLE (Cyperus esculentus).

Apétal. à étam. Tour. — *Souch.* Jus. — *Triandr. Monogyn.* Lin.

Planche 44. — Figure 173.

Cette plante croît spontanément dans les lieux humides de l'Europe australe. Ses racines sont menues, fibreuses, chargées de tubercules arrondis, de couleur brune en dehors, d'une substance blanchâtre et comme farineuse. La tige est nue, triangulaire, haute d'environ un pied et demi. Les feuilles sont radicales, longues, étroites, pointues, carénées, rudes et d'un vert glauque. Les fleurs forment une panicule dense, peu étalée. Les épillets sont linéaires, roussâtres, et formés par deux rangs d'écailles qui tiennent lieu de calice. Chaque fleur offre trois étamines dont les filamens sont très-courts, et un long style couronné par trois stigmates capillaires. Les semences sont nues, triangulaires et enveloppées par les écailles calicinales persistantes.

Les tubercules du Souchet comestible sont inodores. La substance intérieure est tendre, farineuse, nutritive, d'une saveur douce assez agréable. On lui attribue une qualité adoucissante, et on pourrait l'employer dans quelques maladies aiguës de l'organe pulmonaire, si on n'avait point sous la main d'autres végétaux d'un usage bien plus commun, et dont l'action est par conséquent beaucoup mieux constatée.

SOUCHET LONG (Cyperus longus).

Planche 44. — Figure 174.

Cette espèce croît également en Europe, dans les marais et sur le bord des rivières. Ses racines sont longues, charnues, tortueuses, odorantes, garnies d'un grand nombre de fibres, d'une couleur brune en dehors, d'un blanc jaunâtre intérieurement. La tige est nue, triangulaire, haute d'environ trois pieds. Les feuilles sont longues, aiguës, carénées, striées, radicales, un peu rudes, et d'un vert glauque. Les fleurs forment une ombelle lâche, feuillée. Les épis sont alternes et formés d'épillets grêles, comprimés, pointus, d'une couleur roussâtre. Les folioles de l'involucre sont inégales ; les semences anguleuses et solitaires.

SCD Lyon 1

La racine du Souchet long répand une odeur aromatique un peu analogue à celle de la Violette ; sa saveur est amère, chaude, piquante. Elle contient un principe gommo-résineux, et un peu d'huile volatile. Suivant Cartheuser, l'extrait aqueux est inodore, amer, un peu âcre ; l'extrait spiritueux faiblement odorant, d'une saveur aromatique mêlée d'amertume.

C'est à tort qu'on a renoncé à l'usage de cette substance aromatique dont l'action stimulante est très-marquée. On peut l'employer avec fruit dans les maladies nerveuses asthéniques, dans les hémorrhagies passives, et particulièrement dans les affections du conduit alimentaire entretenues par la débilité de la membraneuse muqueuse. On peut la combiner dans les prescriptions médicales avec les fleurs et la racine d'Arnica, le Roseau aromatique, la Valériane, la teinture d'opium, etc. Son infusion aqueuse doit être préparée à vase fermé ; sa dose est d'environ deux ou trois gros pour douze onces de colature à laquelle on peut ajouter quelques cuillerées d'eau de Menthe ou de Cannelle. Sa poudre se donne depuis vingt grains jusqu'à un gros, dans un peu de vin, ou sous la forme d'électuaire.

Le Souchet rond, *Cyperus rotundus*, paraît être doué des mêmes principes, et on lui attribue assez généralement les mêmes propriétés. Cette espèce croît en Egypte et en Syrie ; on la rencontre également dans les contrées méridionales de l'Europe. Elle a les plus grands rapports avec le Souchet comestible, dont elle diffère néanmoins par ses tubercules ovoïdes, de couleur fauve, et garnis d'anneaux circulaires. Le parenchyme est d'un blanc jaunâtre, d'une saveur un peu âcre, amère, résineuse, agréablement aromatique.

SCD Lyon 1

SOUCI DES CHAMPS (Calendula arvensis).

Radi. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén.* Lin.

Planche 44. — Figure 175.

On trouve cette plante dans les champs et dans les vignes. Sa tige est grêle, striée, rameuse, un peu velue, et garnie de feuilles ovales, lancéolées, sessiles, dentées, d'un vert tendre. Les fleurs sont terminales, radiées, solitaires, d'un jaune safrané : elles offrent un calice à folioles aiguës, à peu près égales, et disposées sur deux rangs, des fleurons mâles dans le centre, hermaphrodites dans le disque, des demi-fleurons femelles et fertiles, cinq étamines, un style et deux stigmates. Les semences du milieu sont arquées, hérissées de pointes, les extérieures droites, plus alongées.

SOUCI DES JARDINS (Calendula officinalis).

Planche 44. — Figure 176.

Cette espèce croît spontanément dans l'Europe méridionale. On la cultive dans les jardins dont elle fait l'ornement par le nombre et l'éclat de ses fleurs. Elle a beaucoup de ressemblance avec le Souci des champs, dont elle diffère néanmoins par ses feuilles en forme de spatule; ses fleurs sont d'ailleurs plus grandes et d'un jaune plus foncé. Les semences du centre sont courbées en arc, hérissées, celles de la circonférence élargies, creusées en forme de nacelle.

On attribue à ces deux espèces les mêmes propriétés. Toutes les parties manifestent une saveur acidule, légérement amère. Les fleurs exhalent une odeur forte, un peu vireuse, et donnent à l'analyse un principe éthéré très-subtil, et une substance gommo-résineuse. On recommande le suc exprimé de la plante fraîche, à la dose de trois ou quatre onces, dans les affections scorbutiques, les obstructions lentes des viscères abdominaux, la menstruation laborieuse, etc. On prescrit aussi les feuilles et les fleurs en infusion dans l'eau ou dans le vin.

SCD Lyon 1

SPIGÉLIA ANTHELMINTHIQUE (Spigelia anthelmia).

Gentian. Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 45. — Figure 177.

Cette plante annuelle se trouve dans plusieurs contrées de l'Amérique méridionale. Sa tige est droite, herbacée, haute d'environ un pied et demi. Ses feuilles sont entières, lancéolées, aiguës, sessilles, les supérieures plus grandes et réunies en croix. Ses fleurs sont terminales, verdâtres, disposées en épis grêles: elles ont un calice à cinq divisions, une corolle à cinq lobes, cinq étamines, et un ovaire surmonté d'un style à stigmate simple. Le fruit est une capsule biloculaire, quadrivalve, polysperme.

SPIGÉLIA DU MARYLAND (Spigelia Marylandica).

Planche 45. — Figure 178.

Cette espèce est vivace et d'une grande beauté : elle abonde dans les bois humides de l'Amérique septentrionale. Ses racines fibreuses poussent des tiges quadrangulaires dont les feuilles sont opposées, larges, ovales, aiguës, sessiles et d'un joli vert. Ses fleurs d'un rouge de feu ornent le sommet des tiges : elles sont unilatérales, disposées en épis. Le calice est quinquéfide, la corolle infundibuliforme divisée en cinq découpures lancéolées, ouvertes. Les capsules sont arrondies, à deux loges renfermant plusieurs semences.

La chimie ne nous a pas encore révélé les principes de ces deux plantes, dont on a beaucoup prôné les succès dans les affections vermineuses des enfans. Elles exercent d'ailleurs une action spéciale sur le système des nerfs, et elles augmentent l'exhalation cutanée. Toutefois, le Professeur Bergius qui a souvent prescrit la Spigélia du Maryland, a remarqué qu'une trop forte dose produisait l'assoupissement, la dilatation de la pupille, etc. ; mais il l'a administrée en même tems avec beaucoup de succès dans quelques cas de convulsions violentes.

On emploie les deux espèces en infusion aqueuse ; deux gros suffisent pour une livre de colature. La racine pulvérisée se donne à la dose d'un demi-gros. Linning recommande sur-tout la racine de la Spigélia du Maryland à la dose de douze grains pour les enfans de trois ans. Il faut la répéter matin et soir pendant plusieurs jours, et la doubler si on administre la racine en infusion.

SCD Lyon 1

SPIRÉE ULMAIRE (Spiræa ulmaria).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Incosandr. Pentagyn.* Lin.

Planche 45. — Figure 179.

Cette espèce embellit les bois humides et le bord des ruisseaux. Ses formes élégantes lui ont valu le beau nom de *Reine des prés*. Sa tige est droite, ferme, rameuse, élevée, un peu rougeâtre, garnie de feuilles pinnées avec une impaire trilobée, à folioles alternativement grandes et petites, irrégulièrement dentées, d'un vert foncé en dessus, blanchâtres et velues en dessous. Les fleurs sont blanches et disposées en corymbe au sommet de la tige et des rameaux : elles ont un calice légérement velu, à cinq divisions ; une corolle à cinq pétales obtus, un grand nombre d'étamines, et six à huit ovaires remplacés par autant de capsules comprimées, uniloculaires, contenant chacune une petite semence.

SPIRÉE A FEUILLES DE SAULE (Spiræa salicifolia).

Planche 45. — Figure 180.

On la trouve sur les montagnes élevées de la France, où elle forme un arbrisseau de trois à quatre pieds. Les rameaux sont nombreux, grêles, jaunâtres, ornés de feuilles alternes, lancéolées, dentées, d'un vert tendre. Les fleurs sont terminales, rougeâtres ou de couleur de chair, et réunies en panicule touffue. Les ovaires au nombre de cinq sont remplacés par des capsules ovales, aiguës, comprimées. Cette espèce et la précédente, sont cultivées dans les parterres, comme plantes d'ornement.

Une seule mérite de figurer parmi les plantes médicinales, c'est la Spirée ulmaire. Sa racine est astringente, légérement aromatique. Ses fleurs exhalent une odeur agréable ; leur action est analogue à celle des fleurs du Sureau, et on peut les employer comme elles en infusion théiforme pour favoriser l'exhalation cutanée. Toutefois il est étrangement ridicule d'attribuer à cette plante une vertu spécifique contre l'ataxie qui se développe durant le cours des fièvres aiguës.

SCD Lyon 1

SQUINE (Smilax China).

Asperg. Jus. — *Diœc. Hexand.* Lin.

Planche 46. — Figure 181.

Cet arbuste croît à la Chine, au Japon, à la Nouvelle-Espagne et à la Jamaïque. Ses racines tuberculeuses, d'un brun rougeâtre, poussent des tiges longues, sarmenteuses, dont les articulations sont armées de deux épines courtes et crochues. Les feuilles sont alternes, ovales, entières, d'un vert foncé, à cinq nervures, et portées sur des pétioles munis de vrilles. Les fleurs sont petites, nombreuses, d'un jaune verdâtre, disposées en manière de corymbe sur des pédoncules axillaires : elles ont un calice divisé en six folioles réfléchies, six étamines et trois stigmates. Le fruit est une baie arrondie, rouge, triloculaire, ayant la forme et le brillant d'une cerise.

L'empirisme et l'habitude ont donné une très-grande vogue à la racine de Squine dans le traitement de la goutte et de la syphilis, mais les hommes de l'art qui prennent l'observation pour guide, et qui ne jugent des médicamens que d'après leurs véritables effets, n'accordent qu'une très-faible estime à cette substance exotique presque entièrement dépourvue de principes actifs. Celle qu'on trouve dans les officines est compacte, noueuse, garnie de tubercules inégaux, revêtue d'un épiderme rougeâtre un peu fauve, d'un rouge pâle intérieurement, inodore, insipide, mucilagineuse : elle donne à l'analyse un principe extractif simple et une matière amilacée.

Cartheuser est un des Médecins qui ont le plus décrié la Squine, et son opinion est à peu près celle de quelques-autres Ecrivains modernes d'un talent distingué. Cependant nous voyons encore aujourd'hui certains praticiens qui l'emploient fréquemment pour *dépurer la masse des humeurs et fondre l'épaississement lymphatique ;* mais comme cette substance est rarement employée seule, et qu'elle se trouve presque toujours unie au Gayac et au Sassafras, il est plus que probable que les succès qu'on lui attribue dans quelques cas de syphilis et d'affections cutanées, sont dûs en grande partie à ces deux médicamens dont l'activité est généralement reconnue. Du reste, notre sol nous fournit des plantes beaucoup plus utiles et qu'on doit s'empresser de lui substituer ; telles sont la Bardane, le Houblon, la Douce-amère, la Saponaire officinale, etc.

On prescrit ordinairement la racine de Squine à la dose d'environ une once pour deux livres de décoction.

SCD Lyon 1

STACHYS D'ALLEMAGNE (Stachys Germanica).

Labi. — Tour. — *Labi.* Jus. — *Dydynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 46. — Figure 182.

C'est dans les lieux arides et incultes de l'Europe qu'on trouve cette jolie plante dont les tiges quadrangulaires, très-velues, se garnissent de feuilles lancéolées, pointues, dentées, lanugineuses, sessiles et verdâtres. Ses fleurs nombreuses et disposées en verticilles lui ont valu le nom d'*Epi fleuri ;* elles sont purpurines ou blanches, et composées d'un calice à cinq dents, d'une corolle bilabiée, de quatre étamines et d'un ovaire surmonté d'un style à stigmate en tête. Les semences sont nues, ovales, situées au nombre de quatre dans le fond du calice.

Le Stachys d'Allemagne exhale une odeur forte; sa saveur est légérement amère. On peut le prescrire en infusion théiforme, ainsi que quelques-autres Labiées, pour exciter les facultés vitales de l'estomac et de l'utérus. Nous réunissons ici deux autres espèces qui paraissent avoir des propriétés analogues, le Stachys des bois, *Stachys sylvatica*, et le Stachys des marais, *Stachys palustris*. La première espèce porte le nom vulgaire d'*Ortie puante*. On la reconnaît à sa tige herbacée, quadrangulaire, velue ; à ses feuilles cordiformes, pointues, dentées ; à ses fleurs d'un pourpre foncé, réunies en verticilles au nombre de six à huit, et formant un épi lâche. Le Stachys des marais a les feuilles étroites, lancéolées, dentées, sessiles, sémi-amplexicaules, et d'un vert noirâtre; ses fleurs sont purpurines, panachées de jaune, et plus ou moins verticillées.

Ces deux plantes exhalent, lorsqu'on les froisse, une odeur forte, fétide ; on les croit également propres à favoriser la menstruation, mais aucun fait ne démontre qu'on doive leur donner la préférence sur quelques-autres végétaux beaucoup plus usités.

SCD Lyon 1

STATICE GAZON D'OLYMPE (Statice armeria).

Caryophyll. — Tour. — *Plombag.* Jus. — *Pentandr. Pentagyn.* Lin.

Planche 46. — Figure 183.

Les lieux arides et sablonneux de l'Europe produisent cette plante remarquable par ses touffes de feuilles nombreuses, linéaires, obtuses et d'un beau vert, du milieu desquelles s'échappent des tiges nues, cylindriques, portant à leur sommet de petites fleurs d'un rouge pâle ou quelquefois blanches, et disposées en tête dans un involucre écailleux. Le calice est monophyle, à limbe plissé, persistant; la corolle formée de cinq pétales unguiculés; les étamines et les styles sont au nombre de cinq. A ces fleurs succèdent des capsules renfermant une seule semence attachée à un placenta filiforme.

STATICE LIMONIUM (Statice limonium).

Planche 46. — Figure 184.

Cette espèce abonde sur les côtes de la Méditerranée et de l'Océan. Ses racines sont épaisses, rugueuses, d'un brun rougeâtre; ses tiges nues, rameuses à leur partie supérieure, hautes d'environ un pied; ses feuilles oblongues, plus ou moins pointues, ondées en leurs bords, d'un vert un peu glauque; ses fleurs petites, nombreuses, blanches ou d'un bleu violet, disposées en panicule lâche, et ordinairement tournées vers le ciel.

On cultive ces deux espèces dans les jardins, comme plantes d'ornement; et tout le monde connaît les charmantes bordures qu'on dispose avec le gazon d'Olympe, dont les fleurs brillent pendant une partie de l'été. Le Statice limonium est plus particulièrement doué d'un principe astringent. Son infusion aqueuse, d'un rouge brun, d'une saveur styptique, noircit par l'addition du sulfate de fer. On employait autrefois sa racine, sous le nom de *Behen rouge*, dans les hémorrhagies asthéniques, la leucorrhée, etc.; la dose est d'environ une once pour une livre de décoction.

SCD Lyon 1

STRAMOINE COMMUNE (Datura stramonium).

Infundibul. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 47. — Figure 185.

Cette plante vénéneuse aujourd'hui naturalisée dans presque toute l'Europe, est, dit-on, originaire de l'Amérique. On la trouve dans les lieux incultes, dans les fossés, et même dans les sables les plus arides. Sa tige est droite, rameuse, haute de trois à quatre pieds, et garnie de feuilles alternes, grandes, ovales, anguleuses, pétiolées, glabres, d'un vert sombre. Les fleurs sont grandes, latérales, pédonculées : elles ont un calice à cinq angles et à cinq divisions, une corolle monopétale, blanche ou un peu violette, en entonnoir, à limbe plissé, cinq étamines à anthères jaunes, et un style couronné par un stigmate à deux lames. Chaque fleur est remplacée par une capsule arrondie, hérissée de pointes courtes, à semences noires, nombreuses, réniformes.

STRAMOINE FÉROCE (Datura ferox).

Planche 47. — Figure 186.

Cette espèce est indigène de la Chine; on la cultive dans quelques jardins de botanique. Ses tiges sont épaisses, cylindriques, très-rameuses; ses feuilles ovales, anguleuses, pétiolées, pubescentes, plus grandes que celles de la Stramoine commune; ses fleurs latérales blanches ou un peu violettes, à limbe plissé. Les pédoncules ainsi que le calice sont légérement velus; les capsules droites, ovales, épineuses; les pointes du sommet, convergentes, plus longues et plus fortes que les autres.

STRAMOINE FASTUEUSE (Datura fastuosa).

Planche 47. — Figure 187.

La Stramoine fastueuse se trouve en Egypte; elle est cultivée dans les jardins comme plante d'ornement. Ses tiges élevées, rameuses, violâtres, se garnissent de feuilles amples, ovales, glabres et sinuées. Ses fleurs sont très-belles, médiocrement pédonculées, blanches intérieurement, d'un pourpre violet au dehors,

SCD Lyon 1

d'une odeur douce, un peu vireuse. Le calice est long, tubulé, à cinq dents; la corolle infundibuliforme, plissée, quelquefois double ou triple, à cinq angles terminés par une pointe. Les capsules sont globuleuses, inclinées, chargées de tubercules.

STRAMOINE PUBESCENTE (Datura pubescens).

Planche 47. — Figure 188.

Cette espèce remarquable par son odeur repoussante, croît spontanément dans plusieurs contrées de l'Asie et de l'Afrique. Ses tiges rameuses, hautes d'environ trois pieds, portent des feuilles ovales, cordiformes, entières ou légérement sinuées, pubescentes, d'un vert blanchâtre, et munies de pétioles velus. Ses fleurs sont grandes, en forme d'entonnoir, blanches, un peu striées de jaune, les capsules penchées, globuleuses et chargées d'épines.

Ces quatre espèces se distinguent par des propriétés plus ou moins délétères. La Stramoine commune qu'on désigne sous le nom trivial de *Pomme épineuse*, est celle dont on a le mieux apprécié l'action stupéfiante. Toutes ses parties exhalent une odeur forte, vireuse, nauséabonde. Leur action sur l'économie vivante est marquée par des phénomènes nerveux très-variés; les plus remarquables sont le vomissement, le délire, des mouvemens convulsifs, le coma, la dilatation de la pupille, etc. Les semences infusées dans du vin en altèrent à peine le goût, et produisent une sorte d'ivresse accompagnée d'un sommeil léthargique. Les libertins, les courtisanes et les voleurs ont souvent mis à profit cette propriété pour accomplir leurs coupables desseins.

L'empoisonnement par la Stramoine exige à peu près les mêmes moyens que les accidens produits par les autres végétaux narcotiques. On favorise d'abord le vomissement par de petites doses de tartrite antimonié de potasse, et on administre ensuite des acides tels que le vinaigre et le suc de citron. Si on craint l'inflammation de la membrane muqueuse intestinale, on a recours aux boissons mucilagineuses et émollientes.

L'immortel Storck, dont on ne saurait trop admirer le noble et courageux dévouement, puisqu'il a expérimenté sur lui même la plupart des poisons végétaux, nous apprend qu'il a fait la plus heureuse application de la Stramoine à l'aliénation mentale, à l'épilepsie et autres maladies spasmodiques si souvent rebelles à toute la puissance de notre art. Bergius n'a pas eu moins

SCD Lyon 1

de succès dans des cas analogues, et particulièrement dans la mélancolie délirante. D'autres Médecins également recommandables ont donné les plus grands éloges à cette plante héroïque, et cependant elle est presque tombée dans l'oubli en France. Ne pourrait-on pas nous reprocher avec quelque raison notre peu de constance, lorsque nos premiers essais ne sont pas suivis d'un succès éclatant? L'art d'expérimenter exige sans doute beaucoup d'instruction, mais il faut y joindre en même tems une patience à l'épreuve, et ce n'est qu'après avoir recueilli des faits nombreux sur l'action des médicamens, qu'on pourra les apprécier à leur juste valeur. Du reste, l'espèce de défiance que certains hommes de l'art ont conçue relativement aux expériences de Storck, n'est point assez motivée pour nous faire renoncer à un remède qui étant administré par une main prudente, peut devenir essentiellement utile dans quelques névroses accompagnées d'une irritation excessive.

Toutes les parties de la Stramoine sont douées d'une action analogue; mais on emploie plus particulièrement l'extrait ou suc épaissi des feuilles récoltées vers la fin du mois d'Août. Son administration doit être dirigée avec prudence, c'est-à-dire qu'il ne faut en donner qu'un ou deux grains en commençant; on pourra néanmoins augmenter progressivement cette dose, et la porter jusqu'à celle de dix ou douze grains par jour, pourvu qu'on prenne en grande considération la susceptibilité individuelle. Bergius recommande de continuer son usage pendant quelque tems pour en obtenir des effets salutaires. Toutefois il faut avoir soin de diminuer les doses si on s'aperçoit de la dilatation de la pupille. On peut également avoir recours à l'application extérieure de la plante, pour remédier au gonflement douloureux des glandes. On emploie alors sa décoction ou sa pulpe mêlée avec une suffisante quantité de saindoux.

SCD Lyon 1

STYRAX OFFICINAL (Styrax officinale).

Arbr. monop. Tour. — *Plaquemin.* Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 48. — Figure 189.

On trouve ce grand arbrisseau dans la France méridionale, en Italie et dans le Levant. Ses rameaux nombreux portent des feuilles ovales, entières, pétiolées, d'un beau vert en dessus, blanchâtres et cotonneuses à leur face inférieure. Ses fleurs sont blanches, réunies en bouquets à l'extrémité des rameaux; elles se composent d'un calice à cinq dents, d'une corolle monopétale à cinq divisions, de huit à dix étamines, et d'un style à stigmate simple. Les fruits sont arrondis, blanchâtres et cotonneux.

Toutes les parties de cet arbuste exhalent une odeur balsamique. Son écorce est imprégnée d'une liqueur résineuse, ambrée, qui découle spontanément ou par incision, et qui se condense comme les autres résines aromatiques : on la désigne sous le nom de *Storax calamite*. Elle est assez solide, un peu grasse, rougeâtre, parsemée de points brillans, inflammable, d'une odeur suave, pénétrante, analogue à celle du Benjoin; d'une saveur aromatique, chaude, un peu âcre.

Le Storax calamite partage l'action médicale de la plupart des substances balsamiques et résineuses qu'on trouve dans les Officines. Son usage est plus particulièrement approprié aux affections catarrhales atoniques du poumon et de l'appareil urinaire. On l'administre en poudre, depuis quinze grains jusqu'à un demi gros, après l'avoir incorporé dans un peu de miel; on le combine aussi avec d'autres substances, de la manière suivante : prenez Storax calamite, Safran oriental, extrait de Réglisse, de chaque demi-once; extrait aqueux d'Opium deux gros, teinture de Myrrhe, quantité suffisante pour former des pilules de six grains chacune. On en donne une ou deux à l'heure du sommeil, pour calmer la toux catarrhale. On peut également l'appliquer à l'extérieur, de même que le Styrax liquide, pour stimuler les ulcères qui tendent à la gangrène. Du reste, quelques naturalistes prétendent que le Storax calamite découle d'une espèce de Liquidambar qui croît dans les pays orientaux. Le Liquidambar d'Amérique fournit également un suc résineux, parfumé, qui a beaucoup d'analogie avec le Storax.

SCD Lyon 1

SUCRE OFFICINAL (Saccharum officinarum).

Apétal. à étam. Tour. — *Gramin.* Jus. — *Triandr. Dygyn.* Lin.

Planche 48. — Figure 190.

C'est une espèce de roseau qui croît spontanément en Amérique et dans les Indes orientales. Sa tige est lisse, articulée, succulente, haute de huit à dix pieds. Ses feuilles sont longues, étroites, aiguës, planes, rudes, amplexicaules à leur base, munies d'une côte longitudinale et d'un vert jaunâtre; ses fleurs petites, soyeuses, d'un blanc argenté et réunies en manière de panicule au sommet de la tige. La bâle calicinale se compose ordinairement de deux valves; les étamines sont au nombre de trois; l'ovaire porte deux styles et deux stigmates simples. Le fruit consiste en une semence ovale et pointue.

C'est de la tige de cette précieuse graminée, connue sous le nom vulgaire de *Canne à sucre*, qu'on extrait ce sel si doux, si agréable, devenu chez la plupart des nations un objet de première nécessité. Lorsque les cannes sont mûres, on les coupe et on les écrase en les pressant entre deux cylindres de bois qui tournent en sens contraire. Le suc qui coule par cette forte expression, est reçu dans un réservoir et mis ensuite dans des chaudières où on le fait bouillir en y ajoutant de la chaux ou une forte lessive de cendre. On écume soigneusement la liqueur, et lorsqu'elle est rapprochée en consistance de sirop, on la verse dans des moules de terre en forme d'entonnoir, où par le réfroidissement et le repos elle se cristallise. On réduit ensuite le sucre en poudre pour en faire des cassonades qu'on expédie en Europe. Dans nos rafineries on fait dissoudre ces cassonades dans de l'eau chargée de chaux, et on y ajoute du sang de bœuf pour aider la clarification. Lorsque la liqueur est parvenue au degré de cuisson convenable pour pouvoir cristalliser, on la verse dans des moules qui ont la forme d'un cône; puis on purifie le sucre en recouvrant la partie supérieure du cône, d'une couche d'argile détrempée avec de l'eau. La pureté, la blancheur et le brillant du sucre, sont en raison de l'évaporation et de la cristallisation plus ou moins souvent répétées.

Au Canada et dans la Virginie on extrait par incision le suc de l'Erable; on l'évapore et on obtient un sucre cristallisé à peu-près semblable à celui de la Canne à sucre. Les Indiens retirent aussi du sucre du Bambou. La

SCD Lyon 1

matière sucrée est également répandue dans une foule d'autres végétaux. On peut l'extraire du Navet, de la Carotte, du Panais, de la Betterave, de la Poirée, du Maïs, du Raisin, du Bouleau, etc.; mais jusqu'à présent les économistes qui se sont occupés de la fabrication d'une espèce de sucre indigène, n'ont pu lui donner ce degré de perfection qu'on admire dans le sucre fourni par la Canne d'Amérique ou des Indes.

Le Sucre pur est inodore; mais si on le soumet à l'action du feu, il se fond, se boursoufle, noircit, et répand une odeur acide très-pénétrante. Ses propriétés balsamiques et nutritives résident particulièrement dans une espèce de gomme ou mucilage sucré. Depuis son introduction en Europe, il occupe une place distinguée parmi les substances alimentaires et médicamenteuses. Il offre sur-tout aux vieillards et aux personnes délicates, une nourriture excellente et très facile à digérer. Nous connaissons une dame presqu'octogénaire, qui ne vit que de sucre et de pain; et ce régime est le seul qui ait pu convenir à son estomac depuis plusieurs années.

Considéré comme médicament, le Sucre présente de grands avantages dans les affections de l'organe pulmonaire. Son usage provoque particulièrement l'expectoration dans le catarrhe chronique, et calme quelquefois la toux, lorsque les remèdes réputés les plus efficaces n'ont aucun succès. C'est avec le Sucre qu'on édulcore les boissons, les tisanes et une foule d'autres moyens dont se compose le régime diététique. C'est avec le Sucre qu'on prépare les sirops, les tablettes, les pastilles, les conserves, les pâtes gommées, etc. Toutefois, Milman et Willis l'ont considéré comme cause du scorbut, mais leurs assertions ne reposent sur aucun raisonnement solide; elles sont d'ailleurs combattues non-seulement par les expériences de Pringle, mais encore par le témoignage du capitaine Cook, qui a employé le Sucre comme un puissant anti-scorbutique pendant ses longues navigations.

SCD Lyon 1

SUMAC COMMUN (Rhus coriaria).

Arbr. Rosac. Tour. — *Térébinth.* Jus. — *Pentandr. Trigyn.* Lin.

Planche 48. — Figure 191.

On trouve cet arbrisseau dans la France méridionale, en Italie, en Espagne, etc. Il se plaît particulièrement sur un sol pierreux. Sa tige haute d'environ huit pieds, se divise en rameaux flexibles revêtus d'un duvet roussâtre. Ses feuilles sont alternes, ailées, à folioles ovales, dentées, sessiles, velues. Ses fleurs naissent en grappes ou en épis serrés au sommet des rameaux; elles sont petites, blanchâtres, formées d'un calice à cinq divisions profondes, d'une corolle à cinq pétales obtus, de cinq étamines, et de trois styles avec autant de stigmates. A ces fleurs succèdent des baies sphériques recouvertes d'un duvet rougeâtre.

Cet arbuste est cultivé avec beaucoup de soin dans quelques provinces de l'Espagne, où l'on employe ses jeunes rameaux dans la préparation des cuirs. Toutes ses parties sont douées d'une qualité astringente. Son écorce contient beaucoup d'acide gallique et du tannin. On peut s'en servir utilement dans la curation des cours de ventre rebelles, dans les hémorrhagies passives, et dans le catarrhe atonique de l'urèthre.

Le Sumac fustet, *Rhus cotinus*, se recommande par des propriétés analogues. On le rencontre dans les parties méridionales de l'Europe, et on le cultive dans les jardins. Son port est agréable et pittoresque. Ses rameaux sont étalés, flexibles, garnis de feuilles ovoïdes, arrondies, très-lisses, longuement pétiolées, d'un vert tendre à leur face supérieure, blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont verdâtres, terminales, et réunies en panicule sur des pédicelles filiformes.

Dans l'Amérique septentrionale croît une autre espèce de Sumac fort jolie, à laquelle les Botanistes ont imposé le nom de *Rhus typhinum;* c'est le Sumac amaranthe des jardiniers. Son écorce sert aux mêmes usages économiques; et le suc des fruits étendu dans une suffisante quantité d'eau, forme une boisson très-rafraîchissante. On le cultive dans les jardins d'Europe comme arbuste d'ornement, à cause de ses belles panicules de fleurs rouges et tellement serrées qu'elles ressemblent à une tête d'Amaranthe.

SCD Lyon 1

SUMAC VÉNÉNEUX (Rhus toxicodendron, Rhus radicans).

Planche 48. — Figure 192.

Cette espèce abonde dans les bois humides et sur les bords des rivières de la Caroline, où elle a été particulièrement observée par M. Bosc, qui a donné une description très-exacte et très-détaillée de ses caractères botaniques. Il suffit, dit ce savant Naturaliste, d'avoir observé pendant quelque tems dans les Carolines le *Rhus radicans* de Linnæus, pour être convaincu que le *Rhus toxicodendron* du même auteur, n'est que la même plante dans un état différent, et que Tournefort avait eu raison, contre l'opinion de ses devanciers, de les réunir sous la même phrase spécifique. En effet, lorsque le Toxicodendron croît dans un terrain sec, sur-tout dans sa première jeunesse, ses feuilles sont lobées, légérement velues; et lorsqu'il se trouve dans un terrain humide et ombragé, il a les feuilles entières et glabres. On voit souvent dans un espace peu étendu toutes les nuances entre ces extrêmes, de sorte qu'il est très-facile de les comparer, et de s'assurer que le lieu seul détermine les différences que le Botaniste remarque entre elles.

Les racines du Toxicodendron sont ligneuses, traçantes, rougeâtres. Les tiges rampantes dans leur jeunesse, peuvent s'élever à une grande hauteur si elles trouvent un arbre qui leur serve d'appui. Les feuilles sont alternes, ovales, lancéolées, ternées, anguleuses ou entières, tantôt glabres, tantôt velues; les folioles inférieures sont presque sessiles; la terminale est portée sur un long pétiole. Les fleurs sont dioïques, verdâtres, situées latéralement à l'aisselle des feuilles, et disposées en grappes courtes. Le calice offre cinq folioles presqu'ovales, la corolle cinq pétales lancéolés, recourbés en dehors et deux fois plus longs que le calice. A ces fleurs succèdent des baies globuleuses, sillonnées, monospermes.

Le Toxicodendron distille un suc gommo-résineux très caustique, d'une fétidité remarquable, et dont l'application sur la peau produit les effets d'un vésicatoire. Le simple contact des feuilles est également suivi d'une inflammation pustuleuse, et les émanations de la plante ne sont pas moins nuisibles. M. Van-Mons, célèbre Chimiste, a prouvé par des expériences ingénieuses dont il a consigné les détails dans les actes de la Société de Médecine de Bruxelles, que les effets délétères du *Toxicodendron* sont produits par une substance gazeuse qui s'échappe de la plante vivante; il a remarqué en outre, que le gaz

SCD Lyon 1

est presqu'innocent pendant tout le tems que la plante est frappée par les rayons solaires, tandis que son action est très-intense pendant la nuit, à l'ombre et par un tems couvert; que l'exhalaison est plus pernicieuse après la pluie et pendant une végétation languissante, que pendant une végétation robuste. Toutefois, ces émanations délétères se font plus ou moins sentir suivant le degré de susceptibilité nerveuse. L'inflammation se développe ordinairement dans l'espace de quelques minutes; elle se montre d'abord sur les mains, ensuite sur les bras, sur la poitrine, et même sur les extrémités inférieures. Quelquefois aussi le miasme délétère exerce toute son action sur la tête. On combat cette affection inflammatoire de la peau par les moyens propres à l'érysipèle phlegmoneux ou vésiculaire, et on applique sur les parties affectées des compresses enduites d'un mélange d'huile et de crême. On peut également avoir recours à l'ammoniaque suffisamment étendu, à l'eau végéto-minérale de Goulard, ou simplement à des ablutions réitérées d'eau fraîche.

Il résulte de l'analyse chimique faite par M. Van-Mons, que le gaz particulier qui recèle le miasme délétère, est un gaz hydrogène carboné, et que ce miasme lui-même est un hydro-carbone. Le Toxicodendron fournit en outre de l'acide gallique, du tannin, peu de fécule verte, presque point de résine, et une très-petite quantité de gomme. Ce Savant a particulièrement insisté dans ses recherches, sur le principe ou base qui par la combinaison avec l'oxigène donne naissance à une matière noire. La base de la matière noire dans la plante vivante, paraît être un carbone hydrogéné très-soluble dans l'eau, et forme par son contact avec l'air ou les corps oxigénans, le plus beau noir qu'on connaisse.

On a singulièrement prôné vers la fin du dernier siècle, tant en France qu'en Angleterre, la vertu spécifique du Toxicodendron dans le traitement de la paralysie et des dartres. M. Dufresnoy, Médecin à Valenciennes, qui le premier a signalé l'action médicale de ce nouveau remède, en a obtenu des effets admirables. Kok, Verdeyen, Van-Baerlem et Longfils à Bruxelles, le professeur Gouan à Montpellier, le docteur Alkerson à Tull, le docteur Kellié à Lak, près d'Edimbourg, etc., l'ont administré avec non moins de succès. Mais parmi les cures qu'on a obtenues, celle dont M. Van-Mons fait mention dans le mémoire déjà cité, est sans contredit une des plus brillantes. Une femme âgée de vingt-sept ans, d'un tempérament sanguin, fut attaquée pendant sa troisième grossesse d'une paralysie des extrémités inférieures, que son accoucheur regarda comme un effet de la gestation. En conséquence on ne fit point de

SCD Lyon 1

remèdes; mais la maladie prit un caractère beaucoup plus grave après l'accouchement, et la sensibilité des parties affectées fut entièrement abolie. Pendant près de deux ans on eut vainement recours aux moyens réputés les plus efficaces. Enfin, d'après le conseil de M. Van-Mons, le *Toxicodendron* ou *Rhus radicans* fut administré le 5 Avril 1797, à la dose de trois pilules de cinq grains par jour, formées d'extrait réduit en masse, avec la résine de Gayac. Le troisième jour cette dose fut doublée, mais le mari de la malade espérant accélérer la cure, s'avisa d'augmenter le nombre des pilules, et lui en fit prendre de trente-six à quarante par jour, dissoutes dans l'eau, ce qui équivalait à près d'une once d'extrait. Cette grande dose ne lui ayant occasionné aucun mal-aise, elle continua ainsi jusqu'au 12, et son état s'améliora sensiblement. On augmenta alors la dose de l'extrait, d'un demi-gros par jour. Le 13 elle commença à mouvoir ses jambes à volonté; le 17 elle se soutint debout appuyée sur le dos d'une chaise; le 20 elle marcha sans appui, et huit jours après sa guérison fut parfaite. A cette époque elle prit une once et demie d'extrait par jour, et elle le continua à la dose de trois gros seulement jusqu'au 13 de Mai. Depuis ce tems cette femme exécute toutes les fonctions des extrémités inférieures avec la même liberté qu'avant sa maladie.

Cette cure étonnante est bien propre, sans doute, par le caractère d'authenticité dont elle est revêtue, à donner une grande idée de l'action du *Rhus radicans* sur les propriétés vitales du système musculaire, et les Médecins ne sauraient trop s'empresser de soumettre ce médicament à de nouvelles expériences; mais il faudrait marquer, avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, les cas de paralysie où son emploi peut être particulièrement avantageux, car rien ne contribue plus à faire tomber dans l'oubli les moyens les plus efficaces, que de les appliquer indistinctement et d'une manière vague. Cette observation est d'autant plus essentielle, que les maladies qui résultent de la lésion des forces sensitives du système musculaire, tiennent à des causes très-multipliées, et qu'il n'est guère possible d'établir un traitement heureux, si on néglige de les approfondir.

Les éloges pompeux qu'on a prodigués au *Rhus radicans* dans le traitement des dartres, doivent faire naître les mêmes réflexions chez l'homme de l'art peu habitué à suivre la route facile, mais trompeuse, d'une médecine symptômatique. En effet, les dartres ne sont bien souvent que les symptômes de la syphilis, des scrophules, du scorbut, etc.; et il faut alors nécessairement remonter à ces affections primitives pour pouvoir dompter la maladie herpétique. Que n'a-t-on

SCD Lyon 1

pas promis de l'emploi du *Solanum scandens* dans cette altération morbifique de la peau? et cependant quel est celui qui croit maintenant aux vertus miraculeuses de cette plante louée avec tant d'exagération par le docteur Carrère?

On administre ordinairement les feuilles du *Rhus radicans* sous la forme d'extrait, à la dose de douze à quinze grains par jour. On peut même élever progressivement cette dose jusqu'à celle de deux gros et même davantage, en consultant néanmoins la susceptibilité individuelle. Nous avouerons ici que nous avons essayé ce remède dans deux circonstances, et qu'il a produit chaque fois, même à petites doses, des mouvemens spasmodiques qui nous ont forcé de renoncer à son usage. M. Van-Mons indique cinq manières différentes de préparer cet extrait: par les feuilles fraîches, par les feuilles oxidées, par le suc des feuilles, par les feuilles sèches et à froid.

Pour préparer l'extrait par les feuilles fraîches, on les découpe et on les jette à mesure dans de l'eau froide; puis on les fait bouillir à deux reprises, on évapore les décoctions, et on les réduit en extrait à une chaleur bien ménagée. L'extrait par les feuilles oxidées se fait en pilant les feuilles nouvellement cueillies, dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, et en exposant la matière écrasée à l'air jusqu'à ce qu'elle soit noircie; ensuite on la triture avec de l'eau, on la passe par un tamis, et on réitère la même manipulation jusqu'à ce que toute la matière noire soit enlevée. On fait bouillir le marc avec de l'eau, on réunit les deux liquides et on les évapore jusqu'à consistance d'extrait. On prépare l'extrait par le suc en pilant les feuilles dans un mortier de marbre, et en triturant la matière pilée avec assez d'eau pour délayer le suc épais; puis on exprime le liquide et on l'évapore. L'extrait par les feuilles sèches se prépare simplement d'après le mode usité dans les officines; mais son efficacité dépend du soin qu'on a mis à faire sécher les feuilles. On procède à la confection de l'extrait sans feu ou à froid, de la manière suivante: on prend une certaine quantité de feuilles récentes de Rhus, et après les avoir pilées on les jette dans un vase de bois où on les fait macérer avec suffisante quantité d'eau pendant deux jours; on les passe et on les laisse évaporer dans des plats de grès, jusqu'à consistance de miel fort épais.

M. Dufresnoy recommande en outre l'usage extérieur d'une huile préparée avec les feuilles du *Rhus radicans*, les fleurs du Narcisse des prés et la racine de Jusquiame. On l'applique sous forme de liniment sur les parties frappées de paralysie.

SCD Lyon 1

SUREAU COMMUN (Sambucus nigra.)

Arbr. Monop. Tour. — *Caprifol.* Jus. — *Pentandr. Trigyn.* Lin.

Planche 49. — Figure 193.

Cet arbrisseau rustique abonde en Europe, se plaît sur tous les sols, et s'élève à la hauteur de dix à quinze pieds. Son tronc est revêtu d'une écorce cendrée, raboteuse. Ses rameaux sont verdâtres, pleins d'une moelle blanche, et garnis de feuilles ailées avec une impaire, dont les folioles sont ovales, lancéolées, dentées en scie et d'un vert foncé. Les fleurs naissent en manière de corymbe au sommet des rameaux; elles sont petites, nombreuses, blanches, formées d'un calice à cinq dents, d'une corolle monopétale en roue, à cinq divisions obtuses et réfléchies, de cinq étamines de la longueur de la corolle, et d'un ovaire à trois stigmates. Le fruit est une petite baie sphérique, succulente, rouge d'abord, noirâtre à l'époque de sa maturité, renfermant deux ou trois semences convexes d'un côté, anguleuses de l'autre.

Le Sureau commun produit plusieurs variétés remarquables, dont les fruits sont verts et les feuilles panachées de blanc et de jaune.

SUREAU A GRAPPES (Sambucus racemosa).

Planche 49. — Figure 194.

Cette espèce qu'on trouve dans les lieux montueux de l'Europe australe, contribue à la décoration des bosquets par ses fruits d'un beau rouge. Sa tige arborescente se divise en rameaux légérement inclinés, d'un brun rougeâtre, garnis de feuilles ailées avec une impaire, à cinq à sept folioles ovales, pointues, dentées en scie. Les feuilles supérieures sont quelquefois simplement ternées. Les fleurs sont d'un jaune pâle et disposées en grappes épaisses, ovales, presque droites. Les fruits qui les remplacent sont de petites baies globuleuses d'un rouge assez éclatant.

Ces deux espèces possèdent les mêmes propriétés que l'Hièble, *Ebulus sambucus*, dont nous avons donné ailleurs la description. Toutefois le Sureau

SCD Lyon 1

noir ou Sureau commun est l'espèce dont on fait le plus fréquent usage. L'écorce moyenne des tiges se distingue par une saveur amère, âcre, nauséeuse; on l'emploie vulgairement pour exciter le tissu du canal digestif dans l'hydropisie cellulaire. Les fleurs répandent une odeur forte, pénétrante, et personne n'ignore qu'elles favorisent assez bien l'exhalation cutanée. Beaucoup de médecins les prescrivent dans les péripneumonies catarrhales, les affections rhumatisantes et les exanthèmes.

On administre les fleurs de Sureau en infusion théiforme. Une pincée suffit pour une livre de colature, à laquelle on peut ajouter utilement une ou deux onces d'oximel simple. Lorsqu'on veut produire une excitation plus intense de l'organe cutané, on y mêle un peu d'acétite d'ammoniaque (esprit de mindérérus). Ces fleurs sont aussi d'un usage très-fréquent à l'extérieur, sous la forme de lotions, de fumigations et de cataplasmes, dans les fluxions érysipélateuses et autres phlegmasies de la peau. Les pharmaciens nous offrent d'ailleurs une eau distillée de fleurs de Sureau, et une espèce de conserve préparée avec ses fruits, à laquelle ils ont donné le nom de Roob. Desbois de Rochefort attribue à l'eau distillée une action narcotique que l'expérience dément. Le Roob doit être administré à grandes doses, si l'on veut exciter les fonctions des vaisseaux exhalans cutanés. Suivant Bergius ce remède est très-usité en Suède, à la dose d'une à deux onces.

L'économie domestique met aussi à contribution les fleurs de Sureau pour parfumer le vinaigre, et pour communiquer au vin blanc une saveur de muscat. Dans le nord on fait une espèce de vin assez agréable avec le suc des fruits et le miel.

SCD Lyon 1

SWIETENIA MAHOGON (Swietenia Mahogoni).

Azédar. Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 49. — Figure 195.

Ce bel arbre croît sans culture dans l'Amérique méridionale. Il se plaît sur les montagnes, dans les lieux arides, parmi les rochers. Son bois est dur, d'un brun rougeâtre, et connu dans le commerce sous le nom d'Acajou à meubles. Ses rameaux portent des feuilles alternes, pinnées sans impaire, à folioles ovales, lancéolées, pointues, luisantes, d'un vert foncé, et divisées inégalement par la côte qui les traverse dans leur longueur. Ses fleurs sont petites, pédonculées, blanchâtres, disposées en panicule, et composées d'un calice campanulé, quinquéfide, d'une corole pentapétale, de dix étamines et d'un style à stigmate en tête. Le fruit est une capsule grande, ovale, brune, à cinq loges et à cinq valves. Les semences sont nombreuses, oblongues, comprimées, et munies d'une membrane en forme d'aile.

Personne n'ignore que le bois d'Acajou embelli par l'éclat de l'or, figure dans les plus beaux appartemens; mais tout le monde ne sait pas que l'écorce qui le recouvre, est souvent substituée dans le commerce au véritable Quinquina. Cette écorce est grisâtre et parsemée de points tuberculeux : elle possède une saveur amère, un peu styptique, et on lui attribue l'action tonique et fébrifuge de l'Ecorce du Pérou. Il est inutile de redire ici notre opinion au sujet de quelques-autres substances dont on publie sans cesse les propriétés merveilleuses dans les feuilles périodiques. L'expérience est la véritable pierre de touche en fait de découvertes; elle seule fixera de nouveau le sort des fébrifuges indigènes qu'on s'efforce de substituer au Quinquina, même dans le traitement des intermittentes pernicieuses. *Multa renascentur quæ jam cecidere cadentque.* Toutefois les expérimentateurs ne doivent pas oublier que pour inspirer de la confiance il ne suffit pas d'être instruit, mais qu'il faut encore un jugement solide, une impartialité à l'épreuve, et un esprit exempt d'enthousiasme et d'orgueil. Qu'est devenue cette incomparable gélatine, qui devait bientôt faire oublier tous les fébrifuges de l'Europe et du Nouveau Monde ? Qu'est devenu l'oxigène, pour lequel des médecins trop crédules avaient abandonné un remède consacré par des succès innombrables ? Que sont devenus tant d'autres moyens plus ou moins ridicules ?... *O cœcas medicorum mentes !*

SCD Lyon 1

TAMARINIER DES INDES (Tamarindus Indica).

Arbr. Rosac. Tour. — *Légumin.* Jus. — *Triandr. Monogyn.* Lin.

Planche 49. — Figure 196.

C'est un assez bel arbre qui croît spontanément aux grandes Indes, au Sénégal, en Egypte, aux Antilles etc. Son tronc revêtu d'une écorce brune, se divise en plusieurs branches touffues, garnies de feuilles alternes, ailées, à folioles nombreuses, étroites, un peu velues en dessous, obtuses à leur sommet, et d'un vert luisant. Les fleurs naissent à l'extrémité des rameaux ou dans l'aisselle des feuilles, en grappes légérement inclinées : elles ont un calice à quatre folioles ovales, pointues, une corolle à trois pétales ondulés, presqu'égaux, de couleur de rose, avec des stries d'un rouge de sang, trois étamines fertiles dont les filamens arqués se réunissent inférieurement avec quelques-autres filamens stériles, un ovaire, un style et un stigmate. Le fruit est une gousse oblongue, obtuse, comprimée, remarquable par trois ou quatre protubérances, et munie de deux enveloppes entre lesquelles se trouve une pulpe noirâtre avec quelques semences anguleuses d'un rouge brun.

Cette substance pulpeuse est d'une saveur acide assez agréable lorsqu'elle n'a point vieilli dans les magasins : elle donne d'ailleurs à l'analyse du sucre, de la gélatine, de la gomme, de l'acide citrique, de l'acide malique, de l'acide tartareux et du tartrite acidule de potasse. Les auteurs de matière médicale ont plus ou moins prôné les vertus de ce fruit exotique très-usité dans les fièvres bilieuses et dans quelques autres maladies aiguës dont les complications peuvent exiger l'emploi des minoratifs. La dose ordinaire est d'environ une once pour un ou deux verres de décoction. On y joint de la manne, de la Rhubarbe ou des feuilles de Séné lorsqu'on veut exciter plus vivement la membrane intestinale. Mais ce qui doit nous rendre circonspects sur l'usage du Tamarin, c'est qu'il nous parvient ordinairement détaché des siliques, qu'il est plus ou moins altéré, qu'il manifeste très-souvent une saveur âcre, nauséabonde, et qu'il peut alors irriter les voies digestives, sur-tout s'il contient des parties de cuivre. Pour reconnaître la présence du cuivre dans la pulpe de Tamarin, il suffit de la chauffer dans un vaisseau de porcelaine, et de l'agiter avec une spatule de fer. La surface de la spatule est alors recouverte d'une couche de cuivre. Du reste, la pulpe de nos pruneaux peut être substituée avantageusement au Tamarin, sur-tout si on y ajoute un peu de tartrite acidule de potasse.

SCD Lyon 1

TAMARISC DE FRANCE (Tamarix Gallica).

Arbr. rosac. Tour. — *Portulac.* Jus. — *Pentandr. Trigyn.* Lin.

Planche 50. — Figure 197.

Cet arbrisseau croît en France, en Italie, en Espagne, etc. On le trouve dans les prairies et sur le bord des rivières. Sa tige haute d'environ dix pieds, se divise en rameaux grêles, flexibles, d'un brun rougeâtre. Ses feuilles imitent celles du Cyprès ou des Bruyères; elles sont alternes, petites, pointues, très-rapprochées, d'un vert pâle. Les fleurs sont blanches, teintes de pourpre, munies de petites bractées, et disposées en grappes terminales. Chaque fleur se compose d'un calice à cinq divisions, d'une corolle à cinq pétales, de cinq étamines saillantes hors de la corolle, et d'un style à deux ou trois divisions à son sommet. Le fruit est une capsule anguleuse, uniloculaire, trivalve, à plusieurs semences revêtues d'un duvet laineux.

TAMARISC D'ALLEMAGNE (Tamarix Germanica).

Planche 50. — Figure 198.

Cette espèce croît dans plusieurs parties de l'Allemagne et en France. On la trouve sur les rives du Rhin, du Danube, du Rhône, de l'Isère, dans les vallées sablonneuses et non loin des torrens. Elle a beaucoup de rapports avec l'espèce précédente; mais ses feuilles sont plus longues, moins rapprochées, et d'un vert glauque. Ses fleurs naissent à l'extrémité des tiges et des rameaux, en grappes droites; elles sont deux fois plus grandes, munies de dix étamines plus courtes que la corolle, et d'un stigmate simple, orbiculaire.

Ces deux arbrisseaux craignent les hivers dans les parties septentrionales de l'Europe; on les cultive dans les bosquets d'agrément, où ils produisent un joli effet par l'élégance de leur port, et par leur feuillage qui contraste avec celui des autres arbres.

L'écorce de la tige et des branches du Tamarisc, mérite d'être conservée parmi les substances toniques et astringentes; elle est amère, un peu acerbe, et sa combustion donne une assez grande quantité de sulfate de soude. Sa décoction précipite en noir la dissolution de sulfate de fer. On peut employer cette écorce pour remédier à l'atonie du canal alimentaire, et même dans les fièvres intermittentes peu graves Son action a beaucoup d'analogie avec celle du Marronier d'Inde, du Frêne élevé et du Saule commun. On l'administre de la même manière.

SCD Lyon 1

TANAISIE COMMUNE (Tanacetum vulgare).

Floscul. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl.* Lin.

Planche 50. — Figure 199.

Cette plante à laquelle on a imposé le nom trivial d'*Herbe aux vers*, abonde dans plusieurs contrées de l'Europe. De sa racine vivace, ligneuse, s'élèvent à la hauteur de trois ou quatre pieds, des tiges striées, rameuses, glabres, quelquefois pubescentes. Les feuilles sont grandes, bipinnées, à découpures étroites, et d'un vert foncé; les fleurs nombreuses, d'un jaune brillant, et disposées en corymbe au sommet des rameaux. Chaque fleur présente un calice hémisphérique, à écailles étroites, serrées, des fleurons femelles fertiles, trifides, placés à la circonférence, et des fleurons hermaphrodites, à cinq lobes, occupant le centre. Le réceptacle est nu; les semences sont petites, oblongues, et couronnées par un petit rebord membraneux.

La Tanaisie commune produit une variété fort belle, dont les feuilles sont presque frisées. On la cultive dans plusieurs jardins, comme plante d'ornement.

Toutes ses parties exhalent une odeur forte, pénétrante; leur saveur est âcre, éminemment amère. L'herbe fleurie et les semences donnent à l'analyse de l'huile volatile camphrée, une matière extractive et du tannin. L'infusion des feuilles noircit par le sulfate de fer. On ne saurait contester les propriétés actives de la Tanaisie, et cependant elle est presque inusitée en France. Ses effets sont analogues à ceux de l'Absinthe, de la Matricaire, de la Millefeuille, de l'Arnique des montagnes, et de quelques autres plantes amères dont l'efficacité est généralement reconnue dans les affections asthéniques du canal alimentaire et des organes environnans, dans l'anasarque, la leucorrhée, les fièvres intermittentes rebelles, etc. Mais on a cru remarquer que la Tanaisie exerçait une action spéciale sur les vers, et sous ce rapport elle est fréquemment employée, suivant Bergius, dans quelques parties de l'Allemagne.

L'herbe fleurie doit être administrée en infusion théiforme, à la dose d'une once pour une livre de véhicule. Le vin et l'alcool peuvent également extraire ses principes médicamenteux. On prescrit les semences en substance pulvérisée, à la dose de trente à quarante grains, ou en infusion aqueuse, à la dose de demi-once. L'huile volatile peut être administrée isolément, de même que les autres huiles aromatiques.

SCD Lyon 1

TANAISIE BALSAMITE (Tanacetum balsamita).

PLANCHE 50. — Figure 200.

CETTE espèce porte aussi les noms de *Coq des jardins*, de *Menthe Coq* ou de *Grand Baume*. On la rencontre dans le midi de la France, et on la cultive dans les jardins, à cause de l'odeur agréable qu'elle exhale. Son port est moins élevé que celui de la Tanaisie commune. Ses tiges sont velues, droites, rameuses; ses feuilles ovales, elliptiques, dentées, d'un vert blanchâtre, les supérieures sessiles, les inférieures pétiolées. Les rameaux portent à leur sommet des corymbes de fleurs jaunes composées de fleurons hermaphrodites, tubulés, à cinq dents. Le réceptacle est nu; les semences sont couronnées par une petite membrane à peine sensible.

On reconnaît à la Tanaisie balsamite les principes de quelques autres végétaux dont se compose l'intéressante famille des Corymbifères. Elle manifeste une odeur pénétrante, une saveur chaude, aromatique, mêlée d'amertume. L'infusion théiforme de l'herbe fleurie, peut être employée pour exciter le ton de l'estomac et dissiper les flatuosités. Cette plante convient d'ailleurs dans les autres affections qui réclament l'emploi des amers aromatiques.

La Tanaisie annuelle, *Tanacetum annuum*, mérite également d'être comprise au nombre des végétaux utiles dans notre art, quoiqu'elle ne soit pas admise dans la matière médicale des auteurs modernes. On la reconnaît à l'odeur forte, aromatique, qu'elle exhale, et au léger duvet qui recouvre toutes ses parties; elle croît particulièrement dans la France méridionale. Sa tige est droite, ferme, rameuse; ses feuilles sont alternes, bipinnées, à lanières étroites, pointues; ses fleurs réunies en corymbe au sommet de la tige et des rameaux, et composées de fleurons hermaphrodites.

SCD Lyon 1

TEUCRIUM AQUATIQUE (Teucrium scordium).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 51. — Figure 201.

On trouve cette plante dans les lieux humides et marécageux de l'Europe. Ses tiges sont rameuses, velues, médiocrement élevées, souvent inclinées vers la terre, et garnies de feuilles opposées, ovales, obtuses, dentées, ridées, pubescentes, sessiles, d'un vert blanchâtre. Les fleurs sont blanches, bleuâtres ou purpurines, et portées sur des pédoncules axillaires. Le calice est tubulé, à cinq divisions aiguës. La lèvre supérieure de la corolle est très-petite, profondément fendue en deux dents entre lesquelles sortent quatre étamines didynamiques; la lèvre inférieure est grande, trifide. L'ovaire est à quatre lobes; le style est subulé, à stigmate bifide. Le fruit consiste en quatre semences nues, ovoïdes, et situées au fond du calice.

Cette plante que les Médecins désignent ordinairement sous le nom de *Scordium*, exhale une odeur forte, alliacée, et contient un principe résineux amer, dépositaire de son action stimulante. Elle est digne de fixer particulièrement l'attention des praticiens dans le traitement des maladies asthéniques et vermineuses.

On l'administre intérieurement en infusion théiforme. La dose est d'une forte pincée pour une livre de colature à laquelle on peut ajouter une petite quantité de vin. La chirurgie emploie depuis long-tems la décoction de cette plante pour exciter les parties menacées de gangrène. On augmente alors son action tonique en y ajoutant quelques cuillerées d'alcool camphré et un peu de muriate d'ammoniaque.

TEUCRIUM MARITIME (Teucrium marum).

Planche 51 — Figure 202.

Les lieux maritimes de l'Europe australe fournissent cette espèce connue sous le nom vulgaire d'*Herbe aux Chats*. On la trouve particulièrement aux îles d'Hières et dans le royaume de Valence. Les tiges sont droites, rameuses, velues, grêles, hautes d'environ un pied; les feuilles petites, ovales, pointues,

SCD Lyon 1

entières, pétiolées, d'un vert blanchâtre à leur face supérieure, tomenteuses et très-blanches en dessous ; les fleurs axillaires, purpurines et disposées en grappes inclinées. Le calice est cotonneux ainsi que la surface extérieure de la corolle.

Le Teucrium maritime se fait remarquer par une odeur forte, diffusible, balsamique, et par une saveur âcre, aromatique, d'une amertume intense. Ses propriétés résident principalement dans son huile volatile qui est très-âcre, et dont l'odeur se rapproche de celle du camphre. Cartheuser et Linnæus ont compris cette plante au nombre des plus précieux médicamens, et lui ont attribué des effets merveilleux. Sans partager leur enthousiasme, nous conviendrons néanmoins qu'elle possède à un très-haut degré l'action stimulante des labiées aromatiques ; qu'on peut l'employer avec succès dans les faiblesses d'estomac, dans la dyspepsie, la céphalée nerveuse et quelques autres affections dont l'atonie est le principal élément.

On peut l'administrer en substance pulvérisée, à la dose de vingt à trente grains, ou en infusion théiforme, à la dose de deux ou trois gros pour une livre de véhicule. L'eau, le vin et l'alcool peuvent également extraire ses principes médicamenteux. Comme cette plante se trouve rarement dans les officines, on peut lui substituer la Sauge officinale, la Menthe poivrée, la Camomille romaine.

TEUCRIUM MUSQUÉ (Teucrium iva).

Planche 52. — Figure 201.

On rencontre cette plante aromatique aux environs de Montpellier ; elle croît aussi en Portugal, dans les vallées du Piémont, et dans quelques-autres parties de l'Europe méridionale. Ses tiges sont très-basses, très-velues, rameuses à leur base, diffuses, et la plupart couchées sur la terre. Ses feuilles sont nombreuses, opposées, très-rapprochées, oblongues, pubescentes, entières ou dentées, et d'un vert blanchâtre ; celles du sommet de la tige sont un peu trifides. Ses fleurs sont axillaires, solitaires, sessiles, et teintes de pourpre.

Cette espèce de Teucrium, désignée par quelques Botanistes sous le nom d'*Ivette musquée*, répand une odeur forte, aromatique, sur-tout dans les contrées méridionales et pendant les grandes chaleurs ; elle fournit de l'huile volatile et un principe extractif amer. Son usage est particulièrement indiqué dans les affections nerveuses asthéniques, dans les obstructions lentes des viscères, et dans l'aménorrhée entretenue par la faiblesse de l'organe utérin.

SCD Lyon 1

On peut la prescrire à la même dose et de la même manière que l'espèce suivante, dont elle partage, dit-on, les propriétés.

TEUCRIUM IVETTE (Teucrium chamæpitys).

Planche 51. — Figure 204.

Cette espèce se trouve en Allemagne, en Angleterre et dans les pays méridionaux; elle se plaît particulièrement sur un sol aride et sablonneux. Ses tiges sont basses, velues, rameuses, articulées, rougeâtres et garnies à leur base de feuilles spatulées, sessiles, entières ou munies de quelques dents, et d'un vert blanchâtre; les feuilles supérieures sont divisées en trois segmens linéaires. Les fleurs sont petites, sessiles, solitaires, à l'aisselle des feuilles, d'une belle couleur jaune, ponctuées de pourpre à l'orifice de la corolle. Le calice est court, un peu renflé à sa base. Les semences sont brunes et triangulaires.

Le Teucrium ivette exhale une odeur forte, résineuse, camphrée; sa saveur est amère, piquante. Il fournit aussi de l'huile volatile. Son extrait aqueux est amer, son extrait alcoolique un peu âcre. Comme les espèces précédentes, il excite spécialement l'organe digestif et accroît son énergie. Les auteurs d'histoire naturelle médicale ont sur-tout prôné ses succès dans le traitement de la goutte et du rhumatisme. En effet, on a souvent observé que l'emploi des plantes amères était profitable lorsque ces maladies, revêtues d'un caractère chronique, se liaient avec l'atonie spéciale du canal alimentaire. C'est dans des cas semblables que la poudre Arthritique du duc de Portland a pu mériter quelques éloges. On la prépare de la manière suivante : Prenez une égale quantité de racine d'Aristoloche ronde et de Gentiane jaune, d'herbe de Teucrium ivette et de petite Centaurée; mêlez et réduisez le tout en poudre. La dose est deux gros chaque jour, pendant l'espace de trois mois; on réduit cette dose à deux scrupules le trimestre suivant; on continue encore pendant six mois à la dose d'un demi-gros, et enfin on ne prend qu'un demi-gros de cette poudre pendant la deuxième année. La longue continuité de cette poudre amère est évidemment nuisible; aussi Cullen observe que sur dix personnes qui essayèrent ce médicament en Ecosse, presque toutes furent à la vérité exemptes de tout accès de goutte, mais aucune d'elles ne jouit après d'une bonne santé : elles furent surtout affectées de dyspepsie, de spasmes nerveux; et il se manifesta chez toutes, quelque-tems après l'usage de cette poudre, des symptômes d'hydropisie qui

SCD Lyon 1

augmentèrent par degrés, sous la forme d'ascite ou d'hydrothorax, et devinrent mortels en moins de deux ou trois ans. Ces essais malheureux doivent nous faire apprécier à leur juste valeur une foule d'autres remèdes ou secrets de famille qui ont la propriété de suspendre ou d'abolir les accès de goutte, et dont la plupart sont composés de substances excitantes. Les amers pris avec modération, dit le célèbre Barthez, dans son excellent Traité sur les maladies goutteuses, peuvent produire de bons effets, mais il faut savoir en diriger l'emploi suivant les indications.

On prescrit communément le Teucrium ivette en infusion théiforme à la dose d'une pincée, et on l'associe par fois à d'autres plantes aromatiques ou amères, telles que la Camomille romaine, la Sauge, la petite Centaurée, l'Arnique des montagnes. On peut également y ajouter un peu de sirop d'Ecorce d'Orange et quelques gouttes de teinture de Cannelle.

Le genre Teucrium se compose de quelques autres espèces non moins utiles dont il convient de donner ici une description succinte. Contentons nous de citer le Teucrium botrys ou Germandrée femelle, *Teucrium botrys*, dont les feuilles sont pinnatifides, les fleurs purpurines et réunies trois ou quatre ensemble dans chaque aisselle ; le Teucrium sauvage, *Teucrium scorodonia*, qui porte le nom de *Sauge des bois* ou *Baume sauvage*, et dont les tiges sont velues, tétragones, quelquefois rougeâtres, les feuilles oblongues, crénelées, cordiformes, pubescentes, les fleurs en épi alongé, d'un blanc jaunâtre, à étamines purpurines; le Teucrium capité, *Teucrium capitatum*, qui a la tige toujours droite, grêle, blanchâtre; les feuilles lancéolées, crenelées, cotonneuses, les fleurs pédonculées, réunies en tête, de couleur blanche ou d'un violet pâle ; enfin le Teucrium tomenteux, *Teucrium polium*, remarquable par le duvet blanchâtre qui recouvre toutes ses parties, par ses tiges rampantes, ses feuilles sessiles, oblongues, obtuses, crénelées, ses fleurs purpurines ou blanches, et disposées en tête arrondie au sommet des rameaux. Toutes ces espèces méritent d'être placées parmi les plantes aromatiques qui jouissent d'une propriété stimulante. On les trouve dans les lieux arides et montueux de la France méridionale.

SCD Lyon 1

THÉ VERT (Thea viridis).

Orang. Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 52. — Figure 205.

Cet arbrisseau croît spontanément au Japon et à la Chine, où il s'élève à la hauteur de cinq ou six pieds. Sa tige est touffue, rameuse, et revêtue d'une écorce mince, grisâtre. Ses feuilles sont ovales, pointues, dentées en forme de scie, d'un vert prononcé, attachées à un court pétiole, et disposées alternativement sur les rameaux. De leur aisselle naissent des fleurs tantôt solitaires, tantôt réunies deux à deux, et assez semblables pour la forme aux roses sauvages. Le calice est persistant, à cinq divisions; la corolle ordinairement composée de six pétales orbiculaires et ouverts. Les étamines sont jaunes, très-nombreuses, plus courtes que la corolle. L'ovaire surmonté d'un style à trois stigmates, fait place à une capsule tantôt simplement globuleuse, tantôt formée de deux ou trois lobes adhérens, à trois loges monospermes. Les semences sont anguleuses, de la grosseur d'une aveline, et revêtues d'une peau mince, luisante, d'un gris tirant sur le fauve.

THÉ BOHEA (The bohea).

Planche 52. — Figure 206.

Quelques Naturalistes, et entr'autres Linnæus, ont fait de cet arbrisseau une espèce distincte du Thé vert, tandis que MM. Cels, Jussieu, Desfontaines, Lettsom, etc., le regardent comme une simple variété. Les rameaux, les pétioles et les pédoncules sont rougeâtres, les feuilles plus grandes, rugueuses, d'un vert pâle avec une teinte bleuâtre. La corolle est composée de six et quelquefois de neuf pétales.

Ces deux variétés sont cultivées au nord comme au midi de la Chine. Elles prospèrent particulièrement dans les plaines basses, sur les collines et les revers des montagnes où règne une douce température.

SCD Lyon 1

Les feuilles qu'on nous apporte de la Chine et du Japon, portent le nom de l'arbuste. On les cueille à trois époques différentes: à la fin de Février, de Mars et d'Avril. Les plus jeunes et les plus petites, c'est-à-dire celles qui proviennent de la première récolte, sont les plus estimées; aussi les réserve-t-on pour les princes et les grands seigneurs, tandis que les autres composent la plus grande quantité du Thé qu'on apporte en Europe. Le climat influe aussi sur les qualités du Thé. Celui qu'on regarde au Japon comme le meilleur, se récolte aux environs d'Udsi, petite ville située entre le voisinage de la mer et Méaco. On fait subir au Thé différentes préparations; mais, communément, les Japonais le préparent de la manière suivante: aussitôt que les feuilles sont cueillies, on les fait rôtir sur une platine de fer échauffée à un degré convenable; on les verse ensuite sur des nattes où on les roule avec la paume de la main, pour qu'elles deviennent comme frisées. On répète ce procédé deux ou trois fois, en diminuant graduellement le feu jusqu'à ce que le Thé soit entièrement privé d'humidité; alors on l'enferme dans de grands vases de porcelaine ou dans des boîtes d'étain. Les Chinois, avant de torréfier les feuilles, les passent pendant quelques minutes dans l'eau bouillante, et les font sécher ensuite; ce qui a pu faire croire que le Thé qu'ils nous envoyent, a déjà subi une infusion pour leur usage; mais comme le dit fort bien M. Fougeroux, il faudrait que l'arbuste qui fournit ces feuilles fût bien rare dans les contrées de la Chine, pour que ceux qui en font un commerce immense, le ménageassent à ce point.

Les préparations variées qu'on fait subir aux feuilles, l'époque de leur récolte, l'âge de l'arbuste et l'influence du sol où il est cultivé, ont fait donner différens noms au Thé qu'on trouve dans le commerce, et dont on distingue plusieurs variétés, telles que le Thé impérial, le Thé perlé, le Thé Heisven, le Thé Peko, le Thé vert, etc. De tous les Thés consommés en Europe, le plus agréable, le plus parfumé, est celui qui nous vient de la Chine par terre, et que la caravanne apporte à St-Pétersbourg.

Le Thé considéré sous le rapport de ses propriétés chimiques, contient, d'après l'analyse faite par M. Cadet, célèbre pharmacien de Paris, une matière extractive, du mucilage, beaucoup de résine, de l'acide gallique et du tannin. Son infusion et sa décoction précipitent en noir, par la dissolution du sulfate de fer.

Cette production exotique, devenue un besoin impérieux pour la plupart des nations de l'Europe, et particulièrement pour les Anglais et les habitans du Nord, a été louée avec trop d'enthousiasme, et en même tems discréditée

SCD Lyon 1

avec trop de sévérité. Prise avec modération, elle exerce sur les voies digestives une action stimulante qui se répète sur le système artériel, l'organe cutané et l'appareil urinaire; elle donne par fois de la gaieté, et favorise même l'exercice des fonctions mentales. On peut y avoir recours dans les cas d'obstructions lentes des viscères abdominaux, d'affections soporeuses asthéniques, et de céphalée occasionnée par la réplétion de l'estomac ou par une digestion incomplète. Son infusion très-chargée, modifie et supprime quelquefois les paroxismes des fièvres intermittentes non pernicieuses. Avouons néanmoins, que l'abus de cette boisson exerce une activité funeste sur le système de la sensibilité, sur-tout chez les sujets très-susceptibles, pervertit à la longue les fonctions de l'estomac, provoque l'atonie des organes, la stupeur, l'insomnie et des mouvemens spasmodiques variés. Du reste, les effets du Thé peuvent devenir insensibles par l'empire de l'habitude; et il n'est pas rare de trouver des personnes qui en avalent tous les jours une quantité considérable, et qui n'en jouissent pas moins d'une santé parfaite. Parmi les médecins qui se sont inscrits contre l'usage du Thé, il en est certains qui ont soutenu que lorsqu'il produisait quelques bons effets, il fallait les attribuer à l'eau sucrée qui lui sert de véhicule; mais cette prétention n'est point exacte, et elle ne peut être appliquée qu'aux substances totalement dépourvues de principes actifs. On pourrait d'ailleurs rétorquer l'argument, et mettre, avec raison, sur le compte de l'eau, une bonne partie des mauvais effets qu'on attribue au Thé. Ce qu'il y a de certain, c'est que plus l'infusion est faible, et plus elle porte une action débilitante sur l'organisme.

Les nations européennes prennent le Thé d'après la méthode des Chinois, c'est-à-dire en infusion. Cette méthode consiste à verser, à différentes reprises, de l'eau bouillante sur une certaine quantité de feuilles, jusqu'à ce qu'on en ait retiré toute la teinture. Les Japonais le prennent d'une manière différente. Ils le réduisent en poudre subtile, à l'aide d'une meule d'*ophite*, et délayent une petite cuillerée de cette poudre dans une tasse d'eau bouillante. Kœmpfer observe qu'on ne fait usage en Asie, que des feuilles qui ont au moins un an de préparation. Lorsqu'elles sont plus récentes, elles manifestent une action narcotique et produisent une sorte d'ivresse.

Le Thé sert à préparer deux liqueurs stimulantes très-estimées, le Punch et l'Eau turque, *Aqua turca*, des Italiens. On compose le Punch avec une forte infusion de feuilles de Thé, le suc de Citron, le Rhum et le Sucre; cette boisson est très-usitée dans toutes les parties de l'Europe. Les Italiens

préparent l'Eau turque, en faisant distiller deux pintes d'alcool sur quatre onces de Thé et un demi-grain de Musc. On ajoute à la distillation une livre de Sucre. Ces deux excellentes liqueurs sont très-propres à exciter les forces digestives ainsi que les vaisseaux exhalans cutanés, mais il faut en user sobrement.

Des savans très-estimables ont proposé comme succédanées du Thé, quelques plantes aromatiques qui croissent abondamment dans toutes les parties de l'Europe. Parmi celles dont M. Cadet fait l'énumération dans un Mémoire critique sur le Thé, on trouve la Menthe, la Sauge, l'Armoise, la Véronique, la Bugle, la Pyrole, la Bétoine, la Sanicle, la Centaurée, etc. Les médecins n'ignorent point que quelques-unes de ces plantes jouissent d'une propriété tonique très-intense, et dans tous les tems ils les ont préférées au Thé, sous les rapports médicinaux. Mais comment proposer à un cercle composé de petites maîtresses, le Faltrank de la Suisse, l'Armoise, et sur-tout la Centaurée, dont la saveur extrêmement amère les ferait tressaillir? Aussi nous craignons bien que M. Cadet, malgré les bonnes intentions dont il est animé, n'ait prêché dans le désert. Du reste, son Mémoire prouve qu'il est aussi bon écrivain que savant chimiste. On pourrait accueillir plus favorablement l'Ansérine du Mexique, *Chenopodium ambrosioïdes*, plante recommandable par sa saveur aromatique et par le doux parfum qu'elle exhale.

SCD Lyon 1

THLASPI DES CHAMPS (Thlaspi arvense).

Crucifèr. Tour. — *Crucifèr.* Jus. — *Tétradynam. Silicul.* Lin.

Planche 52. — Figure 207.

Cette plante connue sous le nom de *Monoyère*, abonde dans les champs et les lieux cultivés. Sa tige est glabre, cylindrique, un peu rameuse, haute d'environ un pied et demi. Ses feuilles sont oblongues, dentées ou un peu sinuées à leur contour, sessiles, et d'un vert glauque. Ses fleurs sont blanches, pédonculées, en grappes droites et terminales; elles ont un calice à quatre folioles obtuses, une corolle à quatre pétales égaux, disposés en croix, six étamines tétradynamiques, et un ovaire surmonté d'un style simple. Les silicules sont larges, planes, orbiculaires, échancrées au sommet, entourées d'un rebord membraneux, et remplies de semences noirâtres.

THLASPI CULTIVÉ (Thlaspi sativum, Lam. Decand. Desf.; Lepidium sativum. Lin.).

Planche 52. — Figure 208.

Cette espèce est cultivée dans tous les potagers, où elle se resème d'elle-même. On l'appelle *Cresson alénois*, *Cresson des jardins* ou *Nasitor*. La tige est droite, glabre, assez élevée, médiocrement rameuse. Les feuilles inférieures sont oblongues, multifides, à découpures linéaires; les supérieures étroites, presqu'entières. Les fleurs sont blanches, petites, disposées en grappes droites; les silicules orbiculaires, comprimées, un peu échancrées au sommet, à semences menues, striées, ovoïdes.

Le Cresson alénois mérite de figurer honorablement parmi les plantes qui composent la précieuse famille des Crucifères. Sa saveur est âcre, piquante; ses principes sont analogues à ceux du Cresson de fontaine, du Cochléaria, du Raifort sauvage, etc. Son usage est particulièrement approprié à quelques affections asthéniques, telles que l'hydropisie, le scorbut, l'engorgement chro-

SCD Lyon 1

nique des viscères abdominaux. La meilleure manière de l'employer, est sous la forme de suc qu'on administre isolément à la dose de trois ou quatre onces, ou avec celui des autres plantes anti-scorbutiques. On peut aussi le prescrire en salade, mêlé avec le Cresson de fontaine et la Chicorée sauvage. Pris de cette manière, il a dissipé une affection scorbutique rebelle jusqu'alors à des moyens plus compliqués. Le malade éprouvait des douleurs musculaires qui simulaient le rhumatisme; la peau était parsemée, sur-tout sur la poitrine et aux extrémités supérieures, de taches nombreuses d'un rouge livide; les gencives étaient molles, saignantes; et à ces symptômes se joignait une faiblesse générale avec un sentiment profond de tristesse. Il fut mis à l'usage du Cresson des jardins, du Cresson de fontaine et de la petite Chicorée sauvage. Il prenait trois fois par jour une forte dose de ces plantes simplement assaisonnées avec quelques grains de sel et un peu de vinaigre. Son principal repas, qui était le dîné, consistait en quelques viandes rôties, sa salade anti-scorbutique et deux verres de vin de Bordeaux. Ce régime continué pendant environ deux mois, fut suivi d'une guérison complète.

Le Thlaspi des champs, beaucoup moins usité que l'espèce précédente, possède une saveur âcre, analogue à celle des autres Crucifères. Les semences sont beaucoup plus actives que la plante.

On pourrait également mentionner ici le Thlaspi alliacé, *Thlaspi alliaceum*, remarquable par l'odeur forte qu'il exhale, par ses feuilles oblongues, obtuses, dentées, glabres, et par ses silicules ovales, renflées. On le trouve dans plusieurs contrées de l'Europe australe, et on lui attribue une propriété vermifuge que l'expérience n'a pas encore confirmée.

SCD Lyon 1

THYM COMMUN (Thymus vulgaris).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnos.* Lin.

Planche 53. — Figure 209.

Ce petit arbuste est très-commun en Italie, en Espagne et dans la France méridionale. Il couvre sur-tout les collines des environs de Narbonne et de Lagrasse. On le cultive dans les parterres qu'il parfume de son odeur pénétrante et aromatique. Sa tige est droite, ligneuse, ramifiée, d'un brun rougeâtre, et garnie de feuilles opposées, petites, étroites, ovoïdes, à marge roulée, verdâtres en dessus, pubescentes et blanchâtres à leur face inférieure. Les fleurs de couleur purpurine, naissent au sommet des rameaux, en épis verticillés. Le calice est velu, tubulé, à cinq dents. Le limbe de la corole est divisé en deux lèvres : la supérieure est droite, obtuse, échancrée ; l'inférieure offre trois lobes, dont celui du milieu est plus grand et entier. Quatre étamines didynamiques, recourbées, sont insérées au tube de la corolle. L'ovaire est surmonté d'un style à stigmate bifide. Les semences, au nombre de quatre, sont nues, petites, arrondies, renfermées au fond du calice.

THYM SERPOLET (Thymus serpillum).

Planche 53. — Figure 210.

Le Serpolet croît sur les côteaux arides et pierreux de l'Europe australe. Ses tiges sont grêles, rameuses, quadrangulaires, un peu rougeâtres. Ses feuilles sont opposées, petites, ovales, obtuses, planes et ciliées à la base. Ses fleurs forment de petits bouquets à l'extrémité des rameaux : elles sont ordinairement purpurines ou blanches. Le lobe moyen de la lèvre inférieure de la corole est entier. Cette espèce offre trois variétés : une à larges feuilles, une autre à feuilles velues ou panachées ; la troisième se distingue par l'odeur de citron qu'elle exhale.

SCD Lyon 1

THYM DES CHAMPS (Thymus acinos).

Planche 53. — Figure 211.

Cette espèce croît dans les lieux arides et sablonneux de l'Europe. On lui a donné le nom de *petit Basilic sauvage.* Ses tiges sont anguleuses, grêles, ramifiées, droites ou un peu couchées sur la terre ; ses feuilles ovales, aiguës, dentées, ciliées à leurs bords, rétrécies en pétiole, et d'un vert blanchâtre ; ses fleurs purpurines et disposées en verticilles sur des pédoncules velus. Le calice est renflé à la base, velu, strié, à cinq dents aiguës. La lèvre inférieure de la corolle est tachée de blanc ; sa division moyenne est échancrée.

THYM DES ALPES (Thymus Alpinus).

Planche 53. — Figure 212.

Cette espèce est charmante par ses fleurs verticillées, grandes, de couleur violette ou bleue. On la trouve sur les Alpes, en Suisse, en Allemagne et dans le midi de la France. Ses tiges sont droites, anguleuses, velues, ramifiées et garnies dans toute leur longueur de feuilles ovales, pointues, assez grandes, entières, ou légérement dentées. Les fleurs sont axillaires, verticillées, soutenues sur des pédoncules velus. Le calice est renflé, hérissé de poils, muni de stries saillantes. Le lobe moyen de la lèvre inférieure de la corolle est échancré.

Parmi quelques autres espèces plus ou moins aromatiques, on doit distinguer le Thym faux origan, *Thymus tragoriganum*, indigène de l'île de Crète; le Thym piperelle, *Thymus piperella*, qu'on trouve en Espagne et sur les Alpes maritimes du Piémont; le Thym mastichine, *Thymus mastichina*, qui croît aussi en Espagne, et répand une odeur aromatique très-suave; enfin le Thym à grosse tête, *Thymus cephalotus*, espèce remarquable par ses épis dont les bractées colorées cachent entièrement les fleurs.

Toutefois l'art de guérir a plus particulièrement consacré l'usage du Thym commun et du Thym serpolet dont l'odeur est forte, diffusible, la saveur âcre, aromatique, un peu amère. Leur infusion aqueuse noircit par le sulfate de fer.

SCD Lyon 1

Le Thym commun donne sur-tout beaucoup d'huile volatile d'une couleur jaune et d'une saveur extrêmement piquante ; cette huile dépose une substance crystalline analogue au Camphre.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur les propriétés médicamenteuses de ces deux plantes, en ont vaguement indiqué l'usage dans les affections diverses de l'organe digestif et du système nerveux. Leur action spécifique a sur-tout reçu de grands éloges dans le traitement de l'épilepsie et de la paralysie. On a même prétendu que le Serpolet avait le pouvoir de guérir la rage et de faire parler les muets. De semblables assertions, répétées avec une sorte de complaisance par des hommes accoutumés à copier tout ce qu'il y a de plus inexact et de plus absurde dans les anciens livres consacrés à la matière médicale, ne sont pas même dignes d'être réfutées aujourd'hui par un écrivain sensé. Nous sommes pourtant bien éloignés de refuser à ces deux plantes aromatiques l'action stimulante qu'elles possèdent à un degré éminent, et nous les recommandons sur tout dans les affections atoniques du conduit digestif, dans les coliques nerveuses avec flatulence, les affections catarrhales du poumon, la céphalée symphatique, etc.

On employe communément les sommités fleuries du Thym et du Serpolet en infusion théiforme, à la dose d'une pincée pour une livre d'eau. L'huile volatile peut être administrée isolément à la dose de quelques gouttes sur un peu de sucre. On prépare aussi avec ces plantes des bains et des fomentations aromatiques dont l'usage est approprié aux affections musculaires atoniques, à la suite des paroxysmes de goutte et de rhumatisme. On les fait entrer dans les sachets parfumés, dans les poudres aromatiques, dans l'eau vulnéraire spiritueuse, et autres compositions officinales plus ou moins usitées.

SCD Lyon 1

TILLEUL D'EUROPE (Tilia Europæa).

Arbr. Rosac. Tour. — *Tiliac.* Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 54. — Figure 213.

Cet arbre croît dans les bois de l'Europe. On le trouve en France, en Allemagne, en Russie, etc. Sa tige est droite, très-élevée, garnie de rameaux nombreux dont les feuilles sont alternes, pétiolées, cordiformes, pointues, dentées, d'un beau vert, pubescentes en-dessous. Les fleurs sont blanches, odorantes, disposées en corymbe sur des pédoncules axillaires, munis à leur base d'une bractée étroite, oblongue, colorée. Chaque fleur a un calice à cinq divisions profondes, une corolle pentapétale, un grand nombre d'étamines à anthères arrondies, un ovaire, un style et un stigmate à cinq dents. Le fruit est une capsule globuleuse, pubescente, à cinq loges et à cinq valves.

Une autre espèce admise comme une simple variété par Linnæus, se trouve aussi dans les forêts de l'Europe, c'est le Tilleul à grandes feuilles, *Tilia platyphyllos* de Ventenat. D'après l'observation de ce savant naturaliste, on doit le regarder comme une espèce distincte qui diffère de la précédente par ses feuilles plus grandes, plus velues, inégalement dentées, et par ses fruits ovales, en forme de toupie, munis de cinq côtes proéminentes. Cette espèce connue sous le nom de Tilleul de Hollande, produit une variété dont les rameaux sont teints de rouge, et les fruits triangulaires.

TILLEUL A FEUILLES ARRONDIES (Tilia rotundifolia, Vent).

Planche 54. — Figure 214.

Ce Tilleul dont le port est superbe, croît spontanément aux environs de Constantinople. Ses rameaux nombreux, opposés, portent des feuilles alternes, taillées en cœur à leur base, un peu sinuées, dentées en scie, situées verticalement, et revêtues à leur face inférieure d'un duvet argenté. Ses fleurs sont d'un blanc jaunâtre, très-odorantes, disposées en corymbe. Les pétales portent une petite écaille à leur base. Le fruit est ovale, à cinq côtes tomenteuses.

SCD Lyon 1

Les fleurs de ces différentes espèces de Tilleul exhalent une odeur suave, assez pénétrante, qui se dissipe en partie par la dessiccation ; leur saveur est douce, un peu visqueuse. On peut en extraire une substance mucilagineuse très-abondante. Lorsqu'elles ne sont pas entièrement desséchées, leurs principes volatils peuvent avoir une certaine action sur le système nerveux ; mais tout ce qu'on a dit de leur efficacité dans les affections spasmodiques graves est vraiment chimérique. Observons en outre, que l'infusion théiforme de ces fleurs ne convient point aux personnes hypocondriaques ou vaporeuses dont les nerfs pèchent plutôt par excès de faiblesse que par excès de ton. D'ailleurs, l'usage long-tems continué des boissons aqueuses pervertit également les fonctions digestives, et à des spasmes légers qu'on aurait pu détruire par quelques doux stimulans, par l'exercice et la dissipation, succèdent des maladies chroniques souvent incurables.

Les fleurs de Tilleul sont ordinairement réunies aux bractées. On les prescrit ensemble sous la forme d'infusion à laquelle on ajoute une quantité convenable de sucre. La Pharmacie nous fournit une eau distillée à laquelle le vulgaire attribue une vertu anti-spasmodique. Les médecins remplacent communément cette eau à peu près inerte, par l'eau de fleur d'Orange, ou par l'eau de Mélisse simple.

SCD Lyon 1

TITHYMALE CATAPUCE (Euphorbia lathyris).

Campanif. Tour. — *Euphorb.* Jus. — *Dodécandr. Trigyn.* Lin.

Planche 54. — Figure 215.

On trouve cette plante dans les lieux cultivés et sur le bord des chemins. Sa tige est droite, ferme, assez haute, rougeâtre, rameuse à son sommet. Ses feuilles sont nombreuses, sessiles, lancéolées, entières, opposées en croix, et d'un vert bleuâtre. Les fleurs sont disposées sur une ombelle à quatre rayons garnis de bractées ovales et pointues; elles ont un calice d'un vert blanchâtre, à huit lobes, dont les quatre extérieurs sont en forme de croissant, des étamines nombreuses portées sur des filamens articulés, et un ovaire à trois styles bifides. Les capsules sont glabres, à trois loges renfermant chacune une semence arrondie.

TITHYMALE DES MARAIS (Euphorbia palustris).

Planche 54. — Figure 216.

Cette espèce aime les lieux aquatiques et marécageux. On la trouve le long des ruisseaux, sur les rives de la Loire et du Rhin. La tige est cylindrique, feuillée, garnie latéralement de rameaux rougeâtres. Les feuilles sont oblongues, lancéolées, vertes, traversées dans leur longueur par une nervure blanche. Les fleurs forment une ombelle terminale, multifide; les bractées sont ovales, obtuses; les lobes extérieurs du calice entiers et jaunâtres; les capsules verruqueuses.

Ces deux espèces sont imprégnées d'un suc laiteux très-âcre, qui exerce une action véhémente sur le canal alimentaire. Les habitans des campagnes emploient assez souvent, et quelquefois avec succès, les semences du Tithymale catapuce pour combattre l'hydropisie. En effet, ce purgatif drastique est assez convenable lorsqu'on a besoin d'imprimer aux organes une forte excitation, mais il faut être extrêmement réservé sur les doses, et sur-tout en interdire l'usage aux sujets dont le système nerveux est très-mobile. Le Tithymale des marais excite l'organe gastrique avec non moins d'énergie; son emploi demande

SCD Lyon 1

la même prudence. On administre particulièrement l'écorce de la racine pulvérisée, ou le suc épaissi de la plante, à la dose de quinze à vingt grains. Les semences du Tithymale catapuce excitent le vomissement ou la purgation à la même dose.

La plupart des plantes dont se compose la famille des Tithymaloïdes, manifestent les mêmes principes. Les plus remarquables, c'est-à-dire celles dont on a quelquefois expérimenté l'action médicamenteuse, sont le Tithymale des vignes, *Euphorbia peplus*, qu'on reconnaît à sa tige cylindrique, presque ligneuse, à ses feuilles ovoïdes, obtuses, glabres, rétrécies en pétiole, à son ombelle trifide, à sa capsule lisse, un peu ridée sur les angles; le Tithymale cyparisse, *Euphorbia cyparissias*, dont les feuilles sont nombreuses, étroites, linéaires, les ombelles terminales, multifides, les bractées arrondies, taillées en cœur, les divisions externes du calice en forme de croissant, les capsules glabres, un peu chagrinées sur les angles; et le Tithymale ésule, *Euphorbia esula*, à feuilles linéaires, à ombelle multifide, serrée, à bractées ovales, obtuses, jaunes.

On a quelquefois employé le suc caustique de ces différentes espèces pour consumer des verrues, des excroissances, des chairs fongueuses, pour détruire des dartres d'une nature rebelle; mais un semblable moyen n'est pas toujours exempt de danger.

SCD Lyon 1

TORDYLE OFFICINAL (Tordylium officinale).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 55. — Figure 217.

Cette plante annuelle est commune dans l'Europe méridionale. Sa tige est droite, cannelée, rameuse, velue, médiocrement élevée. Ses feuilles sont alternes, ailées avec une impaire, à folioles ovales, lancéolées, incisées et crénelées; les supérieures sont divisées en segmens étroits. Les fleurs sont blanches et disposées en ombelles planes dont la collerette est formée de plusieurs folioles simples. Chaque fleur offre un calice à cinq dents, une corolle à cinq pétales courbés en cœur, cinq étamines et un ovaire à deux styles. Le fruit est comprimé, orbiculaire, à semences planes, renflées sur les bords.

Le Tordyle officinal est connu dans les pharmacies sous le nom vulgaire de *Séséli de Crète.* La racine et les semences possèdent une saveur amère, légérement aromatique. On les employait anciennement pour exciter le canal digestif et les bronches dans les cas de flatulence et de catarrhe chronique du poumon. On peut les administrer en substance pulvérisée, dans un véhicule convenable, ou en infusion théiforme.

Le Tordyle de la Pouille, *Tordylium Apulum,* est doué des mêmes propriétés que l'espèce précédente avec laquelle il a d'ailleurs les plus grands rapports. On le trouve dans les contrées méridionales de l'Europe, et on le reconnaît à ses tiges velues, cannelées, médiocrement rameuses, à ses folioles presque rondes et découpées, à son ombelle ouverte, ordinairement composée de huit rayons, à ses semences arrondies, comprimées, munies d'un rebord tuberculeux.

SCD Lyon 1

TORMENTILLE DROITE (Tormentilla erecta).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Polygyn.* Lin.

Planche 55. — Figure 218.

Cette plante croît en Europe, dans les bois, sur les pelouses, sur le bord des chemins. Sa racine est épaisse, tuberculeuse, d'un brun rougeâtre; elle pousse plusieurs tiges grêles, rameuses, légérement velues, ordinairement droites, quelquefois inclinées, et garnies de feuilles sessiles, alternes, à trois ou cinq folioles digitées, lancéolées, dentées en scie. Les fleurs sont petites, jaunes, portées sur des pédoncules axillaires; elles ont un calice légérement velu, à huit divisions profondes, une corolle à quatre pétales un peu échancrés en cœur à leur sommet, seize étamines insérées à la base du calice, et huit ou dix styles. Les semences sont nues, arrondies et situées sur le réceptacle commun.

TORMENTILLE COUCHÉE (Tormentilla reptans).

Planche 55. — Figure 219.

Cette espèce habite aussi les forêts de l'Europe. Sa racine épaisse, rougeâtre, produit des tiges grêles, rameuses, toujours couchées, légérement velues. Les feuilles sont alternes, pétiolées, à trois folioles cunéiformes, dentées à leur sommet, et munies à leur base de deux stipules entières, lancéolées. Les fleurs sont petites, jaunes, solitaires, et soutenues sur des pédoncules qui naissent dans la bifurcation des rameaux. Le calice est court, à peine velu; les pétales sont entiers à leur sommet.

Les racines de ces deux espèces se distinguent par les mêmes propriétés. On préfère néanmoins dans les prescriptions médicales, la racine de la Tormentille droite, parce qu'elle est plus commune. Elle ne manifeste aucune odeur, mais sa saveur est amère et acerbe. Elle fournit à l'analyse un principe extractif et du tannin. Son infusion aqueuse d'abord rougeâtre, précipite en noir la dissolution de sulfate de fer.

SCD Lyon 1

Cette racine éminemment astringente, mérite les suffrages des praticiens dans les affections catarrhales chroniques du tube intestinal. L'observation a également constaté son action secondaire sur quelques-autres organes, tels que la vessie et l'utérus; mais on ne doit prescrire cette substance que dans les flux dont la cause peut être rapportée à une atonie locale; et cette condition est tellement expresse, que les astringens peuvent devenir mortels lorsqu'on arrête inconsidérément des évacuations qui sont revêtues d'un caractère critique, ou qui affectent une marche aiguë.

La racine de Tormentille peut être administrée en décoction, en substance et en extrait. On prépare la décoction en faisant bouillir pendant un quart d'heure une once de cette racine dans deux livres d'eau, et on édulcore la colature avec du sirop d'écorce d'orange. On peut y ajouter environ deux gros d'acide sulfurique alcoolisé (eau de Rabel), si on a besoin de produire une astriction plus considérable. La poudre de Tormentille se prescrit ordinairement sous la forme d'électuaire ou de pilules, à la dose d'un demi-gros. Il est quelquefois avantageux de la combiner avec quelques astringens aromatiques, de la manière suivante : Prenez poudre de racine de Tormentille, poudre d'Ecorce du Pérou, de chaque demi-once; poudre de Cannelle deux gros, sirop balsamique, quantité suffisante pour former une masse de pilules de cinq grains chacune. On en prend sept à huit matin et soir, et on boit immédiatement après une tasse de décoction de Tormentille ou d'infusion amère. Cette préparation est particulièrement utile dans les cours de ventre rebelles, dans les écoulemens atoniques de l'utérus, etc. Il convient d'y avoir recours lorsque ces évacuations deviennent excessives, et qu'elles affaiblissent de plus en plus le système des forces. On prescrit dans les mêmes circonstances, un gros d'extrait aqueux de Tormentille et un grain d'Opium qu'on fait dissoudre dans un peu de vin ou dans tout autre véhicule convenable.

SCD Lyon 1

TRACHELIE BLEUE (Trachelium cœruleum).

Infundibul. Tour. — *Campanul.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 55. — Figure 220.

Cette plante croît en Italie et dans les pays orientaux. On la trouve dans les lieux ombragés et sur les ruines. Sa tige est droite, cylindrique, rameuse, haute d'environ un pied. Ses feuilles sont alternes, ovales, pointues, dentées, pétiolées et d'un vert tendre. Ses fleurs sont petites, nombreuses, terminales, d'un bleu d'azur, et disposées en corymbe touffu ; elles se composent d'un calice à cinq divisions, d'une corolle infundibuliforme à limbe court et à cinq lobes, de cinq étamines insérées à la base de la corolle, et d'un style saillant à stigmate trifide. Le fruit est une petite capsule arrondie, à trois loges, renfermant des semences nombreuses, menues, comprimées.

Le nom de cette plante semble exprimer les usages auxquels elle était autrefois destinée, mais il faut que l'expérience n'ait point confirmé ses propriétés, puisqu'elle ne figure plus maintenant dans la matière médicale. On la cultive cependant dans quelques jardins, où elle se distingue par ses belles touffes de fleurs bleues, qui s'épanouissent pendant le mois de Juillet.

Du reste, il ne faut point la confondre avec la Campanule Trachelie, *Campanula Trachelium*, plante indigène des bois de l'Europe, qu'on a également accueillie dans les jardins. On reconnaît celle-ci à ses tiges velues, droites, anguleuses et garnies de feuilles cordiformes, pointues, dentées en scie, rudes et hérissées de poils. Les fleurs sont d'un joli bleu, axillaires et terminales. C'est une plante légérement astringente, dont la médecine moderne ne fait aucun emploi.

SCD Lyon 1

TURBITH (Convolvulus Turpethum).

Campanif. Tour. — *Convolvul.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 56. — Figure 221.

C'est une espèce de Liseron qui abonde dans l'île de Ceylan et au Malabar. Du collet de sa racine naissent des tiges grêles, longues, rameuses, tétragones, verdâtres, les unes rampantes, les autres s'entortillant autour des plantes voisines. Les feuilles sont alternes, anguleuses, cordiformes, pointues, crénelées, blanchâtres, cotonneuses et portées sur des pétioles ailés. Les fleurs sont assez grandes, axillaires, pédonculées, d'un blanc teint de pourpre, et environnées de bractées ovales : elles ont un calice à cinq divisions profondes, une corolle monopétale dont le limbe se divise en cinq lobes, cinq étamines et un style à deux stigmates.

La racine de ce Liseron contient un principe gommo-résineux très-âcre. Celle qu'on trouve dans le commerce est ordinairement coupée en fragmens oblongs de la grosseur du doigt, de couleur brune en dehors, blanchâtre intérieurement, d'une saveur nauséeuse, légérement amère.

Cette substance exotique exerce une action spéciale sur le conduit intestinal, et détermine des effets analogues à ceux du Liseron Jalap, du Liseron Scammonée, du Liseron Soldanelle, etc. On en recommande particulièrement l'usage dans les hydropisies et dans les obstructions viscérales atoniques.

Il faut administrer la racine de Turbith à doses brisées de dix ou douze grains chacune, jusqu'à ce qu'on ait obtenu des effets convenables. On incorpore sa poudre dans un peu de miel, ou bien on la délaye dans quelques cuillerées d'eau sucrée ou de bouillon léger. On peut aussi employer la résine de Turbith isolément, et à la même dose que celle de Jalap.

SCD Lyon 1

TUSSILAGE COMMUN (Tussilago farfara).

Radi. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl.* Lin.

Planche 56. — Figure 222.

Le Tussilage commun ou *Pas d'âne* habite les terrains humides et sablonneux de l'Europe. Ses tiges sont rougeâtres, cotonneuses, hautes à peine d'un pied, et garnies d'écailles membraneuses. Ses feuilles sont radicales, pétiolées, grandes, ovales, cordiformes, anguleuses, denticulées, d'un vert sombre en dessus, blanchâtres et cotonneuses en dessous. Ses fleurs paraissent au printems, avant le développement des feuilles; elles sont radiées, jaunes, terminales. Le calice est composé d'écailles étroites disposées sur un seul rang. Au centre de la corolle règnent des fleurons hermaphrodites, à sa circonférence des demi-fleurons femelles et fertiles. Le réceptacle est nu; les semences sont oblongues et couronnées d'une aigrette.

TUSSILAGE PÉTASITE (Tussilago petasites).

Planche 56. — Figure 223.

Cette espèce aime les lieux ombragés, les bords des ruisseaux. Sa racine est épaisse, fibreuse, traçante, noirâtre. Ses tiges cotonneuses et garnies de larges écailles, portent à leur sommet une vingtaine de fleurs purpurines, flosculeuses, disposées en thyrse, à fleurons hermaphrodites au centre, fertiles et femelles à la circonférence. Ses feuilles sont radicales, pétiolées, grandes, ovales, cordiformes, inégalement dentées, d'un vert foncé en dessus, pubescentes et blanchâtres en dessous.

TUSSILAGE ODORANT (Tussilago fragrans).

Planche 56. — Figure 224.

C'est à M. le docteur Villars, célèbre botaniste, que nous devons la connaissance de cette espèce originaire des Basses-Alpes. De sa racine noueuse et

SCD Lyon 1

traçante naissent des feuilles arrondies, cordiformes, molles, pétiolées, dentées, pubescentes à leur face inférieure, et portées sur des pétioles dont la base embrasse une tige droite, striée, velue, et garnie à son sommet de fleurs purpurines, odorantes, et réunies en thyrse. Le centre de la corolle est composé de fleurons hermaphrodites à cinq dents, le disque de demi-fleurons femelles et entiers.

Si le fréquent usage qu'on fait d'une plante suffisait pour attester ses propriétés médicinales, le Tussilage commun pourrait être regardé, à juste titre, comme un moyen très-utile dans presque toutes les affections du poumon; mais il s'en faut bien que l'expérience ait confirmé les éloges que lui prodigue le vulgaire. Toutefois, le professeur Cullen, et plus récemment M. le docteur Bodard, ont cité des faits à l'appui de son efficacité dans les maladies scrophuleuses.

Le Tussilage pétasite, quoique moins employé que l'espèce précédente, pourrait peut-être la remplacer utilement, parce qu'il paraît doué de principes plus actifs. Quant au Tussilage odorant, il ne paraît pas qu'il soit encore admis dans la matière médicale.

On emploie presque toutes les parties du Tussilage. Le suc de la racine et des feuilles, est administré à la dose de trois ou quatre onces dans la phthisie scrophuleuse. On prépare avec les fleurs une infusion théiforme très-usitée dans les rhumes et autres affections catarrhales de la poitrine. On trouve dans les officines, un sirop de Tussilage qu'on prend par cuillerées. Son eau distillée n'est guère plus recommandable que les eaux de Bourrache, de Buglose, de Lis et de Nimphæa.

SCD Lyon 1

VALÉRIANE OFFICINALE (Valeriana officinalis).

Infundibul. Tour. — *Dipsac.* Jus. — *Tryandr. Monogyn.* Lin.

Planche 57. — Figure 225.

La Valériane officinale croît spontanément dans les lieux humides et ombragés de l'Europe. Sa racine est blanchâtre, fibreuse, rampante, d'une odeur forte. Ses tiges sont droites, striées, fistuleuses, un peu velues, hautes de trois à quatre pieds. Ses feuilles sont ailées avec une impaire, à folioles étroites, lancéolées, dentées en leurs bords, et d'un joli vert. Ses fleurs sont blanches ou purpurines, odorantes et disposées en panicule au sommet de la tige: elles ont un calice adhérent avec l'ovaire, et dont le limbe est roulé en dedans jusqu'à l'époque de la maturité des graines, une corolle monopétale, infundibuliforme, à cinq lobes, trois étamines saillantes et un style. Les semences sont oblongues et couronnées par une aigrette plumeuse.

VALÉRIANE PHU (Valeriana phu).

Planche 57. — Figure 226.

Cette belle espèce se cultive dans les jardins sous le nom de *grande Valériane*. On la trouve en Allemagne et sur les Alpes. Sa racine est épaisse, ridée, odorante; sa tige bifurquée, fistuleuse, haute d'environ trois pieds. Les feuilles radicales sont oblongues, pétiolées, entières, quelquefois en forme de lyre, les feuilles caulinaires pinnatifides, à folioles lancéolées, pointues. Les fleurs sont purpurines, terminales, paniculées; les semences oblongues, comprimées, munies d'une aigrette plumeuse.

VALÉRIANE NARD-CELTIQUE (Valeriana Celtica).

Planche 57. — Figure 227.

Cette espèce croît sur les montagnes de la Syrie, sur les rochers des Hautes Alpes, dans le Piémont, au Mont-Cénis, etc. Sa racine écailleuse, noirâtre, fortement odorante, pousse une tige grêle, simple, peu élevée. Les feuilles

SCD Lyon 1

radicales sont oblongues, obtuses, entières, les feuilles supérieures plus étroites. lesfleurs sont terminales, sessiles, de couleur de rose, et disposées en grappe alongée. La corolle renferme trois étamines.

VALÉRIANE DES PYRÉNÉES (Valeriana Pyrenaica).

PLANCHE 57. — Figure 228.

On connaît cette espèce sous le nom vulgaire de *Nard de montagne de Léon.* Sa tige est simple, cylindrique, fistuleuse, très-élevée, quelquefois un peu rougeâtre. Les feuilles inférieures sont grandes, cordiformes, dentées, pétiolées, d'un vert sombre, les supérieures ternées. Les fleurs sont purpurines et disposées en corymbe serré sur des pédoncules velus; elles ont trois étamines.

Ces différentes espèces méritent une place distinguée dans la matière médicale. Toutefois, la Valériane officinale est celle dont on a le mieux étudié le mode d'action. Sa racine est fibreuse, brune en dehors, blanchâtre intérieurement, d'une odeur camphrée, diffusible, d'une saveur âcre, amère, un peu salée. Elle donne à l'analyse une matière extractive et de l'huile volatile camphrée. Son infusion noircit par le sulfate de fer.

On a sans doute exagéré les succès de la Valériane dans les affections graves du système nerveux, et il serait ridicule de la regarder comme un remède infaillible contre l'épilepsie; cependant il n'est pas rare de la voir prospérer dans cette maladie difficile, par l'excitation forte et subite qu'elle porte sur l'organisme; et si elle ne produit pas souvent une cure radicale, elle jouit du moins quelquefois du précieux avantage de supprimer pour quelque-tems les paroxismes. C'est ce que nous a appris notre propre observation, malgré les tentatives infructueuses faites par des hommes d'un grand mérite. Du reste, on ne doit fonder aucun espoir sur la racine de Valériane dans l'épilepsie entretenue par des lésions organiques, ou par des affections morales profondes; et l'on pense bien que celle qui succède à la suppression d'une hémorrhagie, ou à la répercussion de quelque maladie cutanée, exige des moyens plus directs. On ne serait pas plus fondé dans ces circonstances, à employer l'Opium, le Quinquina, le Camphre, les feuilles d'Oranger, et autres médicamens dont on a tour à tour prôné les succès dans le traitement des névroses.

La Valériane doit aussi fixer l'attention des praticiens dans les cas de fièvres intermittentes, de fièvres adynamiques et ataxiques, sur-tout lorsqu'elles se

SCD Lyon 1

compliquent de la diathèse vermineuse. Combinée avec le Quinquina, elle produit alors de grands effets, et ce mélange est peut-être le meilleur anthelminthique qu'on puisse administrer. La Valériane n'est pas moins utile dans les affections asthéniques de l'organe digestif, et dans quelques anomalies nerveuses fomentées par l'inertie des facultés vitales de l'utérus.

On administre cette racine de plusieurs manières. Son infusion théiforme doit être préférée à sa décoction, parce qu'elle conserve beaucoup mieux ses principes. La proportion est depuis deux gros jusqu'à une once sur une livre de véhicule. On peut la combiner avec l'Ecorce du Pérou, la Cannelle, la Serpentaire de Virginie, la racine et les fleurs d'Arnica. Quelquefois aussi on ajoute à la colature quelques cuillerées d'eau de Menthe et quelques gouttes de teinture d'Opium. Lorsqu'on veut appliquer cette racine au traitement de l'épilepsie et autres maladies spasmodiques, il faut, après avoir rempli les indications générales qui se présentent, l'administrer à fortes doses pour obtenir du succès. On commence par en donner tous les jours un demi-gros, et on s'élève progressivement jusqu'à la dose de deux gros, et même davantage, suivant l'intensité et la fréquence des paroxismes. L'extrait aqueux est très-peu usité, mais on emploie assez souvent la teinture alcoolique simple, ou ammoniacée. On la prépare en faisant digérer pendant plusieurs jours, et à vaisseau clos, deux onces de racine de Valériane dans douze onces d'alcool simple, ou dans autant d'alcool ammoniacé de la pharmacopée de Londres. La dose de ces deux teintures est d'un à deux gros dans du vin ou dans une infusion aromatique.

SCD Lyon 1

VANILLE (Epidendrum Vanilla).

Orchid. Jus. — *Gynandr. Diandr.* Lin.

Planche 58. — Figure 229.

Cette plante croît au Pérou et au Mexique. Ses tiges sont longues, sarmenteuses, grimpantes, munies de vrilles roulées en spirale à leur sommet; ses feuilles alternes, ovales, oblongues, sessiles, terminées en pointe et d'un vert gai. Les fleurs naissent en grappes axillaires à la partie supérieure de la plante: elles se composent d'une corolle à six pétales irréguliers, d'un rouge foncé, de deux étamines et d'un ovaire surmonté d'un style très-court. A ces fleurs succèdent des gousses alongées, pulpeuses, bivalves, remplies de semences brunes et très-petites.

Ces gousses renferment une pulpe molle, roussâtre, d'une odeur suave, balsamique, d'une saveur chaude, piquante, donnant à l'analyse de l'acide benzoïque et de l'huile volatile. Quoique cet aromate soit très-peu usité comme médicament, on ne doit pas moins le regarder comme un stimulant agréable et très-propre à relever le ton de l'organe digestif. On croit généralement qu'il est nuisible aux femmes hystériques, aux sujets hypocondriaques, etc.; mais est-il vrai qu'il faille recourir aux tempérans et aux émolliens dans la plupart des affections spasmodiques? Cette doctrine qui a été sur-tout répandue en France par le docteur Pomme, est on ne peut pas plus funeste, et il serait sans doute moins dangereux d'administrer indistinctement à toutes les personnes affectées de maux de nerfs, de la Vanille, de la Cannelle et du Quinquina, que de les noyer continuellement de boissons aqueuses et relâchantes. Toutefois les hommes éclairés par la raison et l'expérience, savent se placer au-dessus des systèmes, en employant tour à tour, et suivant les cas, les relâchans et les toniques.

La mélancolie et l'hypocondrie, comme le remarque fort bien M. le docteur Alibert, sont souvent caractérisées par l'atonie des voies digestives; c'est alors que la Vanille paraît spécialement convenir. On l'administre à la dose de vingt à trente grains en infusion dans le vin ou tout autre véhicule. Cet aromate est d'ailleurs très-usité comme ingrédient du chocolat, qu'il rend plus agréable, plus salubre et plus facile à digérer.

SCD Lyon 1

VERGE D'OR COMMUNE (Solidago Virga aurea).

Radi. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl.* Lin.

Planche 58. — Figure 230.

Cette plante embellit les bois et les pâturages secs par ses belles grappes de fleurs radiées, d'un jaune brillant. Les tiges sont droites, striées, d'un brun rougeâtre, hautes d'environ trois pieds; les feuilles ovales, lancéolées, pointues, dentées, rétrécies en pétiole, d'un vert foncé en-dessus, pubescentes et blanchâtres à leur face inférieure. Les fleurs règnent le long de la partie supérieure des tiges, où elles sont disposées en grappes droites. Le calice est garni d'écailles inégales, serrées; le disque de la corolle présente des fleurons hermaphrodites, la circonférence des demi-fleurons femelles. Le réceptacle est nu; les semences sont couronnées par une aigrette simple.

La Verge d'or est encore une plante à laquelle Geoffroy et Chomel ont donné des éloges non mérités. Elle ne guérit point l'hydropisie, elle n'a pas le pouvoir de *fondre* les obstructions; son action sur l'appareil urinaire est assurément très-faible, ou plutôt nulle; ses succès dans les hémorrhagies sont imaginaires; en un mot, les promesses fastueuses qu'on trouve dans les livres, se dissipent comme une ombre vaine au lit du malade.

Mais la plupart des espèces de ce genre se distinguent par l'élégance de leur port, et contribuent à la décoration des jardins, où elles fleurissent depuis le mois d'Août jusqu'au milieu de l'automne. Toute exposition leur est indifférente; elles prospèrent en tous lieux, et ne réclament aucune culture. On les multiplie en séparant les pieds. Les plus remarquables sont la Verge d'or du Canada, *Solidago Canadensis*, qui a les tiges velues, hautes, les feuilles rudes, oblongues, étroites, dentées, trinervées, les fleurs nombreuses, redressées, disposées en grappes; la Verge d'or très-élevée, *Solidago altissima*, dont les feuilles sont également étroites, pointues, dentées, un peu amplexicaules, sans nervures saillantes, et les fleurs réunies en panicule; la Verge d'or toujours verte, *Solidago sempervirens*, dont Cornuti loue vainement la propriété *vulnéraire*, et qui a les feuilles lancéolées, un peu charnues, d'un joli vert, les fleurs disposées en panicule corymbiforme, etc. Ces trois espèces sont originaires de l'Amérique septentrionale. On les cultive dans les jardins botaniques.

SCD Lyon 1

VÉRONIQUE OFFICINALE (Veronica officinalis).

Infundibul. Tour. — *Pédicul.* Jus. — *Diandr. Monogyn.* Lin.

Planche 58. — Figure 231.

Cette plante appelée vulgairement *Thé d'Europe* ou *Véronique mâle*, habite les côteaux arides, les forêts, les bruyères. Les tiges sont velues, grêles, ordinairement couchées et garnies de feuilles ovales, presque rondes, opposées, dentées, rudes, pubescentes et d'un vert foncé. Les fleurs disposées en épis latéraux, offrent un calice à quatre segmens, une corolle en roue, à quatre lobes inégaux, de couleur bleue ou blanche, avec des stries purpurines, deux étamines saillantes, et un style à stigmate simple. L'ovaire devient une capsule ovale, comprimée, cordiforme, à semences brunes et arrondies.

VÉRONIQUE A ÉPI (Veronica spicata).

Planche 58. — Figure 232.

Cette espèce orne les pâturages et les bois, par ses épis de fleurs d'un bleu tendre. La tige est un peu couchée à la base, puis ascendante, très-simple, légérement velue. Les feuilles sont oblongues, obtuses, crénelées, d'un vert pâle, beaucoup plus petites à la partie supérieure de la tige. Les fleurs sont réunies en épi terminal, et munies à leur base de petites bractées; la corolle est quadrifide, ordinairement bleue, quelquefois blanche; les capsules sont ovales, cordiformes, un peu ciliées.

La Véronique mâle a été louée par quelques Auteurs avec la plus grande exagération; mais comme le remarque judicieusement le célèbre Haller, il faut se méfier de ces panégyristes qui, de même que ceux des héros, ne mettent aucune borne à l'objet de leur enthousiasme. En effet, l'expérience n'a point confirmé les éloges qu'on a prodigués à cette plante. Son odeur est très-faible, sa saveur amarescente, légérement styptique. C'est l'apprécier à sa juste valeur, que de la comprendre au nombre des végétaux excitans que l'usage a consacrés

SCD Lyon 1

dans la curation des rhumes. Toutefois, elle est beaucoup moins active que la Sauge, le Lierre terrestre, le Marrube blanc, les différentes espèces de Teucrium, l'Hysope, etc.

On administre communément la Véronique officinale en infusion théiforme qu'on édulcore avec du miel ou du sucre. Cette boisson est assez agréable, et on doit la préférer à celle qu'on prépare avec les feuilles du Thé vert, lorsque les nerfs sont doués d'une grande susceptibilité; mais elle n'a ni l'arôme ni le parfum de cette production de la Chine. La Véronique à épi possède une saveur légérement amère; on peut l'employer comme un doux excitant, de même que l'espèce précédente.

On reconnaît les mêmes propriétés à quelques-autres espèces également indigènes de l'Europe, telles que la Véronique à feuilles de serpolet, *Véronica serpillifolia*, qu'on distingue à sa tige un peu couchée, redressée à sa partie supérieure, à ses feuilles ovales, obtuses, légérement crénelées, à ses fleurs en grappes terminales et d'un bleu tendre; la Véronique teucriette, *Veronica teucrium*, dont les tiges sont couchées, pubescentes, un peu rameuses, les feuilles ovales, pointues, dentées, d'un vert foncé en dessus, un peu velues et blanchâtres en dessous, les fleurs assez grandes, d'un joli bleu, et disposées en grappes axillaires; la Véronique petit Chêne, *Veronica chamœdrys*, remarquable par sa tige garnie de poils rangés sur deux lignes opposées, par ses feuilles ovales, cordiformes, dentées, velues, ridées, et par ses fleurs en grappes latérales, à corolle bleue, assez grande, quadrifide. Cette dernière espèce abonde dans les pays septentrionaux; on peut la substituer à la Véronique officinale.

SCD Lyon 1

VERVEINE OFFICINALE (Verbena officinalis).

Labi. Tour. — *Gatil.* Jus. — *Diandr. Monogyn.* Lin.

Planche 59. — Figure 233.

La Verveine officinale abonde dans toutes les parties de l'Europe. On la reconnaît à sa tige droite, quadrangulaire, striée, purpurine, rameuse; à ses feuilles opposées, profondément découpées, ridées, verdâtres; à ses fleurs d'un bleu pâle, disposées en épis filiformes, et formées d'un calice à cinq dents, dont une tronquée; d'une corolle courbée en forme d'entonnoir, à cinq lobes irréguliers; de quatre étamines non saillantes, et d'un style à stigmate en tête. Les semences, au nombre de quatre, sont environnées par un tissu réticulaire.

Cette plante si révérée des peuples de l'antiquité, et dont le nom se rattache aux cérémonies religieuses des Grecs, des Romains et des Gaulois, est maintenant abandonnée au vulgaire qui en fait des applications extérieures dans les cas de rhumatisme et de pleurésie.

VERVEINE A TROIS FEUILLES (Verbena triphylla).

Planche 59. — Figure 234.

Ce joli arbuste, originaire du Chili, s'élève à la hauteur de quatre à six pieds. Ses rameaux un peu diffus portent des feuilles ordinairement ternées, lancéolées, pointues, rudes, entières ou légérement dentées, odorantes, d'un joli vert en dessus, plus pâles à leur face inférieure. Les fleurs sont petites, nombreuses, axillaires, d'un violet tendre, et disposées en panicule à la partie supérieure des rameaux.

Cette espèce exhale une odeur suave qui se rapproche de celle du Citron; on la cultive depuis plusieurs années dans les jardins, et on prépare avec ses feuilles et ses fleurs une infusion théiforme assez agréable.

SCD Lyon 1

VIGNE CULTIVÉE (Vitis vinifera).

Arbr. Rosac. Tour. — *Vign.* Jus. — *Pentandr. Monogyn* Lin.

Planche 59. — Figure 235.

On reconnaît cet arbrisseau originaire de l'Asie, à sa tige difforme, tortueuse, d'un brun rougeâtre, plus ou moins élevée ; à ses rameaux alternes, striés, sarmenteux, munis de vrilles qui leur servent à s'attacher aux corps environnans, et à ses feuilles larges, pétiolées, palmées, à trois ou cinq lobes souvent dentés, vertes en dessus, blanchâtres et un peu tomenteuses en dessous. Les fleurs sont petites, d'un vert jaunâtre, et disposées en grappes axillaires : elles ont un calice quinquéfide, une corolle pentapétale, cinq étamines, et un ovaire à stigmate sessile. Il leur succède des baies plus ou moins globuleuses, vertes d'abord, ensuite blanches, rouges ou noires, succulentes, à semences ovales, dures, un peu échancrées.

L'époque à laquelle remonte la connaissance de ce précieux arbuste se perd dans l'obscurité des premiers siècles. Toutefois, l'histoire nous apprend que les Phéniciens introduisirent sa culture dans la Grèce, dans les îles de l'Archipel, dans la Sicile, enfin en Italie et dans le territoire de Marseille. Peu à peu elle se répandit sur les côteaux du Rhône, de la Saône, de la Garonne, de la Dordogne, dans le territoire de Dijon, sur les rives du Cher, de la Marne, de la Moselle, du Rhin, etc. Mais laissons l'histoire de la Vigne, qui depuis long-tems est cultivée avec succès dans les pays chauds et tempérés de l'Europe, et hâtons-nous de nous occuper de ses rapports avec l'art de guérir.

Son fruit porte le nom de raisin, et possède une saveur acide, acerbe, lorsqu'il est encore vert. Dans cet état on en exprime le suc, qu'on mêle avec une suffisante quantité d'eau et de sucre, et on employe cette boisson, de même que la limonade, dans les affections fébriles accompagnées de beaucoup de chaleur et d'une soif ardente. Lorsque le Raisin est parvenu à sa maturité parfaite, il contient un mucilage sucré dont la saveur est délicieuse. Il est nourrissant, il convient à tous les âges, un peu moins aux vieillards, et il excite avec modération les évacuations alvines. Les Médecins le prescrivent particulièrement aux phthisiques dont les forces ne sont pas trop affaiblies, aux personnes d'une constitution sèche, irritable, sujettes aux fièvres bilieuses, inflammatoires, et autres maladies qui offrent un caractère sthénique.

SCD Lyon 1

Le suc du Raisin convenablement fermenté, produit cette liqueur exquise qui inspira jadis au favori de Mécène des accords si harmonieux. Quelle force, quelle grâce, quel aimable délire règnent dans les vers de ce poëte inimitable.

Quò me, Bacche, rapis tui
Plenum? Quæ nemora, quos agor in specus,
Velox mente novâ?.....
..... Dulce periculum,
O Lenæe, sequi Deum
Cingentem viridi tempora pampino!

HORAT. Od. XXV. lib. III.

L'usage du Vin s'est répandu chez toutes les nations civilisées; et il a tant d'attraits, qu'il est devenu pour l'homme un besoin impérieux. Pris avec une sage retenue, il maintient sa santé, accroît son énergie, excite ses fonctions intellectuelles, et lui prête de nouvelles forces au milieu de ces combats orageux qui menacent d'éteindre le flambeau de la vie. Mais que de maux viennent l'assaillir lorsqu'il se livre à une intempérance coupable! ce n'est plus cette gaieté douce, cet abandon délicieux d'où naissent la noble franchise et l'aimable liberté; c'est l'ivresse elle-même accompagnée du hideux cortége de la licence, du sombre délire et de la fureur. Ses organes vivement tendus par l'usage habituel de cette liqueur excitante, tombent dans une atonie incurable, et à cette intelligence suprême que la divinité grava sur sa physionomie, succède une sorte de stupeur automatique.

Les anciens médecins étaient tellement convaincus des grandes propriétés du Vin, qu'ils l'appelaient le premier des cordiaux, *cardiacum cardiacorum;* et dans un excès d'enthousiasme, Asclépiade le mettait au-dessus de la puissance des dieux. Assurément on ne doit point regarder cette liqueur comme une panacée universelle, mais il faut convenir du moins, que c'est le tonique le plus agréable, et en même tems celui dont l'usage est le plus justement répandu sous le double rapport de ses qualités nutritives et médicamenteuses. Que ne doit-on pas attendre de son efficacité, lorsqu'il s'agit de prémunir les organes contre l'influence pernicieuse des épidémies? Ici, c'est une dysenterie adynamique qui vient assaillir une armée jusqu'alors invincible, et semer dans ses rangs la consternation et la mort; là, c'est un horrible typhus accompagné de pétéchies, d'éruptions gangréneuses,

SCD Lyon 1

d'une sorte d'abattement et de stupeur; plus loin, des miasmes putrides s'exhalent du fond d'un marais infect, corrompent l'atmosphère et portent au principe de la vie une atteinte mortelle. Sur un autre élément se passe une scène non moins déplorable, et tout un équipage est en proie à une affection scorbutique déployant l'appareil de ses phénomènes destructeurs. Au milieu de tant de désastres, le Vin est sans contredit un des plus salutaires médicamens, et lorsque son action est insuffisante, il devient le véhicule de quelques-autres remèdes héroïques, tels que le Quinquina, la Cannelle, la Cascarille, la Serpentaire de Virginie, la Valériane, l'Arnique, le Quassia amer, le Quassia Simarouba, l'Opium, le Cachou, les semences de Moutarde, le Raifort sauvage, etc.

Plutarque nous fournit un exemple bien propre à donner une haute idée de l'action cordiale et analeptique du Vin : l'armée de César manquant de vivres, est désolée par une maladie pestilentielle, et les soldats meurent exténués de faiblesse; mais la ville de Gomphes en Thessalie leur offre des vivres et du Vin en abondance ; ils se restaurent, ils boivent sur-tout avec excès, et la peste cesse comme par enchantement. D'après le témoignage des plus célèbres médecins, il n'est point de remède aussi efficace dans l'abattement qui succède à une longue diète ou à des évacuations intempestives; et la vertu du Vin est si puissante vers le déclin des fièvres adynamiques et ataxiques, que le célèbre Pringle a vu plusieurs malades échapper aux symptômes les plus formidables, par la seule ressource de cette liqueur. Ces exemples ne sont pas rares, et les hommes de l'art qui ont fréquenté les hospices militaires peuvent en citer de semblables. L'indication la plus sûre se déduit de la longueur de la maladie, de la prostration des forces, de la faiblesse de la voix; comme aussi, très-souvent, l'instinct du malade est supérieur à tous les signes qui peuvent réclamer l'usage du Vin. Dans de semblables circonstances, ce cordial relève et soutient les forces vitales, jusqu'à ce que la nature puisse enfin déployer l'appareil de ses mouvemens salutaires, et triompher de la maladie. On doit continuer son usage, augmenter ou diminuer sa quantité, suivant le degré d'excitation qu'il produit; mais il faut l'employer principalement pendant la rémittence de la fièvre.

La dysenterie adynamique est une des maladies qui réclament le plus impérieusement l'emploi du Vin. Il faut l'administrer assez tôt, et à grandes doses, pour s'opposer à la chûte radicale des forces et à la gangrène des intestins; mais le Vin n'exclut pas alors le Quinquina, le Camphre, l'Arnique, la Serpentaire, le Simarouba et l'Opium. Son efficacité n'est pas moins reconnue dans l'angine, la péripneumonie, la variole, la scarlatine, et autres affections auxquelles se joint

SCD Lyon 1

une fièvre adynamique ou ataxique. On éprouve par fois à la suite des fièvres gastriques un sentiment de faiblesse qui se produit sous la forme trompeuse d'une affection du poumon; le Vin et le Quinquina, en restaurant les forces digestives, ramènent ordinairement la santé; mais si on employe les émolliens, les huileux, les loochs, la toux s'exaspère, le dépérissement augmente, et le poumon est bientôt frappé d'une véritable phthisie. On a pu également se convaincre des bons effets du Vin dans une foule d'affections chroniques avec asthénie dominante, telles que le catarrhe intestinal, le vomissement rebelle, la dyspepsie, la chlorose, l'aménorrhée, le rachitis, les scrophules, etc.

Mais après avoir accordé à ce puissant remède tous les éloges qu'il mérite, il convient d'observer que des médecins en font depuis quelque tems un abus condamnable dans le traitement de la péripneumonie, de la goutte, du rhumatisme et autres maladies dont le début est très-souvent marqué par un état inflammatoire plus ou moins intense. Dans les fièvres adynamiques, il n'est pas rare de voir se former des congestions au cerveau qui contr'indiquent formellement l'usage du Vin. On doit les redouter si son usage augmente le délire qui survient vers le soir, si le pouls devient plus vif, la voix plus forte, si les yeux brillent d'un éclat insolite, s'ils sont comme égarés. Les excitans du système dermoïde, les pédiluves, les vésicatoires doivent alors remplacer les cordiaux.

Parmi les différentes espèces de Vin propres aux usages médicinaux, on doit comprendre particulièrement les Vins de Malaga, d'Alicante, de Xérès, de Porto, de Canarie, de Madère, de Chypre, de Scio, de Candie, de Lesbos, de Montefiascone, de Tokai, etc.; les Vins du Roussillon, des côteaux du Rhône, du territoire de Bordeaux, de la Bourgogne et de la Champagne méridionales, du Rhin, etc. Les plus excitans sont ceux qui contiennent beaucoup d'alcool, tels que ceux d'Espagne, du Portugal et du Midi de la France. Les plus agréables sont ceux qu'on récolte dans plusieurs cantons de la Bourgogne, mais ils sont moins stomachiques que les Vins choisis de Bordeaux, auxquels le vulgaire qui ne sait point les savourer, attribue mal à propos une qualité froide. Ceux-ci méritent la préférence dans toutes les maladies asthéniques, et particulièrement dans l'affection catarrhale des intestins. Les Vins blancs beaucoup plus légers exercent une action spéciale sur l'appareil urinaire. Mais en général, tous les Vins impriment aux organes une excitation plus ou moins intense, et on peut les employer indistinctement, pourvu qu'ils soient d'une bonne qualité. Il est sur-tout nécessaire qu'ils aient un peu vieilli, c'est-à-dire qu'ils soient parvenus à l'époque où la fermentation insensible est entièrement achevée, car les Vins trop récens

occasionnent la flatulence, des rapports acides, la cardialgie, des coliques, et quelquefois la superpurgation. Du reste, le climat, la culture de la Vigne et la manière dont on dirige la fermentation, apportent des différences infinies dans la qualité et la vertu du Vin.

On administre le Vin pur, depuis une ou deux cuillerées jusqu'à la dose de trois ou quatre onces qu'on répète à des distances variées, suivant le degré d'excitation qu'on veut produire, ou bien, étendu dans une égale quantité d'eau. Quelquefois on se contente d'ajouter à la tisane ordinaire du malade, un tiers, un quart ou un cinquième de Vin. On peut également employer cette liqueur pour extraire les principes actifs des substances amères, aromatiques, âcres ou acerbes. C'est ainsi qu'on prépare les Vins médicinaux simples ou composés. Qu'il nous suffise de tracer ici les préparations suivantes. Vin d'Ipécacuanha: Prenez racine pulvérisée d'Ipécacuanha une once, Vin de Madère douze onces: faites digérer pendant trois ou quatre jours et passez la liqueur. On administre ce Vin depuis dix gouttes jusqu'à quarante, dans le catarrhe chronique du poumon et du conduit intestinal. Vin antimonié de Georges Fordyce: Prenez tartrite antimonié de potasse un gros, faites dissoudre dans deux onces d'eau distillée bouillante, et ajoutez ensuite Vin de Malaga ou autre Vin doux six onces. On en donne toutes les quatres heures, depuis dix jusqu'à vingt gouttes dans une tasse d'infusion de feuilles de Sauge, dans quelques cas de maladies occasionnées par la supression de l'exhalation cutanée. Vin stimulant et fébrifuge: Prenez Quinquina choisi en poudre une once, racine d'Aristoloche Serpentaire, racine de Gentiane, de chaque demi-once; Cannelle deux gros: faites macérer pendant trois ou quatre jours dans trois livres de Vin de Grave ou de Madère. Vin amer alcalisé, ou Elixir balsamique de Werlhof: Prenez Quinquina, écorce d'Orange, de chaque demi-once; extrait de Chardon bénit, extrait de petite Centaurée, Myrrhe, de chaque deux gros; Safran oriental un gros, Carbonate de potasse demi-once: faites digérer pendant trois jours dans une livre de Vin de Malaga, et passez la liqueur. On emploie ce Vin à la dose d'un ou deux gros, plusieurs fois le jour, pour combattre les acidités des premières voies, la flatulence, la diarrhée, les obstructions lentes des viscères, etc.

Le Vin, par l'effet de la fermentation, acquiert une saveur acide et se transforme en Vinaigre, liqueur extrêmement utile aux arts, à l'économie domestique et à la médecine. On administre particulièrement le Vinaigre étendu dans une suffisante quantité d'eau, dans les fièvres accompagnées d'une soif ardente et d'une chaleur excessive. Toutefois, le professeur Grimaud recom-

SCD Lyon 1

mande de l'employer avec réserve dans les affections décidément inflammatoires. En effet, l'analyse chimique démontre dans le Vinaigre, outre un principe acide, un principe spiritueux qui doit nécessairement modifier son action réfrigérante. On prépare avec le Vinaigre, l'eau et le Sucre, un sirop très-usité pendant les vives chaleurs. Deux ou trois onces suffisent pour communiquer à deux livres d'eau une acidité agréable. Cette boisson légérement excitante, est d'un emploi fort commode dans les fièvres bilieuses et putrides, parce qu'elle plaît généralement aux malades; mais elle occasionne quelquefois la toux, surtout chez les individus dont les poumons sont très-susceptibles. Le Vinaigre combiné avec le miel, forme l'oximel simple, médicament très-employé dans les affections catarrhales du poumon, sans irritation notable. On en donne ordinairement une cuillerée à café dans une tasse d'infusion de Sauge, d'Hysope ou de Lierre terrestre. Les boissons où l'on fait entrer l'oximel, excitent en outre les fonctions de la peau et de l'organe urinaire. En parlant de quelques végétaux vénéneux, nous avons eu occasion de montrer le Vinaigre comme l'antidote de leurs effets délétères. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à ces divers articles.

On a beaucoup vanté quelques préparations acétiques comme un préservatif de la peste et des maladies contagieuses. Les plus employées sont le Vinaigre thériacal et celui des quatre Voleurs. On prépare le Vinaigre thériacal, en faisant digérer pendant trois jours, au bain marie, deux livres de thériaque de Venise dans six livres de fort Vinaigre. On l'administre à la dose de vingt à trente gouttes dans une ou deux cuillerées d'eau distillée de Sauge ou de Cannelle. Le Vinaigre des quatre Voleurs est préparé de la manière suivante: prenez Romarin, Sauge, Menthe, fleurs de Lavande, de chaque deux onces; Ail, Cannelle, Gérofle, Muscade, de chaque deux gros; Vinaigre concentré, huit livres : faites macérer pendant quarante-huit heures, à une douce chaleur et dans un vaisseau clos; passez et exprimez fortement la liqueur, ensuite filtrez-là pour y ajouter demi-once de camphre dissous dans un peu d'alcool. On emploie particulièrement ce Vinaigre à l'extérieur; on en respire les émanations, on s'en frotte les tempes, les mains et le creux de l'estomac. Mais toutes ces précautions sans doute fort utiles sous le règne des maladies putrides épidémiques, ne suffisent pas pour éloigner l'influence de leurs miasmes contagieux; et il est une foule d'autres moyens prophilactiques qu'il ne faut point négliger, tels qu'un régime alimentaire tonique, un exercice convenable, une grande propreté, etc. etc.

SCD Lyon 1

On retire par la distillation du Vin l'Alcool aqueux ; et celui-ci distillé à son tour donne l'Alcool proprement dit. L'un est connu sous le nom vulgaire d'*Eau de vie*, et l'autre sous celui d'*Esprit de Vin*. On préfère pour les usages de la table l'Eau de vie de Cognac, d'Orléans et de Montpellier. Cette boisson excite l'organe digestif, accélère le pouls, augmente la chaleur générale, etc. Prise à grandes doses, elle cause l'ivresse, le délire, des mouvemens spasmodiques, le coma. L'Alcool très-concentré exhale une odeur fine, aromatique ; sa saveur est forte et brûlante. Il produit une excitation très intense, et peut enflammer la membrane muqueuse du canal alimentaire. Ces boissons excitantes conviennent plus particulièrement aux habitans des pays marécageux, ainsi qu'aux personnes douées d'une constitution froide et lymphatique. On les employe avec succès dans la plupart des affections atshéniques, dans les cas de lipothymie, de faiblesse d'estomac, d'aménorrhée, etc.

On administre rarement l'Alcool dans son état de concentration, mais on l'étend dans un véhicule convenable pour affaiblir son énergie. Une boisson stimulante qu'on peut employer dans le traitement des fièvres adynamiques, c'est un mélange de deux livres d'eau de fontaine, d'une once d'Alcool et d'une ou deux onces de sirop d'OEillet ou d'écorce d'Orange. On peut également étendre l'Alcool dans du Vin, et varier les proportions suivant le degré d'excitation que l'état du malade exige.

L'Alcool a la propriété de dissoudre les huiles volatiles, le camphre, les corps résineux, les extraits, etc. C'est avec l'Alcool qu'on prépare les teintures, les baumes spiritueux, les élixirs, les eaux distillées spiritueuses, simples et composées, etc. Teinture aromatique : Prenez fleurs de Camomille romaine deux onces, écorce d'Orange demi-once, Cannelle et Gérofle de chaque deux gros : faites digérer dans une livre d'Alcool et passez la liqueur. On prescrit cette teinture à la dose d'une cuillerée à café trois ou quatre fois par jour pour exciter le ton du canal alimentaire et des organes environnans. Teinture amère : Prenez Absynthe, Tanaisie commune et Ménianthe trifolié, de chaque une once ; Rhubarbe officinale demi-once : faites digérer pendant trois jours dans une livre d'Alcool, passez, et ajoutez à la colature, huile volatile de Menthe poivrée deux gros. Cette teinture convient dans les cas d'anorexie et d'affection vermineuse ; la dose est d'une cuillerée plusieurs fois le jour dans un peu de Vin ou tout autre véhicule. Teinture balsamique : Prenez Baume du Pérou ou de Tolu une once et demie, Safran cultivé un gros : faites digérer, à une douce chaleur, dans une livre d'Alcool, jusqu'à ce que le Baume soit dissous. On

SCD Lyon 1

peut l'employer à la dose d'une petite cuillerée, répétée deux ou trois fois par jour, dans les écoulemens rebelles avec atonie locale. Si on ajoute deux onces de cette teinture à une livre de sirop de Capillaire ou de Lierre terrestre, on obtiendra un sirop balsamique très-approprié aux affections catarrhales du poumon. Elixir Thériacal ou Essence d'Angélique, composée de la pharmacopée de Berlin : Prenez racine d'Angélique six onces, Teucrium aquatique ou Scordium trois onces, racine de Valériane et baies de Genièvre de chaque une once et demie, Alcool trois livres, eau de fontaine une livre et demie; distillez pour six livres, et ajoutez à la distillation six gros de Camphre. Cette excellente préparation convient éminemment dans les fièvres adynamiques compliquées d'exanthèmes. La dose est d'environ un gros qu'on répète à des intervalles plus ou moins rapprochés.

Mais l'Alcool est aussi d'un très-fréquent usage dans une infinité de maladies chirurgicales, telles que les contusions, les luxations, les fractures, l'œdème, les ulcères, les engelures, les hémorrhagies, les inflammations asthéniques, la gangrène, etc. On employe particulièrement l'Alcool camphré, l'Alcool ammoniacé, la teinture de cantharides, de Myrrhe, de Quinquina, d'Opium, l'eau vulnéraire spiritueuse, l'eau de Mélisse, l'eau de Cologne, etc. On les étend dans une suffisante quantité d'eau, et on en prépare des bains, des douches, des lotions, des injections, des gargarismes, etc.

SCD Lyon 1

VILLARSIE NYMPHOÏDE (Villarsia Nymphoides, Vent. Decand.; Menianthes nymphoides, Lin.).

Rosac. Tour. — *Gentian.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 59. — Figure 236.

Cette jolie plante habite les étangs et les fossés aquatiques de la France septentrionale. Ses feuilles flottent sur l'eau comme celles du Nymphæa; elles sont arrondies, cordiformes, entières, glâbres, d'un vert gai en dessus, parsemées de points vésiculaires, et quelquefois teintes d'un pourpre foncé à leur face inférieure. Ses fleurs sont jaunes, également flottantes, et disposées en manière d'ombelle; elles ont un calice à cinq lobes, une corolle en roue, à cinq découpures ovales, ciliées, cinq étamines et un style très-court terminé par un stigmate à deux lobes crénelés. Le fruit est une capsule ovale, comprimée, uniloculaire, bivalve, à semences munies d'une bordure membraneuse, et disposées sur deux rangs aux sutures de la capsule.

Il ne paraît pas qu'on ait encore compris cette espèce de Ménianthe au nombre des plantes médicinales; cependant, elle se distingue par une amertume assez intense, et peut être est-elle douée d'une action analogue à celle du Ménianthe trifolié.

Une autre espèce non moins intéressante, est accueillie depuis quelques années dans les jardins, comme plante d'ornement : c'est la Villarsie à feuilles ovales, *Villarsia, vel menianthes ovata.* Originaire du Cap, elle se distingue par ses feuilles fasciculées, ovales, entières, un peu épaisses, d'un beau vert, et soutenues par un pétiole amplexicaule à sa base. Les fleurs règnent au sommet de la tige, où elles sont disposées en grappes simples. La corolle est monopétale, d'un jaune de Citron, à cinq lobes arrondis et frangés en leurs bords.

SCD Lyon 1

VIOLETTE ODORANTE (Viola odorata).

Anomal. Tour. — *Cistoïd.* Jus. — *Syngén. monogam.* Lin.

Planche 60. — Figure 237.

Aimable avant-courière du printems, douce et timide Violette, qui peut te contempler sans éprouver un sentiment délicieux de tendresse et de mélancolie! En vain tu caches tes attraits sous le gazon naissant ou dans l'ombre du Bocage, tes suaves parfums décèlent malgré toi ton humble retraite, et guident la main fortunée qui doit te cueillir. Ah! ne regrette point la vie quand tu la perds sur le sein de l'innocence et de la beauté!

Les racines de la Violette odorante poussent un grand nombre de feuilles larges, arrondies, cordiformes, dentées, vertes, glâbres ou légérement pubescentes et portées sur de longs pétioles. Du milieu de ces feuilles naissent des pédoncules grêles soutenant une fleur composée d'un calice à cinq folioles obtuses, d'une corolle à cinq pétales inégaux, d'un violet plus ou moins foncé, le supérieur terminé en éperon à sa base, de cinq étamines réunies par les anthères, et d'un style saillant à stigmate courbé et pointu. Le fruit est une capsule ovale, uniloculaire, trivalve, à semences nombreuses et arrondies.

VIOLETTE CANINE (Viola canina).

Planche 60. — Figure 238.

Cette espèce croît dans les bois, dans les buissons, au milieu des bruyères, et varie dans son port suivant son âge. Sa racine ramifiée, un peu ligneuse, pousse une tige grêle, couchée, qui se redresse en vieillissant, et porte des feuilles alternes, cordiformes, crénelées, dont les pétioles sont inégaux et munis de stipules un peu velues. Les fleurs sont inodores, de couleur bleue, et portées sur des pédoncules axillaires. Le calice offre cinq folioles étroites, pointues; les capsules sont glabres et trivalves.

SCD Lyon 1

VIOLETTE TRICOLORE (Viola tricolor).

PLANCHE 60. — Figure 239.

CETTE espèce très-commune dans les champs, dans les prés montueux, porte le nom de *Pensée*. Soumise à la culture, elle brille dans les jardins où elle étale avec pompe toute la richesse et la variété de ses couleurs. Sa tige est triangulaire, rameuse, médiocrement élevée, garnie de feuilles ovales, oblongues, incisées, dentées, pétiolées, à stipules pinnatifides ou profondément découpées. Les pédoncules sont axillaires et terminés par une fleur d'un aspect velouté, teinte de jaune et de violet pourpre. Le calice est composé de cinq folioles aiguës, prolongées à leur bord. Le stigmate est droit, en forme d'entonnoir.

VIOLETTE A GRANDES FLEURS (Viola grandiflora).

PLANCHE 60. — Figure 240.

CETTE espèce non moins brillante est originaire des Alpes et des Pyrénées. Sa tige est droite, simple, anguleuse, garnie de feuilles ovales, oblongues, pointues, crénelées, pétiolées, à stipules pinnatifides, un peu ciliées. Ses fleurs sont grandes, axillaires, agréablement mélangées de jaune et de violet. Le calice offre cinq découpures aiguës, un peu dentées.

La Violette odorante fournit à l'art de guérir, ses racines et ses fleurs. Celles-ci répandent une odeur suave, et donnent à l'analyse un principe muqueux avec un peu d'huile volatile. On en fait un usage fréquent dans le catarrhe aigu du poumon, et dans les maladies du canal digestif avec irritation dominante. On les administre en infusion aqueuse édulcorée avec du sucre, du miel ou un sirop adoucissant, celui de guimauve ou celui de gomme arabique. On prépare avec les pétales de ces mêmes fleurs et le sucre, un sirop d'une couleur bleue et d'une saveur agréable; il est connu sous le nom de *Sirop de fleurs de Violette*. Cette composition officinale est précieuse dans les phlegmasies du poumon et du canal alimentaire : on la donne par cuillerées à des intervalles plus ou moins rapprochés; mais elle est quelquefois sophistiquée par les fleurs de l'Ancolie vulgaire et la racine d'Iris de Florence.

SCD Lyon 1

La racine de la Violette odorante jouit d'une action légérement émétique, et plusieurs Médecins l'ont indiquée comme succédanée de l'Ipécacuanha; mais des observations exactes ont prouvé que son action était beaucoup moins constante, qu'il fallait l'administrer à hautes doses, que souvent elle ne produisait que la purgation, et que par fois elle était presqu'inerte. On la prescrit ordinairement en substance pulvérisée, depuis un demi-gros jusqu'à un gros, et en décoction à la dose de deux ou trois gros pour six onces de colature. Les racines des autres espèces manifestent une action analogue. On les employe à la même dose et dans les mêmes circonstances.

Mais on a sur-tout prôné les succès de la Violette tricolore dans le traitement des affections cutanées, et M. le docteur Strack, qui nous a fait connaître ce nouveau remède, le regarde comme le spécifique de l'espèce d'éruption ou croûte laiteuse qui attaque le visage des enfans. Ce Médecin observe que cette plante exerce une action très-prompte sur les voies urinaires et sur l'organe cutané; que l'éruption augmente d'abord d'une manière sensible, et que les croûtes tombent ensuite peu à peu par larges fragmens sans avoir endommagé la peau. On administre la plante fraîche dépouillée de ses fleurs et de ses racines, à la dose d'une poignée pour huit onces de décoction. Lorsqu'on l'employe sèche, il faut la réduire en poudre et en faire bouillir environ un gros dans une tasse de lait. On donne cette décoction le matin, et on la réitère le soir. Quoique ce remède ne produise pas tous les effets que lui attribuent M. Strack et quelques autres Médecins allemands, il paraît néanmoins, d'après des observations nouvellement recueillies, qu'on peut en retirer quelqu'avantage dans le traitement des maladies dartreuses.

N'oublions pas d'observer ici, que quelques-autres Violettes dont M. Ventenal a fait un genre particulier, sous le nom d'*Ionidium*, manifestent une action spéciale sur le canal alimentaire. La plus remarquable est la Violette ipécacuanha. On soupçonne que ses racines fournissent l'Ipécacuanha blanc du commerce.

SCD Lyon 1

VIPÉRINE COMMUNE (Echium vulgare).

Infondibul. Tour. — *Borrag.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 61. — Figure 241.

Cette plante d'un aspect assez agréable abonde dans les champs, dans les bois, sur le bord des chemins. Sa tige est dure, cylindrique, ramifiée, hispide, tuberculeuse, d'un brun rougeâtre, haute d'environ deux pieds. Ses feuilles sont longues, un peu étroites, rudes, velues, les inférieures couchées sur la terre, et disposées en rosette, les supérieures épaisses et lancéolées. Les fleurs d'une belle couleur bleue forment des épis latéraux et présentent un calice hérissé de poils à cinq divisions aiguës, une corolle campanulée à cinq lobes inégaux et tronqués obliquement au sommet, cinq étamines saillantes et un style à stigmate bifide. Le fruit consiste en quatre semences arrondies et situées au fond du calice.

Nous n'avons presque rien à dire sur les propriétés de cette plante à laquelle on attribue le chimérique pouvoir de guérir la morsure des Vipères. Nous pourrions bien lui contester aussi son action *dépurative ;* mais qu'il nous suffise de la montrer à nos Lecteurs comme succédanée de la Bourrache et de la Buglose. On la prescrit en infusion théiforme dans les affections légères du poumon et de la vessie.

Parmi les autres espèces indigènes de la France méridionale, les plus remarquables sont la Vipérine des Pyrénées, *Echium Pyrenaicum,* dont la corolle est d'un pourpre clair, hérissée de poils extérieurement, deux fois plus grande que le calice; la Vipérine violette, *Echium violaceum*, qui a les feuilles oblongues, semi embrassantes, la corolle d'un rouge violet, les étamines pourpres, le style velu ; et la Vipérine à feuilles de Plantain, *Echium Plantagineum*, dont les tiges sont très-velues, les feuilles pétiolées, ovales, les fleurs grandes et d'un bleu violet.

SCD Lyon 1

VOMIQUE OFFICINALE (Strychnos nux vomica).

Apocin. Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 61. — Figure 242.

Cet arbre croît dans les Indes orientales. Sa tige est d'une grosseur médiocre. Ses rameaux sont lisses, cylindriques, d'une couleur cendrée, et garnis de feuilles ovales, entières, opposées, légérement pointues, et marquées de cinq nervures longitudinales. Les fleurs disposées en petits corymbes au sommet des rameaux, offrent un calice à cinq dents, une corolle blanchâtre quinquéfide, cinq étamines, un style et un stigmate. Le fruit est globuleux, presque de la grosseur d'une orange, revêtu d'une enveloppe ligneuse, à une seule loge renfermant des semences planes, arrondies, de couleur cendrée, un peu velues et comme ombiliquées à leur centre.

Ce fruit, connu sous le nom de *Noix vomique*, se distingue par une saveur amère, très-âcre, et contient un principe vénéneux. Ses effets sur les animaux, et particulièrement sur le Chien, le Renard, le Loup, etc., sont tellement délétères, qu'une petite dose suffit pour exciter des convulsions violentes et la mort. La Noix vomique n'exerce pas une action aussi véhémente sur l'économie humaine, cependant on ne doit la prescrire qu'avec une sorte de défiance, malgré la recommandation de quelques Auteurs, et particulièrement de M. Wiels, qui n'a pas craint de l'administrer à grandes doses dans le traitement du cancer, des dartres, de la syphilis, du scorbut, etc.

D'après la méthode de M. Wiels, on employe la Noix vomique en substance, d'abord à la dose de cinq grains matin et soir; et on porte progressivement cette dose jusqu'à celle de deux gros. On y ajoute du suc de Réglisse, et on réduit ce mélange en pilules. On peut également administrer sa teinture alcoolique préparée de la manière suivante : Prenez Noix vomique une once, alcool aqueux seize onces; faites digérer pendant huit jours, et passez la liqueur. Cette teinture a eu du succès dans quelques maladies chroniques d'une nature rebelle, telles que la dysenterie, les dartres, les fièvres intermittentes. On la donne depuis vingt à trente gouttes jusqu'à un gros dans un véhicule. Mais, nous le répétons, la Vomique demande à être administrée par une main prudente.

SCD Lyon 1

WINTÉRANE CANNELLE (Winterania canella).

Azédar. Jus. — *Dodecandr. Monogyn.* Lin.

Planche 61. — Figure 243.

Cet arbre est indigène de l'Amérique méridionale. Ses rameaux sont glâbres, cendrés et garnis de feuilles alternes, oblongues, entières, arrondies au sommet, rétrécies en pétiole à la base, d'un vert luisant en dessus, plus pâles à leur face inférieure. Les fleurs sont d'un pourpre violet, disposées en corymbe, et formées d'un calice à trois segmens arrondis, d'une corolle pentapétale, de seize étamines, et d'un style à trois stigmates. Le fruit est une petite baie arrondie, à trois loges renfermant chacune une semence globuleuse terminée par une pointe recourbée.

On doit rapporter à cet arbre non l'Ecorce de Winter, laquelle appartient à une espèce de Drymis, mais bien la cannelle blanche, Ecorce ordinairement roulée en tubes oblongs, d'une odeur agréable, d'une saveur chaude, âcre, aromatique. Elle donne à l'analyse une huile volatile très-odorante et un principe extractif amer.

La Cannelle blanche partage l'action stimulante des aromates, et convient par conséquent dans les maladies avec asthénie dominante. On peut l'employer ainsi que les Ecorces de Cascarille et de Laurier Cannelle, en substance pulvérisée à la dose de vingt à trente grains, ou en infusion théiforme à la dose d'environ deux gros pour douze onces de véhicule.

L'Ecorce de Winter, que plusieurs Auteurs ont confondu mal à propos avec la Cannelle blanche, n'est pas moins recommandable par ses propriétés excitantes. Elle est un peu rugueuse, roulée sur elle même, d'une couleur cendrée en dehors, rougeâtre intérieurement, d'une odeur aromatique, d'une saveur âcre, brûlante, un peu analogue à celle du Poivre. On l'emploie de la même manière que la Cannelle blanche.

SCD Lyon 1

ZÉDOAIRE RONDE (Kaempheria rotunda).

Balis. Jus. — *Monandr. Monogyn.* Lin.

Planche 61. Figure 244.

Cette plante croît dans les Indes orientales. Ses racines sont composées de tubercules arrondis, d'une couleur cendrée en dehors, blanchâtres dans leur substance intérieure. Les feuilles sont radicales, lancéolées, pointues, très-entières, et d'un vert agréable. Les fleurs sont odorantes, de couleur bleue, quelquefois panachées de blanc et de pourpre. Elles naissent également des racines, et se composent d'une corolle monopétale à six divisions, trois extérieures fort étroites, et trois intérieures grandes, ouvertes, dont l'intermédiaire est bifide, d'une étamine à anthère géminée, et d'un style terminé par un stigmate à deux lames. Le fruit est une capsule arrondie, trigone, triloculaire, trivalve, polysperme.

On rapporte à cette plante une racine tubéreuse, cylindrique, grisâtre, quelquefois divisée en fragmens arrondis, d'une odeur aromatique un peu camphrée, d'une saveur chaude, âcre, amarescente, donnant à l'analyse un principe gomo-résineux et de l'huile volatile camphrée.

Malgré l'opinion de Cullen, la Zédoaire doit conserver le rang qu'on lui a assigné parmi les stimulans aromatiques. Ainsi que le Gingembre elle excite le ton de la membrane muqueuse intestinale et des organes voisins. Son usage paraît convenir spécialement aux affections asthéniques. Toutefois il faut se défier des éloges outrés de Cartheuser et de quelques-autres Auteurs non moins enthousiastes, qui ont signalé cette racine comme le spécifique des fièvres malignes. On l'administre en substance pulvérisée à la dose de vingt à trente grains. On peut également employer son infusion aqueuse, et sa teinture alcoolique. La Zédoaire fait partie de plusieurs préparations officinales qui ont joui d'une grande vogue, telles que la Thériaque céleste, l'Eau Impériale, le Baume de Fioraventi, la Poudre aphrodisiaque, etc.

Une autre espèce de Zédoaire à laquelle les Botanistes ont donné le nom de *Kaempheria galanga*, mérite d'être mentionnée ici. Elle croît également dans

SCD Lyon 1

les Indes orientales. Les feuilles et les fleurs naissent immédiatement du collet de la racine. Les feuilles sont ovales, un peu arrondies, épaisses, entières, terminées en pointe recourbée, et d'une odeur pénétrante. La corolle est monopétale, à segmens irréguliers.

Les racines de cette espèce de Zédoaire se composent de plusieurs bulbes charnues, fibreuses, blanchâtres, d'une odeur forte, diffusible, et d'une saveur âcre, se rapprochant de celle du Gingembre. On leur attribue l'action stimulante de la plupart des aromates.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

SCD Lyon 1

TABLE

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE DE JUSSIEU.

CLASSE PREMIERE.

Famille des Champignons.

Agaric amadouvier.
Agaric du mélèze.

Famille des Algues.

Lichen d'Islande.

Famille des Fougères.

Polypode vulgaire.
Polypode fougère mâle.
Polypode fougère femelle.
Doradille scolopendre.
Capillaire du Canada.
Capillaire de Montpellier.

CLASSE II.

Famille des Aroïdes.

Arum serpentaire.
Arum maculé.
Acorus aromatique.

Famille des Souchets.

Souchet comestible.
Souchet long.

Famille des Graminées.

Sucre officinal.
Orge vulgaire.
Froment.
Chiendent.
Avoine cultivée.
Roseau commun.
Riz cultivé.

CLASSE III.

Famille des Palmiers.

Dattier cultivé.
Sagoutier farinifère.

Famille des Asperges.

Asperge officinale.
Muguet lis des vallées.
Sceau de Salomon.
Houx frelon.
Salsepareille piquante.
Salsepareille officinale.

Famille des Joncs.

Vérâtre blanc (*Hellébore blanc*).
Colchique d'Automne.

Famille des Liliacées.

Fritillaire impériale.
Lis blanc.
Lis de Chalcédoine.
Lis martagon.
Lis superbe.
Aloës hépatique.
Aloës succotrin.
Scille maritime.
Scille campanulée.
Scille agréable.
Scille à deux feuilles.
Ail cultivé.

SCD Lyon 1

Famille des Narcisses.

Leucoium printanier. (*Perce-neige*).
Leucoium d'été, *idem*.

Famille des Iridées.

Iris de Florence.
Iris germanique.
Iris de Perse.
Iris tubéreuse.
Iris fétide.
Iris des marais.
Safran cultivé.
Safran printanier.

CLASSE IV.

Famille des Bananiers.

Bananier à fruits longs.

Famille des Balisiers.

Amome gingembre.
Zédoaire ronde.

Famille des Orchidées.

Orchis mâle.
Orchis militaire.
Orchis de Moravie.
Orchis brun.
Satyrion fétide.
Vanille aromatique.

Famille des Hydrocharidées.

Nymphæa blanc.
Nymphæa jaune.

CLASSE V.

Famille des Asaroïdes.

Aristoloche clématite.
Aristoloche serpentaire.
Asarum d'Europe.

CLASSE VI.

Famille des Thymélées.

Daphné lauréole.
Daphné bois gentil.

Famille des Lauriers.

Laurier d'Apollon.
Laurier cannellier.
Laurier camphrier.
Laurier avocatier.
Laurier sassafras.
Muscadier aromatique.

Famille des Polygonées.

Polygone amphibie.
Polygone poivre d'eau.
Polygone bistorte.
Patience oseille.
Patience aiguë.
Patience aquatique.
Patience sanguine.
Rhubarbe officinale.
Rhubarbe ondée.
Rhubarbe rhapontic.
Rhubarbe compacte.

Famille des Arroches.

Ansérine fétide (*Arroche puante*).
Poirée blanche.
Camphrée de Montpellier.
Phytolaque à dix étamines.

CLASSE VII.

Famille des Amaranthoïdes.

Amaranthe passe-velours.

Famille des Plantaginées.

Plantain à grandes feuilles.
Plantain moyen.

Famille des Nyctaginées.

Mirabilis jalap (*Belle de nuit*).

SCD Lyon 1

Famille des Plombaginées.

Statice gazon d'olympe.
Statice limonium.

CLASSE VIII.

Famille des Lysimachies.

Primevère officinale.
Primevère oreille d'ours.
Cyclamen d'Europe.

Famille des Pédiculaires.

Polygala amer.
Polygala sénéka.
Véronique officinale.
Véronique à épi.
Véronique beccabunga.

Famille des Acanthoïdes.

Acanthe sans épines.

Famille des Jasminées.

Frêne élevé.
Frêne orne.
Olivier cultivé.

Famille des Gatiliers.

Gatilier commun (*Agnus castus*).
Verveine officinale.
Verveine à trois feuilles.

Famille des Labiées.

Romarin officinal.
Sauge officinale.
Sauge orvale.
Sauge des prés.
Sauge hormin.
Sauge d'Alger.
Bugle rampante.
Teucrium chamœdrys.
Teucrium ivette.
Teucrium aquatique.
Teucrium musqué.
Teucrium maritime.
Sariette des jardins.
Sariette à fleurs en tête.
Hysope officinale.
Lavande officinale.
Menthe frisée.
Menthe poivrée.
Lierre terrestre.
Lamium blanc (*Ortie blanche*).
Bétoine officinale.
Stachys d'Allemagne.
Marrube commun.
Cardiaque officinale (*Agripaume*).
Origan vulgaire.
Origan dictamne.
Origan marjolaine.
Thym commun.
Thym serpolet.
Thym des champs.
Thym des Alpes.
Mélisse officinale.
Mélisse sauvage (*melittis*).
Basilic commun.
Scutellaire toque.
Brunelle commune.

Famille des Scrophulaires.

Scrophulaire aquatique.
Scrophulaire noueuse.
Digitale pourprée.
Gratiole officinale.

Famille des Solanées.

Molène commune (*Bouillon blanc*).
Jusquiame noire.
Nicotiane tabac.
Stramoine commune.
Stramoine féroce.
Stramoine fastueuse.
Stramoine pubescente.
Atrope mandragore.
Atrope belladone.

SCD Lyon 1

Coqueret alkekenge.
Solanum douce-amère.
Solanum noir.
Solanum tubéreux.
Piment annuel.
Calebassier.

Famille des Borraginées.

Sébestier commun.
Vipérine commune.
Grémil officinal.
Pulmonaire officinale.
Pulmonaire de Virginie.
Consoude officinale.
Buglose officinale.
Bourrache officinale.
Cynoglosse officinale.

Famille des Convolvulacées.

Liseron jalap.
Liseron méchoacan.
Liseron scammonée.
Liseron soldanelle.
Liseron turbith.
Quamoclit écarlate.

Famille des Bignones.

Sésame d'Orient.

Famille des Gentianées.

Gentiane jaune.
Gentiane petite centaurée.
Menianthe trifolié.
Villarsie nymphoïde.

Famille des Apocinées.

Grande Pervenche.
Petite Pervenche.
Nérium laurier rose.
Asclépias dompte-venin.
Vomique officinale.

Famille des Sapotilliers.

Sapotillier commun.

CLASSE IX.

Famille des Plaqueminiers.

Styrax officinal.

Famille des Rosages.

Rosage à fleurs jaunes.
Rosage à grandes fleurs.
Rosage faux cyste.

Famille des Bruyères.

Bruyère commune.
Arbousier busserole.
Pyrole à feuilles rondes.
Airelle anguleuse.

Famille des Campanulacées.

Trachélie bleue.
Lobélie cardinale.
Lobélie syphilitique.

CLASSE X.

Famille des Semi-flosculeuses.

Laitue vireuse.
Laitue cultivée.
Epervière piloselle.
Chicorée sauvage.
Scorzonère d'Espagne.
Salsifis des prés.

Famille des Flosculeuses.

Bardane officinale.
Sarrette des teinturiers.
Grande centaurée.
Centaurée bluet.
Centaurée chardon bénit.
Centaurée chardon étoilé.

SCD Lyon 1

Tanaisie commune.
Tanaisie balsamite.
Armoise commune.
Armoise absinthe.
Armoise citronelle.
Immortelle pied-de-chat.
Tussilage commun.
Tussilage pétasite.
Tussilage odorant.
Eupatoire à feuilles de chanvre.
Santoline commune.

Famille des Radiées.

Paquerette vivace (*Marguerite*).
Matricaire officinale.
Souci des champs.
Souci des jardins.
Arnique des montagnes.
Aunée officinale.
Aunée dysentérique.
Solidage verge d'or.
Seneçon commun.
Seneçon blanchâtre.
Anthemis camomille.
Anthemis pyrèthre.
Achillée millefeuille.

CLASSE XI.

Famille des Dipsacées.

Scabieuse des champs.
Scabieuse succise.
Valériane officinale.
Valériane phu.
Valériane nard celtique.
Valériane des Pyrénées.

Famille des Rubiacées.

Aspérule odorante (*Muguet des bois*).
Caillelait jaune.
Garance des teinturiers.
Callicocca ipécacuanha.
Quinquina officinal.
Quinquina à grandes feuilles.
Quinquina pubescent.
Quinquina à gros fruits.
Cafier d'Arabie.

Famille des Chèvrefeuilles.

Linnée boréale.
Chèvrefeuille des bois.
Guy de chêne.
Viorne laurier-tin.
Sureau hièble.
Sureau commun.
Sureau à grappes.
Lierre commun.

CLASSE XII.

Famille des Ombellifères.

Boucage saxifrage.
Boucage anis.
Ache des marais.
Ache persil.
Aneth fétide.
Aneth fenouil.
Panais opoponax.
Impératoire officinale.
Cerfeuil cultivé.
AEthuse fétide (*petite Ciguë*).
Ciguë maculée (*grande Ciguë*).
Phellandrie aquatique.
OEnanthe safranée.
Angélique officinale.
Férule de Perse.
Tordyle officinal.
Buplèvre perce-feuille.
Sanicle d'Europe.

SCD Lyon 1

CLASSE XIII.

Famille des Renonculacées.

Clématite brûlante.
Anémone des jardins.
Anémone hépatique.
Anémone pulsatile.
Renoncule asiatique.
Renoncule âcre.
Renoncule bulbeuse.
Renoncule scélérate.
Hellébore fétide.
Hellébore noir.
Hellébore du Levant.
Ancolie vulgaire.
Aconit napel.
Aconit anthora.
Pivoine anomale.
Pivoine officinale.
Actée à épi (*herbe de St-Christophe*).

Famille des Papavéracées.

Pavot coquelicot.
Pavot des jardins.
Pavot oriental.
Pavot jaune.
Grande chélidoine.
Fumeterre officinale.

Famille des Crucifères.

Raifort cultivé.
Moutarde noire.
Chou rouge.
Chou navet.
Chou roquette.
Erysimum alliaire.
Erysimum officinal (*herbe au chantre*).
Sisymbre cresson.
Sisymbre âcre.
Sisymbre sagesse.
Cochléaria officinal.
Cochléaria raifort sauvage.
Passerage.
Thlaspi bourse à pasteur.
Thlaspi des champs.
Thlaspi cultivé (*Cresson alénois*).

Famille des Capriers.

Caprier cultivé.
Parnassie des marais.

Famille des Erables.

Marronier d'Inde.

Famille des Hipéricées.

Millepertuis officinal.

Famille des Guttifères.

Guttier officinal.

Famille des Orangers.

Citronnier commun.
Citronnier oranger.
Thé vert.
Thé bohea.

Famille des Azédarachs.

Swiéténia mahogon.
Wintérane cannelle.

Famille des Vignes.

Vigne cultivée.

Famille des Géranioïdes.

Géranium herbe à Robert.
Capucine cultivée.
Balsamine des bois.

SCD Lyon 1

Famille des Malvacées.

Mauve commune.
Guimauve officinale.
Cacaotier.

Famille des Magnoliers.

Badiane de la Chine (*Anis étoilé*).

Famille des Ménispermes.

Pareira brava.

Famille des Vinettiers.

Epine-vinette.

Famille des Tiliacées.

Tilleul d'Europe.
Tilleul à feuilles arrondies.

Famille des Cistoïdes.

Ciste ladanier.
Violette odorante.
Violette canine.
Violette tricolore.
Violette à grandes fleurs.

Famille des Rutacées.

Gayac officinal.
Rue officinale.
Fraxinelle cultivée.

Famille des Caryophyllées.

Saponaire officinale.
Saponaire à feuilles de basilic.
Gypsophyle strutium.
OEillet rouge.

CLASSE XIV.

Famille des Joubarbes.

Joubarbe des toits.
Sédum reprise.
Sédum âcre.
Sédum rhodiole.

Famille des Saxifrages.

Saxifrage granulée.
Saxifrage à feuilles épaisses.
Saxifrage cotylédon.
Saxifrage velue.

Famille des Cactiers ou Cierges.

Groseillier rouge.
Groseillier noir.

Famille des Portulacées.

Pourpier cultivé.
Tamarisc de France.
Tamarisc d'Allemagne.

Famille des Myrtoïdes.

Myrte commun.
Giroflier aromatique.
Grenadier cultivé.

Famille des Salicaires.

Salicaire commune.

Famille des Rosacées.

Pommier commun.
Poirier commun.
Poirier coignassier.
Cormier sauvage.
Néflier germanique.
Prunier cerisier.
Prunier laurier-cerise.
Prunier domestique.
Prunier épineux.
Amandier cultivé.
Amandier pêcher.
Rosier églantier.

SCD Lyon 1

Rosier à cent feuilles.
Rosier blanc.
Rosier musqué.
Rosier de Provins.
Pimprenelle commune.
Aigremoine officinale.
Alchimille pied-de-lion.
Tormentille droite.
Tormentille rampante.
Potentille argentine.
Potentille dorée.
Fraisier commun.
Benoite caryophyllée.
Benoite aquatique.
Ronce framboisier.
Ronce des haies.
Ronce odorante.
Spirée filipendule.
Spirée ulmaire.
Spirée à feuilles de saule.

Famille des Légumineuses.

Acacie pudique (*Sensitive commune*).
Acacie d'Egypte.
Acacie du Sénégal.
Acacie cachoutier.
Tamarinier des Indes.
Cassier officinal.
Cassier séné d'Alexandrie.
Cassier séné d'Italie.
Lupin blanc.
Ononis arrête-bœuf.
Mélilot jaune.
Trigonelle fénu-grec.
Robinier faux acacia.
Robinier hispide.
Réglisse commune.
Réglisse hérissée.

Famille des Térébinthacées.

Sumac commun.
Sumac vénéneux.
Pistachier commun.
Pistachier térébinthe.
Pistachier lentisque.
Brucéa ferrugineux.
Noyer royal.

Famille des Nerpruns.

Nerprun cathartique.
Nerprun bourdène.
Nerprun jujubier.

CLASSE XV.

Les Euphorbes ou *Tithymaloïdes.*

Mercuriale annuelle.
Euphorbe officinale.
Euphorbe catapuce.
Euphorbe des marais.
Buis toujours vert.
Ricin commun.
Croton cascarille.

Famille des Cucurbitacées.

Bryone blanche.
Momordique concombre sauvage.
Concombre coloquinte.
Melon cultivé.
Courge potiron.

Famille des Orties.

Dorstenia contrayerva.
Ortie à globules.
Pariétaire officinale.
Houblon cultivé.
Poivrier noir.
Poivrier long.
Poivrier à très-grandes feuilles.
Poivrier à longues feuilles.

SCD Lyon 1

Famille des Amentacées.

Orme champêtre.
Saule blanc.
Saule triandrique.
Saule pentandrique.
Saule marceau.
Peuplier blanc.
Peuplier noir.
Myrica galé (*Piment Royal*).
Bouleau blanc.
Hêtre des forêts.
Chêne commun.
Noisettier commun.

Famille des Conifères.

Genévrier commun.
Genévrier sabine.
Cyprès étalé.
Pin du canada.
Pin du Liban.
Pin à pignon.
Pin sauvage.
Pin mélèze.
Sapin commun.
Sapin épicia.

TABLE

D'APRÈS LE SYSTÈME DE LINNÆUS.

CLASSE PREMIÈRE. — MONANDRIE.

Monogynie.

Amome gingembre.
Zédoaire ronde.

CLASSE II. — DIANDRIE.

Monogynie.

Olivier cultivé.
Véronique officinale.
Véronique à épi.
Véronique beccabunga.
Gratiole officinale.
Verveine officinale.
Verveine à trois feuilles.
Romarin officinal.
Sauge officinale.
Sauge orvale.
Sauge des prés.
Sauge hormin.
Sauge d'Alger.

Trigynie.

Poivrier noir.
Poivrier long.
Poivrier à très-grandes feuilles.
Poivrier à longues feuilles.

CLASSE III. — TRIANDRIE.

Monogynie.

Valériane officinale.
Valériane phu.

SCD Lyon 1

Valériane nard celtique.
Valériane des Pyrénées.
Tamarinier des Indes.
Safran cultivé.
Safran printanier.
Iris de Florence.
Iris germanique.
Iris de Perse.
Iris tubéreuse.
Iris fétide.
Iris des marais.
Souchet comestible.
Souchet long.

Digynie.

Roseau commun.
Sucre officinal.
Avoine cultivée.
Orge vulgaire.
Froment.
Chiendent.

CLASSE IV. — TÉTRANDRIE.

Monogynie.

Scabieuse des champs.
Scabieuse succise.
Muguet des bois.
Caillelait jaune.
Garance des teinturiers.
Plantain à grandes feuilles.
Plantain moyen.
Dorsténia contrayerva.
Camphrée de Montpellier.
Alchimille pied-de-lion.

CLASSE V. — PENTANDRIE.

Monogynie.

Grémil officinal.
Buglose officinale.
Cynoglosse officinale.
Pulmonaire officinale.
Pulmonaire de Virginie.
Grande consoude.
Primevère officinale.
Primevère oreille d'ours.
Cyclamen d'Europe.
Ménianthe trifolié.
Ménianthe nymphoïde (*Villarsia*).
Lysimachie vulgaire.
Spigélia anthelminthique.
Spigélia du Maryland.
Liseron scammonée.
Liseron turbith.
Liseron jalap.
Liseron méchoacan.
Liseron soldanelle.
Quinquina officinal.
Quinquina à grandes feuilles.
Quinquina pubescent.
Quinquina à gros fruits.
Cafier d'Arabie.
Callicocca ipécacuanha.
Chèvrefeuille des bois.
Molène commune (*Bouillon blanc*).
Stramoine commune.
Stramoine féroce.
Stramoine fastueuse.
Stramoine pubescente.
Jusquiame noire.
Nicotiane tabac.
Atrope mandragore.
Atrope belladone.
Coqueret alkekenge.
Solanum douce-amère.
Solanum noir.
Solanum tubéreux.
Piment annuel.
Vomique officinale.
Sébestier commun.
Nerprun cathartique.
Nerprun bourdène.
Nerprun jujubier.

SCD Lyon 1

Groseillier rouge.
Groseillier noir.
Lierre commun.
Vigne cultivée.
Grande pervenche.
Petite pervenche.
Nérium laurier rose.

Digynie.

Asclépias dompte-venin.
Anséiine fétide.
Poirée blanche.
Orme champêtre.
Gentiane jaune.
Gentiane petite centaurée.
Sanicle d'Europe.
Buplèvre perce feuille.
Tordyle officinal.
Ciguë maculée.
Férule de Perse.
Angélique officinale.
OEnanthe safranée.
Phellandrie aquatique.
AEthuse fétide (*petite ciguë*).
Coriandre cultivée.
Cerfeuil cultivé.
Impératoire officinale.
Panais opoponax.
Aneth fétide.
Aneth fenouil.
Boucage saxifrage.
Boucage anis.
Ache des marais.
Ache persil.

Trigynie.

Viorne laurier-tin.
Sumac commun.
Sumac vénéneux.
Sureau hièble.
Sureau commun.
Sureau à grappes.
Tamarisc de France.
Tamarisc d'Allemagne.

Tétragynie.

Parnassie des marais.

Pentagynie.

Statice gazon d'Olympe.
Statice limonium.

CLASSE VI. — HEXANDRIE.

Monogynie.

Ail cultivé.
Lis blanc.
Lis de Chalcédoine.
Lis martagon.
Lis superbe.
Scille maritime.
Scille campanulée.
Scille agréable.
Scille à deux feuilles.
Asperge officinale.
Muguet lis des vallées.
Muguet sceau de Salomon.
Aloës hépatique.
Aloës succotrin.
Acorus aromatique.
Sapotillier commun.

Digynie.

Riz cultivé.

Trigynie.

Patience aiguë.
Patience aquatique.
Patience sanguine.
Patience oseille.
Colchique d'Automne.

SCD Lyon 1

CLASSE VII. — HEPTANDRIE.

Monogynie.

Marronier d'Inde.

CLASSE VIII. — OCTANDRIE.

Monogynie.

Capucine cultivée.
Balsamier de la Mecque.
Airelle anguleuse.
Daphné lauréole.
Daphné bois gentil.
Polygone bistorte.
Polygone amphibie.
Polygone poivre d'eau.

CLASSE IX — ENNEANDRIE.

Monogynie.

Laurier d'Apollon.
Laurier cannellier.
Laurier camphrier.
Laurier sassafras.

Trigynie.

Rhubarbe officinale.
Rhubarbe ondée.
Rhubarbe rhapontic.
Rhubarbe compacte.

CLASSE X. — DÉCANDRIE.

Monogynie.

Cassier commun.
Cassier séné d'Alexandrie.
Cassier séné d'Italie.
Myroxylon peruiferum.
Gayac officinal.
Fraxinelle cultivée.
Rue officinale.
Swiéténia mahogon.
Quassier amer.
Quassier simarouba.
Rosage à fleurs jaunes.
Rosage à grandes fleurs.
Rosage faux ciste.
Arbousier busserolle.
Pyrole à feuilles rondes.
Styrax officinal.
Styrax benjoin.
Copaïer officinal.

Digynie.

Saxifrage granulée.
Saxifrage à feuilles épaisses.
Saxifrage cotylédon.
Saxifrage velue.
Saponaire officinale.
Saponaire à feuilles de basilic.
OEillet rouge.

Pentagynie.

Sédum reprise.
Sédum âcre.

Décagynie.

Phytolaque à dix étamines.

CLASSE XI. — DODÉCANDRIE.

Monogynie.

Asarum d'Europe.
Pourpier cultivé.
Salicaire commune.

Digynie.

Aigremoine officinale.

Trigynie.

Euphorbe officinale.
Euphorbe catapuce.
Euphorbe des marais.

SCD Lyon 1

CLASSE XII. — Icosandrie.

Monogynie.

Myrte commun.
Grenadier cultivé.
Amandier cultivé.
Amandier pêcher.
Prunier cerisier.
Prunier domestique.
Prunier épineux.
Prunier laurier cerise.

Trigynie.

Cormier sauvage.

Pentagynie.

Néflier germanique.
Poirier commun.
Poirier pommier.
Poirier coignassier.
Spirée filipendule.
Spirée ulmaire.
Spirée à feuilles de saule.

Polyginie.

Rosier églantier.
Rosier à cent feuilles.
Rosier blanc.
Rosier musqué.
Rosier de Provins.
Ronce framboisier.
Ronce des haies.
Ronce odorante.
Fraisier commun.
Potentille ansérine.
Potentille dorée.
Tormentille rampante.
Benoite caryophyllée.
Benoite aquatique.

CLASSE XIII. — Polyandrie.

Monogynie.

Caprier cultivé.
Grande chélidoine.
Pavot coquelicot.
Pavot des jardins.
Pavot oriental.
Pavot jaune.
Guttier officinal.
Nymphæa blanc.
Nymphæa jaune.
Tilleul d'Europe.
Tilleul à feuilles arrondies.
Muscadier officinal.
Thé vert.
Thé bohea.
Géroflier aromatique.
Ciste ladanier.

Digynie.

Pivoine anomale.
Pivoine officinale.

Trigynie.

Aconit napel.
Aconit anthora.

Pentagynie.

Ancolie vulgaire.

Polyginie.

Badiane de la Chine.
Anémone des jardins.
Anémone hépatique.
Anémone pulsatile.
Clématite brûlante.
Renoncule asiatique.
Renoncule âcre.
Renoncule bulbeuse.
Renoncule scélérate.
Hellébore fétide.
Hellébore noir.
Hellébore du Levant.

SCD Lyon 1

CLASSE XIV. — Didynamie.

Gymnospermie.

Bugle rampante.
Teucrium chamœdrys.
Teucrium ivette.
Teucrium aquatique.
Teucrium musqué.
Teucrium maritime.
Sarriette des jardins.
Sarriette à fleurs en tête.
Hysope officinale.
Lavande officinale.
Menthe frisée.
Menthe poivrée.
Lierre terrestre.
Lamium blanc.
Bétoine officinale.
Stachys d'Allemagne.
Marrube commun.
Cardiaque officinale (*Agripaume*).
Origan vulgaire.
Origan dictamne.
Origan marjolaine.
Thym commun.
Thym serpolet.
Thym des champs.
Thym des Alpes.
Mélisse officinale.
Mélisse sauvage (*melittis*).
Basilic commun.
Scutellaire toque.
Brunelle commune.

Angiospermie

Acanthe molle.
Scrophulaire aquatique.
Scrophulaire noueuse.
Digitale pourprée.
Linnée boréale.
Sésame d'Orient.
Gatillier commun (*Agnus castus*).

CLASSE XV. — Tétradynamie.

Siliculeuse.

Thlaspi des champs.
Thlaspi bourse à pasteur.
Thlaspi cultivé (*Cresson alénois*).
Cochléaria officinal.
Cochléaria raifort sauvage.

Siliqueuse.

Sisymbre cresson.
Sisymbre âcre.
Sisymbre sagesse.
Erysimum alliaire.
Erysimum officinal.
Chou rouge.
Chou navet.
Chou roquette.
Moutarde noire.
Raifort cultivé.

CLASSE XVI. — Monadelphie.

Décandrie.

Géranium herbe à Robert.

Polyandrie.

Guimauve officinale.
Mauve commune.

CLASSE XVII. — Diadelphie.

Hexandrie.

Fumeterre officinale.

Octandrie.

Polygala amer.
Polygala sénéka.

Décandrie.

Ononis arrête-bœuf.

SCD Lyon 1

Lupin blanc.
Réglisse commune.
Réglisse hérissée.
Mélilot jaune.
Trigonelle fénu-grec.

CLASSE XVIII. — Polyadelphie.

Pentandrie.

Cacaotier.

Icosandrie.

Citronnier commun.
Citronnier oranger.

Polyandrie.

Millepertuis officinal.

CLASSE XIX. — Syngénésie.

Polygamie égale.

Salsifis des prés.
Scorzonère d'Espagne.
Laitue cultivée.
Laitue vénéneuse.
Chicorée pissenlit.
Chicorée sauvage.
Epervière piloselle.
Bardane officinale.
Sarrette des Teinturiers.
Eupatoire à feuilles de chanvre.
Santoline commune.

Polygamie superflue.

Tanaisie commune.
Tanaisie balsamite.
Armoise commune.
Armoise estragon.
Armoise absinthe.
Armoise citronelle.
Immortelle pied-de-chat.
Tussilage commun.
Tussilage pétasite.
Tussilage odorant.
Seneçon commun.
Seneçon blanchâtre.
Solidage verge d'or.
Aunée officinale.
Aunée dysentérique.
Arnique des montagnes.
Paquerette vivace (*Marguerite*).
Matricaire officinale.
Anthémis camomille.
Anthémis pyrèthre.
Achillée millefeuille.

Polygamie frustranée.

Grande centaurée.
Centaurée bluet.
Centaurée chardon bénit.
Centaurée chardon étoilé.

Polygamie nécessaire.

Souci des champs.
Souci des jardins.

Monogynie.

Lobélie syphilitique.
Lobélie cardinale.
Violette odorante.
Violette canine.
Violette tricolore.
Violette à grandes fleurs.

CLASSE XX. — Gynandrie.

Diandrie.

Orchis mâle.
Orchis militaire.
Orchis de Moravie.
Orchis brun.
Satyr i on fétide.

SCD Lyon 1

Vanille aromatique.

Hexandrie.

Aristoloche clématite.
Aristoloche serpentaire.

Polyandrie.

Arum maculé.
Arum serpentaire.

CLASSE XXI. — MONOECIE.

Tétrandrie.

Bouleau blanc.
Buis toujours vert.
Ortie à globules.

Polyandrie.

Pimprenelle commune.
Chêne commun.
Chêne liége.
Noyer royal.
Noisettier commun.

Monadelphie.

Pin du Canada.
Pin du Liban.
Pin à pignon.
Pin sauvage.
Pin mélèze.
Pin sapin (*Pinus abies*).
Pin pectiné (*Pinus picea*).
Cyprès étalé.
Croton cascarille.
Ricin commun.

Syngénésie.

Momordique concombre sauvage.
Courge potiron.
Concombre cultivé.
Concombre melon.
Concombre coloquinte.
Bryone blanche.

CLASSE XXII. — DIOECIE.

Diandrie.

Saule commun.
Saule triandrique.
Saule pentandrique.
Saule marceau.

Tétrandrie.

Guy de chêne.
Myrica galé (*Piment royal*).
Brucea ferrugineux.

Pentandrie.

Pistachier commun.
Pistachier térébinthe.
Pistachier lentisque.
Houblon cultivé.

Hexandrie.

Salsepareille officinale.
Salsepareille piquante.
Salsepareille squine.

Octandrie.

Peuplier blanc.
Peuplier noir.
Rhodiole odorante.

Ennéandrie.

Mercuriale annuelle.

Monadelphie.

Genevrier commun.
Genevrier sabine.
Pareira brava.
Houx-frelon.

SCD Lyon 1

CLASSE XXIII. — Polygamie.

Monœcie.

Vérâtre blanc.
Pariétaire officinale.
Acacie pudique.
Acacie d'Egypte.
Acacie du Sénégal.
Acacie cachoutier.

Diœcie.

Frêne élevé.
Frêne orne.

CLASSE XXIV. — Cryptogamie.

Fougères.

Polypode vulgaire.
Polypode fougère mâle.
Polypode fougère femelle.
Doradille scolopendre.
Capillaire du Canada.
Capillaire de Montpellier.

Algues.

Lichen d'Islande.

Champignons.

Agaric amadouvier.
Agaric du mélèze.

CLASSE XXV.

Les Palmiers.

Dattier cultivé.
Sagoutier farinifère.

SCD Lyon 1

TABLE ALPHABÉTIQUE.

A.

Absinthe . . . . . Page 19
Acacia d'Egypte. 20
Acacia du Sénégal. . . . . Ibid.
Acajou. Voy. *Swiéténia*.
Acanthe. 22
Ache des marais.
Aconit napel. 24
Aconit anthora ou salutaire. . . 25
Acore. 26
Agaric amadouvier 27
Agnus castus 28
Agripaume. 29
Aigremoine 30
Ail. 31
Airelle 32
Alkekenge 33
Alliaire. 34
Aloës hépatique 35
Aloës succotrin . . . . . Ibid.
Amandier 37
Amaranthe. 38
Ancolie vulgaire. 39
Anémone des jardins. 40
Aneth 41
Angélique 42
Anis cultivé 43
Anis étoilé. 44
Argentine 45
Ansérine vulvaire. Voy. *Arroche puante*.
Aristoloche. 46
Armoise 47
Armoise citronelle. V. *Aurone mâle*.
Arnique. 48
Arrête-bœuf 51
Arroche puante. 52
Arum 53
Asclépias 54
Asperge. 55
Assa fœtida. Voy. *Férule de Perse*.
Aunée 56
Aurone femelle 57
Aurone mâle 58
Avocatier 59
Avoine 60

B.

Badiane. Voy. *Anis*.
Balsamier de la Mecque . . . 61
Balsamine des bois 62
Bananier 63
Barbeau. Voy. *Bluet*.
Bardane. 64
Basilic commun 65
Beccabunga 66
Bec de grue. Voy. *Géranium*.
Belladone 67
Belle-de-nuit 68
Benjoinier 69
Benoite aquatique 70
Benoite caryophyllée. 71
Bétoine 72
Bistorte. 73
Bluet. 74

SCD Lyon 1

Bois-joli. Voy. *Mézéréon.*
Boucage . . . . . Page 75
Bouillon blanc 76
Bouleau blanc 77
Bourdène 78
Bourrache 79
Bourse à pasteur 80
Brucea 81
Brunelle 82
Bruyère 83
Bryone 84
Bugle 85
Buglose 86
Bugrane. Voy. *Arrête-bœuf.*
Buis 87
Buis piquant. Voy. *Houx-frelon.*
Busserole 88

C.

Cabaret 89
Cacaotier 90
Cachoutier 91
Cafier 92
Caille-lait jaune 93
Calebassier 94
Camomille romaine 95
Camphrée 96
Camphrier 97
Canne à sucre. Voy. *Sucre officinal.*
Cannelle blanche. Voy. *Wintérane cannelle.*
Cannellier 100
Capillaire du Canada 101
Capillaire de Montpellier . . Ibid.
Caprier 103
Capucine 104
Cascarille 105
Cassier 106
Centaurée bleue. Voy. *Scutellaire.*
Centaurée commune . . Page. 107
Centaurée (petite) . . . . . Ibid.
Cerfeuil 109
Cerisier 110
Chardon bénit 111
Chardon étoilé 112
Chausse-Trappe. Voy. *Chardon étoilé.*
Chélidoine (grande) 113
Chélidoine (petite) 114
Chêne 115
Chèvrefeuille 116
Chicorée pissenlit 117
Chicorée sauvage 118
Chiendent 119
Chou rouge 120
Ciguë (grande) 121
Ciguë (petite) 122
Citronelle. Voy. *Mélisse.*
Citronnier 123
Citrouille 124
Clématite 125
Cochléaria 126
Coignassier 127
Colchique 128
Coloquinte 129
Concombre cultivé 130
Consoude (grande) 131
Consoude (petite). Voy. *Bugle.*
Contrayerva 132
Copaïer 133
Coquelicot 134
Coquelourde 135
Coqueret. Voy. *Alkekenge.*
Coriandre 136
Cormier sauvage 137
Couronne impériale 196
Cresson de fontaine 138
Cresson de l'Inde. Voy. *Capucine.*

SCD Lyon 1

Cresson alénois ou des jardins. Voy. *Thlaspi cultivé.*
Cyclamen . . . . . Page 139
Cynoglosse. 140
Cynorrhodon. 141
Cyprès. 142

D.

Dattier. 143
Dictamne blanc. Voy. *Fraxinelle.*
Dictamne de Candie 144
Digitale pourprée 145
Dompte-venin. Voy. *Asclépias.*
Doronic. Voy. *Arnique.*
Douce-amère 146

E.

Eclaire. Voy. *Chélidoine.*
Eglantier. Voy. *Cynorrhodon.*
Enula campana. Voy. *Aunée.*
Epine-vinette 147
Estragon 148
Eupatoire. 149
Euphorbe. 150

F.

Fenouil. 151
Fenu-grec 152
Férule de Perse. 153
Figuier d'Adam. Voy. *Bananier.*
Filipendule 154
Fougère mâle 155
Fougère femelle . . . . . Ibid
Fraisier 157
Framboisier 158
Fraxinelle 159
Fréne commun 160
Froment 161
Fumeterre. 162

G.

Gants de Notre-Dame. Voy. *Ancolie et Digitale pourprée.*
Garance . . . . . Page 163
Garou. 164
Gayac. 165
Genevrier 166
Génipi jaune. Voy. *Seneçon.*
Géranium. 168
Germandrée 169
Géroflier 170
Gingembre 171
Glayeul fétide. 172
Glayeul des marais. 173
Glouteron. Voy. *Bardane.*
Gratiole 174
Grémil. 175
Grenadier 176
Groseillier commun 177
Groseillier noir. 178
Guimauve. 179
Guttier. 180
Guy de chéne 181
Gypsophyle 182

H.

Hellébore blanc. 183
Hellébore fétide . . . . . Ibid.
Hellébore du Levant 184
Hellébore noir . . . . . Ibid.
Hépatique des jardins. 187
Herbe au chantre 188
Herbe aux gueux. Voy. *Clématite.*
Herbe aux perles. Voy. *Grémil.*
Herbe au vent. Voy. *Coquelourde.*
Herbe de Saint-Christophe . . 189
Herbe de Saint Jean. Voy. *Armoise.*

SCD Lyon 1

Herbe de Saint-Roch. Voy. *Inule dysentérique.*
Hétre des Foréts. 190
Hièble. 191
Houblon 192
Houx-frelon. 193
Hysope 194

I.

Impératoire 195
Impériale. 196
Inule dysentérique 197
Ipécacuanha. 198
Iris de Florence. 201
Iris Germanique . . . . . Ibid.
Iris de Perse . . . . . Ibid.
Iris tubéreuse. 202

J.

Jalap 203
Joubarbe (grande). 204
Jujubier 205
Jusquiame 206

L.

Ladanier 207
Laitue cultivée. 208
Laitue vénéneuse 209
Langue de cerf 210
Langue de chien. Voy. *Cynoglosse.*
Lauréole. Voy. *Garou.*
Laurier d'Apollon 211
Laurier cerise 213
Laurier-rose. 214
Laurier-tin. . . . . . Ibid.
Lavande 215
Lentisque 216
Lichen d'Islande 217
Liége 218
Lierre commun 219
Lierre terrestre 220
Lin cultivé 221
Linnée boréale 222
Lis blanc 223
Lis de Chalcédoine. . . . . . Ibid.
Lis martagon. 224
Lis superbe. 225
Lis des vallées. Voy. *Muguet.*
Lobélie cardinale 227
Lobélie syphilitique . . . . Ibid.
Lupin 229
Lysimachie vulgaire 230

M.

Mandragore 231
Marguerite paquerette. 232
Marjolaine. 233
Marronier d'Inde 234
Marrube commun 235
Matricaire officinale 236
Mauve commune 237
Méchoacan 238
Mélèze. 239
Mélilot jaune. 240
Mélisse officinale 241
Mélisse sauvage. 242
Melon. 243
Ménianthe trifolié. 244
Menthe frisée. 245
Menthe poivrée. . . . . . Ibid.
Mercuriale. 247
Merveille à fleur jaune. Voy. *Balsamine.*
Merveille du Pérou. Voy. *Jalap.*
Mezereum. 248
Millefeuille 249

SCD Lyon 1

Millepertuis. . . . . . Page 250
Miroxile. 251
Momordique purgative. 252
Morelle commune 253
Moutarde noire 254
Muguet des bois. 255
Muguet lis des vallées 256
Muscadier. 257
Myrte 258
Myrte du Brabant. Voy. *Piment annuel.*
Myrtille. Voy. *Airelle.*

N.

Navet 259
Néflier. 260
Nerprun cathartique 261
Nicotiane tabac. 262
Noisetier commun 263
Noyer royal. 264
Nymphæa blanc. 265
Nymphæa jaune . . . . . Ibid.

TOME SECOND.

O.

OEillet rouge . . . . . Page 1
OEnanthe safranée 2
Olivier commun. 3
Opoponax. Voy. *Panais.*
Oranger 5
Orchis mâle 6
Orchis militaire . . . . . Ibid.
Orchis de Moravie. . . . . . Ibid.
Orchis sombre 7
Oreille d'homme. Voy. *Cabaret.*
Oreille de souris. Voy. *Piloselle.*
Orge. 9
Origan vulgaire 10
Orme champêtre. 11
Orne. 12
Ortie blanche 13
Ortie à globules 14
Orvale 15
Oseille 16

P.

Pain de pourceau. Voy. *Cyclamen.*
Panais opoponax . . . Page 17
Pareira brava 18
Pariétaire 19
Parnassie des marais 20
Passerage 21
Passe-velours. Voy. *Amaranthe.*
Patience aiguë. 22
Patience aquatique . . . . Ibid.
Patience sanguine 23
Pavot des jardins 25
Pavot jaune. . . . . . Ibid.
Pavot oriental. 26
Pêcher 34
Perce-feuille 35
Perce-neige printanière. . . Ibid.
Perce-neige d'été 36
Persil commun. 37
Pervenche à grandes fleurs . . 38
Pervenche à fleurs moyennes. Ibid.
Petit chêne. Voy. *Germandrée.*
Peuplier blanc. 40
Peuplier noir . . . . . Ibid.
Phellandrie aquatique. . . . 41
Phytolaque à dix étamines . . 42

SCD Lyon 1

Pied-de-chat . . . . . Page 43
Pied-de-griffon. Voy. *Hellébore.*
Pied-de-lion 44
Pied-de-veau. Voy. *Arum.*
Piloselle. 45
Piment annuel 46
Piment royal. 47
Pimprenelle commune. 48
Pin du Canada 49
Pin du Liban. 50
Pin à pignon 51
Pin sauvage . . . . . Ibid.
Pissenlit. Voy. *Chicorée.*
Pistachier commun 53
Pistachier térébinthe . . . . Ibid.
Pivoine anomale 55
Pivoine officinale . . . . . Ibid.
Plantain à larges feuilles. . . 57
Plantain moyen. . . . . . Ibid.
Poirée blanche 58
Poirier commun 59
Poivre du Brésil. V. *Piment royal.*
Poivrier noir 60
Poivrier long. . . . . . Ibid.
Poivrier à très-grandes feuilles. . 61
Poivrier à longues feuilles . . Ibid.
Polygala amer 63
Polygala sénéka 64
Polygone amphibie 67
Polygone poivre d'eau. 68
Polypode ordinaire 69
Pomme de terre. Voy. *Solanum.*
Pommier commun 70
Potentille dorée 71
Pourpier cultivé 72
Primevère officinale 73
Primevère oreille d'ours . . . Ibid.
Prunier domestique 75
Prunier épineux 76
Ptarmique . . . . . Page 77
Pulmonaire officinale. 78
Pulmonaire de Virginie. . . . Ibid.
Pyrèthre. 80
Pyrole à feuilles rondes. . . . 81

Q.

Quamoclit écarlate . . . . Ibid.
Quassier amer. 82
Quassier simarouba 83
Quinquina officinal 84
Quinquina à grandes feuilles. Ibid.
Quinquina pubescent. 85
Quinquina à gros fruits. . . . Ibid.

R.

Radis cultivé. 96
Raifort sauvage 97
Raisin d'ours. Voy. *Busserole.*
Réglisse commune 98
Réglisse hérissée . . . . . Ibid.
Reine des prés. V. *Spirée ulmaire.*
Renoncule asiatique. 99
Renoncule âcre. . . . . . Ibid.
Renoncule bulbeuse. 100
Renoncule scélérate . . . . Ibid.
Rhodiole odorante. Voy. *Sédum.*
Rhubarbe officinale. 103
Rhubarbe ondée . . . . . Ibid.
Rhubarbe rhapontic 104
Rhubarbe compacte . . . . Ibid.
Rhus radicans. Voy. *Sumac vénéneux.*
Ricin commun 106
Riz cultivé 107
Robinier faux acacia 108
Robinier hispide . . . . . Ibid.

SCD Lyon 1

Romarin officinal. . . . Page 109
Ronce commune. 111
Ronce odorante . . . . . Ibid.
Roquette des jardins 112
Rosage à fleurs jaunes . . . 113
Rosage à grandes fleurs . . . Ibid.
Rosage faux ciste . . . . . Ibid.
Roseau aromatique. Voy. *Acore.*
Roseau commun. 115
Rosier à cent feuilles 116
Rosier à fleurs blanches . . . Ibid.
Rosier musqué. 117
Rosier de Provins . . . . . Ibid.
Rue officinale 119

S.

Sabine commune 120
Safran cultivé. 121
Safran printanier . . . . . Ibid.
Sagesse des chirurgiens. Voy. *Sisymbre.*
Sagoutier farinifère 123
Salicaire commune. 124
Salsepareille officinale. . . . 125
Salsepareille piquante . . . Ibid.
Salsifis des prés. 129
Sanicle d'Europe 130
Santoline commune. Voy. *Aurone femelle.*
Sapin commun 131
Sapin épicia . . . . . Ibid.
Saponaire officinale 132
Saponaire à feuilles de basilic. Ibid.
Sapotillier commun. 134
Sarrette des teinturiers. . . . 135
Sarriette des jardins. 136
Sarriette à fleurs en tête . . . Ibid.
Sassafras 137
Satyrion fétide . . . . Page 138
Sauge officinale. 139
Sauge des prés . . . . . Ibid.
Sauge hormin . . . . . Ibid.
Sauge d'Alger. 140
Saule blanc 141
Saule triandrique . . . . . Ibid.
Saule pentandrique. 142
Saule marceau . . . . . Ibid.
Saxifrage granulée. 145
Saxifrage à feuilles épaisses . . Ibid.
Saxifrage cotylédon . . . . Ibid.
Saxifrage velue. 146
Scabieuse des champs 147
Scabieuse succise . . . . . Ibid.
Scammonée 150
Sceau de Salomon 153
Scille maritime 154
Scille campanulée . . . . . Ibid.
Scille élégante 155
Scille à deux feuilles . . . . Ibid.
Scorzonère d'Espagne. . . . 157
Scrophulaire aquatique . . . 158
Scrophulaire noueuse 159
Scutellaire toque. 160
Sébestier commun 161
Sédum reprise. 162
Sédum âcre . . . . . Ibid.
Sédum rhodiole . . . . . Ibid.
Séné d'Alexandrie. 164
Séné d'Italie. . . . . . Ibid.
Seneçon commun. 168
Seneçon blanchâtre . . . . Ibid.
Sensitive commune. 169
Serpentaire à feuilles digitées . 170
Serpentaire de Virginie . . . 171
Sésame d'Orient. 174
Sisymbre âcre. 175
Sisymbre sagesse . . . . . Ibid.

SCD Lyon 1

Solanum tubéreux . . . Page 176
Soldanelle purgative. 177
Souchet comestible 178
Souchet long. . . . . Ibid.
Souci des champs 180
Souci des jardins . . . . . Ibid.
Spigélia anthelminthique. . . 181
Spigélia du Maryland . . . Ibid.
Spirée ulmaire 182
Spirée à feuilles de saule . . . Ibid.
Squine. 183
Stachys d'Allemagne 184
Statice gazon d'olympe. . . . 185
Statice limonium . . . . . Ibid.
Stramoine commune 186
Stramoine féroce . . . . . Ibid.
Stramoine fastueuse. . . . . Ibid.
Stramoine pubescente. 187
Styrax officinal. 189
Sucre officinal. 190
Sumac commun. 192
Sumac vénéneux 193
Sureau commun. 197
Sureau à grappes . . . . . Ibid.
Swiéténia mahogon. 199

T.

Tamarinier des Indes. . . . 200
Tamarisc de France 201
Tamarisc d'Allemagne . . . Ibid.
Tanaisie commune. 202
Tanaisie balsamite. 203
Teucrium aquatique 204
Teucrium maritime . . . . Ibid.
Teucrium musqué 205
Teucrium ivette. 206
Thé vert 208
Thé bohea . . . . . Page 208
Thlaspi des champs 212
Thlaspi cultivé . . . . . Ibid.
Thym commun 214
Thym serpolet . . . . . Ibid.
Thym des champs 215
Thym des Alpes . . . . . Ibid.
Tilleul d'Europe 217
Tilleul à feuilles arrondies. . Ibid.
Tithymale catapuce. 218
Tithymale des marais. . . . Ibid.
Tordyle officinal. 221
Tormentille droite 222
Tormentille rampante . . . . Ibid.
Trachélie bleue. 224
Turbith 225
Tussilage commun 226
Tussilage pétasite . . . . . Ibid.
Tussilage odorant . . . . . Ibid.

V.

Valériane officinale 228
Valériane phu. . . . . Ibid.
Valériane nard-celtique . . . Ibid.
Valériane des Pyrénées . . . 229
Vanille. 231
Verge d'or commune. . . . 232
Véronique officinale 233
Véronique à épi. . . . . Ibid.
Verveine officinale. 235
Verveine à trois feuilles . . . Ibid.
Vigne cultivée 236
Vigne-vierge. Voy. *Douce-amère*.
Villarsie nymphoïde 244
Violette odorante 245
Violette canine. . . . . Ibid.
Violette tricolore . . . . . Ibid.

SCD Lyon 1

Violette à grandes fleurs. . Page 248
Vomique officinale. 249

W.

Wintérane cannelle. 250

Z.

Zédoaire . . . . . Page 251

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

SCD Lyon 1

ERRATA.

Discours préliminaire, page 2, ligne 24, calme les passions; *lisez* calme ses passions.

Tome premier, page 155, ligne 21, on fait; *lisez* ont fait.
Idem. page 167, ligne 11, d'une saveur légère; *lisez* d'une odeur légère.

Tome second, page 115, ligne 16, qui puisse; *lisez* qui pût.
Idem. page 152, ligne 18, antheminthique; *lisez* anthelminthique.
Idem. même page, ligne 20, cuncurbitins; *lisez* cucurbitins.
Idem. page 159, ligne 8, ligneuses; *lisez* rugueuses.

De l'Imprimerie de L. P. Dubray, rue Ventadour, N.° 5.

SCD Lyon 1

PLANTES USUELLES,

INDIGÈNES ET EXOTIQUES.

SCD Lyon 1

PLANTES USUELLES,

INDIGÈNES ET EXOTIQUES.

SCD Lyon 1

7.837

PLANTES USUELLES,

INDIGÈNES ET EXOTIQUES,

DESSINÉES ET COLORIÉES D'APRÈS NATURE,

AVEC LA DESCRIPTION DE LEURS CARACTÈRES DISTINCTIFS
ET DE LEURS PROPRIÉTÉS MÉDICALES,

PAR JOSEPH ROQUES,

DOCTEUR EN MÉDECINE, DE L'ANCIENNE FACULTÉ DE MONTPELLIER, ET MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES.

But who their virtues can declare? who pierce,
With vision pure, into these secret stores
Of health, and life, and joy?.....

THOMPSON, *Poëme des Saisons.*

TOME DEUXIÈME.

A PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, N.° 17;
ET chez Madame veuve HOCQUART, Libraire, rue de l'Eperon, N.° 6,
près celle St.-André-des-Arcs.

1808.

SCD Lyon 1

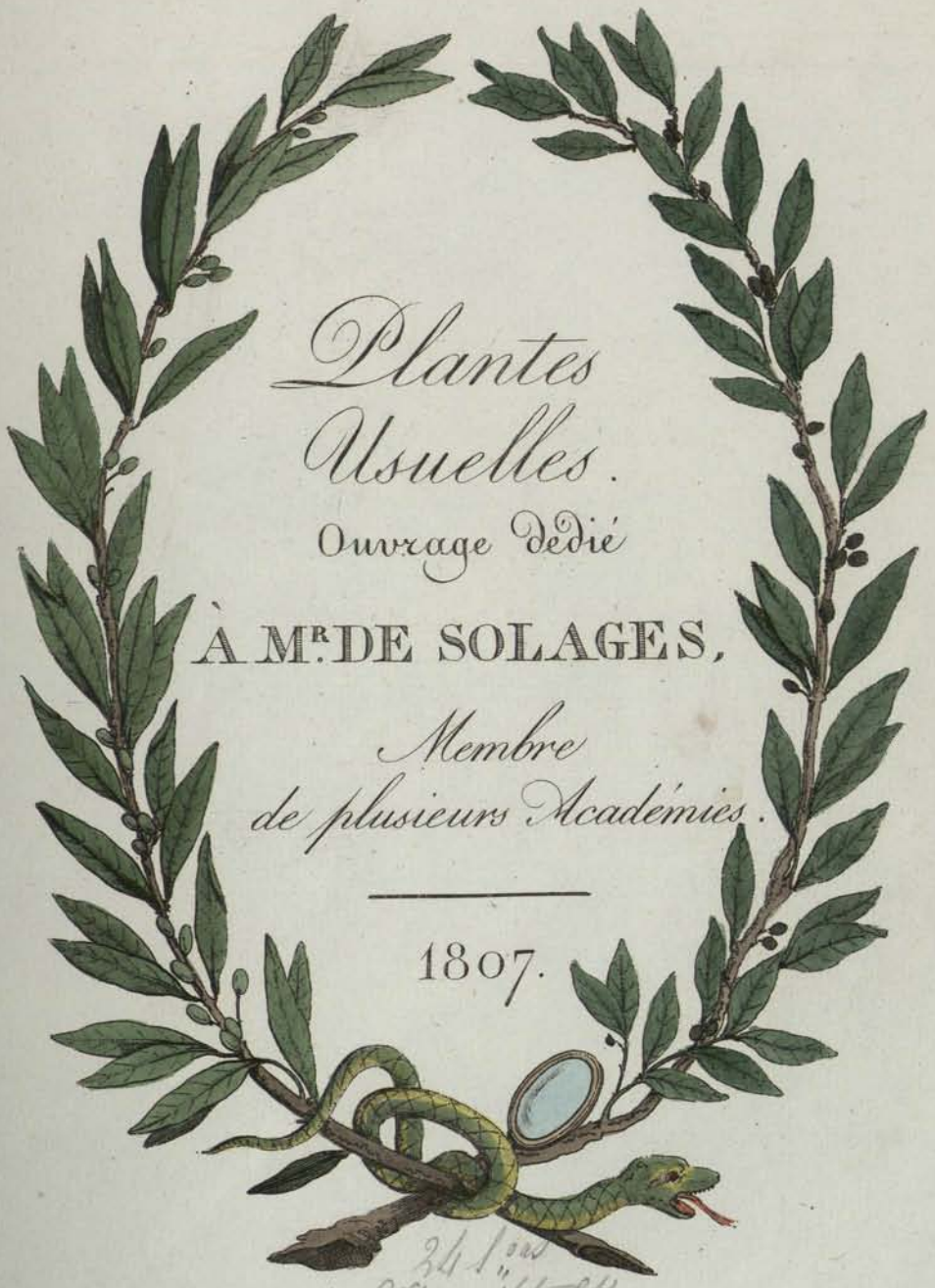

Plantes Usuelles.

Ouvrage dédié

À Mr. DE SOLAGES,

Membre de plusieurs Académies.

1807.

SCD Lyon 1

Tableau de la forme des principales Racines

RACINES BULBEUSES.

Ecailleuse.

Tuniquée.

Solide.

RACINES TUBEREUSES.

Fasciculée

Grumeleuse.

Globuleuse.

Noueuse.

Palmée

RACINES FIBREUSES.

Chevelue.

Rameuse

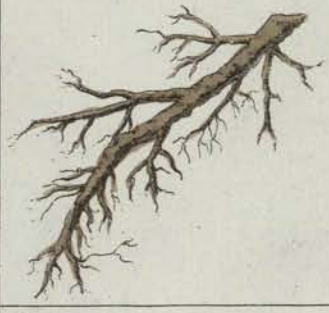

Fusiforme et Pivotante.

Articulée.

Traçante.

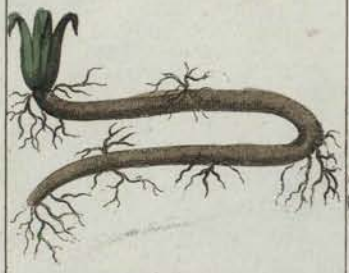

Rampante.

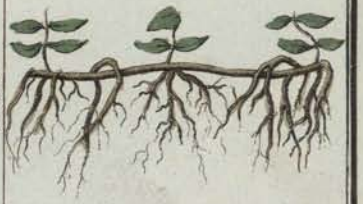

BIB

SCD Lyon 1

Tableau des Tiges, de la position des Rameaux et des Feuilles

TIGES.

POSITION DES RAMEAUX.

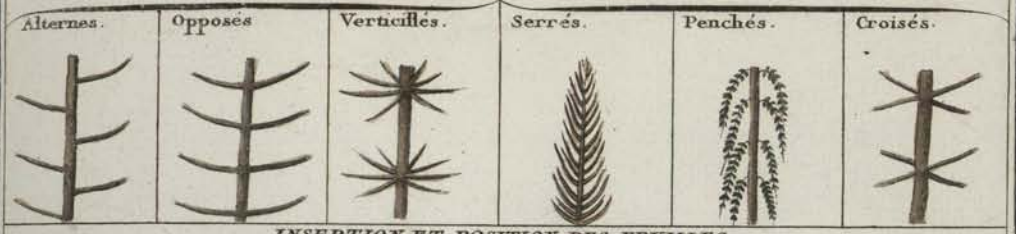

INSERTION ET POSITION DES FEUILLES.

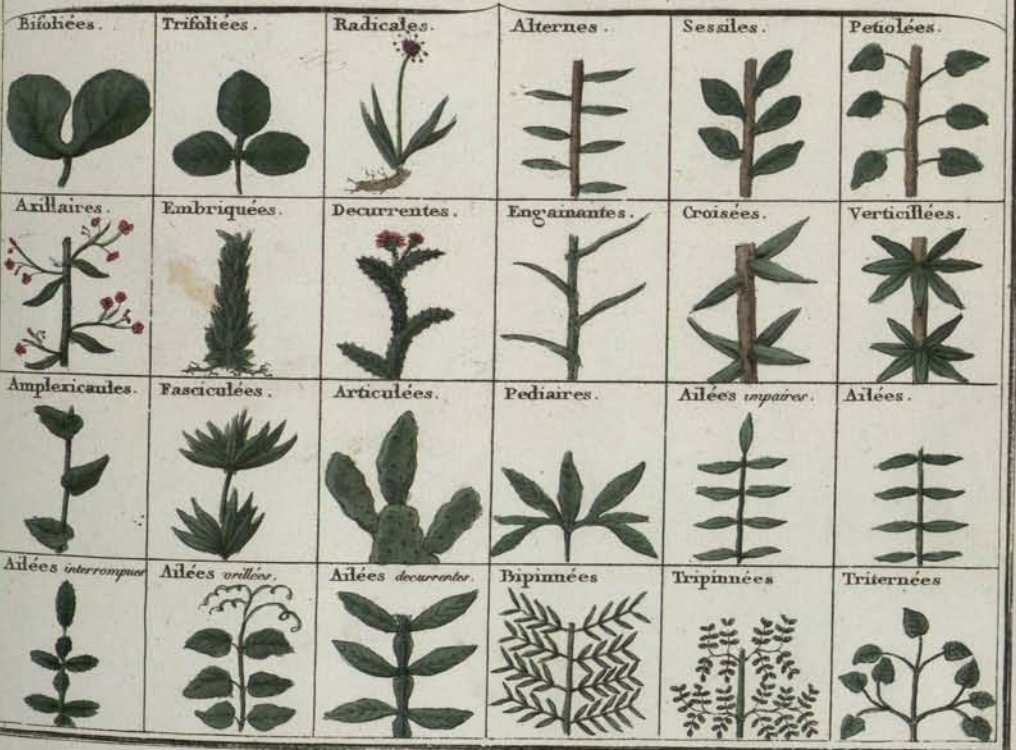

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE LYON
SCD Lyon 1

Tableau de la forme des principales Feuilles.

Orbiculée.	Ovale.	Elyptique.	Oblongue.	Cunéiforme.	Linéaire.
Cordiforme.	Triangulaire.	Lancéolée.	Renaire.	Lunulée.	Sagittée.
Hastée.	Ligulée.	Subulée.	Peltée.	Echancrée.	Mucronée.
Romboïdale.	Spatulée.	Capillaire.	Panduriforme.	Connée.	Perfoliée.
Oreillée.	Lyrée.	Plissée.	Pinnatifide.	Palmée.	Laciniée.
Lobée.	Canaliculée.	Fistuleuse.	Trinervée.	Partagée	Sinueuse
Crenelée.	Bi-Crenelée.	Dentée.	Rongée.	Ondée.	Ensiforme.

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Tableau de la Floraison et de ses accessoires

CALICES.

Monophyle.

Polyphyle.

Embriqué

Caliculé.

Bifide.

Bourse.

Baie.

Coeffe

Spathe

COROLLES

Monopétale

Campanulée

Infundibuliforme

En Roue.

Hypocratiforme

Labiée.

En Grelot.

Polypétale

Rosacée

Crucifere.

Papillonnacée.

Anomale.

Bipétale.

Tripétale.

ORGANES SEXUELS.

Etamine.

Pistil

Etam. *Soudées.*

Etam. *Monadelphes*

Etam. *Hypogynes*

Etam. *Perigynes.*

Etam. *Epygynes*

Fleur - *Mâle*

Fleur - *Femelle*

PARTIES DE FLEURS ET ACCESSOIRES

Fleuron *Hermaphrodite*

Demi-fleurons.

Fleur *Radiée.*

Chaton.

Nectaires.

Pétales.

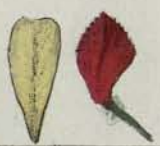

Réceptacle

Feuilles *Florales.*

Glandes.

BIBLIOTHEQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Tableau de l'insertion des Fleurs, Germination, et Fructification.

DISPOSITION ET INSERTION DES FLEURS.

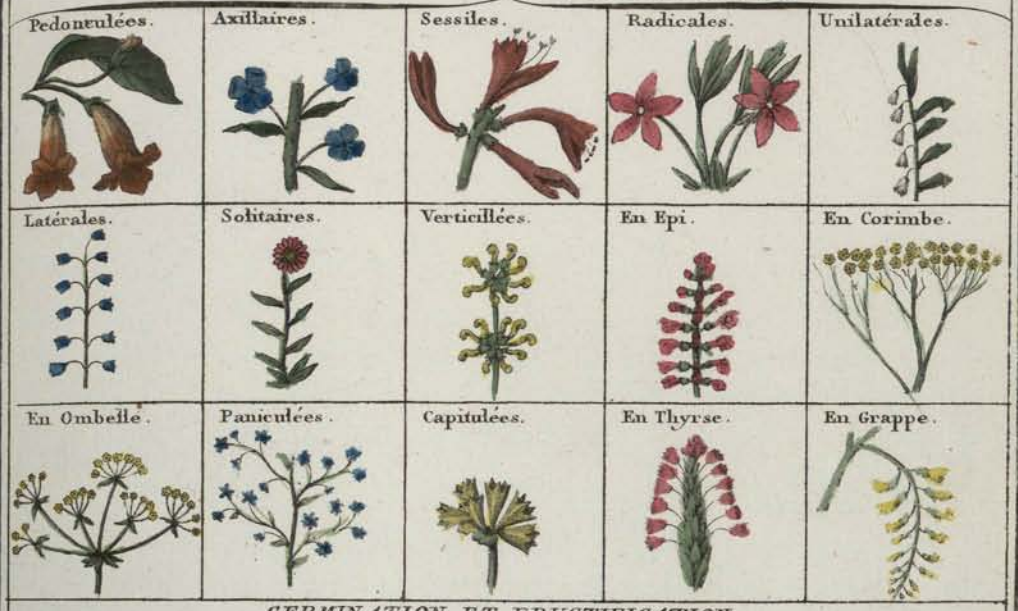

GERMINATION ET FRUCTIFICATION

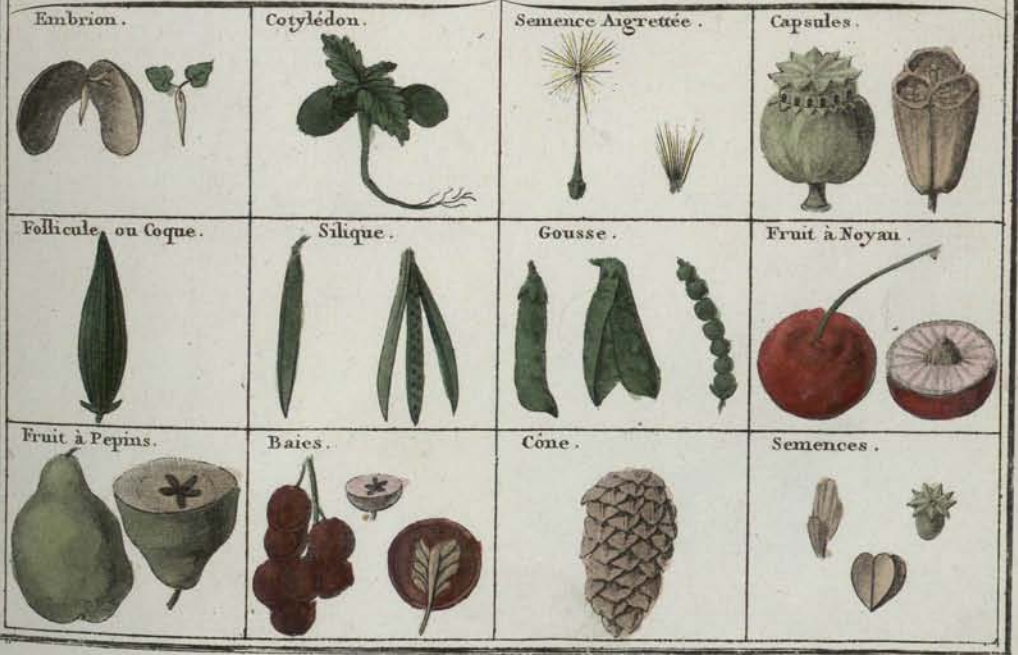

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Premier Tableau de la Méthode de Tournefort.

Campaniformes. *Classe 1.*

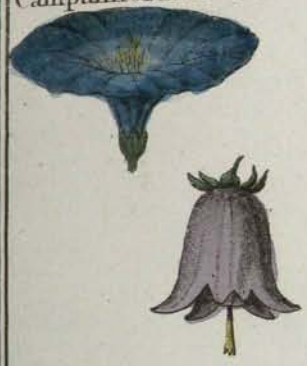

Infundibuliformes. *Cl. 2.*

Personnées. *Cl. 3*

Labiées. *Cl. 4*

Crucifères. *Cl. 5*

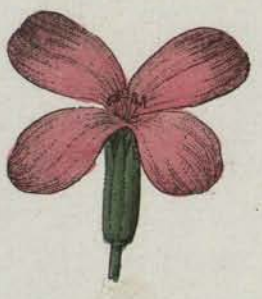

Rosacées. *Cl. 6.*

Ombellifères. *Cl. 7.*

Caryophillées. *Cl. 8.*

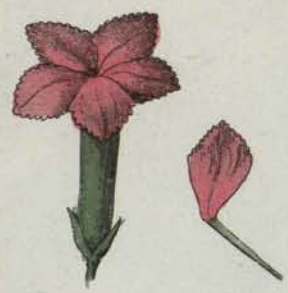

Liliacées. *Cl. 9.*

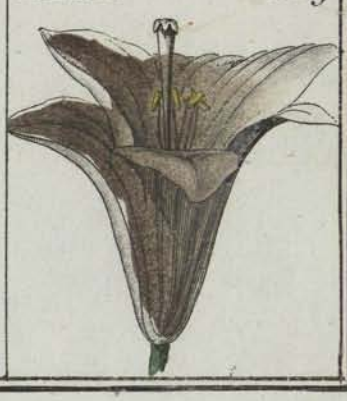

BIBLIOTHEQUE LYON 1 UNIVERSITÉ

SCD Lyon 1

Deuxieme Tableau de la Méthode de Tournefort

Papillonnacées. *Classe 10*	Anomales. *Cl. 11.*	Flosculeuses. *Cl. 12*
Semi-flosculeuses. *Cl. 13*	Radiées. *Cl. 14.*	Apétales. *Cl. 15*
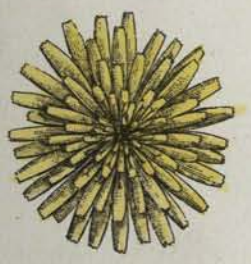		
Apétales sans fleurs. *Cl. 16*	Apétales Cryptogames *Cl. 17*	*Arbres ou Arbustes.*
		Apétales. *Classe 18* Amentacées. *Classe 19*

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Premier Tableau du Système Sexuel de Linné

Monandrie. Classe 1.

Diandrie. Cl. 2.

Triandrie. Cl. 3.

Tétrandrie. Cl. 4.

Pentandrie. Cl. 5.

Hexandrie. Cl. 6.

Heptandrie. Cl. 7

Octandrie. Cl. 8.

Enneandrie. Cl. 9.

Décandrie. Cl. 10.

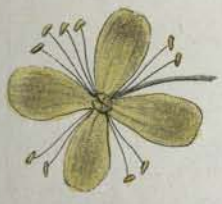

Dodécandrie. Cl. 11.

Icosandrie. Cl. 12.

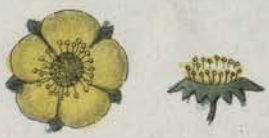

BIBLIOTHÈQUE ... LYON ... SCD Lyon 1

Deuxieme Tableau du Système Sexuel de Linné.

Polyandrie. *Classe* 13.

Dydynamie. *Cl.* 14.

Tetradynamie. *Cl.* 15.

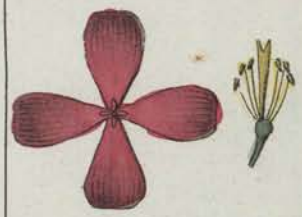

Monadelphie. *Cl.* 16.

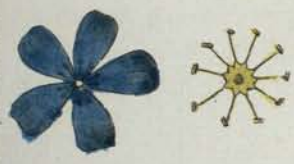

Diadelphie. *Cl.* 17.

Polyadelphie. *Cl.* 18.

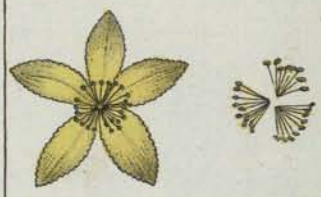

Syngenesie. *Cl.* 19.

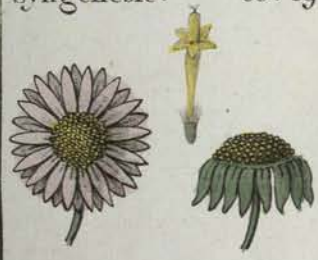

Gynandrie. *Cl.* 20.

Monoecie. *Cl.* 21.

Dioecie. *Cl.* 22.

Polygamie. *Cl.* 23.

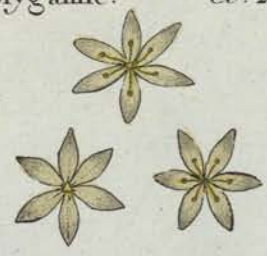

Cryptogamie. *Cl.* 24.

BIBLIOTHÈQUE LYON VERSAILLES

SCD Lyon 1

Tableau de la Methode de Jussieu

Acotylédones
Classe 1re

MONOCOTYLÉDONES

Etamines Hypogynes Cl. 2

Etamines Perigynes. Cl. 3

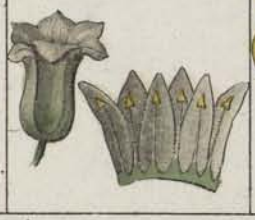

Etamines Epigynes Cl. 4

DICOTYLÉDONES

Apétales
Etamines Epigynes Cl. 5

Apétales
Etamines Perigynes Cl. 6

Apétales
Etamines Hypogynes Cl 7.

Monopétales
Corolle Hypogyne Cl. 8

Monopétales.
Corolle Perigyne Cl. 9

Monopétales
Corolle Epigyne Anthères adhérentes. Cl. 10.

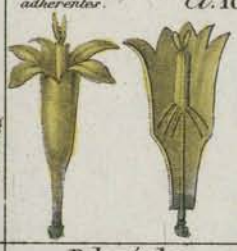

Monopétales.
Corolle Epigyne Anthères séparées Cl. 11

Polypétales
Etamines Epigynes Cl. 12

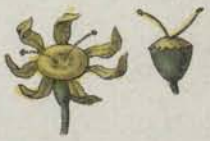

Polypétales
Etamines Hypogynes Cl. 13

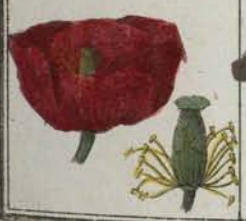

Polypétales
Etamines Perigynes Cl. 14

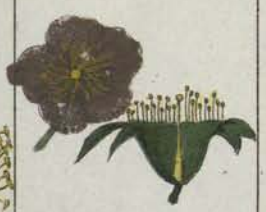

Unisexuelles
(Etamines séparées du Pistil) Cl. 15.

BIBLIOTHÈQUE LYON

SCD Lyon 1

Fig 1.

Absinthe.

Fig. 2.

Acacia d'Egypte

Fig. 3.

Acacia du Sénégal

Fig. 4.

Acanthe

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 5

Ache

Fig. 6.

Aconit napel.

Fig. 7.

Aconit salutaire

Fig. 8.

Acore

BIBLIOTHEQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 9.

Agaric

Fig. 10.

Agnus Castus

Fig. 11.

Agrepaume

Fig. 12.

Aigremoine

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 13.

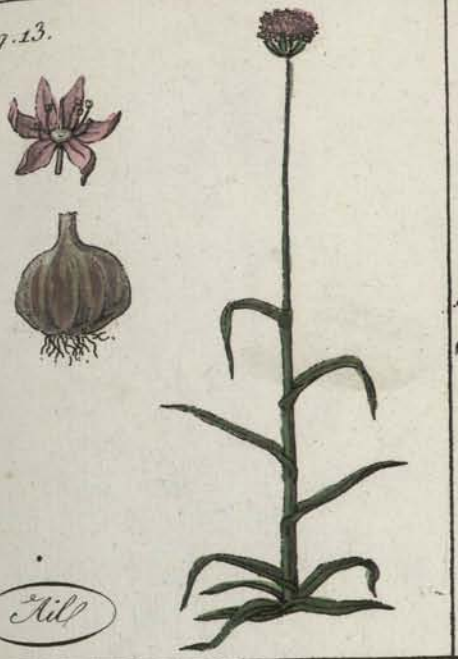

Ail

Fig. 14.

Airelle

Fig. 15.

Alkékenge

Fig. 16.

Alliaire

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 17.

Aloès hépatique

Fig. 18.

Aloès succotrin

Fig. 19.

Amandier

Fig. 20.

Amarante

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 21.

Ancolie.

Fig. 22.

Anémone.

Fig. 23.

Aneth.

Fig. 24.

Angélique.

BIBLIOTHÈQUE DE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 25

Ænia

Fig. 26.

Anis étoilé

Fig. 27.

Argentine

Fig. 28

Aristoloche

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig 29.

Armoise

Fig. 30.

Arnique

Fig. 31.

Arrête-bœuf

Fig. 32.

Arroche puante

BIBLIOTHÈQUE DE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 33.

Arum

Fig. 34.

Asclepias

Fig. 35.

Asperge

Fig. 36.

Aunée

BIBLIOTHÈQUE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 37.

Aurône femelle

Fig. 38.

Aurône Mâle

Fig. 39.

Avocatier

Fig. 40.

BIBLIOTHÈQUE DE L'HISTOIRE

Avoine

SCD Lyon 1

Fig. 41.

Balsamier de la Mecque

Fig. 42.

Balsamine des Bois

Fig. 43.

Bananier

Fig. 44.

Bardane

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 45.

Basilic

Fig. 46.

Beccabunga

Fig. 47.

Belladone

Fig. 48.

Belle-de-nuit

BIBLIOTHEQUE
LYON
UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 49.

Benjoinier

Fig. 50.

Benoite aquatique

Fig. 51.

Benoite caryophyllée

Fig. 52.

Bétoine

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 53.

Bistorte.

Fig. 54.

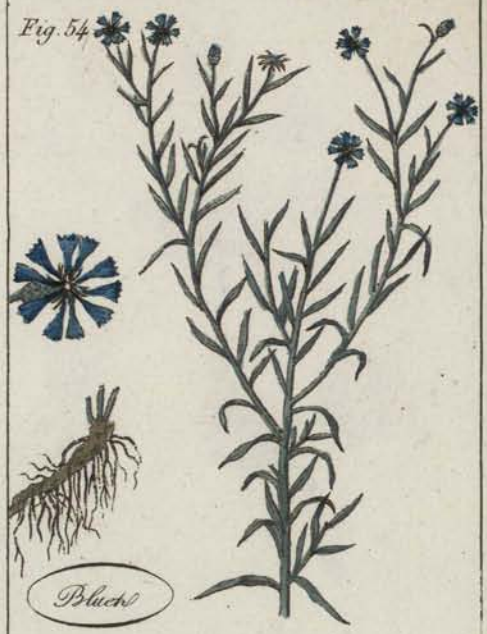

Bluet.

Fig. 55.

Boucage.

Fig. 56.

Bouillon-blanc.

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 57.

Bouleau blanc

Fig. 58.

Bourdaine

Fig. 59.

Bourrache

Fig. 60

Bourse à pasteur

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 61.

Brucea

Fig 62.

Brunelle

Fig 63.

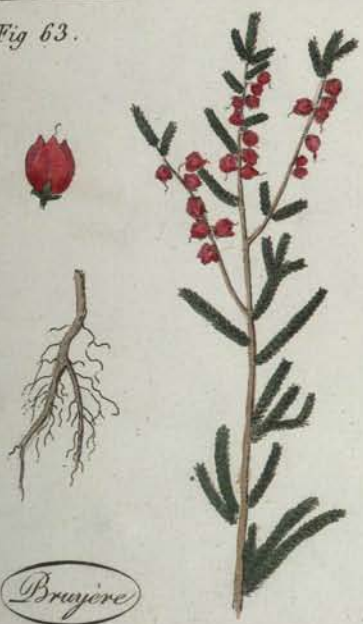

Bruyère

Fig 64

Bryone

SCD Lyon 1

Fig. 65.

Buglel

Fig. 66.

Bugloset

Fig. 67.

Buis

Fig. 68.

Buſserole

BIBLIOTHEQUE
LYON
UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 69.

Cabaret

Fig. 70.

Cacaotier

Fig. 71.

Cachoutier

Fig. 72.

Cafier

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 73.

Caille-lait jaune

Fig. 74.

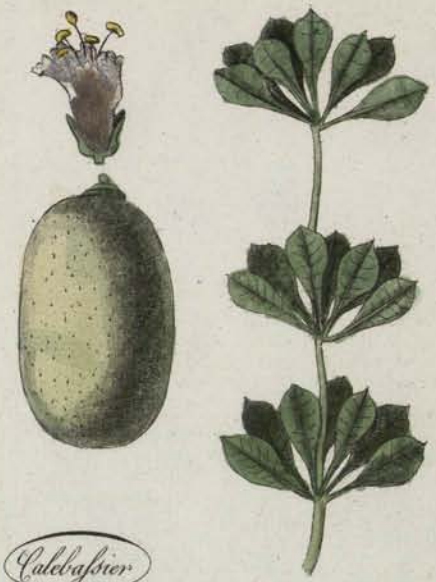

Calebassier

Fig. 75.

Camomille romaine

Fig. 76.

Camphrée

BIBLIOTHEQUE ROYALE UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 77.

Camphrier.

Fig. 78.

Cannellier.

Fig. 79.

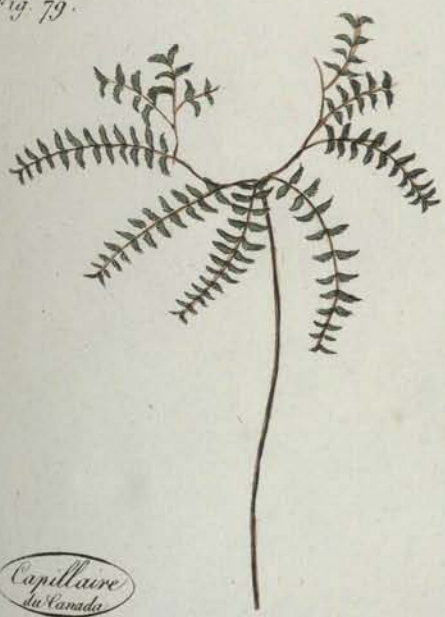

Capillaire du Canada.

Fig. 80.

Capillaire de Montpellier.

BIBLIOTHÈQUE LYON MONTPELLIER

SCD Lyon 1

Fig. 81.

Caprier

Fig. 82.

Capucine

Fig. 83.

Cascarille

Fig. 84.

Cassier

BIBLIOTHÈQUE DE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 85.

Grande Centaurée

Fig. 86.

Petite Centaurée

Fig. 87.

Cerfeuil

Fig. 88.

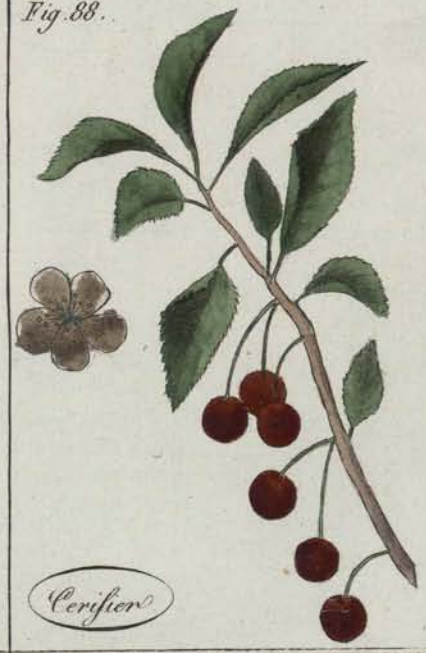

Cerisier

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 89

Chardon bénit

Fig. 90.

Chardon étoilé

Fig. 91.

Grande Chelidoine

Fig. 92.

Petite Chelidoine

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 93.

Chêne.

Fig. 94.

Chèvre-feuille des bois.

Fig. 95.

Chicorée dent de Lion.

Fig. 96.

Chicorée sauvage.

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 97.

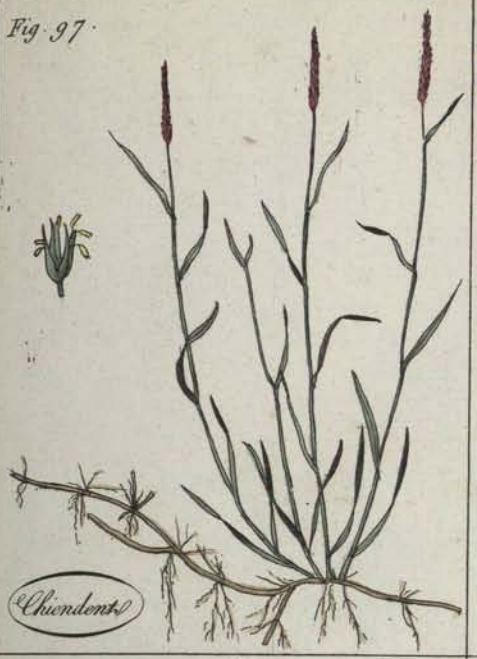

Chiendent.

Fig. 98.

Chou rouge.

Fig. 99.

Grande Ciguë.

Fig. 100.

Petite Ciguë.

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 101.

Citronier

Fig. 102.

Citrouille

Fig. 103.

Clématite des haies

Fig. 104.

Cochlearia

SCD Lyon 1

Fig. 105.

Cognassier

Fig. 106.

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

Colchique

Fig. 107

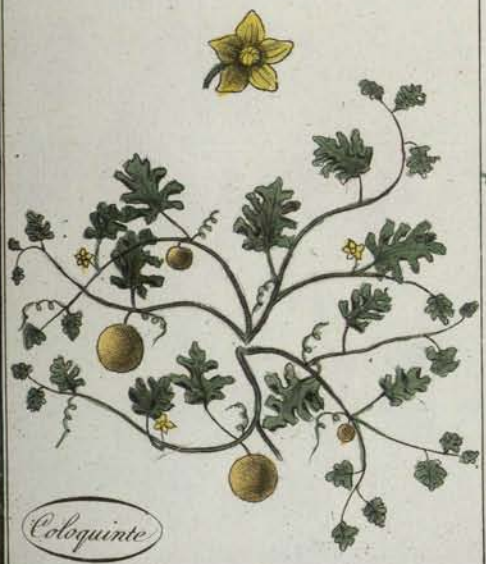

Coloquinte

Fig. 108.

Concombre

SCD Lyon 1

Fig. 109.

Grande Consoude

Fig. 110.

Contrayerva

Fig. 111.

Copaïer

Fig. 112.

Coquelicoc

SCD Lyon 1

Fig. 113.

Coquelourde

Fig. 114

Coriandre

Fig. 115.

Cormier

Fig. 116.

Cresson de fontaine

SCD Lyon 1

Fig. 117.

Cyclamen

Fig. 118.

Cynoglosse

Fig. 119

Cynorrhodon

Fig. 120.

Cyprès

UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 121.

Dattier

Fig. 122.

Dictamne de candie

Fig. 123.

Digitale pourprée

Fig. 124.

Douce-amère

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 125.

Epine-vinette

Fig. 126.

Estragon

Fig. 127.

Eupatoire

Fig. 128.

Euphorbe

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 129.

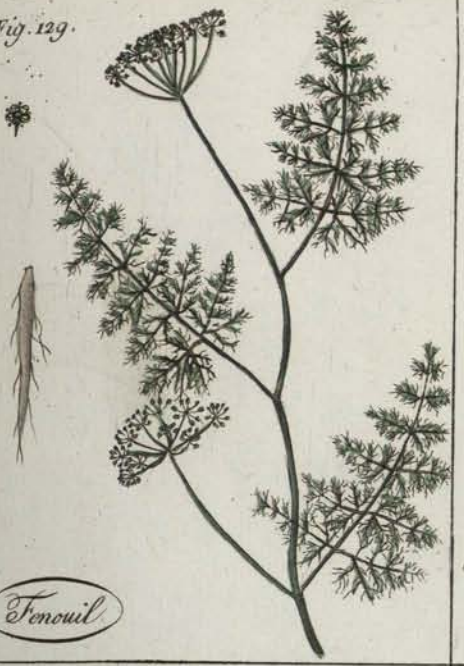

Fenouil

Fig. 130.

Féna-grec

Fig. 131.

Férule de perse

Fig. 132.

Filipendule

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 133.

Fougère mâle.

Fig. 134.

Fougère femelle.

Fig. 135.

Fraisier.

Fig. 136.

Framboisier.

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 137.

Fraxinelle

Fig. 138.

Frêne

Fig. 139.

Froment

Fig. 140.

Fumeterre

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 141.

Garance

Fig. 142.

Garou

Fig. 143.

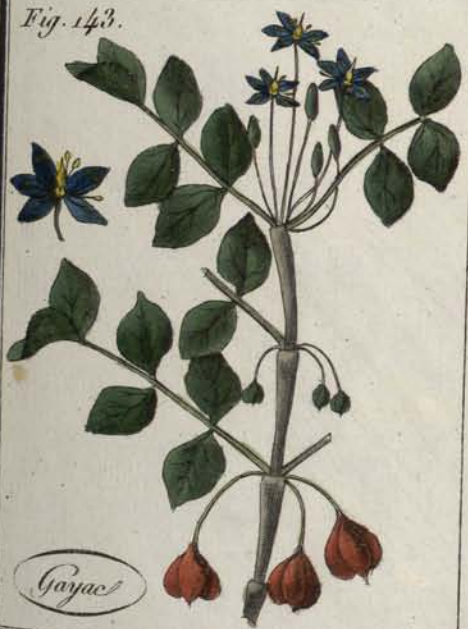

Gayac

Fig. 144.

Genevrier

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 145.

Gentiane jaune

Fig. 146.

Géranium herbe à robert

Fig. 147.

Germandrée

Fig. 148.

Géroflier

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 149.

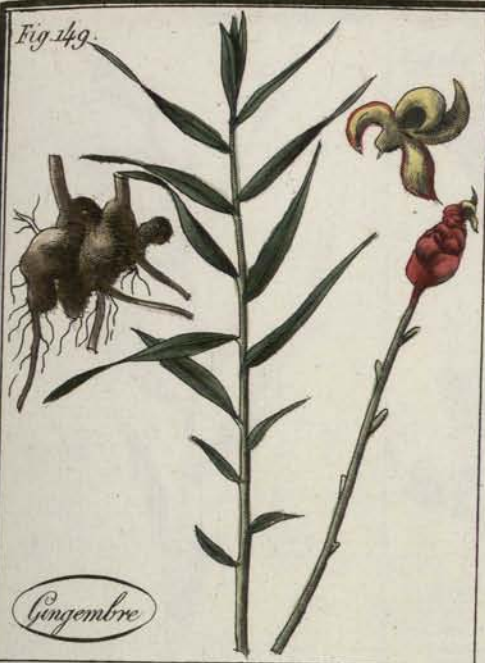

Gingembre

Fig. 150

Glayeul fétide

Fig. 151.

Glayeul des marais

Fig. 152.

Gratiole

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 153.

Grémil

Fig. 154.

Grenadier

Fig. 155.

Groseillier commun

Fig. 156.

Groseillier noir

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 157.

Guimauve

Fig. 158.

Gattier

Fig 159.

Gui de Chêne

Fig. 160.

Gypsophyle

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 161.

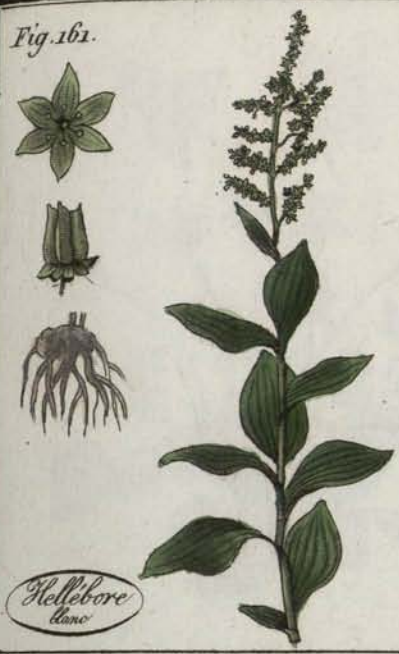

Hellébore blanc

Fig. 162.

Hellébore fétide

Fig. 163.

Hellébore du Levant

Fig. 164.

Hellébore noir

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 165.

Hépatique des jardins

Fig. 166.

herbe au Chantre

Fig. 167.

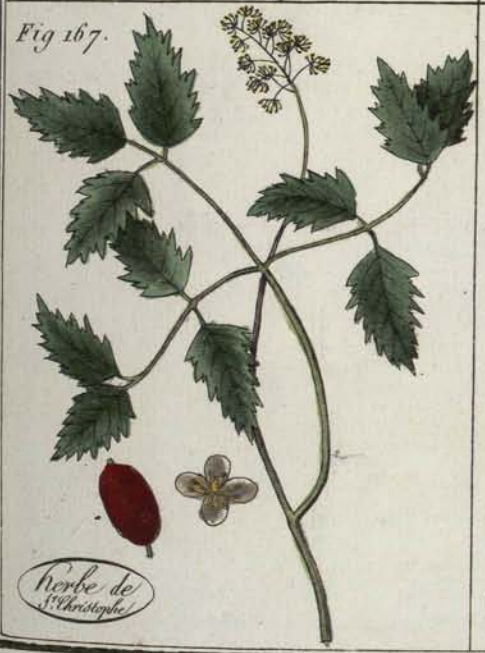

herbe de St Christophe

Fig. 168.

hêtre des forêts

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 169.

Hièble

Fig. 170.

Houblon

Fig. 171.

Houx-frelon

Fig. 172.

Hysope

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 173.

Impératoire

Fig 174.

Impériale

Fig. 175.

Inule dysenterique

Fig. 176.

Ipécacuanha

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 177.

Iris de florence

Fig. 178.

Iris germanique

Fig. 179.

Iris de Perse

Fig. 180.

Iris tubéreuse

BIBLIOTHEQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 181

Jalap

Fig. 182.

Joubarbe des toits

Fig. 183.

Jujubier

Fig. 184.

Jusquiame

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 185

Ladanier

Fig. 186.

Laitue cultivée

Fig. 187.

Laitue vénéneuse

Fig. 188.

Langue de Cerf

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 189.

Laurier d'apollon

Fig. 190.

Laurier cerise

Fig. 191.

Laurier-rose

Fig. 192.

Laurier-tin

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 193.

Lavande

Fig. 194

Lentisque

Fig. 195

Lichen d'Islande

Fig. 196

Liège

UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 197.

Lierre commun

Fig. 198.

Lierre terrestre

Fig. 199.

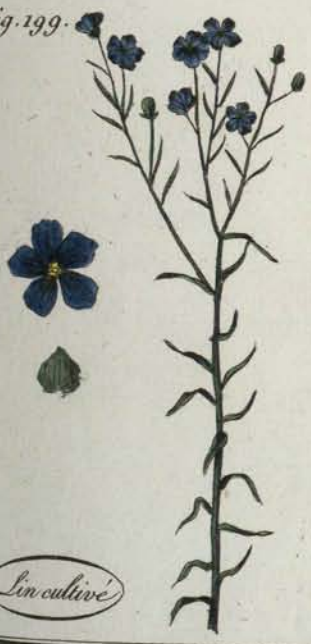

Lin cultivé

Fig. 200.

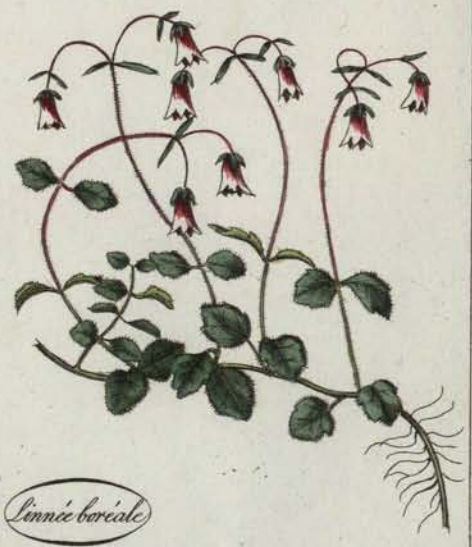

Linnée boréale

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 201.

Lis blanc

Fig 202.

Lis de Chalcédoine

Fig. 203.

Lis martagon

Fig. 204

Lis superbe

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 205.

Lobélie cardinale

Fig. 206.

Lobélie syphilitique

Fig. 207.

Lupin

Fig. 208.

Lysimachie

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 209.

Mandragore

Fig. 210.

Marguerite
pâquerette

Fig. 211.

Marjolaine

Fig. 212.

Marronier
d'Inde

BIBLIOTHEQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig 213.

Marrube blanc

Fig. 214

Matricaire

Fig. 215

Mauve commune

Fig. 216

Méchoacan

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 217.

Mélèze

Fig. 218.

Mélilot jaune

Fig. 219.

Mélisse officinale

Fig. 220.

Mélisse sauvage

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 221.

Melon

Fig. 222.

Ménianthe trifolié

Fig. 223.

Menthe frisée

Fig. 224.

Menthe poivrée

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 225

Mercuriale

Fig. 226.

Mézéreon

Fig. 227.

Millefeuille

Fig 228.

Millepertuis officinal

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 229.

Miroxile

Fig 230

Momordique purgative

Fig. 231.

Morelle commune

Fig. 232.

Moutarde noire

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 233.

Muguet des bois

Fig. 234

Muguet Lis des vallées

Fig. 235.

Muscadier

Fig. 236.

Myrte

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig 237

Navet?

Fig. 238

Néflier?

Fig. 239.

Nerprun
cathartique.

Fig. 240

Nicotiane
tabac.

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 241.

Noisetier

Fig. 242.

Noyer royal

Fig. 243.

Nymphæa blanc

Fig. 244.

Nymphæa jaune

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 1.

Œillet rouge

Fig. 2.

Enanthe safranée

Fig. 3.

Olivier commun

Fig. 4.

Oranger

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 5.

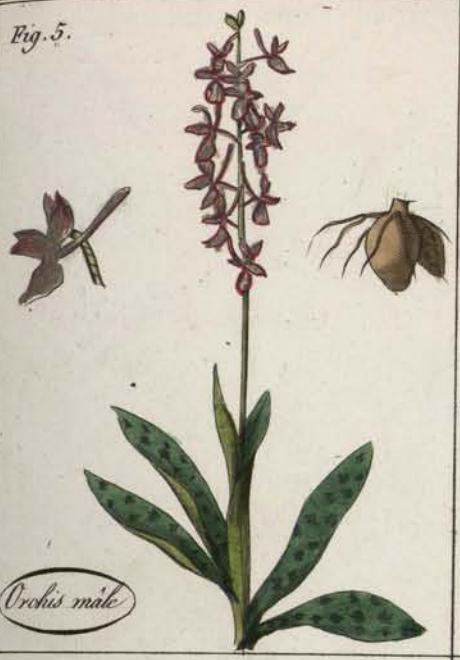

Orchis mâle

Fig. 6.

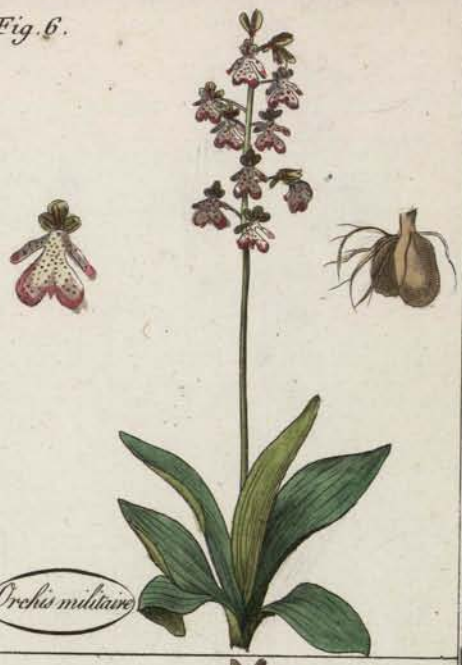

Orchis militaire

Fig. 7.

Orchis de Moravie

Fig. 8.

Orchis sombre

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 9.

Orge

Fig. 10.

Origan vulgaire

Fig. 11.

Orme champêtre

Fig. 12.

Orme

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 13.

Ortie blanche

Fig. 14.

Ortie à globules

Fig. 15.

Orvale

Fig. 16.

Oseille

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 17.

Panais
oppoponax

Fig. 18.

Pareira
brava

Fig. 19.

Pariétaire

Fig. 20.

Parnassie
des marais

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 21.

Passerage

Fig. 22.

Patience aiguë

Fig. 23.

Patience aquatique

Fig. 24.

Patience sanguine

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 25.

Pavot des jardins

Fig. 26.

Pavot jaune

Fig. 27.

Pavot oriental

Fig. 28.

Pêcher

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 29

Perce-feuille

Fig. 30.

Perce-neige printanière

Fig. 31.

Perce-neige d'été?

Fig. 32.

Persil commun

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 33.

Pervenche à grandes fleurs

Fig. 34.

Pervenche à fleurs moyennes

Fig. 35.

Peuplier blanc

Fig. 36.

Peuplier noir

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 37

Phellandrie aquatique

Fig. 38.

Phytolaque à dix étamines

Fig. 39.

Pied-de-chat

Fig. 40.

Pied-de-lion

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 41

Piloselle

Fig. 42.

Piment annuel

Fig. 43

Piment royal

Fig 44.

Pimprenelle commune

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 45.

Pin du Canada

Fig. 46.

Pin du Liban

Fig. 47.

Pin à pignon

Fig. 48.

Pin Sauvage

UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 49.

Pistachier commun

Fig. 50.

Pistachier térébinthe

Fig. 51.

BIBLIOTH. LYON UNIVERSITAIRE

Pivoine anomale

Fig. 52.

Pivoine officinale

SCD Lyon 1

Fig. 53

Plantain à grandes feuilles

Fig. 54

Plantain moyen

Fig. 55

Poirée blanche

Fig. 56.

Poirier commun

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 57.

Poivrier noir

Fig. 58.

Poivrier long

Fig. 59.

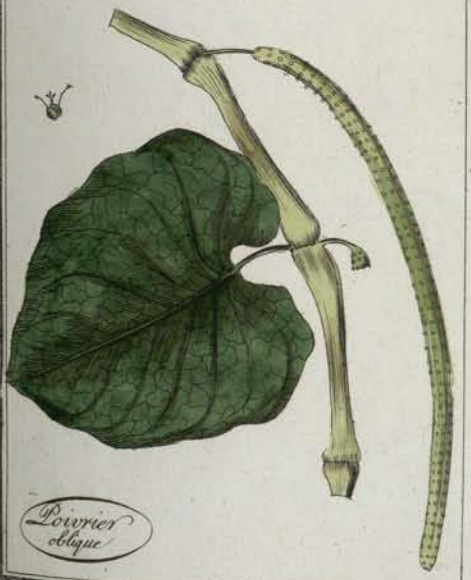

Poivrier oblique

Fig. 60.

Poivrier à longues feuilles

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 61

Polygala amer

Fig. 62.

Polygala senéka

Fig. 63.

Polygone amphibie

Fig. 64

Polygone poivre d'eau

BIBLIOTHEQUE DE LYON PATRIMOINE

SCD Lyon 1

Fig. 65.

Polypode commun

Fig. 66.

Pommier commun

Fig. 67.

Potentille dorée

Fig. 68.

Pourpier cultivé

BIBLIOTHÈQUE LYONNAISE

SCD Lyon 1

Fig. 69.

Primevère officinale.

Fig. 70.

Primevère Oreille d'ours.

Fig. 71.

Prunier domestique.

Fig. 72.

Prunier épineux.

SCD Lyon 1

Fig. 73.

Ptarmique

Fig. 74

Pulmonaire officinale

Fig. 75.

Pulmonaire de Virginie

Fig. 76.

Pyrèthre

SCD Lyon 1

Fig. 77.

Pyrole à feuilles rondes

Fig. 78

Quamoclit écarlate

Fig. 79.

Quassier amer

Fig. 80.

Quassier simarouba

SCD Lyon 1

Fig. 81.

Quinquina officinal

Fig. 82.

Quinquina à grandes feuilles

Fig. 83.

Quinquina pubescent

Fig. 84

Quinquina à gros fruits

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 85.

Radis cultivé

Fig. 86.

Raifort sauvage

Fig. 87.

Réglisse commune

Fig. 88.

Réglisse hérissée

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 89.

Renoncule asiatique

Fig. 90.

Renoncule acre?

Fig. 91.

Renoncule bulbeuse

Fig. 92

Renoncule scélérate

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE LYON 1

SCD Lyon 1

Fig. 93.

Rhubarbe officinale

Fig. 94

Rhubarbe ondée

Fig. 95

Rhubarbe rhapontic

Fig. 96.

Rhubarbe compacte

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 97.

Ricin commun

Fig. 98.

Riz cultivé

Fig. 99.

Robinier faux acacia

Fig. 100.

Robinier hispide

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig 101

Romarin officinal

Fig. 102

Ronce commune

Fig. 103.

Ronce odorante

Fig. 104.

Roquette des jardins

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig 105

Rosage à fleurs jaunes

Fig. 106

Rosage à grandes fleurs

Fig 107

Rosage faux buis

Fig. 108.

Roseau commun

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DON

SCD Lyon 1

Fig. 109.

Rosier à cent feuilles

Fig. 110.

Rosier à fleurs blanches

Fig. 111.

Rosier musqué

Fig. 112.

Rosier de provins

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 113

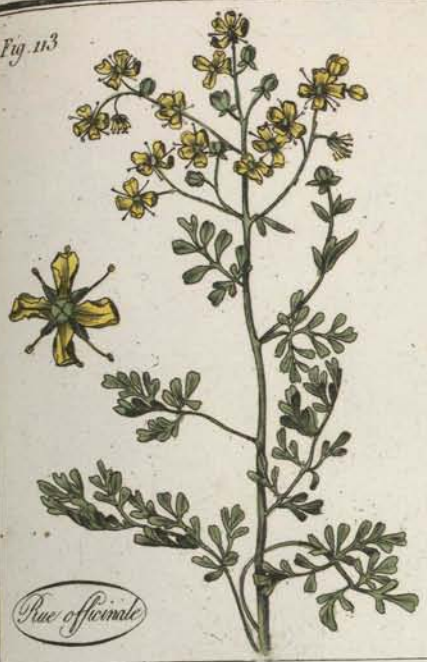

Rue officinale

Fig. 114.

Sabine commune

Fig. 115

Safran cultivé

Fig. 116.

Safran printanier

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 117.

Sagoutier farinifere

Fig. 118.

Salicaire commune

Fig. 119

Salsepareille piquante

Fig. 120

Salsepareille officinale

BIBLIOTHEQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 121.

Salsifis des prés

Fig. 122.

Sanicle d'Europe

Fig. 123.

Sapin commun

Fig. 124.

Sapin Epicea

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 125.

Saponaire officinale

Fig. 126.

Saponaire à feuilles de Basilic

Fig. 127.

Sapotillier commun

Fig. 128

Sarrette des Teinturiers

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 129.

Sarriète des Jardins

Fig. 130.

Sarriète à fleurs en tête

Fig. 131.

Sassafras

Fig. 132.

Satyrion fétide

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 133.

Sauge officinale

Fig. 134.

Sauge des prés

Fig. 135.

Sauge hormin

Fig. 136.

Sauge d'Alger

BIBLIOTH. UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 137

Saule blanc

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

Fig. 138.

Saule triandrique

Fig. 139.

Saule Pentandrique

Fig. 140.

Saule marceau

SCD Lyon 1

Fig 141

Saxifrage granulée

Fig. 142

Saxifrage à feuilles épaisses

Fig. 143.

Saxifrage cotylédon

Fig. 144

Saxifrage velue

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 145

Scabieuse des Champs

Fig. 146

Scabieuse succise

Fig. 147

Scammonée

Fig. 148

Sceau de Salomon

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 149

Scille maritime

Fig. 150.

Scille campanulée

Fig. 151.

Scille élégante

Fig. 152

Scille à deux feuilles

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 153.

Scorzonère d'Espagne

Fig. 154

Scrophulaire aquatique

Fig. 155

Scrophulaire noueuse

Fig. 156.

Scutellaire toque

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 157

Sébestier commun

Fig. 158

Sédum reprise

Fig. 159.

Sédum acre

Fig. 160.

Sédum Rhodiole

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 161.

Séné d'Alexandrie

Fig. 162.

Séné d'Italie

Fig. 163.

Séneçon commun

Fig. 164.

BIBLIOTHEQUE LYON UNIVERSITAIRE

Séneçon blanchâtre

SCD Lyon 1

Fig 165.

Sensitive commune

Fig. 166.

Serpentaire digitée

Fig. 167

Serpentaire de Virginie

Fig. 168.

Sésame d'Orient

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 169.

Sisymbre âcre

Fig. 170.

Sisymbre sagesse

Fig. 171.

Solanum tubéreux

Fig. 172

Soldanelle

BIBLIOTHEQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 173

Souchet comestible

Fig. 174

Souchet long

Fig. 175

Souci des Champs

Fig. 176.

Souci des Jardins

BIBLIOTHEQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 177

Spigélia anthelminthique

Fig. 178.

Spigélia du maryland

Fig. 179.

Spirée ulmaire

Fig 180.

Spirée à feuilles de saule

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 181.

Squine

Fig. 182.

Stachis d'Allemagne

Fig. 183.

Statice Gazon d'Olympe

Fig. 184.

Statice limonium

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 185

Stramoine commune

Fig. 186.

Stramoine féroce

Fig. 187.

Stramoine fastueuse

Fig. 188.

Stramoine pubescente

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 189.

Styrax officinal

Fig. 190.

Sycre officinal

Fig. 191.

Sumac commun

Fig. 192.

Sumac vénéneux

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE LYON 1

SCD Lyon 1

Fig. 193.

Sureau commun

Fig. 194

Sureau à grappes

Fig. 195.

Swiétenia mahogon

Fig. 196.

Tamarinier des Indes

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 197.

Tamarisc de france

Fig. 198

Tamarisc d'allemagne

Fig. 199.

Tanaisie commune

Fig. 200

Tanaisie balsamite

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 201.

Teucrium aquatique.

Fig. 202.

Teucrium maritime.

Fig. 203.

Teucrium musqué.

Fig. 204.

Teucrium ivette.

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 205.

Thé vert.

Fig 206.

Thé Bohea.

Fig. 207.

Thlaspi des Champs

Fig. 208.

Thlaspi cultivé

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 209.

Thym commun

Fig. 210.

Thym serpolet

Fig. 211

Thym des Champs

Fig. 212.

Thym des Alpes

BIBLIOTHEQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 213

Tilleul d'Europe

Fig. 214

Tilleul à feuilles arrondies

Fig. 215.

Tithymale cataputce

Fig 216

Tithymale des marais

BIBLIOTHÈQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 217.

Fig. 218

Fig. 219

Fig 220

BIBLIOTHEQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 221.

Turbith

Fig. 222.

Tussilage commun

Fig. 223.

Tussilage pétasite

Fig. 224.

Tussilage odorant

BIBLIOTHÈQUE

SCD Lyon 1

Fig. 225.

Valeriane officinale

Fig. 226.

Valeriane phu

Fig. 227.

Valeriane nard-celtique

Fig. 228

Valeriane des pyrenées

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig 229

Vanille aromatique

Fig. 230.

Verge-d'or commune

Fig. 231.

Veronique officinale

Fig. 232

Veronique à épis

BIBLIOTHEQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 233.

Verveine officinale

Fig. 234

Verveine à trois feuilles

Fig. 235.

Vigne cultivée

Fig. 236.

Villarsie nimphoide

BIBLIOTHEQUE LYON UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

Fig. 237.

Violette odorante

Fig. 238.

Violette canine

Fig. 239.

Violette tricolore

Fig. 240

Violette à grandes fleurs

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE LYON

SCD Lyon 1

Fig. 241

Viperine commune

Fig. 242

Vomique officinale

Fig. 243.

Winterane canelle

Fig. 244.

Lédoaire Fonde

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

SCD Lyon 1

CCD Lyon 1

SCD Lyon 1

SCD Lyon 1